

UNIVERZITA PALACKÉHO V OLOMOUCI

Filozofická fakulta

Katedra romanistiky

**Situation sociolinguistique actuelle en Bretagne :
Comparaison des tendances actuelles du breton et du gallo**

**The current language situation in Brittany :
Comparison of the actual trends in the usage of two regional
languages: the breton and the gallo**

Disertační práce

Autor: Mgr. Anna Třesohlavá

Vedoucí práce: Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Olomouc 2018

Prohlašuji, že jsem tuto disertační práci vypracovala samostatně pod odborným vedením Doc. Mgr. Jaromíra Kadlece, Dr. a uvedla v ní veškerou literaturu a ostatní zdroje, které jsem použila.

V Hradci Králové 24. ledna 2018

Anotace

Tato práce si klade za cíl zpřístupnit českému i zahraničnímu publiku problematiku aktuální jazykové situace v Bretani. Bretaň je francouzský region vyznačující se zajímavou sociolingvistickou situací. Jedná se o region se dvěma regionálními jazyky (keltská bretonština v západní části a románské gallo ve východní). Oba tyto jazyky jsou poznamenány represivní jazykovou politikou od období francouzské revoluce, která vyvrcholila v negativní nazírání na bretonskou regionální identitu a v padesátých letech 20. století v jazykový posun. Počty uživatelů těchto jazyků tedy začaly rapidně klesat a oba jazyky jsou nyní označeny jako vážně ohrožené. Od sedmdesátých let se však pohled na bretonskou identitu mění a obyvatelstvo postupně začíná vyjadřovat svůj vzrůstající zájem o regionální jazyky. V současné době jsme svědky revitalizačních tendencí u obou jazyků. Cílem práce je porovnat aktuální podoby užívání obou jazyků v kulturně – historickém kontextu bretonského regionu, s důrazem na postoje obyvatelstva a jazykovou politiku.

Klíčová slova

Bretaň – menšinové jazyky – regionální jazyky – bretonština – gallo – sociolingvistika – revitalizace

Summary

The aim of the following thesis is to introduce the problem of the current language situation in Brittany to the Czech and worldwide public. The Brittany is a French region distinguished by a particularly interesting language situation: It's a region with two local languages (the celtic breton in the western part and the romance gallo in the eastern). Both of these languages have been influenced by the repressive language policy from the times of the French revolution. Those measures culminated in a negative perception of the breton regional identity and in the 50s of the 20th century by the language shift. Since then, the number of the users of those languages has been decreasing. Nevertheless, since the 70s, the perception of the breton identity has been changing and the population has been progressively expressing its interest in the regional languages. Nowadays, we can observe the phenomenon of the revitalisation tendencies in both of the languages. The aim of this work is to compare the actual

phenomenons of usage of those languages in the historico-cultural context of the Brittany, with special attention to representations and language policy.

Key words

Brittany – minority languages – regional languages – breton – gallo – sociolinguistics – revitalisation

Remerciements

Je tiens ici à remercier tous ceux qui m'ont soutenue sur le chemin de cette thèse. Chemin qui n'a pas toujours été facile et qui s'est révélé être aussi celui vers moi-même, vers une vie plus saine et plus heureuse. Pour cette raison, je suis encore plus reconnaissante envers toutes ces personnes qui m'ont accompagnée.

Je remercie ma famille pour son soutien, ses encouragements, sa confiance et sa compréhension.

Je remercie M. Jaromír Kadlec, directeur de la thèse, pour son aide dans l'orientation de la recherche, pour ses suggestions enrichissantes,... et également pour sa patience.

Je remercie M. Philippe Blanchet pour son accueil au laboratoire PREFICs de l'Université Rennes 2 pendant mes séjours de recherche, pour m'avoir orientée sur le terrain et fourni de nombreux conseils méthodologiques ainsi que sur la matière de la recherche.

Je remercie tous les informateurs, qui m'ont accueillie avec une amabilité sans bornes, qui ont sacrifié leur temps pour nos longues discussions, pour leurs réponses aux questionnaires, aux e-mails de clarification, etc.

Je remercie tous ceux que j'ai rencontrés tout au long de mes séjours en Bretagne, qui m'ont comblée de cadeaux d'amitiés, de partages, de découvertes, d'inspirations, de soutien. Toutes ces rencontres qui m'ont permis de me rencontrer moi-même.

Ceux qui m'ont offert le toit de leur maison. Ceux qui m'ont apporté leur aide quand les temps ont été difficiles. Ceux qui m'ont fourni livres, contacts et mises à jour dans le domaine de la recherche, pour pouvoir approfondir mes connaissances. Tous ceux qui ont sacrifié leur temps aux lectures et relectures.

Je remercie aussi tous ceux qui, lors de ces séjours, étaient loin. Ma famille et mes amis, des êtres si chers. Pour leur soutien à distance, pour leur patience envers celle qui les aime tellement, mais qui a été souvent absente.

Je tiens à remercier ce pays, qui m'a accueillie si chaleureusement. Ce pays dans lequel je me sens chez moi. Je le remercie pour les moments puissants au bord de l'Océan, dans les forêts emmitouflées de mousse, auprès des pierres millénaires, dans les églises de granit, mais aussi là où vibrait la musique et des pas de la danse. Je remercie ce pays également de m'avoir montré ce que c'est que l'humanité, l'amour, l'entraide, la confiance.

Je remercie également mes collègues et mes étudiants pour leur soutien et patience.

Et... en fin de compte, modestement mais avec une grande joie au cœur, je remercie... moi-même ! Pour avoir réussi à créer ce livre, oui, mais aussi... pour avoir tellement grandi grâce à ce périple. Pour avoir compris, pardonné, et eu du courage pour ôter ce qui m'alourdissait. Et commencer à Vivre.

Tout cela n'a été possible que grâce aux rencontres... grâce au soutien... grâce aux voyages... grâce à mes études.



Merci beaucoup

Merci ben

Trugarez vras

Děkuji

« Les langues, c'est comme les fleurs. On ne peut pas jeter les fleurs ! »

(Michèle, entretien de 2015)

Table des matières

1	Introduction /	17
2	Bases théoriques /	22
2.1	Sociolinguistique et ses concepts de base /	22
2.1.1	Langue et variation /	23
2.1.1.1	Variation géographique et ses dénominations /	27
2.1.1.2	Langue-culture /	28
2.1.2	Attitudes et représentations linguistiques /	28
2.1.3	Changement linguistique /	32
2.1.4	Contact de langues /	32
2.1.4.1	Plurilinguisme /	33
2.1.4.2	Conséquences du contact des langues /	33
2.1.4.3	Diglossie et bilinguisme /	34
2.1.4.4	Conflit linguistique /	35
2.1.5	Communauté linguistique /	35
2.1.6	Approches et méthodes sociolinguistiques /	36
2.1.7	Glottopolitique /	37
2.1.8	Standardisation /	39
2.1.8.1	Norme et normalisation /	41
2.1.8.2	Dangers de codification, tolérance et concept de polynomie /	41
2.1.8.3	Codification de la graphie /	44
2.2	Situation minoritaire /	46
2.2.1	Concepts et définitions de base /	46
2.2.2	Complexité du champ d'étude des minorités /	47
2.2.3	Domination linguistique /	48
2.2.4	Formes de contact linguistique /	50
2.2.5	Assimilation linguistique /	51
2.2.6	Revitalisation linguistique /	54
2.2.6.1	Prise de position par rapport aux contre-arguments /	56

2.2.6.2	Etapes de revitalisation par Joshua Fishman	/ 56
2.2.6.3	Etapes de la revitalisation vues par la sociolinguistique actuelle	/ 61
2.2.7	Maintien et vitalité linguistique	/ 62
2.2.7.1	Critères de la vitalité linguistique par l'UNESCO	/ 63
2.2.8	Démarches concrètes de revitalisation	/ 67
2.2.8.1	Enseignement et possibilités de développement de la transmission de la langue	/ 68
2.2.8.2	Présence des langues dans l'espace public	/ 70
2.2.8.3	Renforcer l'usage de la langue dans l'espace privé	/ 42
2.3.	Identité	/ 73
2.3.1	L'identité ethnique et ses attributs	/ 74
2.3.2	Langue comme un des attributs principaux de l'identité ethnique	/ 77
2.3.3	Identité négative et identité positive	/ 78
3	Bases méthodologiques	/ 80
3.1	Approche ethno-sociolinguistique de la complexité	/ 80
3.2	Objectifs et méthodes de recherche	/ 81
3.2.1	Méthodologie qualitative et travail sur le terrain	/ 82
3.2.2	Méthodes utilisées et déroulement de la recherche	/ 82
3.2.2.1	Etudes des sources disponibles	/ 82
3.2.2.2	Entretiens	/ 82
3.2.2.3	Observations participantes	/ 84
3.2.2.4	Enquête par questionnaire	/ 85
3.2.2.5	Conclusions sur l'ensemble des travaux de terrain et choix d'interprétation	/ 86
4	Soutien des langues minoritaires au niveau mondial et européen	/ 88
4.1	Protection des langues au niveau mondial	/ 88
4.2	Protection des langues au niveau européen	/ 90
4.2.1	Convention-cadre pour la protection des minorités nationales	/ 91
4.2.2	Charte européenne des langues régionales ou minoritaires	/ 92
5	Langues de France	/ 95
5.1	Langues régionales de France, usage et transmission	/ 97
5.2	Politique linguistique de la France : contours historiques	/ 99

5.3 Début du chemin de la reconnaissance /	101
5.4 Les années du grand espoir /	102
5.5 Autour de la Charte /	103
5.6 Développement des revendications linguistiques et régionalistes en France /	105
5.7 Aujourd'hui /	108
5.7.1 Opinion publique sur les langues de France /	109
5.7.2 Soutien institutionnel des langues de France /	110
5.7.3 Les langues de France dans l'enseignement /	111
5.7.4 Les langues de France dans l'espace public, dans la production culturelle et dans les médias /	118
5.7.5 Question de la ratification de la Charte /	121
5.8 Langues romanes et langues d'oïl /	123
5.8.1 Langues d'oïl : informations générales /	123
5.8.2 Variantes ? Patois ? Dialectes du français ? Langues ? /	125
5.8.3 Langues d'oïl : situation actuelle /	126
6 Bretagne : introduction générale /	131
6.1 Région Bretagne? /	131
6.2 Situation géographique et naturelle /	132
6.3 Dualité culturelle et linguistique /	135
6.3.1 Basse-Bretagne /	136
6.3.2 Haute-Bretagne /	138
6.4 Contexte historique et traces des époques passées /	139
6.4.1 Christianisme breton /	144
6.5 Contexte économique /	146
6.6 Culture /	147
6.6.1 Costume /	147
6.6.2 Musique et danse /	148
6.6.3 Tradition orale /	151
6.6.4 Jeux et sports /	153
6.6.4 Art populaire et « officiel » /	154
6.6.5 Culture bretonne actuelle /	154

6.7	Identité bretonne /	155
6.7.1	Développement des perceptions de l'identité régionale /	155
6.7.2	L'identité bretonne ou les identités bretonnes ? /	158
6.7.3	Composantes de l'identité bretonne /	160
6.7.4	Symboles de la Bretagne /	163
6.7.5	Langue(s) et identité(s) bretonne(s) : résultats de la recherche sur le terrain /	165
6.7.5.1	Breton ou Français? /	165
6.7.5.2	Marqueurs de l'identité bretonne /	166
6.7.5.3	Importance de la langue bretonne comme élément identitaire /	169
6.7.6	Identité en Haute-Bretagne /	175
6.7.6.1	Rôle du gallo dans l'identité de la Haute-Bretagne /	177
6.8	Héritage celtique /	178
6.8.1	Contexte historique /	179
6.8.2	Langues et pays celtiques actuels /	182
6.8.3	Classification des langues celtiques et développement de leur usage /	183
6.8.4	Le renouveau celtique /	184
6.8.5	Héritage celtique dans le monde contemporain /	186
7	Langues de Bretagne - introduction /	187
7.1	Breton /	187
7.1.1	Présentation linguistique /	188
7.1.2	Développement historique et tradition littéraire /	191
7.1.3	Variation /	193
7.1.4	Standardisation /	193
7.2	Gallo /	194
7.2.1	Problème de dénomination /	195
7.2.2	Représentations et usage /	197
7.2.3	Variation et standardisation, littérature écrite et tradition orale /	198
7.2.4	Présentation linguistique /	199
7.3	Développement de l'usage des deux langues de Bretagne /	205

7.3.1	Contexte général	/ 206
7.3.2	En Basse-Bretagne	/ 207
7.3.3	En Haute-Bretagne	/ 224
7.4	Côté caché des années sombres	/ 233
7.5	Le français de Bretagne	/ 235
7.5.1	Le français de Basse-Bretagne	/ 236
7.5.1.2	Représentations du français de Basse-Bretagne	/ 238
7.5.2	Le français de Haute-Bretagne	/ 239
7.5.3	Conclusion sur le français de Bretagne	/ 240
8	Etude comparée de la situation actuelle des deux langues de Bretagne	/ 242
8.1	Les langues de Bretagne dans le miroir des notions sociolinguistiques	/ 242
8.2	Regard approfondi	/ 250
8.2.1	Statut des langues et politique linguistique	/ 251
8.2.2	Représentations	/ 255
8.2.3	Usage	/ 263
8.2.4	Revitalisation	/ 271
8.2.4.1	Acteurs de revitalisation	/ 271
8.2.4.2	Enseignement	/ 274
8.2.4.3	Langues de Bretagne dans l'espace public	/ 284
8.2.4.4	Standardisation	/ 293
8.2.4.5	Edition	/ 298
8.2.4.6	Médias	/ 308
8.2.4.7	Langues de Bretagne dans la sphère culturelle	/ 314
8.2.4.8	Langues de Bretagne dans la sphère privée	/ 321
8.2.4.9	Regard vers l'avenir : obstacles et questions actuelles	/ 333
9	Conclusion	/ 340
10	Discussion	/ 345
11	Sources	/ 347
12	English summary	/ 366

13 Annexes / I

13.1 Informateurs / I

13.2 Liste des informateurs sur le breton / II

13.3 Liste des informateurs sur le gallo / VII

13.4 Regard vers l'avenir – transcription des témoignages / XIV

13.4.1 Antoine Châtelier / XIV

13.4.2 Bèrtran Ôbrée / XVI

13.4.3 Fabien Lecuyer i XVIII

13.5 Cartes / XX

13.6 Questionnaires / XXII

Liste d'abréviations

BCD – agence Bretagne Culture Diversité

ABCM – Association pour le Bilinguisme en Classe dès la Maternelle (école immersive)

AEG – Association des enseignants du gallo

ATSEM – Agent Spécialisé des écoles Maternelles

BAFA – Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

CAPES – Certificat d'aptitude au professorat du second degré

CE – Conseil d'Europe

CECRL – Cadre européen commun de référence des langues

CMLB – Centre Michel Le Bris

CNED – Centre national des études à distance

CREDILIF – Centre de recherche sur la diversité linguistique de la francophonie

CRPE – Concours du recrutement de professeurs d'écoles

DABU – Diplom Aotren war ar Buheziñ (version bretonne de BAFA)

DCL – diplôme de compétence en langues

DEA – Diplôme d'études approfondies

DGLFLF – Délégation générale à la langue française et aux langues de France

DPLO – Défense et promotion des langues d'oïl

ELG – Ecrire le gallo

ERELLIF – Equipe de recherche sur la diversité littéraire et linguistique du monde francophone

INALCO – Institut national des langues et civilisations orientales

KEAV – Kamp Etrekeltiek Ar Vrezhonegerion

MOGA – Motier de galo

LLING – Laboratoire de linguistique de Nantes

LV – langue vivante

OLB – Office de la langue bretonne

OPLB – Office public de la langue bretonne

ORTF – Organisation de la radiotélévision française

PNB – Parti nationaliste breton

PREFICs - Pôle de REcherche Francophonies, Interculturel, Communication,
Sociolinguistique (laboratoire sous l'Université Rennes 2)

U.R.B. – Union régionaliste bretonne

1 Introduction

La Bretagne, région située à l'extrême Ouest de la France, relève d'une situation sociolinguistique fort intéressante. Comme toutes les régions françaises ayant des langues autochtones, elle a connu une longue période de répression de son identité culturelle et linguistique. La situation sur ce territoire est d'autant plus particulière que les langues régionales s'y trouvent au nombre de deux. Ces deux langues ont connu une histoire assez semblable, fortement influencée par la politique centralisatrice de la France. Toutefois, nous assistons à plusieurs divergences en ce qui concerne la pratique linguistique actuelle, la politique linguistique locale et les représentations de ces langues au sein de la population.

A l'Ouest, en Basse-Bretagne, la langue historiquement parlée est le breton. Opprimé depuis la Révolution française et surtout au tournant du 19^e et 20^e siècle, il a subi l'assimilation linguistique au milieu du 20^e siècle. Une grande majorité de la population a décidé de ne pas le transmettre à ses enfants. Parallèlement à ce déclin, nous assistons depuis le début du 20^e siècle à un mouvement de sa revalorisation, d'abord folklorique, élitiste, intellectuel, ensuite lié à l'idée de l'indépendance de la Bretagne. Suite au renouveau de la culture et de l'identité bretonnes des années 70, la revitalisation de cette langue touche de plus en plus le grand public. La langue commence à être enseignée et son prestige comme langue identitaire de la région augmente. Pourtant, des questions demeurent : Qui parlera breton demain ? Parlera-t-on breton dans la vie quotidienne ? Quel breton parlera-t-on ?

De l'autre côté de la frontière linguistique, nous nous trouvons en Haute-Bretagne, appelée également « Pays gallo » ou « Bretagne gallèse ». La langue historiquement utilisée dans cette partie est le gallo. Contrairement au breton, appartenant à la famille celtique et donc linguistiquement fort différent du français, le gallo lui est assez apparenté. Comme le français, il appartient à la branche « langues d'oïl » des langues romanes. Il a lui aussi subi les efforts de la politique, essayant de l'éliminer au nom de la seule langue nationale. Pourtant, la situation était différente dans plusieurs aspects. D'un côté, le passage au français a été plus facile. De l'autre, la population a intériorisé plusieurs représentations négatives de sa propre identité : qu'elle parle un « mauvais français », un français « déformé ». Donc, le gallo (appelé « patois » à l'époque, avec toutes les connotations négatives que cette dénomination véhiculait) n'était même pas considéré comme une langue. Cette frustration n'est pourtant pas la seule. Aujourd'hui, il est souvent évoqué que le gallo souffre d'un « double complexe » : non seulement il est mal vu en comparaison avec la langue nationale, mais aussi vis-à-vis du breton, considéré parfois comme « la » langue régionale de la Bretagne. Néanmoins, cette

langue reprend elle aussi de la vigueur avec un mouvement de revitalisation, bien qu'il soit beaucoup plus récent et timide au niveau du nombre de participants, du budget et, par conséquent, des actions réalisées.

Nous pouvons remarquer, pour les deux langues, le fait que les attitudes de la population changent. Elles deviennent positives, chaleureuses, intéressées, souhaitant la continuité. Malgré cela, le nombre de locuteurs ne cesse de baisser car cette volonté n'est souvent pas suivie par des actions concrètes. Dans le cas du breton, des propos de ce type sont souvent entendus : « *Je veux que le breton perdure et j'aimerais bien le parler, mais c'est trop difficile.* » En ce qui concerne le gallo, le problème n'est pas autant la difficulté de la langue. Pour le comprendre, en tant que francophone, une modeste initiation suffit. L'acquisition de la compétence active n'est pas non plus un objectif surestimé. Pourtant, il y a très peu de personnes qui souhaitent l'apprendre, et encore moins l'utiliser comme moyen de communication.

Les locuteurs du breton touchent à peu près 200 000 personnes. Au début du 20^e siècle, ils approchaient un million. Pour le gallo, il est difficile d'estimer combien de personnes le parlent aujourd'hui. Selon les enquêtes récentes, leur nombre approcherait celui du breton. Nous pouvons néanmoins rencontrer assez fréquemment des locuteurs natifs, utilisant cette langue au sein de la famille ou avec des amis. Parfois, ils ne se rendent même pas compte qu'ils parlent une langue à part. Parfois, ils ne connaissent pas la dénomination « le gallo ». Beaucoup de Haut-Bretons utilisent des mots et expressions issus de cette langue et transmis de génération en génération. Nombreux sont ceux qui comprennent bien le gallo et prennent plaisir à l'entendre, se rappelant ainsi leur enfance et les proches. Certains collégiens et lycéens suivent des options de gallo, allant jusqu'à le prendre en option au baccalauréat. Les possibilités pour l'apprendre en tant qu'adulte sont encore assez limitées, toutefois croissantes.

Les mêmes questions se posent dans le cas du gallo que celles que nous avons mentionnées pour le breton. La plus piquante serait peut-être : Le gallo survivra-t-il comme une langue de communication, ou bien comme un patrimoine et un doux souvenir des générations antérieures?

L'objectif du présent ouvrage est d'introduire le sujet de la situation sociolinguistique actuelle des deux langues de Bretagne, et de l'ancrer dans un contexte large, nécessaire pour sa compréhension. Il s'agit donc d'un ouvrage de base, qui vise à servir de référence pour de nouvelles recherches, approfondissant le sujet de manière plus détaillée.

Le texte est structuré de la manière suivante :

Tout d'abord, nous allons élaborer un cadre théorique au travail, dans lequel la terminologie et les concepts, notamment du champ de la sociolinguistique, vont être expliqués. Ensuite, la méthodologie de la recherche va être présentée. Cette première partie va être clôturée par un chapitre dédié à la problématique de la protection des langues minoritaires au niveau mondial et européen, aux langues régionales de la France et aux politiques linguistiques régissant ces langues.

Après une introduction sur les réalités géographico-historico-culturelles de la région Bretagne, nous allons présenter les deux langues régionales, d'un point de vue linguistique puis sociolinguistique. En premier lieu, l'évolution de l'usage des deux langues et de la politique linguistique à partir de la Révolution française jusqu'au 20^e siècle va être esquissée. Ensuite, nous allons présenter les deux langues dans leur contexte actuel. Nous allons nous intéresser aux locuteurs, à la présence des langues dans la sphère publique et privée, aux possibilités de l'enseignement, aux mouvements de revitalisation, aux événements culturels liés à ces langues, mais aussi aux représentations qu'elles véhiculent auprès de la population.

Pour répondre à toutes ces questions, décrire la situation des deux langues de Bretagne et pouvoir les comparer, nous avons utilisé plusieurs sources. Dans un premier temps, nous avons étudié des sources littéraires : sociolinguistiques, sur les langues minoritaires en général, sur les langues d'Europe et notamment de France.

En France, le sujet des langues minoritaires n'était pas très développé depuis la mise en place des études sociolinguistiques. La dernière décennie a pourtant remarqué un changement d'attitudes. Plusieurs laboratoires de recherche s'orientent désormais vers l'étude des langues minoritaires locales. Les centres comme ceux de Rennes, Montpellier ou de Corse visent directement une sociolinguistique engagée, dont l'objectif est une action directe pour la sauvegarde des langues régionales.

Nous avons ensuite étudié des sources sur la Bretagne et ses langues. Il existe plusieurs ouvrages de référence qui traitent de la culture bretonne. Pour la langue bretonne, nous pouvons trouver de nombreuses sources. Que ce soit en linguistique ou en sociolinguistique, la production locale de livres scientifiques et de vulgarisation est de plus en plus riche. En ce qui concerne le gallo, la production augmente ces dernières années grâce au travail assidu du milieu associatif, publiant notamment des ouvrages linguistiques et de vulgarisation. Pourtant, elle reste toujours assez modeste. En ce qui concerne la sociolinguistique, ce sont notamment des articles publiés régulièrement sur les pages des *Cahiers internationaux de la*

sociolinguistique qui nous ont permis de comprendre les réalités liées à cette langue. Nous avons également travaillé avec des sources disponibles sur Internet. Il s'agit notamment de données statistiques de l'Office de la langue bretonne et d'informations sur la politique linguistique européenne.

Finalement, nous avons réalisé une recherche sur le terrain, qui s'est déroulée à plusieurs reprises entre les années 2014 et 2017. Nous avons également bénéficié des connaissances acquises lors de la recherche dans le cadre du mémoire de Master. Ce dernier a été centré sur la problématique de la revitalisation du breton et de la relation entre la langue et l'identité chez les apprenants de cette langue (Třesohlavá 2011).

La recherche actuelle a été purement qualitative, constituée notamment d'entretiens semi-directifs et d'observations. Les questionnaires ont été utilisés seulement pour décrypter la situation et permettre la structuration des thèmes pour les entretiens. L'objectif a été de recueillir des informations sur les deux langues et de comprendre leur situation dans toute sa complexité.

Pour clore ces mots introductifs, nous voudrions nous exprimer sur les raisons du choix de la problématique. Dans le monde d'aujourd'hui, où se mêlent des tendances globalisantes avec une quête de plus en plus prononcée de sa propre identité, nous considérons le sujet d'une actualité brûlante. Tout comme chaque individu a le droit d'exister et de s'exprimer, les langues et cultures dites « minoritaires » le méritent également. Il faut considérer que l'appartenance à une culture et à une langue donnée représente une des nombreuses couches identitaires individuelles et dote son peuple d'une vision du monde tout à fait singulière. Les langues-cultures sont une richesse, coloriant les vies individuelles ainsi que la palette mondiale.

Pour toutes ces raisons, les langues minoritaires devraient être encouragées et préservées. Parfois, nous pouvons entendre des opinions qui vont à l'encontre de leur préservation « artificielle », qui peut être une réalité dans certaines étapes. Néanmoins, nous considérons que, tout comme l'action humaine et institutionnalisée a tâché d'anéantir les langues-cultures pendant les siècles précédents, c'est maintenant aux hommes et à leur bonne volonté de contribuer par un cadrage officiel à leur revalorisation.

Nous rejoignons dans cette problématique l'attitude de Joshua Fishman (1995), Philippe Blanchet (2012) ou Leoš Šatava (1994). Tout comme ces chercheurs engagés dans la protection active des langues minoritaires, nous souhaitons que ce travail, et ceux qui vont suivre, contribuent à la connaissance des langues minorisées. Nous espérons voir les langues-

cultures sortir de leur statut mineur afin de s'épanouir dans une société multilingue, multiidentitaire, variée et respectueuse, et de permettre à leurs locuteurs de renouer ainsi avec la sagesse du passé tout en vivant au présent.

2 Bases théoriques

L'objectif de ce chapitre est de sensibiliser le lecteur au cadre théorique sur lequel l'étude se base, mais aussi d'expliquer certains termes et concepts utilisés dans le texte.

2.1 Sociolinguistique et ses concepts de base

Ce travail est ancré dans le courant sociolinguiste. Il s'agit de la discipline linguistique née au début du 20^e siècle en opposition à la linguistique structurale. La sociolinguistique, à la différence de celle-ci, s'appuie sur le constat de la dimension sociale des langues. Les débuts sont marqués par l'influence de la sociologie durkheimienne et sont liés à des noms des linguistes comme Antoine Meillet, Basil Bernstein ou William Bright. Pourtant, ce n'est que dans les années 70 que l'on parle de la création de la sociolinguistique moderne, avec William Labov, qui a fondé le courant variationniste (Calvet 1993 : 15).

Outre le domaine de la variation, d'autres champs étudiés par cette discipline sont les conséquences du contact des langues, la sociolinguistique urbaine, les comportements et attitudes linguistiques et également les possibilités de l'application sur le terrain : la politique et la planification linguistiques. La sociolinguistique, autrement dit la sociologie du langage, a toujours eu un statut ambigu au sein des sciences. Etant donné que la langue est en premier lieu un fait social, on pourrait comprendre la linguistique comme l'un des domaines de la sociolinguistique (Calvet 1993 : 123-124). Cela n'est pas vraiment d'usage de nos jours, sauf la conception nord-américaine de l'anthropologie culturelle, qui englobe la linguistique comme l'une de ses composantes (Soukup 1994). Thierry Bulot souligne que l'un des facteurs de différenciation entre linguistique et sociolinguistique est son positionnement en tant que science sociale de celle-ci : son utilité sociale et l'engagement du chercheur dans une lutte contre les inégalités sociales, notamment contre l'exclusion minoritaire (Bulot - Blanchet 2011 : Module 2)¹.

La sociolinguistique est une science inter et transdisciplinaire par excellence. Ses racines se trouvent notamment dans la linguistique, la sociologie, l'ethnologie/anthropologie culturelle. Il y a pourtant d'autres disciplines, qui ont contribué d'une façon plus ou moins intense, telle que la psychologie, le droit et la politologie, l'histoire, les sciences de l'éducation, la sémiotique, la géographie ou l'économie (Blanchet 2012 : 85).

¹ Sur l'implication du chercheur et l'éthique de recherche en sociolinguistique voir aussi Blanchet 2012.

Nous nous basons sur le courant francophone actuel, développé notamment par Philippe Blanchet, de « l'ethno-sociolinguistique de complexité » (Blanchet 2012).²

Ce travail se fonde sur quelques concepts sociolinguistiques relevant notamment des domaines du contact des langues et des attitudes linguistiques, expliqués ci-dessous.

2.1.1 Langue et variation

Il sera utile pour nous d'essayer de définir les termes de **langue** et **dialecte** (ou **variété** au sens général), puisque, comme nous allons le voir plus tard dans le texte, cette question est toujours d'actualité en Bretagne. Pourtant, il n'y a pas de définition communément acceptée sur ce qui différencie la langue d'une variété (Kremnitz 2013b : 95, voir également Tillinger 2013). Dans ce sous-chapitre, nous voulons donc apporter plusieurs points de vue pour illustrer cette complexité.

Il faut également mentionner que la définition de la langue est un point de tension justement entre les partisans de la linguistique structurale et les sociolinguistes. Le premier groupe la voit comme un système abstrait de signes, tandis que l'autre met l'accent sur la variabilité, la communication et le contexte (Blanchet 2012 : 125).

Les définitions classiques décrivent la langue comme un système qui fonctionne comme outil de communication dans une communauté. Selon l'encyclopédie Larousse, la langue est un « *système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux* ». ³

Comme le note Henri Boyer, « *la dénomination des langues interpelle le sociolinguiste car elle est affaire des représentations sociolinguistiques et porteuse d'enjeux concernant le statut des langues au sein des sociétés.* » (Boyer 2008 : 31). Il ajoute qu'il y a souvent un désaccord sur la question du statut de langue ou de sa variante entre les différents acteurs qui s'expriment sur le sujet (les usagers « ordinaires » ; les gestionnaires des langues comme des académiciens et tous types de décideurs au plan régional ou national ; les militants et les linguistes) (Boyer 2008 : 31).

Le problème véhiculé par la dénomination de langue consiste d'un côté en « *l'opposition à une dénomination légitime* » (l'auteur cite le discours sur les dénominations des variantes du catalan de valencià ou llengo balear) ou de représentations négatives qu'elles peuvent véhiculer (Boyer 2008 : 32).

² Voir le chapitre 3.

³ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/nation/53859> [consulté le 10/11/2016].

La définition sociolinguistique de la langue, présentée par Thierry Bulot, repose sur trois piliers :

- La langue comme un fait social. Thierry Bulot souligne dans ce sens que « *une langue n'existe que parce que les locuteurs intériorisent son existence via des/leurs pratiques linguistiques tant représentées qu'effectives ; effectivement, deux systèmes linguistiques identiques sont des langues différentes si leurs locuteurs respectifs les construisent ainsi.* » Thierry Bulot ajoute que « *les langues sont construites distinctes pour assurer, en toute hétéronomie, la part identitaire de chaque communauté sociale qui à la fois se l'approprie et la produit.* »
- L'hétérogénéité et la diversité de la langue.
- Le fait que la langue soit constituée « *par et pour un système d'interactions entre des locuteurs sur une aire territorialisée, c'est-à-dire un espace de légitimité sociale que les mêmes locuteurs construisent comme étant celui d'une légitimité d'usage linguistique.* » (Bulot – Blanchet 2011 : Module 1).

Philippe Blanchet, dans le même courant, décrit la langue comme « *un système auto-éco-exo-régulé de signes verbaux qui émerge des pratiques humaines de communication* » (Blanchet 2012 : 125). Il ajoute que « *l'émergence à partir des pratiques, du contexte, de l'environnement (éco-régulation), doit s'entendre comme un processus permanent, dialogique, récursif et hologrammique : la langue est dans la communication qui est dans la langue [...]. Il y a une interaction constante et constitutive entre langue et pratiques ethno-socio-communicationnelles. Il nous faut donc examiner les relations qui existent entre la/une langue et ces pratiques, c'est-à-dire principalement entre langue et variabilité/normativité, langue et culture, langue et identité [...].* » (idem : 125-126). Il décrit également la langue comme « *un système ouvert et pluriel de signes verbaux à double organisation,⁴ qui constitue vraisemblablement le langage au potentiel le plus riche utilisé par les humains* » (idem : 126-127). Il définit la langue donc comme une sous-catégorie du langage, qui est défini comme « *tout système de signes [...] impliqués dans des échanges communicationnelles* » (ibid). La langue est donc ensuite combinée avec d'autres langages, comme les langages non-verbaux : mimo-posturo-gestuels, rituels culturels etc. (idem : 127). L'auteur conclut que « *le cœur de la langue, c'est sa variabilité, son hétérogénéité, son caractère chaotique (c'est-à-dire du chaos*

⁴ Reprise actualisée de la double articulation de Martinet.

fonctionnel). [...] *Tout est fait pour que [les langues] soient variées : de l'arbitraire du signe à la capacité humaine d'en pratiquer la diversité.* » (idem : 127).

Toujours selon Blanchet, une langue peut être définie comme une « *variété ethno-sociolinguistique, elle-même constituée de variétés et variations [...].* » (Blanchet 2012 : 126). Ce fait ouvre la discussion : où se trouve la frontière entre une langue et un dialecte ? Lui-même répond : « *Les critères de distinction d'une langue par rapport à une autre langue sont donc ceux de l'identification de variété : ils ne se limitent ni aux caractéristiques "internes" toujours plurielles, ni – a fortiori – à une norme prescriptive référentielle, mais incluent les espaces de pratiques et leurs dimensions ethno-socioculturelles, la perception subjective de ces espaces et de leurs frontières symboliques floues et poreuses par les locuteurs.* » (idem : 126-127). Il ne fait pas seulement distinction entre langue et dialecte, mais entre toutes les autres variétés, nommés « *lectes* » : ethnolecte, régiolecte, interlecte, sociolecte, technoclecte, basilecte, idiolecte, etc. Selon lui, une langue peut donc être nommée un « *polylecte* ». Les variétés qui sont produites par des locuteurs dans des actes de paroles (événements de communication en contexte) sont par conséquent des processus complexes (idem : 127).

Georg Kremnitz fait dans son article une synthèse des critères traditionnellement avancés pour tracer la frontière entre langue et variété. Il s'agit de la codification, de la présence d'un système d'écriture et de la question de l'intercompréhension. Dans ce sens, selon André Martinet, nous pouvons parler de langue à part « *lorsqu'on ne se comprend plus* » (Calvet 1993 : .85). Selon Kremnitz, le critère classique est un dépassement d'« *un certain seuil de différences* », notamment au niveau morphosyntaxique, phonétique et phonologique. En ce qui concerne le lexique, c'est surtout la formation de mots qui est observée. Mais – où se trouve la frontière ? Qui fixe cette limite ? Il conclut que tous ces critères sont insuffisants. D'après lui, ils ont « *une acceptation sociale très large, mais sont à peu près inutilisables dans des contextes scientifiques* » (Kremnitz 2013b : 95). Certaines avancées ont été faites dans ce champ avec le développement de la dialectométrie, basée sur le traitement automatique des données. La prise en compte des critères de linguistique interne fonctionne bien en ce qui concerne des langues suffisamment éloignées. Le problème apparaît quand les distances sont moins nettes, comme par exemple entre le français et les langues d'oïl. Selon lui, encore une fois, la solution se trouve dans une définition sociolinguistique, basée sur les représentations : « *les locuteurs savent ce qu'ils parlent et ont un pouvoir de nomination* » (idem : 97). Kremnitz ajoute que même si la question semble appartenir à une sphère purement théorique, elle est d'une importance considérable pour les langues en question :

« Sur le plan pratique, il importe qu'une langue soit (ou non) considérée comme telle, car cela influe beaucoup sur tous les efforts d'élaboration dont elle peut être l'objet. Une société moderne n'investit pas (beaucoup) dans les variétés, par contre elle le fait dès qu'elle est convaincue du fait qu'il s'agit d'une langue, car pour le fonctionnement d'une société moderne, un outil linguistique élaboré [...] est indispensable. » (idem : 99). Ce ne sont finalement pas les sciences de langage, mais les instances politiques qui décident sur l'appartenance à l'une ou l'autre sphère – et ces décisions ont des « conséquences considérables pour les langues en question » (ibid).

En ce qui concerne cette question, il est utile de mentionner les concepts de *abstandtsprachen* et *ausbausprachen*, développés par Heinz Kloss. Le premier, en français « langues par écart » représente des langues qui sont définies par leurs différences linguistiques. Le second, « langues par élaboration », sont celles qui sont le produit de la volonté de leurs locuteurs de se différencier des langues voisines (Kremnitz 2013b : 99). La volonté des locuteurs ou des linguistes ? Les situations sont diverses. L'exemple le plus intéressant dans ce cas est celui du francoprovençal – langue qui était définie par le linguiste italien Graziadio Isaia Ascoli dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Il s'était basé sur les différences linguistiques entre les différents groupes de langues romanes. Pourtant, cette langue ne faisait jamais l'objet de revendications de la part de ses locuteurs, qui ne la différenciaient pas du français. La langue est également beaucoup plus facilement identifiée dès qu'elle représentait une langue de pouvoir dans le passé. Or, le francoprovençal ne l'a jamais été, la langue de l'écriture étant toujours le français dans cette zone (Kremnitz 2013b : 100). Chez les langues d'oïl, les constats sont à peu près similaires.

Nous pouvons résumer les approches citées ci-dessus par une définition proposée par Nathalie Tréhel-Tas dans son ouvrage sur le gallo : « On peut décrire la langue comme étant un système de signes verbaux propres à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer entre eux. La langue se définit à partir de la capacité qu'a un ensemble d'individus à se comprendre. Chaque langue offre ses propres schémas, elle implique des références, des normes, une culture spécifique, un fonctionnement de pensée que se partagent les personnes qui la parlent. Une langue déterminée s'impose à un groupe. Dans un sens plus spécial, on appelle langue, par opposition à dialecte, un idiome nettement différencié et tel que les sujets parlants d'un autre groupe ne comprennent pas sans apprentissage. Plus qu'une communauté linguistique, la langue définit donc une communauté sociale et culturelle. » (Tréhel-Tas 2007 : 30).

Selon la même auteure, la classification est également d'ordre socio-politique, notamment dans le cas français : « le terme *langue* est alors réservé au système national officiel, celui de *dialecte* à des variétés locales tandis que *patois* désigne avec une connotation péjorative des prétendues "déformations grossières" de la langue. » (idem : 36).⁵

Dans le débat en question, il est utile de citer également le point de vue de Jean-Michel Eloy, qui écrit également sur les langues d'oïl. Cette fois, il réfute la nécessité d'une langue d'être standardisée pour pouvoir jouir de statut de « langue ». Selon lui, il y a d'autres critères, plus importants : « pour nous "langue" n'équivaut pas à "langue standardisée" - malgré le rôle important des standards dans les processus visés [...] "langue" désigne, non seulement le "système linguistique" en tant qu'il est caractérisable et isolable, mais aussi les pratiques de cohérence de groupes - que Le Page et Tabouret-Keller (1985) désignent par "focalisation", et tout ce qui fait de la langue une institution : discours sur la langue, y compris grammatisation, référence à un corpus littéraire, et enfin mesures politiques. » (Eloy 2004).

2.1.1.1 Variation géographique et ses dénominations

En ce qui concerne les dénominations, Henri Boyer distingue trois catégorisations, basées sur des représentations :

- l'appellation **glossonymique** (par exemple le français ou le tchèque)
- l'appellation **métalangagière**, tendant à une certaine objectivité (langue, dialecte, idiome,...)
- l'appellation **épilangagière**, qui « concerne un fait de langage/de langue frappé en règle générale de non-conformité normative : jargon, patois, petit-nègre, charabia, baragouin,... » (Boyer 2008 : 33)

Nous distinguons plusieurs termes qui désignent une variante géographique : la plus neutre est le dialecte déjà évoqué, mais comme nous allons voir dans la description de l'évolution d'attitudes envers les langues de Bretagne, le terme péjoratif de **patois** est à mentionner et éclairer. Selon Larousse, il s'agit d'un « système linguistique essentiellement oral, utilisé sur une aire réduite et dans une communauté déterminée (généralement rurale), et perçu par ses utilisateurs comme inférieur à la langue officielle ».⁶

⁵ C'est l'auteur qui souligne, comme dans tous les cas qui suivent.

⁶ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patois/58677?q=patois#58318> [consulté le 10/11/2016]

Dans son usage historique, ce terme signifiait un parler local, rural, différent de la norme légitime, éventuellement aussi la langue des étrangers qu'on ne comprenait pas. A partir de la fin du 17^e et notamment au 18^e siècle, ce terme a subi un transfert suite auquel il est connoté péjorativement. Ce passage était une conséquence de la politique de l'unilinguisme mise en place à cette époque (Boyer 2008 : 34). Cette dénomination persiste jusqu'à nos jours. Henri Boyer l'atteste sur le terrain occitan (Boyer 2013b), nous le constatons en Bretagne. Il faut néanmoins ajouter que l'aspect péjoratif ne doit pas être exclusif. Pour les locuteurs, la définition de « patois » peut être dotée également de valeurs positives.

Anne-Marie Pelhate résume bien la différence entre langue et patois dans son ouvrage sur le gallo : « [...] le mot "patois", même s'il est utilisé beaucoup plus fréquemment et sans forcément la connotation négative [évoquée dans les définitions lexicographiques], n'est pas une définition linguistique mais plutôt un jugement de valeur. » (Pelhate 2001 : 11). Elle ajoute que dans d'autres langues, il n'y a pas d'équivalent à ce terme, utilisé dans la mesure du patois en français.

2.1.1.2 Langue-culture

Dans ce texte, nous utilisons le terme de langue-culture, qui met en avant la dimension sociale de la langue, le fait que la langue est toujours liée au contexte socio-culturel du groupe qui l'utilise ou l'associe à son identité.

Selon Philippe Blanchet, « [La langue] est une analyse spécifique de la réalité qui fait l'objet de la communication [...]. La langue est dans la culture qui est dans la langue. La vision ou version du monde, le découpage et l'organisation signifiants de l'univers par l'individu et par le groupe, sont en partie organisés par la langue [...]. » (Blanchet 2012 : 129. Voir également Sapir 1921 et le débat sur ce sujet in Fishman 1994). Il développe que « la réalité perçue est une représentation mentale construite, construction dans laquelle la langue [...] a un rôle conceptuel éminent, mais non exclusif, à jouer. » (ibid).

Pour ces raisons, chaque effort de revitalisation linguistique touche également la culture et la société données et est ancré dans des changements socio-culturels, voire politiques et idéologiques, plus larges.

2.1.2 Attitudes et représentations linguistiques

Les comportements et attitudes linguistiques sont des éléments importants qui soulignent la dimension sociale de la langue (Calvet 1993 : 42).

Les attitudes et les représentations sont deux concepts qui émanent de la psychologie sociale. Selon la définition sociolinguistique, il s'agit de la « *manière dont les sujets évaluent soit des langues, des variétés ou des variables linguistiques, soit, plus souvent, des locuteurs s'exprimant dans des langues ou des variétés particulières.* » (Moreau 1997, citée par Blanchet 2012 : 169).

Ces deux termes, presque synonymes, remplacent la notion de la conscience linguistique, utilisée dans les années 1990 (Blanchet 2012 : 169). Aujourd'hui, celui de **représentations** est plus fréquent. Philippe Blanchet le définit comme « *la façon dont les acteurs sociaux perçoivent les pratiques linguistiques, les catégorisent, leur attribuent des valeurs et des significations, les intriquent dans l'ensemble des processus sociaux, les y construisent et les utilisent.* » (idem : 165). Les représentations peuvent être explicites ou implicites. Selon Blanchet, elles ne représentent pas deux extrémités, mais un continuum, tout comme les discours épilinguistiques (« *qui rend compte implicitement, dans les comportements langagiers, des représentations sociolinguistiques* ») et métalinguistiques (« *qui expose explicitement une réflexion sur les phénomènes linguistiques* »). Il faut ajouter qu'aucun de ces discours n'est attribué exclusivement aux locuteurs/informateurs ou aux chercheurs (Blanchet 2012 : 169).

Ce domaine est étudié à partir des années 60, notamment par la méthodologie du locuteur masqué, développée dans la psychologie sociale et mise en pratique dans le domaine linguistique par Wallace Lambert. Ses recherches ont prouvé que lorsqu'on évalue un discours parlé (au niveau des éléments de caractère personnel, comme la sympathie, etc.), on est davantage influencé par la langue que par le locuteur même (Calvet 1993 : 43). Des recherches de Peter Trudgill ont montré que les attitudes diffèrent souvent selon le sexe, ce qui a été constaté également par Pierre Bourdieu, qui écrit dans son œuvre *Ce que parler veut dire* : « [...] *les femmes soient plus promptes à adopter la langue légitime (ou la prononciation légitime) : du fait qu'elles sont vouées à la docilité à l'égard des usages dominants [...] et par la logique du mariage, qui est pour elles la voie principale, sinon exclusive, de l'ascension sociale [...] elles sont prédisposées à accepter, et d'abord à l'Ecole, les nouvelles exigences du marché des biens symboliques* » (Bourdieu 1982 : 35). Après avoir examiné la situation des langues de Bretagne, on ne peut qu'être d'accord avec ce constat.⁷ Reste à se poser la question de ce qu'il en est de ces tendances à l'heure actuelle avec l'émancipation de plus en plus forte des femmes.

⁷ Pourtant, dans le cas breton, ces tendances sont plutôt expliquées par la raison de « mode ».

Dans les attitudes linguistiques, les éléments mis en valeur dépendent toujours du contexte social. On peut par exemple juger certaine forme comme dévalorisée puisque « trop paysanne » dans un contexte, mais dans un autre, les variantes locales peuvent être avancées comme « authentiques », en opposition avec la variante parlée en ville (Calvet 1993 : 50). C'est une tendance qui est classique dans les cas des langues minoritaires en voie de revitalisation et que nous allons retrouver également dans les attitudes envers les langues de Bretagne.

A l'heure actuelle, ce champ d'étude a une importance de plus en plus forte dans les recherches sociolinguistes. Pourtant, Philippe Blanchet souligne quelques obstacles que ce concept rencontre : sa « vulgarité », son caractère trop « ordinaire » et « irrationnel », ses problèmes de définition mal construite et finalement la difficulté à atteindre leur réelle signification – « *puisque'on ne peut se fonder que sur les "attitudes" (c'est-à-dire des évaluations), les discours, voire des comportements, tous peu fiables, des acteurs sociaux.* » (Blanchet 2012 : 166). De nombreux chercheurs ont réagi en travaillant ce champ en profondeur : « *En distinguant de façons diverses discours épilinguistiques, discours métalinguistiques, attitudes, représentations stables et labiles, et en mettant en œuvre des appareillages méthodologiques et analytiques très élaborés afin de vérifier la validité du déclaratif et du comportemental (test à locuteur masqué, etc.)* » (idem : 166). Blanchet propose de « radicaliser » le concept de représentations en le plaçant en premier lieu dans les recherches ethno-sociolinguistes. Il l'explique, appuyé sur le constructivisme, par le fait que les représentations mentales, « *individuellement construites et aussi socialement diffusées/partagées/inculquées, sont [...] la principale modalité sociocognitive de connaissance chez l'humain (voire celle qui est à la base des autres.* » Ainsi, les représentations « *sont des connaissances* » (idem : 167). Dans ce sens, Didier de Robillard parle de la recherche comme celle qui « *traduit des interprétations (celles des témoins) sous la forme d'une autre interprétation (celle du chercheur) [...]* » (cité par Blanchet 2012 : 167). Il s'agit de la recherche qui : « *[...] propose [...] une lisibilité des phénomènes sociaux (aux autres), lisibilité qu'une expérience empirique quotidienne trop limitée et non conscientisée ne permet pas de construire aussi efficacement.* » (ibid). Selon la pensée constructiviste, « *tout est représentations* ». De cette manière, les pratiques sont une constituante des représentations. Blanchet explique : « *Ce dont le chercheur rend compte en termes de pratiques, c'est la représentation qu'il s'est lui-même construite des représentations qu'il a suscitées et/ou qui lui ont été communiquées selon les modalités de sa recherche, en quelque*

sorte de la représentation au carré mais selon deux types partiellement distincts de connaissance : une (méta-) représentation scientifique de représentations ordinaires. » (Blanchet 2012 : 168).

Pour souligner l'importance de la prise de conscience des représentations dans la recherche linguistique, il mentionne : « [...] *C'est bien pour cela qu'on étudie des "ethnobotaniques", des "ethnomédecines", des "ethnopsychiatries", tout comme des ethnosociolinguistes étudient des "ethnosociolangues". Si nous voulons comprendre la vie sociolinguistique des humains, il faut bien la voir dans leur environnement, avec leurs yeux, et non dans un environnement différent "révélé/imposé" par le chercheur, soit – pire – hors de tout environnement, c'est-à-dire dans l'environnement artificiel d'un laboratoire. »* (Blanchet 2012 : 165). Nous nous appuyons sur cette idée dans la construction du présent travail.

Blanchet note que l'individuation des langues et de leurs variétés a également des conséquences considérables dans l'efficacité de la politique linguistique ou en didactique des langues (ibid).

Il est important de savoir que les attitudes sont à la fois en constante dynamique, mais les changements se font d'une manière assez lente, puisque l'on a tendance à les garder. La complexité de ce concept est due à son individuation forte. De ce point de vue, un certain contexte peut provoquer différents changements d'attitudes : une politique linguistique répressive peut p. ex. renforcer les attitudes positives envers la langue minorée dans un groupe, et tourner en attitudes négatives dans un autre (Lasagabaster 2006).

Les représentations sont également importantes par le fait qu'il s'agit de « *ce qui va permettre la construction d'une réalité* » (Tréhel-Tas 2007 : 32). Le fait qui est bien connu de la psychologie (l'intériorisation des caractéristiques attribuées par les autres, qui déclenche un comportement qui leur correspond) s'applique ici également aux langues. Nous allons le voir plus loin, dans le contexte du gallo.

Le domaine des représentations englobe également **des préjugés** et **des stéréotypes** qui marquent les comportements par rapport à sa propre langue ou à la langue d'autrui. Ils peuvent concerner des langues différentes tout comme des variantes d'une même langue. Dans ce cas, nous pouvons citer par exemple la distinction déjà évoquée entre langue, dialecte et patois, qui, dans leur vision stéréotypée, sont respectivement liés à des communautés « *civilisée et sauvage* ». (Calvet 1993 : 44). Outre les stéréotypes péjoratifs, il y a également ceux de « *bon usage* » ou de « *belle langue* ». Les répercussions sur l'usage arrivent dès que

l'on juge sa propre langue : soit on la valorise, soit on essaie de la modifier pour se rapprocher de la variante prestigieuse (idem : 45). Il faut souligner que, comme nous allons le voir dans les exemples bretons, c'est souvent le regard extérieur qui déclenche son propre jugement. C'est à travers l'intériorisation de la dévalorisation de sa propre langue que se mettent en place des changements dans son usage. Nous allons également voir que de nos jours encore, de nombreux préjugés et stéréotypes existent sur les deux langues régionales de Bretagne, et freinent le développement de leur usage.

La **sécurité linguistique** désigne la situation où les locuteurs considèrent leurs productions comme la norme et ne ressentent pas le besoin de remettre en question leur façon de parler. Par contre, dès qu'ils doutent de sa convenance et ressentent le besoin d'en pratiquer un autre, plus prestigieux (qu'ils ne maîtrisent souvent pas parfaitement), on parle de **l'insécurité linguistique** (Calvet 1993 : 47).

2.1.3 Changement linguistique

Les attitudes linguistiques peuvent être des faits individuels ou sociaux. Dans le second cas, les attitudes peuvent jouer un rôle de déclencheur des changements linguistiques. Ils représentent ainsi un facteur important du processus de l'évolution de la langue et de ses usages. William Labov parle des phases du changement qui s'effectue en trois étapes : l'existence d'une variation parmi d'autres, sa propagation dans un groupe social, et enfin son acceptation. Il s'agit dans ce cas du changement au niveau de la forme de la langue.

Il existe plusieurs facteurs qui influencent l'évolution linguistique. A côté des attitudes déjà mentionnées, ce sont les structures internes des langues, les contacts avec d'autres langues, mais aussi la politique et la planification linguistique (Calvet 1993 : 112). Il serait utile d'évoquer ici la notion de la **co-variance**. Il s'agit du fait que « *les changements linguistiques (dans les pratiques des locuteurs) sont dialectiquement liés aux changements sociaux* » (Bulut – Blanchet 2011 : Module 2, chapitre 2).

2.1.4 Contact de langues

Dans notre société plurielle, le contact des cultures et des langues est une réalité quotidienne. Les conséquences de ces contacts dépendent toujours du contexte, de la situation, de la durée et de l'ampleur du contact et du nombre de personnes touchées. De toute façon, cette rencontre interculturelle est « *toujours une rencontre entre des personnes [et] produit chez l'individu des interférences, un métissage, à des degrés divers, entre les polarités culturelles en présence.* » Selon la situation donnée, il peut s'agir soit du syncrétisme,

« *construction d'une culture mixte, interférentielle, métisse* », soit de la coupure, « *dissimulation relative de l'une ou plusieurs des appartenances culturelles* » (Blanchet 2012 : 135).

2.1.4.1 Plurilinguisme

Le plurilinguisme est, avec le contexte multiculturel, une des caractéristiques de notre époque. Mais pas seulement. Aujourd'hui, dans le monde occidental, il est connoté notamment avec l'immigration. Néanmoins, il est clair que la pluralité des langues et des cultures au sein des Etats existe depuis leur fondation. Il suffit d'imaginer qu'il y a environ 200 Etats dans le monde entier, et environ 7000 langues.⁸ Nous allons voir dans le chapitre 4 que la France, contrairement à son attitude traditionnellement centralisatrice et « monolingue », est un pays très riche au niveau du plurilinguisme, qu'il soit autochtone ou issu de l'immigration. Aujourd'hui, au niveau européen, le plurilinguisme est compris et développé surtout comme individuel – dans le cadre de l'éducation envers la tolérance et de la maîtrise de plusieurs langues. Selon Romain Colonna, l'aspect communautaire du plurilinguisme est dans ce cas plutôt mis à part (Colonna 2013 : 145). Il parle également d'un certain « *plurilinguisme consensuel* », ce qui signifie une approche de valorisation théorique de toutes les langues au même niveau. Dans un document de Conseil de l'Europe, nous pouvons lire dans ce sens que « *L'Europe est un continent multilingue et toutes ses langues ont la même valeur en tant que moyens de communication et d'expression d'une identité.* » (Colonna 2013 : 146). Contrairement à cela, la sociolinguistique déclare qu'il faut considérer a priori chaque situation plurilingue comme présentant la polarité majoritaire-minoritaire (Blanchet 2005) et comme un possible terrain de conflit des langues (Boyer 1997).

2.1.4.2 Conséquences du contact des langues

Le domaine du contact des langues, outre le conflit linguistique, étudié plus loin (voir 2.2.3), englobe les problématiques comme les emprunts et interférences, les langues véhiculaires et vernaculaires, les langues approximatives et créoles. La ville, comme un terrain de contact fréquent de langues, est l'objet de la sociolinguistique urbaine.

On étudie également le fait de la présence des deux langues dans le cadre d'un discours. Si la variation se produit dans le cadre d'une phrase, il s'agit de **mélange des langues** (ou bien métissage linguistique), si chaque phrase est prononcée dans une langue, on parle d'**alternance codique** (Calvet 1993 : 17-39). Ces phénomènes, étudiés notamment par

⁸ <https://www.ethnologue.com/guides/how-many-languages> [consulté le 29/04/2017].

Gumperz, « relèvent des contraintes contextuelles ou des stratégies interpersonnelles, qu'elles soient conversationnelles ou situationnelles [...] » (Blanchet 2012 : 151). Ces façons de parler sont une des possibilités des stratégies linguistiques, et sont motivées par différentes raisons : p. ex. la recherche d'un code entre deux personnes parlant des langues différentes, des allusions marquées par la moquerie, ou, comme dans la situation bretonne, un souvenir qui est tellement ancré que la langue apparaît dans le cadre du discours francophone d'une manière quasi inconsciente (Calvet 1993 : 29).

2.1.4.3 Diglossie et bilinguisme

La **diglossie** est un phénomène de coexistence de plusieurs langues au sein d'une communauté.⁹ A la différence du bilinguisme, qui est un fait individuel, il s'agit d'un phénomène social. Il a été analysé par Charles Ferguson, qui a distingué les deux formes linguistiques, dorénavant appelées **variété haute** et **variété basse**, et qui a souligné les caractéristiques de cette situation : répartition fonctionnelle des usages des deux variétés, prestige social, littérature reconnue et standardisation de la variété haute, l'opposition de l'acquisition naturelle et scolaire pour la variante basse et haute, et des divergences grammaticales, lexicales et syntaxiques entre les deux. Ferguson avait au départ présumé la stabilité de cette situation, ce qui a été critiqué et ensuite revisité par lui-même. On constate aujourd'hui que les situations de diglossie peuvent évoluer. Dans de nombreux cas, la variété basse devient variété haute et la variété haute langue morte - comme les langues romanes et le latin (Calvet 1993 : 35 – 38). Joshua Fishman a approfondi cette problématique en la comparant et en la combinant avec le bilinguisme, fait individuel.

La diglossie peut apparaître entre une langue et son dialecte ou entre deux langues différentes (Manzano 2003). Marçais, cité dans Ottavi, distingue la diglossie **endogène** de la diglossie **exogène**. La dernière étant relative à « *la confrontation de la langue autochtone avec celle du pouvoir extérieur, à travers la relation de sujétion coloniale* », à la différence de la diglossie endogène. Celle-ci représentait l'objet de la première étude de ce phénomène, à la fin du 19^e siècle, dans les recherches de Jean Psichari sur les deux variantes du grec (Ottavi 2011).

Comme nous l'avons déjà évoqué, le **bilinguisme** diffère de la diglossie en étant un fait individuel. Il existe plusieurs possibilités pour définir un bilingue : la première, développée

⁹Habituellement, il s'agit de deux langues, mais elles peuvent être plusieurs. Philippe Blanchet parle dans ce sens de « triglossie/trilinguisme, polyglossie/polylinguisme » possibles (Blanchet 2012 : 149). A ce sujet, voir également les numéros spécialisés de *Langages*, n°61, 1981 et *La Linguistique*, n° 18/1, 1982.

par Bloomfield, mentionne la « *compétence de locuteur natif dans les deux langues impliquées* ». Selon Tim Mac Namara, par contre, il suffit que « *l'individu bilingue possède une compétence basique dans l'un des quatre domaines de compétence suivants : comprendre, parler, lire ou écrire* ». Pour David Crystal, par contre, ce phénomène « *ne couvre pas les personnes faisant un usage irrégulier d'une langue ou d'une autre langue, ni ceux qui n'ont pas utilisé la langue du tout pendant de nombreuses années.* » (Ottavi 2011).

2.1.4.4 Conflit linguistique

Malgré les tendances des débuts des études de la diglossie, on constate aujourd'hui que cette situation peut déclencher plusieurs cas de conflits linguistiques. Comme le souligne Francis Manzano, la thématique de la diglossie, des contacts et conflits linguistiques a beaucoup marqué la sociolinguistique française (Manzano 2003). Le contact linguistique vu comme le terrain de conflit linguistique a été étudié notamment par la sociolinguistique catalane et occitane (Djordjević Léonard 2013 : 50).

Le conflit linguistique est défini ainsi par Georges Kremnitz : « *le concept de conflit linguistique serait applicable chaque fois que deux groupes linguistiquement différenciés cohabitent dans une même organisation étatique, dès que l'un des deux a sur l'autre un avantage, en droit ou en fait* » (Kremnitz 1981 : 66).

Philippe Blanchet cite des « *rapports conflictuels de domination, d'hégémonie, de prestige ou d'exclusion [...]* » qui « *mettent en œuvre une glottophobie (hostilité et discrimination à l'encontre de personnes sur la base de leurs pratiques linguistiques) d'autant plus puissante que largement tolérée et donc inaperçue dans la plupart des sociétés [...]* » (Blanchet 2012 : 150).

2.1.5 Communauté linguistique

Il serait utile de mentionner également les termes de **la communauté linguistique** et **sociale**. Traditionnellement, il était d'usage de définir la communauté sur les principes linguistiques : une langue, une norme ou des attitudes communes (voir par exemple les définitions de Léonard Bloomfield, André Martinet ou William Labov, in Calvet 1993 : 81-82). Pourtant, on s'aperçoit, notamment dans notre société plurilingue, qu'il est beaucoup plus propice de définir le groupe par ses caractéristiques sociales. Nous pouvons ainsi parler d'une communauté sociale, qui peut être très facilement composée par des individus utilisant des langues différentes (Calvet 1993 : 82 – 84). Il reste à ajouter que ces langues vont certainement avoir des significations pour les sentiments d'appartenance et de création

d'identités, et pourront éventuellement être facteurs de construction de sous-groupes linguistiques. Philippe Blanchet note que « *les critères d'identification sont à la fois "linguistiques" et "ethnosociologiques", l'homogénéité s'y négocie avec l'hétérogénéité. Le concept de communauté signifie "avoir quelque chose en commun" mais pas tout en commun. Selon le point de vue et les critères adoptés, cette communauté pourra avoir un fondement plutôt territorial, politique, socio-économique, linguistique, etc., les paramètres pouvant s'additionner et se relativiser.* » (Blanchet 2012 : 138). Selon Louis-Jean Calvet, on parle donc de la « *communauté sociale sous son aspect linguistique* » (Calvet 1993 : 85). Blanchet conclut : « *La communauté ethno-sociolinguistique reste une ponctuation du continuum des locuteurs, fonctionnelle parce que produite, ressentie et intégrée dans les pratiques et les représentations des locuteurs, acceptable pour autant qu'on garde à l'esprit sa relativité, son caractère subjectif, les variations qui existent en son sein et les relations dialogiques d'interactions et d'englobements complexes entre diverses communautés, via des appartenances et changements multiples des acteurs sociaux.* » (Blanchet 2012 : 138). C'est dans ce sens que nous comprenons le groupe régional breton et axons notre recherche.

2.1.6 Approches et méthodes sociolinguistiques

En sociolinguistique, deux approches principales sont distinguées : **microsociolinguistique** et **macrosociolinguistique**, selon l'attention portée soit au détail, soit aux ensembles. Bien entendu, tout dépend de l'étendue du phénomène étudié et les deux aspects sont en fin de compte complémentaires (Calvet 1993 : 87). Pour cette raison, nous travaillons dans cette étude avec les deux approches : le thème choisi de la situation sociolinguistique en Bretagne est d'une telle largeur qu'il révèle de l'approche macro, mais dans la recherche de terrain, nous utilisons notamment l'approche microsociolinguistique dans l'attention portée aux individualités.

Les méthodes sociolinguistiques se divisent également d'autres manières. Par exemple Humberto Morales Lopez distingue les recherches qui « *décrivent les aspects linguistiques de la société* » de celles qui « *étudient les phénomènes linguistiques en relation avec certaines variables sociales* ». En d'autres mots, dans le premier cas, on examine la société, et dans le second, la langue (Calvet 1993 : 103). Notre étude est ancrée dans le premier courant.

Selon Louis-Jean Calvet, les distinctions mentionnées n'ont pas de pertinence théorique. Leur importance est d'ordre méthodologique (idem : 104).

Pour l'étude de notre problématique, nous nous sommes décidés à nous positionner dans l'approche de **l'ethno-sociolinguistique de complexité**, développée notamment par les chercheurs de l'université Rennes 2, Philippe Blanchet et Thierry Bulot. Cette approche met l'accent sur la complexité des phénomènes sociolinguistiques, sur l'ancrage dans le contexte et sur la méthodologie qualitative. Notre étude est proche également de la **sociolinguistique** et la **glottopolitique contrastive**, qui visent à analyser et comparer plusieurs situations de domination/revitalisation linguistiques, pour en tirer des conclusions qui pourront être exploitées sur le terrain par la mise en place de recommandations concrètes pour le renforcement des langues-cultures minorisées (voir par exemple Djordjévić Léonard 2013).

2.1.7 Glottopolitique

Comme le souligne Thierry Bulot, une des caractéristiques principales qui différencie la sociolinguistique de la linguistique est son utilité directe pour le terrain, pour les humains concernés par certaines inégalités sociales, analysées par cette discipline avec l'objectif de pouvoir servir de base pour l'amélioration du problème. Il parle de la notion d'engagement du sociolinguiste et appelle son activité comme « *mission sociale* » (Bulot – Blanchet 2013 : Module 2, chapitre 2.1). L'utilité et l'application pratique de la sociolinguistique se montrent dans le domaine de **glottopolitique**.¹⁰ Il s'agit du fait d'intervenir sur les langues, que ce soit sur leur statut ou sur leur corpus (Bulot - Blanchet 2013 : Module 4, chapitre 2). La **politique linguistique** représente la première phase des choix des axes de l'action souhaitée (les idées, le discours). On appelle ensuite la **planification linguistique** la mise en pratique de la politique élaborée. La politique linguistique peut être effectuée par tous les groupes sociaux. Par contre, la planification est réalisée seulement par l'Etat (Calvet 1993 : 110). En d'autres termes, on parle de la **gestion des problèmes linguistiques « in vivo »** (par la population elle-même, dans le cas du contact des langues p. ex. par la création des langues approximatives ou par des stratégies linguistiques) et « **in vitro** », par des spécialistes (linguistes et politiques), ce qui serait synonyme des termes aménagement linguistique ou glottopolitique (Bulot - Blanchet 2013 : Module 4, chapitre 2.1).

Les stades de la planification « in vitro » sont l'analyse de la situation, la formulation d'hypothèses sur l'avenir et les propositions de solutions aux problèmes. Ils sont suivis par des analyses de ces études, les choix faits par les hommes politiques, et finalement leur mise en application.

¹⁰ En d'autres mots aménagement linguistique.

Selon Philippe Blanchet, la glottopolitique, terme aujourd'hui prévalant, élaboré par Louis Guespin en 1985, englobe tout ce qui concerne la « *gestion des pratiques langagières* » (Guespin 1985 : 23, cité par Blanchet 2012 : 156). Elle comporte ainsi les aspects micro- et macro-sociolinguistiques « *en ce sens qu'elle va des actions minuscules (reprendre un enfant, prétendre parler une norme, etc.) jusqu'aux interventions les plus globales du pouvoir politique sur les langues [...].* » Ce terme permet donc de prendre en compte aussi des aspects qui ont été exclus du concept traditionnel de la politique linguistique : les acteurs sociaux « ordinaires ». Il conclut que « *dans cette mesure, les valeurs familiales, le sentiment communautaire, les académies linguistiques de tous genres, les mesures d'Etat constituent un même ensemble glottopolitique.* » (Blanchet 2012 : 156).

Dans notre texte, pourtant, nous allons garder le terme de **politique linguistique**, et cela en parlant des activités dirigées « de haut ».

Trois types de politique linguistique sont distingués et peuvent se combiner selon les contextes donnés : **dirigiste**, **libérale** et **auto-gestionnaire**. La politique linguistique française est par exemple dirigiste dans certains aspects et libérale dans d'autres (voir chapitre 4). Le troisième type est fréquent dans le cas des langues minoritaires : dans le cas français p. ex. le corse, le provençal, la langue des signes ou le créole. (Bulot – Blanchet 2013 : Module 4, chapitre 2.1 ; Blanchet 2012 : 157).

Selon Philippe Blanchet, « *la planification et l'action linguistiques peuvent dépendre et provenir de politiques non linguistiques (économiques, éducatives, juridiques, etc.)* » (Bulot-Blanchet 2013 : Module 4, chapitre 2).

On appelle **l'action sur la langue** le fait d'intervenir sur la forme de la langue (en d'autres termes la planification du corpus). Ses objectifs sont la modernisation linguistique (création de néologismes, standardisation), l'épuration ou la défense linguistique. Ces réformes ont souvent des objectifs pratiques bien expliquables, mais peuvent apporter des complications d'ordre d'acceptation des changements par la population, ou bien de différents défauts linguistiques (Calvet 1993 : 113 – 114). Le fait d'agir sur le statut de la langue, comme par exemple le passage de langue dominée à langue dominante, s'appelle la **modification de statut** (Calvet 1993 : 117). Dans ce sens, les langues autochtones de France ont acquis le statut de « *patrimoine linguistique* » en 2008, bien qu'il s'agisse d'une amélioration purement symbolique (voir chapitre 4). Une des possibilités de ce type de glottopolitique est la revitalisation linguistique, expliquée plus bas.

2.1.8 Standardisation

La standardisation (codification ou normativisation¹¹) semble être une phase quasi inévitable dans le cas des langues minoritaires en phase de revitalisation. Pourtant, cette question est également créatrice de nombreuses tensions. Nous pouvons citer les mots de Patrick Sauzet : « *L'évocation d'une normalisation linguistique ne provoque généralement pas l'enthousiasme. On y voit volontiers une entreprise de réduction, une volonté de domestiquer sinon d'étouffer l'usage et sa liberté. Pour une langue en situation de minoration, la normalisation est pourtant une nécessité. Pour une langue dont la survie est en jeu, elle est une nécessité urgente.* » (Sauzet 2002 : 39).

La standardisation représente un « *choix et [une] élaboration d'une langue de référence utilisable pour les emplois les plus divers* » (Kremnitz 2013d : 108).

Les démarches sont assez complexes. Il faut choisir parmi de nombreuses variantes, souvent orales, lesquelles vont servir de base. Dans de nombreux cas, on choisit la combinaison de plusieurs variantes. La réforme touche notamment l'orthographe, la prononciation, la morphosyntaxe et la création de néologismes, mais aussi la linguistique textuelle (Kremnitz 2013d : 108).

Les aléas de la création d'une orthographe sont expliqués par Philippe Blanchet en préface du guide de l'orthographe du gallo. Il compare ce travail linguistique à : « *un exercice de haute voltige dans la recherche d'un équilibre adapté à une situation donnée : relations entre les bases orales et les formes écrites (plus ou moins proches ou distantes), adaptation aux fonctions effectivement remplies ou souhaitées (de façon réaliste... ou parfois utopique), acceptabilité sociale (être comprise et acquise par ceux qui sont censés s'en servir) et affichage identitaire (donner une image suffisamment distinctive et reconnaissable de la langue). Et tout ceci selon chaque situation toujours complexe puisque les langues sont hétérogènes, le plurilinguisme général, et les idéologies linguistiques si influentes...* » (AEG 2009 : 3). Il continue « *On comprend qu'il y ait toujours des débats, voire des conflits, ainsi que des consensus toujours fragiles autour de ces questions, même pour les langues dont l'écriture est ancienne, très vivante et appuyée par des forces sociales et institutionnelles très*

¹¹ Normativisation est un concept créé dans les années 60 par la sociolinguistique catalane. Dans ce sens, la normativisation est « une condition préalable » à la normalisation (Kremnitz 2013d : 108). L'apparition de ce terme était fondé sur une volonté de se différencier des concepts – pourtant proches – de la standardisation et codification (ibid).

puissantes [...] » (idem : 4). Pour les langues minorisées, et davantage celles qui rencontrent encore des difficultés à se légitimer comme « langues », la situation est d'autant plus difficile.

Il s'agit d'un processus à long terme. Selon Kremnitz, « *une fois commencé, [il] dure autant que dure la langue référentielle en question* » (Kremnitz 2013d : 109). Souvent, il y a plusieurs standards qui coexistent (et rivalisent) et c'est seulement le temps qui peut résoudre la situation, calmer les débats sur la « meilleure » forme et atténuer les querelles entre les partisans de plusieurs camps.¹² Souvent, la standardisation reflète l'idéologie politique – notamment dans les cas des langues dominées devenues langues nationales, qui tentent de se différencier de la langue jusque-là dominante (Calvet 1993 : 116–117). En ce qui concerne le processus constant de l'élaboration de la langue référentielle, c'est notamment le lexique qui se modifie sans cesse, suivi par des changements de phonétique et d'orthographe (notamment des vocables qui deviennent inutilisés suite aux tendances de l'économie articulatoire) (Kremnitz 2013d : 109). La grammaire évolue également, mais avec une lenteur beaucoup plus importante, donc bien souvent imperceptible car s'étalant sur une ou plusieurs générations de locuteurs. Dans les travaux de standardisation, on peut opter pour une des deux possibilités majeures : le **diasystème englobant** consiste en l'élaboration d'un standard qui puise dans l'ensemble des variantes présentes sur le territoire linguistique. Par contre la **représentation centrale/dominante** se base sur une « *préexistence d'une quasi-norme* » (Caubet et alii 2013 : 200).

Il est intéressant de mentionner que les langues en voie d'émancipation s'inspirent souvent des langues dominantes pour la création des standards.¹³ Il faut pourtant ajouter que, surtout dans le cas de l'élaboration de l'orthographe, les langues minorisées, notamment celles qui sont linguistiquement proches de la langue dominante, tendent parfois vers une différenciation par rapport à celle-ci. L'éloignement de la graphie dominante joue dans ce cas un « *rôle de démarcation* » (Caubet et alii 2013 : 200). Cela est réalisé soit par un retour vers la graphie historique longtemps délaissée, soit vers l'emprunt des codes issus des sphères étrangères à la langue dominante (comme le cas des langues d'oïl, dans lesquelles on a pu observer dans les

¹² Représentés habituellement par les défenseurs de la langue « autochtone » qui attaquent la « langue artificielle » et les partisans des réformes linguistiques visant à standardiser la langue pour la rendre utilisable dans les contextes officiels sur un territoire vaste.

¹³ Georg Kremnitz avance dans ce sens l'exemple des langues de l'Europe occidentale « qui se sont émancipés du latin à partir de la Renaissance [et qui ont] connu une forte relatinisation de leurs lexiques, surtout dans les domaines administratifs et scientifiques, puisque les textes latins étaient pratiquement les seuls exemples dont on pouvait s'inspirer » (Kremnitz 2013d : 108-109).

années 1970 « *une floraison de graphies souvent phonétiques et de ce fait peu lisibles* » (idem : 204) ou dans le cas des créoles à base lexicale française (idem : 200).

Dans les cas des langues majoritaires, il s'agit souvent des académies qui se sont chargées de la codification, comme par exemple l'Académie française. Pour les langues minoritaires, nous pouvons rencontrer quatre types d'acteurs qui initient le plus souvent les codifications linguistiques :

- des religieux (qui ont mis en place une « *codification semi-spontanée* », par exemple dans le cas du breton ou du basque)
- des écrivains (qui représentent des agents idéaux de diffusion du standard dans la société)
- des élites lettrées (comme par exemple les instituteurs, les notabilités locales, les médecins)
- des éditeurs (Caubet et alii 2002 : 12).

Nous pouvons esquisser les étapes de la mise en place d'un standard par le cas basque, dont l'écriture s'avère « *suffisamment avancée et consolidée* » aujourd'hui (Chiorboli 2002 : 123). Il est passé par trois étapes :

- l'**impulsion** (dans le cas basque, elle a lieu dans les années 60)
- la **fixation** et l'adoption du principe parmi la majorité des écrivains et des « *transmetteurs* » (comme par exemple les enseignants et journalistes ; années 70)
- la **diffusion sociale** et l'**enracinement** (années 80)

Le succès en est conditionné par plusieurs aspects :

- la reconnaissance de la langue de référence par les locuteurs : il faut qu'elle reflète pour eux sans grandes différences leur langue usuelle
- la professionnalité de son élaboration : langue de référence « *sans contradiction interne et sans complication superflue* »
- le fait que la langue de référence permette « *des emplois dont les locuteurs ont réellement besoin* »
- l'acceptation par les locuteurs « *comme un des symboles collectifs du groupe* » (Kremnitz 2013d : 108)

2.1.8.1 Norme et normalisation

La question de la standardisation est liée étroitement avec celle de la **norme**. Le terme de **normalisation** a été élaboré par la sociolinguistique catalane et désigne le processus de « *rendre normal* » la langue minorisée (Blanchet 2012 : 144). Il s'agit donc d'un quasi-synonyme du terme revitalisation. Selon Kremnitz, ce terme indique « *qu'une langue jouit d'un usage social complet, qu'elle peut être employée dans toutes les situations de communication, dans tous les médias et dans toutes les formes d'emploi* » (Kremnitz 2013d : 109). Il ajoute que ce stade d'usage n'est pas un apanage exclusif d'une seule langue sur un territoire. La co-officialité des langues ou la reconnaissance des langues minoritaires permettent aux plusieurs langues de fonctionner d'une manière pleine dans un espace commun (ibid). Pourtant, il conclut que « *un usage social complet reste un concept idéal dont la majorité des langues peut tenter de s'approcher, mais qu'elles ne peuvent pas atteindre complètement* » (Kremnitz 2013d : 109). Pour un usager ordinaire, la langue suffit souvent à couvrir tous ses besoins communicationnels, mais dans des sphères spécialisées, parfois même des langues nationales ne suffisent pas – de surcroît à l'époque actuelle de la mondialisation croissante (ibid).

Toujours dans l'approche catalane, on distingue la **normativité interne** (liée à l'auto-régulation spontanée) et **externe** (liée à la prescription et englobant les codes et les usages des codes) (Blanchet 2012 : 144-145). Le deuxième type, appelé aussi l'exo-normativité, touche « *l'ensemble des faits langagiers, depuis les plus petits éléments internes à la mécanique linguistique [...], en passant par les éléments signifiants, les productions d'énoncés, jusqu'aux phénomènes externes tels que les actes de langage [...].* » Cela concerne donc "les codes et les usages des codes" et concerne la phonétique-phonologie, le lexique, la morphosyntaxe, les rituels et types d'échanges langagiers, le sens des mots ou la signification des messages en contexte, les genres discursifs, le choix de langue elle-même [...], etc. » (Blanchet 2012 : 147). Blanchet rappelle que cette normativité externe est fortement liée au contexte social et notamment politique.

2.1.8.2 Dangers de codification et concept de polynomie

La norme et la standardisation peuvent servir de façon positive au maintien de l'écologie linguistique et à la diversité culturelle, mais on assiste souvent également à un usage négatif, qui se concrétise par l'exclusion des uns et la domination des autres. « *Elles distordent, manipulent, réduisent la conscience que les locuteurs ont de leurs langues : des groupes ou*

institutions (notamment l'école) inculquent la croyance que les langues qui n'ont pas de grammaire prescriptive n'ont pas de grammaire du tout (ignorant ainsi l'existence des règles constitutives), et ne sont donc pas de "vraies" langues [...]. On présente les variations comme des fautes par rapport à une norme prescrite [...]. L'instauration d'un code linguistique référentiel [...], parfois conçu comme absolu et déconnecté des variations sociales, n'est en fait souvent que le reflet de la domination ou de l'hégémonie d'un groupe social sur les autres et d'un choix idéologique adéquat (une manipulation plus ou moins inconsciente du besoin de référent commun pour une communauté). » Ce fonctionnement met en place une diglossie avec tout ce qui va avec (jugement des variantes, insécurité linguistique, etc.) et les langues-cultures se trouvent donc menacées (Blanchet 2012 : 148).

Dans cette perspective, les organisateurs du colloque *Codification des langues de France* recommandent d'opter pour une « *tolérance graphique* » et un pragmatisme, dont il est possible de s'inspirer dans des cas des langues minoritaires des pays étrangers, comme par exemple le gallois (Caubet et alii 2002 : 9-10).

Il faut également se rappeler avec Philippe Blanchet que « *sur les milliers de langues aujourd'hui parlées sur la Terre, seule une minorité (entre 300, clairement une centaine) ont fait l'objet d'actions volontaires des hommes sur le système linguistique (de type norme académique, langue religieuse, terminologie officielle ou orthographe). La plupart des êtres humains communiquent de fait avec des langues qui fonctionnent d'elle-mêmes, par les seules pratiques, sans qu'aucun académicien, linguiste ou grammairien n'ait jamais édicté de "norme" prescriptive la concernant.* » (Blanchet 2012 : 145). Il conclut que « *une langue est produite par une négociation constante entre ses locuteurs quant à ses règles constitutives, et parfois des règles prescriptives. C'est là que les alternances codiques, hypercorrections, hypocorrections, contre-normes, métissages et variations, innovations trouvent leur place* ». Aussi, « *personne ne peut décrire, pratiquer ou même connaître la totalité d'une langue [...], puisque celle-ci est à la fois infiniment variable et infiniment variée, sans limite claire.* » (idem : 147).

Suite à ces constats, nous pouvons revenir sur les idées mentionnées au début de ce sous-chapitre. Il est certain qu'une langue peut exister et suffire à l'usage social complet de ses locuteurs sans être codifiée. Mais, dès que son existence se trouve menacée par une baisse de locuteurs et elle fait l'objet d'efforts de revitalisation, il faut accepter cette partie d'« artificialité » pour l'aider à se remettre et à retrouver ses locuteurs et sphères d'usage – notamment à travers l'école qui en est l'une des institutions incontournables.

Toutes les langues minoritaires, notamment celles qui ne disposent pas d'un passé littéraire ou lié au pouvoir, ont rencontré et rencontrent des difficultés liées à la standardisation. Elles sont présentes dans les étapes d'élaboration, et se reflètent par des tensions entre les spécialistes concernés de même que par des refus de la part des locuteurs (notamment les locuteurs « traditionnels » qui reprochent à la standardisation son artificialité et son éloignement de leur langue d'usage).

Certaines langues (dans le cas français, il s'agit du corse et du picard¹⁴) ont trouvé la solution dans la **polynomie**.¹⁵ Selon Jean-Baptiste Marcellesi, qui a lancé ce concept dans les années 80, la langue est dans ce cas « *appréhendée comme un ensemble de variétés linguistiques présentant certaines différences typologiques, mais considérées par ses locuteurs comme dotées d'une forte unité* » (cité par Giacomo-Marcellesi 2013d : 471). Il y existe donc plusieurs variantes, dont aucune n'est privilégiée. Ces variantes sont utilisées dans toutes les sphères, y compris l'enseignement – qui représente pourtant dans la majorité des cas la raison principale pour la mise en place d'un seul standard.¹⁶

2.1.8.3 Codification de la graphie

La composante de la standardisation qui pose le plus de questions est sans doute la question du choix d'une orthographe commune. Le choix de signes alphabétiques pose problème notamment dans le cas des langues avec une tradition alphabétique différente. Nous pouvons noter par exemple l'utilisation de deux graphies dans le cas de l'arabe dialectal en France. Bien sûr, des langues régionales, autochtones, de France, tout en ayant la tradition de l'alphabet latin, nécessitent souvent des signes spéciaux pour écrire des sons inexistant dans la langue dominante. Dans les deux cas, le choix du code écrit utilisé est lié aux motivations identitaires (Caubet et alii 2013 : 200).

Le choix d'une orthographe standardisée est au centre de débats glottopolitiques de toutes les langues régionales de France et représente de nombreuses tensions et hésitations.¹⁷ Puisqu'il est d'une actualité brûlante en Bretagne, nous allons décrire maintenant quelques généralités liées à ce sujet.

¹⁴ Voir Chiorboli 2002 et Dawson 2002.

¹⁵ Sur ce concept, voir également Blanchet – Bulot – Marcellesi 2003.

¹⁶ La seule exception dans le cas corse est la langue des médias, qui commence à présenter les traits d'une langue unifiée. Selon Giacomo-Marcellesi (2013 : 472), cette « *variété véhiculaire [développée] en hiatus avec la langue héritée [est] largement influencée par le français sur le plan phonologique, syntaxique et lexical [...]* ».

¹⁷ Sauf probablement dans le cas de la langue basque, qui a réussi aujourd'hui, après trois décennies d'étapes consécutives, de fixer et généraliser l'usage de l'orthographe parmi les locuteurs (Caubet et alii 2002 : 123). Voir ci-dessus.

Les situations parmi les langues de France sont très diverses. Certaines langues ont une longue expérience d'écriture, un passé littéraire (par exemple l'occitan, le picard et le breton). Elles peuvent donc renouer avec cette tradition, ce qui se reflète dans la tendance déjà mentionnée de l'orthographe historisante ou archaïque qui se base, notamment dans les deux premiers cas, sur la forme médiévale (Sibille 2002 ; Dawson 2002). Même si dans ces langues, la question n'est non plus claire, le passage à l'orthographe standardisée y est moins risqué.

A l'autre extrémité se trouvent des langues qui étaient jusqu'alors presque exclusivement ou purement orales. Nous pouvons voir des difficultés également dans des langues linguistiquement différentes de la langue dominante, mais aussi, d'une autre manière, celles qui lui sont proches. Dans ce sens, les langues d'oïl se trouvent dans une situation particulièrement difficile, puisqu'elles combinent les risques d'être majoritairement une langue orale et d'être une langue proche du français (Caubet et alii 2002 : 12).

Les graphies sont divisées en **spontanées** (très souvent individuelles et calquées sur la langue dominante) et **élaborées** (développées par des linguistes). Dans ce deuxième cas, une tension existe entre les graphies de type **phonético-phonologique** et **englobant**. Le premier type, visant à transcrire la réalité phonétique, est souvent en usage seulement parmi les linguistes. Le deuxième, appelé aussi morphophonologique, prend en compte également la morpho-syntaxe. Il est utilisé notamment dans les cas des langues avec une haute variation interne.

L'objectif d'un système orthographique réussi est un équilibre entre les niveaux d'encodage et de décodage. Le premier type est par exemple plus facile à encoder, mais le décodage peut apporter des difficultés d'ordre sémantique. Il existe de nombreux cas dans lesquels les locuteurs sont capables de comprendre la langue à l'oral, mais pas à l'écrit, ou avec difficulté. C'est également le cas du gallo, comme nous allons le voir plus loin.

Au niveau de conseils pratiques pour une mise en place réussie d'une standardisation de l'écrit, les auteurs du colloque avancent également le fait que « *la graphie (usuelle) n'est pas un outil technique, c'est un produit culturel. Il n'y a donc pas lieu de confondre codification graphique et description phonétique ou phonologique* » et il faut donc « *accepter les graphies avec leurs imperfections* » (Caubet et alii 2002 : 10). Ils avertissent également sur les dangers de l'amateurisme dans la création des orthographe standards, qui peut entraîner un ultrapurisme. Cela notamment dans le contexte francophone « *où la culture scolaire et*

grammaticale est propice aux attitudes ultra-normalisatrices et étymologisantes, qui débouchent facilement sur un véritable délire normatif » (idem : 10-11). Ensuite, ils soulignent la nécessité de généralisation de l'enseignement des langues régionales de France, pour que « *le passage de graphie à l'écrit [...] puisse se réaliser* » (idem : 11).

2.2 Situation minoritaire

Etudiant les phénomènes sociolinguistiques des deux langues situées dans une région française, il nous faut clarifier la terminologie du domaine de la situation minoritaire. Notre société certes multiculturelle mais aussi axée sur une mondialisation tendant à une certaine uniformisation, efface parfois les particularités locales pour les rechercher ensuite dans une quête de racines et d'identité. Ce champ est donc de plus en plus étudié, dans plusieurs domaines scientifiques et de nombreux points de vue.

Les minorités sont ainsi devenues l'objet d'étude de la sociologie, de l'anthropologie culturelle ou de l'ethnologie, mais aussi du droit, de la psychologie, et bien sûr, de la sociolinguistique. Bien entendu, les minorités sont ici comprises en général, il ne s'agit pas seulement des minorités linguistiques.

Dans le texte suivant, nous allons examiner des notions liées à la situation minoritaire, aux appellations des groupes sociaux ainsi caractérisés, et à leur sentiment d'appartenance. Il s'agit là de concepts développés notamment par l'anthropologie culturelle et l'ethnologie.

2.2.1 Concepts et définitions de base

Au premier abord, le concept de **minorité** peut paraître assez clair, répondant soit à une situation minoritaire **quantitative** (être moins nombreux que la majorité) ou (notamment) **qualitative** (se trouver dans une situation de désavantage, de soumission par rapport au groupe majoritaire). Néanmoins, nous allons voir que la réalité est beaucoup plus complexe.

Nous pouvons reconnaître de nombreux types de minorités, selon le trait qui différencie ce groupe par rapport à la majorité – par exemple minorité religieuse, nationale, ethnique ou sexuelle.

Il y a une ambiguïté et imprécision déjà dans la dénomination de **minorités ethniques/nationales**. Il peut s'agir des soi-disant « petites nations » : des groupes sans Etat (« petites » justement par leur situation minoritaire, pas nécessairement par leur nombre), ou bien des populations issues d'un Etat qui forment un diaspora dans un autre. Ajoutons encore que le terme de minorité peut être également connoté d'une manière péjorative. Des notions

plus neutres seraient **groupe ethnique**, **ethnie** ou **ethnos** (Šatava 1994 : 17). Néanmoins, nous considérons que ces termes ont une certaine connotation « exotique », donc leur utilisation dans le cadre de notre étude nous semble impropre. Il serait possible d'envisager la population bretonne comme une **minorité linguistique**, mais cette appellation soulève de nombreuses questions : Qui appartient donc à cette communauté ? Les locuteurs des langues régionales ? Avec quel niveau de connaissance ? Les locuteurs des deux langues, ou « chacun sa minorité » ? Toute la population ? La partie qui est originaire de la région ? Celle qui considère les langues régionales comme son élément d'identité, même si elle ne les parle pas ? De nouveaux arrivants, des étrangers qui se sont installés en Bretagne ?, etc. Comme nous l'avons déjà signalé, nous tenterons de décrire la société sous son aspect linguistique. Donc, nous allons parler des Bretons comme d'une **communauté sociale**. Nous pourrions utiliser également le terme de **groupe régional**, mais cette dénomination géographique pourrait laisser de côté de nombreuses personnes qui se sentent et revendiquent Breton/nes (et parfois agissent activement pour le maintien des langues locales) tout en habitant ailleurs.

Dans ce sens, il sera également utile de définir le terme de **nation**, qui, hiérarchiquement, est placé au-dessus du groupe régional. Selon l'encyclopédie Larousse, il s'agit de l'« ensemble des êtres humains vivant dans un même territoire, ayant une communauté d'origine, d'histoire, de culture, de traditions, parfois de langue, et constituant une communauté politique ».¹⁸ Il est utile d'ajouter que la conception française (de même qu'anglaise) de la nation est territoriale, contrairement à la tchèque qui est d'ordre ethnique (Šatava 1994). Dans ce sens, on parle également du nationalisme civique et ethnique (Branchadell 2013 : 21).

Nous pouvons résumer qu'une minorité est caractérisée par son infériorité d'ordre qualitatif ou numérique, par une situation de désavantage et des critères subjectifs d'auto-détermination (Bothorel-Witz 2005 : 13).

2.2.2 Complexité du champ d'étude des minorités

Arlette Bothorel-Witz écrit à ce sujet que « malgré le nombre impressionnant de travaux qui ont paru, dans les domaines du droit, de l'anthropologie, de la sociologie, des sciences politiques, de la sociolinguistique [...], on continue, plus que jamais, à s'interroger sur les significations du concept de "minorité" et sur ses référentiels. [... Il] est devenu mot "passe-partout", chargé de significations très différentes » (Bothorel-Witz 2005 : 11-12). Evoquant le

¹⁸ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/nation/53859> [consulté le 10/11/2016].

critère de la situation de désavantage relatif, elle ajoute que l'appartenance à un groupe minorisé ne doit pas nécessairement aller de pair avec une domination sociale et/ou économique, et souligne la complexité en disant qu'une telle situation peut même tourner en un avantage (idem : 13). La complexité de cette terminologie est visible également dans le constat qu'on peut être minoritaire par rapport à un groupe, mais majoritaire par rapport à un autre (idem : 12).

Pour pallier ces insuffisances terminologiques et pouvoir mieux cerner la problématique dans sa complexité, Philippe Blanchet propose d'utiliser le terme de « **minorisation** », et passer donc de l'angle de vue des états vers celui du processus, puisque ces cas sont caractérisés par une forte dynamique et instabilité (Blanchet 2005 : 15). Nous allons expliquer ce concept dans le texte qui suit.

2.2.3 Domination linguistique

Dans ce domaine linguistique, nous pouvons rencontrer toute une gamme de termes qui opposent les deux entités, et nous pouvons tout de suite sentir que certains peuvent être porteurs des connotations dévalorisantes ou autrement compliquées :

- langue minoritaire, dominée, régionale, en danger, petite, moins répandue, autochtone, ethnique
- langue majoritaire, dominante, nationale, tutélaire ou « *d'expansion* » (Manzano 2003)¹⁹

Bien entendu, comme le constate Louis-Jean Calvet, il s'agit là d'une métaphore, mettant en avant encore une fois les langues devant les groupes sociaux : ce n'est pas la langue en tant que telle qui est dominée ou dominante, mais la population, la société (Calvet 1993).

Nous proposons de continuer ici la pensée de Philippe Blanchet sur la complexité de la situation de dépendance linguistique. Il met en place toute une série de termes spécifiés. Dans ce sens, on appelle la **minoration** le statut, qualitatif, de dévalorisation ethno-socioculturelle. Cet état est souvent accompagné par la **minorisation**, notion quantitative, qui signifie « *une réduction numérique proportionnelle ou brute des locuteurs par annexion dans un groupe alloglotte plus nombreux et/ou diminution du nombre d'occurrences et de locuteurs de la langue en question à l'intérieur de son groupe originel* » (Blanchet 2012 : 152). La conséquence de ces deux processus est la situation **minoritaire**. L'intensification de

¹⁹ Il faut savoir que certains de ces termes ne doivent pas traduire la situation de diglossie ou de conflit linguistique, cela dépendant du contexte – par exemple langue autochtone, ethnique ou nationale, si elles ne se trouvent pas dans une situation plurilingue.

minoration et minorisation entraîne la **minoritarisation** : le processus de menace de disparition par assimilation, déculturation ou enculturation (l'ethnocide en d'autres mots). Nous allons revenir vers cette problématique de la déstructuration identitaire et de l'abandon de son appartenance linguistique plus loin.

Philippe Blanchet développe encore le sujet en soulignant la qualité dialogique de ce processus. Il faut savoir tout d'abord qu'il n'y a pas de minorisation sans majorisation et vice versa. Cela fonctionne d'une manière externe (que la minorisation d'un groupe entraîne la majorisation d'un autre et vice versa) de même que interne. Par exemple, dans un même groupe, les mêmes pratiques linguistiques peuvent être connotées négativement, comme la valeur de « patois » en relation avec le français, mais en même temps dotées de valeurs positives de convivialité. La même chose pour la langue majoritarisée. Philippe Blanchet parle d'un « *équilibre dynamique* » de ce « *rapport de tension* » qui est créateur d'un « *processus sans cesse renouvelé* » de **valuation**. Celui-ci est caractérisé par son « *aspect gravitationnel* », représenté par la « *dynamique complémentaire* » des deux polarités « *attraction – satellisation* ». Dans ce sens, « *les groupes et pratiques majoritarisées produisent une attraction (au sens magnétique ou astrophysique du terme)* » et « *les groupes et les pratiques minoritarisés, en écho, sont soumis à la gravitation des groupes et pratiques majoritarisés et en deviennent des satellites (unités distinctes dépendantes), n'ayant pas de fonctionnement hors de cette satellisation.* » (Blanchet 2012 : 153).

Romain Colonna illustre ce phénomène par la tendance à traduire des textes corses en français ou la « *claustration linguistique* », à savoir le fait que la langue minoritaire soit souvent utilisée seulement pour parler d'elle-même, et pas de divers sujets dans des contextes différents comme une langue fonctionnante correctement (Colonna 2013 : 147-152).

La caractéristique principale de la situation linguistique minoritaire est donc la dépendance vis-à-vis de la langue majoritaire, avec les désavantages qui en découlent. Romain Colonna parle également d'une instabilité structurelle, qui, justement, approfondit le danger de l'assimilation par la langue majoritaire (ibid).

Philippe Blanchet ajoute que « *la construction des identités déniées, revendiquées, négociées, constitue un autre indice des processus de minoration/majoration* » (Blanchet 2005 : 15), ce que nous pourrions confirmer ci-dessous en présentant la problématique de l'identité et ensuite en examinant les identités bretonnes.

La situation de **domination linguistique** est l'un des **conflits linguistiques** qui peuvent apparaître lorsque deux langues se trouvent en contact sur un même territoire. Nous avons déjà examiné l'exemple de la diglossie, qui rentre tout à fait dans ce cas de figure. Il est certain que tout contact de langues implique des stratifications de leur usage, mais il dépend de plusieurs critères si la situation va aboutir à un conflit linguistique sous forme de domination. D'abord, il s'agit de critères extérieurs, donc de la politique linguistique. Nous allons voir dans le chapitre 4 sur l'exemple de la politique linguistique française, appliquée notamment au cours du 19^e et dans la première moitié du 20^e siècle, à quel point les ordres de la politique centralisatrice ont influencé la situation linguistique dans le pays. Néanmoins, nous allons voir aussi que ce n'était pas le seul critère du passage des langues régionales au statut dominé et ensuite dans la situation de langues en danger. Il faut savoir que les changements essentiels commencent à s'opérer seulement après l'intériorisation des valeurs négatives de sa langue par le groupe-même. Le critère suivant est donc d'ordre intérieur. Nous allons revenir sur cette question plus bas, en traitant du concept de l'identité.

2.2.4 Formes de contact linguistique

Quand deux (ou plusieurs) langues se trouvent sur un même territoire, leur co-existence peut prendre de diverses formes. Comme nous l'avons déjà noté, cela dépend des influences extérieures, de la glottopolitique nationale, mais aussi, notamment dans les phases ultérieures, des conditions intérieures, formées par l'attitude des locuteurs-mêmes.

La sociolinguistique catalane et occitane a développé les concepts de la substitution et normalisation linguistiques, comme deux pôles opposés des contacts/conflits linguistiques possibles. La **substitution** signifie la disparition de la langue minorée au profit de la langue dominante, tandis que la **normalisation** désigne le processus de récupération des fonctions de la langue. Les deux formes sont caractérisées par ces oppositions : résistance - résilience ; polarisation - coopération ; ségrégation, séparation - intégration, pluralisme ; exclusion - inclusion (Djordjević Leonard 2013 : 49). Ces notions peuvent être nommées également assimilation - revitalisation, réhabilitation, renaissance ou réveil linguistique (Djordjević Léonard 2013 : 50). Dans ce texte, nous allons utiliser la terminologie **assimilation – revitalisation**.

Il est également utile de noter la différence entre **domination** et **hégémonie**, présentée par Blanchet. La première signifie une « *puissance imposée* », tandis que la suivante une

« *puissance acceptée et intériorisée* » qui implique « *l'adhésion des dominés et [produit] donc des effets différents, souvent plus puissants et plus pervers...* » (Blanchet 2012 : 152).

2.2.5 Assimilation linguistique

Le moment crucial de l'évolution de statut d'une langue en situation minoritaire est celui où la population décide de sa propre volonté de ne plus transmettre sa langue maternelle. Ce stade a été examiné par Joshua Fishman, qui lui a attribué le nom de « **language shift** », en français l'assimilation linguistique. Nous avons déjà mentionné qu'il s'agit d'une décision volontaire, mais influencée au préalable par l'extérieur. Les raisons de ce changement sont notamment :

- quitter le monde traditionnel (socialement défavorable, lié à la ruralité, voire l'arrièreté),
- atteindre le prestige de la langue majoritaire (qui porte en elle des espoirs de la réussite sociale et économique) - et par là :
- assurer l'ascension sociale à ses enfants

Comme écrit Maria Zerva : « *le contact entre des langues amène très fréquemment l'individu ou le groupe à opérer un choix au profit d'une langue, entraînant l'abandon de l'autre. Le plus souvent, la langue finalement retenue est "l'intrus" (langue B), tandis que celle d'origine (langue A) est graduellement délaissée* » (Zerva 2011). Elle résume dans son article que l'assimilation est un processus graduel dans lequel s'opère d'abord une restriction fonctionnelle de la langue A avant son abandon au profit de la langue B, ce qui se passe d'habitude dans un schéma sur trois générations.

Ce phénomène a été largement étudié chez les migrants, mais touche bien sûr également les langues régionales autochtones. On distingue plusieurs facteurs qui peuvent favoriser ou freiner le processus d'assimilation : démographiques, politiques, économiques, socioculturels, institutionnels ou symboliques (comme le prestige des langues). A ces facteurs s'ajoutent le contexte local et les attitudes de la population. Maria Zerva constate que « *l'abandon d'une langue relèverait finalement d'une décision, plus ou moins libre, prise à la fois individuellement et collectivement* » (ibid).

Joshua Fishman décrit ce phénomène comme long et cumulatif, qui va de pair avec un changement social plus large. Il voit ses sources dans trois « dislocations » de la communauté. Tout d'abord, il s'agit de dislocation physique et démographique, qui peut apparaître sous forme de transfert, émigration, conséquences de catastrophes naturelles ou humaines comme guerres, génocides, etc. Ensuite, il parle des dislocations sociales et culturelles. A cela s'ajoute

bien sûr la cause de la politique linguistique répressive (Fishman 1991 : 55-65), comme par exemple pour les langues régionales en France. Dans leurs cas, elle avait pour conséquence d'abord la dislocation socio-culturelle, mais a été également accompagnée par l'émigration d'une partie de la population (pour des raisons de la pauvreté croissante).

Georg Kremnitz (2013a : 180) écrit que l'assimilation linguistique était habituellement un processus de longue durée, mais aujourd'hui, « *il peut subir des accélérations spectaculaires* » à cause de la présence des médias.

Pour mesurer l'étendue de l'assimilation linguistique, on compare d'abord le nombre de locuteurs sur plusieurs générations (si les données sont à disposition), pour ensuite voir dans quelles domaines ce phénomène est apparu (production orale, lecture ou écriture) et quelles sont les proportions entre les positionnements de la « **volonté** » de parler la langue, la « **compétence** » de le faire et la réelle « **performance** » (Fishman 1991 : 44). Nous allons voir que ces différences sont cruciales pour le breton, avec une volonté assez répandue, mais une compétence et une performance très limitées.

Joshua Fishman ajoute que ce processus peut arriver sous un régime autoritaire tout comme en démocratie et peut toucher des peuples comptant un petit nombre d'individus jusqu'à des millions de membres : l'importance étant dans le constat de perte de locuteurs qui ne se renouvellent plus sur plusieurs générations, qui va de pair avec la baisse de fonctions de la langue (idem : 1-3).

Il est clair que ce passage met la langue dans une situation de risque. Dès qu'elle se trouve à ce stade, le nombre de locuteurs commence à baisser, les fonctions de la langue diminuent en même temps que sa richesse linguistique, et dans ce schéma, la langue, arrivée maintenant au stade de **langue en danger** peut arriver jusqu'au stade de **la mort linguistique**.

Au sujet de ce dernier concept, emprunté à la terminologie biologique, Georg Kremnitz (2013a : 179) écrit qu'il « *est peu heureux, car les langues ne sont pas des organismes biologiques, mais des phénomènes sociologiques ; elles cessent d'être employées, mais cet emploi peut reprendre dans des conditions de communication nouvelles* ». Selon lui, deux formes de mort linguistique peuvent être distinguées : relative et complète, et deux raisons différentes de la disparition : l'abandon de la langue (la substitution ou assimilation linguistique) ou la disparition de la population (suite par exemple à un génocide ou à une émigration massive). Il ajoute également qu'une langue peut disparaître dans un endroit tout en continuant à être utilisée dans un autre (idem : 179-180).

Le concept de la mort linguistique a été étudié également par Claude Hagège. Il avance le fait que les langues ne sont pas réellement mortelles. Selon lui, il y a une différence entre « vivre » et « exister ». Les langues en tant que systèmes de règles existent malgré l'arrêt de vie de la parole, de l'usage de la langue. Par conséquent, resusciter une langue signifie lui rendre la parole (Hagège 2000 : 44-45). Pour ces raisons, il fait allusion aux théories vitalistes du 19^e siècle²⁰ et objecte que la langue ne peut pas être vue comme un organisme. Nous pouvons utiliser plutôt le parallèle avec l'espèce (idem : 27). Il distingue deux cas de figure principales de la mort linguistique : celui des langues classiques, comme le grec ou le latin qui continuent à être enseignées, et celui des langues qui n'ont aucun emploi culturel (idem : 67). Il distingue trois types de la mort : transformation, substitution et extinction (idem : 93). Cette dernière se déroule selon les étapes suivantes :

- défaut de transmission
- bilinguisme inégalitaire
- apparition de « sous-usagers » ou « semi-locuteurs », qui entraîne un usage de plus en plus incertain de la langue²¹
- altération de la langue dominée, déni de la légitimité, emprunt, alternance des codes, perte des traits récessifs, réduction de registres de styles, fluctuations, variation libre

Le processus final de l'érosion de la langue peut revêtir des formes diverses et est caractérisé par le dernier stade des « *vieillards muets* » : ceux qui ont eu la langue donnée comme langue maternelle, mais ne l'utilisent plus (idem : 96-104).

En ce qui concerne les facteurs déterminant la mort linguistique, on entend souvent parler du prestige de la langue. Il s'agit certes d'une réalité importante pour la survie d'un parler, mais l'auteur constate que celui-ci n'est qu'une conséquence des facteurs préalables, qui sont d'ordre économique, social et politique (idem : 154). La perte de prestige et les sentiments de honte, qui marquent les stades ultimes de l'érosion linguistique, ont pour cause habituellement les connotations de la vie paysanne, l'affaiblissement de la conscience nationale, un manque de littérature dans la langue donnée et une perception de langue avilie (idem : 157-159). Comme circonstances qui accélèrent le processus de l'extinction, il mentionne le défaut de normativisation, mais aussi le purisme défensif. Ce dernier étant au départ lié aux soins de revitalisation, mais pouvant tourner facilement en négatif (idem : 187).

²⁰ Développées par exemple par Schleicher, Bopp ou Hovelaque.

²¹ Il faut distinguer cette situation du semi-linguisme, en d'autres mots double incompétence, qui concerne la situation d'immigration.

2.2.6 Revitalisation linguistique

L'assimilation linguistique est souvent relayée par l'étape « de sauvetage » que Joshua Fishman a appelé le processus du « **reversing language shift** ». En français, ce concept est nommé de plusieurs façons : retournement de la substitution linguistique, renouveau, réveil, renaissance, autonomisation, récupération, restauration, normalisation ou revitalisation. Dans ce travail, nous allons utiliser le dernier. Il s'agit d'une étape de reconnaissance de sa langue d'origine (en d'autres termes langue d'héritage), après son abandon par les générations précédentes. Ce mouvement, lui aussi, est influencé par un changement de mentalités, notamment par une nouvelle conception de sa propre identité. Dans de nombreux cas, y compris notre étude, il s'agit de situations assez précaires, où la volonté du maintien de la langue est croissante, les représentations tournent vers le positif, mais la langue est déjà dans une situation en danger, au niveau du nombre de locuteurs, des fonctions et de la richesse linguistique.

La revitalisation est caractérisée par le fait d'être initiée par les milieux intellectuels et militants (donc, là encore, on peut parler de minorité), pour arriver successivement à la fois à l'amélioration de la politique linguistique et à l'acceptation du mouvement par la majorité de la population. Le succès (ou même l'existence) de cette étape est donc étroitement lié à un développement positif des attitudes envers la langue donnée.

Il faut souligner que les efforts de revitalisation ne peuvent être efficaces que lorsque l'intérêt est présent des deux côtés. Nous allons voir plus bas que c'est notamment l'activité de la communauté elle-même, et ses propres moyens qui sont mises en place, qui peuvent assurer une revitalisation efficace. C'est ce qu'on appelle la politique linguistique auto-gestionnaire, mentionnée plus haut. Lluís Vincent Aracil, sociolinguiste catalan ayant travaillé le concept de la normalisation, décrit ce phénomène comme « *une action consciente et motivée par une attitude positive vis-à-vis de la langue [...] de la part de ses propres locuteurs* ». Il ajoute pourtant que « *la normalisation efficace exige, ou bien la pleine indépendance politique (= la souveraineté), ou tout au moins un degré substantiel de self-gouvernement de la communauté linguistique intéressée* » (Djordjević Léonard 2013 : 58).

Ksenija Djordjević Léonard, qui a étudié cette problématique sur la situation de l'albanais, écrit que : « *[...] la normalisation linguistique, dont on a surtout vanté les mérites positifs, est loin d'être un phénomène unidirectionnel, tendant vers une synthèse nécessairement pluraliste et intégrative. Dépasser la diglossie, retourner la substitution, retrouver les fonctions*

linguistiques perdues, en gagner de nouvelles, est un exercice d'équilibre conditionné par un haut degré de vulnérabilité – effet touchant surtout la minorité, mais qui peut également concerner l'Etat-nation, lorsqu'il se voit obligé de composer avec des revendications devenues à la fois virulentes et incontournables » (idem : 59).

La revitalisation linguistique est l'un des modes de changement social qui concerne un changement de statut. Elle est étroitement liée à d'autres objectifs ethno-culturels, puisque, comme nous l'avons déjà mentionné, la langue fait partie intégrante de la culture. Joshua Fishman, qui a consacré son œuvre à l'analyse des situations de l'assimilation et des processus de l'assistance aux langues en danger, souligne pourtant que les mouvements de revitalisation qui sont liés à des aspirations politiques sont plutôt rares. Et, justement, ce sont ces mouvements ne visant pas de finalités politiques qui ont davantage besoin de retrouver et renforcer leurs frontières ethno-culturelles (Fishman 1991).

Il décrit ce processus comme un phénomène de la société occidentale (ou des sociétés influencées par le mode de vie occidental) (Fishman 1991 : 7). Le point de départ de ces actions est un mécontentement de la situation telle qu'elle se présente à un moment donné, associé à l'espoir d'un avenir meilleur dans le moment : au niveau de la cohérence des frontières ethnoculturelles, de la distinction, de la continuité et la créativité (Fishman 1991 : 28).

Il constate que fréquemment, les efforts de revitalisation sont menés d'une manière plutôt spontanée, ce qui les condamne souvent à un échec. Pour améliorer cette situation, il propose une approche systématique et réfléchie de la mise en place de la glottopolitique de renouveau. Il voit le cœur du maintien et de la vitalité d'une langue dans la transmission intergénérationnelle et propose les recommandations pratiques suivantes :

- commencer « par le bas » - donc, par la famille et les relations de proximité comme voisinage, communautés et réseaux amicaux
- ne pas gaspiller ses efforts en voulant atteindre tous les buts souhaités à la fois
- viser à tout moment l'objectif principal : la transmission intergénérationnelle

Pour Fishman, l'assistance par le haut fait partie de la revitalisation, mais n'a pas d'effet si les structures de proximité ne sont pas renforcées en amont (Fishman 1991 : 4-12). Le point de départ de toute action de ce type se trouve dans la conscience et la volonté collective d'une population donnée (idem : 30).

2.2.6.1 Prise de position par rapport aux contre-arguments

Les efforts de revitalisation sont souvent freinés par des opinions opposées. Celles-ci peuvent mettre en avant par exemple qu'il s'agit d'efforts passéistes et obsolètes, que la communauté n'a pas besoin de la « langue x » pour se « sentir X », ou encore qu'on n'a pas du tout besoin de se définir comme « X » dans la société contemporaine.

La question du temps et de la chance de la survie peut également être un des contre-arguments. A peu près comme Kremnitz et Hagège plus haut au sujet de la mort linguistique, Fishman mentionne que, contrairement aux maladies des humains, où nous pouvons parfois vraiment constater qu'il est « trop tard », nous ne pouvons jamais prononcer un tel diagnostic vis-à-vis d'une langue-culture, puisque celle-ci n'a pas de limite présumée de vie (Fishman 1991). Nous pouvons ajouter ici le fait, fréquemment mis en avant par les sociolinguistes et les militants pour la reconnaissance des langues minorisées, qu'on a souvent prononcé la mort d'une langue comme inévitable il y a plus d'un siècle mais qu'elle existe toujours (p. ex. Manzano 2003).

Pour les contre-arguments présentés plus haut, Fishman présente ses réactions. Par exemple, le mouvement de revitalisation ne doit pas être forcément obsolète ou traditionnaliste, mais de la sorte : « *retrouver un trésor dans le passé pour l'utiliser dans la gestion des problèmes actuels et du futur.* » (Fishman 1991 : 30²²). On peut argumenter également qu'un mouvement de revitalisation soit raciste ou ethnocentrique. Fishman répond que cela dépend de la vision de la société dominante. Il faut ajouter que dans le temps où les assimilations linguistiques s'effectuaient dans de nombreux lieux, le bilinguisme était considéré comme quelque chose de dangereux, de nuisible. Aujourd'hui, heureusement, les effets bénéfiques du bilinguisme sont largement partagés (idem : 84).

2.2.6.2 Étapes de revitalisation par Joshua Fishman

Fishman apporte dans son œuvre une échelle de situations d'assimilation linguistique avec ses caractéristiques et les recommandations pour une action de revitalisation efficace. La gamme, appelée GIDS (*Graded Intergenerational Disruption Scale*) va du stade le plus en danger au plus vivant, de 8 à 1, et il faut savoir que l'objectif de chaque phase est de regagner exactement ce qui manque nécessairement (Fishman 1991 : 91). On pourrait résumer les points principaux ainsi : reconstitution de la langue ; assurance de la transmission inter-générationnelle et de l'usage de la langue dans les familles, dans le voisinage et dans les

²² Traduit par Anna Třesohlavá.

relations de proximité et de communauté (dans toutes ces étapes figure l'oralité comme prédominante) ; et seulement ensuite les étapes suivantes : alphabétisation, scolarité, travail, médias et langue dans la sphère publique (en passant toujours du bas et de la proximité vers les sphères plus élevées, jusqu'au niveau national). Bien sûr, il n'est pas nécessaire de passer par tous les stades, mais il est important de situer clairement dans quelle étape la langue-culture donnée se trouve, pour pouvoir d'abord pallier aux manques importantes et rassurer les bases, avant de passer aux stades ultérieurs. Nous allons voir maintenant les stades un par un, ce qui va être utile ensuite pour clarifier la situation des langues de Bretagne.

Le stade 8 est caractérisé par des locuteurs âgés et isolés. L'objectif est de collecter le savoir qu'ils détiennent pour bâtir les bases d'une langue, qui sera par la suite transmise aux jeunes générations, qui pourront à leur tour transmettre. Vu l'âge et souvent la non-utilisation de la langue depuis un certain temps, le collectage s'avère parfois difficile. Il est recommandé d'utiliser des méthodes développées par des approches thérapeutiques, de remémoration grâce aux images, actions et souvenirs liés à l'enfance et à la famille. Cette étape est suivie par la transmission aux adultes à travers des cours du soir ou d'autres activités de loisir qui mettent en avant la langue-culture donnée. Il est vrai que de telles activités n'ont presque aucun effet direct sur la transmission intergénérationnelle. Le stade 8 est en quelque sorte une préparation de terrain pour la revitalisation. Avec la difficulté en question, il s'agit également plutôt d'efforts axés envers le renforcement de l'identité que de la langue-même. Mais la collecte est bien sûr primordiale. Comme écrit Fishman : « [...] *les meilleures avancées dans les attitudes ne peuvent pas remplacer la reconstruction de la langue* », puisque, dans certains cas, « *Le chemin vers la mort de la langue est pavé par les bonnes intentions nommées "attitudes positives"* » (Fishman 1991 : 91).²³

Dans **le stade 7**, les détenteurs du trésor linguistique sont toujours des gens d'un âge avancé, mais ils ne se trouvent pas dans un isolement et sont toujours actifs dans la société. Toutefois, ils ne sont plus dans la classe d'âge susceptible d'élever des enfants, donc, l'influence de leur transmission est toujours indirecte. Dans les deux cas, il s'agit de locuteurs natifs (bien que leur usage peut être à un niveau très faible). L'objectif de cette étape est de réunir la jeune génération autour de la volonté de réapprendre la langue et de devenir des néo-locuteurs. Il est indispensable que cette génération soit dans l'âge de pouvoir devenir parents, pour que la transmission soit possible ultérieurement. A ce stade, qui est toujours assez précaire, il est important de ne pas avoir d'objectifs trop exigeants, et de viser purement la ré-

²³ Traduit par Anna Třesohlavá.

création de jeunes familles et communautés, dans lesquelles la langue donnée va devenir langue d'usage. On va donc se concentrer sur le contact avec des jeunes familles, associations de jeunes, communautés et voisinage qui utilisent ou aspirent à utiliser la langue. Fishman note que ceux-là peuvent être encouragés et soutenus par la vieille génération, mais ce n'est plus celle qui est au centre de l'attention. Il ne faut pas confondre la différence entre les moyens et les objectifs. Les moyens (tels que les activités comme concerts, spectacles, lectures, conférences, publications, prix, etc.) ne sont pas d'influence directe à la transmission intergénérationnelle. Les activités de ce type n'ont de sens, à ce stade, que si elles sont menées dans l'objectif de porter une attention particulière aux jeunes familles, afin de travailler directement dans la continuité intergénérationnelle (Fishman 1991 : 92).

Atteindre le **stade 6** est crucial, puisqu'il représente l'acheminement vers une oralité informelle entre générations. Il est caractérisé également par une concentration démographique accrue et par un renforcement institutionnel. La langue est redevenue langue d'usage habituel dans la sphère familiale et de proximité, dans des situations informelles. On retrouve ici une situation typique de la diglossie. La complication principale qui peut se produire est que la jeune génération, devenue active au cours de la phase 7, doit quitter le mode de pensée du prestige de la langue-culture B pour incorporer réellement la langue A dans sa vie de tous les jours. Il s'agit donc d'une création d'un nouveau mode de vie et de pensée, ce qui est un objectif d'une exigence énorme. Il faut œuvrer pour la vie de la langue A non pas dans les familles isolées, mais dans les communautés, pour que la langue devienne un mode de communication inter-familiale. Ce sont donc les voisinages, les regroupements familiaux, les groupes d'amis, les loisirs enfantins, etc, qui sont au centre de l'intérêt. Il s'agit d'un stade crucial qui peut permettre aux langues, même celles ayant un faible nombre de locuteurs et un faible développement en usages sociaux, de vivre. Il est nécessaire de stabiliser cette phase avant de pouvoir poursuivre les efforts ultérieures de revitalisation. Ce qui est assez difficile, évidemment. Car, comme écrit Fishman : « *les familles ne sont pas aussi facilement capturables comme par exemple des enfants à l'école* » (Fishman 1991 : 95).²⁴ Sans avoir construit un « *paisible port* » à ce niveau, on risque de rendre les mouvements de revitalisation superficiels et de tendre vers un anonymat et une artificialité (idem : 95).

Beaucoup de langues en danger se trouvent dans ce stade et n'arrivent pas à avancer vers les étapes ultérieures. Fishman ajoute que toutes les étapes suivantes portent en elles de

²⁴ Traduit par Anna Třesořlavá.

nombreux défis, mais également de nombreux risques – comme par exemple ceux de l’émigration de l’intelligence dans le cas de l’utilisation de la langue dans la sphère gouvernementale (Fishman 1991 : 107). Il faut également savoir que si le réseau de proximité est fort et fonctionne et que la transmission intergénérationnelle est maintenue, il est tout à fait possible pour une langue de rester dans l’étape 6 et d’assurer son maintien.

Une fois le foyer familial et de proximité refleurit, on peut passer au **stade 5** qui est caractérisé par le développement d’une alphabétisation dans la langue donnée au sein des familles, écoles et communautés. Il faut savoir que l’oralité est le médium de base pour la transmission intergénérationnelle de la majorité des langues. Néanmoins, une fois ce stade atteint, il est nécessaire de protéger cette vivacité de la langue orale par certaines avancées écrites. Il faut noter pourtant que ces actions se trouvent toujours au niveau communautaire et il ne faut pas oublier l’objectif de ce soutien écrit, qui est de renforcer les liens entre les membres de la communauté linguistique (via les périodiques, correspondances, livres, etc., par exemple) (Fishman 1991 : 96).

Fishman rappelle ici que, malgré les coûts au niveau d’effort et des finances, il est nécessaire que les communautés ne soient pas découragées par ces étapes qui sont entièrement à mener de manière autonome. Comme il dit, il ne faut pas attendre que le monde entier change et agir nous-mêmes (Fishman 1991 : 96). En plus, les efforts menés avec l’objectif de revitaliser une langue renforcent en même temps la communauté en tant que telle – ce qui est ensuite favorable à la revitalisation (idem : 97).

Le **stade 4** apporte l’utilisation de la langue dans le cadre de l’éducation primaire. Fishman distingue deux types d’écoles : Le type « 4a » est entièrement géré et financé par la communauté (ce qui implique la possibilité d’autres actions favorables à la revitalisation, mais qui, bien sûr, demande des moyens financiers et matériels. Les écoles qui offrent une partie d’éducation en langue minoritaire, mais sont financées par le gouvernement, sont appelées « écoles de type 4b ». Le type 4a offre toute une gamme d’avantages qui permettent de renforcer la communauté et les efforts de revitalisation. Il s’agit par exemple d’intérêt de toute l’équipe pédagogique, de collaboration avec les familles, de présence de la culture locale (à travers la décoration, des événements), de plus de temps pour des matières liées avec la langue-culture donnée et liaison avec d’autres activités dans la langue. Malgré les avantages matériels des écoles de type 4b, Fishman prévient qu’il peut s’agir d’un début de dépendance de la langue-culture majoritaire, qui peut mettre en danger les efforts de revitalisation.

Dans le **stade 3**, la langue est d'usage dans le milieu de travail de proximité. Pour Fishman, il est nécessaire qu'il y ait une base économique pour mettre en valeur les efforts de revitalisation linguistique. Comme les écoles, il distingue deux types : les lieux de travail qui sont gérés par la communauté et servent la majorité et ceux qui sont gérés par la majorité, mais impliquent un usage de la langue minoritaire. Les avantages du premier type, du même ordre que dans le cas de la scolarité, sont évidentes. Il s'agit par exemple de la possibilité d'usage continu de la langue au sein de toute l'équipe, de pouvoir écrire dans la langue donnée, d'avoir un fond ethnoculturel et d'offrir des loisirs dans la langue en question (Fishman 1991 : 104).

Le **stade 2**, qui n'est selon Fishman pas atteint dans la majorité des cas, est caractérisé par la présence de la langue dans les sphères locales des services gouvernementaux et des médias. Il s'agit de la présence du service bilingue dans les bureaux locaux, des écrits officiels bilingues, des émissions en langue minoritaire et sur la culture minoritaire dans les médias nationaux. Cela implique également la hausse du nombre d'employés parlant la langue, et offre donc des possibilités d'usage de la langue au travail. Fishman ajoute pourtant que la présence de la langue minoritaire dans le milieu gouvernemental et dans les médias est souvent surestimée (Fishman 1991 : 107).

Le dernier stade est caractérisé par la présence de la langue dans la sphère haute de l'éducation, du gouvernement et des médias. La langue est maintenant reconnue comme une des langues officielles de la région. Ce stade représente un accomplissement de l'autonomie culturelle (mais pas de l'indépendance politique). Fishman note que même s'il s'agit de l'étape ultime, cela ne représente pas la fin de la gestion des problèmes liés avec la revitalisation. Maintenant, il s'agit notamment de remplir les responsabilités des locuteurs dans ces sphères, pour assurer la mise en place et le fonctionnement des activités demandées. Il est également habituel que malgré ce succès atteint, il y aura toujours des militants qui ne seront pas satisfaits, pour des raisons diverses – que la langue n'est pas la seule officielle, que la langue majoritaire représente toujours une pression par rapport à l'existence de la langue minoritaire, que la langue n'est pas authentique, etc. (voir également Djordjević Léonard 2013 : 59). On assiste souvent dans ce sens à une bataille entre les modernes et les traditionnels. Fishman ajoute que ces tensions peuvent même être bienfaisantes pour l'avenir de la langue-culture donnée. En effet, chaque vision différente apporte quelque chose d'utile et la « *vigilance éternelle* » entre eux peut être avantageuse à un développement sain de l'usage de la langue. (Fishman 1991 : 107-109).

Fishman souligne encore une fois que les étapes 4, 3, 2 et 1 ne devraient pas être surestimées et réalisées de manière hâtive. Il recommande de se poser toujours la question en quoi ces étapes renforcent la transmission intergénérationnelle, comment et quand peut-on y arriver et comment peut-on le mesurer ou le prouver (Fishman 1991 : 113).

2.2.6.3 Étapes de la revitalisation vues par la sociolinguistique actuelle

Selon Romain Colonna, on distingue les étapes du passage de la situation de subordination à l'autonomisation, qui peuvent se réaliser successivement ou en même temps :

L'**individuation**, désignée également comme « reconnaissance-naissance » des langues,²⁵ est un stade primordial dans la revitalisation de langues minorisées. Il s'agit d'identifier et de reconnaître sa langue – étape nécessaire pour pouvoir réaliser des planifications linguistiques officielles. Elle peut se présenter sous deux aspects : l'**individuation par distanciation** (marquer la distance par rapport à la langue majoritaire – par exemple marqueurs d'ordre graphique ou lexical) et l'**individuation par élaboration**.

Dans le deuxième cas, le dialecte accède progressivement à divers domaines et se construit à partir de différents outils linguistiques « *qui lui permettront d'émerger comme langue* ». En même temps, la langue, qui est variété basse dans le contexte diglossique, commence à présenter un certain degré d'autonomie par rapport à la variété haute. Les deux aspects sont liés étroitement, car « *l'élaboration crée de la valeur identitaire et par conséquent la communauté est plus à même de reconnaître la langue* » (Colonna 2013 : 150). Cela démontre un autre aspect : l'importance de la dimension institutionnelle dans le développement des statuts des langues.

L'**autonomie glottopolitique** est une autonomie institutionnelle, qui n'est pas seulement politique. Il s'agit par exemple de la disponibilité des médias et du rôle de l'institution littéraire, qui est déterminant dans le processus de la normalisation. Pour que les langues atteignent leur autonomie, il est recommandé de ne pas imiter la production littéraire de la langue dominante - ce qui est souvent la tendance (idem).

L'**autonomie langagière** signifie que « *la langue, pour être conservée et relancée aussi comme instrument de communication, doit pouvoir bénéficier d'espaces légitimes, autonomes et monolingues.* » (Colonna 2013 : 150). On parle d'« *autonomisation des espaces langagiers* » et il faut savoir qu'il ne s'agit pas de danger par rapport au plurilinguisme. Romain Colonna recommande dans ce sens d'essayer d'éviter le contact permanent entre

²⁵ Concept développé par Marcellesi 1986, cité in Eloy 2004.

langue dominée et dominante (ce qui est souvent le cas pour les raisons d'efficacité ou d'égalité). Donc, par exemple de ne pas avoir recours à la traduction, et par là, ne pas automatiser les superpositions des langues. Selon lui, il faut notamment « *assurer la visibilité et l'utilisation de la langue dominée* » (idem : 147-152).

Dans les étapes menant à l'autonomisation, il distingue le triangle **satellisation – différenciation – affranchissement** et ajoute que « *En terrain minoré, on se trouve face à des situations le plus souvent hétérogènes contrairement aux langues dominantes [...]* » (Colonna 2013 : 151).

A la différence de Fishman, Colonna souligne le rôle important des acteurs politiques, scientifiques et sociaux : « *si on n'entame pas une politique linguistique ambitieuse en faveur des langues minorées, cela aboutirait à l'effacement de ces dernières* » (Colonna 2013 : 152).

Suite aux explications du concept de minorisation-majorisation, Philippe Blanchet ajoute que « *l'un des enjeux de la re-majoritarisation des groupes et des pratiques minoritarisés consiste notamment à re-développer une force gravitationnelle qui leur permette d'échapper (au moins pour partie) à la trop forte attraction – satellisation qu'ils subissent lors d'un processus avancé de minorisation* » (Blanchet 2012 : 154).

Nous pouvons donc constater que les approches de cette problématique au niveau de la politique linguistique et des institutions officielles diffèrent considérablement selon les sociolinguistes en question.

Au niveau international, les langues et cultures minoritaires sont protégées notamment par l'UNESCO. Dans le document sur la vitalité des langues en danger, les experts de cette institution résumant : « *Raising awareness about language loss and language diversity will only be successful when meaningful contemporary roles for minority languages can be established, for the requirements of modern life within the community as well as in national and international contexts. Meaningful contemporary roles include the use of these languages in everyday life, commerce, education, writing, the arts, and/or the media. Economic and political support by both local communities and national governments are needed to establish such roles.* » (UNESCO 2003 : 2). Il faut donc donner aux langues la possibilité de représenter le moyen de communication réelle dans le contexte du monde contemporain.

2.2.7 Maintien et vitalité linguistiques

Nous pouvons caractériser la **vitalité linguistique** comme un « *potentiel de maintien et de développement d'un groupe et de ses pratiques linguistiques* » (Blanchet 2015 : 155).

Dans les années 1970, Howard Giles, Richard Bourhis et Donald Taylor ont essayé de déterminer les facteurs qui influencent la vitalité d'une communauté et de la langue (des langues) qu'elle utilise. Selon eux, la vitalité ethno-linguistique est liée au statut (aussi de la langue), à la démographie et au soutien institutionnel (Dorner 2011).

D'après Joshua Fishman, c'est la transmission familiale et intergénérationnelle qui joue le rôle primordial dans la vitalité linguistique (Fishman 1991). Outre la famille et la proximité, il souligne la valeur des « *frontières socio-culturelles sacrées* ». Il s'agit concrètement des valeurs, des rituels, des traditions, des systèmes de croyance, de la vision d'« *être X à travers la langue x* » et donc de l'usage de la langue traditionnellement associée dans l'objectif de l'auto-détermination (Fishman 1991 : 5).

Claude Hagège distingue ces facteurs de maintien linguistique : la conscience de l'identité, l'attachement au territoire, la cohésion familiale et religieuse et l'écriture (Hagège 2000 : 231-243).

Pour Philippe Blanchet, les critères de vitalité linguistique peuvent être repartis en trois ensembles:

- **internes** : p. ex. influences de la variante dominante ou degré de perte des caractéristiques référentielles du groupe
- **externes** comme le statut social, politique et économique
- **subjectifs** comme représentations et implications affectives

Dans cette distribution, il note que les critères internes ont une importance mineure « *puisque les interférences de langues en contact sont mutuelles, inévitables [...]* ». Il continue dans ce sens que « *l'existence d'un continuum de pratiques interférentielles annule la distinction nette entre deux langues, surtout lorsqu'elles sont apparentées.* ». Cela peut aboutir à un métissage linguistique et à la création d'une langue tierce, ce qui peut également aider à dépasser les tensions originaires (Blanchet 2012 : 155). Philippe Blanchet donne comme exemple le français de Provence, né du contact entre le français et le provençal, et nous allons voir plus loin si tel est le cas également en Bretagne.

2.2.7.1 Critères de la vitalité linguistique par l'UNESCO

L'UNESCO présente 9 facteurs qui jouent un rôle important dans le maintien des langues en danger et peuvent servir de critères pour l'évaluation des situations sociolinguistiques. Il est souligné que, dans des efforts de revitalisation, il faut tenir compte de l'ensemble de ces domaines, et ne pas les utiliser isolément.

La transmission intergénérationnelle est évaluée par l'UNESCO par 6 degrés sur l'échelle entre stabilité et extinction.

- 5, « **Safe** » : **Langue en sécurité**. La langue est parlée par toutes les générations, sans menace de la part d'une autre langue. La transmission n'est pas en danger.
- 5-, « **Stable yet threatened** » : **Langue potentiellement en danger**. La langue est parlée par toutes les générations, la transmission fonctionne, mais la langue est menacée par certains aspects du multilinguisme (qui, pourtant, à lui seul, n'est pas une menace pour les vitalités linguistiques) – certains contextes sont usurpés par une autre langue (situation de diglossie).
- 4, « **Unsafe/vulnerable** » : **Langue en danger**. La majorité des familles et enfants ont la langue comme langue maternelle, mais les contextes d'usage sont déjà restreints.
- 3, « **Definitely endangered** » : **Langue définitivement en danger**. La langue n'est plus transmise aux enfants. Les parents, qui sont les plus jeunes locuteurs, peuvent toujours s'adresser dans la langue à leurs enfants, mais ceux-là répondent habituellement dans la langue dominante.
- 2, « **Severely endangered** » : **Langue sérieusement en danger**. La langue est parlée par la génération des grand-parents. Les parents peuvent la comprendre, mais ne s'adressent pas dans cette langue à leurs enfants.
- 1, « **Critically endangered** » : **Langue en danger critique**. La langue est parlée par la plus vieille génération, qui la connaît souvent seulement partiellement et ne l'utilise pas habituellement.
- 0, « **Extinct** » : **Langue éteinte**. Il n'y a personne qui parle la langue. (UNESCO 2003²⁶)

Le critère suivant est **le nombre absolu de locuteurs** – plus il est petit, plus la langue est en danger.

Ensuite, **la proportion de locuteurs dans la population globale** est un critère signifiant.

Nous pouvons reprendre les échelles précédentes :

- 5 : toute la population parle la langue
- 4 : presque toute la population parle la langue
- 3 : la majorité parle la langue

²⁶ Synthèse en français disponible sur : <https://entrelangues.iker.univ-pau.fr/node/59> [consulté le 04/05/2017].

- 2 : une minorité parle la langue
- 1 : une faible minorité parle la langue
- 0 : personne ne parle la langue

Les tendances dans les domaines de la langue comme « où, avec qui, et dans quel contexte » influencent le degré de la transmission de la langue. Si on reprend les degrés cités plus haut :

- 5 : usage universel
- 4 : schéma diglossique
- 3 : la variété haute commence à être utilisée également dans le milieu familial
- 2 : domaines limités – formels ou culturels notamment
- 1 : occasions très spécialisées et restreintes – rituels, etc.
- 0 : pas d'occasion d'usage de la langue

Dans ce sens, les auteurs ajoutent : « *the multilingualism is a fact of life of most areas of the world. Speakers do not have to be monolingual for their language to be vital. It is crucial that the indigenous language serve a meaningful function in culturally important domains.* » (UNESCO 2003 : 11).

Le facteur suivant est la réponse aux nouveaux domaines et médias. Si la langue « ne marche pas avec son temps » et ne s'exprime pas dans des médias de masse et sur Internet, son degré de danger est important.

Le dernier facteur évaluatif est le matériel pédagogique et l'accès à l'écrit. Selon l'UNESCO, il est essentiel pour le maintien d'une langue de recevoir l'éducation *dans* la langue, pas seulement de la langue. Encore une fois, les degrés peuvent être répartis :

- 5 : orthographe établie, tradition littéraire, grammaires, dictionnaires, textes littéraires, éducatifs, administratifs, médias
- 4 : l'écrit est répandu, mais pas utilisé en administration
- 3 : l'écrit est utilisé notamment à l'école, absence dans les médias
- 2 : le matériel écrit est utile seulement à une minorité de la population, l'alphabétisation dans la langue en danger ne fait pas partie de la scolarisation
- 1 : il existe une orthographe et un faible nombre de textes

- 0 : pas d'orthographe

Le facteur des **politiques et attitudes langagières institutionnels et gouvernementaux** est d'une importance indéniable. Nous pouvons résumer l'échelle de la politique linguistique :

- 5 : « **soutien égal** » - toutes les langues sont égales et protégées par la loi
- 4 : « **soutien différencié** » - la langue dominée est protégée, mais en tenant compte d'un contexte différencié (notamment usage privé)
- 3 : « **assimilation passive** » – il n'existe aucune politique pour la langue dominée
- 2 : « **assimilation active** » – le gouvernement encourage l'abandon de la langue (notamment par l'enseignement de et dans la langue dominante)
- 1 : « **assimilation forcée** » - la langue dominante représente la seule langue officielle, pas de protection ni reconnaissance des langues dominées
- 0 : « **prohibition** » – interdiction des langues minoritaires (UNESCO 2003²⁷ : 13-14).

Néanmoins, le statut officiel à lui seul ne garantit pas la vitalité linguistique. Tous les facteurs doivent être réunis.

Les **attitudes des membres du groupe** envers leur langue sont également un facteur important. La communauté peut valoriser et promouvoir sa langue, être indifférente ou bien craindre sa nuisance sociale et économique. Les différents degrés sur cette échelle sont :

- 5 : tous les membres valorisent la langue et souhaitent son soutien
- 4 : la plupart des membres expriment cette attitude
- 3 : beaucoup de membre expriment une attitude positive, certains sont indifférents, certains souhaitent l'abandon
- 2 : seulement quelques membres souhaitent le soutien de la langue
- 1 : un petit nombre souhaite le soutien
- 0 : personne ne ressent des soucis concernant la perte de la langue, tout le monde utilise la langue dominante

Il est notamment dangereux quand les membres de la communauté éprouvent un « oui ou non » choix (« either-or » choice), qui accompagne la politique linguistique assimilatrice. Aujourd'hui, il est important de veiller sur la cohabitation de plusieurs langues dans une

²⁷ terminologie française citée de <https://entrelangues.iker.univ-pau.fr/node/59> [consulté le 04/05/2016].

même communauté, pour que les attitudes négatives créées par l'inutilité, voire nuisance de la langue dans l'ascension socio-économique n'apparaissent plus. Encore, il faut mettre en avant que justement l'usage des deux (ou plusieurs) langues va au contraire améliorer la vie de ses locuteurs (UNESCO 2003 : 15).

UNESCO distingue trois types de stratégies d'activisme linguistique, qui répondent chacune à des situations différentes :

- **revitalisation linguistique** (« language revival ») - chez les langues qui étaient hors l'usage pour une certaine période (p. ex. l'hébreu ou l'irlandais)
- **renforcement linguistique** (« language fortification ») - amélioration de la situation d'une langue en danger (p. ex. le gallois)
- **maintien linguistique** (« language maintenance ») – langue qui est en usage dans un contexte multilingue correct (p. ex. le maori) (UNESCO 2003 : 15²⁸).

Le dernier facteur est **la quantité et qualité de la documentation**. Dans le stade 5, elle est « excellente » - grammaires, dictionnaires, abondance de documents et corpus textuels et audiovisuels. Dans le stade 4, le contexte est semblable, dans le 3, les médias quotidiens manquent et la qualité est en baisse. Dans le 2, les ressources sont fragmentaires et dans le 1, inadéquats. Dans le dernier stade, on atteste un manque total de documentation (UNESCO 2003 : 16).

L'UNESCO évoque également l'importance de la jeunesse dans le maintien de la langue. Selon cette institution, il faut que la proportion de jeunes locuteurs soit au moins de 30 % pour que la vitalité soit assurée (OLB 2007 : 15).

2.2.8 Démarches concrètes de revitalisation

Les activités de revitalisation représentent une large gamme allant de l'évaluation de la situation, par la documentation, la création du matériel, la mise en place de l'enseignement, le renforcement de l'usage privé et public de la langue, le développement de la transmission d'abord comme langue seconde et ensuite maternelle, jusqu'à l'élargissement de domaines de l'utilisation et la promotion locale, régionale et nationale (Larosse-Farmer 2015 : 5).

Selon Leanne Hinton (2001 : 6, cité par Larosse-Farmer 2015 : 5), nous pouvons résumer les démarches de revitalisation en 9 étapes, qui représentent une mise à jour du système de J. Fishman présenté plus haut.

²⁸ La terminologie française par Anna Třesohlavá.

- 1) évaluation de la situation, formulation de besoins
- 2) pas de locuteurs : reconstruire la langue
- 3) locuteurs âgés : documentation de leur savoir
- 4) développement de l'enseignement pour adultes
- 5) renforcer l'usage privé et public de la langue
- 6) développer des programmes d'enseignement pour enfants
- 7) développer l'usage comme langue première dans les foyers, assurer la transmission intergénérationnelle, assister les parents d'élèves apprenant la langue
- 8) élargir l'usage de la langue dans d'autres contextes, comme administration locale, médias ou commerce
- 9) si possible, élargir l'usage de la langue hors territoire (gouvernement et médias nationaux,...)

2.2.8.1 Enseignement et possibilités de développement de la transmission de la langue

Une fois que la langue ait quitté les foyers comme milieu d'usage habituel et de transmission intergénérationnelle, c'est le milieu éducatif qui reprend ce rôle. Bien sûr, l'école ne peut pas suffire à elle seule à revitaliser une langue – si les occasions extérieures d'usage naturel manquent, les résultats ne vont être que d'ordre patrimonial. Pourtant, on ne peut pas nier l'importance de l'enseignement des langues minoritaires.

Nous allons décrire en détail la situation et le développement de l'enseignement des langues régionales en France dans le chapitre 4. Ici, nous voulons présenter les possibilités d'enseignement ainsi que quelques problèmes généraux liés à ce sujet.

Nous pouvons distinguer les types de l'offre selon le public visé (au niveau d'âge), l'objectif, de langue utilisée dans l'enseignement et le temps consacré à la langue minoritaire.

En ce qui concerne les cours pour adultes, ils sont souvent organisés par écoles de langues et associations et se déroulent soit sous forme de cours de soir, soit de stages. Il y a une autre possibilité de transmission de la langue aux adultes, renforçant le contexte et la communication naturelle : le « programme maître-apprenti », développé par Leanne Hinton (2001, cité par Larosse-Farmer 2015 : 7).²⁹ Dans ce programme, un adulte est en contact régulier avec un locuteur natif, dans les conditions naturelles de la communauté. Hinton y a développé une

²⁹ Pour plus d'information, voir également Hinton 2002 et 2011.

approche de l'« immersion structurelle », dans laquelle l'apprenti peut se servir de sa langue première pour se rassurer dans les structures linguistiques, avec l'objectif de les utiliser ensuite dans le contexte naturel dans une immersion totale.

Les enfants acquièrent la langue régionale dans de nombreux types d'écoles et de classes. En général, nous pouvons les distinguer dans le sens de Joshua Fishman : celles qui sont gérées par la communauté sont notamment des écoles bilingues immersives, ou d'autres écoles associatives, privées ou confessionnelles offrant des parcours bilingues ou des cours de la langue régionale. En France, il s'agit des écoles Diwan bretonnes, ikastolas basques, calandretas occitanes.³⁰ Les écoles gérées par le gouvernement sont représentées par des classes bilingues ou des cours facultatifs (ou obligatoires – dépend de la politique linguistique nationale). En dehors de cette distinction, les cours sont également divisés en deux types principaux : enseignement *de* la langue et *dans* la langue. Bien sûr, chaque possibilité a sa valeur, mais p. ex. UNESCO recommande le deuxième type. Il est vrai que dans le premier, il est difficile de s'éloigner du concept de la langue comme richesse uniquement patrimoniale. Le concept bilingue permet plus facilement d'accepter la langue comme un moyen de communication.

Il est important d'offrir la sensibilisation à la langue également en petite enfance, dans les écoles maternelles mais aussi au sein des crèches. Ensuite, il ne faut pas oublier les possibilités de la pratique de la langue en dehors des écoles : que ce soit dans des familles (aide aux parents d'élèves) ou dans le cadre de loisir (activités de l'après-midi ou de vacances).

Tout comme chez les adultes dans le système « maître-apprenti », il est utile de lier la génération de locuteurs natifs avec les jeunes apprenants, pour renforcer le dialogue inter-générationnel, donner aux apprenants des contextes naturels d'usage de la langue et faire perpétuer les richesses de la langue traditionnelle, comme p. ex. l'accent, qui est mis en danger par l'apprentissage institutionnel, souvent mené par des néo-locuteurs.

La mise en place des programmes d'enseignement est faite (notamment dans les débuts d'efforts de revitalisation) par les communautés et organismes locaux. Cela entraîne de nombreuses complications. Souvent, il n'y a pas – ou il y a peu – de formation d'enseignants de la langue locale. Les exigences par rapport au métier d'enseignant de langues sont importantes (notamment au niveau de compétences pédagogiques, linguistiques et sociolinguistiques), ce qui peut poser des problèmes dans les conditions expliquées ci-dessus.

³⁰ Voir par exemple Vacula 2011.

On fait également preuve du manque du curriculum et de documentation sur la langue (UNESCO 2003 : 18).

2.2.8.2 Présence des langues dans l'espace public

La visibilité de la langue dans l'espace public est importante pour plusieurs raisons. Non seulement qu'elle avertit les visiteurs de l'extérieur de la richesse culturelle locale, elle peut également renforcer les attitudes positives et l'identification de la population avec sa langue, représenter un terrain d'usage, et même être une possible inspiration pour l'apprentissage de la langue.

La première sphère de visibilité concerne sans doute la signalisation bilingue. Celle-ci peut apparaître sur les routes, dans les noms des rues ou dans les indications touristiques. Elle peut être présente notamment au sein des institutions et établissements publics.

Ensuite, il y a l'importance des médias. La langue régionale peut apparaître régulièrement dans le cadre de médias en langue nationale, ou bien peut être la langue de diffusion totale – notamment dans le cas des médias associatifs, souvent disponibles sur internet. Il est donc question de la presse écrite, quotidiens, hebdomadaires et toute autre variété, de la radio et de la télévision.

Vient ensuite l'édition de publications dans la langue régionale (et également sur la langue-culture donnée). De nombreux types d'ouvrages sont nécessaires pour le développement de l'usage de la langue : des ouvrages linguistiques (grammaires, lexiques, traités sur les aspects linguistiques comme la phonétique ou l'orthographe), des livres pour enfants, des manuels et autre matériel pédagogique, des livres de vulgarisation et bien sûr de belles lettres. Dans ce secteur, il est utile de balancer la présence des œuvres originales et des traductions, notamment de grands classiques et succès littéraires. Dans le cas des langues régionales de France, un grand succès est remporté par les traductions des BD fameuses, comme Tintin ou Astérix.

La langue peut également être présente dans l'administration. Des institutions et services publics peuvent fournir des documents bilingues (et encore une fois peuvent aménager leurs espaces par la signalisation bi- ou plurilingue). Même les opérations financières peuvent se faire en bilingue, avec des chèques appropriés et des distributeurs automatiques utilisant des langues locales. La langue peut être présente également dans le commerce – des marchands qui ont la possibilité d'échanger dans la langue locale avec des clients qui en expriment le souhait, ou seulement des inscriptions bilingues. Comme dans le cas des espaces

publics de loisir et restauration qui sont souvent bien connus et recherchés par les locuteurs, les magasins ou marchands parlant les langues locales sont souvent aussi une connaissance largement partagée par les locuteurs avides d'échange. En dernier lieu dans ce sujet, la présence de la langue locale dans le commerce peut être motivée également par les raisons touristiques et de promotion.

Peut-on s'adresser aux inconnus dans les rues en langue régionale ? Il est clair que cela est risqué, notamment quand l'usage de la langue est tellement faible que dans le cas de la majorité des langues régionales de France. Mais, ces derniers temps, on commence à trouver des solutions assez sympathiques à ce problème – p. ex. l'utilisation de badges ou autres signes qui traduisent aux initiés que la personne est intéressée à échanger dans la langue donnée.

Outre les livres déjà mentionnés, il ne faut pas oublier l'importance d'autres produits de création culturelle. La revitalisation est souvent associée avec le renouveau de la musique et danse traditionnelles, de même qu'avec la musique moderne inspirée par la tradition et chantée dans la langue. Les langues régionales peuvent trouver leur terrain d'essor et une possibilité de toucher le public à travers le théâtre, de même que le film. Des conteurs en langues locales sont également présents, suite au renouveau de ce secteur dans les années 80 et 90 en France et en Europe occidentale.³¹ Tous les types de création artistique retrouvent des occasions de se produire devant un grand public notamment pendant des festivals et événements culturels divers. Les langues sont souvent liées avec la culture traditionnelle, qui est revivifiée à travers des festivals, des fêtes, des événements organisés par les associations culturelles, par des écomusées, etc. Il ne faut pas oublier que les associations linguistiques organisent elles-mêmes des événements centrés sur la floraison de la langue-culture donnée. Des concours liés aux langues et leur développement sont également organisés, par des associations ou des collectivités locales.

La nécessité appelle que les langues régionales attirent également la jeune génération, ce qui est fait notamment par les artistes qui donnent l'habit moderne à la tradition, comme dans le cas de la musique déjà mentionnée. Il s'agit également de la production littéraire et télévisée qui correspond aux goûts des jeunes d'aujourd'hui.

De nos jours, il ne faut pas oublier non plus la place des langues régionales sur l'Internet et dans les nouvelles technologies. Cela est étroitement lié à la nécessité de la capacité de la

³¹ Entretien avec Matao Rollo, conteur en gallo (2017).

langue de sortir de l'exclusivité de son milieu traditionnel, rural, et de pouvoir servir d'outil pour nommer les réalités du monde contemporain.

2.2.8.3 Renforcer l'usage de la langue dans l'espace privé

Nous avons vu dans ce chapitre quelle est l'importance de l'usage privé de la langue. Pourtant, il s'agit également d'un espace difficile à organiser et contrôler.

Même si on peut rencontrer des difficultés d'ordre financier, il est assez bien faisable d'ouvrir un cours de langue ou une classe bilingue, publier un livre, un article ou une émission, mettre en place des inscriptions bilingues, organiser des événements culturels qui font rayonner la langue-culture locale... Mais comment fait-on pour faire naître dans les cœurs des parents une envie de parler une langue à leurs enfants ? Où est le bâton magique qui fait changer d'un coup les conversations conviviales autour du dîner de dimanche du français au breton ? Bien sûr, ces choix d'ordre privé, voire intime, ne sont pas contrôlables, cela est bien compréhensible et tout à fait correcte. Au moins sachons-nous toujours que nous vivons dans une société humaine... Mais il existe certainement des moyens d'encourager les locuteurs en question, et leur fournir des aides dont ils pourront avoir besoin. Et si des représentations négatives persistent, de les tourner en positives, en valorisation, appréciation, compréhension du sens de la continuité de la langue.

Ces situations concernent notamment des familles, mais aussi des communautés, voisinages, la proximité. Nous pouvons nous souvenir des mots de Joshua Fishman, qui souligne la rôle des familles, mais ajoute qu'une famille isolée est toujours fragilisée au niveau de la transmission. Il faut qu'elles aient un réseau d'usage de la langue autour d'eux.

Ce secteur touche encore une fois la jeunesse, notamment avec des activités extrascolaires, des groupes de loisir, tout au long de l'année scolaire de même que pendant les vacances. A quoi il sert de parler gallo quand on n'a pas d'amis avec lesquels on pourrait s'amuser dans cette langue ?

Bien sûr, les loisirs ne sont pas un domaine exclusif des enfants. Il y a également des possibilités pour des adultes de chanter dans la langue, de suivre un cours de musique traditionnelle, des danses, ou autre – dans la langue. Même si c'est moins fréquent, les loisirs ne doivent pas nécessairement être liés à la culture traditionnelle. Cela représente un pas vers la modernité des langues en question.

On peut se réunir également dans le cadre des événements culturels ou dans des bars « où ça parle ... ». Jadis, cette fonction était assurée également par l’Eglise, qui gardait pendant longtemps une relation étroite avec les langues régionales.

Dans de nombreuses langues régionales, on peut observer une tendance de la sphère privée qui traduit les attitudes positives. La présence de la langue dans l’identité est peut être un des premiers signes du retour des langues locales dans les familles : celui du choix de la variante locale du prénom, ou bien même le changement de son propre nom (prénom ou nom de famille) dans la langue locale.

2.3 Identité

A l’époque contemporaine, où les effets de mondialisation et des effacements des différences culturelles sont de plus en plus prononcés, des processus opposés prennent de l’ampleur : nous assistons aux efforts de réaffirmation et renforcement identitaires.

Nous pouvons illustrer ce phénomène par les mots d’une informatrice :

« Je crois que cette quête identitaire est typique pour la jeune génération d’aujourd’hui. Elle a besoin de s’identifier dans la mondialisation de plus en plus forte. Tout est accessible, on peut être ce qu’on veut, tout est ouvert... Et finalement, on se demande : Où est-ce que je suis à la maison ? »³²

Ronan le Coadic évoque l’importance de la question des identités à l’heure actuelle: *« l’identité bretonne, comme les autres, se pose désormais dans cette perspective mondiale. Le sentiment identitaire est question d’équilibre, en fait : s’il est trop fort, il conduit au refus d’autrui ou à l’impérialisme mais, s’il est trop faible, il conduit à des comportements autodestructeurs (alcoolisme, drogue, suicide). »* (Queillé 2015).

L’identité, ou en d’autres mots l’appartenance, est un terme utilisé dans de nombreuses disciplines, et porte en soi une grande complexité d’usage. Au niveau psychologique, nous parlons de l’identité individuelle, tandis qu’au niveau sociologique, nous considérons l’appartenance d’un individu à une société ou institution. On parle ici également de l’identité collective, et c’est celle-ci qui est l’objet de notre travail, sous forme de l’identité régionale bretonne.³³

³² Entretien avec Manon, 2011 (Třesohlavá 2011 : 122).

³³ En sachant bien sûr que, vu que la réappropriation des traits culturels et linguistiques bretons est un choix individuel, elle peut être également une des couches de création de l’identité singulière des individus donnés.

Il faut savoir que ce n'est pas seulement la conscience de sa propre identité, mais aussi sa délimitation par rapport aux autres qui importe.³⁴ Nous allons voir que dans le cas de l'identité régionale chez un groupe minoritaire, cette identification est d'une importance considérable.

L'identité est un phénomène constitué de nombreuses couches. Chacun d'entre nous possède plusieurs identités, différemment hiérarchisées, comme par exemple le sexe, l'âge, la profession, la religion ou autres.³⁵ Ronan le Coadic parle de trois composantes qui constituent l'identité : il s'agit de l'unicité, l'unité et la permanence (Coadic 1998).

L'identité est également une notion dynamique, qui est constamment en train de se créer selon les expériences personnelles. Une de ces couches que l'on pourrait classer parmi les basiques est représentée par l'identité ethnique.

2.3.1 L'identité ethnique et ses attributs

L'identité ethnique, ou en d'autres termes l'identité ethno-socioculturelle (Blanchet 2012 : 133) est donc un des exemples des identités collectives. Nous citons la définition de l'identité collective par Lapierre, qui nous semble pertinente pour le point de vue ethno-sociolinguistique : « *[L'identité collective est] non seulement ce qui fait l'unité d'un groupe, sa différence par rapport à d'autres groupes, un ensemble singulier de caractères propres qui signifie, symbolise cette unité et cette différence, mais aussi la permanence de ce groupe dans le temps, à travers l'histoire, malgré tous les changements qui l'ont affecté. L'identité collective renvoie à une mémoire par laquelle le groupe présent se reconnaît un passé commun, le remémore, le commémore, l'interprète et le réinterprète.* » (Lapierre 1984 : 196, cit. in. Blanchet 2012 : 134). Blanchet, basé sur Bassand 1981 et Ségalen 1989, ajoute que le maintien de l'identité collective dépend également de la vision commune de l'avenir du groupe. Avec « *l'attachement du groupe à des caractéristiques spécifiques [...] et la permanence de pratiques plus ou moins étendues et partagées* » sont ce qui symbolise la « *volonté collective de se différencier des autres* » (Blanchet 2012 : 134). Cette appartenance est donc conditionnée et délimitée par les frontières, plus abstraites que physiques, d'un côté tracées par le groupe-même, mais à la fois attribuées par l'Autre. Ces frontières, et donc le contact et la délimitation par rapport à l'autre, sont primordiales dans la construction de

³⁴Voir par exemple Guillaumin 1992, qui note que en France, les particularités régionales « se définissent par leur spécificité par rapport à la « France centrale » » (p. 5).

³⁵NB: Il faut savoir que toutes ces couches des identités collectives forment chez chaque individu son identité individuelle dans toute sa singularité.

l'identité collective, même plus que les spécificités concrètes du groupe donné (Blanchet 2012 : 134. Voir également Guillaumin 1992 et Poutignat – Streiff-Fenart 1995). Ce concept de l'identité ethnique constitué par le maintien par rapport à l'Autre a été développé par F. Barth dans les années 60 (Barth 1969). L'identité collective est toujours hétérogène, constituée par de multiples identités partagées plus ou moins par la population à des degrés différents, et en constante évolution. Dans ce mouvement dialogique entre les polarités, des critères particuliers sont accentués pour définir l'appartenance au groupe par les acteurs-mêmes (Blanchet 2012 : 134). On peut conclure avec Bittnerová que l'identité ethnique ne sert pas seulement comme une des composantes de l'identité individuelle, mais aussi à la prise en conscience de son appartenance à un groupe. Dans ce sens, elle sert d'indice pour reconnaître les siens et les autres (Bittnerová – Moravcová 2005 : 8-9).

Les attributs ethniques sont des phénomènes physiques et culturels, dont la somme définit l'identité du groupe (avec la définition des frontières par rapport à l'autre, comme expliqué plus haut). Dans l'histoire, notamment à partir du Moyen-Age, la définition de l'ethnicité était notamment du type territorial. Les attributs sociaux se sont développés par la suite aux temps modernes, et les composantes ethniques telles que nous les connaissons de nos jours (et présentons dans le texte qui suit) datent en majorité de l'époque de formation des nations modernes, donc notamment du 19^e siècle (Šatava 1996 : 109 ; sur l'identité nationale voir aussi Hroch 1999).³⁶

Parmi ces attributs, on compte donc (selon Šatava 1990 : 19-24) :

- langue (ou dialecte)
- symboles héraldiques traditionnels
- drapeaux
- patrons du pays
- personnages héroïques (réelles ou mythiques)
- phénomènes géographiques
- histoire, notamment les moments glorieux
- symboles botaniques et zoologiques
- vêtement
- cuisine

³⁶ Ces faits culturels bien sûr existaient auparavant, mais c'est cette époque qui les a mis en avant comme des constituants de l'identité, notamment dans l'envergure de formation des Etats modernes et leur besoin d'identification.

- musique (hymne, mais aussi chants populaires, chorale ou instruments musicaux)
- littérature (que ce soit des œuvres anciennes qui légitiment la valeur de la continuité historique de la langue ou la simple existence des livres et périodiques dans la langue)
- certains phénomènes liés à la vie sociale, aux coutumes, traditions et cycle calendrier
- culture matérielle
- jeux et sports
- éléments contemporains comme des plaques d'immatriculation, des autocollants régionalistes ou des inscriptions de revendication régionale

Cette liste n'est pas exhaustive. Chez d'autres auteurs, nous pouvons retrouver des éléments supplémentaires. Ainsi, Pierre-Jean Simon évoque l'apparence physique, le caractère, la religion, les opinions politiques, la famille et les noms de famille (Simon 1999). Henri Boyer souligne dans le même sens les dénominations toponymiques (Boyer 2008 : 12).

Les attributs constituent le discours tenu par le groupe sur lui-même, dans lequel il se reconnaît et qui donc participe au maintien de la collectivité. On le nomme **ethnotexte** (Blanchet 2012 : 134).

Ces attributs jouent un rôle prépondérant notamment chez les groupes minorisés. Ces collectivités, qui ne disposent pas de leur propre Etat, ressentent naturellement un besoin plus accru de revendiquer et maintenir leur identité que les Etats-nations établis. Dans ces groupes minorisés, l'accent est mis notamment sur les éléments d'ordre culturel (par manque fréquent d'éléments politiques et officiels) (Šatava 1990).³⁷ Il est intéressant de pointer dans ce sens les processus qui apparaissent une fois le groupe minorisé atteint la formation de son Etat. Dans de nombreux cas, cet achèvement des revendications nationalistes a entraîné le fait d'une baisse de l'importance des attributs ethniques. Une situation tout à fait différente se développe dans les groupes qui n'ont pas réussi dans leur quête nationaliste, et qui restent minorisés. Chez eux, les attributs traditionnels restent, mais aussi se consolident et se reconstituent. Nous voyons de nouveaux éléments, entraînés par de nouvelles réalités sociales (comme des stars du sport, de la musique ou du film) (Šatava 1990 : 20 – 25). En même temps, certains attributs traditionnels changent de valeur, sans pour autant disparaître. Il s'agit par exemple du costume traditionnel qui n'est plus porté sauf des occasions particulières, ou de la langue qui peut perdre de fonctions communicatives pour une partie de population, mais reste souvent un attribut d'identité au sens symbolique.

³⁷ Pourtant, dans l'exemple breton, on voit actuellement une importance considérable du rôle du drapeau, le fameux Gwenn ha Du, et, moins, de l'hymne, Bro Gozh ma zadou.

2.3.2 Langue comme un des attributs principaux de l'identité ethnique

On est largement d'accord que la langue représente l'un des attributs primordiaux de l'identité ethnique (quoi qu'elle n'est pas unique et ne doit pas représenter le critère le plus important). Blanchet dit à ce sujet que « *La langue est en effet l'un des éléments premiers qui entrent dans la construction et la définition de l'identité individuelle et sociale. C'est par elle que passe la socialisation de l'individu, l'élaboration de son rapport à lui-même, et à l'univers, l'organisation du groupe. Le fait d'employer une certaine variété linguistique construit un lien identitaire pour un groupe, et toute variété linguistique est un indicateur de constitution d'un groupe ou d'un sous-groupe différent. Chaque groupe a sa langue (c'est-à-dire des pratiques linguistiques en partie spécifiques, perçues et emblématisées comme telles). [...] Mais il ne s'agit pas là d'une adéquation totale, d'autant qu'une identité peut être construite sur un répertoire de nombreuses variétés linguistiques, sur d'autres critères que linguistiques [...] et que chaque langue [...] n'est pas figée dans l'expression d'une identité. Elle se construit et s'adapte continuellement à l'environnement, dont elle porte ainsi des traces. Un même locuteur parle différemment à des interlocuteurs différents, produisant des variations selon tout un ensemble de conditions contextuelles.* » (Blanchet 2012 : 135).

Il n'est donc pas nécessaire que chaque groupe dispose de langue différente pour ainsi avoir un élément identitaire linguistique. Dans le domaine de représentations, chaque variante linguistique peut jouer ce rôle. Un exemple à la fois de l'importance de la langue et de ce rôle joué par une variante est *Limba noastră*, l'hymne nationale moldave, glorifiant la langue (cité dans Boyer 2008 : 7).

L'importance de la langue est accentuée également par Joshua Fishman. Pour lui, quand la langue historique est présente, l'intensité de l'identité est accrue. Comme il écrit, « *la langue est le plus grand gardien de la frontière* » (Fishman 1990 : 12).³⁸

L. Šatava note également que l'intérêt porté à la langue est l'un des modèles les plus courants des groupes en quête de revalorisation ethnique et que dans leurs actions, on assiste parfois même à une exagération, qui se manifeste dans des admirations non-critiques ou des volontés puristes, etc (Šatava 1990 : 21 – 22).

Comme nous l'avons déjà noté plusieurs fois, la langue est un élément important, mais pas nécessaire et notamment pas nécessairement utilisée comme langue maternelle ou langue de communication, non plus même comme langue seconde (ou autre). Comme nous pouvons très

³⁸ Traduit par Anna Třesohlavá.

bien voir dans l'exemple de la population bretonne, la langue peut avoir son importance comme symbole ethnique, sans pour autant être parlée ou même comprise par la majorité de la population. Dans de nombreux cas, comme celui-ci, l'existence symbolique d'une langue autochtone suffit pour constituer parfois un des plus forts éléments identitaires. M. Eastman et T. C. Reese parlent dans ce sens du concept déjà mentionné de **langue associée**. Cette langue est donc associée avec le groupe ethnique, sans devoir être le moyen de communication du groupe donné (Hoare 2003 : 81).

2.3.3 Identité négative et identité positive

Philippe Blanchet note que « *La déstructuration identitaire du groupe ethno-socioculturel passe par deux symptômes clés, l'insécurité linguistique (perte des repères linguistiques, incapacité à identifier sûrement ses propres pratiques linguistiques et leur rapport aux normes linguistiques et conventions sociales) et l'étrangeté culturelle (perte des repères culturelles, désocialisation). Ces pertes peuvent aller jusqu'à un rejet et une méconnaissance de la culture d'origine et du lecte/de la langue d'origine.* » (Blanchet 2012 : 152) Ce concept de rejet de son identité culturelle, appelé également la **haine de soi**, est marqué par l'objectif d'une « *assimilation totale dans la communauté visée* », qui ne peut pourtant jamais être accomplie à cent pour cent, ce qui entraîne une fragilisation importante.³⁹ Cela est vrai particulièrement pour une partie du processus, car « *il ne faut pas nier non plus que des acteurs sociaux peuvent volontairement (spontanément ou par l'effet d'inculcation hégémonique) changer de langue, de culture, d'identité et s'y reconstruire. Si l'identité est bien un processus en construction permanente et consciente, le problème ne se pose alors que pour ceux qui ressentent (négativement) le changement, pas pour les autres (notamment pas forcément pour leurs descendants).* » (ibid).⁴⁰

Ce phénomène universel a été étudié pour le cas breton par Pierre-Jean Simon. L'identité négative, comme nous l'avons vu, signifie une intériorisation de la perception dévalorisante de son groupe (attribué au début par le groupe dominant). En France, ce processus touchait toutes les cultures régionales et a culminé dans la première moitié du 20^e siècle. A cette époque, les Bretons dans ce cas voulaient majoritairement quitter toutes les traditions, tous les liens qui les rapportaient à l'appartenance bretonne. Au départ (début du 20^e siècle), c'était notamment l'abandon du costume, de la religion, des métiers traditionnels et aussi la région-même. La situation s'est répétée après chacune des deux guerres mondiales. Cette fois-ci, la

³⁹ Et a sans aucun doute des retombées psychiques, ajoutons nous.

⁴⁰ Sur le concept de la haine de soi, voir également Colonna 2016.

population quitte également la langue et aussi tout ce qui est lié à la vie rurale (les meubles traditionnels, les œuvres de la création populaire, etc.). Dans les années 70, comme nous l'avons déjà mentionné et allons développer plus loin, la situation change. Pierre-Jean Simon parle du « *retournement du stigmaté en emblème* » (Simon 2006 : 162). Dans le cas breton, l'élément déclencheur est la musique – notamment les succès parisiens du harpiste Alan Stivell (donc, comme pour l'identité négative, les conditions sont lancées par l'extérieur). La population bretonne a commencé à se rendre compte de sa valeur, du trésor représenté par sa propre culture, et a recommencé petit à petit à se réapproprier les différents éléments de sa « *bretonnité* ». ⁴¹ On appelle donc cette phase « identité positive ». Dans le cas breton, on l'appelle également la « *néo-bretonnité* ». L'intensité de l'appartenance bretonne augmentait et différait bien sûr selon les groupes et individus en question, s'il s'agissait de la population « ordinaire » ou des militants. Au départ, elle était liée notamment à l'intelligence jeune des villes. La nouvelle identité est également caractérisée par le fait qu'elle est « *choisie, et non subie* », et « *ouverte sur le monde* », non repliée sur soi-même (Simon 1999 : 141-145).

⁴¹ Le besoin de se battre pour ses particularités a même intensifié ce phénomène. Nous constatons ici que le schéma est identique à celui des attributs ethniques expliqués plus haut.

3 Bases méthodologiques

Pour comprendre et comparer la situation des deux langues régionales de Bretagne, nous avons mené une recherche sur le terrain, renouvelée chaque année pendant approximativement 3 mois, entre les années 2014 et 2016, avec un court séjour de finalisation en 2017. Pour la réalisation de la recherche, nous nous sommes basés sur le concept théorique et méthodologique de l'ethno-sociolinguistique de la complexité, développée ci-dessous. Les méthodes utilisées et le déroulement de la recherche sont expliqués plus bas.

3.1 Approche ethno-sociolinguistique de la complexité

Cette approche développée par Philippe Blanchet (2012) met en avant une méthodologie qualitative et empirico-inductive, dite « de compréhension ». Elle est basée sur l'acceptation de la complexité des faits sociaux et du fait que le chercheur lui-même appartient à un contexte social, historique et mental, et ne peut donc pas être totalement objectif. Nous y apprécions la valeur franche et la portée humaniste.

La « pensée complexe » est caractérisée par trois principes. Nous citons :

- «- le principe dialogique (dépassement – ou plutôt intégration – des paradoxes et antagonismes, y compris entre les différents paradigmes scientifiques ;
- le principe de récursivité (rétroaction en boucle – ou plutôt en hélice – et non causalité linéaire) ;
- le principe dit hologrammique (qui affirme que le tout – globalité provisoire et approximative d'une situation perçue – est dans la partie qui est dans le tout, qui...) » (Blanchet 2012 : 78).

Ses racines se trouvent dans l'approche systémique, développée dans le cadre de la psychologie sociale de l'école Palo Alto. Celle-ci voit

« tout phénomène humain comme un système relationnel observable et compréhensible [...] à travers cinq concepts-clés : l'interaction (tout phénomène est en relation avec d'autres phénomènes, tout système avec d'autres systèmes), la totalité (le tout, qui est plus que la somme des parties, rétroagit sur les parties dont il permet de comprendre les fonctionnements), la circularité (tout phénomène est pris dans un jeu complexe d'actions et de rétroactions en boucle), l'homéostasie (fonctionnement du système qui lui permet de se

modifier pour s'adapter tout en conservant son identité), l'équifinalité (l'équilibre évolutif du système ouvert fonctionne dans le contexte contemporain auquel il est adapté et n'est pas déterminé uniquement par sa constitution initiale). Dans ce cadre, un système est défini comme une organisation totale et complexe, telle que la modification de l'un de ses éléments constitutifs entraîne une modification de l'organisation des autres, car tous sont liés [...] » (Blanchet 2012 : 81).

Une autre source se trouve dans le constructivisme, développé notamment par Jean Piaget. Selon cette approche, « *la connaissance (scientifique notamment, mais pas exclusivement) est considérée comme une construction subjective à valeur pragmatique qui trouve son chemin entre les excès de la croyance positiviste en une "vérité objective-logique" et celles de la croyance mystique en une "vérité réelle-émotionnelle" ».* (Blanchet 2012 : 81-82).

Appuyés sur ce concept, nous nous sommes décidés à mener la recherche dans l'approche qualitative, avec l'objectif de fournir une illustration et interprétation comparatiste de la société bretonne d'aujourd'hui, dans son aspect linguistique.

3.2 Objectifs et méthodes de recherche

Nous avons fixé comme objectif de baser notre travail comparatif sur les informations collectées par l'observation participante, entretiens libres ou semi-directifs, entretiens avec des informateurs éclairés (notamment spécialistes locaux et partisans des mouvements pour la revitalisation des deux langues) et par l'étude des sources écrites.

Nous sommes conscients du fait que les conclusions apportées par les données collectées et interprétées de cette façon ne peuvent pas aboutir à une généralisation. Nous voulons expliciter ici que, appuyé sur la philosophie de l'approche de la complexité, l'objectif de la présente étude n'est nullement d'apporter « une vérité absolue », mais de présenter une introduction dans la situation, telle que nous l'avons comprise, suite à des observations répétées, lectures, entretiens avec spécialistes et avec les habitants de la Bretagne, impliqués dans le renouveau des deux langues ou pas. Ainsi, notre interprétation se présente comme une des interprétations possibles et son utilité pourrait se trouver notamment dans le fait d'apporter des hypothèses qui peuvent servir de bases pour des recherches ultérieures.

Dans nos démarches, nous nous sommes basés sur le savoir-faire en ethnologie (Janeček 2014, Soukup 2014, cours de M. Tomandl à l'Université Charles de Prague, 2006), en sociologie (informations présentées dans les cours de méthodologie dispensés par Anne-Briac

Bili et Françoise Philip à l'Université Rennes 2, année 2008/09) et sur l'œuvre déjà citée de Philippe Blanchet (2012).

3.2.1 Méthodologie qualitative et travail sur le terrain

Dans ce cadre, il est nécessaire de clarifier ce que nous entendons par le terrain. Selon Blanchet, il s'agit d'un « *ensemble d'interactions (de relations, d'échanges, d'expériences) entre un chercheur et autres personnes, relations certes situées dans le temps, dans l'espace, dans les sociétés, des cultures, etc., mais interactions avant tout.* » (Blanchet 2012 : 31).

3.2.2 Méthodes utilisées et déroulement de la recherche

La recherche était marquée par trois séjours en Bretagne de durée approximative de 3 mois chacun, et le dernier durant un mois. Nous nous sommes basés également sur les connaissances des recherches précédentes, réalisées entre 2008 et 2011. Dans le texte qui va suivre, nous voulons expliquer les méthodes utilisées.

3.2.2.1 Études des sources disponibles

Nous avons commencé cette phase déjà en République tchèque par l'étude des ouvrages disponibles, notamment sur la problématique des langues minoritaires en Europe. Les séjours en Bretagne ont été dans ce sens indispensables, car nous avons eu accès à la Bibliothèque Universitaire de Rennes 2, qui nous fournissait toutes les œuvres nécessaires pour la découverte des réalités liées d'abord à la situation géographique, culturelle et historique de la Bretagne, qui servent d'ancrage important à notre étude. Ensuite, nous avons étudié des sources concernant la situation linguistique et la question régionale en France. Nous nous sommes concentrés par la suite sur la théorie et méthodologie sociolinguistique, pour étudier finalement les ouvrages sur les deux langues régionales. Ces sources étaient disponibles en bibliothèque universitaire, mais aussi sur le web de différentes organisations œuvrant pour la promotion des deux langues et menant des recherches statistiques sur les pratiques, comme notamment l'Office Public de la langue bretonne, qui nous a fourni de nombreux documents précieux sur la pratique de la langue bretonne.

3.2.2.2 Entretiens

La majorité de notre travail sur le terrain est représentée par des entretiens. Nous pouvons diviser les informateurs en deux groupes : les spécialistes et les autres informateurs.⁴²

⁴² Voir la liste d'informateurs qui est disponible en annexe

Nous pouvons également parler d' « informateurs-clé ». En ethnologie, ce terme signifie les personnes qui apportent au chercheur des informations importantes pour l'ancrage de sa recherche dans le contexte plus large, et facilite l'orientation du chercheur dans le terrain (en lui indiquant d'autres contacts, événements ou sources). Pour nous, ces informateurs et cette étape de recherche avaient une importance prépondérante, vu l'objectif de notre travail d'apporter un témoignage global de la situation des deux langues. Il est vrai que dans notre cas, ce groupe est important et il est même impossible de tracer des frontières exactes entre les informateurs « clé » et « les autres ». Pour le caractère exploratoire de notre travail, en effet, nous considérons chaque informateur comme « clé ». Chacun a son importance et nous a servi à éclairer la situation et à ouvrir de nouvelles portes vers les informations sur la situation linguistique ou vers de nouveaux contacts.

Les informateurs étaient donc des académiciens, des chercheurs impliqués en sociolinguistique, en breton et (avec un nombre plus restreint) en gallo. Ensuite, nous avons parlé avec des participants des mouvements de revitalisation de plusieurs types. Tout d'abord, il s'agissait des enseignants des deux langues dans tous les contextes possibles (cours à l'université, cours du soir, dans des écoles publiques, dans des écoles bilingues privées, publiques, catholiques, et également dans le réseau associatif Diwan). Nous avons mené des entretiens également avec des étudiants (notamment à l'université, dans des cours du soir et lors de cours intensifs d'été), qui constituent en quelque sorte les représentants de la nouvelle génération de locuteurs.⁴³ Ensuite, nous avons discuté avec des acteurs de la revitalisation, notamment avec des représentants de nombreuses associations œuvrant pour la promotion des deux langues, mais aussi avec des personnalités de la scène culturelle (conteurs, acteurs et surtout musiciens). Nous avons rencontré des représentants de la scène politique régionale - des employés du Conseil Régional, qui sont chargés de la mise en œuvre de la politique linguistique. Par exemple dans le cas du gallo, nous avons la chance d'être présents en Bretagne lors de grandes discussions entre spécialistes, militants et représentants politiques sur la mise en place d'une politique linguistique par rapport à cette langue. Nous avons discuté également avec des personnes engagées dans les médias : télévision, film et aussi radio locale (dans le cas du gallo). Finalement, mais pas en dernier lieu, des informateurs-clé

⁴³ Sauf le cas des participants des cours dont l'objectif est de « revitaliser » leur langue plus ou moins oubliée (parfois même maternelle), qui sont bien sûr également un type de nouveaux locuteurs (ou renouvelés, pourrait-on dire), ou bien qui participent aux cours du soir juste pour pratiquer la langue qu'ils maîtrisent plus ou moins, et n'ont pas de possibilité de pratiquer ailleurs – comme dans de nombreux cas concernant la langue gallo.

ont été également des représentants de familles, des locuteurs natifs et nouveaux des deux langues, mais aussi toutes les personnes que nous avons rencontrées, qu'ils soient locuteurs des langues régionales ou pas, qui nous ont aidés à nous retrouver dans la complexité du terrain et nous ont fourni des contacts et informations précieuses, que ce soit sur les langues ou sur le contexte culturel de la Bretagne. La recherche des informateurs avait donc commencé auprès des spécialistes et dans les associations, et s'est développée par la suite par l'effet de « boule de neige » (Blanchet 2012).

Nous avons discuté avec 72 personnes au sujet du breton et 76 au sujet du gallo. Les entretiens ont duré en général entre 30 minutes et une heure, sauf exceptions – pas si rares – où nous avons discuté plus longtemps, et même plusieurs fois de suite. Cela peut donc être présenté comme une preuve de l'excellente collaboration avec les informateurs. Le degré d'enthousiasme mais aussi de longueur de discussion ont été bien sûr conditionnés également par le degré d'engagement dans la question. Pourtant, même les informateurs du large public, donc souvent des non-locuteurs des langues régionales, ont toujours exprimé un intérêt vif et une envie de collaboration à la recherche. Avec le consentement des interviewés, nous avons enregistré la plupart des entretiens et les avons recopiés ensuite pour effectuer des analyses du type thématique.

Les entretiens ont été très souvent étroitement liés aux observations, réalisées dans le cadre des cours, des événements culturels, ou tout simplement dans la réalité bretonne quotidienne. Les entretiens libres, réalisés notamment dans les premières étapes de la recherche lors des observations, ou tout au long de la recherche dans le cadre de situations quotidiennes et de discussions spontanées avec le large public, n'étaient pas enregistrés pour garder leur aspect naturel. Les informations principales en étaient notées par la suite. Dans tous les cas, les interlocuteurs étaient informés de notre recherche.

3.2.2.3 Observations participantes

Vu que notre recherche s'ancre dans la méthodologie qualitative, les observations, accompagnées par des entretiens libres et semi-directifs, sont au cœur de nos activités de recherche. Elle se déroulaient dans plusieurs cadres. Tout d'abord, dans les cours. Nous avons participé à un semestre de cours de breton pour les débutants, et ensuite de façon irrégulière aux cours du gallo (les deux à l'Université Rennes 2), à certains cours du soir des deux

langues et aux cours intensifs d'été.⁴⁴ Ensuite, nous avons effectué des observations lors d'événements culturels, comme la Semaine du breton et du gallo, les festivals des Assemblées gallèses,⁴⁵ de la Gallésie en fête, du Mil Goul, à l'occasion des cafés gallo, des « apéros-chantés », des cours de chant de Basse et Haute Bretagne, des activités proposées par l'association Skeudenn Bro Roazhon et des fest-noz, concerts et soirées d'improvisation musicale. Finalement, les observations faisaient partie également du quotidien, à Rennes ou lors des voyages – au marché, dans les moyens de transport, lors des loisirs, et aussi dans les familles, notamment les familles d'accueil dans lesquelles nous étions hébergés la plupart du temps (avec la raison de nous ancrer le plus possible dans la société bretonne).

Il faut mentionner que nous avons effectué considérablement plus d'observations et aussi d'entretiens dans le domaine du gallo. Les raisons en sont deux. Tout d'abord, nous avons déjà eu une connaissance du terrain bretonnant. Ensuite, comme nous avons déjà mentionné plus haut, la situation du breton a déjà été traitée dans plusieurs études. Par contre, le milieu du gallo reste encore assez inexploré.

3.2.2.4 Enquête par questionnaire

Nous avons lancé des sondages par questionnaires dans les cours de breton et de gallo, lors du festival Assemblées gallèses et parmi les locuteurs du gallo.⁴⁶ Ces enquêtes ont été effectuées avec un objectif exploratoire, complémentaire et illustratif. Pour cette raison, nous n'avons pas procédé à une analyse quantitative des questionnaires. Dans le cas de ce travail, les informations recueillies ont servi purement d'orientation dans la problématique.

⁴⁴ Dans le cadre du festival Gallésies en fête, organisé par l'association Bertaeygn galeizz à Monterfil, en juillet 2015, et, le même mois de la même année, dans le cadre du festival Assemblées gallèses à Plumieux, ce qui a été renouvelé en 2017 dans une commune voisine, La Prénessaye.

⁴⁵ Ce festival constitue un terrain d'observation et de rencontres important de notre recherche. Se déroulant sur une semaine, il représente une occasion unique de rencontre des personnes engagées dans le gallo, mais aussi des amateurs de la culture et des traditions de la Bretagne (notamment la Haute-Bretagne, mais pas uniquement). Nous avons pu observer les cours de gallo (et constater qu'ils ont un intérêt mineur chez les participants, par rapport à la musique et arts du spectacle), les cours de chants de Haute-Bretagne et de différents instruments de musique traditionnels, la colonie de vacances en gallo, discuter avec les participants, enseignants, stagiaires et bénévoles (souvent au moins partiellement gallophones car le festival se trouve dans un endroit linguistiquement assez vivant), participer aux événements culturels disponibles chaque soir (des fest-noz, soirées d'improvisation musicale, concerts de musique traditionnelle et en langues régionales – pas seulement de Bretagne, et notamment théâtre en gallo). Tous ces événements étaient de précieuses occasions pour lier des contacts avec de nouveaux informateurs, qu'il s'agisse de militants pour le gallo, d'acteurs culturels, d'enseignants, ou bien « juste » d'amateurs de la culture locale, gallophones, bretonnants ou (pour la plupart) pas. Pour plus d'informations, voir <http://assemblees-galleges.net/> [29/07/2017].

⁴⁶ questionnaire diffusé à partir du réseau associatif.

Au total, nous avons questionné 72 informateurs dans le domaine du breton et 41 dans le gallo. Dans le cas du gallo, nous avons choisi une gamme d'informateurs plus large, et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le nombre d'apprenants est assez restreint, donc l'objectif premier de recherche illustrative parmi les néo-locuteurs naissants a dû être réfuté. La raison suivante a été le manque de ressources en gallo. Contrairement à la sphère du breton, qui est décrite de manière approfondie par de nombreuses études de plusieurs angles, l'usage et les représentations du gallo ne sont pas encore suffisamment documentés. De ce fait, nous nous sommes adressés à une large gamme d'informateurs. Pour décrypter la situation du gallo, nous avons donc collecté 11 questionnaires parmi les locuteurs natifs, 10 parmi ceux qui ont appris la langue par contact avec leur environnement dans l'enfance, 3 néo-locuteurs, 4 apprenants et 13 non-gallésants, issus de la Haute-Bretagne. Dans le cas du breton, les mêmes catégories ont été interpellées également, mais seulement sous forme d'entretien.

Enfin, nous avons également procédé à une méthode complémentaire, celle de la communication par courrier électronique. Cela était notamment le cas avec les informateurs gallésants, avec lesquels nous avons procédé à la recherche par questionnaire diffusé par internet, et les approfondissements n'ont pas pu se dérouler sous forme de rencontre personnelle.

3.2.2.5 Conclusions sur l'ensemble des travaux de terrain et choix d'interprétation

Au total, 242 informateurs ont participé à notre recherche : 134 pour le breton et 108 pour le gallo. La majorité a été questionnée par entretien. Vu la complexité de l'échantillon et son éparpillement en de nombreuses catégories (qui ne sont pas comparables vu les thématiques différentes), nous nous sommes décidés à ne pas utiliser ces données pour une analyse et interprétation visant à des conclusions concrètes quantifiables publiées dans ce travail. Les informations fournies par les recherches entre 2008 et 2017 ont servi de sensibilisation et de compréhension de la situation sociolinguistique de la Bretagne par la chercheuse elle-même.

Accompagnant les lectures et les discussions avec des spécialistes, cette recherche exploratoire a permis d'englober la totalité de la situation sociolinguistique dans une logique de compréhension de sa complexité. Nous nous sommes donc décidés à utiliser le matériel dans ce sens, comme une source d'information.

Nous nous rendons compte du risque du caractère subjectif de notre démarche. Pourtant, nous avons choisi cette attitude de manière réfléchie, la positionnant comme une sorte de

catalyseur à travers lequel les informations, complexes, de la situation sociolinguistique, peuvent passer pour être traduites au public. Pour cette raison, nous avons choisi une recherche de terrain continue, assurée par des séjours répétitifs de plusieurs mois, basés sur les observations et actions qualitatives de liaison profonde avec la langue-culture locale et ses représentants. Nous considérons également qu'en tant que spectateur extérieur, nous pouvons apporter un autre point de vue, un regard en quelque sorte neuf, sur la situation.

Suite à cette longue phase de recherche exploratoire, nous avons condensé notre savoir sur la situation selon des thèmes. Pour éviter les risques du regard subjectif, nous avons discuté nos conclusions avec de nombreux spécialistes locaux.

4 Soutien des langues minoritaires au niveau mondial et européen

La question des langues et cultures minoritaires est présente aujourd'hui dans le monde entier. La diversité culturelle et linguistique est menacée partout, de même que la biodiversité.⁴⁷ Les cas sont divers. Les peuples autochtones dont la vie traditionnelle est menacée nécessitent des démarches différentes que les minorités historiques du monde occidental (Fishman 1991). Mais la question est présente et depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, plusieurs institutions s'engagent dans la protection de cette richesse.

L'ONU rappelle que « *les droits linguistiques sont ancrés dans les lois internationales sur les droits de l'homme – le principe de l'interdiction de la discrimination, le droit à la liberté d'expression, le droit à la vie privée, le droit à l'éducation, le droit des minorités linguistiques d'utiliser leur propre langue avec d'autres individus au sein de leur groupe.* » (ONU 2017 : 5) et qu' « *il existe toujours des obstacles au respect des droits des minorités linguistiques dans toutes les régions du monde* » (ONU 2017 : 3).

4.1 Protection des langues au niveau mondial

Les politiques linguistiques varient. Il y a des pays qui ont doté plusieurs langues de statut officiel, mais aussi ceux qui ont toujours des approches centralisatrices, voire répressives.⁴⁸ Au niveau mondial, la question des langues minoritaires est gérée notamment par l'ONU (Le Forum des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités) et par l'UNESCO (La Section des langues et du multilinguisme).

En 1992, l'ONU a publié la *Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques*, et en 2011 les *Recommandations du Forum des Nations Unies sur les questions des minorités*, qui concernent la mise en œuvre de la déclaration de 1992 (ONU 2017 : 5, ONU 2011).

Cette approche fondée sur les droits de l'homme met l'accent sur le développement de l'utilisation de la langue locale dans l'enseignement public et privé, dans la sphère privée (questions identitaires comme droit à garder son nom dans la langue originale), dans la sphère judiciaire et dans les médias. Les recommandations touchent tous les pays et toutes les langues.

⁴⁷ Sur les parallèles entre l'écologie et la protection du patrimoine culturel, voir par exemple Calvet 1999; WWF – Terralingua 2000, cité par UNESCO 2003; ou <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/endangered-languages/biodiversity-and-linguistic-diversity/> [consulté le 07/05/2017].

⁴⁸ Nous pouvons consulter l'ensemble des politiques linguistiques du monde entier sur le site de l'Université de Laval : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/> [consulté le 07/05/2017].

Pourtant, il faut savoir que sur l'échelle mondiale, nous pouvons distinguer deux cas de figures basiques. D'un côté, des langues minoritaires qui sont effectivement langues maternelles de la population et qui nécessitent les engagements cités plus haut pour pouvoir vivre pleinement et servir d'outil de communication dans l'ensemble de domaines de la vie pour leurs locuteurs. De l'autre côté, il y a des langues qui menacent de disparaître et qui ont besoin d'être présentes dans la société de façon à être sauvées et réappropriées par de nouvelles générations. Cela est le cas des langues régionales de la France : par exemple la population bretonne ne manque pas d'information ou ne doit pas craindre des discriminations dans l'éducation. La présence de la langue locale y a un sens différent, celui de la sauvegarde et du développement d'usage.

Lors du Sommet de Johannesburg de 2002, tenu par l'ONU et centré sur le développement durable, la culture a été reconnue comme étant un des axes du développement durable. Les signataires ont diffusé l'idée que c'est notamment grâce à la culture que les sociétés peuvent maintenir leur cohésion (OLB 2007 : 131⁴⁹).

L'UNESCO œuvre pour les langues sur plusieurs axes. Avec d'autres institutions, il a publié la *Déclaration universelle des droits linguistiques*, qui était signé en 1996 à Barcelone⁵⁰ (Comité d'accompagnement 1998). Il collecte également des données sur la situation des langues-cultures dans le monde entier, et les publie dans *The Atlas of the World's Languages in Danger*, disponible en ligne à partir de 2009.⁵¹ Ce site représente la continuité du *Red book of Languages in Danger of Disappearing*, publié en 1993.

UNESCO a travaillé le concept de la vitalité linguistique et la question des stades des langues en danger et a élaboré des recommandations d'amélioration de leur usage (UNESCO 2003). Il organise également des événements pour la promotion des langues locales, comme par exemple la célébration de la journée internationale de la langue maternelle, qui a été fixée au 21 février. En 2017, le thème de cette journée était l'éducation multilingue.⁵²

Outre ces organisations, il y a une multitude de projets et d'ONG qui œuvrent pour la sauvegarde des langues minoritaires. Pour n'en citer que quelques-uns:

- Linguapax, une ONG basée à Barcelone⁵³

⁴⁹ Voir ég. <http://www.un.org/french/events/wssd/> [consulté le 09/05/2017].

⁵⁰ le texte de la déclaration est disponible sur : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/Declaration_univ-droits_ling1996.htm [consulté le 09/05/2017].

⁵¹ <http://www.unesco.org/languages-atlas/> [consulté le 06/05/2017].

⁵² http://www.ohchr.org/Documents/Events/Minority2012/Forum_on_Minority_FR.pdf [consulté le 07/05/2017].

⁵³ <http://www.linguapax.org/francais> [consulté le 07/05/2017].

- Terralingua, une ONG américaine travaillant sur la protection de la biodiversité et la diversité linguistique⁵⁴
- SIL International⁵⁵ (Summer Institute of Linguistics), ONG qui gère entre autres le portail Ethnologue – base de données sur les langues du monde⁵⁶
- le projet Sorosoro, lancé en 2008 (arrêté en 2012 mais toujours disponible sur l'internet avec une multitude de ressources sur la diversité linguistique mondiale)⁵⁷
- The Endangered Languages Project,⁵⁸ projet de l'Alliance for the Linguistic Diversity
- The Endangered Languages Documentation Project (ELDP)⁵⁹
- Maaya,⁶⁰ réseau international de promotion de la diversité linguistique basé à Genève

La protection des langues et cultures en danger se reflète également dans la sphère de la création artistique, comme p. ex. dans le projet *Babeleyes : Disappearing languages*, dans lequel le compositeur français Philippe Kadosch fait résonner des voix des langues en danger.⁶¹

4.2 Protection des langues au niveau européen

L'Europe est favorable au multilinguisme et à la protection de la diversité culturelle. Même si les deux traités les plus importants de la politique linguistique européenne ne sont apparus qu'à la fin des années 90, l'Europe affichait son soutien du plurilinguisme et de la diversité déjà tout au long de la deuxième moitié du XX^e siècle. Dans ce sens, nous pouvons citer ces traités:

- Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (1950)
- Résolution n° 137 de l'Assemblée constitutive⁶² en faveur de la protection des minorités nationales (1957)
- Recommandation 285 relative aux droits des minorités nationales (1961)
- Recommandation 928 sur les Problèmes d'éducation et de culture posés par les langues minoritaires et les dialectes en Europe (1981)
- Résolution Kuijpers sur les langues et cultures des minorités régionales et ethniques de la Communauté européenne (1987)

⁵⁴ <http://terralingua.org/> [consulté le 07/05/2017].

⁵⁵ <https://www.sil.org/> [consulté le 07/05/2017].

⁵⁶ <https://www.ethnologue.com/> [consulté le 29/04/2017].

⁵⁷ <http://www.sorosoro.org/> [consulté le 07/05/2017].

⁵⁸ <http://www.endangeredlanguages.com/about/> [consulté le 07/05/2017].

⁵⁹ <http://www.eldp.net/> [consulté le 04/05/2017].

⁶⁰ <http://www.maaya.org/?lang=en> [consulté le 07/05/2017].

⁶¹ <http://babeleyes.free.fr> [consulté le 11/05/2017].

⁶² Aujourd'hui Assemblée parlementaire.

La Recommandation de 1981 apporte de nombreuses suggestions au niveau de l'enseignement, de la présence des langues minoritaires dans les médias, de la normalisation toponymique et d'officialisation des langues, et représente ainsi la base pour la formulation de la Charte, présentée ci-dessous.

A côté du Conseil de l'Europe, qui a publié les deux traités présentés ci-dessous, il y a d'autres organismes qui soutiennent les langues minoritaires au niveau européen. Ce sont p. ex.:

- Network to Promote Linguistic Diversity (NPLD)⁶³
- European Language Equality Network (ELEN)⁶⁴ – ancien EBLUL : European Bureau for Lesser Used Languages (fondé en 1982 et fermé en 2011)
- Organisation for Security and Cooperation in Europe (OSCE)⁶⁵ – notamment son Haut commissaire sur les minorités nationales. En 1998, cette organisation a publié les *Recommandations d'Oslo* concernant les droits linguistiques des minorités nationales.
- Union fédéraliste des communautés ethniques européennes : ONG allemande, créée en 1949, qui regroupe 44 associations européennes. Elle est dotée d'un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et de l'ONU. Cette organisation a participé p. ex. à l'élaboration de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*.⁶⁶

4.2.1 Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

La Convention-cadre est publiée par le Conseil de l'Europe en 1995. Elle est entrée en vigueur en 1998. Les raisons de son apparition ont été notamment les tensions entre minorités dans l'Europe centrale et occidentale (Viaut 2002 : 14).

Ce texte détermine les critères de dénomination de « minorité », reconnaît un droit collectif des minorités et impose aux Etats des obligations qui combinent des droits collectifs et individuels. Il concerne seulement les minorités autochtones des pays européens.

La Convention-cadre fixe les principes à respecter ainsi que les objectifs à atteindre par les Etats afin d'assurer la protection des minorités nationales. Elle vise la promotion de « *l'égalité pleine et effective des personnes appartenant à une minorité dans tous les domaines de la vie économique, sociale, politique, publique et culturelle ainsi que les conditions propres à leur permettre d'exprimer, de conserver et de développer leur culture, leur religion, leur langue et leurs traditions.* » Les parties doivent leur garantir « *la liberté de*

⁶³ <http://www.npld.eu/> [consulté le 13/05/2017]

⁶⁴ <https://elen.ngo/information/> [consulté le 13/05/2017]

⁶⁵ <http://www.osce.org/whatistheosce> [consulté le 13/05/2017]

⁶⁶ <http://www.fuen.org/> [consulté le 13/05/2017]

réunion, d'association, d'expression, de pensée, de conscience et de religion ainsi que l'accès aux médias et la possibilité de les utiliser. » La convention fournit également des lignes directrices concernant leurs droits et libertés linguistiques en matière d'éducation.⁶⁷

Elle a été ratifiée par 39 Etats : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Macédoine, Finlande, Géorgie, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Malte, République de Moldova, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Fédération de Russie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Suède, Suisse et Ukraine. La France fait partie des pays qui ne l'ont pas signé, avec la Turquie, l'Andorre et Monaco.⁶⁸

4.2.2 Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

La Charte est un autre traité publié par le Conseil de l'Europe. L'idée de son lancement date de 1988. Elle a été adoptée le 25 juin 1992 et est entrée en vigueur le 1^{er} mars 1998. La Charte, qui s'appuie sur la *Charte des Nations Unies* et sur la *Déclaration des droits de l'Homme*, « est le seul traité de ce genre et représente le premier pas vers l'apparition d'un standard européen au niveau de la politique linguistique » (Viaut 2002 : 9). Elle est composée de Préambule et de cinq parties avec au total 23 articles. Elle traite d'abord des objectifs et dispositions, et met en place des principes qui sont applicables par tous les pays signataires. Ensuite, elle présente des engagements et mesures que les Etats signataires choisissent pour concrétiser leur politique linguistique.

La Charte propose une série de mesures concrètes destinées à faciliter et encourager l'utilisation des langues dans plusieurs sphères de la vie publique. Les Etats doivent d'abord préciser les langues protégées, et ensuite choisir au moins 35 engagements pour chacune des langues (sur l'ensemble de 98). Les Etats sont libres de choisir les engagements et leurs degrés. Il est également possible de signer seulement la partie II sur les objectifs généraux. Un Etat peut également choisir des engagements diversifiés pour des langues différentes, ou varier selon les régions, et peut approfondir ses engagements par la suite.⁶⁹ Ils peuvent «

⁶⁷ <http://www.coe.int/fr/web/minorities/fcnm-factsheet> [consulté le 01/04/2017].

⁶⁸ <http://www.coe.int/fr/web/minorities/fcnm-factsheet> [consulté le 01/04/2017]. Le texte de la Convention est disponible en ligne : <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016800c10d0> [consulté le 01/04/2017].

⁶⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_europ%C3%A9enne_des_langues_r%C3%A9gionales_ou_minoritaires [consulté le 01/04/2017].

formuler une ou plusieurs réserve(s) aux paragraphes 2 à 5 de l'article 7 », portant sur les Objectifs et principes. D'autres réserves ne sont pas admises.⁷⁰

La Charte concerne uniquement les langues régionales, historiquement liées aux pays donnés, et également les langues des « minorités nationales traditionnelles », y compris celles dépourvues du territoire, mais sans compter celles des migrants.

Dans la première partie, 8 principes fondamentaux sont évoqués :

- reconnaissance des langues comme expression de la richesse culturelle
- respect de l'aire géographique (notamment dans le cadre de la division administrative)
- promotion et sauvegarde
- encouragement de l'usage oral et écrit dans les sphères privée et publique
- développement de relations entre les différents groupes
- enseignement et la recherche
- élimination de toute « *distinction, exclusion, restriction ou préférence injustifiées* » pouvant mettre en danger l'existence de la langue minoritaire
- développement du respect, de la compréhension et de la tolérance à travers le développement de relations et la communication entre les divers groupes linguistiques du même pays, à l'aide notamment de l'éducation et des médias de masse.

Enfin, cette partie comporte l'engagement des Etats à « *prendre en considération les besoins et les vœux exprimés par les groupes pratiquant ces langues* ». ⁷¹

Les engagements et mesures prennent en compte d'abord le domaine de l'enseignement. Dans toute la gamme entre la maternelle et le secondaire, la Charte offre des degrés différents des mesures à prendre, allant de la totalité de l'enseignement dispensé dans la langue minoritaire jusqu'à la possibilité d'ouverture des cours « *au moins aux élèves qui le souhaitent/dont les familles le souhaitent et dont le nombre est jugé suffisant* ». Au niveau universitaire, on suggère également d'un côté un enseignement complètement dispensé dans la langue, ou au moins la possibilité de suivre des cours optionnels de la langue minoritaire, et aussi la mise en place des disciplines étudiant ces langues (Clairis et alii 199 : 261). Les cours pour adultes sont également évoqués, de même que l'enseignement de l'histoire et de la culture régionales, la formation des enseignants et la création d'un organe de contrôle qui mesurerait les progrès dans les directions choisies et les présenterait sous forme de rapports.

⁷⁰ <http://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/language-guides> [consulté le 01/04/2017].

⁷¹ Le texte de la Charte est disponible sur : <http://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/text-of-the-charter> [consulté le 01/04/2017].

On mentionne ensuite la place des langues régionales dans la Justice, les Autorités administratives et services publics, les Médias et les Activités et équipements culturels. Dans la sphère culturelle, il s'agit notamment de bibliothèques, de vidéothèques, de centres culturels, de musées, d'archives, d'académies, de théâtres, de cinémas, de travaux littéraires, de production cinématographique, d'expression culturelle populaire, de festivals, d'industries culturelles, incluant les technologies nouvelles. De diverses échelles au niveau de la création et présence des langues lors des événements sont mises au choix. La politique culturelle étrangère prenant en compte les langues minoritaires est également mentionnée. Dans la section Vie économique et sociale, on évoque la facilitation de l'usage des langues, dans la communication et dans les documents. Les modalités de réglementations financières dans les langues minoritaires sont également évoquées, de même que la présence de celles-ci dans les établissements hospitaliers et les maisons de retraite. Le dernier article parle des Echanges transfrontaliers, touchant les langues présentes dans plusieurs pays. La sphère des services publics comporte entre autres l'utilisation de la toponymie en langues protégées (idem : 269).

Les Etats signataires sont censés présenter périodiquement un rapport sur la politique suivie au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe (le premier rapport l'année qui suit l'entrée en vigueur, ensuite dans les intervalles de trois ans). Pour les pays dans lesquels la Charte est entrée en vigueur, des « guides linguistiques » sont publiés qui résument les engagements vis-à-vis des langues concrètes.⁷²

En 2017, la Charte est signée et ratifiée par 25 Etats : l'Allemagne, l'Arménie, l'Autriche, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Hongrie, le Liechtenstein, le Luxembourg, le Monténégro, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Serbie, la Slovénie, la Suède, la Suisse et l'Ukraine. A côté de la France, les autres Etats qui l'ont signée mais pas encore ratifiée sont l'Azerbaïdjan, l'Islande, l'Italie, la Macédoine, Malte, la Moldavie et la Russie. Il y a 14 Etats qui ne l'ont ni signée, ni ratifiée : Albanie, Andorre, Belgique, Bulgarie, Estonie, Géorgie, Grèce, Irlande, Lettonie, Lituanie, Monaco, Portugal, Saint-Martin et Turquie.⁷³

La non-ratification de la Charte par la France est un grand sujet de discussion. Nous allons en parler en détail dans le texte qui suit.

⁷² <http://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/language-guides> [consulté le 01/04/2017].

⁷³ <http://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/signatures-and-ratifications> [consulté le 01/04/2017].

5 Langues de France

Malgré les efforts de longue date de se présenter comme un pays unilingue,⁷⁴ la France dispose d'une grande richesse en ce qui concerne la pluralité des langues et cultures. Selon Bernard Cerquiglini (1999), elle se positionne même au premier rang dans le cadre de l'Europe occidentale, avec ses 75 langues régionales recensées, sans compter les langues issues de l'immigration. Néanmoins, on peut aussi constater que ce pays prime également comme ayant l'une des politiques linguistiques les plus centralisatrices.

Ces dernières années, l'attitude envers les langues régionales s'améliore peu à peu, ce qui n'était pas le cas dans les époques passées. La politique centralisatrice est née à l'époque de la Révolution française et a continué, en s'intensifiant, jusqu'à la deuxième guerre mondiale. A partir de ce moment, des progrès apparaissent qui mènent vers la tolérance des langues et cultures régionales, leur reconnaissance et leur soutien. Nous allons traiter ce sujet en détail plus loin.

Quelle est donc la palette de ce pays multilingue?

La langue officielle, on n'en doute pas après avoir lu les lignes précédentes, est une seule – le français. Cette langue, dotée d'autant d'épithètes positifs et protégée d'une façon inouïe par les institutions du pays, elle-même avait quitté le statut de langue minoritaire. C'était par l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 que le roi François I^{er} a postulé que le français allait dorénavant remplacer le latin dans tous les domaines officiels.

Bien sûr, à cette époque déjà,⁷⁵ la langue française n'était pas la seule sur le territoire du royaume. Elle-même était une des variantes des langues d'oïl, et dans d'autres endroits, les langues d'oc, le catalan et des langues issues de familles linguistiques différentes existaient et s'ajoutaient aux langues du royaume au fur et à mesure que les territoires y étaient attachés.⁷⁶ Cette vérité était souvent cachée, notamment dans les manuels scolaires. On y précisait rarement par exemple que les troubadours chantaient et écrivaient dans une langue différente (Martel 2013 : 24).

Ces langues, qui côtoyaient le latin et le français, y sont toujours présentes. Bernard Cerquiglini a compté dans son rapport 75 langues dans la totalité de la France, dont 24 se trouvent dans la métropole. Ce rapport est une réponse à la *Charte des langues régionales ou minoritaires* et respecte donc ses principes : les langues protégées par la charte sont

⁷⁴ Fort critiqués par de nombreux spécialistes, voir par exemple Klein 2013.

⁷⁵ On peut parler du plurilinguisme français notamment à partir du 13^e siècle, époque à laquelle le royaume français a commencé à s'étendre d'une manière stable sur un territoire dépassant le bassin parisien (Martel 2013 : 24).

⁷⁶ Voir Kremnitz 2013a.

uniquement des langues historiques, liées au territoire du pays, qui en représentent le patrimoine et qui sont différentes de la langue officielle. De ce point de vue, selon Cerquiglini, les langues de la France métropolitaine sont donc : l'alsacien, le basque, le breton, le catalan, le corse, le flamand, le francique lorrain, le francoprovençal, l'occitan⁷⁷ et les langues d'oïl : le franc-comtois, le wallon, le picard, le normand, le gallo, le poitevin-saintongeais, le bourguignon-morvandiau, le lorrain, le bourbonnais, l'orléanais, le berrichon et le champenois.⁷⁸ Cerquiglini ajoute cinq langues non-territoriales qui enrichissent le patrimoine de la France : le berbère et l'arabe dialectal, le yiddish, le romani chib et l'arménien occidental (Cerquiglini 1999 : 4).⁷⁹ La langue des signes est également considérée comme une langue non-territoriale, une des langues de France (DGLFLF 2010 : 3).

Il y a ensuite les variantes de la langue officielle. Il ne s'agit pas, comme pense encore un grand nombre de personnes, des langues d'oïl mentionnées ci-dessus.⁸⁰ Comme explique Cerquiglini, ces dialectes, qui ne sont pas pris en compte par la charte, sont « *l'infini variété des façons de parler cette langue (prononciation, vocabulaire, etc.) en chaque point du territoire.* »

En ce qui concerne la France d'outre-mer, la situation linguistique y est encore plus colorée, et souvent beaucoup plus vivante. Les créoles constituent certainement les langues françaises régionales de la plus grande vitalité. Il s'agit concrètement, dans les DOM, des créoles à base lexicale française (le martiniquais, le guadeloupéen, le guyanais et le réunionnais), des créoles bushinenge de Guyane, à base lexicale anglo-portugaise (saramaca, aluku, njuka, paramaca), des langues amérindiennes de Guyane (galibi/kalina, wayana, palikur, arawak, waiampi, émerillon. Outre ces langues autochtones, il y a également le cas

⁷⁷ Cerquiglini considère que l'occitan représente un ensemble de variantes d'une seule langue : « *L'unité linguistique est en effet fort nette, même si une diversité interne est perceptible.* » (Cerquiglini 1999 : 5). Il y distingue au moins cinq ensembles de dialectes : gascon, languedocien, provençal, auvergnat-limousin et alpin-dauphinois, avec des sous-divisions possibles.

⁷⁸ Voir la carte en annexe. Il faut ajouter pourtant que la discussion sur la frontière entre langue et dialecte est très vivace dans ce sens : le Conseil de l'Europe a ensuite conseillé à la France à ne pas incorporer dans la charte l'ensemble des langues d'oïl. Considère-t-on donc comme dialectes? Voir plus loin.

⁷⁹ Par la suite, trois autres publications recensant les langues de France ont été publiées. Cerquiglini (2003) ajoute à la liste l'angevin et le champenois, raccourcit la dénomination du « bourguignon » en éliminant le « -morvandiau » et divise le normand en méridional et septentrional. Ensuite, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France publie deux Fiches (2002, 2008), où nous pouvons observer des changements dans les dénominations de l'alsacien et francique mosellan, de même que la division du poitevin et du saintongeais. Le document le plus récent, les *Références* par DGLFLF (2009) reprend la liste de 2008 inchangée (Sibille 2013 : 49-53).

⁸⁰ Pourtant, il paraît que le Conseil de l'Europe lui-même considère les langues d'oïl comme variantes, dialectes de la langue française, puisque ces dernières ne sont pas mentionnées dans les recommandations que le Conseil a fournies à la France dans le cadre de son soutien à la ratification (*Promouvoir la ratification en France*, disponible sur <http://www.coe.int/en/web/european-charter-regional-or-minority-languages/promoting-ratification-in-france> [05/04/2017]).

spécial de hmong, langue de diaspora issue de Laos et installée en Guyane par une action humanitaire du 1977. Dans les TOM, on compte les 28 langues kanak de la Grande-Terre et 4 des Iles Loyauté, les langues de la Polynésie : le tahitien, le marquisien, la langue des Tuamotu, la langue mangaréviennne, la langue de Ruturu, la langue de Ra'ivavae, la langue de Rapa, le walisien, le futunien, et shimaoré et shibushi de la Mayotte (Cerquiglini 1999 : 3, 7).

5.1 Langues régionales de France, usage et transmission

Si nous revenons à la situation linguistique en France métropolitaine et nous basons sur les données de l'enquête *Familles* réalisée par INED en 1999,⁸¹ nous pouvons constater qu'il y a 26 % d'adultes dans l'Hexagone qui « *ont reçu de leurs parents une langue autre que le français* ». Dans ce pourcentage, assez élevé, qui représente 11,5 millions de personnes, les locuteurs se divisent en deux moitiés : locuteurs des langues d'immigration et ceux des langues régionales (DGLFLF 2009 : 3).⁸² La Délégation à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), qui reprend ces données dans son rapport, note pourtant que les chiffres aussi optimistes qui traduisent un taux de bilinguisme assez élevé, cachent en même temps une vérité moins joyeuse – le taux de transmission est en effet très bas. Dans cette population qui a reçu une autre langue comme héritage familial vivant, seul un locuteur sur 3 (35 %) la transmet à son tour à ses enfants (ibid).

Aussi, il faut considérer le fait que tandis que les langues d'immigration faisaient l'objet de transmission plutôt habituelle, les langues régionales se trouvent dans la majorité des cas dans le type occasionnel, souvent avec un seul parent à transmettre. La rupture de transmission touche notamment les langues régionales. Néanmoins, même dans les langues d'immigration, la tendance est de relayer la pratique linguistique familiale traditionnelle par le seul usage du français après quelques générations (Héran – Filhon – Deprez 2002 : 3).

La baisse des locuteurs des langues régionales est confirmée également par l'enquête *Information et vie quotidienne*, réalisée par l'INSEE en 2011 : « *86 % des personnes interrogées parlent exclusivement le français, alors qu'elles n'étaient que 74 % à le parler*

⁸¹ Il s'agit de la première (et la seule) enquête sur les langues minoritaires effectuée à l'échelle nationale. Les chiffres permettent d'entrevoir la réalité linguistique française, mais il faut rester vigilant et ne pas les prendre au pied de la lettre. L'enquête a été réalisée sur l'échantillon de 380 000 personnes, ce qui est un nombre assez élevé, mais ne permet pas certainement de percevoir la situation dans sa globalité (Héran – Filhon – Deprez 2002 : 1). Aussi, il faut considérer que l'objectif de l'enquête a été la transmission des langues, et non pas directement le nombre de locuteurs (Eloy 2012).

⁸² Pour plus de détails sur l'enquête, voir Héran – Filhon – Deprez 2002.

*dans leur enfance. Parmi les personnes nées ou élevées en métropole, ce chiffre atteint 93 % ».*⁸³

Pour ce qu'il y a de cette rupture de transmission dans le cas des langues régionales, l'alsacien se trouve sur la meilleure position, avec « seulement » 47 % de locuteurs ayant arrêté la transmission. Viennent ensuite le catalan, le platt lorrain, les créoles et les langues d'oïl, avec un taux de 70 – 80 %. A la dernière place se trouvent le francoprovençal, le breton, le flamand et la langue d'oc. Chez ces langues, l'interruption est apparue dans 9 cas sur 10 (Héran – Filhon – Deprez 2002 : 3).

Pourtant, Philippe Martel souligne que « *dans les langues régionales tout comme les langues d'immigration ou non-territoriales, les enfants de ceux qui les ont abandonnées ont tendance à les reconquérir* » (Martel 2013 : 36).

Il y a donc approximativement un huitième des habitants de la France métropolitaine qui parle à côté du français une langue régionale. Selon les données fournies par l'INED, il y a, en ce qui concerne les langues régionales :

- 548 000 de locuteurs de l'alsacien
- 526 000 de locuteurs de l'occitan
- 304 000 de locuteurs du breton
- 204 000 de locuteurs des langues d'oïl
- 78 000 de locuteurs du francique mosellan
- 44 000 de locuteurs du basque⁸⁴

Si nous regardons l'ensemble des langues minoritaires parlées sur le territoire métropolitain français, le plus utilisé est l'arabe dialectal, ensuite les créoles et le berbère. DGLFLF note que les langues non-territoriales et d'immigration sont souvent plus parlées que la plupart des langues régionales.

La Délégation conclut que « *la transmission des langues régionales dépend donc aujourd'hui d'abord de leur enseignement, de leur vitalité dans le domaine de la création culturelle et de leur présence dans les médias* » (DGLFLF 2009 : 3). Ce sont également les domaines favorisées de la politique linguistique en faveur des langues régionales. Comme nous allons voir dans le texte qui suit, cela représente un changement important vers le positif,

⁸³ <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/07/29/01016-20130729ARTFIG00330-le-succes-des-langues-regionales-a-l-ecole.php> [consulté le 13/05/2017].

⁸⁴ Il faut pourtant prendre ces chiffres avec une certaine distance critique. Notamment chez les langues d'oïl, il est assez difficile d'obtenir des statistiques fiables, d'autant plus que l'échantillon de la population interrogée est limité à 380 000 personnes sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine. Il faut ajouter que concernant les langues d'oïl, nous pouvons rencontrer des estimations semblables, qui approchent 200 000 locuteurs, pour la gallo à lui seul (voir chapitre 8.2.2).

si nous comparons avec la politique linguistique française développée à partir de la Révolution jusqu'à une période récente. Pourtant, nous pouvons nous souvenir des paroles de Joshua Fishman, qui voit l'avenir des langues justement dans la sphère privée, dans la proximité, au sein des familles et communautés (Fishman 1991).

5.2 Politique linguistique de la France : contours historiques⁸⁵

Les débuts de la politique linguistique française, centrée autour d'une langue unique, sont marqués par l'ordonnance déjà mentionnée, faite par François I^{er}. A partir de cette époque, les autres langues représentées sur le territoire étaient laissées de côté pour environ trois siècles. Elles existaient, florissaient, étaient utilisées par des populations, notamment rurales et en grande partie monolingues (Kremnitz 2013a). Le français était la langue de Paris, des grandes villes, de la noblesse, et commençait à entrer petit à petit dans les provinces à travers les couches sociales supérieures.

A l'époque de la Révolution, l'unicité de la langue nationale a été accentuée. Le français était proclamé « *langue de République une et indivisible* » (*rapport Grégoire*, cité par Tréhel-Tas 2007 : 28). Les premiers temps révolutionnaires ont été assez tolérants en ce qui concerne les langues parlées dans les provinces. Il y avait même des traductions des textes officiels dans les langues locales. Le tournant décisif est marqué par l'année 1794. Sous la Terreur, le statut de la langue française a été accentué. Dotée du passé des Lumières et de la Raison, elle a été proclamée langue de la Révolution et du citoyen. Cette surappréciation a entraîné une nouvelle tendance : déprécier toutes les autres langues (Kremnitz 2013 : 25).

Petit à petit, il était décidé de « nettoyer » le paysage français de ces « parlars honteux ». Dans ce sens, nous pouvons citer le fameux rapport Barère, qui, en janvier 1794, déclare les « *jargons barbares* » comme des « *obstacles de la Révolution et ennemis de la République* ». Dans le même sens milite le texte de l'abbé Henri Jean-Baptiste Grégoire, avec le titre évocateur : *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française*, publié en juin de la même année (Broudic 1995 : 267). A cette époque, le français commence à être diffusé dans les provinces par des instituteurs, délégués de Paris. Les langues régionales sont, dès lors, progressivement marquées par le déshonneur et vues comme des obstacles. Pourtant, cela ne change rien à leur utilisation au sein des familles et dans le milieu de la société rurale. Même dans les écoles, l'utilisation de ces dernières est autorisée comme auxiliaire à l'acquisition de la langue nationale. Il faut noter également une place importante que tenaient les langues locales dans le catéchisme et à l'église (Broudic

⁸⁵ Sur la question du développement de la politique linguistique en France, voir également Woehrling 2013, sur la période révolutionnaire Martel 2013b.

1995 : 314 ; Hartweg – Kremnitz 2013). Comme nous avons déjà évoqué, à partir de cette époque, le terme « patois » commence à être utilisé d'une manière large dans sa valeur péjorative. La politique de limitation des langues autres que le français est donc entamée, mais sans entraîner de réels effets pour le moment. Pourtant, la majorité des habitants de la province est toujours monolingue. Claude Duneton estime que le français est « *une langue étrangère pour 25 millions d'habitants sur 39* ». ⁸⁶

Un autre tournant décisif, et cette fois avec des conséquences importantes, arrive dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Ce sont souvent les lois Ferry de l'année 1881, instaurant l'école obligatoire, gratuite et laïque, qui sont citées comme sources de la fameuse phrase « *le français sera seul en usage à l'école* ». En réalité, elle provient du règlement-modèle de l'école primaire issu du 1951. L'article a été ensuite recopié dans des règlements ultérieurs, y compris ceux signés par Jules Ferry (Vacula 2011 : 55).

Déjà à cette époque, on peut observer des pertes de compétences dans les langues régionales, qui accompagnent les avancées en langue française. Contrairement aux périodes antérieures, le français est maintenant proclamé la seule langue d'enseignement. Les langues locales sont donc complètement interdites dans les écoles, dans les rôles des auxiliaires, ⁸⁷ mais aussi pendant les récréations. Des méthodes répressives accompagnent ce choix et marquent de nombreux enfants de traumatismes profonds. L'époque est dure. « *Le monolinguisme devient la doctrine de l'Etat, quiconque s'y oppose devient (idéologiquement) suspect.* » (Kremnitz 2013 : 25). Cette détestation poussée à l'extrême est la dernière goutte dans la coupe débordante de l'identité négative.

La politique unilingue, assimilatrice, de plus en plus répressive, continue jusqu'à la deuxième guerre mondiale et entraîne de nombreuses conséquences. La population intériorise l'identité négative, la pratique des langues régionales est en déclin, les langues perdent de terrains d'usage, de fonctions, de richesse. Elles sont perçues par la population comme obstacles : comme obstacles à la montée sociale, compliquant l'acquisition de la langue nationale et l'éducation en général, voire dotant les enfants de faible intelligence. Aussi, les expériences liées à l'armée et aux guerres défavorisent l'utilité de la langue maternelle (notamment quand elle est très différente du français, comme par exemple le breton). ⁸⁸ Tous

⁸⁶ http://www.cndp.fr/crdp-rennes/crdp/crdp_dossiers/dossiers/gallo/langue/langue4.htm [consulté le 17/06/2017].

⁸⁷ Nous pouvons mentionner ici les tentatives vaines de Joseph Lhermitte, qui a voulu faire de l'occitan le « latin du primaire » (Lespoux 2013 : 376).

⁸⁸ Cela était le cas notamment dans la guerre franco-prussienne où des bretonnants monolingues étaient morts faute de comprendre les ordres en français (Abalain 2007, cité par Hlaváčková 2013 : 27).

ces facteurs et la modernité aidant (avec l'apparition du chemin de fer, du tourisme et des médias) ont pour conséquence l'assimilation linguistique qui apparaît massivement dans les années 50.⁸⁹

5.3 Débuts du chemin de la reconnaissance

La situation est assez paradoxale. La dégradation des langues est sérieusement entamée par l'interruption de la transmission familiale. La jeune génération est déjà amputée de la langue maternelle de ses ancêtres et les langues perdent de plus en plus de fonctions et d'usages. Et ce n'est qu'à cette époque qu'apparaissent les premiers signes de la politique linguistique favorable.⁹⁰

En 1951, la loi Deixonne autorise l'enseignement de certaines langues régionales. Il s'agit du breton, du basque et du catalan dans le cadre des collèges et lycées, et cela une heure par semaine. Il est possible de passer un examen optionnel du baccalauréat, mais seulement pour obtention d'une mention, sans pouvoir valoriser les points⁹¹ (Martel 2013⁹²).

Dans les années qui suivent, des lois et circulaires apparaissent qui modifient légèrement ces possibilités, en ajoutant des langues, des établissements et degrés ou la dotation d'heures. Par la circulaire de 1966, des commissions d'études régionales sont fondées. Celles-ci sont censées gérer l'enseignement des langues régionales sous la direction du recteur.

En 1969, on postule dans une autre circulaire l'intégration des notions de l'histoire, l'art et la littérature locales dans l'enseignement, et on parle également de la reconnaissance des langues comme patrimoine de la France – chose qui entrera dans les textes officiels beaucoup plus tard.

En 1971, on élargit les possibilités du baccalauréat optionnel de langue régionale, et en 1974, le corse, l'alsacien, le lorrain et le flamand sont ajoutés à la loi Deixonne (en 1981 ensuite aussi le tahitien).

La loi Haby de 1975 renforce la formation des enseignants des langues régionales par la mise en place de stages de formation permanente, tout en renvoyant pourtant la question des langues toujours au niveau patrimonial et local. Jusque-là, les enseignants étaient issus uniquement des milieux associatifs

⁸⁹ Pour plus de détail sur la politique linguistique de cette période, voir Moliner 2013.

⁹⁰ Pourtant, les revendications, au départ plutôt isolées, prenant de l'ampleur dans ces années de l'après-guerre, sont déjà présentes d'une longue date (voir le sous-chapitre 5.6).

⁹¹ Cela change en 1971 quand les points au-dessus de la moyenne peuvent être comptés dans le résultat.

⁹² S'il n'est pas mentionné autrement, les sous-chapitres 4.2 - 4.4 sont basés sur l'article de Philippe Martel (2013).

Nous pouvons constater que les progrès ont été effectués notamment dans le champ de l'enseignement. En ce qui concerne la présence des langues régionales dans l'espace public, il se limite à certaines émissions des radios locales⁹³ et à quelques rubriques dans des journaux locaux - apparues déjà au cours du 19^e siècle et plutôt en régression pendant la deuxième moitié du 20^e. Malgré les progrès, les attitudes dépréciatives de la part de certains politiques continuent. On peut les illustrer par les mots de Georges Pompidou, prononcés en 1972 : « *Il n'y a pas de place pour des langues et cultures régionales dans une France qui doit marquer l'Europe de son sceau.* » (Abalain 2007 : 117).

5.4 Les années du grand espoir

Un tournant important, semblait-il, a été représenté par les années 80. L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 a apporté un espoir de changement des conditions pour les langues et cultures régionales, dont les souhaits de plus en plus prononcés ont commencé à s'entendre depuis les événements de mai 1968.

Ce grand espoir puisque la question, suite au climat de l'époque, a figuré dans les propositions de candidature de François Mitterrand. Les débuts du nouveau septennat sont marqués par des avancées prometteuses. Il s'agit notamment de deux rapports sur les cultures régionales commandés par le Ministre de la Culture, Jack Lang.⁹⁴ On y avance les notions de réparation historique des cultures longuement occultées par rapport à la culture centrale, et leur reconnaissance. Pourtant, ces propositions n'étaient tenues qu'en partie.

La circulaire Savary de 1982 a apporté des progrès dans le domaine de l'enseignement des langues régionales, qui est maintenant institutionnalisé comme « *une véritable matière bénéficiant d'horaires, de programmes, et de personnels formés, ce depuis la maternelle jusqu'à l'université, cela veut dire que la langue régionale peut devenir Langue vivante 2 ou 3.* » (Martel 2013 : 27). A partir de ce moment, c'est la *Mission de l'action culturelle* qui s'occupe des questions des langues régionales au niveau ministériel.

En ce qui concerne les médias, ils restent toujours de côté. Les heures d'émissions en langues locales montent seulement dans les « radios libres », légalisées après 1981.

Un autre progrès est lié aux subventions, de la part de l'Etat ou des collectivités locales. Elles permettent p. ex. le recrutement des salariés permanents au sein des associations. Ces années sont marquées également par les lois de la décentralisation de 1982 ou avec des avancées pour la Corse.

⁹³ Par exemple pour l'occitan, ces émissions existent depuis les années 20, pour le breton depuis les années 40 (Martel 2013 : 26).

⁹⁴ Rapports Giordan (sur la démocratie culturelle et droit à la différence) et Coutouly (sur les médias).

En 1984, un texte assez ambitieux a été présenté à l'Assemblée Nationale par le député Jean-Pierre Destrade. Il visait le développement des possibilités d'apprentissages des langues, une place importante dans les médias nationaux - un dépassement de la dimension patrimoniale envers la créativité. Pourtant, il ne fut même pas discuté.

Le CAPES en langues régionales voit le jour en 1985 avec celui du breton. Il va être élargi en 1991 au corse, catalan et basque. La même année est marquée également par la création du *Conseil national des langues et cultures de France* auprès du Premier Ministre (demandé également par le député Destrade mentionné plus haut). Pourtant, ce conseil n'a jamais été réuni.

Malgré le rapport Giordan qui a posé également la question des langues d'immigration, ce sont seulement les langues régionales qui sont concernées, à ceux de la métropole s'ajoutant progressivement les créoles.

5.5 Autour de la Charte

Le changement de climat politique met fin à ces années d'espoir. En 1985, les partis de la droite, arrivés au pouvoir, ne sont plus favorables aux questions des langues régionales. La gauche est de retour en 1988, mais cela ne change que peu.

L'année 1992 est marquée notamment par la publication de ce texte qui a fait naître autant de discussions en France – la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Dans les mêmes jours que le Conseil de l'Europe adopte la Charte (en juin 1992), la France ajoute dans sa Constitution le fameux article 2 qui désigne le français comme la langue de la République. Les quelques propositions de mentionner également les langues de France sont rejetées. Le statut du français est rassuré par la loi Toubon, publiée en 1994, qui précise pourtant que « *ses dispositions ne doivent pas porter préjudice aux langues régionales* » (Martel 2013 : 30). A cette époque, la droite est revenue au pouvoir.

En même temps, le Ministre de l'Education François Bayrou définit dans une circulaire de 1995 le cadre de l'enseignement des langues régionales, qui peuvent dorénavant être utilisées également comme langues d'enseignement bilingue, à parité horaire en maternelle et au primaire et sous forme des sections de langue régionale au collège. L'avenir semble être prometteur pour les langues de France en 1997, quand le premier ministre Lionel Jospin commande un rapport sur celles-ci à Nicole Péry et ensuite à Bernard Poignant.

Malgré son anticonstitutionnalité proclamée en 1996, la Charte est signée en mai 1999, suite à deux rapports qui complètent celui de Poignant : un juridique par Guy Carcassonne et un scientifique par Bernard Cerquiglini, mentionné plus haut. La signature de

la Charte, sauf les grands débats, n'apporte rien d'extraordinairement nouveau.⁹⁵ Les 39 dispositions choisies représentent essentiellement ce qui est déjà en train de se faire. Mais, suite aux avis du Conseil constitutionnel, basés notamment sur l'incompatibilité avec l'article 2, le Président Jacques Chirac refuse de ratifier la Charte. Cela reste question ouverte jusqu'à aujourd'hui.

En 2001, Jack Lang essaie d'intégrer les écoles immersives bretonnes Diwan à l'Education nationale, mais sans résultat. Ces écoles, tout comme les Ikastolak basques, les Calandretas occitanes, les Bressoles catalanes et les ABCM alsaciennes, restent dans leur statut associatif, en pouvant, après 5 ans de service, bénéficier des dispositions des écoles privées sous contrat.

A cette époque, la politique envers les langues régionales est plutôt réticente, ce qui est illustré par l'article publié par le premier ministre François Fillon dans Libération en 1999. Il y caractérise le débat sur les langues régionales de « *dérisoire* » et avance que la France cache derrière celui-ci des problèmes plus importants. Selon lui, il est question plutôt de protéger la langue française et il qualifie les partisans de la protection des langues régionales de « *ceux qui pensent que la France a du temps pour vagabonder dans le passé* ». ⁹⁶

En 2001, le Ministre de l'Education Claude Allègre réagit aux demandes d'intensification de la politique linguistique favorable aux langues régionales par les mots qui traduisent bien des stéréotypes qu'on pourrait espérer déjà dépassés : « *La France a besoin de fabriquer des informaticiens parlant anglais et on va fabriquer des bergers parlant breton et occitan.* » (Abalain 2007 : 118). Dans cette atmosphère, on voit par exemple le nombre de postes ouverts au CAPES de langues régionales réduit (on est passé de 53 postes en 2001 à 15 en 2004). Aussi, l'enseignement des langues régionales est mentionné dans la loi d'orientation sur l'école de 2005, ce qui signifie entre autres que ces questions sont à financer par les régions.

La Délégation générale à la langue française,⁹⁷ qui a été créée en 1986, est étendue en 2001 aux langues régionales et nommée dès lors la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Fonctionnant au niveau interministériel et rattachée au Ministère de la Culture, elle « *est chargée d'animer et de coordonner la politique linguistique du Gouvernement et d'orienter son évolution dans un sens favorable au maintien de la cohésion*

⁹⁵ Le choix des articles pour le futur engagement est disponible en annexe.

⁹⁶ http://www.liberation.fr/tribune/1999/07/09/le-derisoire-debat-sur-les-langues-regionales-occulte-des-questions-bien-plus-importantes-pour-l-ave_278098 [consulté le 02/04/2017].

⁹⁷ Elle-même ayant succédé au Commissariat général à la langue française, créé en 1984, qui avait remplacé le Haut comité pour la défense et expansion de la langue française, fondé en 1966.

sociale et à la prise en compte de la diversité de [la société française] ». ⁹⁸ Outre les mesures de protection de la langue française, notamment dans le sens de la loi Toubon, de la protection contre l'anglicisation et de la création de néologismes (en collaboration avec l'Académie française), la Délégation est censée œuvrer pour les langues régionales par exemple en soutenant leur présence dans les médias, dans l'espace public et dans l'expression culturelle. Elle organise des recherches et publie des observations.

En 2008, le développement de la politique linguistique française est marqué par la révision constitutionnelle. Malgré les propositions, l'article 2 n'est pas modifié. Pourtant, on ajoute l'article 75-1, qui stipule que « *les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France* » (Martel 2013 : 33, voire ég. Jouitteau 2010b). Ce geste, bien qu'important, n'a pourtant pas d'autre valeur que symbolique.

Philippe Martel représente le développement récent de la politique linguistique « *sous la forme d'une sinusoïde assez irrégulière* », en expliquant que dans les 30 années de la politique linguistique, on a vu venir des avancées, notamment liées à l'enseignement, aux médias et à la culture, mais les « *résistances et timidités* » ne cessent de réapparaître (Martel 2013 : 24-25).

Dans cette période, les avancées qui ont été faites touchent seulement les langues régionales de la France métropolitaine. Quelques progrès ont été fait plus tard pour les langues des DOM-TOM, mais rien pour les langues non territoriales. Les langues d'immigration bénéficient d'un soutien marginal au niveau d'enseignement. ⁹⁹

5.6 Développement des revendications linguistiques et régionalistes en France

Parallèlement au développement de la politique linguistique, nous pouvons observer des tendances à soutenir et revendiquer la valorisation des langues et cultures régionales « d'en bas ». Il s'agit de la création de divers mouvements locaux, politiques ou purement culturels, selon les endroits et les époques.

Nous avons déjà mentionné le « renouveau ethnique » des années 70. Pourtant, la question des revendications régionales et linguistiques est beaucoup plus ancienne. Depuis les débuts, il existait une diversification notable entre de différents cas, notamment selon la proximité ou la distance par rapport au français. Dans l'ensemble de ces tentatives, nous pouvons distinguer deux périodes : la première est caractérisée par une faible étendue des mouvements, représentés notamment par un petit groupe d'intellectuels, ou bien même par des érudits

⁹⁸ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/La-DGLFLF/Historique> [consulté le 04/05/2017].

⁹⁹ Sur les avancées et les blocages de la période de la deuxième moitié du 20^e siècle, voir Alén Garabato 2013.

isolés, s'intéressant aux langues-cultures sous leur aspect folklorisant. Les mouvements prennent de l'ampleur progressivement, en passant par des objectifs littéraires, politiques ou de langue vivante. A partir des années 70, nous pouvons parler plus ou moins des mouvements de masse.¹⁰⁰ Une autre différence notable de ces deux polarités est le fait que souvent, les revendications ont commencé dans un contexte différent : les langues étaient largement parlées dans les zones rurales, tandis que aujourd'hui, leur usage est, comme nous avons pu voir, rare.

Selon Philippe Martel, « *l'intérêt pour les « patois » remonte au moins au Premier Empire* » (Martel 2013a : 303). Cette première période est caractérisée notamment par des travaux sur la langue ou anthologies de la littérature orale. L'exemple typique en est *Barzaz Breiz* de Théodore Hersart de la Villemarqué, une anthologie de chants populaires bretons publiée en 1839.

Le premier regroupement est représenté par la création du Félibrige occitan en 1854 ou de l'Association bretonne en 1843. En 1870, la première revendication officielle est présentée au Corps législatif, signée de Gaidoz, de Gaulle et Charencey, deux militants pour la question bretonne et un pour le basque. Elle n'était soutenue ni par les autorités, ni par les associations locales qui étaient déjà présentes sur le terrain. Cela confirme le caractère isolé de la première phase des revendications (Martel 2013a : 304-305).

Vers la fin du 19^e siècle, les revendications tournent en collectives. Les exemples sont le développement du Félibrige, les groupement bretons Feiz ha Breizh, UDB ou FRB, ou le regroupement des écrivains et militants corses autour de l'hebdomadaire *A Tramuntana*, publié à partir de 1896. Deux objectifs peuvent être distingués : celui de l'enseignement et celui qui est orienté politiquement (vers le nationalisme en Bretagne, ou vers la décentralisation, ou bien fédéralisme, p. ex. dans le cadre du Félibrige). En 1901, la Fédération régionaliste de la France est créée, regroupant des représentants de presque tous les territoires français (idem : 306).

Les apports des revendications de cette première période d'avant 1914 peuvent être résumés ainsi :

- travaux sur la langue (notamment orthographe, grammaire)
- valorisation des langues comme « *outils de création* » et « *signe d'appartenance* »

¹⁰⁰ Pourtant, là aussi, nous pouvons constater les différences. Nous allons les illustrer en détail sur l'exemple du breton et du gallo.

- création de mythes mobilisateurs, de « *mémoire refabriquée d'ancêtres fondateurs prestigieux – sur le modèle de mythes nationaux alors véhiculés par les grandes cultures étatiques [...]* »
- mise en place d'une liste de revendications, notamment concernant l'école et les structures organisationnelles (Martel 2013a : 308).

Mais, selon les mots de Philippe Martel, « *ils lèguent aussi, et pour longtemps, une incertitude quant au but ultime de leur action : s'agit-il seulement de littérature, ou bien faut-il aller au but ultime de la logique des nationalités qui implique qu'à toute langue corresponde un "peuple", et que les droits propres à ce peuple doivent être reconnus ?* » (Martel 2013a : 308).

Après la première guerre mondiale, les groupes régionalistes sont inspirés par des indépendances, par exemple de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie ou de l'Irlande, plus particulièrement significative pour le mouvement breton. Il en résulte que les mouvements régionalistes s'orientent dorénavant notamment vers les visions politiques, tout en ayant des formes et objectifs divers. De nombreux partis régionalistes sont créés. Une nouvelle tendance apparaît : celle de la coopération internationale. Par exemple, les occitanistes se tournent vers les Catalans Espagnols. Mais il y a aussi des régions qui appellent en aide l'Allemagne nazie (comme la Bretagne ou l'Alsace), ou l'Italie dans le cas de la Corse, ce qui aura bien sûr des conséquences néfastes pour la continuité des mouvements régionalistes après la guerre. Le régime de Vichy montrait une attitude favorable au régionalisme. Pourtant, les occitanistes se sont organisés notamment dans le mouvement de résistance, ce qui leur a permis de poursuivre leur action sans complications après la guerre (Martel 2013a : 310-312).

A partir des années 50, les revendications régionalistes prennent la forme de « l'action commune ». Les représentants de différentes régions se lancent dans la collaboration. A partir de 1958, le Conseil national de défense des langues régionales gère ces actions.¹⁰¹ A partir de ce moment, on revient vers des revendications politiques, qui sont liées avec une reconstruction économique¹⁰² (par exemple le CELIB et MOB en Bretagne). De nouveaux groupes, cercles et partis sont formés, en Occitanie, en Catalogne, au pays basque, en Corse, et aussi en Alsace (Martel 2013a : 314).

¹⁰¹ Plus tard, il change de nom pour Défense et promotion de langues régionales, pour devenir en 1990 une des sections de Bureau européen pour les langues moins répandues. Sauf l'exception alsacienne, les régions périphériques font preuve d'un « retard » (Martel 2013a : 313).

¹⁰² La crise de l'agriculture traditionnelle est liée dans de nombreuses régions au renouveau identitaire, linguistique et avec des revendications politiques.

A côté de ces objectifs politiques, les régions développent des actions dans la sphère culturelle. Il s'agit notamment de la musique et de la littérature. Il faut aussi noter que les mouvements comportaient souvent des conflits internes (comme les Occitanes partagés entre félibres et occitanistes et les Bretons entre associations Ar Falz et Kendalc'h, Martel 2013a : 313).

Les années 70 sont marquées par « *l'irruption publique des langues régionales à travers de nouveaux vecteurs pratiquement inconnus à l'époque précédente* » : la nouvelle chanson, notamment bretonne, catalane, occitane, corse, plus tard basque et alsacienne (Martel 2013a : 316). Parmi les régions françaises, on parle de « *l'exception corse* », visible au niveau de sa radicalité, mais aussi par le nombre beaucoup plus important d'électeurs des partis régionalistes (ibid).

A partir des lois de la décentralisation de 1982, les collectivités locales gagnent de nombreux avantages : la présence des fonctionnaires chargés des questions de la politique linguistique, des moyens qui permettent aux associations de financer des employés permanents, la possibilité de l'utilité professionnelle des langues régionales, au niveau d'emploi ou de création culturelle (Martel 2013a : 317). Pourtant, Philippe Martel conclut avec un constat inquiétant : « *ni le Félibrige ou l'occitanisme, ni l'Emsav breton, ni même le mouvement corse avec ses élus et son statut spécifique, n'ont pu vraiment freiner le déclin des langues qu'ils défendent dans la réalité des pratiques* » (idem : 318).

5.7 Aujourd'hui

La politique linguistique de la France reste toujours assez paradoxale, puisque, il est chose connue que la question de la langue est d'une importance privilégiée dans ce pays. Mais il y a ce dont parle Philippe Martel dans le cadre du colloque de Strasbourg en 2013 : « *la face visible et la face cachée* » de cette politique linguistique (Martel 2013 : 24). Evidemment, comme nous avons déjà pu constater, la première concerne le français, protégé par la Constitution comme la seule langue officielle et faisant objet de travaux de préservation par l'Académie française à partir du 16^e siècle. La face cachée, on s'en doute bien, c'est celle des langues régionales et minoritaires. Comme nous avons pu voir, on a fait semblant pendant des siècles qu'elles n'existaient pas. Et si on en a parlé, c'était notamment en évoquant des patois barbares, ennemis de la République, obstacles à éliminer. Cela a pris du temps, mais finalement, ces objectifs sont devenus presque réalité. Et c'est seulement aujourd'hui que le gouvernement français accorde certains droits d'enseigner, apprendre et autrement soutenir ces langues. Et toujours, malgré ces avancées, un discours dépréciant continue dans le milieu politique.

Pourtant, les choses semblent changer. Dans le contexte européen favorable aux langues minoritaires, la France commence à percevoir et défendre sa richesse (Beacco – Messin 2010). Philippe Martel note qu'aujourd'hui, « *l'idée qu'il faut faire quelque chose pour les langues de France rencontre un écho certain aussi bien en société, comme en attestent les sondages sur la question, que dans les partis politiques : en gros, cette cause a ses partisans (comme elle a des adversaires) dans tous les partis, de gauche comme de droite* » (Martel 2013 : 36).

5.7.1 Opinion publique sur les langues de France

Les représentations de la population française par rapport aux langues régionales changent vers le positif. Jadis mises de côté comme obstacles à la réussite sociale, ces langues sont aujourd'hui majoritairement reconnues par la société française comme patrimoine culturel et expression d'identité et leur maintien est largement souhaité. Cela est confirmé par les résultats du sondage IFOP pour *Dimanche Ouest France* de 2015 : 72 % de Français se prononcent favorables au maintien des langues régionales.¹⁰³

Pourtant, le changement de mentalités ne se fait que progressivement et il y a toujours toute une série d'idées reçues défavorables à l'essor des langues de France. Carmen Alén Garabato mentionne que « *Les propos du fameux rapport de l'abbé Grégoire (1794) resurgissent à chaque fois que le débat sur les langues régionales se rouvre : les langues régionales sont des vestiges, du folklore, de l'ignorance et l'affaire de gens suspects d'antirépublicanisme face au français qui est la langue de la modernité, de la science, de l'ouverture, du progrès et de la nation [...]* » (Alén Garabato 2013 : 321). Le quotidien *l'Express* cite également les idées reçues sur les langues régionales, en les refutant :

- « *plus personne ne les parle* »
- « *elles n'ont pas un grand intérêt* »
- « *le français est supérieur aux langues régionales* »
- « *elles sont condamnées par la mondialisation* »
- « *les enseigner à l'école est inutile : mieux vaut apprendre l'anglais* »
- « *dans un pays, il ne peut y avoir qu'une seule langue* »
- « *la disparition des langues régionales est inéluctable* »
- « *les langues régionales alimentent des sentiments indépendantistes* »
- « *la défense des langues régionales oppose la droite et la gauche* » (Feltin-Palas 2012).

¹⁰³ http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=3058 [consulté le 13/05/2017].

5.7.2 Soutien institutionnel des langues de France

Comme nous avons déjà évoqué, les langues régionales sont reconnues comme patrimoine national à partir de 2008, et gérées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France à partir de 2001.

En 2013, le Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la diversité linguistique interne a été créé dans le cadre du Ministère de culture et de communication. Sa mission est d'examiner la situation des langues de France (qui est résumée dans des bilans réguliers) et de veiller à une mise en place efficace des engagements que la France a pris en signant la Charte. En lisant le rapport de 2013, présentant de nombreuses recommandations au niveau de l'enseignement de et en langue régionale, information, médias, espace public et création culturelle, nous pouvons constater qu'il y a désormais un réel intérêt à promouvoir les langues régionales et soutenir leur vitalité (DGLFLF 2013).

Au niveau national, c'est également le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui réglemente l'enseignement des langues régionales.

Les collectivités locales ont une responsabilité grandissante par rapport à la gestion de la politique linguistique régionale à partir des lois de la décentralisation de 1982. En Bretagne, il y a par exemple le Conseil culturel, qui est rattaché au Conseil Régional et s'occupe des questions culturelles, y compris linguistiques. Il présente des propositions des démarches concrètes de la politique linguistique au Conseil Régional.¹⁰⁴

Pour chaque langue, il existe de nombreuses associations, notamment culturelles et de l'enseignement. Il y a également plusieurs institutions publiques qui travaillent dans la recherche et promotion autour des langues régionales. Ce sont :

- l'Office Public de la langue basque
- l'Office Public de la langue bretonne
- la Collectivité territoriale corse
- le Félibrige
- le CIRDOC (Centre inter-régional du développement de l'occitan)
- la Maison de la culture yiddish
- l'Académie des langues kanak (DGLFLF 2009 : 6).

¹⁰⁴ http://www.bretagne.bzh/jcms/preprod_90480/fr/le-conseil-culturel [consulté le 14/05/2017].

5.7.3 Les langues de France dans l'enseignement

Selon les informations fournies par la DGLFLF, l'enseignement des langues régionales est de nos jours assez favorisé par la politique linguistique nationale. Dans son rapport de 2010, elle note que *« cet enseignement est porté par une réelle dynamique sociale, à laquelle le système éducatif, public comme privé, s'emploie à répondre au mieux »* (DGLFLF 2010 : 4).

Nous pouvons constater une attitude favorable également dans la documentation du Ministère de l'éducation, qui publie dans sa fiche sur les visées de l'enseignement des langues vivantes dans l'année scolaire 2016/17 au niveau de titre *« Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage des langues étrangères et régionales »*.¹⁰⁵

Même les médias en parlent. Selon l'article dans La Croix, *« Les langues régionales connaissent en effet un succès grandissant, et leur enseignement progresse, même si les moyens ne sont pas toujours à la hauteur. »* Elle ajoute que l'opinion publique concernant l'apprentissage des langues régionales et le plurilinguisme en général, est en train de tourner vers le positif : *« On sait aujourd'hui que les élèves bilingues apprennent mieux une troisième langue et réussissent souvent mieux que les autres. Les lycées Etxepare au Pays basque et Diwan de Carhaix figuraient d'ailleurs l'an dernier dans le top 3 des meilleurs lycées de France »*.¹⁰⁶ 20 minutes s'exprime également à ce sujet : *« Depuis quelques années, les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à leurs langues régionales. »*¹⁰⁷ Le Figaro apporte des chiffres concrets du 2013 : *« Les langues les plus recherchées sont: l'alsacien (73.000 élèves), l'occitan (62.000 élèves), le breton (35.000 élèves), le corse (34.000 élèves), le créole (17.000 élèves), le basque (14.000 élèves), le catalan (13.000 élèves) et le tahitien (13.000 élèves). Mais même le dialecte francique de Moselle, les langues mélanésiennes (4000 élèves, chacun), le gallo (environ 500 élèves), le flamand occidental (dans le primaire) sont enseignés. »* (Pech 2013).

Dans la brochure *Apprendre et enseigner les langues et cultures régionales dans l'école de la République*, nous pouvons lire les mots de Vincent Peillon : *« L'apprentissage et l'usage de la langue française ne sont pas exclusifs de ceux d'autres langues, pas plus que l'accès des élèves à des savoirs universels et leur ouverture au monde ne sont incompatibles avec la découverte des particularités de leur région. La société française est riche de la variété de ses*

¹⁰⁵ https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/68/6/RA16_langues_vivantes_creeer_environnement_564686.pdf [consulté le 10/05/2017].

¹⁰⁶ <http://www.la-croix.com/Famille/Education/Lagregation-souvre-langues-regionales-2017-03-29-1200835606> [consulté le 04/05/2017].

¹⁰⁷ Disponible sur : <http://www.20minutes.fr/magazine/jeune-generation/societe/langues-regionales-86241/> [consulté le 11/05/2017].

identités régionales et les langues régionales contribuent, avec les langues étrangères parlées dans notre pays, à faire vivre sa diversité linguistique. Les langues et cultures régionales font ainsi partie intégrante de notre patrimoine commun, que l'école contribue à faire connaître, comprendre et transmettre. [...] Le débat parlementaire puis le vote de la loi de refondation de l'École de la République ont permis de souligner toute la place qu'occupent les langues régionales dans notre système éducatif et, surtout, au travers de multiples dispositions, d'exprimer l'engagement de la Nation à faciliter leur apprentissage pour ceux qui en expriment le souhait. [...] Cet effort implique également une meilleure information du public, des élèves et des familles. » (Ministère de l'éducation nationale 2013 : 1-2).

Pourtant, il faut rester vigilant – les choses évoquées semblent optimistes et favorables, mais si l'on prête l'oreille aux témoignages du terrain, nous pouvons entendre des expériences mitigées. Le Figaro, déjà cité, note également que : « *l'enseignement en langues régionales présente certaines fragilités, notamment une forte déperdition du nombre d'élèves poursuivant ces études jusqu'à la terminale. Une des raisons invoquées par les parents, c'est la crainte que cet enseignement spécifique ne finisse par constituer un handicap par rapport à ceux qui suivent une filière plus classique* ». Comme problème majeur, Marie-Estelle Pech cite « *le manque chronique d'enseignants relevé rapport après rapport* » (Pech 2013).

Les freins de développement de l'enseignement des langues régionales sont expliqués en détail dans l'article de Yan Lespoux (2013). Il mentionne d'abord un « *cadre législatif et réglementaire flou et restrictif* » (idem : 375). Malgré les pas favorables cités plus haut, la loi Deixonne, la seule loi de ce genre, a été abrogée en 2000. Dorénavant, ses principes font partie du Code de l'éducation. Depuis sa publication, l'enseignement des langues régionales y est conçu comme volontaire. Il est également limité par l'article 2 de la Constitution et par la loi Toubon, selon laquelle, la langue française « *est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics* » (idem : 376). Aussi, les conditions ne sont pas les mêmes pour toutes les langues. DGLFLF parle de 18 langues régionales enseignées,¹⁰⁸ mais toutes ne sont pas mentionnées dans les textes du Ministère de l'éducation (idem : 377). Les situations sont très diverses d'une langue à l'autre, et même à l'intérieur de chaque zone linguistique. Ce sont notamment les modalités d'enseignement qui diffèrent : seulement les « *grandes langues régionales* »¹⁰⁹ offrent l'enseignement *dans* la langue régionale, y compris

¹⁰⁸ Alsacien, basque, bourguignon-morvandiau, breton, catalan, champenois, corse, flamand occidental, francique mosellan, franc-comtois, francoprovençal, gallo, lorrain, normand, picard, poitevin-saintongeais, occitan et wallon.

¹⁰⁹ Celles qui sont reconnues depuis longtemps, grâce à leur différence par rapport à la langue nationale : le breton, le basque, le catalan et le corse.

(sauf la Corse) les écoles immersives. En ce qui concerne l'enseignement *de* la langue, il revêt de différentes formes, allant de la sensibilisation au cours complet de langue vivante. Seulement en Corse, l'enseignement de la langue régionale est une offre obligatoirement présente dans tous les établissements. En Alsace, les possibilités sont nombreuses, puisque l'allemand est compris comme la forme écrite de l'alsacien (idem : 378). Ailleurs, la présence des cours est conditionnée d'un côté par la demande « suffisante » de la part des parents, et de l'autre par l'attitude du recteur et du chef de l'établissement – ce qui représente, d'après Lespoux, deux « *freins classiques* » de l'enseignement des langues régionales (idem : 376).

Ces dernières années, l'enseignement bilingue est de plus en plus demandé. On se rend compte que les seules cours de langue et culture régionales ne vont pas former de nouveaux locuteurs. Lespoux mentionne même que la hausse de ces cours n'a aucun autre but que « *gonfler les chiffres de l'enseignement des langues régionales à moindres frais* » (idem : 378). Aujourd'hui, notamment le Pays basque, la Corse, la Bretagne et la Catalogne visent à intensifier la présence de l'enseignement bilingue. Le basque y remporte un succès marquant, avec 57 % des établissements scolaires du primaire qui offrent un enseignement bilingue en 2011 (idem : 381). Les obstacles dans l'enseignement bilingue sont marquants notamment dans le secondaire, avec la baisse des postes ouverts par CAPES. Par contre, le recrutement des enseignants du primaire est assez réussi grâce au CRPE spécial créé en 2002 (ibid).

Les disparités sont conditionnées également par une collaboration diverse entre collectivité territoriale et Etat. Le breton et le basque bénéficient de leurs offices publics, prenant en compte l'ensemble du territoire de l'usage de la langue. Par contre, le développement de l'occitan est freiné par le manque d'institution gérant la politique linguistique sur la totalité du territoire, si vaste pour cette langue (idem : 380). Lespoux conclut que « *malgré la volonté affichée par les associations, les collectivités et l'Etat, le développement de l'enseignement de ou en langues régionales demeure dans l'ensemble assez lent. [...] Cela tient autant à des freins idéologiques qu'au désir de réduire sensiblement les postes d'enseignants et de se débarrasser au maximum des options jugées « peu rentables »* » (idem : 382).

Pour parler plus concrètement, en 2013, « *plus de 272 000 élèves de la maternelle à la terminale peuvent apprendre l'une des treize langues ou groupes de langues régionales différentes.* » (Ministère de l'éducation nationale 2013 : 1).

Cela est un constant alarmant, qui va contre les discours si favorables mentionnés ci-dessus. Si nous comparons avec les années précédentes, nous pouvons constater une chute

importante. Nous avons pu observer une hausse d'effectifs dans l'enseignement des langues régionales dans les années 2000. On est passé de 136 000 élèves en 1984/85 à 440 000 en 2005/06. En 2011, c'était déjà 272 000. Selon Philippe Martel, « *le chiffre est tombé en réponse à la politique linguistique menée depuis 2003* », mais il souligne que la demande sociale est toujours présente (Martel 2013 : 34).

En ce qui concerne la réglementation, la loi Deixonne est toujours la seule à régir cette question. Supprimée, ses principes sont aujourd'hui intégrés au Code de l'Éducation (Martel 2013 : 25¹¹⁰).

DGLFLF souligne « *une implication forte des collectivités locales* » dans l'enseignement des langues régionales. Elle note que ce sont justement notamment les langues qui sont « *favorisés par de dispositifs partenaires associant l'Etat et les collectivités locales* » qui sont les plus enseignées : l'alsacien, l'occitan, le corse, le breton, le catalan et le basque (DGLFLF 2010 : 4).

Les langues régionales peuvent donc être apprises à tous niveaux, de la maternelle jusqu'à l'université, en public et en privé, en option facultative. Il s'agit soit de cours de langue ou de l'éducation bilingue à parité horaire ou en immersion.¹¹¹ Les écoles immersives sont des écoles associatives, qui ne sont pas encadrées par l'Éducation nationale, mais peuvent bénéficier de certaines aides après cinq années de fonctionnement.¹¹² Ces écoles ont été ouvertes d'abord au pays basque (Seaska) en 1969. Ensuite en Catalogne (Bressola, 1976), Bretagne (*Diwan*, 1977), occitan (Calandretas, 1797) et Alsace (ABC-M-Zweischprachigkeit en 1990).¹¹³ En Corse, la mise en place des écoles immersives est débattue depuis plusieurs années.¹¹⁴ En 1996, l'Institut supérieur des langues de la République Française a été fondé, qui fonctionne comme « *centre coordinateur des formations des maîtres appelés à enseigner en immersion en une langue dite régionale* » et favorise donc le développement de l'enseignement immersif en France.¹¹⁵

En 2001, le Conseil académique des langues régionales a été créé. Il « *veille au statut et à la promotion des langues et cultures régionales dans l'académie, dans toute la diversité de leurs modes d'enseignement et s'attache à favoriser l'ensemble des activités*

¹¹⁰ Pour plus de détails, voir également Filipetti 2014.

¹¹¹ Sur l'enseignement bilingue des langues de France, voir Helot-Jurgen 2016.

¹¹² <http://www.education.gouv.fr/bo/2001/33/encarte.htm> [consulté le 10/05/2017]

¹¹³ <http://www.islrf.org/langues/> [consulté le 11/05/2017] Pour voir plus de détails sur les différentes immersions, nombre d'établissements et élèves, voir ce lien.

¹¹⁴ <http://www.corsematin.com/article/papier/ecole-immersive-les-premieres-idees-sont-lancees> [consulté le 11/05/2017].

¹¹⁵ <http://www.islrf.org> [consulté le 11/05/2017].

correspondantes ». ¹¹⁶ Il est chargé de veiller à la diversité des modes d'enseignement et à la cohérence et continuité de l'offre. Cet organisme se réunit au moins deux fois par an, travaille en coopération avec les collectivités locales et il est consulté sur les projets d'ouverture de nouvelles classes. Dans le cas de la présence de plusieurs langues régionales par académie, il peut être divisé en groupes techniques restreints. ¹¹⁷

Les adultes peuvent apprendre notamment en cours du soir ou dans des formations intensives. En breton et occitan, ils peuvent obtenir des *Diplômes de compétence en langues*. ¹¹⁸

Suite à la loi de la refondation de l'école, l'enseignement des langues régionales ¹¹⁹ est de plus en plus favorisé, notamment dans le secteur primaire. La circulaire d'avril 2017 évoque « *le caractère bénéfique pour la réussite des élèves de l'apprentissage précoce des langues vivantes régionales, au même titre que celui des langues vivantes étrangères, et encourage la fréquentation d'œuvres et de ressources pédagogiques en langue régionale dès l'école primaire pour favoriser le plus tôt possible une exposition régulière à la langue.* » (ibid). Les nouvelles mesures favorables sont les suivantes :

En primaire, le début de l'apprentissage de la langue vivante a été avancé d'une année, ce qui signifie actuellement le cours préparatoire. Dans ce cadre, la langue vivante régionale peut être enseignée. Cet enseignement peut être renforcé, selon le projet de chaque école. La langue peut par exemple apparaître de manière transversale dans d'autres matières. Les écoles peuvent également offrir des activités périscolaires dans la langue. L'offre des langues étrangères en maternelle n'est pas réglementée, mais le circulaire présente que : « *Cet apprentissage peut en outre être précédé par des actions de sensibilisation et d'initiation à l'école maternelle, sous la conduite d'un enseignant et/ou d'un intervenant extérieur.* » (ibid).

Le collège, suite à la réforme de 2016, offre des conditions dorénavant plus favorables à l'apprentissage des langues régionales. Le nombre d'heures que les élèves peuvent suivre de manière facultative reste en effet le même, c'est seulement un changement d'intitulé qui a été mis en place. Les collégiens peuvent donc suivre aujourd'hui deux heures hebdomadaire de « sensibilisation et initiation » en sixième (les élèves ayant suivi l'enseignement de la langue

¹¹⁶ Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche n°33, 2001. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/bo/2001/33/encarta.htm> [consulté le 29/07/2017].

¹¹⁷ Circulaire relative à l'enseignement des langues régionales, n°2017-072 du 12-4-2017, disponible sur http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=115565 [consulté le 28/07/2017].

¹¹⁸ <http://www.education.gouv.fr/cid55748/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl.html> [consulté le 15/05/2017].

¹¹⁹ Nommées désormais « langues vivantes régionales », en parallèle aux « langues vivantes étrangères ». Circulaire relative à l'enseignement des langues régionales, n°2017-072 du 12-4-2017, disponible sur http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=115565 [consulté le 28/07/2017].

régionale en primaire peuvent continuer dans le « dispositif bi-langue de continuité »). Au niveau 4 (cinquième, quatrième et troisième), l'enseignement de la deuxième langue vivante a été également avancé d'une année, et peut se réaliser sous forme de « complément de langue régionale », qui se substitue à l'enseignement facultatif, fonctionnant jusqu'alors. Ensuite, il y a la possibilité des EPI (les « Enseignements pratiques interdisciplinaires », avec la thématique « Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales », qui offrent des possibilités de réaliser divers projets liés à la langue et culture locale. Des innovations ont été faites également au niveau du brevet. Aujourd'hui, dans la partie orale, le candidat peut présenter un projet lié à la langue-culture régionale, en partie en langue régionale, et obtenir des points supplémentaires s'il atteint le niveau A2 du CECRL. Il est possible de demander l'inscription d'une mention « langue régionale », suivie de la désignation de la langue, sur le diplôme.

Au lycée, il est indiqué que « *les élèves peuvent poursuivre leur parcours en langues et cultures régionales, selon des horaires et des statuts qui varient en fonction de la voie et de la série choisies.* » On évoque les possibilités dans l'enseignement artistique et culturel et dans le parcours Avenir qui « *peut inclure, tant au collège qu'au lycée, des actions visant la connaissance des possibilités d'enseignement supérieur en langues et cultures régionales et les perspectives de débouchés professionnels correspondants.* » Les langues régionales peuvent être choisies au titre de l'épreuve obligatoire ou facultative de LV2 au baccalauréat général et technologique ou professionnel, selon les différentes sections.¹²⁰ Les possibilités de l'épreuve facultative s'offrent également aux candidats de certaines spécialités du certificat d'aptitude professionnelle.

Jusqu'ici, les enseignants du primaire étaient autorisés à « *recourir ponctuellement aux langues et aux cultures régionales dès lors qu'ils en tirent profit pour leur enseignement* » (ibid). Actuellement, cette possibilité est élargie aux enseignants du second degré. Il est également mentionné dans la circulaire qu'ils « *peuvent également s'appuyer sur des éléments de la culture régionale pour favoriser l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes scolaires* » (ibid).

La Circulaire évoque également les atouts de l'enseignement bilingue : « *L'enseignement de la langue régionale dispensé sous la forme bilingue français-langue régionale contribue au développement des capacités intellectuelles, linguistiques et culturelles des élèves. Tout en permettant la transmission des langues régionales, il conforte l'apprentissage du français et*

¹²⁰ Epreuve obligatoire pour la série littéraire et obligatoire pour les Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration.

prépare les élèves à l'apprentissage d'autres langues. » (ibid). Cet enseignement est favorisé dès la petite section et est régi par l'arrêté du 12 mai 2003 relatif à l'enseignement bilingue en langues régionales à parité horaire dans les écoles et les sections langues régionales des collèges et des lycées.

A l'école primaire, le cursus repose sur le principe de la parité horaire entre le français et la langue régionale, qui est à la fois langue d'apprentissage et d'enseignement. Les cours sont dispensés par un ou deux instituteurs par classe et celles-ci peuvent regrouper plusieurs niveaux.

Le collège propose des sections bilingues de langue régionale qui offrent « *un enseignement renforcé de la langue régionale d'une durée hebdomadaire d'au moins trois heures et un enseignement partiellement en langue régionale dans une ou plusieurs autres disciplines.* » Il « *tend vers un enseignement à parité horaire* », mais apparemment, pour le moment, cela n'est pas automatique (ibid). Ces sections « *permettent une intensification de la pratique de la langue régionale déjà acquise à l'école et l'approfondissement de la culture propre à l'aire de diffusion de la langue dans ses diverses composantes littéraires, historiques, géographiques et artistiques.* » (ibid). Les mêmes modalités concernent le lycée. L'objectif visé par cette scolarité est le niveau d' « *utilisateur expérimenté* » du CECRL.

La Circulaire régit également le recrutement des enseignants. Au niveau national, il existe le concours spécial de recrutement de professeurs des écoles (CRPE), mis en place en 2017; le certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),¹²¹ et l'habilitation ou certification académique en langue régionale des personnels titulaires.

Actuellement, le gouvernement a décidé la création d'une agrégation des langues de France.¹²² Le concours devrait être proposé dès la rentrée 2018 dans les options breton, corse et occitan. En 2019, le basque et le catalan devraient s'y ajouter, de même que le créole et le tahitien dans les années suivantes. La circulaire souligne l'importance de cette nouvelle disposition : « *[Elle] contribue grandement à rapprocher les modalités d'enseignement des langues vivantes régionales de celles des langues vivantes étrangères ; elle constitue en outre une reconnaissance de l'importance accordée par l'éducation nationale à l'enseignement de ces langues à l'École. La création de cette agrégation permet non seulement de dynamiser le recrutement de professeurs de langues régionales et d'offrir de nouvelles perspectives de carrière aux enseignants titulaires d'un Capes, mais aussi d'initier le recrutement*

¹²¹ Qui existe depuis 1992. Actuellement, il offre les sections langue corse, langues régionales (basque, breton, catalan, créole, occitan-langue d'oc) et tahitien.

¹²² <http://www.education.gouv.fr/cid114823/creation-d-une-agregation-des-langues-de-france.html> [consulté le 11/05/2017].

d'inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de langues de France et, par conséquent, d'offrir un encadrement et un suivi des enseignants et des enseignements dans le second degré similaires à ceux des autres langues vivantes. »

Pourtant, comme évoque l'article de *La Croix*, les quantités de postes ouverts restent inconnus, ce qui laisse cette nouveauté avec un point d'interrogation au niveau d'un apport réel à la question des langues régionales. Nous pouvons voir les chiffres pour cette année : « *il y en a eu cinq pour l'occitan et le créole, trois pour le breton, deux pour le catalan et le basque, et un seul pour le corse* » (Legrand 2017).

On peut donc conclure que les conditions semblent être de plus en plus favorables à l'enseignement des langues régionales. Pourtant, comme nous avons remarqué lors de la recherche en terrain, de nombreuses personnes se plaignent du manque d'offre, causée notamment par un manque d'enseignants qualifiés et aussi de l'insuffisance de l'offre de l'enseignement, notamment bilingue, au collège et au lycée, qui cause l'abandon fréquent de l'apprentissage de la langue régionale après le primaire. Même si la Circulaire évoque à plusieurs reprises le « *souci de cohérence et de continuité qu'il convient d'encourager* » (ibid), il semble que dans la réalité, cette continuité est difficile à mettre en place.

5.7.4 Les langues de France dans l'espace public, dans la production culturelle et dans les médias

En se promenant dans les régions françaises, on n'a pas de grandes chances d'entendre les langues régionales sans le rechercher. Néanmoins, il est assez facile de les voir. Depuis les lois de décentralisation de 1982, les panneaux bilingues, notamment sur les routes, mais aussi des rues et des endroits touristiques, commence à apparaître dans les régions. La signalisation bilingue a été demandée d'abord par de nombreuses associations culturelles locales. Elle était entamée en Bretagne juste après la mise en place de la loi sur la décentralisation, suivie par la Moselle en 1984. Aujourd'hui, la signalisation routière bilingue n'est pas interdite par les textes officiels, mais n'est pas non plus réglementée. Il s'agit donc d'un choix des collectivités locales. Même si la signalisation est tolérée par le gouvernement, la mise en place des panneaux n'est pas toujours sans problèmes. On a assisté par exemple à une affaire dans l'Hérault, en 2010, où la présence des panneaux a été déclarée comme illégale par le tribunal.¹²³

Aujourd'hui, la signalisation bilingue est présente dans la majorité de régions ayant une langue régionale (concrètement, il s'agit de l'alsacien, basque, occitan, breton, catalan,

¹²³ https://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/une_langue/co/module_L_occitan_une%20langue_35.html [consulté le 13/05/2017].

francique lorrain et corse. Chez les langues d'oïl, elle est représentée seulement par des cas exceptionnels, effectués notamment par des associations locales (comme par exemple dans le cas du gallo). La Corse est la seule région où la signalisation routière, de lieu et de direction est entièrement bilingue.¹²⁴

En ce qui concerne la présence des langues de France dans les médias et dans la création culturelle et artistique, il s'agit selon la DGLFLF, à côté de l'éducation, des sphères privilégiées du soutien de la politique linguistique nationale. Dans son rapport de 2010, elle écrit que « *le Gouvernement s'attache à ce qu'aucune entrave réglementaire ne fasse obstacle à leur libre expression* » (DGLFLF 2010 : 4).

La presse écrite est soutenue à partir de 2004 par le « *bénéfice du système d'aide à la presse hebdomadaire régionale* », qui était jusqu'alors attribué seulement à la presse en langue française (ibid).

La loi de 2009 sur l'audiovisuel stipule que « *la société nationale France Télévisions conçoit et diffuse en région des programmes qui contribuent à la connaissance et au rayonnement des territoires, et, le cas échéant, à l'expression des langues régionales* » (DGLFLF 2010 : 4).

Malgré ces discours favorables, la présence des langues régionales dans les médias de presse et de l'audiovisuel est toujours minime. Philippe Martel parle de « *quelques quarts d'heure le week-end le plus souvent* » dans la sphère publique et aucune place en audiovisuel privé commercial. Il déclare le cinéma et le théâtre en langues locales peu développés.¹²⁵ (Martel 2013 : 34-35).

La seule exception est visible en Corse, où la chaîne de télévision numérique de France 3 *Via Stella* diffuse 15 heures par jour en corse (DGLFLF 2010 : 4). En 2015, le site *France-emploi.com*, appartenant au quotidien Ouest France, a lancé une campagne de promotion par des publicités en langues régionales.¹²⁶

La présence des langues régionales s'accroît sur l'internet. La DGLFLF a publié une étude sur ce sujet en 2014. Elle constate que le basque et le corse sont des langues « *relativement peu parlées, mais fort dynamiques sur la toile* ». Le breton, le francoprovençal et l'occitan se

¹²⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Signalisation_rout%C3%A8re_bilingue_en_France [consulté le 11/05/2017].

Pour comparaison avec la situation dans d'autres pays, voir

https://fr.wikipedia.org/wiki/Signalisation_rout%C3%A8re_bilingue#France [consulté le 11/05/2017a].

¹²⁵ Ce qui, semble-t-il n'est pas tellement souhaité par les collectivités elles-mêmes. Selon les mots des informateurs, il s'agit plus d'une réalité subie que d'une démarche choisie. Nous allons y revenir dans le texte sur les langues de Bretagne.

¹²⁶ <http://france3-regions.blog.francetvinfo.fr/le-blog-de-viure-al-pais-france3/2016/11/14/quand-france-emploi-saffiche-en-langues-regionales.html> [consulté le 13/05/2017].

trouvent dans le même cas de figure, « *dont la présence dans l'Internet est poussée par les citoyens mais insuffisamment appuyée par les collectivités locales* », ce qui se traduit par un pourcentage élevé des sites gérés par des associations et des individuels, mais une faible présence de sites institutionnels (DGLFLF 2014a : 30-31). L'alsacien et le catalan, langues qualifiées de « *parlées* », fournissent une « *bonne présence* ». De l'autre côté, la présence des langues d'oïl et du francoprovençal est faible, de même que celle des créoles et autres langues ultramarines (DGLFLF 2014a : 34).

Dans une autre étude, la DGLFLF constate une « *place non-négligeable* » des langues régionales sur wikimédia, notamment du breton, du basque et du catalan (DGLFLF 2014c : 19).

En ce qui concerne la production culturelle, elle vise notamment « *l'aide à l'édition sur et dans les langues régionales ou minoritaires, soutien à l'animation culturelle et à des créations originales dans le champ du spectacle vivant et de l'audiovisuel* », de même que le soutien « *de nombreux festivals* » (DGLFLF 2009 : 5). Le soutien touche également la présence des langues régionales dans les bibliothèques. Le programme *Librairie des langues de France*, lancé en 2015, attribue aux bibliothèques des crédits d'achat d'ouvrages sur et dans les langues régionales (DGLFLF 2005 : 2).

Les langues régionales peuvent également faire l'objet de publications administratives – selon la DGLFLF, « *tous les actes officiels des collectivités peuvent être publiés en langue régionale* » à côté du français. De même, les langues régionales peuvent fonctionner comme langues de célébration de mariage (ibid). Comme la signalisation, il s'agit donc des choix des communes et collectivités locales.

Petit à petit, certaines langues régionales commencent également à représenter un bénéfice dans la situation de la recherche de l'emploi. Cela est le plus marquant dans le cas de l'alsacien, dont la connaissance est en effet utilisable également sur le marché allemand et suisse.¹²⁷ La langue basque est également porteuse d'emplois : « *Dans l'accueil, la communication, les administrations, on recherche de plus en plus de personnes bilingues* » (Legrand 2017). Dans le texte qui va suivre, nous allons voir qu'il en va de même pour le breton.

En dernier lieu, la promotion du patrimoine représenté par les langues régionales se fait également à travers le contexte musical. En 2009, le site *Les langues de France en chansons* a

¹²⁷ <https://atzenhoffer.wordpress.com/2015/06/16/langues-regionales-une-chance-pour-lemploi-le-cas-alsacien/> [consulté le 11/05/2017].

été lancé, avec le but de diffusion de la richesse linguistique de la France. On y retrouve de nombreuses chansons traditionnelles ainsi que des interviews avec des interprètes.¹²⁸

5.7.5 Question de la ratification de la Charte

Comme nous avons pu voir, la ratification de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* est toujours ouverte. Plusieurs démarches ont été faites de la part du Conseil de l'Europe¹²⁹ et de la part des spécialistes locaux.¹³⁰

En 2014, l'Assemblée nationale a adopté un amendement constitutionnel qui pourrait permettre la ratification. Pourtant, l'approbation par le Congrès et l'amendement de la Constitution sont toujours en attente.¹³¹

Dans la question de la promotion de la ratification, le Conseil de l'Europe est soutenu par un ensemble d'organisations non-gouvernementales et par des acteurs locaux et nationaux. Ensemble, ils ont opté pour la solution temporaire de signature de traités locaux, qui visent à inspirer les responsables gouvernementaux pour la ratification de la charte.

23 chartes locales ont ainsi été signées entre 2014 et 2015 par des villes et collectivités d'Alsace-Lorraine et Champagne-Ardenne et « *plusieurs villes de la Bretagne ont présenté leur intérêt par rapport à la Charte* ». ¹³²

Le Conseil d'Europe avance dans son texte *Promouvoir la ratification par la France* que la question est compliquée par le fait d'un très grand nombre de langues susceptibles d'être concernées (selon le rapport Cerquiglini, il s'agit de 75 langues, comme nous l'avons déjà mentionné). Pour cette raison, le Conseil proclame les réticences de la France comme « *totalelement infondées* » et recommande de baisser le nombre de langues concernées à 7.

Il est intéressant de voir ces détails. Les critères avancés par le Conseil sont :

- La Charte concerne les **langues**. Elle n'inclut pas les dialectes des langues régionales en soi. En revanche, les dialectes des langues régionales sont couverts par la Charte en association avec leur forme standard traditionnellement utilisée sur le territoire concerné. Par conséquent, la Charte s'applique globalement à une langue régionale dans son intégralité (formes dialectales et standard) plutôt qu'à une seule forme de cette langue.

¹²⁸ <http://www.languesdefranceenchansons.com/site.php> [consulté le 13/05/2017].

¹²⁹ <http://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/promoting-ratification-in-france> [consulté le 01/04/2017].

¹³⁰ Organisation de colloques, par exemple Klein 2013.

¹³¹ <http://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/promoting-ratification-in-france> [consulté le 01/04/2017].

¹³² <http://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/promoting-ratification-in-france> [consulté le 01/04/2017].

- La Charte concerne des **langues qui sont différentes de la langue officielle de l'Etat**. Elle n'inclut pas les dialectes de la langue officielle de l'Etat.
- La Charte s'applique à des langues **pratiquées traditionnellement** sur un territoire d'un Etat par des ressortissants de cet Etat. Elle **n'inclut pas les langues des migrants**.
- La Charte a pour objectif la protection des **langues** régionales ou minoritaires historiques **de l'Europe**, comme énoncé dans son préambule.
- La Charte concerne aussi des langues qui sont souvent les **langues officielles ou majoritaires d'autres Etats**. La plupart des langues régionales ou minoritaires dans les présents Etats parties à la Charte sont de fait les langues officielles ou majoritaires d'autres Etats (par exemple, l'italien est à la fois la langue officielle et majoritaire de l'Italie et une langue régionale ou minoritaire en Slovénie).
- La Charte s'applique à des langues **qui sont encore parlées**. Elle ne concerne pas les langues qui ont disparu.¹³³

Basé sur ces principes, le Conseil recommande la prise en compte des langues suivantes : le basque, le breton, le catalan, le corse, le néerlandais (flamand occidental et néerlandais standard), l'allemand (dialectes de l'allemand et allemand standard, langue régionale d'Alsace-Moselle) et l'occitan.

De notre point de vue, il est intéressant de s'arrêter sur l'absence des langues d'oïl. La question, longuement ancrée dans les représentations populaires avec des dénominations de « *patois* », ou « *le français déformé* » semblait déjà retrouver son statut autonome au moins dans les travaux des linguistes. Maintenant, le Conseil de l'Europe lui-même, l'instance qui a pris des responsabilités de la mise en commun des politiques linguistiques européennes en faveur des langues minoritaires, désigne certaines langues, qui sont en train de mener un combat pour leur reconnaissance, comme étant des dialectes?

A l'heure actuelle, nous pouvons nous attendre à des changements positifs dans la politique linguistique française à l'égard des langues régionales. Le nouveau Président, Emmanuel Macron, a mentionné dans son programme l'intensification de la décentralisation et il s'engage également à ratifier la Charte.¹³⁴ Il faut noter également que la Bretagne était la région qui a présenté le pourcentage le plus élevé de votes en sa faveur en France.¹³⁵

¹³³ <http://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/promoting-ratification-in-france> [consulté le 01/04/2017].

¹³⁴ <https://elen.ngo/wp-content/uploads/2017/04/R%C4%9Bponse-MACRON-%C3%A0-ELEN.pdf> [consulté le 09/05/2017].

¹³⁵ <http://m.slate.fr/story/145136/emmanuel-macron-president-bretons> [consulté le 02/06/2017].

S'ouvre devant nous une nouvelle « période de grand espoir » de la politique linguistique favorable aux langues régionales ?

5.8 Langues romanes et langues d'oïl

Puisque notre étude concerne également une des langues d'oïl, nous voulons présenter brièvement l'ensemble de cette branche, mis dans le contexte des langues romanes.¹³⁶

La famille des langues romanes est divisée en langues romanes orientales et occidentales.¹³⁷ Dans le premier groupe appartiennent les langues italo-romanes (les variantes de l'italien sauf celles du nord – gallo-italien et vénitien, qui appartiennent au groupe occidental ; y compris le corse), le sarde, les langues thraco-romanes (le roumain, l'istroumain, l'aroumain et le megléno-roumain) et le dalmate.

Le groupe occidental comprend les branches suivantes : les langues ibéro-romanes, entre lesquelles l'espagnol ou le castilien, le galicien, l'aragonais, l'astur-léonais, le fala et le portugais, de même que le judéo-espagnol et les créoles issues de l'espagnol. On y comptait traditionnellement également le catalan, qui est pourtant considéré aujourd'hui comme appartenant au groupe occitano-roman.

Le groupe occitano-romane comporte donc l'occitan et ses variations (divisées entre occitan septentrional : auvergnat, limousin, vivaro-alpin ; méridional : languedocien et provençal ; gascon et le « croissant » inclassable¹³⁸) et le catalan. Ce dernier est divisé entre catalan oriental (central, baléar, nord, alguérois) et occidental (nordoccidental, tortosain et valencien).

Les langues rhéto-romanes sont parlées en Suisse et en partie en Italie. Finalement, il y a le groupe gallo-roman qui nous intéresse particulièrement, car les langues d'oïl en font partie.

5.8.1 Langues d'oïl : informations générales

Les langues d'oïl sont donc les langues parlées dans la partie nord de la France, au sud de la Belgique et dans les îles anglo-normandes. Au Moyen-Âge, la langue d'oïl était parlée sauf exceptions sur ce territoire. Avec la distinction du français, apparu parmi les variantes d'oïl avec le début de la période moderne,¹³⁹ on ne parle plus de la « langue d'oïl », mais du français et des langues d'oïl. Aujourd'hui, l'ensemble des langues d'oïl anciennes est désigné comme l'ancien français. La division entre les langues d' « oc », « oïl » et « si » a été faite au

¹³⁶ Les langues celtiques sont présentés dans le chapitre suivant, dans le cadre de la problématique de la Bretagne et la culture celtique (6.8.2).

¹³⁷ Voir la carte en annexe.

¹³⁸ Ensemble de parlers frontaliers qui se situent entre la zone d'oc et d'oïl (voir la carte en annexe).

¹³⁹ Le terme « franceiz » ou « François » apparaît déjà au 12^e siècle, en concurrence au terme « roman ».

14^e siècle par Dante Alligheri, selon la forme utilisée pour dire « oui ».¹⁴⁰ Il est vrai que les langues d'oïl (sauf le français) ont gardé jusqu'à nos jours de nombreuses particularités de l'ancien français.¹⁴¹

Alan Raude précise dans son ouvrage de description du gallo que la romanistique ancienne ne différenciait pas toutes les langues d'oïl comme nous les connaissons aujourd'hui. Par exemple le normand, l'angevin et le poitevin étaient considérés ensemble avec le gallo comme « *dialectes occidentaux de la langue d'oïl* ». Pourtant, il note que ces langues présentent des différences importantes l'une par rapport à l'autre, et ne peuvent pas donc être considérées comme des dialectes (Raude 1993 : 10).

Certaines de ces langues sont porteuses d'un important passé littéraire. Il s'agit notamment du champenois, dans lequel sont écrites les œuvres de Chrétien de Troyes, ou du picard.

Les langues d'oïl sont dans leur grande majorité désignées par des noms dérivés des anciennes provinces.¹⁴² Pourtant, le territoire linguistique ne correspond pas exactement à ces provinces. Nous pouvons les diviser en trois aires géographiques :

Au nord et à l'est : le picard, le wallon, le lorrain roman (le mosellan), le champenois, le bourguignon, le franc-comtois.

À l'ouest et au centre : le normand (méridional et septentrional, parfois considéré comme deux variantes, parfois comme deux langues), le gallo, le berrichon et le bourbonnais.

Au Sud-Ouest : le poitevin, le saintongeais (ou le poitevin-saintongeais) et l'angoumois.¹⁴³

Parmi les langues d'oïl figurent également les langues des îles anglo-normandes (jersiais, guernesiais et sercquiais, qui représentent des variétés du normand), qui sont reconnues officiellement comme langues régionales par les îles britanniques. Il est intéressant de noter que sur ces îles, le français (également langue co-officielle) n'est plus parlé, à la différence des langues locales. Elles connaissent elles aussi une baisse considérable du nombre de locuteurs, diminuant à partir du 18^e siècle suite à l'extension de l'anglais, mais restant toujours à l'échelle de plusieurs milliers de locuteurs. Par exemple pour le jersiais, 5720 locuteurs ont été recensés en 1991, ce qui représente 6,9 % de la population (Walter 1994 : 297).

¹⁴⁰ Le terme *oïl* provient du gallo-roman *o-il* (celui-ci) - du latin *hoc* et *ille, oc* du latin *hoc* (ceci), et *si* du latin *sic* (ainsi). <http://www.axl.celan.ulaval.ca/europe/france-1demo.htm> [consulté le 17/06/2017].

¹⁴¹ Ce fait est d'ailleurs avancé par de nombreux militants pour la question de revitalisation des langues d'oïl comme une des raisons du développement de l'enseignement des langues d'oïl.

¹⁴² Sauf le cas du gallo – voir le chapitre 7.2.

¹⁴³ Henriette Walter, émission *Les langues régionales de France : les langues d'oïl, les plus fragilisées* (15/20), Canal Académie. Disponible sur : <http://www.canalacademie.com/ida6811-Les-langues-regionales-de-France-les-langues-d-oil-les-plus-fragilisees.html> [consulté le 18/06/2017].

Aussi, une langue qui ne fait pas partie de la France métropolitaine y appartient : le français acadien. Celui-ci est basé sur l'angevin et le poitevin, langues des colonisateurs acadiens.

5.8.2 Variantes ? Patois ? Dialectes du français ? Langues ?

Aujourd'hui, il est toujours discuté si les langues d'oïl représentent plusieurs langues distinctes ou des variantes d'une langue (voir p. ex. DGLFLF 2013). Toutefois, l'opinion semble prévaloir chez la majorité des spécialistes sur la présence de plusieurs langues distinctes. Ces conclusions sont basées notamment sur une intercompréhension plutôt difficile entre les différentes langues. Jusqu'aux années 1990, il était d'usage général de considérer les langues d'oïl comme dialectes. C'est vers la fin de cette décennie que le statut de « vraie langue » a commencé à être revendiqué par les militants, notamment pour assurer la revitalisation (Eloy 1998).

Jean-Michel Eloy développe cette question dans sa contribution au colloque de l'INALCO (Eloy 2004). Il évoque qu'il y a déjà un « *anachronisme fréquent* » qui présente la langue médiévale du territoire hexagonal comme le français. A cette époque, comme nous l'avons déjà évoqué, nous parlons de langue d'oïl, qui n'était pas unifiée, différait d'une région à l'autre sans aucune standardisation. Eloy rappelle que le « *mythe* » du « *français de référence* » est créé beaucoup plus tard, suite au long processus d'unification, qui s'est déroulé tout au long du Moyen-Age et s'est terminé au 17^e siècle. Tout au long de cette unification, les langues locales continuent à servir d'usage et selon le linguiste, il paraît qu'elles approfondissent même leurs différences, avec en même temps la montée des compétences de compréhension de la « *langue du roi* ».

Avec ce processus, les variations régionales commencent à être exclues du « bon usage » et dévalorisées. Eloy note que les moqueries par rapport aux langues d'oïl de province apparaissent déjà au 13^e siècle (il parle concrètement du picard). Paradoxalement, c'est suite à cette exclusion que la « littérature » de cette époque dans les langues d'oïl est née – il s'agit de textes burlesques et moqueurs, caricatures des parlers paysans par les écrivains de Paris, qui se servent de cette « *antilangue* » pour des effets stylistiques.¹⁴⁴ Petit à petit, le genre du « texte patois » se développe et stabilise. En opposition, une vraie littérature en langue locale (ici, on parle concrètement du picard) se développe au 18^e siècle, pour le public local. Ces

¹⁴⁴ Selon Roland Brou, chanteur et collecteur de tradition orale de Haute-Bretagne, il y a le même phénomène dans la chanson traditionnelle, qui s'est développée peu dans le gallo et les rares exemplaires sont justement des textes amusants, dont le but original semble être la moquerie de la population paysanne (Roland Brou, entretien du juillet 2015).

textes ont du succès auprès de la population, ce qui traduit une reconnaissance de sa propre langue.

La production littéraire en langues locales se poursuit tout au long du 19^e et 20^e siècle, avec une diversification en genres. Selon Eloy, « *Dès lors on peut dire que la langue existe aussi aux yeux de ceux qui la parlent : cette existence "pour soi", acquise dans la création littéraire populaire, est le point de départ de la construction d'une identité culturelle spécifique, qui ne cesse de s'affirmer depuis.* » (ibid).

5.8.3 Langues d'oïl : situation actuelle

Les langues d'oïl représentent aujourd'hui de différentes échelles de situation sociolinguistique. En gros, toutes sont classées comme langues en danger. Pourtant, souvent, on parle de la « vitalité surprenante » par rapport aux autres langues régionales. Lors du colloque *Les langues romanes minoritaires en Europe*, qui se tenait en 2003 à Lamballe, « *plusieurs universitaires travaillant sur les langues d'oïl et représentants de ces langues ont montré la vitalité surprenante de ces langues au regard d'autres langues régionales en France mais aussi les difficultés identitaires et sociales liées à leurs pratiques* ». ¹⁴⁵ C'est la proximité de la langue française qui fait que les langues d'oïl sont toujours assez connues de manière passive, notamment au niveau de vocabulaire spécifique, même par la jeune génération (cette tendance semble être plus forte dans le cas du normand).

Pourtant, la fragilité de ces langues est claire. Même si on évoque la vitalité, selon Henriette Walter, elles consistent les langues les plus en danger parmi les langues de France. La proximité de la langue nationale est à la fois une aide à la transmission et un danger : « *La perte de l'idiome local se fait alors, d'abord imperceptiblement, puis par fusion progressive avec le français, qui finit par l'absorber* » (Walter 1994 : 265). Elle parle de l'évolution de ces langues vers le « *patois francisé* », qu'elle comprend comme « *le début de la fin* ». ¹⁴⁶

Blanchet et Le Coq constatent le même. Ils décrivent la zone d'oïl comme « *un continuum entre le parler local hérité (évolution locale du latin vulgaire) et le français normatif acquis puis régionalisé et transmis* » (Blanchet – Le Coq 2007).

Selon Walter, ce sont notamment les langues les plus proches de Paris qui sont les plus en danger. Il s'agit concrètement du champenois, du berrichon, du bourguignon, du bourbonnais et du lorrain (ibid). Dans son ouvrage *L'aventure des langues en Occident*, elle évoque

¹⁴⁵ <http://www.languesdoil.org/> [consulté le 03/06/2017].

¹⁴⁶ *Emission Les langues régionales de France : les langues d'oïl, les plus fragilisées* (15/20), Canal Académie. Disponible sur : <http://www.canalacademie.com/ida6811-Les-langues-regionales-de-France-les-langues-d-oil-les-plus-fragilisees.html> [consulté le 18/06/2017], voir également Walter 1994 : 295.

notamment le parler de Maine-et-Loire, autrefois manceau, une langue bien particulière, comme « *une variété du français fortement teintée par le patois disparu* ». De même pour le berrichon et bourguignon, qui sont selon la linguiste aujourd'hui « *pratiquement dissous dans un français régional coloré* » (Walter 1994 : 297).

Walter constate les complications du maintien liées à la proximité avec la langue nationale notamment dans le cas du gallo, puisque « *Chez ceux qui le parlent encore quotidiennement, [le gallo] ne se maintient pas totalement distinct du français.* » (Walter 1994 : 295). Dans ce sens, elle note une situation différente en Normandie, où « *on peut encore trouver des habitants des campagnes, surtout dans la presqu'île du Cotentin, qui conservent dans leur usage deux idiomes qu'ils distinguent parfaitement [...]* » (ibid).

Il faut mentionner que nous ne disposons pas de chiffres fiables pour le nombre de locuteurs des langues d'oïl. Nous pouvons nous référer seulement à l'enquête *Familles* organisée par INED en 1999 ou aux estimations locales. INED parle de quelques 200 000 locuteurs de toutes les langues d'oïl, ce qui est en contradiction avec les estimations locales de plusieurs langues (gallo et picard par exemple). Il faut également savoir qu'il est extrêmement difficile d'effectuer une recherche sur le nombre de locuteurs de ces langues, pour toute une série de raisons : l'ignorance des locuteurs de parler une « vraie langue », les représentations négatives et la honte, mais aussi le fait déjà évoqué de mélanges entre la langue d'oïl et le français. Non en dernier lieu, la question de niveau de compétence se pose. Souvent, les langues d'oïl restent vivantes au niveau de la compréhension ou usage de quelques locutions spécifiques – peut-on considérer les usagers de ce type comme locuteurs de langue ?

La vitalité est la plus marquée dans le cas du picard,¹⁴⁷ dont l'usage est estimé entre 500 000 et un million de locuteurs. Aujourd'hui, le picard jouit de représentations très positives au sein de la population, ce qui renforce sa promotion. Mais ce n'est pas la seule raison du nombre de locuteurs beaucoup plus élevé que dans les autres langues d'oïl. La plupart de ces langues a perdu ses locuteurs traditionnels avec l'exode rural, car elles étaient parlées notamment dans le milieu paysan. La langue picarde, pourtant, était également transmise activement dans le milieu ouvrier, ce qui a rassuré sa transmission jusqu'à nos jours (Eloy – Jagueneau 2013 : 538). L'enquête apporte un autre constat qui différencie le picard des autres langues d'oïl : il n'est pas parlé seulement par les agriculteurs et les ouvriers, mais aussi par les couches moyennes et supérieures, qui montrent un « *réel attachement à la*

¹⁴⁷ Cette langue présente une spécificité terminologique : dans l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais, la population se dit „chtimi“ et parle « patois » pour la plupart des locuteurs (sauf les rares informés qui le nomment « picard »). En revanche, en Picardie, on parle « picard » et se dit « picard » (Eloy 2004).

langue » (idem : 539). Selon les résultats, les cadres sont plus nombreux à connaître et valoriser le picard que les ouvriers (ibid). Il est intéressant de constater que même des personnes d'origine étrangère (par exemple polonais, flamand ou italien) parlent le picard (idem : 540). La langue est protégée par de nombreuses associations, des événements et actions sont assez fréquentes, y compris la publication, le théâtre, le conte, les activités sportives, mais aussi la réalisation de films. L'ensemble de la production récente remporte un succès commercial considérable (idem : 539). En ce qui concerne la normalisation de la langue, la question d'un standard unique ne semble pas être importante pour le moment. Contrairement à la floraison de l'action culturelle (pourtant basée largement sur le bénévolat), l'enseignement n'est pas du tout développé. Selon Eloy et Jaqueneau, la transmission se fait notamment « *dans les pratiques quotidiennes ou festives* » (ibid). Il est vrai que les « *locuteurs complets* » sont rares, mais une connaissance partielle de la langue est « *extrêmement répandue* », même dans la jeune génération (idem : 540).

Le normand, langue de prestige au Moyen-Age en France et en Angleterre, qui était la langue principale d'usage sur l'ensemble du territoire de la Normandie jusqu'aux années 1950, serait parlé aujourd'hui par 20 000 personnes.¹⁴⁸ Pourtant, comme nous l'avons déjà évoqué, la connaissance passive en est assez répandue. En France, il n'est pas enseigné actuellement, ce qui diffère de la situation sur les îles anglo-normandes, où sa variante, le jersiais, est enseignée auprès d'un millier d'élèves.

Le poitevin, dont on ne dispose pas d'estimation du nombre de locuteurs, présente une montée importante de la production culturelle et de son succès à partir des années 1940 (notamment en ce qui concerne la radio, le théâtre et l'écrit). Malgré ces conditions favorables pour le renouveau, la volonté de mettre en place un enseignement est freinée sur plusieurs champs : la demande du poitevin au bac n'a pas reçu de réponse, de même que la création du conseil académique, et l'option au concours a été supprimée récemment.

On assiste aujourd'hui à une tendance généralisée à revitaliser toutes les langues d'oïl. Pourtant, les cas sont différents.

Les langues d'oïl sont soutenues par l'action de l'association Défense et promotion des langues d'oïl (DPLO), qui a été fondée en 1982 comme une branche du Bureau européen des langues moins répandues et regroupe plusieurs associations locales : Bertègn Galèzz pour le gallo, Lou Champagnat pour le champenois, Parlers et Traditions Populaires de Normandie pour le normand, Lai pouèlée et Langues de Bourgogne pour le bourguignon-morvandiau, La

¹⁴⁸ Selon les informations de DPLO, il n'existe pas de données officielles. <http://www.languesdoil.org/?cat=5> [consulté le 30/07/2017].

Fédération Tertous pour le picard (Picardie, Flandre, Artois), l'UPCP-Métive pour le poitevin-saintongeais (Poitou, Saintonge) et le Comité roman du Comité belge du Bureau européen pour les langues moins répandues pour les langues romanes endogènes de Belgique (wallon, picard, champenois, gaumais).¹⁴⁹

Depuis la création de DPLO, les militants pour la cause des langues d'oïl ont avancé sur plusieurs plans. Sans doute, le progrès le plus important a été la mise à jour des appellations de ces langues, qui les a tirées de la position de patois vers celle de langue à part entière, ce qui a eu des effets dans le changement des représentations.

A partir de 1982, le gallo, le poitevin-saintongeais et le picard disposent d'épreuves d'entrée à l'École Normale et à l'IUFM. Cette offre est pourtant fermée en 2002. C'est seulement en 1992 que les langues d'oïl sont admises par le comité français du Bureau européen des langues moins répandues. Le gallo commence à être enseigné, avec l'option au baccalauréat, en 1984. En 1994, l'association, soutenue par l'Union européenne, publie l'anthologie *Paroles d'oïl*, qui regroupe des textes notamment contemporains dans sept langues d'oïl (DPLO 1994). En 1997, l'association organise un colloque à Charleroi sur la question de l'orthographe *Ecrire les langues d'oïl*, qui regroupe une centaine de spécialistes. A partir de cette date, on ouvre également un enseignement universitaire de plusieurs langues d'oïl : le picard à Amiens, le normand à Rouen et Caen, le gallo à Rennes, le poitevin-saintongeais à Poitiers et le wallon à Bruxelles, Liège et Louvain. Cela touche également trois universités de Canada (Québec, Chicoutimi et Montcon) qui ouvrent un enseignement du français du Canada et des langues d'oïl occidentales. L'enseignement universitaire du gallo est ensuite fermé entre les années 2002 et 2009.

Aujourd'hui, l'organisation revendique notamment la réouverture de l'enseignement à l'IUFM, l'organisation d'un enseignement facultatif de la maternelle à l'université, l'ouverture d'épreuves facultatives au baccalauréat pour toutes ces langues et la diffusion d'émissions régulières dans le service public de radio et de télévision.

Si nous regardons de plus près chacune des langues d'oïl, nous pouvons voir les tendances de renouveau dans ces couleurs¹⁵⁰ :

Les études sociolinguistiques ont été effectuées dans le cas du gallo et du picard. Au niveau linguistique, des descriptions lexicales et dialectologiques ont été faites dans l'ensemble des langues. Le picard dispose du corpus *Picartext*.

¹⁴⁹ <http://www.languesdoil.org/> [consulté le 03/06/2017].

¹⁵⁰ Les informations viennent de l'ensemble d'articles consacrés aux langues d'oïl de la publication *Histoire sociale des langues de France* (Kremnitz 2013).

Les médias sont représentés notamment par la radio, dans le cas du poitevin et dans une mesure moins importante en bourguignon et en gallo. La presse écrite n'est pas vraiment présente, sauf exceptions comme par exemple la revue *Lou champenois*. La présence sur internet est plutôt faible, sauf l'exception du normand.

En ce qui concerne l'écrit, développé dans la majorité des langues d'oïl à partir du 19^e siècle, il est standardisé seulement dans le cas du normand (à partir des années 1950) et du bourguignon, pourtant langue plutôt orale. Les publications voient le jour ces derniers temps, y compris les traductions des bandes dessinées célèbres, dont la vente remporte du succès (picard, champenois, gallo).

La signalétique bilingue est présente, de façon éparpillée, en gallo, en normand et en poitevin.¹⁵¹

En ce qui concerne l'enseignement, il touche de manière organisée seulement le gallo et le poitevin. De façon expérimentale et plutôt éparpillée, il est présent dans le picard et le bourguignon (ateliers de conversation, groupes du troisième âge, interventions ponctuelles).

La production culturelle est en hausse et remporte un succès croissant dans toutes les langues d'oïl, surtout en chanson, conte et théâtre, notamment dans le gallo, picard, poitevin et bourguignon. Il y a également une production cinématographique locale, p. ex. en gallo et en picard. En ce qui concerne la chanson, la vague de la chanson moderne a du succès en Normandie, et commence à se créer également dans d'autres langues, p. ex. le gallo. Un site internet consacrée à la chanson en langue d'oïl a été créé, qui présente les groupes et chanteurs actuels. Sur sa page d'accueil, nous pouvons lire : « *L'objectif de ce site est de mettre en valeur le patrimoine musical que constituent nos langues régionales d'oïl. D'autres langues régionales ont pris beaucoup d'avance sur nous grâce à de grands noms du spectacle : Fabulous Trobadors, Nadau, Tri Yann, Servat et tant d'autres... Pourtant, dans nos terroirs d'oïl, des artistes proposent aussi des récitals qui font le plein et des disques qui se vendent.* », ce qui traduit le renouveau tardif par rapport aux « grandes » langues régionales comme le breton, en d'autres mots linguistiquement plus éloignées du français, mais certain ces dernières décennies.¹⁵²

On constate un changement de mentalités progressif et un intérêt croissant concernant l'ensemble des langues d'oïl, le plus fortement semble-t-il dans le cas du poitevin et du lorrain.

¹⁵¹ Pour le gallo, voir le chapitre 8.2.4.3, pour les deux autres langues, voir par exemple <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/vendee/vendee-les-panneaux-de-ville-en-francais-et-maraichin-debarquent-5275304> [20/10/2017].

¹⁵² <http://projetbabel.org/oil/> [consulté le 29/07/2017].

6 Bretagne : introduction générale

Dans le texte qui suit, nous voulons introduire la région de Bretagne et ainsi créer le contexte pour une comparaison complète de différents aspects de la situation sociolinguistique actuelle des deux langues de Bretagne.

Nous allons tout d'abord évoquer les aspects géographiques, historiques, naturels et culturels de la région bretonne. Ensuite, nous allons développer les sujets de l'identité bretonne et puis de la culture, qui est justement un de ses éléments principaux. Puisque nous nous intéressons à la situation sociolinguistique actuelle, qui est étroitement liée au renouveau culturel et identitaire, nous aborderons également le sujet de l'héritage celtique.

6.1 Région Bretagne?

La Bretagne est l'une des treize régions françaises métropolitaines. Jusqu'en 2015, elle faisait partie de l'ensemble des 22 régions. Malgré le nouveau découpage entraîné par la réforme territoriale de janvier 2016, le territoire breton n'a pas changé.

Pourtant, il est certain qu'une grande partie de la population a souhaité une révision de l'étendue de la région.¹⁵³

Aujourd'hui, la Bretagne est composée de quatre départements : l'Ile-et-Vilaine (35) à l'est avec le chef-lieu régional, Rennes ; les Côtes d'Armor (22) au nord dont Saint-Brieuc est la préfecture ; le Finistère (29) avec Quimper, et au sud le département du Morbihan¹⁵⁴ (56) avec Vannes. La Bretagne a été divisée ainsi à partir de 1790, quand les anciennes provinces ont été remplacées par les départements.¹⁵⁵ La première apparition du concept régional a vu le jour en 1919 avec les « groupements économiques régionaux » du ministre Etienne Clémentel. Déjà à cette époque, on envisageait ce qui a créé ensuite le mécontentement évoqué plus haut – la division du territoire breton historique en deux régions. Il s'agissait de la « région de Rennes » et la « région d'Angers ». Pourtant, cette division a été assez éphémère. La même année, un autre découpage territorial est apparu, touristique et ethnographique, lancé par la fédération des syndicats d'initiative. Dans cette conception, la Bretagne historique est

¹⁵³ <http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/2014/04/10/sondage-redecoupage-des-bretons-tres-attaches-leur-region-qui-veulent-bien-de-la-loire-atlantique-456479.html> [consulté le 05/08/2017].

¹⁵⁴ « Petite mer » dans la traduction du breton. D'ailleurs, il s'agit du seul département français à porter un nom qui n'est pas issu de la langue française. Nous constatons suite à la recherche en terrain que ce fait est souvent mis en avant par les habitants de la Bretagne.

¹⁵⁵ A cette époque, deux départements portaient un nom légèrement différent : Côtes-du-Nord et Loire-inférieure.

également divisée, « amputée » de la Loire-Atlantique qui se trouve dans la région « Vallée de la Loire » (Le Squère 2007 : 26). Le découpage des régions au sens actuel date de 1941. La loi sur le regroupement des départements en régions a été signée à Vichy par le Maréchal Pétain. Pourtant, à cette époque, la notion de région est assez floue et subit des transformations incessantes, y compris les abrogations et renouvellements liés aux changements politiques. La stabilité n'apparaît qu'en 1956 avec la création de 22 « régions de programme ». Le découpage est purement administratif et technique. Dans le cas de la Bretagne, il ne respecte pas ses contours historiques, en la séparant, encore une fois, du département du sud (Le Squère 2007 : 27).

La Loire-Atlantique (44), avec Nantes pour préfecture, fait donc aujourd'hui partie de la région des Pays de la Loire (elle aussi, restée stable malgré la réforme de 2016).¹⁵⁶ Au Moyen-Age, les deux capitales régionales actuelles, Rennes et Nantes, étaient capitales du duché de Bretagne.¹⁵⁷ D'après plusieurs sondages, entre 60 et 70 % des habitants de ce département souhaitent le regroupement de la région (Le Squère 2007 : 29).

Dans ce travail, nous allons considérer la Bretagne historique, avec ses cinq départements.

Parlant des régions, il faut également mentionner qu'à partir de leur création jusqu'aux années 1980, elles ne disposaient pas d'un grand pouvoir politique. C'est seulement en 1982, avec la loi sur la décentralisation, que les régions, porteuses désormais de dénomination « collectivité territoriale » acquièrent un pouvoir politique, économique et social accru et prennent également en compte la question de la préservation de l'identité régionale (Le Squère 2007 : 27-29).

6.2 Situation géographique et naturelle

La Bretagne se trouve, à l'extrémité ouest de l'Hexagone, sur la péninsule armoricaine. Cette situation vaut au département le plus occidental, le Finistère, l'appellation de « Bout du Monde ». Voisine au nord-est de la Normandie, à l'est des Pays de la Loire, bordée au sud et à l'ouest par l'Océan Atlantique et au nord par La Manche, elle s'étend sur un territoire de 27 208 km², représentant ainsi 5 % du territoire national, et elle compte 3 237 097 habitants (chiffres pour 2012, CCI 2015 : 1-2).

¹⁵⁶ Voir la carte en annexe.

¹⁵⁷ Il faut savoir que la Bretagne n'a jamais eu de capitale fixe depuis la période de son indépendance. Dans ses débuts, le siège des ducs était itinérant. Ensuite, il a été basé notamment à Nantes et Vannes. Rennes était la ville de couronnement et a commencé à jouer le rôle de capitale à partir de l'installation du Parlement de Bretagne, au 16^e siècle. https://fr.wikipedia.org/wiki/Bretagne#La_question_de_la_capitale [consulté le 30/07/2017], Croix 2013 : 696.

Cette région est très marquée par son environnement naturel, qui est influencé par le climat océanique. La Bretagne, tout comme les régions voisines sur la côte atlantique, est habituée aux pluies fréquentes et imprévisibles à cause de l'instabilité du climat, plus forte en automne et en hiver. Cette humidité accrue se reflète dans l'intensité de la végétation, représentée par exemple par l'omniprésence de la mousse, du lierre et des fougères.

Outre la division administrative, culturelle et linguistique (développée plus loin), cette région se divise traditionnellement d'un point de vue naturel. On distingue les territoires de l'Armor et de l'Argoat. Le premier, signifiant « pays de la mer », représente la côte, et le second, « pays de la forêt », l'intérieur de la région. Il est vrai que ces deux entités diffèrent considérablement d'un point de vue tant géographique que social. En Armor, la mer et le vent influencent la végétation qui est basse et plutôt sèche. Ces derniers temps, dans le cadre de la restauration de la côte, on assiste à une réintroduction de la végétation des dunes. L'espace côtier est également marqué par la pêche et le traitement des algues, qui sont exploitées à des fins alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques. Dans la tradition, il s'agissait notamment de l'exploitation du goémon qui servait à l'extraction de l'iode et qui était aussi utilisé en tant qu'engrais (Croix – Veillard 2013 : 443). Cette exploitation se reflétait dans l'économie, puisque les terres côtières étaient réputées fertiles.

Aujourd'hui, même si la Bretagne reste une région importante d'un point de vue agricole, l'Armor présente un autre attrait économique – le tourisme. Depuis le milieu du 19^e siècle, la richesse de la côte attire de plus en plus de touristes. Chaque année, la région est visitée par environ dix millions de personnes (Croix – Veillard 2013 : 954). De par sa situation péninsulaire et son exposition océanique, la Bretagne est la région française avec la côte maritime la plus longue. Ses 3000 kilomètres sont d'une diversité éclatante. Bien sûr, la côte est aussi intimement liée aux hommes. Elle les fait vivre depuis le tout début de la présence humaine sur ce territoire. La pêche est l'une des ressources économiques importantes de la Bretagne et cette région est dotée de plusieurs ports de pêche, de commerce et de plaisance. Nous pouvons mentionner par exemple Brest, Lorient, Vannes, Saint-Malo ou Saint-Nazaire qui se trouve dans la Loire-Atlantique.

Au niveau du tourisme côtier, cette région peut être fière de son attitude respectueuse envers le paysage et la nature. La côte est protégée sur une grande partie par la Loi littorale de 1986. La nature a également tiré profit d'un autre fait - l'emplacement de plusieurs zones militaires. Cela a permis la conservation de territoires sauvages et inhabités, comme p. ex. à

Erdeven, un lieu très touristique, célèbre pour sa longue plage et sa côte propice au surf. D'ailleurs, les sports nautiques – surf, kite surf, plongée, voile... – représentent une autre caractéristique de la région et l'une des attractions touristiques, car la Bretagne, notamment sur sa côte sud, offre des conditions idéales à leur pratique.

En ce qui concerne le territoire de l'Argoat, la présence de la forêt dans l'intérieur de la Bretagne n'a plus une telle étendue qu'à l'époque qui lui a donné ce nom. Pourtant, les quelques grands espaces forestiers qui restent gardent une importance considérable pour la population. Il s'agit souvent d'anciennes forêts sacrées, connues des époques celtiques (comme le Névet, près de Locronan, lié également à Saint Ronan) ou dotées de légendes comme celle de la forêt de Brocéliande, qui est considérée comme le lieu du déroulement des légendes du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde, ou encore celle de Huelgoat.

Nous pouvons en conclure que la Bretagne est ainsi caractérisée par deux couleurs : le vert et le bleu. D'ailleurs, l'importance de ces couleurs est fixée dans la langue bretonne qui a une seule dénomination pour les deux teintes et qui distingue seulement leur origine naturelle (glas pour bleu et vert naturel) ou artificielle (glas si le vert est naturel, gwer pour le vert artificiel).¹⁵⁸

Pour revenir à l'espace de l'Argoat, il s'agit aujourd'hui d'un espace majoritairement rural, parsemé de petits villages plutôt isolés, souvent abandonnés par l'exode rural qui a marqué la région suite à une pauvreté croissante à partir du milieu du 19^e siècle (causée par la crise de production toilière d'abord et ensuite par la modernisation de l'agriculture).¹⁵⁹ Le paysage y est notamment composé de champs, séparés par des talus caractéristiques, formant ainsi un paysage de bocage, et de petites haies. De même, l'architecture des villages du cœur de la Bretagne diffère de celle de la côte. Près de la mer, on retrouve principalement des maisons peintes en blanc, alors que dans l'intérieur de la région, leurs pierres de construction sont apparentes. Les deux types de construction conservent cependant plusieurs similarités telles que le toit en ardoises et les deux cheminées robustes.

L'Argoat est également connu pour le maintien des traditions. Qu'il s'agisse de la sagesse populaire, des fêtes de village liées au calendrier agricole ou de la vitalité linguistique, c'est cet espace qui les a le plus préservées – avant de les lancer dans la totalité du territoire breton

¹⁵⁸ Cours de M. Morvan 2017.

¹⁵⁹ Ces villages semblent retrouver d'ailleurs une nouvelle population aujourd'hui, dans une tendance contrebalançant cet abandon également par les raisons de tel déménagement. Il s'agit de la nouvelle génération, soucieuse d'un retour aux racines, de proximité de la nature, souvent des personnes qui se lancent dans l'agriculture biologique, dans une vie alternative et créative.

(où elles réacquièrent de nos jours leur popularité et une « nouvelle authenticité »). Nous pouvons voir plusieurs parallèles entre les traditions, les langues et ces lieux, vieillissants, abandonnés, presque mourants d'un point de vue humain... pour être petit à petit recherchés par la nouvelle génération, consciente des valeurs ancestrales.

Dans le cas de la langue bretonne, on évoque souvent cet espace du centre de la Bretagne (« *kreiz Breizh* ») comme le lieu « où ça parle », où nous pouvons encore rencontrer des locuteurs traditionnels. Il s'agit notamment de la région du Centre-Finistère, considérée en quelque sorte comme la « capitale » des bretonnants.

Traditionnellement, la Bretagne est également divisée en évêchés et pays. Il existe 9 évêchés dans la région historique : Léon, Trégor, Cornouaille, Vannetais, Pays de St-Brieuc, Pays de St-Malo, Pays rennais et Pays nantais.¹⁶⁰

Le terme de « pays » (« bro » en breton, « paï » en gallo) a une signification polysémique en Bretagne (Favereau 2005 : 38). Dans le sens le plus restreint et le plus caractéristique pour la région, il s'agit des territoires de petite taille¹⁶¹ qui forment la première référence identitaire à une communauté restreinte.¹⁶² Il existe un dicton breton « *Kant bro, Kant giz, Kant parrez, Kant iliz* » (Cent pays, cent modes, cent paroisses, cent églises, Croix - Veillard 2013 : 737), qui reflète bien la diversité de ces territoires. Très souvent, chaque pays a ses costumes, ses danses, et aussi son propre dialecte. Il est intéressant de noter que très souvent, les noms des pays ont une étymologie inconnue, ce qui peut signifier leur ancienneté (ibid). Aujourd'hui, malgré la disparition du costume, marqueur principal des pays, l'existence de ces unités n'est pas menacée (idem : 738).¹⁶³

6.3 Dualité culturelle et linguistique

Outre le côté naturel, qui distingue la Bretagne de la mer de la Bretagne des terres, cette région est également divisée d'un point de vue culturel et linguistique. C'est d'ailleurs le sujet de notre thèse, c'est pourquoi nous allons, dans un premier temps, consacrer à cette situation une introduction linguistique, et, dans un second temps, une ample description sociolinguistique.

¹⁶⁰ Voir la carte en annexe.

¹⁶¹ Notamment en Basse-Bretagne, voir la carte en annexe.

¹⁶² Le sentiment d'appartenance varie considérablement selon les lieux, allant d'un très fort attachement jusqu'à l'indifférence. Il peut être même plus important que l'appartenance bretonne elle-même.

¹⁶³ A partir de la fin du 20^e siècle, nous pouvons observer une nouvelle tendance d'actualisation des pays, avec pour objectif le renforcement de l'économie locale, particulièrement développée en Bretagne. Certains pays restent les mêmes, certains se regroupent dans des ensembles plus importants (ibid).

Culturellement et linguistiquement, la Bretagne est donc divisée en deux parties : la Basse et la Haute Bretagne. Cette distinction est évoquée à partir du 14^e siècle. A cette époque, on parle de la « *Bretagne bretonnante et Bretagne gallou* ». ¹⁶⁴ Les deux aires sont délimitées par la frontière linguistique. Elle est restée plus ou moins stable depuis le 19^e siècle, quand elle a été fixée par le folkloriste Paul Sébillot (on l'appelle en son honneur « ligne Sébillot »), allant de Plouha à l'embouchure de la Vilaine, à l'ouest de Vannes. Dans les débuts de l'existence de la langue bretonne, celle-ci s'étendait sur un territoire beaucoup plus large, allant jusqu'à Roz-sur-Couesnon dans la baie du Mont Saint-Michel au nord et Donges à l'extrémité de l'estuaire de la Loire, au sud. Au 16^e siècle, le breton avait déjà reculé, se rapprochant de la ligne Sébillot (Favereau 2005 : 21-22). ¹⁶⁵ Aujourd'hui, la limite a une fonction plutôt symbolique, délimitant deux ensembles culturels. ¹⁶⁶ Dans les territoires proches de la frontière, nous pouvons rencontrer une mixité des deux langues au niveau de la toponymie et du lexique (Tréhel-Tas 2007 : 20).

Il y a plusieurs explications sur les appellations « Haute et Basse » Bretagne. Elles ne sont pas d'ordre géographique, ¹⁶⁷ puisque du point de vue de l'altitude, la partie Ouest est plus élevée que celle de l'Est. Il semble que le choix soit motivé par la distance vis-à-vis de la capitale ou par le mouvement du soleil (Le Squère 2007 : 35).

Cette dualité linguistique a également laissé des traces humoristiques, voire péjoratives dans les appellations des gens de l'un ou l'autre côté : on parlait des « *Bretons tonnants* » pour bretonnants (Favereau 2005 : 22) et « *Sots Bretons* » pour les Haut-Bretons (interview avec Ronan Le Coadic, 2011, voir également Croix 2013 : 477).

6.3.1 Basse-Bretagne

La Basse-Bretagne, pays de la langue bretonne, se trouve à l'ouest de la région. En breton, elle est appelée « Breizh-Izel », en gallo « Bâss Brtegn ». Cette partie de la Bretagne peut également être appelée la « Bretagne bretonnante », ou encore de manière populaire « la vraie

¹⁶⁴ <http://www.sorosoro.org/le-gallo/> [10/07/2017].

¹⁶⁵ Voir la carte en annexe.

¹⁶⁶ Pour plus de détails concernant la limite linguistique, voir Diaz 2018.

¹⁶⁷ Pourtant, certaines sources avancent également que le terme « Basse » évoque effectivement la géographie – selon ces explications, il s'agit de la présence de la mer. <http://keltika.free.fr/Bretagne%20F2502.htm> [consulté le 02/06/2017].

Bretagne », ce qui ne manque pas de souligner une certaine péjoration ou sous-valorisation de l'autre partie, mais qui est assez souvent entendu.¹⁶⁸

La Basse-Bretagne comprend le département du Finistère avec des parties ouest du Morbihan et des Côtes d'Armor. Elle est caractérisée par sa côte découpée, avec trois pointes exposées vers l'Océan, par le climat imprévisible, les ports, mais également la langue et les traditions bretonnes. Il est à noter que nous écrivons ici traditions « bretonnes » et pourtant, nous parlons seulement de la partie ouest de la région. En effet, les traditions qui sont aujourd'hui considérées comme bretonnes, trouvent majoritairement leurs origines en Basse-Bretagne.¹⁶⁹ Avec le renouveau de l'identité bretonne, elles se sont étendues sur l'ensemble du territoire. Il s'agit notamment de la tradition de fest-noz, des instruments de musique comme la bombarde et le biniou (cornemuse), des fêtes religieuses, appelées « pardons », de la tradition culinaire ou bien même de l'architecture religieuse avec l'exemple des calvaires. Tout cela était soit transféré en usage également en Haute-Bretagne (fest-noz et musique), soit considéré comme patrimoine et élément identitaire de toute la région. La langue bretonne en fait également partie, comme nous allons le voir plus loin.

Cette partie de la Bretagne est fortement liée aux traditions, à la ruralité, au monde des « anciens ». Dans l'histoire récente, aussi, à une grande pauvreté. Ces réalités ont été rendues célèbres en Bretagne mais aussi dans la France entière par deux œuvres : *Le Cheval d'orgueil* de Per Jakez Hélias (1975) et *Mémoires du paysan bas-breton* de Jean-Marie Déguignet, datant de 1904 (2008). Du point de vue extérieur, la Basse-Bretagne et ses habitants ont été longtemps appréhendés de manière péjorative. Cette attitude reste figée dans de nombreux textes d'auteurs français, comme p. ex. ceux de Gustave Flaubert, Maxime Du Camp, Aristide Bruant ou Mme de Sévigné. Il s'agit notamment d'allusions à une langue incompréhensible, et aussi à l'alcoolisme. Valentim Madeira note sur ce point de vue extérieur : « *La presse nationale a toujours mis en valeur cette région dans ses aspects les plus péjoratifs : historiquement isolée, économiquement fragile, socialement rurale et en stagnation,*

¹⁶⁸ Comme illustration de la représentation en question, nous citons un extrait de *L'Ame bretonne* par Charles Le Goffic (1902), poète et romancier breton : « *La vraie Bretagne – la Bretagne bretonnante – commence vers Plouha et finit sur le versant de l'Atlantique, non loin de l'embouchure de la Vilaine. Tracez une ligne suffisamment flexible du premier de ces points à l'autre : tout le pays à l'Ouest parle breton. Le pays à l'Est parle le français : c'est le pays gallo, dénomination vaguement méprisante et que justifie l'abominable patois en usage dans le peuple des campagnes.* » (cité in Pelhate 2001 : 16). Notons également le propos sur la Haute-Bretagne, qui relève des préjugés dont nous allons traiter dans le texte qui va suivre.

¹⁶⁹ Il faut pourtant mentionner la grande diversité des danses qui est caractéristique pour la Haute-Bretagne. (Entretiens avec participants du festival Assemblées gallèses, juillet 2017. Voir ég. Clérivet 2013).

politiquement anarchiste et culturellement très attachée au folklore paysan. » (Valentim Madeira 2015).

C'est cette image « de plouc », vue de l'extérieur, qui était ensuite intériorisée par l'ensemble de la population et qui a mené vers la construction d'une identité négative.

6.3.2 Haute-Bretagne

« Haott Brtêgn » en gallo, « Breizh-Uhel » en breton, en d'autres termes « Bretagne gallèse » ou « pays gallo ». Cette région couvre les départements de l'Île-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et des parties est du Morbihan et des Côtes d'Armor. Il faut noter que l'aire géographique de l'usage du gallo s'étend non seulement en Loire-Atlantique, mais aussi dans des territoires frontaliers des départements de Mayenne et Maine-et-Loire.

Nous avons mentionné ci-dessus qu'il existe un déséquilibre de perception de valeur identitaire entre la Basse et la Haute Bretagne. Cette caractéristique touche le territoire, mais aussi les langues, comme nous allons le voir plus loin.

Les habitants de cette partie de la région souffraient de la position inférieure par rapport à leurs voisins, qui avaient le privilège de détenir le « vrai » patrimoine de la Bretagne. Il semble que ce complexe était surtout présent chez les anciennes générations, mais parfois, nous pouvons encore le rencontrer de nos jours. Nous pouvons illustrer cette attitude avec les mots de Ronan le Coadic qui raconte ses souvenirs d'enfance : « *Mon grand-père habitait en Haute-Bretagne, près de la frontière linguistique. Il y avait souvent des marchands venus de l'autre côté. Je me souviens qu'il s'écriait, à chaque fois qu'ils venaient : V'là les Bertons qui arrivent !* ».¹⁷⁰

Il est vrai que la Haute-Bretagne a une forte concurrence identitaire avec sa sœur occidentale au niveau de la différenciation de l'ensemble de la France. Alain Croix note par ailleurs que des qualificatifs de la dépréciation étaient de même souvent exprimés de la part des Bas-Bretons envers leurs voisins, « sots Bretons ».¹⁷¹ On parlait de la Haute-Bretagne également comme de la « *banlieue de Paris* » ou la « *Normandie prolongée* ». Il voit notamment les causes de ces insultes dans le mépris rencontré par des émigrants de la Basse-Bretagne p. ex. à Nantes, et dans la crainte de déséquilibres économiques et démographiques croissants entre les deux parties de la Bretagne (Croix – Veillard 2013 : 477). Malgré ces réalités qui peuvent donner le sentiment d'une « moindre » appartenance identitaire, il faut

¹⁷⁰ Entretien de 2014.

¹⁷¹ Et selon certains informateurs, elle l'est encore de nos jours.

noter que la Haute-Bretagne est porteuse de nombreuses richesses – non seulement d’ordre économique, comme nous l’avons déjà évoqué, mais aussi culturel : le dynamisme de la culture contemporaine de Rennes et Nantes, la renommée des écrivains François-René de Châteaubriant, Louis Guilloux ou René-Guy Cadou, ou des lieux comme la forêt de Brocéliande, Saint-Malo ou le Cap Fréhel (idem). La culture traditionnelle est, elle aussi, forte, avec une riche variété de danses et de chants. Alain Croix écrit dans son article sur la Haute-Bretagne et son identité faible, que ses diocèses « *ne suscitent aucun sentiment d’appartenance même avant la Révolution* », il s’agit des « *pays dont la notoriété n’est bien souvent que locale* » (Croix – Veillard 2013 : 476).¹⁷²

En revanche, Nathalie Tréhel-Tas (1997 : 43) explique que « *[le gallo] participe d’une identité forte, non pas celtique, mais tout aussi originale* ».

L’espace de la Haute-Bretagne était depuis le début influencé par la proximité de la France, par une situation d’entre-deux-cultures. Il faut pourtant noter que malgré l’ensemble de particularités qui distinguent les deux parties, il y a également de nombreux points communs qui soulignent l’identité unique de l’ensemble de la Bretagne. Jean Markale, dans son ouvrage *Traditions de Bretagne*, écrit : « *Mais il ne faudrait pas s’en tenir à cette séparation. D’abord, elle n’affecte pas le sentiment d’appartenance à une unique communauté : on se sent aussi Breton à Fougères qu’à Quimper mais pas de la même façon. Ensuite, contrairement à ce qui se passe dans certains pays bilingues, le français est cependant parlé partout, ce qui réduit les oppositions fondamentales.* » (Markale 1976 : 14). Il faut également noter que chacun des deux ensembles présente une grande diversité intérieure, qu’elle soit d’ordre linguistique (le morcellement en de nombreux dialectes et variantes locales) ou culturel.

Pourtant, il semble que des deux côtés, il y ait des tendances de défense et préservation de la frontière linguistique et culturelle, qui sont liées avec la préservation des langues (Le Squère 2007 : 35).

6.4 Contexte historique et traces des époques passées¹⁷³

La Bretagne se distingue des autres régions françaises en de nombreux points. On peut entendre assez souvent des propos du type « *Ce n’est pas tout à fait la France* ». Il y a de

¹⁷² Il est vrai que les participants à la recherche en terrain de la Haute-Bretagne ont rarement évoqué qu’ils se sentent « Haut-Bretons ». Souvent, les Haut-Bretons évoquaient l’appartenance à la commune ou au pays, ou tout simplement à la Bretagne, comme d’ailleurs la totalité des informateurs Bas-Bretons.

¹⁷³ Sauf indiqué autrement, nous puisons ici de Cassard - Monnier 2003.

nombreuses raisons à cela, mais cette distinction est sans doute liée à une isolation, due à une situation en périphérie, et à une longue indépendance. Elle a ses sources également dans une culture celtique. Nous allons revenir vers les Celtes plus loin, puisque l'histoire de cette région a des racines plus anciennes.

Nous retrouvons en Bretagne de nombreux sites préhistoriques qui attestent de la présence humaine depuis 700 000 ans (Galliou – Jones 1998 : 12). L'époque qui a laissé les traces les plus visibles est le Néolithique. La Bretagne du sud notamment, est riche d'une multitude de monuments mégalithiques. Les plus célèbres sont les alignements de Carnac, avec plus de 3 000 menhirs s'étendant sur environ 4 kilomètres. Le Grand menhir brisé, situé à Locmariaquer, est le plus haut menhir d'Europe, curieusement représentant d'un type de granit qui n'est pas présent localement. Selon les estimations scientifiques, le Grand menhir était le point central d'un vaste observatoire astronomique.

Les fonctions des monuments mégalithiques font l'objet de nombreuses hypothèses, mais ils demeurent entourés de mystère. On parle notamment de leur utilité astronomique, rituelle ou énergétique. Dans la sagesse populaire, ils sont porteurs de nombreuses légendes. Les seules exceptions dont la fonction est certaine sont les tumulus, les cairns¹⁷⁴ et certaines allées couvertes. Grâce aux ossements qui y ont été retrouvés, il est clair qu'ils servaient de lieu d'inhumation.

La Bretagne prime dans le nombre des monuments mégalithiques au niveau mondial. Ainsi, au sud, autour du golfe du Morbihan, nous pouvons en rencontrer presque à chaque recoin. La culture mégalithique était pourtant présente sur l'ensemble de l'Europe, comme en attestent les monuments en Angleterre (Stonehenge), Irlande (New Grange), en Méditerranée et ailleurs. Comme les fonctions, les raisons de cette densité reposent toujours sur des hypothèses non confirmées. Il est très probable que cette densité était la même dans de nombreux territoires, mais le fait qu'elle ait été conservée de cette manière est spécifique à la Bretagne. Cela peut être lié au fait que les monuments étaient utilisés comme lieux de rituels déjà par les Celtes, ce qui a pu, à notre avis, influencer leur préservation.¹⁷⁵

¹⁷⁴ Ces deux types étant antérieurs aux menhirs, dolmens, allées couvertes et cromlechs. L'exemple le plus connu en est le cairn de Gavrinis, situé sur une île dans le golfe de Morbihan.

¹⁷⁵ Qui est, elle aussi, partielle, car même en Bretagne, de nombreux mégalithes ont été détruits, notamment à cause de la construction ou de l'agriculture.

La culture celtique, tellement emblématique de la Bretagne actuelle,¹⁷⁶ est présente sur la péninsule à partir du 8^e siècle. On y trouvait les peuples des Osismes, Coriosolites, Vénètes, Redonnes et Namnètes¹⁷⁷ qui ont divisé le territoire en cinq parties. Ces peuples se sont opposés singulièrement aux invasions des Romains, qui ont pourtant finalement soumis l'Armorique vers 56 av. J.-C.¹⁷⁸

La période de la romanisation dura ensuite plus de 5 siècles, et ne touchait au départ que les élites (Tréhel-Tas 2007 : 22).

Il est vrai que le sang celtique semble couler dans les veines de l'ensemble des Français d'aujourd'hui, car la Gaule est l'un des territoires occupés par ce peuple approximativement à partir du premier millénaire jusqu'à la romanisation du deuxième siècle de notre ère. Se pose alors la question de savoir pourquoi l'adjectif « celtique » est si souvent employé pour évoquer la Bretagne.

La raison en est la « receltisation » qui s'est effectuée aux 5^e et 6^e siècles.¹⁷⁹ La Gaule était alors déjà romanisée dans son ensemble. A cette époque de migration des peuples, les Angles, les Saxons et les Scots d'Irlande ont envahi les îles britanniques et ont ainsi déclenché une vague migratoire des Brittons,¹⁸⁰ venus de la « Bretagne » d'outre-Manche, notamment de la Cornouaille britannique et du Pays de Galles vers le territoire le plus proche sur le continent : la « petite » Bretagne. Ils sont progressivement arrivés en Armorique, (qui a ensuite pris le nom de « Petite Bretagne ») et se sont facilement mêlés aux Gaulois romanisés en s'installant progressivement. Leur intégration fut paisible car les cultures de ces peuples étaient assez semblables et les deux populations avaient de bonnes relations grâce au commerce florissant entre les deux rives de la Manche. Le britton s'est greffé sur le substrat du gaulois et du latin vulgaire, et une nouvelle langue, qui a persisté jusqu'à nos jours, a vu le jour (Tréhel-Tas 2007 : 22). La Petite Bretagne est divisée au 5^e siècle en principautés du pays de Vannes, de la Cornouaille et de Domnonée (qui représente la partie nord). A partir de cette période, les invasions des Francs touchent la contrée. Les luttes aux environs de la frontière, représentée par la rivière de la Vilaine sont intenses. Ce contact avec la sphère linguistique germanique

¹⁷⁶ Notamment de sa partie ouest, mais au niveau identitaire de l'ensemble de la Bretagne, comme nous allons voir plus loin.

¹⁷⁷ Les trois derniers ayant donné les noms aux villes de Vannes, Rennes et Nantes.

¹⁷⁸ Pour une présentation plus ample de l'histoire et l'héritage celtique, voir le chapitre 6.8.5.

¹⁷⁹ Il y a eu une vague précédant cette immigration : vers 350, les Brittons ont été appelés par les Romains pour renforcer la défense de la côte armoricaine (Tréhel-Tas 2007 : 22).

¹⁸⁰ Dans de nombreuses sources, la population du territoire de la Grande-Bretagne est appelé également « Bretons » (Tréhel-Tas 2007 : 22). Nous utilisons ici le terme de « Brittons » pour éviter une confusion avec le breton et la population bretonne d'aujourd'hui.

dans la partie ouest est la première cause de la division linguistique de la Bretagne (Tréhel-Tas 2007 : 23).

A l'époque des Carolingiens, le royaume français essaie de soumettre la péninsule. Charles le Chauve a choisi une nouvelle stratégie, nommant envoyé du roi en Bretagne un comte local, Nominoë. Pourtant, ce geste a ouvert à la Bretagne la voie vers l'indépendance. En 845, Nominoë a réuni les peuples bretons, vaincu le nouveau roi Charles le Chauve et fondé le royaume. Ses successeurs, Erispoë et Salomon, ont agrandi le territoire jusqu'à Nantes, Angers et la presqu'île du Cotentin (Elegoët 1998).

Le développement du duché est troublé par les invasions des Vikings. Non seulement le pays est dévasté d'un point de vue matériel, mais ces dernières déclenchent également une émigration massive, notamment des élites vers la France et l'Angleterre. Ce sont Alain le Grand et par la suite son petit-fils Alain Barbetorte qui repoussent leurs assauts (Tréhel-Tas 2007 : 24).

A partir du 10^e siècle, suite au geste du roi Alan Barbetorte qui a rendu hommage au roi français, la Bretagne est devenue duché. Progressivement, elle se morcelle en de nombreuses seigneuries, s'opposant souvent l'une à l'autre (Tréhel-Tas 2007 : 24). Les frontières sont fixées au 11^e siècle jusqu'à la Révolution française, époque à laquelle elles sont reprises pour délimiter les départements nouvellement créés (Croix – Veillard 2013 : 332).

Le 14^e siècle a été marqué par la guerre de succession, partie de la guerre de Cent ans qui a opposé les dynasties de Monfort et Penthièvre. Ce sont les Monforts, soutenus par l'Angleterre, qui ont remporté la victoire, avec l'obligation de rendre hommage au roi de France. La période du règne de Jean IV est assez troublée et ne se stabilise qu'avec son successeur, Jean V « le sage », qui fixe une politique de l'indépendance, poursuivie par ses successeurs.

Pourquoi évoquons-nous souvent l'indépendance de la Bretagne, alors qu'elle n'a connu qu'une très courte période de la royauté ? Il faut clarifier ici que la Bretagne a mené une politique indépendantiste même lorsqu'elle n'était qu'un duché. Selon l'historien Jean Kehervé (1991), cette politique est incontestable grâce aux marqueurs suivants : dénomination du « duc par la grâce de Dieu » (connoté traditionnellement avec le statut du royaume), cérémonie du couronnement, monnaie et institutions comme le conseil, la chancellerie, la chambre des Comptes et l'assemblée des représentants des États.

L'époque ducal a été marquée par la publication de la loi appelée *La Très Ancienne Coutume de Bretagne* en 1325 et par la fondation du Parlement de Vannes en 1458. La fin de l'indépendance de la Bretagne commence à se faire sentir avec la défaite à Saint-Aubin-du-Cormier en 1488. François II est obligé d'abandonner certains privilèges et ses filles ne peuvent se marier qu'avec le consentement du roi de France¹⁸¹ (Tréhel-Tas 2007 : 27).

C'est le mariage de l'une d'entre elles, la duchesse Anne de Bretagne, qui représente le pas décisif vers l'abandon de l'indépendance.¹⁸² Après les fiançailles annulées avec Maximilien de Habsbourg,¹⁸³ elle est mariée en 1491 au roi français Charles VIII et ensuite à son successeur Louis XII.¹⁸⁴ Après sa mort en 1514, la couronne ducal revient à sa fille aînée, Claude. Celle-ci se marie à François d'Angoulême qui devient roi François I^{er}. C'est à cette époque que la Bretagne devient définitivement française : en 1532, elle est annexée au royaume par le Traité d'Union. Elle conserve toutefois une certaine autonomie.¹⁸⁵ La période de la perte de l'indépendance correspond également à celle de la publication de la loi de Villers-Cotterêts, impliquant l'usage de la langue française dans les documents officiels.

Par la suite, la Bretagne est déchirée par une guerre civile dans le contexte des guerres de religion au 16^e siècle. Au 17^e siècle, c'est la révolte des Bonnets rouges (ou du papier timbré) qui secoue le territoire.

L'autonomie de la Bretagne se dissout à l'époque de la Révolution française, quand les anciennes provinces disparaissent au profit des départements. Suite à cet événement, le mouvement de la chouannerie se déclenche en Bretagne comme dans d'autres provinces et continue jusqu'à l'arrivée de Napoléon Bonaparte au pouvoir.

¹⁸¹ Avant cette obligation, il était tout à fait possible en Bretagne qu'une fille soit le successeur de la couronne (Cours de M. Morvan 2017).

¹⁸² Anne reste jusqu'à présent un personnage emblématique pour toute la région. Elle représente pour les Bretons notamment le courage, la fierté et la volonté de garder une autonomie pour sa patrie, toutes ces qualités revêtues dans la grâce féminine et maternelle. On évoque qu'elle était proche du peuple et son tour de Bretagne en 1509 est évoqué comme un événement de grande importance jusqu'à nos jours (Cours de M. Morvan 2017).

¹⁸³ Le mariage a eu lieu en 1490, à distance. L'acte a été annulé suite aux interventions de Charles VIII en Bretagne (Tréhel-Tas 2007 : 27).

¹⁸⁴ Ainsi, elle représente la seule reine française ayant épousé deux rois.

¹⁸⁵ Il sera utile d'éclairer ici pourquoi Anne est si honorée comme œuvrant pour l'indépendance de la Bretagne, étant donné que celle-ci a pris fin de son vivant. En effet, Anne a demandé à l'occasion du mariage avec Louis XII d'assurer l'indépendance de la Bretagne. Cela lui a été accordé et son fils devait devenir duc de Bretagne. Le sort ne l'a pourtant pas voulu, son seul fils étant mort à l'âge de 5 ans (Cours de M. Morvan 2017).

6.4.1 Christianisme breton

Dans les débuts de son existence, un autre événement a marqué la formation de la culture bretonne. Il s'agit de la christianisation. Comme dans d'autres pays celtiques, c'est sous une forme particulière qu'elle se développe en Bretagne : le christianisme celtique (Vopatrný 2002). La foi y diffère du catholicisme classique car la région n'était pas christianisée depuis Rome, mais depuis les îles britanniques, notamment du Pays de Galles, où le christianisme celtique était déjà florissant. Il différait du christianisme continental notamment par la variation des rites et par la place importante accordée à la femme.¹⁸⁶

En Irlande, la religion chrétienne se développe aux 5^e et 6^e siècles, notamment par la présence des ermites au sein des monastères. C'est le cas de Saint Patrick qui diffuse la nouvelle religion. Les missionnaires, notamment irlandais et cornouaillais, apportent la religion en Bretagne. Selon Vopatrný, la raison principale n'en était pas la volonté de christianiser les païens locaux, mais plutôt d'assister des compatriotes venus en Bretagne avec les vagues migratoires de l'époque.

Jusqu'à aujourd'hui, le christianisme breton a gardé ses particularités. Il s'agit par exemple d'une multitude de saints locaux. Ces derniers ne sont pas approuvés par le pape, puisqu'ils sont antérieurs à la période du début de la canonisation. La raison du grand nombre des saints est liée à la tradition des débuts du christianisme celtique, qui nommait « saints » d'abord ceux qui ont été baptisés, pour les différencier des païens. Ensuite, cette dénomination portait au clergé. La Bretagne compte environ 800 saints, dont p. ex. Saint Ronan, Saint Malo, Saint Pol Aurélien, Saint Yves, Saint Corentin, Saint Tugdual, la majorité étant des missionnaires venus des îles britanniques. Les saints bretons sont toujours vénérés et leur popularité se reflète également dans le choix des prénoms des enfants (Croix – Veillard 2013 : 865-867).¹⁸⁷

Il est également intéressant de mentionner la perception bretonne de Sainte-Anne, patronne de la région. Sa popularité est si grande que la Bretagne s'est en quelque sorte appropriée la mère de la vierge Marie. La légende dit qu'elle est bretonne et qu'elle est retournée dans sa

¹⁸⁶ La femme avait entre autres le droit d'assurer la messe (Cours de M. Morvan 2017).

¹⁸⁷ Cette popularité est prouvée également par la popularité de la « Vallée des Saints », située près de Carnoët, en Centre-Bretagne. Ce projet, lancé en 2009, prévoit l'installation de mille statues de saints bretons, qui évoquent par leur grandeur le site de l'Île de Paques. La réalisation des statues est financée par des dons des collectivités, associations et particuliers. La visite du site est gratuite et rencontre un grand succès. <http://www.lavalleedessaints.com/> [consulté le 31/07/2017].

province à la fin de sa vie.¹⁸⁸ Dans l'esprit du renouveau celtique au 19^e siècle, une conviction a commencé à se répandre que le culte de Sainte Anne se situe dans la continuité de celui d'Ana, déesse celtique, mère des dieux irlandais (Croix – Veillard 2013 : 54). Le second patron de la Bretagne est Saint-Yves, canonisé en 1347 (idem : 999).

La religion a toujours son importance en Bretagne, ce qui s'observe notamment dans la popularité des fêtes religieuses, nommées pardons, qui rendent hommage aux saints patrons des communes et des paroisses.¹⁸⁹ Parmi les pardons les plus célèbres, il y a celui de Sainte-Anne d'Auray, Sainte-Anne La Palud ou la Troménie de Locronan, qui a lieu une fois tous les sept ans. Il y a également plusieurs pèlerinages, dont le Tro Breiz,¹⁹⁰ qui fait le tour de sept sites épiscopaux liés aux saints fondateurs qui ont évangélisé la Bretagne. On dit qu'il faut que chaque Breton le fasse au moins une fois dans sa vie – sinon, il devra le faire après sa mort, en avançant une fois tous les sept ans de la longueur de son cercueil... La tradition du pèlerinage date au moins du 13^e siècle mais elle a connu un déclin par la suite. Toutefois, depuis 1994, cette tradition se voit renouvelée, rassemblant des centaines de personnes, y compris des jeunes, dans chaque étape annuelle.¹⁹¹

La religion a également laissé en Bretagne des traces architecturales. Nous pouvons ainsi observer dans les villages du Nord Finistère les bijoux de l'architecture populaire bretonne – les calvaires, qui représentent la vie de Jésus Christ par un ensemble de sculptures situées sur une croix. Ces calvaires se trouvent souvent dans des ensembles architecturaux nommés enclos paroissiaux. Dans l'ensemble de la région, il y a des chapelles caractéristiques, construites dans le granit local. Elles se trouvent sur des emplacements qui étaient jadis des lieux de culte païens (comme par exemple la chapelle Saint-Michel qui se trouve sur le sommet d'un tumulus, à Carnac). Même l'intérieur des chapelles et des églises est particulier, évoquant p. ex. une nef de bateau, peint avec des couleurs vives et représentant des saints locaux sculptés ou peints dans l'esprit de la culture populaire. La musique religieuse reflète également la culture régionale, en incorporant les instruments traditionnels (combinaison de l'orgue et de la bombarde, p. ex.) ou avec des paroles en breton dans le cas des cantiques.

¹⁸⁸ Le même schéma apparaît également chez d'autres saints universels, comme la Vierge Marie, Nicolas, Mathurin ou Ursule, auxquels on donne des origines bretonnes ou au moins un séjour dans le pays (Croix – Veillard 2013 : 54).

¹⁸⁹ Toutefois, comme dans l'ensemble de la France, la jeune génération abandonne la pratique active de la religion, et leur présence commence à décroître également dans les fêtes (Cours de M. Morvan 2017).

¹⁹⁰ Tour de Bretagne.

¹⁹¹ Cours de M. Morvan, 2017, <http://www.trobreiz.com/> [consulté le 20/06/2016].

Même si aujourd'hui, les tendances changent et si la jeunesse n'est plus aussi pratiquante que les générations précédentes, il semble que les Bretons aient un certain sentiment affiné pour la spiritualité, qu'ils se forment d'ailleurs aujourd'hui plutôt de manière individuelle dans un « *syncrétisme religieux* » (Queillé 2015).¹⁹²

6.5 Contexte économique

Depuis ses débuts, la Bretagne s'est appuyée sur les secteurs clés de l'agriculture, de la pêche et du commerce maritime. (Croix – Veillard 2013 : 31). Ces ressources ont persisté, accompagnées d'évolutions importantes, et aujourd'hui, le tourisme représente un vecteur clé de l'économie bretonne, soutenue par les activités de services ainsi que le dynamisme du milieu scientifique.

A partir du 16^e siècle, la Bretagne prospère notamment grâce à sa production de toile qui s'exporte surtout en Angleterre, en Espagne, en Europe du Nord, mais aussi en Amérique (Croix – Veillard 2013 : 948-949).

Cette richesse a été bloquée à l'époque de la révolution industrielle par la création des manufactures et l'import du textile de l'Angleterre. Cela a causé la pauvreté de la région, qui s'est poursuivie jusqu'au milieu du 20^e siècle. Cette pauvreté, associée à une forte natalité, a entraîné un vaste mouvement d'émigration, touchant dans son ensemble un million d'expatriés (Favereau 2005 : 55). Les Bretons émigraient notamment vers Paris, les Etats-Unis et le Canada (Croix – Veillard 2013 : 354-356). Certains y ont réussi, d'autres, à cause de leurs conditions de vie misérables et de leur faible instruction à laquelle s'ajoutait souvent une barrière linguistique, ont contribué à répandre les stéréotypes d'une Bretagne « arriérée ».

D'ailleurs, la région a connu à cette époque un réel « retard ». On évoque souvent p. ex. une électrification tardive, dans certains villages du Centre-Bretagne dans les années 60.

En effet, malgré les conditions de vie réellement difficiles à cette époque, l'agriculture, importante depuis le Moyen-Age, poursuit son essor. La Bretagne détient de nombreuses particularités liées à sa production agricole, ce qui a soutenu la croissance du secteur dans la seconde moitié du 19^e siècle, en contraste avec l'abandon général dans le reste du pays. Elle a également conservé des exploitations de petites tailles jusqu'au remembrement effectué dans les années 60, tandis que dans d'autres régions, cette intensification avait débuté plus tôt (Croix – Veillard 2013 : 33-34).

¹⁹² Sur la religion en Bretagne, voir ég. Favereau 2005 : 179-195.

A partir de l'apparition du chemin de fer en Bretagne dans les années 1850 et du lancement des congés payés en 1936, les premiers touristes découvrent la côte bretonne et ouvrent une nouvelle période de l'économie locale.¹⁹³ Aujourd'hui, la Bretagne se range parmi les régions les plus touristiques de la France, avec environ 10 millions de vacanciers chaque année, comptant notamment les Bretons des diasporas, les Français issus d'autres régions, les Anglais et les Allemands (Croix – Veillard 2013 : 954-955). L'arrivée des touristes a provoqué également un effet secondaire que nous allons analyser dans les chapitres suivants : celui de l'abandon des langues-cultures locales et de l'extension du français.

C'est après la Deuxième Guerre mondiale que la Bretagne connaît une révolution agricole, qui en fait ensuite un « *pôle majeur en Europe et la première région agricole en France* » (idem : 34). C'était grâce au CELIB¹⁹⁴ que ce mouvement a eu lieu. Ce « *groupe de pression auprès de l'Assemblée nationale* », constitué notamment d'élus locaux, a présenté en 1956 un Programme d'action régionale (comme la première région de France). Outre les effets dans le domaine économique, le CELIB a eu des répercussions positives dans le renouveau de l'identité régionale. Selon Jacqueline Sainclivier, il a « *[redonné] aux Bretons une confiance dans les capacités de développement de leur région* » (Croix – Veillard 2013 : 206).

Pourtant, ce modèle a déclenché également de nombreux problèmes, liés à la dégradation du patrimoine naturel. Aujourd'hui, l'agriculture bretonne se trouve à la croisée des chemins et on peut déjà observer des tendances vers des pratiques respectueuses et durables (Croix – Veillard 2013 : 35-36).

6.6 Culture

La Bretagne est caractérisée par sa culture populaire, particulièrement vivante comparée à d'autres régions françaises, mais aussi par rapport à l'ensemble de l'Europe occidentale. Le folklore breton est représenté notamment par la musique, la danse et la littérature orale. D'un point de vue culturel, la Bretagne se distingue considérablement du reste de la France. Cela est lié entre autres au fait que cette culture puise dans la tradition celtique.

6.6.1 Costume

Les costumes, les danses et les chants étaient également des marqueurs de l'identité locale, celle des « pays ». Le costume breton est en déclin à partir de la fin du 19^e siècle et il n'est

¹⁹³ Déjà à cette époque, « *la publicité mythifie la Bretagne* » : les affiches représentant les Bretons en costume de fête, etc. On transmet une image de la Bretagne « édulcorée et apaisée » (Croix – Veillard 2013 : 954).

¹⁹⁴ Le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons.

porté aujourd'hui que lors des occasions spécifiques comme les « pardons » et lors des fêtes et festivals.

6.6.2 Musique et danse ¹⁹⁵

« *Le chant et la musique semblent avoir toujours eu une place importante chez les Celtes* », (Croix – Veillard 2013 : 683). La musique bretonne a de nombreux traits communs avec la musique dite « celtique » des territoires d'Outre-Manche. Les instruments traditionnels sont la bombarde et le biniou,¹⁹⁶ se jouant souvent en duo. A partir du début du 20^e siècle, ils sont rejoints par la clarinette, l'accordéon diatonique et chromatique, le violon et la flûte. Trois instruments historiques, tombés dans l'oubli, connaissent leur renouveau : la « veuze » - une forme de cornemuse, la vielle, utilisée notamment en Haute-Bretagne, et la harpe celtique, ressuscitée dans les années 50 après des siècles de silence (Croix – Veillard 2013 : 476).

Après la guerre, les bals sont arrivés en Bretagne et la musique traditionnelle a commencé à perdre un peu l'intérêt de la population. C'est peu après qu'elle connaît son renouveau : il s'agit d'abord de la création des « bagadoù », ensembles formés de joueurs de bombarde, biniou et des percussions, inspirés par les « pipe bands » de l'Écosse (le premier fondé en 1947 à Carhaix). A partir des années 50, on assiste à une vogue de création de groupes de musique acoustique, inspirés des « ceili bands » irlandais.

Le mouvement de renouveau a été suivi dans les années 1954 et 1955 par le développement des « fest-noz ».¹⁹⁷ C'est aujourd'hui l'« *une des particularités culturelles les plus évidentes et les plus ancrées* » de toute la Bretagne (Favereau 2005 : 91), tandis qu'elle était présente au début du 20^e siècle seulement dans le pays de Poher. Ce territoire de Cornouaille est aussi le pays du chant à danser traditionnel, maintenant répandu partout en Bretagne, le « kan ha diskant »,¹⁹⁸ et de la danse de type « gavotte ».

¹⁹⁵ L'ensemble de ce sous-chapitre est basé sur l'article Musique par Patrick Malrieu et Marie-Claire Mussat, in Croix – Veillard 2013 : 683-689.

¹⁹⁶ Cornemuse en breton, terme utilisé couramment en français régional de Bretagne, de même que « sonneur » qui signifie « musicien traditionnel ».

¹⁹⁷ Traduction du breton : « fête de nuit ». Il existe également « fest deiz » qui est sa parallèle de jour.

¹⁹⁸ En traduction littéraire en français, « chant et dé-chant », nous pouvons le traduire par « chant à répondre ». Il y a pourtant une différence par rapport au type nommé « chant à répondre » en Haute-Bretagne et dans le Vannetais. Le « kan ha diskant » est chanté en couple et la particularité tient dans l'enchaînement de la fin et du début de la réplique du co-chanteur, ce qui produit un effet de son incessant, tandis que le chant à répondre est réalisé par un chanteur, faisant partie de la ronde des danseurs, qui lance les répliques et les danseurs lui répondent (Croix – Veillard 2013 : 683). Pour le pays Poher, voir la carte de pays en annexe.

A l'époque, il s'agissait d'une fête dansée, réunissant la communauté le soir après les travaux agricoles. C'est l'évolution de l'agriculture, avec la réduction de la part du travail collectif, qui a déclenché le déclin du fest-noz. Le renouveau a été initié par Loeiz Roparz et Albert Trévidic¹⁹⁹ (la même personne qui a fondé le bagad de Carhaix), d'abord en Haute-Cornouaille et ensuite en pays vannetais. Ce renouveau apporte certaines modifications : séparation des chanteurs de la foule dansante au podium, accompagnement du kan-ha-diskan par le couple biniou-bombarde et transfert de la fête de la ferme à la salle des fêtes. Le fest-noz connaît un succès immense et se répand sur l'ensemble de la Bretagne, où il anime fréquemment les soirées, notamment en été. « *Un véritable phénomène de société commence, qui apparaît bientôt comme un des temps forts du réveil de l'identité bretonne* », écrit André-Georges Hamon (Croix – Veillard 2013 : 392). Grâce à cette tradition renouvelée, les Bretons commencent à valoriser les chanteurs traditionnels, et les noms comme les Sœurs Goavec ou les Frères Morvan résonnent comme des « stars » locales (Croix – Veillard 2013 : 391-392).

La dernière étape du renouveau, celle qui a engendré les répercussions dans le changement identitaire et la revalorisation de la culture bretonne par les masses (voir ci-dessous) a eu lieu dans les années 70. Cette « révolution » est liée au nom d'Alan Stivell. Le harpiste aujourd'hui célèbre dans le monde entier, fils de Jord Cochevelou qui a ressuscité la tradition de la harpe celtique, a décidé d'apporter une touche moderne à la musique bretonne. Il était le premier à accompagner sa harpe et le chant en breton par les instruments et des rythmes modernes. Le moment clé de sa carrière et également du renouveau breton a été le concert à l'Olympia de Paris, le 28 février 1972. Son succès est tel qu'il démarre une revalorisation massive du patrimoine breton depuis cette région mais aussi par l'ensemble de la France. C'est l'enchantement par la musique de Stivell qui lance des masses de jeunes gens à rechercher des festoù-noz ou des cours de musique. Le musicien a beaucoup œuvré non seulement pour la renaissance de la Bretagne, mais également pour la valorisation de toutes les cultures du monde, et pour la fraternité par-delà les frontières.²⁰⁰

Vient ensuite la chanson de lutte, engagée dans la valorisation de la Bretagne, représentée notamment par Glenmor ou Gilles Servat.²⁰¹

¹⁹⁹ La même personne qui a fondé le bagad de Carhaix.

²⁰⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Alan_Stivell [consulté le 31/07/2017].

²⁰¹ Sa chanson *La Blanche hermine* de 1970 a gagné une telle popularité auprès des Bretons qu'elle semble jouer le rôle d'un hymne national inofficiel (Cours de M. Morvan 2017).

Actuellement, la musique bretonne est influencée par la perpétuité de la tradition qui se marie avec une ouverture vers le monde. Une mixité de genres, annoncée déjà par Stivell, se produit, en mêlant les mélodies et instruments bretons aux traditions balkanes, klezmer, slave ou autre. Ce sont également les genres qui se voient actualisés. Alan Stivell a préparé le terrain en mélangeant la tradition avec le rock et la musique électronique, et d'autres le suivent. Par exemple, la tradition incarnée par Louise Ebreil, l'une des célèbres Sœurs Goavec, qui chante avec Les Ramoneurs de Menhir, un groupe de musique bretonne punk, ou Krismenn, qui marie son *kan a diskann* avec le beatbox.

En ce qui concerne les festoù-noz, leur succès allait grandissant jusqu'aux années 2010. Les musiques changent encore, le traditionnel se fusionnant avec la modernité, comme nous l'avons évoqué plus haut.²⁰² Actuellement, on constate une baisse d'intérêt de la part de la jeune génération.²⁰³ En 2012, le fest-noz était valorisé par l'UNESCO comme un patrimoine immatériel de l'humanité.²⁰⁴

Non seulement les Bretons écoutent leur musique, le renouveau a touché également la production. Cette région présente une exception en France dans la mesure où la musique y est encore transmise dans un contexte réel et vivant, « *par imprégnation* ». (Croix – Veillard 2013 : 685). Cet apprentissage naturel se complète par des cours (organisés notamment par des « cercles celtiques »²⁰⁵), stages ou concours. Les plus connus sont le Kan ar Bobl ou La Bogue d'or, tous deux accessibles par des concours locaux, qui font vivre la musique au sein des communautés. En été, de nombreux stages intensifs sont organisés, mêlant l'apprentissage de la musique aux événements festifs, comme les Assemblés gallèses, qui nous a servi, parmi

²⁰² L'exemple le plus évocateur en est le grand fest-noz du festival Yaouank (« jeune » en breton) de Rennes, organisé à partir de 1999, qui remporte chaque année un grand succès auprès des jeunes, malgré le phénomène de déclin évoqué ci-contre. <http://www.tourismebretagne.com/a-voir-a-faire/les-evenements/les-grands-evenements/yaouank-rennes> [consulté le 31/07/2017].

²⁰³ Selon Maïwenn Morvan : « *Notre génération, qui a des enfants, n'a plus autant de temps pour y aller comme avant, et les plus jeunes n'ont pas pris le relais pour le moment. Ce sont donc essentiellement les générations plus âgées qui fréquentent les fest-noz aujourd'hui. Mais nous gardons la tradition et nous allons la retransmettre quand le temps viendra.* » (entretien de 2017).

²⁰⁴ <https://ich.unesco.org/en/RL/fest-noz-festive-gathering-based-on-the-collective-practice-of-traditional-dances-of-brittany-00707> [consulté le 31/07/2017].

²⁰⁵ Il s'agit d'associations dont la vocation est de perpétuer la tradition locale. Ils organisent des cours de chant, de danse, de musique instrumentale, mais aussi d'histoire et de langues locales, et aussi des événements festifs. Le premier cercle celtique a été créé en 1911 à Paris, suivi d'une vague en Bretagne à l'entre-deux-guerres, et puis à partir des années 50. Aujourd'hui, les cercles celtiques sont très présents en Bretagne (Croix – Veillard 2013 : 208).

d'autres, de terrain de recherche.²⁰⁶ De nombreux festivals de musique sont également organisés, le plus célèbre étant le Festival Interceltique de Lorient.²⁰⁷

La danse est en Bretagne « *le loisir sans doute le plus recherché depuis le 16^e siècle au moins jusque dans le cours du 20^e siècle* » (Croix – Veillard 2013 : 308). La danse, pratique collective liée aux chants et musiques locales, avait de différentes fonctions, y compris celui du travail (p. ex. battre le sol de la maison en construction). La forme la plus ancienne est la danse en chaîne, conservée jusqu'à nos jours. A celle-ci se sont ajoutées consécutivement différentes formes de danses en couples ou en groupes. Comme nous l'avons déjà évoqué, il y a des différences locales, pays par pays, mais il en existe aussi entre la Basse et la Haute Bretagne. Cette dernière en présente une variété plus importante et a conservé les danses en chaîne de manière plus large. La danse, comme toute pratique culturelle traditionnelle, a connu son déclin dans les années 40, avant de se répandre avec le renouveau cité ci-dessus. Celui-ci entraîne des transformations des danses, avec des métissages et des modifications des gestes (Croix – Veillard 2013 : 311).

6.6.3 Tradition orale

La tradition orale est particulièrement riche et vivante en Bretagne. Outre la chanson, représentée par les chants à danser, le travail marin, les complaintes et les cantiques, il s'agit des proverbes, dictons, devinettes, contes et légendes.

Les contes bretons se caractérisent par les spécificités notamment dans le domaine du conte religieux (présence plus fréquente qu'ailleurs de Dieu, des saints et du diable, et une connivence du peuple par rapport à ces entités) et traitant du thème de l'au-delà. Ce deuxième thème est représenté notamment par le personnage de l'Ankou, serviteur de la Mort, qui annonce un décès proche par un grincement de charrette. Ce thème est très lié à la mer, qui nourrit considérablement l'imaginaire breton, comme par exemple dans les histoires évoquant les âmes qui sont transportées après la mort vers des îles. Un troisième thème répandu est celui des korriganes, lutins vivant sous la terre et invitant les passagers nocturnes aux fêtes splendides durant souvent des centaines d'années.

En ce qui concerne les légendes, un thème fréquent est celui de la ville engloutie, suivi par de nombreuses légendes sur des lieux particuliers (Croix – Veillard 2013 : 575). La Bretagne est également liée aux légendes du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde, qu'elle

²⁰⁶ <http://assemblees-gallese.net/> [consulté 31/07/2017].

²⁰⁷ <http://www.festival-interceltique.bzh/> [consulté 31/07/2017].

partage avec l'Angleterre. En Bretagne, le cycle est associé à la forêt de Brocéliande, dont les visites rencontrent un grand succès, accompagnées souvent de légendes contées par des guides.²⁰⁸

Le conte a fait également l'objet de collectages qui se sont répandus dès la fin du 19^e siècle. Parmi les collecteurs célèbres citons Emile Souvestre, François-Marie Luzel ou Paul Sébillot (Croix – Veillard 2013 : 280). Le même élan de collectage existe pour la chanson. Le précurseur en est Théodore Hersart de la Villemarqué, qui publie en 1839 le *Barzaz-Breiz*. La collecte de la tradition orale, chantée, contée et musicale, se poursuit toujours et est archivée par l'organisation Dastum.²⁰⁹

A partir des années 80, on assiste en Bretagne à un renouveau du conte. Le savoir-faire se transmet à l'occasion de divers stages et les conteurs modernes (souvent en langues régionales, mais pas uniquement) rencontrent du succès lors des spectacles ou veillées (Croix – Veillard 2013 : 280, entretien avec Matao Rollo, 2017). Une nouvelle forme de tradition orale de ce genre prend de l'ampleur ces dernières années : celle de la balade chantée. Il s'agit d'une randonnée organisée dans laquelle le chanteur dit « meneur » chante des chants à marcher et le groupe des randonneurs lui répond.²¹⁰

Nous pouvons illustrer la vivacité de la tradition orale par deux exemples qui proviennent de notre recherche sur le terrain. Laissons parler les informateurs :

« Dans ma famille, on raconte toujours des histoires. Et on pense bien que ce sont des histoires vraies ! Je me souviens qu'on racontait souvent, quand j'étais petite, qu'un oncle avait rencontré des korrigans un soir, quand il se promenait sur la lande... »²¹¹

« Moi, j'adore chanter ! J'accompagne souvent maman qui chante dans des festou-noz, on chante souvent ensemble. Du coup, elle m'a inscrite à ce stage, et je suis super contente, c'est vraiment chouette ! »²¹²

²⁰⁸ Il est intéressant de noter que lors de nos séjours de recherche, nous nous sommes aperçus que les légendes arthuriennes sont racontées également dans la forêt de l'Huelgoat, en Finistère.

²⁰⁹ <http://www.dastum.bzh/> [consulté le 31/07/2017].

²¹⁰ Entretien avec Roland Brou, 2017.

²¹¹ Entretien avec Jeanne, 2009.

²¹² Entretien avec Lucille, 7 ans, participante au stage du chant traditionnel de la Haute-Bretagne de Roland Brou, Assembiès gallèses 2015.

6.6.4 Jeux et sports

Un autre volet du patrimoine culturel de la Bretagne est représenté par les jeux. La région a développé toute une gamme de jeux populaires, certains d'entre eux diffèrent un peu selon les territoires. Comme nous pouvons le constater pour l'ensemble du patrimoine immatériel breton, les jeux aussi connaissent leur renouveau, notamment à partir des années 80 (Favereau 2005 : 87, Jigourel 2015).

Le sport local probablement le plus ancien²¹³ est le « gouren », la lutte bretonne. Ce sport consiste en un combat entre deux hommes. Même s'il s'est bien maintenu en certains lieux, sa popularité actuelle est due à son renouveau dans les années 30. Aujourd'hui, des écoles de gouren existent partout en Bretagne et les tournois traditionnels sont organisés régulièrement (Favereau 2005 : 81-85). Il représente également un terrain d'usage de la langue bretonne, d'un côté de manière passive, par l'usage de la terminologie, mais aussi, souvent, au niveau communicatif, entre les lutteurs.²¹⁴

D'autres jeux de force bien vivants aujourd'hui sont les « sach-fun » ou « sach-kordenn », tir à la corde proche du « tug-of-wag » britannique, ou le « gwerniañ ar berchenn », lever de perche, apparenté au « tossing the caber » écossais (idem : 87)²¹⁵.

Ensuite, il y a le « penn bazh » et « bazh-yod », jeux de bâton.

Il y a également une grande variété de jeux particuliers pour la Haute-Bretagne : différentes sortes de jeux de boules, de palets, de cartes, de force, etc.²¹⁶

Deux autres sports anciens ont pourtant disparu. Il s'agit d'abord de la « soule »,²¹⁷ un « jeu collectif, partisan et violent », populaire au 19^e siècle, dont il existe des hypothèses sur la parenté avec le rugby actuel. Il a disparu suite aux interdictions préfectorales à cause de graves accidents (Favereau 2005 : 85). Par la suite, la crosse, « horell » en breton, proche de « hurling » britannique, a connu le même sort (ibid).

Le renouveau se traduit en de nombreux groupes de loisirs et événements ponctuels. Le plus connu et ancien serait celui du « Breton-rassemblement » (« assemblée » en gallo),

²¹³ Il est présent également en Cornouaille britannique, ce qui présuppose son antériorité à l'émigration des Brittons en Armorique. Il est également attesté à plusieurs reprises au cours de l'histoire (Favereau 2005 : 82).

²¹⁴ Pour illustrer, nous pouvons lire les mots d'un des informateurs, Maël, dans le sous-chapitre 6.7.3.3.

²¹⁵ C'est pourtant seulement le terme de « gouren » qui est entré dans le français local (Cours de M. Morvan 2017).

²¹⁶ Les détails sur chaque jeu sont présentés sur le site de l'association La Jaupitre : <http://jeuxbretons.bzh/des-jeux-a-la-pelle?lang=fr> [consulté le 01/08/2017].

²¹⁷ « Choule » en Haute-Bretagne.

existant à partir de 1970 (idem : 88). Plusieurs parcs de loisirs dédiés aux jeux bretons ont été ouverts récemment et rencontrent du succès auprès de la population, comme p. ex. La Cârrouj qui, fondée par l'association Jaupitre existe depuis 2012 à Monterfil, et dont l'objectif est de transmettre les jeux populaires à la jeune génération, notamment en Haute-Bretagne,

6.6.4 Art populaire et « officiel »

Comme le costume, l'art populaire, patrimoine matériel, est aujourd'hui relégué au statut de folklore, objet de collectes, d'études ethnographiques ou d'observation dans les musées.²¹⁸ Il est représenté notamment par la broderie, la dentelle, le mobilier, la faïence de Quimper et aussi par l'architecture et la sculpture que nous avons déjà mentionnées plus haut.

La Bretagne n'est pas seulement un vivier de culture traditionnelle. Elle était et est également source d'inspiration des artistes de nombreux courants. Le nom le plus connu parmi les peintres qui ont créé dans cette région, est sans doute Paul Gauguin, lié à l'école de Pont-Aven. D'autres noms liés à la région sont Claude Monet ou Eugène Boudin. Parmi les peintres étrangers qui ont été attirés par la Bretagne, il y a également tout un groupe d'artistes tchèques, comme Jan Zrzavý ou Jiří Čermák.

Outre la peinture, la Bretagne a aussi inspiré des écrivains : parmi les plus connus, François-René de Châteaubriand, Tristan Corbière, Auguste Brizeux ou Julien Gracq.

6.6.5 Culture bretonne actuelle

Bien sûr, la Bretagne n'est pas seulement une région forte en culture traditionnelle. La création contemporaine y est florissante. Que ce soit la musique, le théâtre, la danse ou l'art plastique, la culture est vivante, variée et porteuse d'inspiration. Les centres les plus importants en sont les villes de Rennes et Nantes, mais une production de qualité se fait sur l'ensemble de la région, y compris dans la campagne, vivante surtout en été, grâce aux festivals de toutes sortes. On observe ces derniers temps une tendance aux rencontres et au mélange de genres ainsi qu'une expansion de l'art vers l'extérieur, avec par exemple l'événement l'Art dans les chapelles, qui présente tout au long de l'été des artistes contemporains sur différents sites de patrimoine breton.²¹⁹

²¹⁸ D'ailleurs, même ce type de conservation du patrimoine devient plutôt actif, d'une manière différente, ces dernières années. Ce phénomène se traduit par le succès des écomusées et des événements, souvent interactifs, de la présentation de la culture traditionnelle (fabrication du cidre, la pomée en Haute-Bretagne, etc.

²¹⁹ <http://www.artchapelles.com/internet/index.php> [consulté le 10/08/2017].

6.7 Identité bretonne

Dans le chapitre 2.3, nous avons étudié les aspects de l'identité collective, ethnique ou régionale. Maintenant, nous souhaitons situer ce sujet dans le contexte breton. Comme nous l'avons déjà évoqué, la Bretagne se positionne parmi les régions avec une identité forte.²²⁰ Selon Ronan Le Coadic, l'une des racines de cette intensité est sa longue continuité historique. Mais, il ajoute qu'il y a également d'autres régions et peuples avec une longue et importante histoire qui n'ont pourtant pas généré une identité si forte (Queillé 2015).

Comment cela se traduit-il dans la réalité ? Quelles sont les représentations des Bretons de leur identité, quel est leur ethnotexte ? Quelles sont les formes et composantes de cette appartenance ? La perception de l'identité, a-t-elle évolué dans le temps ? Nous allons essayer de répondre à toutes ces questions dans la partie suivante.

6.7.1 Développement des perceptions de l'identité régionale

Nous avons déjà mentionné dans les chapitres théoriques que l'identité bretonne et sa perception ont connu des modifications considérables au cours des époques. La Bretagne était certes une région à fort caractère déjà dans les lointaines périodes de son histoire. La preuve en est l'indépendance et l'autonomie qui ont duré plusieurs siècles. En témoignent également les célèbres clichés sur les « Bretons têtus » et résistants, toujours d'usage de nos jours.²²¹

Au cours du 20^e siècle, l'identité bretonne a évolué négativement: une honte d'être Breton s'est développée. Celle-ci a été d'abord causée par la perception de la culture régionale depuis l'extérieur et par les impositions de la langue-culture française à partir du début du 20^e siècle jusqu'aux années 50, où elle a culminé (Simon 1999 : 141). Plus tard, tout comme la langue a subi l'assimilation linguistique, l'identité a été marquée par l'intériorisation de la honte et du refus. Les composantes de cette identité déniée étaient les attributs liés au monde traditionnel, rural – les langues y compris (Simon 1999). Ce n'est que plus tard que les Bretons ont commencé à se réappropriier leur culture, leur héritage. Ce changement vers l'identité positive, appelé « *retournement du stigmat en emblème* » par Pierre-Jean Simon (1999) s'est déroulé dans les années 70, dans l'atmosphère d'« ethnic revival » présente à travers le monde. En France, ces changements se sont effectués dans le contexte de mai 68. Les valeurs de l'égalité et du droit à la différence ont alors commencé à se répandre dans la société (Tréhel – Tas

²²⁰ Accompagnée par exemple par la Corse ou l'Alsace. Les raisons semblent donc être liées avec la situation périphérique et la présence d'une langue régionale qui diffère considérablement du français.

²²¹ Sur cette question, voir par exemple Kehervé 1997.

2007 : 35). Comme nous avons pu le voir dans le chapitre précédent, en Bretagne, le changement a été déclenché par la musique, aujourd'hui très importante pour l'identité régionale.

Dans les années 90, un deuxième renouveau de l'identité bretonne, moins cité, mais tout aussi important, a eu lieu (Le Coadic 2013). Nous allons voir plus loin que cette « révolution » de l'identité bretonne continue depuis, en intégrant de nouvelles valeurs à peu près à chaque décennie.

Même si les traumatismes et la honte demeurent toujours, essentiellement chez la génération des anciens qui a vécu l'époque répressive,²²² il est indéniable que les Bretons sont actuellement fiers de leur appartenance (Queillé 2015).

La « néo-bretonnité » se caractérise tout d'abord à travers une appropriation par la couche de jeunesse intellectuelle citadine, tournée notamment vers la musique, la danse et la langue.²²³ L'une de ses particularités est qu'elle est « choisie » et non pas « subie » (Simon 1999 : 145). On souligne souvent que cette identité est ouverte. Sur ce sujet, Ronan Le Coadic écrit : « *La société bretonne fait preuve d'ouverture d'esprit depuis très longtemps, et pas seulement dans les régions littorales. Dans les pays de bocage, en effet, la société s'est rendu compte très tôt qu'il fallait compenser un environnement physique cloisonné par la multiplication des rencontres. Les regroupements religieux, festifs ou agricoles permettaient de faire circuler les idées. Tout cela joue certainement un rôle dans le caractère identitaire d'aujourd'hui. Par ailleurs, les Bretons sont porteurs de valeurs de tolérance et de respect de l'individu qui leur viennent peut-être en partie de leur fond chrétien. Et on retrouve les mêmes valeurs, dans le communisme du Centre-Bretagne qui mettait traditionnellement l'accent sur l'altruisme et le dévouement.* » (Queillé 2015).

L'identité bretonne est donc considérée comme un choix de cœur et non pas un fait de sang²²⁴ (Milin 2015). L'une des caractéristiques importantes de cette nouvelle identité bretonne est son lien à la culture celtique. La proximité entre les peuples celtiques est ainsi souvent mentionnée.

²²² Selon Ronan Le Coadic, il s'agit notamment de femmes âgées de la Basse-Bretagne (1998 : 257).

²²³ L'auteur écrit ici de la langue bretonne. Nous allons développer la question des deux langues et cultures dans la perception de l'identité régionale plus loin.

²²⁴ Le fait que nous pouvons approuver par notre recherche en terrain, ayant rencontré plusieurs personnes venues de l'étranger et se sentant Bretons. Ces personnes ont souvent appris la langue bretonne.

Nous pouvons voir une illustration propice de cette identité bretonne renouvelée dans l'extrait tiré du livre *Comment peut on être Breton ?* de Morvan Lebesque (1970), interprété dans la chanson *La Découverte ou l'ignorance* par Tri Yann en 1976²²⁵ :

*« Le breton est-il ma langue maternelle?
Non! Je suis né à Nantes où on n'le parle pas.
Suis-je même Breton?... Vraiment, je le crois...
Mais de pur race!... Qu'en sais-je et qu'importe?
Séparatiste? Autonomiste? Régionaliste?
Oui et non... Différent...
Mais alors, vous n'comprenez plus:
Qu'appelons-nous être Breton,
Et d'abord, pourquoi l'être?
Français d'état civil, je suis nommé Français,
J'assume à chaque instant ma situation de Français.
Mon appartenance à la Bretagne
N'est en revanche qu'une qualité facultative
Que je peux parfaitement renier ou méconnaître...
Je l'ai d'ailleurs fait...
J'ai longtemps ignoré que j'étais Breton...
Français sans problème,
Il me faut donc vivre la Bretagne en surplus
Et pour mieux dire en conscience...
Si je perds cette conscience,
La Bretagne cesse d'être en moi.
Si tous les bretons la perdent,
Elle cesse absolument d'être...
La Bretagne n'a pas de papiers,
Elle n'existe que si à chaque génération
Des hommes se reconnaissent Bretons...
A cette heure, des enfants naissent en Bretagne...*

²²⁵ Selon nos impressions issues de la recherche en terrain, cette chanson est connue par la grande majorité des Bretons. Nous pouvons rencontrer un texte semblable également chez Glenmor.

Seront-ils Bretons? Nul ne le sait...

A chacun, l'âge venu, la découverte... ou l'ignorance! »²²⁶

Ronan Le Coadic a mené de nombreuses recherches sur l'identité bretonne et constate qu'elle est aujourd'hui en plein épanouissement. Il en voit les preuves notamment dans la fréquentation des festoù-noz, l'affichage des symboles bretons et l'attitude positive envers la langue bretonne qui se répand dans l'ensemble de la population (Le Coadic 1998 : 16-18).

Aujourd'hui, on assiste à une nouvelle phase de ce développement de la perception identitaire. Lukian Kergoat l'appelle « *la révolution de l'identité bretonne* ». Il distingue deux phases dans l'appropriation de l'identité positive. La première s'est effectuée à partir des années 70. Selon lui, les Bretons ont alors commencé à se réappropriier les éléments de leur identité régionale, mais ce mouvement manquait d'unité. Chacun s'est approprié un élément et a laissé de côté l'ensemble qui forme la culture bretonne. Par contre, de nos jours, il constate qu'une nouvelle période s'ouvre, dans laquelle la vision de l'identité bretonne commence à être plus cohérente. Selon lui, la population est aujourd'hui consciente de tous les éléments (sans devoir les pratiquer), et même ceux qui ne les touchent pas personnellement ont une certaine valeur symbolique – comme par exemple la langue.²²⁷

En 2017, suite à notre dernier séjour de recherche en Bretagne, nous nous apercevons d'une tendance nouvelle : celle dans laquelle les deux langues sont pris en compte comme deux composantes égales de l'identité de toute la Bretagne. Cette tendance, qui s'avère bienfaisante pour le développement linguistico-culturel et identitaire régional, n'en est pourtant que dans ses débuts, et, selon certains informateurs, est portée majoritairement par des militants du gallo, le reste de la population y demeurant indifférent.

6.7.2 L'identité bretonne ou les identités bretonnes ?

La Bretagne est un territoire riche en cultures et en langues. Cette dualité basique, ou même cette multiplicité si on va plus loin dans les caractéristiques des unités plus restreintes, se traduit également dans les perceptions de l'identité.²²⁸

²²⁶ http://www.paroles-musique.com/paroles-Tri_Yann-La_Decouverte_Ou_Lignorance-lyrics,p13491 [consulté le 28/05/2017].

²²⁷ Entretien avec Lukian Kergoat, 2011.

²²⁸ Pour un exemple de différentes couches identitaires, voir la thèse de Yoan Sevestre (2002) sur une commune de la Haute-Bretagne.

En effet, il s'agit d'une question qui soulève de nombreux débats en Bretagne, et n'a pas vraiment de réponse claire si ce n'est le fait que la perception de l'identité dans l'ensemble de la région est très complexe.

Nous pouvons nous douter, suite à l'introduction ci-dessus, que l'identité de l'ensemble de la Bretagne est liée aux éléments de la culture traditionnelle mais aussi à la langue, venant s'ajouter aux éléments culturels plus tardivement mais présentant aujourd'hui un caractère fort d'un point de vue symbolique.

Mais, la Bretagne est un pays à deux langues régionales.

Nathalie Tréhel-Tas évoque ce paradoxe dans son ouvrage sur le gallo : « *Si l'on porte un regard extérieur à la Bretagne et sur ce qui fait de ses habitants des Bretons, on trouve un certain nombre de caractéristiques, de symboles toujours portés fièrement. On trouve le costume bigouden, les binious, mais aussi la langue bretonne. Lorsque vous vous trouvez en dehors des frontières bretonnes, il n'est pas rare qu'on vous demande, après avoir pris connaissance de votre origine, si vous parlez la langue de votre région, c'est à dire le breton.* » (Tréhel-Tas 2007 : 37).

Ce n'est pas seulement le regard extérieur qui attribue les éléments culturels de la Basse-Bretagne comme marqueurs identitaires de toute la région. Cette perception est largement partagée par l'ensemble de la population.

Nous venons de mentionner ci-dessus le souci de cohérence de l'identité régionale, qui prendrait en compte les particularités des deux côtés. Tréhel-Tas parle de la nécessité de changement de représentations : « *... il semble que si la langue bretonne est l'affaire de tous les Bretons, cette bretonnité, pour qu'elle soit vécue par tous les Bretons comme légitime, doit être accompagnée par la reconnaissance du gallo.* » (Tréhel-Tas 2007 : 37).

Il semble que ces questions préoccupent aujourd'hui seulement une partie des amateurs des langues-cultures bretonnes, notamment de la Haute-Bretagne. Pourtant, malgré leur quantité restreinte, la question commence à se faire entendre, à travers des événements culturels et des publications.²²⁹

Nathalie Tréhel-Tas évoque ce besoin de l'appropriation de la deuxième langue de Bretagne comme un symbole identitaire de l'ensemble de la région. Il semble que cela soit en train de naître, notamment auprès des jeunes. La « révolution » étant beaucoup plus timide

²²⁹ Par exemple Tréhel-Tas 1997, Lécuyer 2015, Bourel 2016, Laquittant 2015.

pour le moment que celle évoquée par Lukian Kergoat plus haut, mais elle semble réelle. Selon les mots de Jérôme Bouthier, employé de l'Institut du gallo, « *les jeunes d'aujourd'hui sont beaucoup plus conscients de l'existence des deux langues régionales, et de leur intérêt pour l'ensemble de la région. Oui, des deux côtés de la Bretagne. Ça commence tout doucement, mais j'ai pu le constater, notamment parmi les étudiants du breton à Rennes 2. Il y a dix ans, ils ne pensaient qu'au breton. Là, aujourd'hui, ils sont soucieux des deux langues.* »²³⁰

Dans le texte qui va suivre, nous allons présenter tout d'abord l'identité bretonne « générale », donc, celle qui est vécue par tous les Bretons, pour ensuite éclairer la situation particulière en Haute-Bretagne. Nous nous appuyons ici sur des études locales, et également sur notre recherche de terrain.

6.7.3 Composantes de l'identité bretonne

Nous pouvons diviser les attributs de l'identité bretonne entre les catégories des attributs traditionnels qui n'ont plus une telle valeur aujourd'hui, les attributs traditionnels qui persistent et les attributs nouveaux.

Selon Pierre-Jean Simon, le premier groupe est représenté notamment par l'apparence physique et le vêtement : costume, avec un chapeau rond (comme le dit la chanson populaire) ou avec une coiffe. Les traits physiques ont bien sûr perdu de pertinence avec la mobilité sociale et la mixité des populations. Un élément de la culture vestimentaire bretonne a gagné une symbolique régionale. Il s'agit de la coiffe bigoudenne qui, apparaît aujourd'hui dans toute une série de symboles modernes de la revendication bretonne, comme par exemple des autocollants, des vêtements et des souvenirs touristiques.

C'est également la ruralité qui était liée avec l'appartenance bretonne. Autrefois se vérifiait la formule « *le plus on montait l'échelle sociale, le moins on était Breton* » (Simon 1999 : 99). Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, on se considère Breton sans regarder le lieu d'habitation ou la profession, mais la ruralité est présente souvent dans la valeur identitaire des ancêtres.

Comme éléments traditionnels qui constituent l'identité bretonne aujourd'hui, nous pouvons mentionner²³¹ :

²³⁰ Entretien avec Jerom Bouthier, 2017.

²³¹ Selon Simon 1999 et Le Coadic 1998.

- a) **Ancêtres.** La famille, mais aussi des ancêtres plus lointains – notamment celtiques.
- **Noms.** Le nom de famille est souvent marqué par l'appartenance régionale. Il y a p. ex. beaucoup de « Bihan, Le Goff », mais aussi « Le Gall » ou « Lebreton » - selon la partie de la Bretagne. De même, des prénoms peuvent être des marqueurs de l'identité bretonne. La tradition de nommer des enfants par des prénoms bretons persiste dans la population même si la langue n'est pas parlée dans la famille.
 - **Lieu.** D'après Pierre-Jean Simon, il s'agit souvent d'un espace plus restreint que l'ensemble de la région : la Basse ou la Haute Bretagne, l'Armor ou l'Argoat, mais notamment des « pays ». Souvent, il s'agit d'une hiérarchisation en plusieurs couches.
 - **Paysage et relation à la nature.** Les Bretons ont une conscience forte de l'écologie et expriment un rapport de proximité à la nature et à leur environnement. Cela s'est reflété p. ex. dans des manifestations contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Plogoff entre 1978 et 1981 ou suite aux catastrophes pétrolières (Amoco Cadiz en 1974, Erika en 1999), qui ont réuni la population de manière massive pour apporter une aide bénévole au nettoyage de la côte touchée.
 - **Culture.** Musique, danse, oralité, culture celtique.
 - **Langue.** La langue est un symbole fort de l'identité ethnique. En Bretagne, cela n'est pas différent. Pourtant, il y a de nombreuses nuances selon les réalités concernées. Nous allons les décrire plus loin dans ce chapitre.
 - **Caractère.** Les stéréotypes évoquent les Bretons comme têtus, courageux, laborieux, hospitaliers, rudes ou fermés au départ et amicaux par la suite, timides, sentimentaux, rêveurs, poètes, superstitieux, conservateurs, honnêtes, fidèles, indépendants, fiers, solitaires, etc. Il y a également des stéréotypes péjoratifs, qui évoquent par exemple des alcooliques.
 - **Histoire.** Pourtant, plusieurs auteurs (et également les informateurs²³²) constatent les difficultés dans la transmission de l'histoire régionale, notamment à l'école (Tvrzová 2008). Nous pouvons confirmer ce fait par les apports de notre recherche sur le terrain.²³³

²³² Voir le chapitre 6.7.5

²³³ On constate même que faute d'étudier l'histoire de la Bretagne dans les écoles, les Bretons se créent des images erronées des hauts moments et personnages de l'histoire régionale, comme de Anne de Bretagne, dont on parle souvent, mais sans avoir des bases bien fondées. « Du coup, cela génère parfois des fantasmes. »

- Position importante de la **femme** dans la société bretonne.
- **Religion.**
- **Convictions politiques.** La Bretagne était toujours vue comme un pays « *réfractaire, révolté et clérical* » (Simon 1999). Aujourd’hui, nous constatons en Bretagne la prévalence des opinions de gauche.
- Pierre-Jean Simon ajoute finalement que parmi les composantes les plus importantes, il y a également la **conscience** de cette identité – le fait qui était illustré p. ex. par le texte de la chanson évoquée plus haut.

A l’heure actuelle, nous pouvons voir de nouveaux éléments d’identité bretonne rejoindre cette liste. Il s’agit par exemple de :

- **drapeau** breton, présent devant les immeubles de manière très fréquente (en contraste marquant avec la quasi-absence du drapeau français²³⁴) et également sur les autocollants pour voitures, T-shirts, vaisselle ou autres souvenirs touristiques (de même que d’autres symboles de la Bretagne)
- bretonnisation/gallisation des **noms**. Il s’agit notamment de gens qui ont vécu la réappropriation de la culture et identité bretonnes, et se sont rebaptisés, ont « bretonnisé » leur nom français (Simon 1999 : 174-176). Il faut noter que jusque dans les années 70, il était interdit de donner aux enfants un prénom en langue régionale. Ensuite, en 1966, cela a commencé à être possible au niveau régional, ce qui a suscité une vague importante de prénoms bretons qui sont toujours à la mode de nos jours, même chez les non-bretonnants. Aujourd’hui, cela est possible – et assez populaire – dans l’ensemble de la France. En Haute-Bretagne, les prénoms en gallo ne sont pas habituellement utilisés sous forme officielle, mais ils représentent des versions familiales et amicales, employés plus fréquemment que le prénom officiel. Cela est toujours le cas dans de nombreuses familles, et on assiste au même phénomène de « gallisation » du prénom, notamment parmi les militants. Ce choix reste pourtant non-officiel.²³⁵

(entretien avec Maïwenn Morvan 2017). Il semble pourtant que cette situation pourrait changer – voir le chapitre ... sur l’enseignement des langues régionales.

²³⁴ Il faut noter que le drapeau français se trouve dans une situation précaire, étant connoté souvent avec l’extrême droite. <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1453417-le-drapeau-francais-plebiscite-une-signification-ambigue-il-a-rarement-fait-l-unanime.html> [consulté le 31/07/2017]. En revanche, le drapeau breton est porteur de valeurs festives (Cours de M. Morvan 2017).

²³⁵ Entretien avec Anne-Marie Pelhate, 2017.

- réhabilitation de la relation avec la **campagne** ainsi qu'avec la création **populaire**

6.7.4 Symboles de la Bretagne

La Bretagne appuie son identité également sur de nombreux symboles :

Hermine

L'hermine est le symbole des ducs de Bretagne à partir du 13^e siècle, relayant la couleur noire usitée jusque-là dans les armoiries. Elle l'est devenue « *par une série de circonstances* », qui a finalement été bien bénéfique au duché, car à la fin du Moyen-Age, ce signe était porteur de signification de pureté et de majesté (Croix – Veillard 2013 : 482-483). De nombreuses légendes sont associées à ce symbole. Elles évoquent généralement l'histoire de l'hermine chassée au bord d'une rivière par les chiens, qui a choisi « plutôt la mort que la souillure ». Cela a ensuite servi aux ducs bretons pour encourager leurs troupes dans les combats, morale à l'origine de la devise d'Anne de Bretagne, et ensuite, de la Bretagne tout entière.

Croix noire (ar groaz du)

Il s'agit de la survivance de la couleur noire mentionnée ci-dessus, servant de bannière des troupes ducales (Croix – Veillard 2013 : 483).

Drapeau breton

Le « gwenn ha du »,²³⁶ qui est aujourd'hui visible dans toute la Bretagne et qui représente le symbole le plus en vogue, a été créé en 1929 par Morvan Marchal, inspiré par le drapeau américain. Ses deux couleurs symbolisent la dualité culturelle et linguistique de la Bretagne. Les bandes blanches représentent les quatre évêchés bretonnants – Léon, Trégor, Cornouaille et Vannetais. Les noires les pays gallo : pays Rennais, Nantais, Dolois, Malouin et Penthievre. D'abord usité dans un cercle restreint de militants pour la cause bretonne, il devient symbole de lutte suite aux événements de mai 1968 et se diffuse ensuite de façon populaire. Aujourd'hui, il s'agit d'un élément présent notamment à l'occasion des événements sportifs (partout dans le monde), musicaux et lors des manifestations de toutes sortes.

Bro gozh ma zadoù

« Vieux pays de mes pères », tel est le titre de l'hymne des Bretons. Reprise de l'hymne gallois, *Hen Wlad fy nadau* d'un point de vue textuel et musical, la chanson a été publiée en

²³⁶« Blanc et noir ».

1899 par François Jaffrenou, dit « le barde Taldir ». En 1902, le chant est adopté comme hymne national breton par l'Union régionaliste bretonne. Après la Seconde Guerre mondiale, son usage s'est répandu, mais il n'a pas gagné une notoriété absolue (Croix – Veillard 2013 : 170). Il semble qu'aujourd'hui, les Bretons soient au courant de l'existence de cet hymne, mais très peu en connaissent les paroles.²³⁷

BZH

Contraction de « Breizh », signifiant « Bretagne » en langue bretonne, ces trois lettres emblématiques apparaissent aujourd'hui un peu partout – en autocollant sur des voitures, dans des publicités, souvenirs touristiques, etc. A partir de 2014 il existe le domaine internet « .bzh ».²³⁸

Coiffe bigoudenne

En Cornouaille de sud, au pays bigouden, les coiffes des femmes ont monté curieusement en hauteur. Il s'agit d'un phénomène récent, ayant lieu au cours de la première moitié du 20^e siècle. La raison en est tout à fait prosaïque – comme dans le cas des enclos paroissiaux, il s'agissait des rivalités inter-communales.²³⁹

Symboles celtiques : triskell, croix celtique

Les symboles celtiques sont, eux aussi, largement populaires en Bretagne. Notamment le **triskell**, qui signifie l'unité dans la trinité, ce qui est représenté de nombreuses façons.²⁴⁰ En tout cas, comme dans l'ensemble de l'art décoratif celtique, il représente la liaison de tout. La **croix celtique**, composée de croix avec anneau, représente le christianisme celtique.

²³⁷ Cours de M. Morvan 2017.

²³⁸ Pourtant, dans les années 70, le BZH était interdit, représentant un signe de révolte (cours de Maïwen Morvan, 2017).

²³⁹ Il faut ajouter que le prix payé pour la gloire était assez cher pour les femmes au niveau pratique – les coiffes, hautes jusqu'à 40 cm, étaient portées quotidiennement.

²⁴⁰ Cours de M. Morvan 2017.

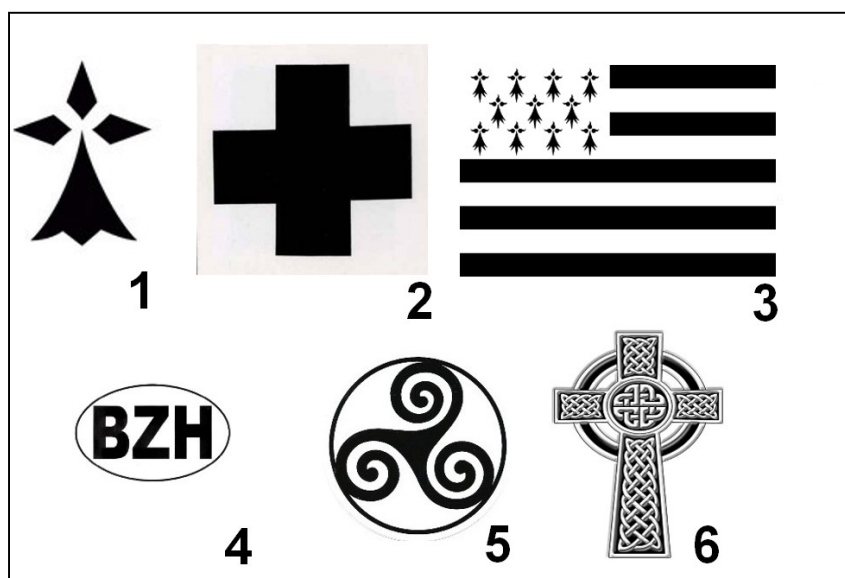


Figure 1 : hermine, croix noire, drapeau, autocollant BZH, triskell, croix celtique.²⁴¹

6.7.5 Langue(s) et identité(s) bretonne(s) : résultats de la recherche de terrain

Entre 2008 et 2011, nous avons effectué une recherche auprès des étudiants en langue bretonne à l'Université Rennes 2. Le sujet était la relation entre la langue et l'identité parmi ces représentants des acteurs de la revitalisation de la langue bretonne. Nous voulons présenter ici les éléments essentiels des résultats portant sur les composantes de l'identité régionale et sur le rôle joué par la langue.²⁴² Nous allons ensuite essayer de comparer le rôle identitaire du breton avec celui du gallo.

La recherche s'est déroulée en deux phases : en 2008/09 et en 2011. La méthodologie comprenait l'observation participative, le sondage par questionnaires parmi 64 étudiants et les entretiens semi-directifs avec 10 informateurs choisis parmi les sondés. Le public était composé d'étudiants en langue bretonne non-spécialisés, et notamment débutants.

6.7.5.1 Breton ou Français?

La question de l'identité était explicitement posée seulement dans la deuxième phase de la recherche, en 2011. Sur l'ensemble de 31 sondés, 12 ont répondu à la question sur leur appartenance qu'ils se sentent « *plutôt Breton/ne* ». 4 étudiants ont répondu « *les deux* », un

²⁴¹ <https://moldeo.eu>, <https://artinthepicture.com>, https://fr.wikipedia.org/wiki/Drapeau_de_la_Bretagne, <https://fr.fotolia.com>, www.autocollant.bzh, <https://centerbolg.net> [consulté le 23/07/2017]

²⁴² Pour plus de détails, voir Třesohlavá 2011 et 2014.

« *notamment Français* ». Il y avait également plusieurs réponses qui révélaient des cas spéciaux : deux ayant répondu se sentir « *Bretons dans le cœur* », puisque originaires d'une autre région, une « *Bretonne et Irlandaise* » et sept « *Seulement Français* ». Cette réponse pourrait surprendre - s'il ne s'agissait pas d'étudiants issus d'autres régions, comme c'était notre cas. Très souvent, les réponses des étudiants bretons étaient accompagnées de l'explication qu'ils sont Français d'un point de vue officiel, mais que l'identité bretonne est liée à leurs racines, leur famille, leur culture et leur maison – identité à laquelle ils sont attachés et qui est dotée de sentiments positifs.

Dans la première phase de la recherche, cette question ne faisait pas partie du questionnaire. Pourtant, nous avons pu tirer des conclusions semblables à partir des réponses aux questions portant sur la langue bretonne et la motivation pour de telles études. La majorité des réponses était motivée par la quête identitaire et l'intérêt pour la culture bretonne. Parmi les quatre entretiens effectués, tous les informateurs se sentent Bretons. Deux femmes évoquent « *plutôt Bretonnes que Françaises* », deux hommes « *Bretons* » sans se sentir Français. Nous ne pouvons donc que confirmer les résultats des enquêtes mentionnées plus haut qui soulignent l'identité forte de la région.

6.7.5.2 Marqueurs de l'identité bretonne

En 2011, nous avons également posé la question « *Qu'est-ce que signifie être Breton ?* ». ²⁴³ La grande majorité des questions mentionnait la culture bretonne, beaucoup évoquaient également l'histoire. Comme il était noté plus haut, les informateurs ajoutaient fréquemment qu'il est dommage que l'histoire régionale soit si peu enseignée en Bretagne. Souvent, ils l'ont découverte seulement à l'âge adulte ou en fin d'adolescence. ²⁴⁴ Un autre fait évoqué plus haut était confirmé par 6 étudiants : que l'identité bretonne ne signifie pas le repli sur soi, mais une ouverture aux autres. Deux étudiants, accompagnés par deux interviewés de 2008, parlent de la liberté du choix et mentionnent le livre de Morvan Lebesque *Comment peut-on être Breton* (1970), repris dans la chanson des Tri Yann, dont le texte est cité plus haut. Deux étudiants ont mentionné que l'identité bretonne est « *différente de la française* » et deux la

²⁴³ En 2008, cette question faisait partie seulement des entretiens semi-directifs.

²⁴⁴ Paul (voir ci-dessous) dit : « *Jusqu'à l'époque où j'ai commencé à m'y intéresser vraiment, j'avais l'impression que la Bretagne était toujours en France ! [...] Je ne pense pas que c'était si important pour l'identité, mais j'avais le sentiment qu'on me mentait.* » (Třesohlavá 2011 : 110).

« *fierté* ». Les interviewés mentionnent également l'importance du paysage, de la mer et de la côte, de la cuisine bretonne²⁴⁵ et de la tradition orale.

Pour illustrer ces résultats, nous citons quelques extraits des entretiens semi-directifs, que nous regroupons de manière thématique :

- fierté

« *Je suis très contente et très, très fière d'être Bretonne.* »²⁴⁶

« *Je pense que les Bretons sont très fiers d'être Bretons. Même s'ils se sentent également Français. Ils en sont fiers et ils aiment bien le montrer. Surtout quand ils se trouvent en dehors de la Bretagne.* »²⁴⁷

« *L'intensité de l'identité bretonne est très visible. Par exemple un jeudi soir, tu vas dans la rue et tu rencontres plein de gens qui vont te parler de la Bretagne, qui vont dire comment ils sont Bretons [...] Puis tu as aussi le drapeau breton qui est partout, le BZH [...] Et ça, tu ne le vois pas trop dans d'autres régions françaises.* »²⁴⁸

« *Même à Paris, il y a beaucoup de gens qui se revendiquent Bretons ! Il y a énormément de voitures avec des drapeaux bretons, des autocollants bretons.* »²⁴⁹

- culture

« *Pour moi, être Breton, c'est aimer son pays, sa culture. La partager au quotidien. La défendre. Pratiquer sa culture au quotidien, que ce soit par la danse, la lutte, la langue ou le culinaire. Et puis, tu as des petits mots bretons, et si tu essaies de l'apprendre, de le partager, enfin...* »²⁵⁰

« *Je pense que je ne peux pas dire que je suis entièrement Bretonne... Parce que si les Bretons m'entendaient, ils m'insulteraient ! (rires) Mais c'est vrai que l'identité française me laisse assez froide... L'identité bretonne, c'est une identité celtique, en fait. [...] En plus, dans ma famille, on est passionnés de la voile et la Bretagne, c'est la mer. Et puis toutes ces traditions : la musique, la danse, la nourriture – moi j'adore les galettes ! Je me sens*

²⁴⁵ Souvent, le beurre salé et les crêpes/galettes sont évoqués.

²⁴⁶ Entretien avec Jeanne, 2008.

²⁴⁷ Entretien avec Yann, 2011.

²⁴⁸ Entretien avec Michel, 2011.

²⁴⁹ Entretien avec Manon, 2011.

²⁵⁰ Entretien avec Maël, 2008. La lutte – gouren, sport traditionnel breton.

vraiment à l'aise dans ces traditions. Tandis que les traditions françaises, qu'est-ce que c'est en fait ? »²⁵¹

- différence avec la France

« J'ai construit mon identité bretonne notamment en opposition avec l'identité française. Surtout quand je vivais à Paris. J'y ai passé 10 ans. Je me sentais plutôt mal, un peu rejeté, et j'ai eu besoin de me retrouver, un peu, dans mes racines, et c'est là que j'ai découvert [le livre de Morvan Lebesque]. Et je me suis vraiment reconnu dans ce qu'il disait. Et... c'était même la période où j'étais complètement nationaliste, je l'avoue, je voulais avoir l'indépendance de la Bretagne (rires). »²⁵²

« En fait... Jusqu'à il y a peu de temps, je ne me revendiquais pas Breton. Je suis né à Paris et j'y ai vécu jusqu'à mes 7 ans. Et puis, quand je suis arrivé en Bretagne, je me suis dit : Je suis Breton. Mais mes camarades de classe m'ont demandé : Et tu es né où ? – A Paris ! – Alors, t'es pas Breton ! Et je ne comprenais pas ! Et j'ai fini par dire que j'étais Parisien, parce que c'était plus facile. [...] Et c'est seulement à l'adolescence, même un peu plus tard, vers 16, 17 ans, que j'ai commencé à me rendre compte que, en fait, au fond de moi, je me sentais plutôt Breton. Et j'ai commencé à me poser des questions. Ensuite, j'ai entendu la chanson des Tri Yann. Et je me suis reconnu dedans. Dès que j'ai entendu la chanson, je me suis dit : Tiens, c'est exactement ça ! »²⁵³

« Connaître sa culture régionale, qui est plus précise et spécifique que la culture française, vaste et pas vraiment homogène. »²⁵⁴

- liberté, ouverture

« C'est un choix personnel que chacun peut faire. Et cette ouverture, cette possibilité, attire beaucoup de gens, et même des gens qui ne viennent pas de la Bretagne et qui cherchent leur identité. »²⁵⁵

« Comme j'ai entendu dans des chansons bretonnes, si les gens ne se revendiquent plus comme Bretons, la Bretagne ne va plus exister en tant que nation. »²⁵⁶

²⁵¹ Entretien avec Manon, 2011.

²⁵² Entretien avec Pierre, 2011.

²⁵³ Entretien avec Michel, 2011.

²⁵⁴ Entretien avec Sylvie, 2011.

²⁵⁵ Entretien avec Michel, 2011.

²⁵⁶ Ibid.

- façon de vivre, de penser

« *Le fait que ça me fait toujours bien de revenir ici. [Parce que] il y a une ambiance particulière, que j'aime bien en Bretagne et que je ne retrouve pas ailleurs. Les Bretons ont une façon de penser différente. Je pense qu'ils sont plus solidaires... Après, il y a des gens bons et mauvais partout... Mais, c'est comme ça que je le sens.* »²⁵⁷

« *Au début, c'était surtout le sentiment d'être chez soi, le fait que la Bretagne était pour moi le plus beau pays du monde, surtout la mer et la côte. Ensuite, j'ai commencé à être intéressé par l'histoire – mais ça, j'ai découvert il y a pas longtemps, seulement à la fac, parce que ici, l'histoire de la Bretagne n'est pas enseignée [...] Et finalement, je me suis rendu compte que c'est un tout et que la langue y est vraiment importante.* »²⁵⁸

6.7.5.3 Importance de la langue bretonne comme élément identitaire

« *Hep brezhoneg, Breizh ebet* » - sans langue bretonne, plus de Bretagne (Tréhel-Tas 1997 : 36). Avec ce proverbe, nous voyons bien que la langue bretonne a son importance en Bretagne. Pourtant, beaucoup de questions se posent : est-ce le breton qui est la langue identitaire de toute la Bretagne ? Comment ressent-on l'identité linguistique en Haute-Bretagne ?

Nous pouvons illustrer ce sujet par les mots de Georges : « *Chacun se construit son identité bretonne différemment. Pour les néo-locuteurs, la langue a une grande importance. Pour les francophones ou locuteurs du gallo, elle est souvent d'ordre symbolique, ou bien n'a pas de grande importance.* » Ses mots résument bien les résultats de notre recherche de 2011 sur ce sujet. Dans le texte qui suit, nous apportons des détails²⁵⁹.

Des réponses aux questions « *Quand on dit le breton, qu'est-ce que cela veut dire pour toi ? Qu'est-ce que tu sens quand tu entends le breton ?* »,²⁶⁰ « *Pourquoi tu as décidé d'apprendre cette langue* » et aussi « *Quels sont tes objectifs* » nous ont guidés d'une manière implicite quant à la compréhension du rôle joué par la langue bretonne en tant que constituant de l'identité régionale.

Souvent les ancêtres, la famille, la culture ont été évoqués, mais aussi directement l'identité et le symbole du peuple breton. C'est également la beauté de la langue qui a été

²⁵⁷ Entretien avec Paul, 2011.

²⁵⁸ Entretien avec Michel, 2011.

²⁵⁹ Entretien de 2015.

²⁶⁰ Question posée seulement dans la deuxième phase de la recherche.

fréquemment mentionnée. Deux fois mise en contraste avec le caractère « *fade* » de la langue française, ce qui confirme la théorie sur la construction identitaire en opposition à la culture dominante, développée p. ex. par Guillaumin (1992). Les réponses évoquant « *la possibilité de se différencier des Français* », explicitement mentionnées 4 fois, mais implicitement présentes dans la majorité des entretiens allaient dans le même sens. Finalement, on parlait également de la « *fierté* ».

Dans 16 cas, la raison d'apprendre le breton a été la quête de ses origines. Pour deux autres, il s'agit de la volonté de pouvoir se « *revendiquer encore plus Breton* ».

Les réponses sur les objectifs de l'apprentissage et l'utilité réelle de la langue une fois acquise confirment également le concept de la langue associée. 30 étudiants souhaitent utiliser la langue. La majorité avec la famille (souvent, on évoquait les grands-parents), ensuite avec des amis ou dans le cadre des festoù-noz ou d'autres événements, pour chanter, lire, écouter la radio, enseigner ou l'utilité dans la sphère du travail. Deux souhaitent se servir de la langue bretonne pour des raisons de créativité. Dans les questionnaires, deux ont exprimé le souhait de transmettre la langue aux enfants. Par contre, au cours des entretiens, tous ont évoqué cette possibilité, ce qui confirme le caractère intime de la question et la nécessité de la recherche qualitative sur ce sujet. Il s'agit même des personnes qui apprennent la langue avec des objectifs symboliques, non communicatifs, qui pensent à la transmission, au moins par le biais de l'école, et cela pour « *savoir d'où ils viennent* ». ²⁶¹

L'importance symbolique de la langue est visible du fait qu'un nombre assez élevé de personnes dit explicitement ne pas avoir des objectifs de communication. Ils souhaitent découvrir les bases du breton et expriment la joie de comprendre « *des petits mots* », des expressions fréquentes ou certains éléments de la toponymie. Il s'agit des mêmes personnes qui ont évoqué comme raisons d'apprentissage la compréhension de la culture bretonne ou la curiosité.

Des réponses explicites apparaissent dans la majorité des cas dans le cadre du développement de la question sur les composantes de l'identité bretonne. Dans deux entretiens, la langue n'est pas apparue dans le propos de l'interviewé. Nous avons donc demandé subtilement s'ils la considéraient comme un élément constituant, suite à quoi nous avons reçu une réaction de surprise de « *Bien sûr !* », comme s'il ne fallait même pas se poser la question. L'hypothèse de son importance symbolique (étudiée au niveau théorique par

²⁶¹ Entretien avec Jeanne, 2015.

exemple par Eastman et Reese dans le concept de « *langue associée* ») a été confirmée dans ce groupe de personnes souhaitant devenir de nouveaux locuteurs.

Les sondages et entretiens ont révélé également une importance symbolique accrue de la langue bretonne pour les Haut-Bretons qui ont décidé de l'apprendre. Ils représentaient 21 personnes de l'ensemble des informateurs et mentionnaient dans la majorité des cas la langue comme un élément constitutif de l'identité.

L'un d'entre eux a ajouté le stéréotype dépréciant l'identité haut-bretonne :

*« L'Ille-et-Vilaine n'a jamais été une région où ça parlait breton. Enfin, on n'est pas comme les Finistériens, c'est eux les vrais Bretons. »*²⁶²

Une attitude assez fréquente des Haut-Bretons peut être illustrée par les mots de Maël :

*« Même si je suis du côté de gallo, j'ai quand-même beaucoup d'attirance pour le côté culturel breton. [...] J'ai jamais été pro-culture gallo, en fait. [...] Le gallo, ça a toujours été un compromis, un peu, entre le breton et le français. Ou un... français paysan, je trouve... Bah, je n'ai jamais été trop attiré. Et puis... ça sonne vachement français, quoi ! [...] Je pense que ça a largement sa place, d'être Breton et de parler breton en Haute-Bretagne. »*²⁶³

Il faut pourtant noter qu'il y a également d'autres attitudes :

Les informateurs remarquaient souvent que cette importance symbolique est forte également parmi les non-locuteurs. Cela confirme les résultats des sondages révélant une attitude positive et le souhait du maintien de la langue. Ils évoquaient dans ce sens la présence de « *petits mots connus par tout le monde* » comme p. ex. « *yec'hed mat* » ou « *kenavo* »,²⁶⁴ mais aussi des noms bretons et la présence de la langue dans la toponymie.

Nous avons relevé des indices implicites traduisant l'importance d'une connaissance active de la langue bretonne pour être considéré comme Breton dans le discours de Michel. Souvent, il nommait les bretonnants « *Bretons* ». Il semblait que cela était fait par erreur, car il se corrigeait dans la majorité des cas. D'un autre côté, il appelait régulièrement les habitants francophones de Bretagne « *les Français* ». Dans ce cas, il ne s'est jamais corrigé.²⁶⁵

²⁶² Ibid.

²⁶³ Il faut pourtant prendre en compte qu'une partie de sa famille vient de la Basse-Bretagne.

²⁶⁴ « A santé » et « au revoir ».

²⁶⁵ Nous avons ensuite rencontré le même genre de propos chez Marcelle (2015) et chez Maelenn, qui disait : « *En fait, je ne comprends pas pourquoi on revendique que la Loire-Atlantique soit rattachée à la Bretagne. Parce que ça ne parlait jamais breton à Nantes !* » (2017).

Nous ajoutons quelques citations pour illustrer ces conclusions :

- identité

« *Parce que je suis Bretonne !* »²⁶⁶

« *Le breton, ça rime avec chez moi.* »²⁶⁷

« *Quand on dit le breton, c'est tout de suite : Mon village !* »²⁶⁸

« *Bien sûr ! Je me sens beaucoup plus Bretonne !* »²⁶⁹

« *Je voulais apprendre le breton notamment pour retrouver mes racines. Car c'était la langue de mon grand-père. Je l'entendais parler breton avec des voisins. Et du coup, c'était... Tu sais, c'était une langue qu'il vivait, qui était la sienne en quelque sorte... et que tu ne connaissais pas... C'est frustrant d'un côté, quoi...* »²⁷⁰

« *Comme je le disais, les langues, c'est lié aux cultures et... (hésitante) c'est un élément principal dans... pour l'identité, justement, culturelle. Et que le fait de la pratiquer... est... je sais pas trop comment le dire, mais... (silence) C'est une partie de l'identité bretonne, pour moi, et le fait de la... de la revendiquer aussi, hein ? Enfin, c'est sûr, de la... de la... de pas devenir homogène comme tous les Français qui sont tous pareils, etc.* »²⁷¹

« *Je me suis décidée à l'apprendre pour impressionner ma grand-mère.* »²⁷²

« *Le breton est une langue avec une forte personnalité. Au moins les Bretons aiment dire cela !* »²⁷³

- « ma langue » ou « langue étrangère » ?

« *Je ne la considère pas comme une langue étrangère... Et je dois avouer que ça m'agaçe de devoir l'apprendre et que ça soit assez dur.* »²⁷⁴

²⁶⁶ Jeanne (en réponse à la question de « pourquoi le breton »), entretien de 2008.

²⁶⁷ Ibid.

²⁶⁸ Ibid.

²⁶⁹ Ibid. (en réponse à la question sur l'importance du breton comme une des composantes de l'identité)

²⁷⁰ Maël, entretien de 2008.

²⁷¹ Entretien avec Marie, 2008.

²⁷² Entretien avec Alice, 2008.

²⁷³ Ibid.

²⁷⁴ Entretien avec Marie, 2008.

« Ma langue... Bah, j'aimerais bien [nommer le breton ainsi]. C'est sûr que j'aimerais la parler le plus naturellement possible, j'aimerais penser dans cette langue... Mais je pense que ma langue maternelle, ça sera quand même toujours le français... »²⁷⁵

« Ça sonne bizarre ! (rires) Il y a des bruits... C'est drôle, quoi ! »²⁷⁶

- ressenti

« Quand j'entends la musique chantée en breton, je suis émue. »²⁷⁷

« Quand j'entends parler le breton, je sens la fierté d'être Breton. »²⁷⁸

« C'est vrai que quand j'ai entendu... Bah, soit deux jeunes lutteurs,²⁷⁹ déjà, c'est hallucinant, parce que... [...] comme c'est vu comme vieilli, comme dépassé, et, du coup, entendre deux jeunes lutteurs qui la parlent... qui l'affirment ! C'est trop classe ! [...] Et puis, aussi, quand j'ai entendu parler deux vieux, des anciens, des paysans... C'était trop bizarre, c'était vraiment... C'est notre histoire, c'est notre... Ça te fait un peu... penser à ces choses... que tu appartiens à une culture. »²⁸⁰

« J'entre en transe à chaque fois que j'entends la musique bretonne ! [...] Et le vrai breton de la campagne, c'est quelque chose ! C'est bien vivant ! »²⁸¹

- transmission

« Parce que, en fin de compte, ce n'est pas seulement ma langue... Peut-être qu'un jour, nos arrières petits-enfants vont se demander : Pourquoi ils n'ont pas appris le breton ? Pourquoi cette langue a dû disparaître alors que nous, on est en Bretagne ? – pour moi c'est normal de transmettre quelque chose qui était transmis pendant si longtemps ! C'est un héritage qu'il faut garder. »²⁸²

- parler Breton pour « être plus Breton »

²⁷⁵ Entretien avec Michel, 2008.

²⁷⁶ Entretien avec Jeanne, 2008.

²⁷⁷ Entretien avec Marie, 2008.

²⁷⁸ Entretien avec Yann, 2008.

²⁷⁹ Joueurs de la lutte bretonne, le gouren.

²⁸⁰ Entretien avec Maël, 2008.

²⁸¹ Ibid.

²⁸² Entretien avec Alice, 2011.

« Avant, des fois, je me revendiquais Breton, et mes amis me disaient : Mais tu ne parles pas breton, t'es pas Breton ! Je sais que c'était pour rigoler, mais quand-même... »²⁸³

« Pour les bretonnants de naissance, c'est facile : Tu parles breton, t'es Breton ! Tandis que les autres, ils parlent français, ils sont avant tout Français. Mais avec le temps, ils se disent : Mais tiens, je suis Breton... Je suis surtout Breton, en fait ! Et ils commencent à apprendre le breton. Voilà, et je pense que leur identité est beaucoup plus forte, justement, parce qu'ils ont fait ce choix... »²⁸⁴

« Je pense que pour ceux qui viennent d'ailleurs et qui se sentent Bretons et qui apprennent le breton [...], je pense que pour eux, le breton est comme un moyen de se définir Breton. De légitimer cette bretonnité en quelque sorte. Et en fait... Je ne dirais jamais ça ! Parce que c'est un peu... violent... Mais en quelque sorte... Même moi... Même si je le refuse peut-être... Quelque part, au fond, je pense que oui, moi aussi je me suis décidé pour le breton pour... pour me renforcer. Pour pouvoir vraiment me revendiquer Breton. »²⁸⁵

« L'apprentissage de la langue bretonne, pour moi, c'est la dernière étape dans la construction de son identité. »²⁸⁶

- le « vrai » breton

« Je voulais apprendre le breton depuis toute petite. J'ai pris du temps car je voulais apprendre la vraie langue. Parfois, ce qu'on enseigne, c'est un breton assez artificiel. »²⁸⁷

« Je suis content que le cours soit basé sur le breton parlé et qu'il prenne en compte les variantes locales. »²⁸⁸

- enrichissement personnel

« Depuis que j'apprends le breton, j'ai compris beaucoup de choses. Surtout l'influence du breton sur le français parlé en Bretagne. Mais aussi, les Bretons ont une autre manière de penser. Et on peut la comprendre justement en apprenant la langue. »²⁸⁹

²⁸³ Entretien avec Yann, 2008.

²⁸⁴ Ibid.

²⁸⁵ Entretien avec Michel, 2008.

²⁸⁶ Ibid.

²⁸⁷ Entretien avec Marie, 2008.

²⁸⁸ Entretien avec Maël, 2008.

²⁸⁹ Entretien avec Paul, 2008.

« Je crois que le breton est une excellente occasion de nouer de nouveaux contacts. Par exemple au fest-noz. On danse toute la nuit, accrochés comme ça... Et à un moment donné, on lance un mot en breton à celui qui est à côté... Et hop, il parle breton lui aussi ! Et là, il y a tout de suite une grande sympathie, entre deux bretonnants ! Donc, la chanson finie, on boit un coup et on parle breton ! »²⁹⁰

6.7.6 Identité en Haute-Bretagne

« ... il a été longtemps difficile pour certains gallésants d'envisager d'être Breton, de vivre leur bretonnité, non pas dans la celtitude mais au travers d'une langue romane qu'est le gallo, du fait même de sa proximité avec le français » (Tréhel-Tas 2007 : 33).

Nous avons déjà évoqué cette situation problématique plus haut. Dans la partie est de la Bretagne, il semble que l'appartenance haut-bretonne existe plutôt comme l'une des couches identitaires, accompagnant l'identité bretonne générale. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la Haute-Bretagne souffre dans ce sens de la force identitaire de la Basse-Bretagne.

Tréhel-Tas ajoute : « A la différence de l'identité bretonne de la Basse-Bretagne, qui a connu un rapide retournement vers le positif dans les années 70, l'identité haut-bretonne rencontre des difficultés à être légitimée. » (Tréhel-Tas 1997 : 93)²⁹¹

La conception de l'identité haut-bretonne est d'autant plus difficile qu'elle souffre d'un « double complexe » ou « double négation » : d'un côté par la France, et de l'autre par la sphère bas-bretonne. Selon Tréhel-Tas, le problème majeur était dans le « mouvement nationaliste breton, qui ne la reconnaît pas » (idem : 99). C'est ce que confirment certains informateurs, par exemple Henri : « Le gallo, c'est une langue qui était délaissée par le mouvement Emsav ».²⁹² Pourtant, nous pouvons constater que les choses ont évolué. Aujourd'hui, le dialogue entre les acteurs du renouveau du breton et du gallo semblent faire preuve d'un dialogue tolérant et collaboratif.²⁹³

Beaucoup de questions se posent dans le domaine de l'identité de la Haute-Bretagne. Nous citons celles évoquées par Tréhel-Tas :

« Un sentiment d'appartenance à la Haute-Bretagne empêche-t-il une conscience d'être Breton à part entière ? » (Tréhel-Tas 2007 : 37)

²⁹⁰ Entretien avec Michel, 2008.

²⁹¹ Voir ég. Corbel 1984.

²⁹² Entretien avec Henri, 2017.

²⁹³ Nous allons traiter ce sujet de plus près dans le chapitre suivant.

« Peut-on parler d'une double identité pour la Bretagne ou plutôt d'une façon particulière de se sentir Breton de part et d'autre de la frontière linguistique ? » (Tréhel-Tas 2007 : 38).

Trouver une réponse claire nécessiterait une recherche de terrain entièrement consacrée à cette question. Nous pouvons toutefois y apporter quelques illustrations issues de notre travail exploratoire sur le terrain.

Malheureusement, les données des premières recherches de 2008-2011 ne peuvent être traitées de ce point de vue, puisque nous n'avons pas explicité la question et avons trié les informateurs selon les départements, et non selon leur appartenance à la Haute ou à la Basse-Bretagne. Pourtant, nous pouvons conclure de ces entretiens que les informateurs de la Haute-Bretagne n'étaient pas particulièrement intéressés par la langue et la culture locales. Il est assez évocateur que 21 informateurs issus de la Haute-Bretagne disent que la langue a une importance identitaire – pensant à la langue bretonne.

Ce constat nous conduit à une autre problématique – la « fuite » des intéressés vers le breton. Cela était un danger pour le renouveau du gallo dans ses débuts. Aujourd'hui, ce n'est plus une menace pour les acteurs du gallo. Bertran Ôbré dit : « *Ce n'est pas un problème parce que, en effet, parmi les Haut-Bretons qui décident de s'investir dans le breton, il y en a beaucoup qui se disent après un certain temps "Ah, c'est ça en fait, mes origines !", et ils se lancent dans le gallo.* »²⁹⁴ Aujourd'hui, il est donc intéressant d'étudier à la fois le breton et le gallo. Nous avons rencontré deux informateurs en 2017, qui étudient en Licence de breton à Rennes 2, et qui ont choisi de suivre l'option du gallo en même temps.²⁹⁵ Nous avons évoqué déjà plus haut la nouvelle tendance qui se met en place actuellement à travers une prise de conscience quant à la dualité linguistique de la Bretagne, notamment parmi la jeunesse intéressée dans la revendication culturelle locale.

Nous avons posé la même question aux participants du festival Assemblées gallèses. Sur 19 questionnaires remplis par des Haut-Bretons, 10 se sentent Bretons (2 « seulement Bretons », 7 « Bretons et ensuite Français » et 1 « Breton et Haut-Breton »)²⁹⁶, 4 se sentent Français (2 « Français et ensuite Bretons »).

Ces résultats, qui confirment la faible intensité de l'identité haut-bretonne, contrastent avec les questionnaires remplis par des Bas-Bretons : sur 12 questionnaires, seulement 1 se

²⁹⁴ Entretien avec Bèrtran Ôbrée, 2015.

²⁹⁵ Entretien avec Emmanuel et Véronique, 2017.

²⁹⁶ Deux d'entre eux évoquent également être « citoyens du monde ».

considère uniquement Français, 2 Bretons et Français, et le reste Bretons. Parmi les 10 questionnaires remplis par des originaires d'autres régions, un informateur se sent Breton et une informatrice « Haut-Bretonne d'adoption ».²⁹⁷

Les mêmes constats peuvent être tirés des quelques questionnaires remplis par des apprenants du gallo (à l'université Rennes 2 et en cours du soir et stage intensif à Rennes et Saint-Brieuc). 7 étudiants se déclarent Bretons et Français, 3 Bretons, 1 Haut-Breton et 1 Breton et « du pays nantais et du pays de la Mée ». Nous voyons ici que l'identité locale a aussi son importance. Il est utile de noter que la personne qui se revendique Haut-Bretonne est active dans le renouveau du gallo. Il semble que l'identité Haut-Bretonne soit ressentie notamment chez ceux qui militent pour la langue gallo. Il est également intéressant de citer les paroles de l'un des informateurs qui se déclarent Bretons, car il ajoute « ... *et Haut-Breton parfois, pour me différencier des Bas-Bretons qui considèrent avoir l'exclusivité du label breton.* ». Il s'agit d'une personne originaire de la Haute-Bretagne et vivant en Basse-Bretagne.

Nous pouvons illustrer la problématique relative à l'identité de la Haute-Bretagne par l'étude de Yoann Sevestre (2002) sur l'identité de Fougerêts, commune rurale de l'Est du Morbihan. Il note que ses habitants se considèrent « *Bretons, mais d'une autre manière* ». Encore une fois, plusieurs de ces informateurs ont dit être « *Bretons, mais pas comme ceux de là-bas* ». Qu'est-ce qui les différencie donc des Bas-Bretons ? L'auteur conclut que c'est seulement la langue, dont il constate « *une forte présence* » encore aujourd'hui. Le reste des composantes de l'identité est constitué notamment par l'attachement aux pratiques culturelles comme la danse, le chant et la musique, qui relèvent d'un intérêt croissant ces derniers temps. Il conclut que les habitants ressentent une identité « *fougerétaise au caractère breton* » qui « *est à la fois gallèse* ». Cela confirme le caractère de l'identité bretonne constituée de couches multiples !

6.7.6.1 Rôle du gallo dans l'identité de la Haute-Bretagne

Nous pouvons constater suite aux résultats de Sevestre que le gallo a une importance majeure en tant que marqueur de l'identité haut-bretonne. L'auteur note que le gallo est présent dans la toponymie, dans les chansons et dans des termes techniques, donc, bien préservé dans la vie quotidienne. Pourtant, il évoque que « *pour certains, il s'agit d'une sous-*

²⁹⁷ Sondage aux Assemblées gallèses, 2015 et 2017.

langue, un patois qui n'est utilisé que par les plus anciens » - ce qui ne contredit pas son importance pour l'identité locale (Sevestre 2002).

D'après les entretiens que nous avons réalisés avec les habitants de la Haute-Bretagne, nous pouvons constater que la langue a un rôle symbolique pour l'appartenance locale. Très souvent, il s'agit de l'appartenance à la commune, de même qu'à l'ensemble de la Bretagne. Evoquer la Haute-Bretagne comme un ensemble identitaire est plus rare, comme nous l'avons déjà mentionné.

La grande majorité des Haut-Bretons, notamment ceux qui ont des origines rurales, a grandi dans un milieu gallésant, ou au moins en partie gallésant. Jusqu'à aujourd'hui, la langue est toujours présente, par des expressions, des « petits mots » insérés dans le français familier.²⁹⁸ Pour cette raison, la langue a son importance pour l'ensemble de la population, et pas seulement pour ceux qui la parlent. Même si elle est parfois toujours traitée comme un « patois » et, par rapport à la langue standard ou même par rapport au breton, vue comme une « sous-langue », elle a des connotations positives pour une grande partie de la population : il s'agit souvent de la langue de l'enfance, d'un souvenir des grands-parents, de la langue de connivence familiale. Bref, elle a des connotations affectives qui font justement d'elle un marqueur de délimitation du « Nous » par rapport aux « Autres ». Dans de nombreux cas, elle représente le facteur de délimitation intercommunale : même des non-locuteurs savent bien que « *chez nous, on dit ..., tandis que dans le village d'à côté, on dit ...* ». ²⁹⁹

La situation est complexe. Malgré les insuffisances identitaires que nous avons évoquées plus haut, l'un des informateurs caractérise la situation actuelle du gallo de la manière suivante : « *Il s'agit de moins en moins d'une langue pour échanger, mais plus d'un outil de promotion identitaire bretonne.* » ³⁰⁰

6.8 Héritage celtique

La Bretagne est une terre avec un fort héritage celtique. Comme nous l'avons vu précédemment, cette culture y est présente grâce à la receltisation du territoire gaulois déjà romanisé. Cet aspect est fortement lié à l'identité régionale et la réacquisition de cet héritage représente, elle aussi, une tendance actuelle. Pour cette raison, nous voulons présenter le contexte celtique dans ce chapitre.

²⁹⁸ Voir le chapitre sur le français local, 7.5.

²⁹⁹ Entretien avec famille Corot 2017.

³⁰⁰ Entretien avec Valentin, 2016.

Nous voulons souligner que nous sommes bien conscients de l'incertitude scientifique concernant ce domaine. Les sources décrivant les Celtes sont peu nombreuses, majoritairement représentées par les écrits des Romains et des Grecs (p. ex. Caesar ou Strabon). D'ailleurs, le nom « *Keltoi* » vient des Grecs. Les Romains les appelaient « *Galli* », ce qui a ensuite donné le nom au territoire de la Gaule (Filip 1995 : 12). Comme c'est l'oralité qui servait de transmission du savoir pour ce peuple, nous n'avons quasi aucune source directe qui pourrait nous confirmer la vérité de la philosophie ou du système de croyances, par exemple, que nous considérons aujourd'hui comme celtiques. Tout sauf les objets matériels apportés par les recherches archéologiques ne peut être considéré seulement comme une hypothèse. Les mots de Jiří Moravčík, dans l'introduction à son livre consacré à la musique celtique, sont assez évocateurs : « [...] *Vous pouvez dire ce que vous voulez sur les Celtes comme race et peuple migrant à travers l'Europe des âges lointains, et cela va avoir de grandes chances d'être vrai, ou bien au moins cela va être difficile à réfuter [...]* » (Moravčík 2004 : 11).³⁰¹

Néanmoins, nous considérons que toutes ces hypothèses ont leur importance. Qu'elles soient vraies ou non. Que les anciens Celtes invoquaient la nature d'une telle façon et croyaient de telles choses ou si leur musique ressemblait à celle que nous nommons « celtique » de nos jours, n'a pas tellement d'importance de notre point de vue. Ce qui importe, c'est le fait que les habitants des pays celtiques actuels ont développé ces notions et les considèrent comme définissant leur culture, appartenant à leur héritage, leur patrimoine, construisant leur identité. Il n'est pas important que les partisans de cet héritage aient vraiment le « sang celtique » qui coule dans leurs veines, et que l'héritage qu'ils ont choisi de vivre soit vraiment authentique. L'important est qu'ils s'y retrouvent et que cela leur apporte quelque chose, les complète en quelque sorte.

6.8.1 Contexte historique

Les Celtes, qui font partie des Indo-européens, habitaient au 3^e millénaire avant J.-C. des territoires à l'Est des Carpathes. Ensuite, ils ont commencé à se répandre vers l'ensemble de l'Europe, notamment dans ses parties centrale et Ouest.³⁰² Grâce aux recherches archéologiques, nous connaissons aujourd'hui notamment les cultures de Halsatt et La Tène.

³⁰¹ Traduit par Anna Třesohlavá.

³⁰² Pour confirmer le caractère incertain des connaissances sur ce sujet, nous pouvons ajouter qu'il y a aujourd'hui de nouvelles recherches qui avancent des hypothèses sur le berceau du peuple sur le territoire du Portugal (Costa 2010).

Les Celtes ne formaient pas un unique peuple. Ils étaient repartis dans de nombreuses tribus, parmi lesquelles les Boii, qui se sont installés sur le territoire de la République Tchèque, ou les Gaulois dans l'actuelle France. Ils atteignent la Grande-Bretagne, l'Irlande et le territoire de la France vers le 5^e siècle av. J.-C., pendant la période du fer appelée La Tène.

Les Helvetii ou les Belgae sont d'autres tribus connues dont les noms évoquent les territoires où ils se sont installés. En ce qui concerne les tribus gauloises, nous pouvons citer les Parisii, les Arverni, les Lemovices, les Aquitani, les Remi, les Sequani, les Pictones ou les Veneti en Bretagne, qui ont donné le nom à la ville de Vannes. Sur le territoire de la Bretagne actuelle, cinq tribus qui se sont partagées l'Armorique au 2^e siècle av. J.-C. : les Osismes, les Coriosolites, les Vénètes, les Redonnes et les Namnètes.³⁰³

L'organisation de la société celtique était assez différenciée. Ils étaient agriculteurs reconnus pour leur élevage de chevaux, commerçants adroits ayant leur propre monnaie, exportant entre autres le fer, le bois, la céramique, des produits en os ou du verre. A travers le commerce, ils étaient en contact notamment avec les populations méditerranéennes. Les agriculteurs et les petits artisans habitaient dans des villages, tandis que les chefs, les soldats et les artisans spécialisés se concentraient dans les oppida - des habitations perchées sur les hauteurs et fortifiées, composées de maisons carrées et de murailles en pierres sèches.³⁰⁴ Les oppidas gaulois se trouvent par exemple à Bibracte, Alise-Sainte-Reine en Bourgogne, Ambrussum, Altimurium, Berniquaut, Ensérun dans le Languedoc-Roussillon, Baou de Saint-Marcel, Courens, Entremont, oppidum de la Cloche et du Clairier en Provence, Corent Gergovie Gondol en Auvergne, Jastres-Nord en Ardèche. En Bretagne, nous pouvons retrouver les traces d'oppidas à Josselin et à Huelgoat.³⁰⁵

Les Celtes étaient connus également pour leur religion, basée sur le culte de la nature. Au lieu de temples, ils se réunissaient pour les cérémonies dans les forêts sacrées (les németons).³⁰⁶ Les arbres, notamment les chênes, étaient sacrés, de même que les sources, et les Celtes utilisaient également pour leurs cérémonies les monuments mégalithiques issus de la période néolithique. Les spirituels celtiques, appelés les druides, avaient également d'autres fonctions importantes pour la société : enseignants, détenteurs de la mémoire collective,

³⁰³ Les trois derniers ont donné les noms aux villes de Vannes, Rennes et Nantes.

³⁰⁴ <https://www.francebleu.fr/emissions/la-minute-romaine-autour-des-arenes/la-minute-romaine-autour-des-arenes-14-09-2015#> [consulté le 30/05/2017].

³⁰⁵ <http://www.oppida.org/> [consulté le 30/05/2017].

³⁰⁶ En Bretagne, nous pouvons toujours visiter certains de ces forêts, comme par exemple le Névet près de Locronan, ou la Brocéliande autour de Paimpont, liée notamment avec les légendes du roi Arthur et les chevaliers de la Table ronde.

guérisseurs, conseillers militaires et juges. La sagesse druidique était exclusivement transmise par oral, nous n'en avons donc aucune trace écrite (voir p. ex. Rivière 2004).

Au 4^e siècle avant J.-C., les Celtes sont arrivés jusqu'en Grèce et en Italie. Ils ont envahi Rome en 387 av. J.-C. et au 2^e siècle, ils possédaient tout le Nord de l'Italie. A l'époque de Gaius Julius Caesar, les Romains commencent à envahir les territoires celtes, notamment ceux de la Gaule et de la Grande-Bretagne. L'Irlande, par contre, n'a pas été touchée par l'invasion romaine. La Gaule est conquise entre 58 et 53 av. J.-C., la bataille finale entre les Romains et les tribus gauloises, fédérées par Vercingétorix, a eu lieu en 52 av. J.-C. à Alésia.³⁰⁷ Les Gaulois ont été vaincus et Vercingétorix emmené à Rome, où il a été exécuté.

Suite à cet événement, la romanisation des territoires conquis commence. La Gaule est divisée en provinces : Narbonnaise (avec les villes comme Tolosa, Massilia, Arelatae, Nemausus ou Arauso), Aquitaine (Burdigala, Aginnum), Lyonnaise (Lugdunum, Bibracte, Lutecia, Rotomagus ou Condate), Belgique (Vesantio) et Germanie supérieure et inférieure.³⁰⁸ La romanisation ne touchait pas seulement la Gaule, bien sûr. L'Empire romain s'étendait de l'Espagne jusqu'à la Mer Caspienne, sur les deux rives de la Méditerranée. Son influence, outre la langue, était notamment dans l'architecture (plan des villes, constructions en pierre, aqueducs, routes, sanctuaires, temples, arcs de triomphe, amphithéâtres, fortifications). Nous pouvons citer p. ex. la maison carrée et l'amphithéâtre de Nîmes, le théâtre d'Orange ou le Pont du Gard. La plus grande concentration des monuments gallo-romains se trouve au sud de la France, mais nous retrouvons les traces également dans d'autres régions, y compris à Paris. En Bretagne, nous pouvons citer le temple de Mars et le jardin des antiques à Corseul,³⁰⁹ la villa à Noyal-Châtillon-sur-Seiche,³¹⁰ des traces gallo-romaines à Rennes ou les voies romaines dispersées sur le territoire,³¹¹ L'influence linguistique a commencé à créer les langues romanes, à base de substrat celte et superstrat du latin vulgaire (auxquelles viendront s'ajouter plus tard les langues des peuples arrivés lors des migrations, notamment des peuples germaniques comme les Francs dans le cas du français).

³⁰⁷ Pourtant, on n'est pas certain de l'endroit exact où ce lieu se trouve. On suppose majoritairement qu'il s'agit de l'actuel Alise-Sainte-Reine en Côte d'Or, département bourguignon. Il s'y trouve même un Muséoparc consacré à cet événement. Toutefois, les historiens ne sont pas tous d'accord sur cette question et elle reste donc ouverte.

³⁰⁸ Voir la carte en annexe.

³⁰⁹ <http://www.bretagneweb.com/sujets/romains-c.htm> [consulté le 30/05/2017].

³¹⁰ <http://www.inrap.fr/une-villa-gallo-romaine-en-bretagne-9534> [consulté le 30/05/2017].

³¹¹ <http://voies-romaines-bretagne.com/> [consulté le 30/05/2017].

6.8.2 Langues et pays celtiques actuels

Nous avons vu que les peuples Celtiques ont traversé l'ensemble de l'Europe. Il est donc possible de chercher le sang celtique sur un vaste territoire.³¹² Néanmoins, dans la période de leur épanouissement, ils ont été repoussés par les invasions romaines jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Europe. Dans certains lieux, comme le territoire de l'actuelle Irlande ou des extrémités ouest de la Grande-Bretagne, la civilisation romaine n'a pas imposé son pouvoir et la culture celtique a pu continuer son développement, se transformant consécutivement après la rencontre du christianisme.

Aujourd'hui, ce qu'on appelle les « pays celtiques » englobe donc l'Irlande, l'Ecosse, le Pays de Galles, la Cornouaille, l'île de Man, la Bretagne, mais aussi deux régions de l'Espagne du nord : la Galice et les Asturies (pour les origines celto-ibériques).

Selon la Ligue celtique,³¹³ les deux territoires espagnols ne devraient pourtant pas se définir comme tels, puisque la langue celtique, ni vivante ni attestée par des sources littéraires, n'y existe pas. En revanche, ces deux régions sont considérées comme celtiques notamment suite aux impulsions du festival Interceltique du Lorient.

Parmi les six pays de la Ligue celtique, les langues sont toujours parlées, dans une situation de menace plus ou moins intense, même si deux d'entre elles (le cornique et le mannois) étaient déjà considérées comme éteintes. Il s'agit du gaélique de l'Irlande et de l'Ecosse, du gallois du Pays de Galles, du cornique, langue de Cornouaille, du mannois de l'île de Man et du breton. Seule l'Irlande est indépendante politiquement. Les pays celtiques appartenant à la Grande-Bretagne diffèrent de la Bretagne par leur cohérence territoriale et leur autonomie (disposant de parlement local). Le gaélique de l'Irlande et de l'Ecosse, le gallois et aussi le mannois ont le statut de langues officielles dans ces pays respectifs, au même titre que l'anglais (Abalain 2002, Costa 2010). Le gaélique d'Irlande et le gallois, qui font preuve d'un renouveau réussi, sont également enseignés d'une manière obligatoire.

La migration, provoquée par une situation économique déplorable constatée notamment à travers des famines désastreuses (notamment en Irlande) a étendu les peuples celtiques jusqu'en Patagonie (*Cymru newydd*, diaspora irlandaise), à l'île du Cap-Breton au Canada

³¹² Ce dont fait preuve par exemple l'engouement pour la culture celtique en République tchèque, voir par exemple Filip 1995.

³¹³ Organisation politique créée en 1961 qui regroupe les pays celtiques de l'espace britannique et la Bretagne (nommés dans les langues locales Alba, Breizh, Cymru, Eire, Kernow et Mannin) et dont le but est leur liberté politique. <https://www.celticleague.net/>. Ces pays sont réunies également en Congrès celtique, qui a des visées culturelles. <http://www.ccheilteach.ie/> [consulté le 30/05/2017].

(diaspora écossaise) et sur d'autres territoires (notamment Terre-neuve, Australie, Nouvelle-Zélande, Argentine ou Ontario, réunis dans l'association *New World Celts*, fondée en 2001 en Floride).³¹⁴

6.8.3 Classification des langues celtiques et développement de leur usage

Les langues évoquées sont toutes issues du vieux celtique, langue indo-européenne. La différenciation et le développement individuel des langues celtiques que nous connaissons aujourd'hui a suivi l'installation de la population sur les îles. Le celtique s'est ainsi divisé en deux branches : la gaélique (ou goïdélisque, selon les Gaëls/Goïdels, habitants du territoire de l'Irlande actuelle) et la brittonique, selon les Brittons, habitants des territoires du sud et de l'ouest de la Grande-Bretagne. Dans le premier groupe appartiennent le gaélique de l'Irlande et de l'Écosse, ainsi que le mannois. Dans le deuxième, nous comptons le gallois, le cornique et le breton.

Les langues celtiques comportent deux traits particuliers qui les distinguent. Le premier s'est reflété également dans un autre type de dénomination des deux branches citées ci-dessus. On les appelle aussi langues « q » celtiques et « p » celtiques, du fait du changement linguistique du « kw » indo-européen en « q » ou « k » dans la branche gaélique et « p » en brittonique (Abalain 2002). « *Ainsi, le chiffre "cinq" se dit cuig en irlandais et en gaélique d'Écosse, queig en mannois, mais pump en gallois, pymp en cornique et pemp en breton.* » (Abalain 2002). La deuxième caractéristique est la mutation de certaines consonnes au début du mot suite au mot qui précède (ibid).

Il s'agit de langues avec une riche histoire et un patrimoine littéraire, développé notamment à l'époque médiévale. Après la conquête de la majorité des territoires par les Romains, le latin a remplacé assez rapidement la langue des couches sociales élevées. Par contre, le peuple a longtemps gardé les langues celtiques, notamment à la campagne (Filip 1995 : 83). Seule l'Irlande est resté monolingue (avec le latin parlé par les moines) jusqu'au 13^e siècle, période des attaques des Normands (Costa 2010).

Les langues celtiques ont subi un déclin assez rapide aux 18^e et 19^e siècles. Cet abandon a été influencé par des attitudes négatives, les connotant toutes avec l'arriération et la paysannerie. Aujourd'hui, toutes se trouvent en danger. Il est assez intéressant – de noter qu'il s'agit de l'intégralité de la famille linguistique qui est en danger (Costa 2010).

³¹⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Pays_celtiques, <http://www.newworldcelts.org/> [consulté le 30/05/2017]. Voir également Abalain 1989.

Aujourd'hui, nous pouvons retrouver les tendances du renouveau dans chacune des langues celtiques. Les mouvements les plus réussis sont ceux du gallois et du gaélique de l'Irlande. Le gallois est la seule des langues celtiques dont le nombre de locuteurs est en hausse, dépassant plus de 600 000 personnes en 2001 (Costa 2010). Le gaélique d'Irlande comporte 1 095 830 locuteurs qui « *possèdent une certaine connaissance de la langue* », ce qui représente 32,5 % de la population irlandaise. Le gaélique de l'Écosse est parlé seulement par 1,4 % de la population (69 980, chiffres pour 1998), mais il est intéressant de constater qu'il jouit d'une importance de plus en plus grande en tant que langue culturelle et identitaire, ce qui est un changement remarquable par rapport aux deux ou trois dernières décennies (Abalain 2002).

Nous pouvons constater un renouveau également dans les deux langues qui ont été déclarées comme « éteintes ». Le cornique, notamment, réapparaît de façon spectaculaire. Dans cette langue qui a perdu ses derniers locuteurs au 18^e siècle, on compte aujourd'hui approximativement 2000 locuteurs de la langue reconstruite au 20^e siècle sur la base des textes médiévaux (Costa 2010). Le mannois était collecté chez les derniers locuteurs et aujourd'hui, des efforts quant à sa réacquisition, soutenue par le gouvernement local, apparaissent (Costa 2010).

Ce renouveau linguistique est étroitement lié à un renouveau celtique général, qui, lui, s'est déployé au-delà des pays marqués par la linguistique celtique pour toucher l'Europe puis le monde entier.

6.8.4 Le renouveau celtique

L'héritage celtique a commencé à être redécouvert notamment à partir du 18^e siècle, dans le contexte romantique. Aux îles britanniques et en Europe occidentale, ce mouvement est apparu plus tôt.³¹⁵ A cette époque, secouée par les soucis d'identification et de valorisation nationalistes, l'engouement pour la celtitude a entraîné des théories non-critiques et erronées, comme p. ex. celle de la construction des mégalithes par les Celtes. Ce mouvement romantique de valorisation de l'héritage celtique s'est appuyé également sur un faux patrimoine littéraire, représenté par les poésies du supposé Ossian, publiées par James Macpherson entre 1760 et 1763.³¹⁶ A cette époque, une autre tendance est apparue, se

³¹⁵ Jean-Yves Guiomar parle du 16^e siècle, les raisons de la « celtomanie » étant basées dans les débuts de la rivalité entre la France et l'Allemagne (Croix-Veillard 2013 : 207).

³¹⁶ Même le Barzaz Breiz de Théodore Hersart de la Villemarqué, œuvre classique du renouveau breton, était objet de querelles sur son authenticité qui ont duré plus d'un siècle, à partir de la publication de la seconde édition en 1867. Selon les recherches des années 60, il paraît que les chants étaient vraiment collectés à la source populaire (Croix-Veillard 2013 : 115).

développant jusqu'à nos jours : il s'agit du néo-druidisme, né en Grande-Bretagne et diffusé dans l'ensemble des pays par la suite. Aujourd'hui, on évoque environ deux millions de pratiquants.³¹⁷

Au 19^e siècle, il s'agit surtout d'efforts d'érudits, étudiant notamment l'ethnographie du monde rural, collectant la tradition orale et la musique. De nombreuses sociétés savantes ont alors été fondées.³¹⁸ A cette époque s'est développé un renouveau littéraire, notamment en Irlande. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, il y a eu également des tendances panceltiques (Filip 1995 : 14-15), qui n'ont pourtant jamais visé des objectifs politiques.

La première moitié du 20^e siècle a été marquée par des revendications politiques. En revanche, la deuxième moitié du siècle a accentué le renouveau culturel. Les années 1960 ont apporté une « celtomanie de masse ». Cette fois, le renouveau était notamment concentré autour de la musique, qui a connu un réel boom. « *Ce qu'on appelle la « musique celtique » aujourd'hui est, tout comme le savoir sur les Celtes mêmes, une pure hypothèse, une construction dont on ne connaît rien sur les origines* » (Moravčík 2004 : 10. Traduction par A.T.). Elle éest née dans les diasporas nord-américaines et s'est répandue avec une vitesse et un succès spectaculaires dans les pays celtiques originaires. La Bretagne a apporté une importante contribution à son épanouissement par la redécouverte de la harpe celtique (Jigourel 2004). Quoi qu'il en soit quant à son « authenticité » historique, il est vrai que cette musique interpelle des millions de personnes dans le monde entier et représente pour les peuples celtes l'un des éléments essentiels de leur identité.

Aujourd'hui, les festivals interceltiques font l'objet de rencontres musicales entre les différentes nations dites celtes. Ces manifestations culturelles et festives sont autant d'occasions de consolider les liens de cette communauté et de faire respirer l'esprit celtique.

Les pays celtiques ont donc en commun la musique (même si chaque pays a bien sûr développé ses propres caractéristiques), mais aussi la tradition orale, avec des sujets qui circulent dans l'ensemble des pays (comme p. ex. le roi Arthur). On pourrait également parler du caractère, de la fierté et d'une façon de penser communes. Finalement, de par leur position géographique, les pays présentent également des traits communs au niveau du climat et du paysage.

³¹⁷ <https://fr.wikipedia.org/wiki/N%C3%A9odruidisme> [consulté le 30/05/2017]. Sur le néo-druidisme dans le contexte breton, voir par exemple Le Stum 2016.

³¹⁸ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Panceltisme> [consulté le 30/05/2017].

6.8.5 Héritage celtique dans le monde contemporain

Que ce soit dans les pays celtiques actuels ou ailleurs, on fait preuve d'une réelle celtomanie à partir de la fin du 20^e siècle. Il est intéressant d'observer quels sont les éléments qui suscitent cet attrait. Musique, culture populaire, ou plutôt le côté mystique et romantique ?

Nous souhaitons résumer ici les caractéristiques de la philosophie et de la religion celtiques, perpétuées à travers le christianisme celtique et qui représentent une partie importante de l'héritage celtique actuel. Il s'agit d'une relation de proximité avec la nature, le paysage et l'environnement. Non seulement les chênes sont considérés comme sacrés, mais la nature dans son ensemble. La religion celte était en ce sens panthéiste. Elle comportait également des traits du totémisme, avec une importante symbolique animale. Dans le christianisme celtique, cette attitude s'est transformée en la conviction que « le Dieu est partout ». On vénère donc tout objet de la création qui nous entoure.

Peut-être n'est-ce pas un hasard si autant de personnes (y compris de nombreux informateurs qui ont participé à notre recherche) considèrent les Bretons comme « différents » dans le sens où, d'une certaine manière, ils font preuve d'une solidarité et d'une pensée écologique et humaniste exceptionnelles. Peut-être que cet intérêt global pour la culture celtique, le fait qu'autant de personnes s'y reconnaissent, aujourd'hui, n'est pas une simple mode et un passe-temps curieux. Peut-être nos sociétés, si malades de leurs excès matérialistes, peuvent y trouver un remède ?

Dans ce sens, David Adam avance une pensée intéressante dans son livre *The Wisdom of the Celts* (1997 : 7) : « *A la réflexion, si la conscience celtique de l'unité de l'Homme et de la nature avait perduré, peut-être n'aurions-nous pas aujourd'hui à faire face aux problèmes écologiques actuels.* »³¹⁹

Comme tout est lié dans l'univers celtique – ce qui est d'ailleurs représenté par les ornements traditionnels – nous espérons que les langues également verront leur richesse sauvée, vivante et saine, tout comme nous l'espérons pour la société humaine et pour la Terre.

³¹⁹ Traduit du tchèque par Anna Třesohlavá.

7 Langues de Bretagne - introduction

Dans ce chapitre, nous voulons introduire les deux langues régionales de Bretagne, qui vont être ensuite objet de l'étude comparative. Nous apportons des informations générales : description des particularités linguistiques,³²⁰ présentation du développement historique, de l'aire d'usage, et également une rapide introduction dans les questions de l'usage et des représentations, qui vont être approfondis dans le chapitre suivant.

Puisque la comparaison de la situation actuelle sera effectuée du point de vue sociolinguistique, nous allons nous intéresser également au développement de la politique linguistique, de l'usage et des représentations des deux langues dans une période de changements sociolinguistiques majeurs : à partir de la Révolution française jusqu'à la fin du 20^e siècle.

La réalité sociolinguistique de la Bretagne ne comprend pas seulement les deux langues régionales. Pour compléter ce tableau introductif, nous traitons également des deux variétés locales du français. Nous les évoquons à la fin de ce chapitre, puisqu'il est utile de comprendre d'abord le contexte de l'évolution de l'usage du breton et du gallo.

7.1 Breton

« Brezhoneg » en breton même, « berton » en gallo, cette langue appartient à la branche brittonique des langues celtiques, avec le gallois et le cornique.³²¹

Toujours menacé par le vieillissement de la population, mais connoté très positivement auprès de la grande majorité de la population, le breton se trouve à la croisée des chemins aujourd'hui. Il bénéficie de protection institutionnelle, est enseigné de la maternelle à l'université (y compris les études spécialisées jusqu'au doctorat), est créateur de nombreuses publications de tous genres et d'événements culturels.

Comme nous l'avons déjà noté, le breton est largement considéré comme la langue identitaire de l'ensemble de la région. Pour cette raison, il n'est plus lié seulement à la Basse-Bretagne. Ses néo-locuteurs commencent à apparaître en Haute-Bretagne, voire à l'étranger,

³²⁰ Nous présentons beaucoup plus d'exemples pour le gallo que pour le breton, puisque dans le cas de la langue de la Haute-Bretagne, il est intéressant de souligner les similarités et différences par rapport à la langue nationale.

³²¹ Le changement linguistique typique pour cette branche, du « kw » au « p » peut être illustré en breton par le mot du vieux celtique equos (cheval) devient epos en breton (Filip 1995 : 83).

ce qui traduit le prestige montant de la langue.³²² Ainsi, 90 % des locuteurs du breton se trouvent en Basse-Bretagne, le reste en Haute-Bretagne, dans la Loire-Atlantique, mais aussi dans les lieux d'immigration plus éloignés, notamment à Paris (Broudic 2010).

Les locuteurs du breton sont appelés soit « bretonnants » (terme plus usité, car employé traditionnellement) ou « brittophones » (terme employé par exemple par l'Office Public de la langue bretonne, pour éviter les connotations péjoratives parfois liées avec le terme précédent). Dans notre étude, nous utilisons le premier, pour son usage plus répandu.

7.1.1 Présentation linguistique

Malgré le contact prolongé avec la langue française, le breton a gardé des caractéristiques qui reflètent son appartenance parmi les langues celtiques.³²³ Il partage les similarités les plus fortes avec le cornique.³²⁴

Alphabet et prononciation

Cette langue compte dans son alphabet une consonne qui n'existe pas en français : il s'agit du « c'h », prononcé comme le jota espagnol. Le « h » peut être muet ou expiré.

A la différence du français, l'accentuation (très forte) est positionnée sur l'avant-dernière syllabe et le breton distingue les voyelles longues et courtes. Cela est reflété dans l'orthographe : après une voyelle brève, la consonne double dans le cas de « l », « n » et « r ».

Certains traits communs avec la langue française se trouvent en breton : il s'agit de la nasalisation et de la liaison. Le breton subit également l'assimilation phonétique. Par contre, la nasalisation est renforcée dans cette langue. Elle est fréquente et représentée par deux formes :

- simple, comme p. ex. « añ » (prononcé comme le « an » français)
- double, comme p. ex. « an » (prononcé comme le « añ » avec le n final)

³²² Il faut compter également des locuteurs dont les origines sont bas-bretons et qui se trouvent dans ces territoires pour la raison de mobilité.

³²³ Nous utilisons ici les informations de Bihan et alii 2009 : 7-19, et des cours de M. Morvan, 2017 et M. Crahé, 2008.

³²⁴ Il est attesté que les deux langues étaient intercompréhensibles jusqu'au 16^e siècle. <https://abp.bzh/le-cornique.-un-aperçu-sur-la-langue-la-plus-proche-du-breton-20099> [consulté le 02/06/2017]. Voir aussi Fleuriot 1969.

Morphosyntaxe

La distinction la plus frappante de l'ensemble des langues celtiques est la mutation des consonnes initiales. Celles-ci changent suite au caractère du phonème qui précède. Partiellement, elle permet de discerner les genres, puisque au singulier, elle ne s'effectue qu'au féminin. Par exemple « taol » (table) devient « an daol » avec l'article défini (féminin), tandis que « ti » (maison) reste « an ti »

Au masculin, la mutation apparaît dans tous les cas uniquement au pluriel. Au singulier seulement après les possessifs ou certaines prépositions. Par exemple « am ti », la maison, devient « ma zi », ma maison, « da di », ta maison. Dans quelques cas exceptionnels, les mutations apparaissent également pour des raisons purement phonétiques. Par exemple le « k » du mot masculin change en « c'h » suite au contact avec le « r » final du mot précédent, pour des raisons phonétiques. Donc : « kiger » (boucher) devient « ar c'higer ».

La mutation touche également des noms propres : noms, prénoms et toponymie. Ainsi, « à Maïwenn » se dit « da Vaïwenn » en breton, et « aller à Plougastel » devient « mont da Blougastell ».

Nous avons évoqué les genres des noms. Il faut noter qu'ils diffèrent considérablement par rapport au français, ce qui représente une difficulté pour les apprenants francophones, tout comme les mutations, la prononciation et l'accent.

A la différence du français, le breton dispose d'une syntaxe très flexible. L'ordre de mots y dépend de l'importance qu'on donne aux éléments constitutifs de la phrase. Il y a de nombreuses variations, mais l'élément le plus important se trouve toujours au début de la phrase, ensuite le verbe (si ce n'est pas lui en premier), et le reste est flexible. Il faut mentionner également que selon le placement dans la phrase, les verbes peuvent changer (il y a plusieurs variantes pour le verbe « être », et d'autres verbes peuvent changer d'initiale selon le placement dans la phrase).

A la différence des particularités évoquées, qui peuvent causer des difficultés pour les apprenants, le reste de la morphosyntaxe est plutôt facile. Le système de conjugaison est simple.

Même si les langues celtiques ne sont pas compréhensibles pour les bretonnants (sauf le cornique dans une modeste mesure), elles gardent les caractéristiques grammaticales mentionnées ci-dessus.

Sphère du nom

Il n'y a pas de particularités dans la formation des mots en breton. Le pluriel différencie s'il s'agit des choses (suffixes « -où » et « -ioù ») ou des personnes (« -ien » ou « -ion »).³²⁵ Le lexique est notamment d'origine celtique insulaire, mais on retrouve également des traces du substrat gaulois et des influences du norois et bien sûr, du français. Les emprunts de cette langue se sont accentués à partir de la première moitié du 20^e siècle, et cela notamment suite à la nécessité de dénommer les objets nouvellement apparus avec les progrès techniques. Il y avait des influences également entre les deux langues régionales. Le fait que le gallo a enrichi le lexique breton est pourtant plutôt méconnu (Bienvenu 2009).

Côté culturel

Il est intéressant de noter certains éléments de l'usage traditionnel du breton. Par exemple, il n'était pas habituel d'utiliser les formules de politesse comme salutations. Au lieu de dire « Bonjour », on s'adressait directement à l'interlocuteur, en commentant le temps qu'il faisait ou autre. Aussi, il n'y a pas d'équivalent en breton pour « Joyeux anniversaire ». Dans ce cas, on utilisait par exemple « echu eo ho ploaz », ce qui signifie en français « Votre année est finie ».³²⁶ Le mot « Demat » (Bonjour), souvent considéré comme néologisme, est pourtant attesté depuis longtemps : on le retrouve dès le 16^{ème} siècle et encore dans les petites méthodes utilisées par les marchands au début du 20^e siècle. Ce mot est ensuite tombé en désuétude notamment suite à l'abandon de la langue par la petite bourgeoisie, qui utilisait des formules de politesse davantage que les classes populaires.³²⁷

Une autre particularité et richesse culturelle de l'usage du breton sont les « rimadellou » - propos rimés, sur lesquels Hervé Lossec (2010 : 6) écrit : « *En breton, on trouve toujours une formule rimée et bien sentie pour illustrer un propos, une situation* ». Il s'agit soit des proverbes connus, soit des inventions personnelles. « *Péché mignon des bretonnants, ce sont*

³²⁵ «-ed» indique un être animé, «-ien» ou «-ion» est le pluriel des noms en «-er» (généralement des noms de métiers).

³²⁶ L'expression « deiz ha bloaz » a fait preuve de changement sémantique. Traditionnellement, elle signifiait un anniversaire de mort. Le même processus s'est effectué d'ailleurs en ancien français. Nous pouvons retrouver cette signification toujours en espagnol, où « aniversario » signifie toujours anniversaire de mort. Morgan 2017 et entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

³²⁷ Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

parfois de véritables chefs d'œuvre, avec rime finale et parfois même rime interne. » (idem : 17).³²⁸

Nous voudrions clôturer cette brève introduction linguistique au breton par les mots des informateurs. Comment perçoivent-ils les particularités de leur langue ?

« C'est une langue très imagée ! » (Laure)

« C'est une façon de penser, une vision du monde. » (Michel)

« la musique » (Gwen)

« l'énergie » (Gwennaëlle)

« le caractère » (Rémi)

« une langue qui chante » (Marcel)

« Les Bretons sont des poètes et cela se reflète bien dans la langue » (Michèle)

« Le breton est le support de toute une culture, sans lui par exemple les chants n'ont plus aucun sens. » (Véronique)

« On transmet à la fois le message et notre opinion. La personne qui parle breton est donc obligée de savoir ce qui est important pour elle quand elle prend la parole, et la personne qui écoute reçoit une opinion en même temps qu'une information. » (Patricia)

7.1.2 Développement historique et tradition littéraire

La langue bretonne présente une longue tradition écrite. Les premières traces de la langue ne sont pas représentées par les œuvres littéraires. Pourtant, on estime que la langue bretonne était à cette époque riche en littérature orale (Galliou – Jones 1992 : 157). Cela se traduit également dans la « thématique de Bretagne » dans l'ensemble de la littérature occidentale du Moyen-Age (comme par exemple le cycle du roi Arthur, le Tristan et Yseut, les lais de Marie de France, etc).

Elle a évolué au cours de l'histoire. Le vieux breton est le stade qui était en usage jusqu'au 11^e siècle. Majoritairement, la langue de cette époque est conservée dans les gloses accompagnants les textes latins. Le document textuel le plus ancien est un traité de médecine datant du 8^e siècle. Nous pouvons voir les traces du vieux breton également dans la toponymie et l'anthroponymie.

Le moyen breton était utilisé du 12^e au 17^e siècle. De cette époque date le *Catholicon*, dictionnaire breton-latin-français, publié en 1494 : document singulier, car il s'agit en même

³²⁸ Cette richesse se trouve archivée en plusieurs recueils, comme par exemple la série Le trésor du breton rimé de Daniel Giraudon (2011, 2013, 2014).

temps du premier dictionnaire français. De cette époque, de nombreuses pièces de théâtre religieux sont conservées. Le fait que la majorité des publications était d'origine religieuse est prouvé par la dénomination du breton écrit « brezoneg beleg », signifiant « le breton des prêtres » (Abalain 2000 : 102).

Ensuite, le breton « pré-moderne » voit le jour avec la publication de la grammaire de Julien Maunoir en 1659. Cette époque a été marquée par deux œuvres-clé, rééditées plusieurs fois. Il s'agissait de *Heuryou brezonec ha latin* (« des heures bretonnes et latines ») de Charles Le Bris, publié en 1712 et *Buhez ar Sent*, Livre des Saints, de Claude Marigo, publié en 1752. Cette dernière a marqué considérablement les familles bretonnantes jusqu'au 20^e siècle.³²⁹

A partir du 17^e siècle, des méthodes du breton, appelés « colloques », sont publiés. Ces ouvrages sont destinés aux commerçants et voyageurs et persistent jusqu'au début du 20^e siècle. Un des plus connus est le *Dictionnaire et Colloques français et breton*,³³⁰ paru pour la première fois en 1626 et réédité 15 fois jusqu'en 1915. Nous trouvons aujourd'hui une continuité directe de ces ouvrages dans les méthodes *Assimil*.³³¹

Le breton moderne apparaît avec la grammaire de Jean-François de Gonidec en 1807.³³² Le 19^e siècle a été une période très fructueuse de la littérature en breton. De nombreux livres, almanachs et périodiques sont publiés. Le breton commence à découvrir également de nouveaux genres : la poésie profane et les sujets politiques et historiques. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette période est marquée également par un intérêt pour le folklore et la tradition orale. L'œuvre incontournable de cette époque est le *Barzaz Breiz* de Théodore Hersart de la Villemarqué, publié en 1839. Ce recueil de 54 chants de la Basse-Bretagne avec la traduction française connaît un succès énorme dans les milieux intellectuels, aussi bien en Bretagne qu'ailleurs,³³³ ce qui a contribué à rehausser la renommée de la région – pour le moment seulement dans les milieux intellectuels (Broudic 1999 : 46-48).

Le 20^e siècle, paradoxalement, est la période d'un grand essor de la littérature en langue bretonne. Parmi les auteurs les plus célèbres de la première moitié du 20^e siècle, nous pouvons citer par exemple Roparz Hemon, Jakez Riou et leur groupe autour de la revue *Gwalarn*, Tanguy Malmanche ou Yann-Ber Calloc'h. Dans la deuxième moitié, la publication

³²⁹ Entretien avec la famille Dupont, 2011.

³³⁰ Disponible sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8707560g/f5.image> [17/09/2017].

³³¹ Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

³³² Pour l'ensemble des étapes historiques du breton : Galliou – Jones 1998 : 154-157.

³³³ Notamment à Paris.

est croissante. Mais déjà avant, dans les années 50 et 60, il y a des noms célèbres qui apparaissent : Anjela Duval, Pierre-Jakez Hélias ou Youenn Gwernig.

7.1.3 Variation

Le breton présente une grande variation géographique. Il semble que dans ses débuts, il avait un seul standard et qu'il s'est morcellé après le délaissement par les milieux nobles.³³⁴

Sur le territoire de la Basse-Bretagne, nous distinguons aujourd'hui 4 dialectes : le cornouaillais, le léonais, le trégorrois et le vannetais. Les trois premiers dialectes sont assez proches et leur ensemble est souvent évoqués comme la « zone KLT ». Par contre, le vannetais se différencie considérablement, notamment au niveau de la palatalisation et de la place de l'accentuation : les dialectes de KLT placent l'accent sur l'avant-dernière syllabe, tandis que le vannetais sur la dernière (Cerquiglini 2003 : 70). Certains auteurs estiment que le vannetais a conservé des éléments de l'ancien gaulois (Šatava 1994 : 87). Les quatre dialectes font également preuve de variations. Jean le Dû et Yves le Berre les appellent « badume », de « barz du-mañ », signifiant « chez nous » en breton. Ces variantes peuvent différer de commune en commune.

Dans l'histoire, vu que le breton était utilisé en écrit, chacun de ces dialectes avait son standard, qui était utilisé dans les textes ecclésiastiques jusqu'à la moitié du 20^e siècle.³³⁵

Nous allons voir plus loin que la question de l'intercompréhension des différents dialectes reste souvent sans réponse claire, créant également des stéréotypes qui peuvent représenter des obstacles à la préservation de la langue.

7.1.4 Standardisation

Dans le passé, des formes codifiées existaient pour chacun des dialectes. Elles étaient utilisées notamment dans les textes religieux, jusqu'à la moitié du 20^e siècle, quand l'Eglise a abandonné l'usage du breton. De cette époque datent également les premiers efforts de formation de standard unique pour la langue bretonne.

En 1941, c'est le « peurunvan » (« unifié ») qui voit le jour. Il réunit tous les dialectes et il est caractérisé par le graphème « zh ». Ce graphème rassemble le « h » vannetais avec le « z »

³³⁴ Entretien avec Lukian Kergoat, mars 2011.

³³⁵ Deux standards avaient une importance particulière : celui du Léon et celui de Vannes (entretien avec Antoine Châtelier, 2017).

des autres dialectes. Par exemple, la Bretagne s'écrit Breih en vannetais et Breiz dans le KLT. En peurunvan, on écrit Breizh - d'où l'abréviation BZH, que nous avons évoquée plus haut.

Par contre, l'orthographe universitaire du 1953 travaille avec un standard pour le KLT et un autre pour le vannetais. Ensuite, en 1975, apparaît l'orthographe interdialectale (Cerquiglini 2003 : 70-73, Broudic 1999 : 21).

La standardisation est toujours un sujet de discussions, mais il est vrai que le peurunvan est la variante la plus fréquente, utilisée dans la plupart des publications et des médias (Broudic 1999 : 21, Press 1992 : 412-413 et Press 1995).

7.2 Gallo

Le gallo, autrement dit la langue gallèse ou encore le britto-roman,³³⁶ dans la langue-même appelé « galo »,³³⁷ est la langue de la Haute-Bretagne. Comme déjà évoqué, il appartient à la branche d'oïl de la famille des langues romanes. Il est donc, tout comme le français et les autres langues d'oïl,³³⁸ issu du latin vulgaire, greffé sur le substrat du gaulois armoricain, dont il porte toujours des traces. Cette langue est influencée également par le breton, le vieux francique, le norois, les langues d'oïl voisines (normand, poitevin-saintongeais) et le français.³³⁹ Les langues d'oïl qui lui sont les plus proches au niveau linguistique (et aussi territorial) sont le normand, le poitevin et l'angevin.

Il a fait une évolution du latin distincte de celle de la langue française, ce qui est la raison de l'impossibilité de le dénommer comme un « dialecte » de la langue nationale.³⁴⁰ Par exemple, « *Le [o] bref tonique et le [o] long tonique de pastore en latin ont abouti en français au même son [-eu]. En revanche, le gallo a connu une évolution distincte comme l'espagnol et l'italien.* » (Pelhate 2001 : 12). Cette évolution a abouti en « neuf / pasteur » en français et « neu / patour » en gallo.

Le « proto-gallo », qui s'est développé sur le territoire de la Haute-Bretagne à partir de la fin de l'Empire romain, a été plus proche des langues d'oc. Par la suite, un certain nombre d'évolutions phonétiques s'est effectué dans les langues d'oïl qui n'ont pas touché les langues d'oc. Pour cette raison, nous pouvons rencontrer dans certaines sources (par exemple Raude 2004 : 168) une théorie de remplacement de cette langue romane primitive, qui aurait eu lieu

³³⁶ Selon Cristoff Simon, il s'agit du « nom scientifique du gallo » (Simon 2014 : 15).

³³⁷ Mais, comme déjà évoqué, par ses locuteurs nommé généralement « patois ».

³³⁸ Voir la carte en annexe.

³³⁹ <http://bcd.bzh/becedia/fr/le-gallo-la-langue-de-la-haute-bretagne> [consulté le 02/06/2017].

³⁴⁰ Ce qui constitue une des représentations fautives, mais répandues.

au 11^e siècle, la nouvelle langue étant diffusée par le clergé qui était soumis à l'archevêché de Tours.³⁴¹

Le gallo est parlé dans les départements de l'Ile-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique, dans les parties est du Morbihan et des Côtes d'Armor (Tréhel-Tas 2007 : 21). La langue est présente également dans les territoires frontaliers de la Manche, la Mayenne et du Maine-et-Loire. Il faut savoir que comme toute autre langue, les langues d'oïl représentent un continuum linguistique. Les frontières tracées parmi elles sont donc plutôt d'ordre sociologique et politique que linguistique.³⁴²

Les locuteurs du gallo sont appelés « gallésants » (terme traditionnel, utilisé dans ce travail) et « gallophones ».

7.2.1 Problème de dénomination

Le terme « gallo » est attesté depuis le 14^e siècle. La charte du duc Jean IV parle de la « Bretagne bretonnante » et « Bretagne gallou ». Le « guallo » ou « gallou » utilisé à l'époque, signifiait « l'étranger » en breton - celui qui parle français, qui n'est pas bretonnant (Tréhel-Tas 2007 : 21). Il faut noter que les habitants de la Haute-Bretagne ne se considéraient pas « Gallo » à l'époque (ibid).³⁴³ Jusqu'à la fin du 20^e siècle – et encore de nos jours par de nombreuses personnes³⁴⁴ – la langue est nommée « patois ». A partir des années 1970, dans le cadre de la valorisation, les spécialistes ont commencé à mettre en place le terme de « gallo », en légitimant son statut de langue, ce qui s'est reflété dans l'amélioration des représentations. Très doucement, cette dénomination gagne le grand public, en cohabitant toujours avec le « patois », notamment parmi les locuteurs âgés.

Comme nous l'avons déjà évoqué, il y a une discussion sur le caractère du gallo : Est-ce qu'il s'agit d'une « langue » ou d'un « dialecte » ? Suite à sa définition de la langue que nous citons dans le chapitre 2.1.1, Nathalie Tréhel-Tas défend la langue gallèse : « *Il s'agit bien d'un outil de communication (utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes), dans lequel on trouve des signes verbaux cohérents, nécessitant un apprentissage pour ceux qui veulent suivre et participer à une conversation de gallésants.* » (Tréhel-Tas 2007 : 30).

³⁴¹ Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

³⁴² Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

³⁴³ Selon les documents de l'époque, étudiés par Antoine Châtelier, ils se considéraient avant tout « Bretons », appartenant plus concrètement à un évêché ou encore plus souvent concrètement à une paroisse. Le nom de langue « gallo » n'apparaît jamais. Ce sont notamment des parlers locaux, comme « parler nantais », « parler rennais » ou « mitau » qui sont mentionnés. Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

³⁴⁴ Voir le chapitre 8.2.

L'ensemble des spécialistes sur la question, linguistes et acteurs du renouveau, sont d'accord aujourd'hui sur le caractère de « langue ».

Il est vrai que malgré l'appartenance à l'aire linguistique romane, le gallo n'est pas tout à fait facile à comprendre pour les francophones. Pour illustrer ce fait, nous pouvons citer les mots d'une informatrice, parlant de la non-compréhension du gallo de sa mère d'origine vannetaise : « *Il y avait parfois des quiproquos avec les voisins... Je pourrais vous en raconter un... Lorsque ma mère s'est mariée, elle est venue vivre chez mon père, près de Malestroit, en pleine campagne. C'était après 1950, tout le monde parlait gallo, on disait patois. Un jour, ma mère va à la ferme voisine pour aller chercher du beurre. Il pleuvait. La fermière lui dit "la pllé chet aneit".³⁴⁵ Je ne sais pas comme cela s'écrit mais cela veut dire "il pleut aujourd'hui" ! Ma mère, évidemment, ne comprend pas, lui demande de répéter, une fois, deux fois... et pour finir, n'osant plus lui demander, lui répond "heu non, je suis venue en voiture ! " ».³⁴⁶ Ou une autre, citant son expérience personnelle : « *chez mes beaux-parents, quand je me suis mariée en 1968, au début, je ne comprenais pas trop leurs conversations, bien que certains mots ressemblent au patois Sarthois. Mon mari me traduisait. Mais au fil des années j'arrivais à comprendre. Maintenant, depuis dix ans, je le comprends beaucoup plus. Et la jeune génération le parle beaucoup moins.* »³⁴⁷ Nous pouvons donc conclure que le problème de la non-acceptation du gallo comme langue n'est pas d'ordre linguistique, mais de l'ordre des représentations et de l'identité.*

Ce n'est pas le seul problème lié à la dénomination. Ensuite, il y a la complexité de l'utilisation et les multiples compréhensions possibles des termes « gallo » et « patois ». Pour introduire cette question, nous citons une informatrice : « *Le gallo, c'est la langue que j'apprends dans le cours. Le patois, c'est ce qu'on parle chez moi* ». ³⁴⁸ Elle n'est pas la seule à raisonner ainsi. Sa collègue a répondu avec assurance qu'elle ne transmettrait pas le gallo à ses enfants. Cela nous a surpris, après avoir écouté un long discours affectif sur cette langue familiale. Nous n'avons pourtant pas dû attendre longtemps pour recevoir une explication : l'informatrice a ajouté toute de suite « *Le gallo, ça serait difficile à transmettre. Ce n'est pas naturel pour moi. Mais le patois, là, c'est sûr ! Je ne pourrai pas m'empêcher ! Ça viendra spontanément, c'est clair !* »³⁴⁹

³⁴⁵ Dans l'ensemble du texte, nous utilisons l'orthographe ABCD (Auffray 2007).

³⁴⁶ Entretien avec Elisabeth, 2015.

³⁴⁷ Entretien avec Ida, 2015.

³⁴⁸ Entretien avec Sabine, 2015.

³⁴⁹ Entretien avec Martine, 2015.

Antoine Châtelier ajoute : « *J'ai entendu ici dans le 44³⁵⁰ que "le gallo, c'est à Rennes". Et puis, à Monterfil, quelqu'un me disait " le gallo c'est pas le patois, c'est une vieille langue qu'on parlait ici au Moyen-Âge "* ». ³⁵¹ Nous pouvons donc constater que la diversité des perceptions des termes en question est considérable.

Nous nous sommes demandés si cette différenciation est seulement de l'ordre des représentations, ou bien linguistique. Il semble que, vu la détérioration de l'usage du gallo suite à sa dévalorisation, la forme qui est usitée aujourd'hui dans de nombreuses familles présente un haut niveau de francisation et pourrait donc réellement être appelée « patois ». ³⁵²

Il faut également noter qu'il y a un renversement symbolique concernant la perception du gallo. « *Au départ, il était un peu perçu comme un quolibet* », dit Antoine Châtelier. ³⁵³ Ce terme est donc passé d'une perception presque péjorative à une valeur de reconnaissance.

7.2.2 Représentations et usages

Le gallo est également en danger, voire plus que le breton. Comme nous allons l'étudier plus loin, la menace principale tient justement dans les représentations.

Il a connu l'abandon suite à la politique répressive, ce qui a entraîné le vieillissement des locuteurs et la diminution de leur nombre. Il a pratiquement disparu de l'usage public, mais la pratique familiale et de voisinage continue (Simon 2014 : 12). De nos jours, il est parlé principalement par la population rurale et plutôt âgée. Toutefois, dans les zones où son usage s'est maintenu de manière plus importante, ³⁵⁴ il y a même de nombreux jeunes qui reçoivent la transmission familiale de la langue.

Il est assez difficile de fixer le nombre de locuteurs, car pour les raisons mentionnées, les locuteurs ne réalisent parfois même pas qu'ils parlent une autre langue que le français : le prétendu « français déformé » (Blanchet – Lecoq, 2007). Néanmoins, l'enquête de TMO

³⁵⁰ Département Loire-Atlantique.

³⁵¹ Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

³⁵² Ce qui est noté par exemple aussi par Henriette Walter, voir 5.8.3, et approuvé par de nombreux spécialistes de terrain. Nous pouvons remarquer qu'il ne s'agirait donc pas du « français déformé » comme de nombreux avancent, mais plutôt d'un « gallo déformé ».

³⁵³ Entretien de 2017.

³⁵⁴ Il s'agit des environs de Loudéac, de Redon, de Fougères, de Saint-Brieuc et dans le pays de Retz, qui représentent entre autres les zones les plus rurales.

Régions de 2014 indique que 5 % de la Bretagne historique parle « *très bien ou assez bien le gallo* » (donc environ 200 000 personnes) et que 8 % le comprennent.³⁵⁵

Cette langue se trouve dans une situation encore plus compliquée que le breton. Un « double complexe » est évoqué : Elle n'était pas seulement opprimée par la langue nationale et vue comme une « non-langue » rurale et arriérée, mais aussi comme une « non-langue » par rapport au breton, tellement différent de la langue dominante. Pourtant, un mouvement pour son renouveau se développe ces dernières décennies, renforcé en ce moment par une politique linguistique favorable. La population semble changer progressivement ses attitudes négatives et développer les représentations affectives de la langue. Il semble pourtant que les deux attitudes vont de pair. Nous pouvons entendre des jugements de type : « *C'est une langue qu'il ne faut pas parler / Les gens instruits ne parlent pas comme ça / C'est du français déformé* », parallèlement à : « *C'est la langue de mes grand-parents, j'aime ses sonorités, ça me fait sourire de l'entendre, ça réchauffe mon coeur...* », chez les mêmes personnes.³⁵⁶

Malgré la fragilité de la situation, on mentionne une « *vitalité surprenante* » du gallo, par rapport aux autres langues d'oïl mais aussi à d'autres langues régionales de France (Manzano 2007 : 6).³⁵⁷

Concernant la terminologie utilisée pour décrire les locuteurs, on rencontre deux termes : gallésant ou gallophone. Nous allons utiliser le premier terme, nettement plus habituel.

7.2.3 Variation et standardisation, littérature écrite et tradition orale

La variation étant une caractéristique des langues non standardisées et orales, le gallo n'y échappe pas. Il présente une forte diversité territoriale, les formes différant parfois d'un village à l'autre (Pelhate 2001 : 19). Même si les zones dialectales ne sont pas distinguées de façon officielle et que les représentations sont souvent telles qu'il s'agit d'une langue « émietlée en de nombreuses variantes », il est vrai que la variation gallèse se présente notamment dans un nombre restreint de zones plutôt larges, avec des traits caractéristiques.³⁵⁸

³⁵⁵ On peut coparer ces chiffres avec le sondage d'INSEE de 1999, qui parle de 1,3 %. Cela peut traduire la montée de l'intérêt, ou bien également le changement des mentalités et le fait, que la population a moins honte d'avouer l'usage de cette langue. <http://bcd.bzh//DOC/DIGEST-sondage.pdf> [1/2016] Les mêmes chiffres sont présentés par l'enquête réalisée par les étudiants de Rennes 2 en 2004-2005, ce qui confirme les estimations (Pelhate 2001 : 21).

³⁵⁶ Propos recueillis chez de nombreux informateurs.

³⁵⁷ Voir aussi Manzano 2002.

³⁵⁸ Il est difficile de dresser des zones concrètes dans le cas du gallo, puisque la variation s'opère en même temps sur plusieurs niveaux. En général, en ce qui concerne les traits linguistiques, la langue varie notamment du nord par rapport au sud. En revanche, si l'on prend en compte d'autres critères, les différences sont

La zone la plus particulière est celle du pays de Retz, une zone de transition où plusieurs variantes bien distinctes du gallo se rencontrent.

La variation est marquante notamment au niveau de prononciation. Ainsi :

- le « ai » se prononce différemment, comme par exemple dans « mai » - moi [ma] ou [maj] dans la zone centrale, [mD] à l'ouest (de même pour « tai » - toi, « sai » - soif, « dai » - doigt, « pai » - poil)
- le « ll » après consonne se prononce différemment, comme p. ex. dans « bllanc » - blanc [bjS] ou [maj], « fllieur » - fleur [fjZr] ou [ple], « pllée » - pluie [pje] ou [ple], « gllandra » - gland [gjSdra] ou [glSdra] et même [jSdra...] (Pelhate 2001 : 28-30)³⁵⁹
- le « iao » se prononce différemment, comme p. ex. coutiao [kutjaw] ou [kutDw] en Loire-Atlantique (de même pour « iao » - eau, « biao » - beau...)

7.2.4 Présentation linguistique

Malgré les clichés répandus (notamment parmi les non-locuteurs), le gallo présente beaucoup de traits qui le différencient considérablement du français.

Dans la présentation qui suit, nous visons notamment les différences et ressemblances par rapport à la langue nationale. Les traits qui différencient le gallo du français sont notamment d'ordre phonétique, lexical et morphologique.

Prononciation

La phonétique est sans doute la différenciation majeure par rapport au français. Les particularités de la prononciation des mots en gallo, lexicalement souvent proches de la langue française, sont d'origine distincte. Effectivement, nous pouvons retrouver grâce au gallo de nombreux traits phonétiques typiques pour l'ancien français, ou encore, à d'autres langues latines dans leur forme ancienne. Le français, ayant standardisé sa forme, s'est développé par la suite de façon différente des autres langues de cette branche, qui continuaient leur existence orale et spontanée. Il faut savoir que le gallo n'est pas plus archaïque que le français, mais présente des traits archaïques perdus en français.

marquantes d'est en ouest. Entretien avec Anne-Marie Pelhate, juillet 2017. Voir ég. Chauveau 1989 et Auffray 2012.

³⁵⁹ Ces exemples sont en écriture ABCD, qui était conçue pour faciliter la lecture du gallo par les francophones. Elles ne nécessitent donc pas la transcription phonétique.

Le gallo se distingue par une richesse vocalique. Il comprend 8 voyelles simples et 5 voyelles composées (Tréhel-Tas 2007 : 49). Sa particularité tient notamment dans le « e » central, /ə/, prononcé également en position finale (par exemple « eplletë », qui signifie « se dépêcher³⁶⁰ »). Les diphongues et triphongues sont très fréquentes dans cette langue : on y dénombre 3 triphongues et 10 diphtongues. Finalement, il s'agit du « r » vocalique, comme par exemple dans « brton », écrit également « berton » et signifiant le breton.

C'est souvent la prononciation qui distingue les mots en gallo de leur traduction en français, les deux ayant de nombreuses fois des origines visiblement similaires. Il s'agit notamment de la présence des diphtongues, du e central et de la prononciation différente des consonnes « q », comme par exemple qhi [tGi], « g », comme par exemple leghum [lBdFym], « h », qui est prononcé comme [h], « lh » prononcé comme « l mouillé ». Le « r » est souvent roulé (dans certaines zones pourtant, on retrouve le « r » grasseyé). Ces différences phonétiques présentent des ressemblances avec l'ancien français, puisque les langues d'oïl ont conservé certains éléments archaïques. Comme par exemple :

- « chanson » prononcé [GS(w)sT]
- « haot » - haut, prononcé [haw]
- « deu » - deuil [dZ]
- « chaine/chaïne » - chaîne [Gajn] ou [GRjn]
- « four » [fu(r)]
- « bouéz » - bois [bwe(j)]
- « pain » [pR(j)] ou [pS]
- « manjer » [mS(w)Fə]
- « matin » [matR(j)]
- « racoin » - recoin [rakwR(j)] (Simon 2014 : 20-22³⁶¹).

D'autres particularités phonétiques du gallo, qui ne relèvent pourtant pas d'archaïsmes, sont par exemple :

³⁶⁰ Dans certaines zones, les infinitifs se prononcent avec un /ə/, dans d'autres, avec un /e/.

³⁶¹ retranscrit en orthographe ABCD selon Auffray 2007.

- « qhi » - qui [tGi]
- « leghume » - légume [lBdFym]
- « ghépe » - guêpe [dFep]
- « gernouille » - grenouille [gBrnuj]
- « ben » - bien [bR]
- « ren » - rien [rR]

A la différence du français, l'accent se trouve sur la dernière syllabe.

Morphosyntaxe

La particularité la plus frappante de la morphologie du gallo est l'utilisation du passé simple, qui représente la forme la plus habituelle de l'expression du passé. Il se forme le plus fréquemment en « -i » dans cette langue : par exemple tu mangeas se dit « tu manji », vous pensâtes se dit « vous pensitt ». ³⁶² Le passé simple permet d'exprimer la valeur finie (exprimée par le passé composé en français), tandis que le passé composé, beaucoup moins habituel, exprime le passé qui a une continuité dans le présent. Un autre temps d'usage fréquent en gallo est le passé surcomposé, qui permet d'exprimer « *une action définitivement terminée et qui n'est plus réalisable aujourd'hui* » (Simon 2014 : 138). L'imparfait est utilisé fréquemment, de la même façon qu'en français : la description ou les actions longues du passé.

Les verbes sont repartis en gallo dans trois types de verbes réguliers, comme en français, et de même des irréguliers.

Le passé composé est formé de la même manière qu'en français. En gallo, pourtant, l'auxiliaire « être » est utilisé beaucoup moins. Le même schéma existe pour la formation du passé surcomposé.

Le conditionnel est utilisé dans sa forme de présent. L'usage du subjonctif est devenu rare en gallo (Simon 2014 : 143).

³⁶² En orthographe ABCD : « Tu manjis, vous pensite » (Auffray 2007).

Le gallo utilise également la forme progressive (« être en train de... »), qui se dit « étr a » + infinitif. A la différence du français, il est utilisé beaucoup plus fréquemment, et cela au présent, passé et futur :

- « *Je ses a baire du jus de pome.* » - Je suis en train de boire du jus de pomme.
- « *Yere, je taes a me demander qheules hardes qe je devaes metr.* » - Hier, je me demandais quels vêtements mettre.
- « *Demain, je serë a graler auprès de la mé.* » - Demain, je bronzerai au bord de la mer (Pelhate 2001 : 112-113)

Un autre trait caractéristique est l'utilisation de la particule interrogative « ti » : « *Ça va ti ?* » pour « Ça va ? », « *Tu caozes ti ben le galo?* » pour « Parles-tu bien le gallo ? ». La même particule permet également d'exprimer une exclamation : « *Tu caozes ti ben le galo !* » (Pelhate 2001 : 102).

Sphère du nom

Le lexique du gallo vient majoritairement du latin vulgaire, mais il y a également des traces du gaulois, du norois, du franc, des langues d'oïl voisines, du breton et du français. Comme nous l'avons évoqué plus haut, il y a également quelques rares traces du breton ancien.

En gallo, le pluriel est distingué à l'oral beaucoup plus qu'en français. Par exemple :

- un coutè – [kutD], des coutiaos [kutjaw] (couteaux)
- famille Roussel, les Roussiaos
- un ôpita [opita], des ôpitaos [opitaw] (hôpital)
- un beu [bZ], des beûs [bV(w)] (bœufs)

Il présente également une particularité dans la sphère des pronoms personnels : il n'y a que la forme « il » à la 3^e personne. La particularité, aussi, tient dans la prononciation de ce pronom, qui ne marque pas de liaison au pluriel « il ont » (Pelhate 2001 : 115).

L'usage de préfixes et suffixes est fréquent dans la formation de mots. Une des particularités est une formation de verbes avec le préfixe « s'entr-... ».³⁶³

³⁶³ Présent également en français, mais de manière beaucoup plus fréquente en gallo – ce qui cause l'apparition de galloïsmes dans le français local (voir chapitre 7.5.2).

Pour les francophones, le gallo représente de nombreuses facilités d'apprentissage par rapport au breton. Une d'entre elles est le fait que les genres des noms sont pour la plupart les mêmes qu'en français. Aussi, le féminin se forme dans la plupart de cas par l'ajout de « e », muet, qui fait prononcer la dernière consonne.

Faux amis et autres malentendus

Certains mots ont des sens ou des formes différentes, ce qui a engendré de nombreux difficultés et malentendus aux gallésants.³⁶⁴ Il s'agit par exemple de :

- « vilaije » [vilajF] qui ne signifie pas village, mais hameau
- « cllencher » [kjSGB] – fermer à clé (la cllë)
- « copier » [kopjB] signifiant « cracher »
- « gâter son iao » [gAtB sT njaw] - « uriner »

Dans ce sens, nous citons Anne-Marie Pelhate qui raconte ses expériences : « *Je me rappelle d'une grand-mère qui m'avait dit : "i avaaet pllein de ruches den la rue"...Ça signifiait : il y avait plein de paniers dans la cour. Il fallait le savoir !* ».³⁶⁵

Côté culturel

En gallo également, on retrouve des particularités d'expression linguistique liées à la culture, à une perception du monde. Par exemple, on distingue le « verre », récipient, de « verrée », verre rempli de boisson « une verrée de vin », « bole » et « une bolée de cidre ». Comme en français (dans d'autres cas que verrée et bolée), le suffixe « -ée » permet d'exprimer le contenu dans l'espace et dans le temps (« la netée » - la nuit envisagée dans son contenu).

Une autre particularité est celle qu'il n'y a pas d'expression pour « Adieu ». Toutes les formules qui existent « appellent plutôt à une prochaine rencontre » : « *A tantôt !* » (A bientôt), « *A la perchaine !* », « *A s'entrvaer !* » (« A se revoir »), « *A s'entrcaozer !* » (« A se parler »), « *A ces jous !* », « *A la revaerie !* », etc (Pelhate 2001 : 118).

L'influence du français

³⁶⁴ Comme nous allons voir dans le chapitre 9, ces mots gallo, inconsciemment glissés dans le discours francophone, étaient des sources de traumatismes chez les écoliers de l'époque du « français seule langue d'usage à l'école ».

³⁶⁵ Entretien avec Anne-Marie Pelhate, 2017.

Le français marque des influences sur le gallo notamment à partir du 18^e siècle : spirantes dentales et « l » mouillés intervocaliques. Aujourd’hui, l’influence majeure qui est en train de se faire touche le « r » roulé, qui tend à être remplacé par le « r » uvulaire³⁶⁶ (Raude 2004 : 168). A partir de la période de l’assimilation linguistique, accentuée par la diffusion des médias, elle est de plus en plus forte. Au niveau régional, cette influence est pourtant réciproque, comme nous allons le voir plus loin en parlant du français régional.

Pour clôturer ce passage de présentation linguistique, nous voudrions mentionner que, à la différence du breton, il n’y avait probablement jamais de niveaux de langues dans le gallo. C’est entre la langue dominante et dominée que se jouait la relation de niveaux – diglossique. Pourtant, nous pouvons parler d’une nouvelle forme de niveaux, représentée par une langue élaborée de certains écrivains – militants, comme par exemple celle des livres de Jeanne Malivel.³⁶⁷

Littérature et patrimoine oral

A la différence du breton qui a connu l’écriture, le gallo est essentiellement une langue orale. Pourtant, il y a quelques traces littéraires qui remontent des siècles. Il s’agit du *Livre de Manières* d’Etienne de Fougères du 12^e siècle et aussi de la *Chanson d’Aquin*, qui garde pourtant des influences du normand car recopiée par un clerc normand (Raude 2004 : 168). Les écrivains de la Haute-Bretagne comme Noël du Fail, Bois-Tuand ou Guillaume de Saint-André écrivaient en français, utilisant parfois des expressions locales. De même pour les chansons populaires³⁶⁸ et les cantiques. Quelques chansons populaires en gallo commencent à voir le jour à partir du 19^e siècle (Raude 2004 : 168-169). Selon Roland Brou, il y a certaines chansons en gallo aujourd’hui, mais celles-ci ont majoritairement été créées avec l’objectif de se moquer de la langue.³⁶⁹ Ce constat est confirmé par Matlao Ghitton, un autre spécialiste de la question, qui ajoute qu’il s’agit notamment des chansons écrites au 19^e et début du 20^e siècle par des personnes lettrées, souvent par le clergé, qui utilisent la langue vernaculaire pour ridiculiser les paysans.³⁷⁰

³⁶⁶ ce processus est subi également par le breton.

³⁶⁷ entretien avec Antoine Châtelier, 2017

³⁶⁸ Voir par exemple <http://chantgallo.com/> [consulté le 02/07/2017].

³⁶⁹ Entretien avec Roland Brou, 2015.

³⁷⁰ Entretien avec Matlao Ghitton, 2017.

La tradition non-écrite est tellement forte que même les contes, collectés par Emile Souvestre en gallo, ont été publiés en français.³⁷¹

Le gallo est pourtant porteur d'une riche culture orale – contes, devinettes, expressions et dictons. Elle était largement étudiée et collectée et reste vivante jusqu'à nos jours, notamment à travers le succès de conteurs. Les devinettes et les expressions ont du succès parmi les élèves des cours optionnels du gallo.

La littérature en gallo commence à être publiée à partir de la fin du 19^e siècle (par exemple les pièces de théâtre de A. Dagnet). Au cours du 20^e siècle, la production continue toujours de manière assez timide.³⁷²

Comme pour le breton, nous laissons ici exprimer ses locuteurs. Nous pouvons leur poser la question qui est une reprise du titre de l'ouvrage célèbre d'Anne-Marie Pelhate : « *Le galo, qhi q'c'et don ?* »³⁷³

« *C'est une langue imagée et par là essentiellement poétique dans la façon d'exprimer les sentiments, la vie etc.* » (Edwige)

« *C'est une langue conviviale qui me donne le sourire !* » (Rozenn)

« *Là aussi, c'est une langue qui permet de décrire la pensée avec des images fortes. Je pense que l'humour est plus attaché au gallo qu'au breton.* » (Angèle)

« *Cela me rappelle l'ambiance chez mes grand-parents qui étaient fermiers près de la Guerche de Bretagne* » (Bleuen)

Finalement, nous donnons la parole à Paul Féval, écrivain, qui a loué le gallo dans ses œuvres à la fin du 19^e siècle :

« *Ce patois dit parfois des choses que notre français ne saurait exprimer, et quand l'accent si particulier du pays le ponctue et l'assaisonne, quand l'emphase du geste vient en aide à l'énergie de la parole, on est souvent étonné de la richesse qu'il recèle, soit au point de vue comique, soit même pour faire vibrer les cordes graves de la fierté, de la tendresse et du sentiment religieux.* »

... et à sa collègue contemporaine, Jacqueline Rebours :

« *Sé nous je caozons pas come aillou*

³⁷¹ Ce qui est le même pour les collecteurs bas-breton : A. Le Braz ou F. Cadic.

³⁷² Voir le chapitre 8.2.4.5.

³⁷³ « Qu'est-ce que c'est, donc ? », prononcé [IB galo, tGiksedT].

*J'ons des mots dous ou picoutous
qi gherzonent ou qi gerzillonent
ou qui subèlent come les jieunes mèles [...]*

*Chez nous, nous ne parlons pas comme ailleurs,
nous avons des mots doux et piquants
qui ronchonnet et qui chantent comme des grillons
ou qui sifflent comme de jeunes merles [...] »³⁷⁴*

7.3 Développement de l'usage des deux langues de Bretagne

Nous voulons retracer ici le contexte historique de l'usage des deux langues, conditionné par la politique linguistique mise en place à partir de la Révolution française et développée jusqu'aux années 50.³⁷⁵ Suite à cette mise en contexte historique, nous retraçons également le développement des efforts de revitalisation des deux langues – en partie même parallèles à la période troublée. Nous allons d'abord rappeler le contexte général, commun aux deux langues, pour ensuite présenter la situation du breton, pour la comparer finalement avec celle du gallo.

7.3.1 Contexte général

Les deux langues de Bretagne ont été touchées par les mêmes processus que toutes les langues régionales de France. Les débuts de la politique assimilatrice sont liés à la période de la Révolution. A cette époque, la politique nationale de la langue unique a été mise en place et consécutivement, plusieurs démarches plutôt d'ordre bureaucratique ont été faites pour essayer de débarrasser la France des « menaces » représentées par ces « patois ».

Ces décisions n'ont pendant longtemps rien changé au sein des régions, notamment dans le milieu rural où la population continuait de parler ses langues au quotidien. Le français, jusque-là présent seulement parmi la noblesse et ensuite dans une faible mesure dans la population citadine, a commencé à intensifier sa présence dès la fin du 19^e siècle. C'était tout d'abord les premiers signes de la modernité, les premiers touristes arrivés par le chemin de fer, qui ont commencé doucement à sensibiliser les Bretons aux « goûts parisiens ». Ensuite, c'était l'émigration, intensifiée à cette même époque, qui a d'un côté francisé les émigrés

³⁷⁴ Les deux extraits sont cités par Pelhate 2001 : 17.

³⁷⁵ Décrite en détail dans le chapitre 5.2.

apportant cette nouvelle langue une fois rentrés au pays, et de l'autre a provoqué la création du stéréotype du Breton « arriéré », « de faible intelligence » ou « ne sachant pas parler correctement ». Toutes ces images, provenant du fait de la pauvreté de la population et de la barrière linguistique, étaient à l'origine de l'identité négative, de ce reniement de soi que nous avons décrit dans le chapitre 2.3.3 et que nous allons encore évoquer dans le texte qui suit.

La situation a commencé à s'aiguiser à partir de 1881, quand la scolarité obligatoire en français a été instaurée. La « méthode directe » de l'inspecteur général Carré a été mise en place et les langues locales totalement interdites dans l'enseignement, même pendant la récréation. Petit à petit, les Bretons ont intériorisé la honte de parler leurs langues locales, synonymes de l'arriération.

A cette situation, traumatisante dans de nombreux cas, d'autres influences se sont greffées. Il s'agissait notamment de l'expérience de la première guerre mondiale (qui a inculqué aux hommes la nécessité de parler la langue nationale, l'ayant ensuite apportée à leur domicile une fois rentrés) et aussi la montée du tourisme. Consécutivement, les médias en langue nationale se sont ajoutés à cette liste de facteurs.

Pourtant, même au début du 20^e siècle, la population de la Bretagne garde le breton et le gallo comme langues quasi exclusives de la communication, et cela majoritairement de façon monolingue.

Comme nous pouvons l'observer, les décisions externes et tous les facteurs réunis, aussi forts qu'ils soient, ne sont pas assez puissants si la volonté reste, si la population continue à percevoir sa langue comme une langue digne, une langue de famille, de transmission. Effectivement, c'était cette condition primordiale de la vitalité linguistique qui s'était écroulée enfin, après de longues décennies de la répression. Cela est arrivé paradoxalement peu de temps avant la fin de cette période des efforts externes de l'assimilation.

7.3.2 En Basse-Bretagne

« L'histoire triste » de la langue bretonne, que nous allons retracer ici, est assez bien connue déjà. De nombreux auteurs régionaux y ont consacré les pages de leurs œuvres.³⁷⁶

La langue bretonne était une langue d'usage quasi unique en Basse-Bretagne à partir de ses débuts au 6^e siècle (cette époque représentant bien sûr également une situation de diglossie

³⁷⁶ Pour des études scientifiques, voir par exemple Abalain 2000, Broudic 1995, Rohou 2005, Elegoët 1978. Pour le témoignage des belles-lettres, voir Hélias 1975, Déguignet 2008 ou Ozouf 2009.

entre le gaulois romanisé et la nouvelle langue³⁷⁷) jusqu'au début du 20^e. La langue française est entrée dans la région doucement, utilisée tout d'abord par la noblesse et la population citadine.

Il y a des hypothèses diverses sur le prestige du breton. Hervé Abalain (1995 : 28) écrit dans ce sens : « [...] la langue bretonne gardera tout son prestige jusqu'au 17^e siècle au moins, bien que l'usage du français se généralise vers la fin du 18^e siècle dans l'administration ». Toutefois, par exemple Antoine Châtelier refute cette idée : « Il n'y a aucun document juridique ou officiel en breton, seul le latin et le français étaient utilisés dans les documents administratifs. Le breton était une langue globalement méprisée, au mieux ignorée. »³⁷⁸

Selon Fañch Broudic, en 1870, le breton est à quelques exceptions près la seule langue de la Basse-Bretagne. Le français est présent d'une manière minimale seulement dans la population citadine (Broudic 1995). En 1902, la population bretonnante qui ne s'exprime habituellement qu'en breton serait de 1 100 000 personnes, soit 75 % de la population de la Basse-Bretagne (Broudic 2007 : 131).

Ecole

Le coup décisif, quoi que retardant ses effets pendant plusieurs décennies, est, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, l'école obligatoire avec la langue unique de l'instruction – le français.³⁷⁹

A partir de cette période des « lois Ferry »,³⁸⁰ les efforts de répression linguistique commencent et utilisent de nombreux moyens souvent traumatisants, qui ont pour conséquence la dévalorisation de l'identité, de la culture et des langues régionales.

C'est surtout dans le cas de la langue bretonne qu'apparaissent les situations traumatisantes, par exemple suite à l'utilisation des méthodes répressives dites « méthodes Dosimont » de « symbole » - un objet (notamment un sabot, mais aussi un bouton ou autre)

³⁷⁷ Il semble désormais qu'il y ait eu des échanges entre les derniers locuteurs de gaulois et les arrivants brittoniques, ce qui aurait permis à une langue celtique de se maintenir à cet endroit (Favereau 2017, voir ég. Fleuriot 1980).

³⁷⁸ Entretien de 2017.

³⁷⁹ Avant cette période, les langues locales pouvaient être utilisées comme un moyen de communication. La langue française était enseignée « comme on y étudie une langue étrangère de nos jours » (Lossec 2010 : 10) – donc, à l'aide des langues locales.

³⁸⁰ Lois sur l'instruction publique laïque, gratuite et obligatoire, mises en valeur en 1881 et 1882, en même temps que l'obligation du français comme la seule langue de l'enseignement.

qui était attribué à l'élève ayant parlé la langue interdite et dont il ne pouvait se débarrasser qu'après avoir dénoncé un camarade. (Broudic 1995 : 385).

Nous pouvons illustrer cette pratique par les témoignages cités dans le film *Yezh a Vezh : la langue de la honte* (Durand 1979) : « *Sur le chemin de l'école, chacun faisait attention à ne pas parler breton, à cause du bouton qu'on se repassait. A l'école, tu cherchais à qui le donner. Sinon, à l'heure du repas, tu faisais les dix lignes pour avoir parlé breton. Toute la journée, tu cherchais à qui passer le bouton. Si, le soir, tu n'avais pas trouvé, tu devais faire le double de lignes. Les autres demandaient : "Mais où est-il? Où est-il resté?" - Et on disait : "Il est en pénitence !" [...] Le lendemain, l'instituteur a demandé : "A qui tu l'as donné?" – "Alors, il mérite bien les dix lignes !" »*

« *Chez nous, ce n'était pas la punition à midi, mais tu restais le soir, à genoux. C'était pas facile. Tu tombais avant la fin. Tout le monde faisait attention. Parce que si tu gardais le symbole pendant plusieurs jours, on t'enlevait des bons points. »*

Une autre façon était le « savon de Marseille » : le nettoyage de la bouche « impropre » de l'enfant ayant parlé breton.³⁸¹ Ne comprenant et ne sachant s'exprimer à l'école, les enfants bretonnants subissaient la honte d'être désignés comme étant de faible intelligence. L'atmosphère dans des classes de l'époque (de même que le statut de la langue) est parfaitement caractérisée par le texte des pancartes qui étaient suspendues aux murs : « *Interdit de cracher par terre et de parler breton* ». ³⁸²

Suite à l'attitude des instituteurs déjà mentionnée, les autres facteurs aidant, les Bretons des deux côtés commencent à intérioriser cette image négative qui leur est inculquée et la honte de tout ce qui est breton se crée chez eux. Bientôt, le désir d'abandonner ce fardeau au profit de la prestigieuse culture dominante apparaîtra. D'autres facteurs qui accélèrent la francisation sont la modernisation, l'urbanisation, le développement du transport et l'arrivée du tourisme, la diffusion des médias, l'armée³⁸³ et aussi la laïcisation de la société.

Église

³⁸¹ Entretien avec Lena Louarn, 2008.

³⁸² Cité par exemple in Lossec 2010 : 86. Voir ég. Elegoet 1978.

³⁸³ Le service militaire obligatoire a été instauré en 1872. La première guerre mondiale fut encore une fois traumatisante au niveau linguistique, surtout pour les bretonnants monolingues, car la langue de communication y était le français. Non seulement les soldats, qui ne comprenaient pas leur entourage, intériorisaient encore plus rapidement le complexe de dévalorisation et, après leur retour au pays, accéléraient de suite la francisation, mais aussi, la Bretagne a perdu plus d'un tiers de mobilisés, ce qui était peut-être une conséquence de la non compréhension des ordres prononcés (Broudic, 1995 : 301 - 302).

En ce qui concerne le breton, il faut mentionner également son usage dans la sphère religieuse. « *Ar brezhoneg hag ar feiz zo breur ha c'hoar e Breiz* » - « *Le breton et la foi sont frère et sœur en Bretagne* » (Favereau 2005 : 161). Comme le traduit le proverbe, le breton était depuis toujours lié à l'Eglise. Langue de messe, de catéchisme, de livres,³⁸⁴ il était utilisé par les prêtres pour se faire comprendre par l'ensemble de la population. La foi catholique ayant une place prépondérante dans la société bretonne traditionnelle, le breton l'avait de même.

Cette tradition reçoit un coup brutal en 1902 avec l'interdiction du breton à l'Eglise. Hervé Lossec mentionne que cette décision a été très mal accueillie en Basse-Bretagne, entraînant même des émeutes violentes dans le Léon, ce qui prouve un usage généralisé du breton à cette époque (Lossec 2010). Néanmoins, la situation change trois années plus tard. Grâce à la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, les prêtres peuvent continuer à utiliser la langue qui leur convient sans être persécutés. Le breton est donc utilisé majoritairement comme langue de messe jusqu'à la deuxième guerre mondiale (Broudic 1995 : 74-75).³⁸⁵

Armée

Pour la population de la Basse-Bretagne, un des facteurs importants de la francisation a été l'armée. Tout d'abord par le service militaire obligatoire, instauré en 1872. Tout à coup, les Bretons, majoritairement bretonnants monolingues, se sont trouvés mélangés avec des hommes de toutes les régions et entourés par la langue qu'ils comprenaient peu et dans laquelle ils éprouvaient des difficultés à se faire comprendre. Tout comme les enfants aux écoles primaires, portant des sabots au cou, les hommes ont commencé à intérioriser la honte d'être Breton et de parler cette langue, et ont commencé à faire des efforts d'apprendre la langue nationale (Guinard 2011).

La même expérience a continué avec la première guerre mondiale. Cette fois-ci, la barrière linguistique avait des conséquences encore plus difficiles. Il semble que la Bretagne compte parmi les régions qui ont subi le plus de pertes de vies³⁸⁶ et il est probable que cela a été causé

³⁸⁴ Il faut mentionner ici le fameux « *Buhez ar Saent* », Livre des Saints, présent dans toutes les familles bas-bretonnes.

³⁸⁵ Voir ég. Broudic 1997.

³⁸⁶ Certaines sources parlent d'un tiers de Bretons mobilisés (240 000 hommes, Guinard 2001), certaines de 22 % (entre 140 et 150 000 morts, Cornette 2008 : 418).

en partie par le fait que le niveau de connaissance du français – langue des ordres – a été encore faible dans de nombreux cas.³⁸⁷

Encore une fois, suite à cette expérience, ceux qui sont rentrés ont aidé à diffuser la langue française. Langue de modernité, d'inter-compréhension, du progrès.

Politique

L'attitude clairement négative et répressive de la part du gouvernement continue. Après les décisions prises dans le contexte de l'Ecole et de l'Eglise, le discours négatif ne cesse pas. Il peut être illustré par les mots devenus fameux parmi les Bretons, ceux de Anatole de Monzie, Ministre de l'Education, qui a prononcé en 1925 : « *Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître.* » (Broudic 1999 : 39).

Emigration, regard de l'extérieur, identité négative

Le français a donc commencé à être le domaine des hommes à cette époque. Les femmes, gardiennes de la tradition familiale, ont continué avec le breton. Est-ce pour cette raison que la langue continuait à être transmise malgré les conditions tellement défavorables ? Certes.

D'autres facteurs venaient s'ajouter à ceux évoqués ci-dessus. La pauvreté et le départ de nombreux Bretons – souvent vers Paris. Arrivés à la gare Montparnasse, un grand nombre de jeunes gens, venus d'un monde si différent, sont partis chercher de la fortune, pour se sauver la misère. Certains l'ont trouvé, certes. De nombreuses femmes ont trouvé leur place comme nourrices et servantes. Certains ont dû se tourner pourtant vers des métiers précaires.

En tout cas, cette confrontation de la société de la capitale avec les représentants de ce « bout du monde » a aidé à alimenter les stéréotypes, des visions des Bretons de la part de l'extérieur.³⁸⁸ Pauvres, naïfs, peu intelligents. Une image qui est loin d'être flatteuse.

Cette image est restée figée dans la bande dessinée créée par Émile-Joseph-Porphyre Pinchon en 1905. La Bécassine. La fameuse histoire qui amuse les Français grâce aux rééditions à succès jusqu'à nos jours, n'amuse pas tellement les Bretons. La bonne d'origine bretonne y est représentée comme naïve, étourdie, et même sans bouche, ce qui signifierait sa

³⁸⁷ Pourtant, Hervé Lossec mentionne dans son livre la qualité des lettres des Bretons, écrites en français. Cela prouve que, malgré l'utilisation du breton au sein des familles, la connaissance de la langue nationale était de bonne qualité (Lossec 2010 : 11-12). Bien sûr, la situation était complexe, il y avait de tous les cas.

³⁸⁸ En même temps, il s'agit de la création du stéréotype du « Breton » tout court – peu importe qu'il soit de la Basse ou de la Haute-Bretagne, pour les Parisiens.

non-capacité de parler correctement (Guinard 2011). Ce terme est rentré dans l'usage français, signifiant une fille niaise et naïve.³⁸⁹

Débuts du renouveau

Parallèlement à la répression et la montée du déni identitaire, le breton commence à être l'objet d'intérêt intellectuel. Marqué par les idées romantiques, par la valorisation de la sagesse populaire et ensuite par les idées nationalistes, le mouvement pour le renouveau du breton naît, regroupant une quantité restreinte d'engagés, mais créant des bases importantes - et également des difficultés, comme nous allons le voir plus loin.

Le « premier Emsav »,³⁹⁰ dure de la fin du 19^e siècle jusqu'à la première guerre mondiale. Ses objectifs sont plutôt folkloriques : collecte de la sagesse populaire et volonté de conservation de la langue, menacée de disparaître. N'ayant pas de visées politiques, le mouvement est actif notamment au niveau culturel (publication de périodiques, renouveau de fêtes folkloriques et du théâtre en breton, etc.). Pourtant, en 1898, l'Union Régionaliste de Bretagne est fondée, et le Parti Nationaliste Breton en 1911.

Le deuxième Emsav apparaît après la première guerre mondiale et dure jusqu'à la fin de la deuxième. Les débuts sont prometteurs. On fixe comme objectif le renouveau de la langue, qui devrait quitter sa sphère traditionnelle, purement rurale, pour remplir tous les rôles d'une langue moderne, avec un intérêt accentué porté à la création littéraire de qualité. En 1919, le groupe Groupe régionaliste breton lance la publication de *Breiz Atao*.³⁹¹ En 1925, le linguiste Roparz Hemon publie comme supplément à ce dernier la revue littéraire *Gwalarn*. Dans l'objectif de construire une « nouvelle » langue qui permettrait de sauver la nation bretonne et lui assurer son indépendance, les travaux de standardisation sont entamés et l'orthographe peurunvan, utilisée jusqu'à nos jours, est créée en 1941. En même temps, on procède aux retouches terminologiques, visant à diminuer le plus possible les influences françaises au breton.

A côté de ce groupe purement politique, le breton fait également l'objet d'autres activités de soutien, purement culturelles. Il s'agit par exemple de la revue catholique *Bleun-Brug* de l'abbé Perrot, ou du groupe Ar Falz de Yann Sohier, qui revendique l'enseignement du breton

³⁸⁹ Les définitions de plusieurs dictionnaires varient, mais majoritairement autour ces caractéristiques. Voir par exemple la synthèse sur [https://fr.wikipedia.org/wiki/B%C3%A9cassine_\(bande_dessin%C3%A9e\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/B%C3%A9cassine_(bande_dessin%C3%A9e)) [08/07/2017].

³⁹⁰ Nom du mouvement breton, Emsav signifie « militant », « qui se tient debout » en breton.

³⁹¹ « Bretagne toujours ». Au départ, ce nom signifiait seulement la revue en question. Par la suite, il devient le synonyme des indépendantistes bretons.

à l'école. A partir de 1932, les cours par correspondance de Skol Ober sont lancés. L'association Brezhoneg er skol fonctionne dans les années 1934 – 38 et lance une pétition de grande étendue, qui a pour conséquence l'ouverture de la possibilité d'enseigner le breton dans les écoles par le décret Carcopino, et cela une heure et demi par semaine, entre 1940 et 1944.

Pourtant, nous nous doutons bien, les objectifs du deuxième Emsav étaient fortement nationalistes,³⁹² ce qui n'a pas été sans influence à l'époque. A partir des années 30, le groupe terroriste Gwenn ha du est formé et organise un attentat en 1932, qui détruit le mémorial de l'Union de la Bretagne avec la France à Rennes (Favereau 2005 :170). Une partie des membres du mouvement a poursuivi la collaboration avec l'Allemagne nazie, avec l'espoir de garantir l'indépendance de la Bretagne. Même s'il s'agissait d'une faible quantité sur l'ensemble de la population de la Basse-Bretagne,³⁹³ ce chapitre du mouvement breton a eu des conséquences tragiques pour sa continuité. « Avec la fin de la guerre, le mot Breiz Atao est devenu une injure et le breton la langue des collabos. » (Guinard 2001³⁹⁴). Toutes les avancées ont sombré dans l'oubli, même les « innocentes » citées plus haut.

Abandon

Cette marque de la collaboration n'a fait qu'ajouter à l'identité négative qui était en train de se créer, et a donc accéléré l'abandon de la langue. Les cercles ont été dissous, la langue a cessé d'être enseignée, les émissions de radio arrêtées. Les messes se déroulent désormais en français, de même que le catéchisme, et la tradition familiale des soirées autour du *Buhez Ar Sent* se perd.

La répression des langues régionales de la France s'est exacerbée dans la période de l'entre-deux-guerres. A cette époque, la population, qui assimilait et intériorisait cette conception de son identité dévalorisée et souhaitait le meilleur destin pour les générations à venir, a fini par vivre de manière massive ce qu'on appelle l'assimilation linguistique ou le « language shift ».³⁹⁵

La population a donc décidé de ne plus transmettre sa langue maternelle aux enfants.

³⁹² Nous pouvons assister également aux tendances fascisantes qui se traduisent dans la volonté de la création de la « nouvelle » langue, purifiée des influences « impures ». Ronan Calvez dans Guinard 2001.

³⁹³ Le groupe de collaborateurs comptait 70 personnes.

³⁹⁴ Un regard différent, humain, pourtant compréhensif de la gravité de la situation, est évoqué par le film *Ar Gwim : un istor bugale / Ar Gwim : une histoire de famille* (Danielloù 2015), qui apporte entre autres des témoignages des enfants d'un des membres de ce mouvement.

³⁹⁵ Voir le chapitre 2.2.5.

Il est intéressant d'observer des différences de genre en ce qui concerne les tendances d'abandon des langues et traditions locales. Nous avons pu voir que dans les premières vagues de la francisation, après la première guerre mondiale, c'était les hommes qui ont apporté le français en Bretagne, tandis que les femmes restaient plutôt conservatrices.

Les tendances se sont renversées après le deuxième conflit. Le changement de langue était beaucoup plus rapide chez les femmes. Le français, langue de mode et de la modernité, faisait l'objet de l'intérêt féminin. Même les jeunes filles étaient élevées en français plus tôt que les garçons. Les langues locales continuaient de rester la sphère d'usage des hommes (Guinard 2001). Il y avait certes une influence de la position importante de la femme dans la tradition bretonne : c'étaient elles qui détenaient la bourse de la famille et s'engageaient dans le commerce. Une influence à double sens : d'un côté, cette position encourageait l'acceptation des nouveautés, et de l'autre – une fois la mode acceptée – influençait la décision familiale de ne plus transmettre la langue aux enfants.³⁹⁶

Cette tendance a été brusque et très forte.

Suite à cela, nous assistons à des pertes du nombre de locuteurs et les deux langues perdent également leur richesse et leurs fonctions communicatives. Le changement s'est effectué autour de l'année 1950. Louis Élégœt, cité par Lossec (2010 : 13) apporte des chiffres qui sont assez évocateurs pour la rapidité de cette évolution : « *En 1948, parmi les écoliers de Saint-Méen, près de Lesneven, huit sur dix ne comprennent pas le français en arrivant en CP. Quatre ans plus tard, en 1952, il n'y en a qu'un sur dix.* »

Une palette colorée de l'abandon de la langue maternelle

L'assimilation linguistique a eu de nombreuses facettes. Il y a eu des familles qui ont décidé de parler aux enfants en français malgré le faible niveau de connaissance de cette langue par les parents. Il y a eu des parents qui la maîtrisaient bien.³⁹⁷ Il y a eu des familles qui ont continué à parler aux enfants en langue locale plus longtemps que les autres. Par fierté – ou par habitude.

³⁹⁶ Entretien avec André Morvan, 2007.

³⁹⁷ Hervé Lossec explique ce phénomène : « *Il fallait parler français à tout prix aux enfants, peu importe comment et avec les risques d'interférences. Comme si le breton en langue maternelle, pouvait empêcher l'enfant d'apprendre le français par la suite en ne laissant pas assez de place dans le petit cerveau sans doute.* » (Lossec 2010 : 15).

Pourtant, la grande majorité des familles bas-bretonnes a fini par s'habituer à élever ses enfants en français vers la fin des années 50 au plus tard. Dans l'ensemble des familles, vivant à plusieurs générations sous le même toit à cette époque, le même schéma se présetait : les adultes parlent breton entre eux, et en français aux enfants. Les enfants, eux, comprennent parfaitement le breton, mais ne le parlent pas. Certains enfants le parlent encore avec leurs grand-parents. Certains grand-parents refusent de parler breton aux enfants. Certains enfants utilisent le breton au contact des travailleurs de la ferme et avec des camarades issus des milieux plus pauvres.

Jean Rohou explique les difficultés de cette période de transition dans son œuvre *Le fils de ploucs* : « [le breton] était adapté à leur monde, tandis que le français de l'école était inutilisable dans leur vie. » Il continue : « S'acculturer dans une autre langue, comme les gens de ma génération, c'est reconstruire sa personnalité dans une relation inverse : au lieu d'être nourri par une langue maternelle, on doit alimenter une langue adoptive. La première vous vient à la bouche spontanément ; la seconde, pendant un temps plus ou moins long, demande un effort plus conscient, qui nuit à l'expression affective. » (Rohou 2005 : 38).

Dans le texte qui suit, nous essayons d'approcher cette situation complexe et d'y éclairer certaines questions : À quel point l'apprentissage du français était traumatisant ? À quel point le français était-il difficile à acquérir pour les bretonnants monolingues ?

Une expérience

Nous voulons illustrer les faits présentés ci-dessus par une histoire vécue. Hervé Lossec décrit la réalité de la période du début de l'abandon du breton par les familles de point de vue de son expérience personnelle (Lossec 2010). Il avance d'abord que souvent, comme par exemple dans son cas, l'immersion n'était pas traumatisante pour les petits bretonnants monolingues arrivés à l'école où tout se déroulait en français. Il confirme par son vécu que la méthode immersive est très efficace en bas âge (2010 : 9). Selon lui, les bretonnants monolingues apprenaient un français correct assez rapidement et sans problèmes. Ils n'étaient donc pas traumatisés à l'école et vivaient une situation de diglossie assez tranquille, utilisant le français à l'école et le breton à la maison. C'était son expérience, ayant été élevé entièrement en breton et entrant à l'école primaire en 1953.

Il explique que la pression était pourtant grande pour élever les enfants en français, ce qu'il illustre par des expériences évocatrices, comme par exemple l'étonnement de son voisin : « C'est pas possible que Marie-Yvonne vous ait élevés en breton, alato! Celle-là, elle était

bien intelligente, pourtant! »³⁹⁸ (Lossec 2010 : 17). Il est vrai qu'il a été assez exceptionnel d'être élevé en breton dans cette période, notamment quand la famille avait une instruction avancée, comme dans ce cas, la mère étant institutrice. Pourtant, l'auteur conclut que même dans sa famille, le français est devenu progressivement langue de communication à partir des années 50, sous l'influence des pratiques de l'école. « *Le breton devenant une langue intimiste pratiquée par nos parents et entre voisins d'une même génération* ». Pour l'auteur, cela signifiait qu'il comprenait la langue, mais a dû la réapprendre dans les cours plus tard pour pouvoir devenir un locuteur actif (idem : 17).

Les traumatismes étaient néanmoins une réalité pour de nombreux enfants. Lossec cite un exemple concret : ses cousins de même âge, fréquentant la même école, ont connu « *les pires difficultés d'adaptation [...]. Punis, brocardés, ils en pleuraient tous les jours. En fait, ils n'avaient plus de repères et se sentaient dévalorisés. Leur français était mauvais et leur breton tout autant; et lâcher un mot en breton ou mélanger les deux langues pendant le cours était aussi honteux que de faire dans sa culotte* » (idem : 20).

Selon Lossec, c'était paradoxalement les enfants élevés en français qui rencontraient ces difficultés. Le problème est qu'ils étaient élevés dans une langue qui n'était pas bien maîtrisée par leur parents, « *le galleg sout* », ³⁹⁹ disait-on à l'époque.

Usage du breton dans cette période troublée

Fañch Broudic note que dans les années 1950, malgré les répressions sévères, la population bretonnante reste toujours dans le million de locuteurs. Bien sûr, c'est la fréquence d'usage qui diffère : ceux qui l'utilisent régulièrement ne sont plus que 800 000 (Broudic 2007 : 132). C'est dans les années qui suivent que le nombre de locuteurs va chuter brutalement.

Nous avons à disposition quatre études sur l'usage de la langue, datant de 1952, 1970, 1983 et 1990. François Gourvil qui a mené la première enquête conclut qu'à l'époque, les bretonnants monolingues représentent seulement 6-7 %, notamment des femmes âgées. 50 % (dans certaines communes même 90 %) maîtrisent le français, mais utilisent de préférence le breton. 20 % préfèrent le français (il s'agit des jeunes) et 25 %, uniquement citadins, ne parlent que le français. En 1970, ORTF a lancé une enquête sur les auditeurs et spectateurs des émissions en breton. Sur 1 900 000 personnes, 228 000 (donc 12 %) avançaient s'exprimer

³⁹⁸ D'ailleurs, « *alato* » (tout de même) et « *celle-là* » sont des exemples des bretonnismes – voir le chapitre suivant.

³⁹⁹ « *Le français des vaches* », Lossec 2010 : 19.

davantage en breton qu'en français. Les bretonnants se trouvent notamment en Finistère. Par contre, à cette époque, en Ille-et-Vilaine, il y a 0 % de locuteurs du breton d'après ce sondage. En 1983, selon Radio Btagne Ouest, 55,5 % d'habitants de la Basse-Bretagne comprend le breton (Broudic 1995 : 181-192). TMO Ouest apporte des résultats semblables en 1990 : 55 % des habitants de la Basse-Bretagne comprend le breton, dont un cinquième le parle. Pour 92 % des locuteurs, il s'agit de la langue maternelle, 37,5 % l'ont apprise avec grand-parents et 4,5 % dans des cours. Il est assez évocateur également que les enfants des locuteurs du breton ne le parlent plus dans la majorité des cas, et que 70 % de parents des sondés parlent/parlaient le breton. Le profil-type de bretonnant de cette époque est un homme âgé, issu du milieu agricole bas-breton, avec une instruction de base (idem : 211-240). Il faut ajouter que dans l'ensemble d'enquêtes mentionnées, aucun locuteur monolingue n'était confirmé.

Dans les années 1985 – 1992, trois enquêtes ont été réalisées auprès du jeune public. Les résultats sont clairs : la quasi totalité des enfants ne parle pas breton, tandis que la langue est présente dans leurs familles.⁴⁰⁰

Les familles qui résistent

Dans cet environnement devenu hostile au breton, il y a pourtant quelques familles qui continuent la transmission. Il s'agit de rares cas, des familles conscientes de la richesse linguistique, et courageuses, comme nous allons le confirmer ci-dessous. Des familles qui « *n'ont pas interrompu le fil d'or* » de la transmission, comme dit l'un de ses représentants, que nous avons interviewé en 2011.⁴⁰¹ A l'époque de notre discussion, le témoin soulignait qu'il y avait une lacune sociolinguistique dans le domaine de cette transmission non-interrompue. Aujourd'hui, bien que les études manquent toujours, nous pouvons apprendre sur les histoires de ces familles grâce au documentaire *Ar Gwim : un istor bugale (Ar Gwim : histoire de famille)* de Soazig Danielloù, tourné en 2015.⁴⁰²

Dans ce film, nous pouvons découvrir les expériences de quatre familles, dont la génération d'enfants était nommé « Ar Gwim » (le regain). Lena Louarn, une représentante de cette génération, explique ce terme : « *C'est un symbole très fort : ce qui repousse après avoir été coupé.* » Elle continue : « *On nous appelait Ar Gwim. Nous, les enfants élevés en breton, par des parents qui avaient fait le choix de parler breton à la maison. On voyait beaucoup de familles en Bretagne délaisser le breton pour le français. D'un autre côté, d'autres avaient*

⁴⁰⁰ Enquête de M. Benet de 1985, A. le Berre de 1987 et R. Le Coadic de 1992 (Broudic 1995 : 342).

⁴⁰¹ Entretien avec Théodore, 2011.

⁴⁰² Disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=YuhixDF2ORM> [18/08/2017].

étudié ou appris le breton et décidé d'élever leurs enfants dans cette langue. Nous étions fiers d'être "ar gwim". Nous étions très conscients. On nous avait confié le breton pour le transmettre aux autres. »

Il est fréquent que certaines richesses sont gardées par ceux qui sont loin du berceau. Ce fait est bien connu par du folklore vivant parmi les diasporas, de même que le maintien de la langue d'origine dans ces contrées lointaines, souvent figée dans sa forme historique. Cela est vrai également pour une partie de ces familles soucieuses de transmettre la langue de l'héritage. La famille Louarn faisait partie des familles qui vivaient à « Keranna », un domaine qui était géré par la Mission bretonne, association créée en 1947 pour accueillir les Bretons émigrés à Paris.⁴⁰³ Le père de Lena et Nolwenn Louarn, qui apparaissent dans le film,⁴⁰⁴ était responsable de ce domaine pendant dix ans, répartissant le logement aux familles venues de la Bretagne. Ses filles se souviennent que la plupart du temps, ils ne parlaient que breton. *« Parfois, il y avait des familles qui ne parlaient pas breton, donc on parlait français avec eux. Mais très tôt, on repartait en breton »*. Il y avait d'habitude une dizaine de familles et une cinquantaine d'enfants, qui jouaient, dansaient, chantaient, parlaient, apprenaient et lisaient en breton. Lena Louarn raconte également le retour de sa famille en Bretagne, au début de son adolescence. Son expérience illustre bien le mépris envers la culture bretonne de la part des institutions de l'époque. Elle raconte ses souvenirs des premiers jours au lycée à Rennes : *« Ma professeure, quand elle a vu mon nom, a dit Lena, Lena,... mais c'est quoi, ça? - "C'est un prénom breton. ", j'ai répondu. Et elle: "Non, non, non, pas de ça ici! Je vous appellerai Hélène ! " »*.⁴⁰⁵

Riwanon Kervella est représentante d'une famille qui a continué la transmission en restant en Bretagne. Ici de même, le père est un personnage important du mouvement breton, ayant participé à la revue *Gwalarn* et ayant publié une grammaire. Sa fille raconte : *« Tout le monde parlait breton dans la famille [...]. Ils ont décidé de parler breton à leurs enfants. Ils étaient*

⁴⁰³ <http://www.missionbretonne.bzh/association/histoire/> [18/08/2017].

⁴⁰⁴ Alan al Louarn était un des membres du mouvement breton qui était expatrié après la période de collaboration.

⁴⁰⁵ L'usage des prénoms bretons était interdite jusqu'aux années 1960. En 1966, il devient possible de choisir un prénom local dans le cadre de la Bretagne, mais pas ailleurs (cours de M. Morvan, 2017). L'informatrice ajoute : *« En Bretagne on peut croiser des Ronan ou des Goulven de plus de 50 ans, mais je pense que ce sont des exceptions, ils ont dû tomber sur un officier d'état civil compréhensifs. Et souvent c'est parce qu'ils portent le nom d'un saint local, donc ça passait mieux. »* Les prénoms bretons remportent un grand succès. Pourtant, l'acceptation des prénoms locaux par les autorités connaît des limites, même de nos jours : voir par exemple <https://blogs.mediapart.fr/philippe-blanchet/blog/190917/un-n-breton-ou-espagnol-menace-l-unite-francaise> [30/09/2017].

conscients de ce qu'ils faisaient, mais ce n'était pas une décision extraordinaire, car c'était la langue de la famille. » Elle explique des efforts de ses parents de ne manquer aucune forme d'usage de la langue bretonne : « Il n'y avait pas de livres jeunesse en breton à cette époque, ou alors très peu. Mon père achetait donc des livres pour enfants qu'il traduisait en breton. Il collait par dessus le texte en breton. Nous avons donc appris à lire le français et le breton pratiquement en même temps. »

Herlé Denez a reçu le breton de son père, instituteur, militant, traducteur du Shakespeare en breton et collecteur de la tradition orale, et de sa mère, originaire de Douarnenez. Son frère, Gwendal Denez, explique : *« Mes grand-parents se parlaient breton et s'adressaient en français à ma mère. Nous élever en breton fut sûrement une décision difficile pour ma mère... mais encore plus pour ma grand-mère, qui s'était évertuée à élever sa fille en français dans l'espoir de lui éviter ce qu'elle avait vécu, elle qui avait passé une bonne partie de sa jeunesse dans la cave de l'école, parce qu'elle ne parlait pas français. Combien de familles élevaient leurs enfants en breton à l'époque ? Dix, au plus. Et encore, peut-être seulement cinq ou six. La société devait voir ces gens comme des étrangers, même des fous ! Des gens qui détruisaient l'avenir de leurs enfants. En utilisant une langue dont on nous avait expliqué qu'elle n'avait absolument aucune valeur. »*

Les deux frères évoquent la difficulté de la période de l'après-guerre, quand le breton était connoté avec le Breiz Atao, les efforts indépendantistes et les collaborateurs. Herlé se souvient : *« Ça n'a pas été facile pour ma mère. Elle m'a raconté qu'un jour, nous nous promenions dans la rue [...] et nous parlions en breton, bien sûr. Nous avons croisé une dame – qui nous a craché dessus. C'est terrible... »*

Gwenaél Huon présente son expérience : *« Mon père était enseignant à Brest. [...] Je ne sais pas si beaucoup d'autres enseignants savaient que mon père était un militant qui publiait des livres et élevait sa famille en breton. »* Il continue : *« Mes parents disaient que ça ne servait à rien de hurler « Breton langue officielle ! » si on ne parlait pas breton à la maison. Celui qui écrit en breton doit aussi vivre en breton. Ils avaient du mal à comprendre que certaines personnes se servent du breton sans le vivre. »* Son frère, Riwal, ajoute que leur vie était assez isolée : *« C'était un petit univers. »* La vie extérieure se passait en français, et ils ne rencontraient pas d'autres enfants des familles bretonnantes. Gwenaél ajoute *« On a parlé des enfants du ghetto [...]. Notre famille était comme une île. On a aussi parlé d'exil intérieur. Rester chez soi pour vivre comme on l'entend. »* Pour cette famille, la religion avait une

grande importance. Gwenael Huon décrit quels efforts ses parents ont fait pour que la vie religieuse de leur famille se passe dans leur langue : « *Mes parents cherchaient aussi à rencontrer les prêtres pour savoir lesquels parlaient breton et s'ils seraient d'accord pour nous parler en breton. Nous nous confessons donc en breton.* »

Nous pouvons conclure que cette poignée de familles, militantes, a tenu son rôle courageusement, ayant gardé le sens de la responsabilité de la cause. Nous pouvons confirmer suite à l'entretien de 2011 avec une autre famille de même cas que non seulement le souci pour la transmission de la langue reste prépondérant, mais, surtout, la langue est et était toujours langue de communication, d'usage quotidien, d'émotions, et cela à travers toutes les générations.

Nous allons voir dans le texte qui va suivre qu'une des questions du renouveau actuel est la perte de l'« authenticité » du breton. Ces familles qui ont pris le relais à travers toutes les générations sont donc des gardiennes d'un trésor précieux – le breton tel que les parents l'ont transmis.⁴⁰⁶

Le renouveau reprend du souffle

Les années 50 ont été donc un marqueur triste de la fin de vitalité du breton. Non seulement les locuteurs abandonnaient cette langue, mais les efforts du renouveau ont été eux aussi stoppés, pour les raisons mentionnées ci-dessus.

Les dernières avancées, temporaires et brusquement tournées en obstacle, sont apparues pendant la deuxième guerre mondiale – avec l'aide des Allemands. Il s'agissait des émissions de radio et des cours de breton.⁴⁰⁷ Ensuite – silence, sauf de petites exceptions comme des émissions de radio Quimerc'h.

Il existe une exception. En 1949, des représentants des familles mentionnées ci-dessus, fondent le *Kamp etrekeltiek ar vrezhonegerien* (KEAV).⁴⁰⁸ Il s'agit d'un événement annuel, une rencontre de familles bretonnantes dont l'objectif est de vivre la langue bretonne ensemble, à travers les générations. Le camp poursuit son action avec succès jusqu'à nos jours.

⁴⁰⁶ Il faut noter que certainement, il ne s'agit pas des seules familles ayant continué. A la campagne, il y avait sans doute des cas, sans être militants. Pourtant, il n'est pas possible d'en estimer le nombre (entretien avec Antoine Châtelier, 2017).

⁴⁰⁷ Nolwenn Louarn interviewé dans le film *Ar Gwim : un histor bugale* (Daniellou 2015).

⁴⁰⁸ « Colonie de vacances intercélique des locuteurs du breton » <http://www.keav.bzh/> [19/08/2017].

En 1950, la fédération Emgleo Breiz, qui est ensuite devenue une célèbre maison d'édition (avant de cesser son fonctionnement en 2015) est fondée par un personnage-clé de la culture en langue bretonne, Charles Ar Gall (Broudic 2011).⁴⁰⁹

Sinon, silence. Quelques années.

Nous avons déjà mentionné que la politique linguistique commence à devenir tolérante peu après l'abandon massif du breton. La loi Deixonne permettant un enseignement facultatif restreint de quelques langues régionales (dont le breton) entre en vigueur en 1951.

L'atmosphère commence à changer dans les années 70. En 1971, Charles Ar Gall anime la première émission télévisée en breton, le magazine *Breiz o veva* (« la Bretagne qui vit »), qui emporte un grand succès. Ensuite, à partir de l'année suivante, marquée par le fameux concert de Stivell à Paris, les changements se mettent en place très rapidement. Nous avons vu que la langue a été abandonnée brusquement. Quelques années plus tard, c'est avec la même rapidité qu'on réacquiert la fierté de son identité régionale – la langue y compris.

Pourtant, elle n'est plus parlée que par les anciens.

Pourtant, il y a de nombreuses personnes pour lesquelles les traumatismes ont été trop forts pour réaccepter la langue.

La majorité des Bas-Bretons comprend parfaitement le breton, mais ne l'a jamais parlé. Il est donc désormais possible de parler la langue... Mais est-ce *ma* langue ? Ai-je le droit de la parler ? Saurai-je bien la parler ? L'insécurité linguistique est souvent grande et elle freine de nombreuses personnes à tenter le coup de réintroduire le breton dans la vie familiale.

La situation est, encore une fois, complexe.

Les histoires des héritiers de l'abandon linguistique sont diverses, mais une chose est sûre : le mouvement pour la langue bretonne reprend du souffle dans ces conditions favorables. La poignée de militants commence à s'aggrandir, des associations se créent, la culture en breton est réintroduite sur la scène (notamment le théâtre) et, surtout, les possibilités d'apprendre la langue fleurissent.

Après les cours par correspondance de Skol Ober, existants depuis 1932, l'association Skol An Emsav ouvre ses portes en 1970. Elle offre des cours du soir pour adultes et représente ainsi un vivier de nouveaux militants.

⁴⁰⁹ Broudic 2011.

L'année « révolutionnaire » est 1977, celle de la fondation des écoles Diwan. Même si au départ, la population dans son ensemble n'a pas beaucoup de confiance dans la poignée de parents, militants, qui se décident à ouvrir une école maternelle pour élever leurs enfants en breton, après quelques années pionnières, le mouvement prend de l'ampleur, et la scolarisation immersive remporte un succès inattendu. L'enseignement s'élargit aux écoles notamment, quelques collèges et un lycée, fondé en 1994. Comme le dit l'historien Fañch Élégœt, il s'agit d'un tournant décisif dans la perception de la valeur du breton : finalement, on a la preuve que le breton peut être la langue de l'instruction. Jusque-là, une idée reçue répandue compromettait le breton comme n'étant pas capable d'exprimer des pensées abstraites (Guinard 2001).⁴¹⁰

Bientôt, ce modèle de l'enseignement bilingue cesse d'être l'apanage des militants les plus fervents et il est suivi par des ouvertures des classes bilingues dans le cadre de l'enseignement public (représenté par l'association Div Yezh, créée en 1979) et privé catholique (Dihun, fondé en 1990). Au niveau national, ce sont la loi Haby de 1972 et le circulaire Savary de 1982, qui élargissent l'enseignement des langues régionales et permettent la création des classes bilingues et la formation des enseignants des langues régionales.

L'année de la création de Diwan est marquée par un autre événement important – celui de la Charte culturelle de la Bretagne, signée par Valéry Giscard d'Estaing en expression de son soutien de la culture locale. Un des objectifs de la charte est d'aider à développer l'enseignement du breton.

Les années 70 voient également un essor d'associations militantes, qui organisent des manifestations pour donner une place de valeur à la langue bretonne : dans l'enseignement, l'espace public, les médias. C'est notamment GALV, créé en 1969.⁴¹¹ « *C'étaient de grandes manifestations, qui rassemblaient des milliers de personnes qui luttaient en faveur de la langue bretonne.* », explique Lena Louarn.⁴¹² Malgré les améliorations, la valorisation du breton était toujours difficile. Pendant longtemps, la « politique linguistique favorable » restait d'ordre symbolique. Cela avait certes son importance, mais en réalité, tous les progrès étaient fait par des efforts bénévoles des militants.

⁴¹⁰ Le renouveau des années 70, dans le contexte des changements de société, est bien décrit dans le documentaire Botoù-koad dre-dan (Daniellou 2017).

⁴¹¹ Au départ sous le nom de CALB.

⁴¹² Entretien du 2008. A l'époque, Lena Louarn était directrice de Skol An Emsav et de l'Office de la langue bretonne.

Le militantisme des années 70 était différent de celui des débuts du mouvement breton. Les premiers Emsav s'intéressaient uniquement à la langue, éventuellement culture, bretonne. Lena Louarn décrit le changement : « *C'est là que nous avons pris un chemin différent de nos parents, en liant la langue aux luttes sociales [...]* ». Elle apporte un exemple concret de 1980 : « *Nous nous sommes tous battus à Plogoff, en breton, chacun portant un T-shirt „Nann d'un distruj nukleel“.* Quand on chantait la Gwerz de Plogoff, tout le monde reprenait les paroles, car tout le monde savait encore le breton. » (Danielloù 2015).

La même décennie voit le jour de l'UDB (Union démocratique bretonne), le premier parti régionaliste breton. Suite aux actualités en Algérie, ce parti, orienté à gauche, pointait la situation « colonisée » de la région (Guinard 2001).

Suite à la Charte culturelle de Bretagne, l'Institut culturel de Bretagne est fondé en 1981. Son rôle est de promouvoir la culture bretonne « sous toutes ses formes ». Il a relancé entre autres la continuité de l'Ordre de l'hermine, dont la tradition remonte au 14^e siècle. Il est décerné chaque année aux personnages ayant œuvré pour le rayonnement de la culture bretonne.⁴¹³ Le début des années 80 est marqué par de fortes manifestations en faveur de l'ouverture de l'enseignement universitaire en breton. Les études de Licence sont créées en 1982, le CAPES en 1985 et le DEUG en 1989.

Le mouvement nationaliste EMGANN (gauche anticapitaliste indépendantiste) est fondé en 1983 et en 1984 le Stourm ar Brezhoneg. Ce mouvement clandestin revendique le statut officiel de la langue et sa présence dans la sphère publique.

Lena Louarn décrit cette période mouvementée : « *A l'époque, il fallait se battre. Et on le faisait. Pour certains, c'était trop dur, mais c'était seulement comme ça qu'on pouvait avancer. Par exemple les panneaux bilingues. Aujourd'hui, il y en a partout en Bretagne. A l'époque, c'était interdit. Donc, les militants allaient et barbouillaient les panneaux en français. C'était comme ça. Et cela a apporté ses fruits.* »⁴¹⁴ C'était justement le groupe Stourm ar Brezhoneg qui s'occupait pendant une dizaine d'années à abîmer les panneaux monolingues – pour obtenir les premiers panneaux bilingues légaux au début des années 90.

Les associations et les événements pour le soutien du breton sont de plus en plus nombreux. Pour n'en citer que quelques uns, ce sont p. ex. UGB – Union des enseignants du

⁴¹³ <http://www.skoluhelarvro.net/> [consulté le 18/08/2017].

⁴¹⁴ Entretien avec Lena Louarn, 2008.

breton, ou DAZONT-UEB, l'association des étudiants. C'est également l'édition qui est en plein essor.

La procession ?

Nous avons pu observer l'histoire mouvementée de la langue bretonne à travers les deux dernières décennies. Histoire pleine de paradoxes, opposant d'abord une époque au grand nombre de locuteurs natifs et un groupuscule d'intellectuels engagés avec ensuite une poignée de locuteurs natifs qui sont restés, suivis par un nombre de plus en plus grand de militants et apprenants de tous milieux sociaux.

Anjela Duval, grande poétesse de la langue bretonne de cette période agitée de la deuxième moitié du 20^e siècle, illustre cette évolution de la société bretonne :

« La langue ressemble à une procession. Elle descend de la colline, traverse la vallée, et remonte l'autre versant. Ceux qui sont en tête de la procession ont descendu la côte les premiers : les bourgeois qui ont donné le mauvais exemple en rejetant leur langue pour adopter le français. Ils ont déjà traversé la vallée, et ils remontent. Les autres qui suivaient se trouvaient encore au sommet quand les bourgeois étaient parvenus en bas. Mais ils ont suivi et tombé aussi bas que les bourgeois... Ce sont les paysans, les pêcheurs, les ouvriers. La tête de la procession approche le sommet ; le peuple est encore au fond de la vallée. Il remontera la pente, car on imite toujours les grands. Le jour où les bourgeois bretons retrouveront leur langue, le peuple les suivra et se remettra lui aussi au breton. Je dis que la langue sera sauvée par le haut ! » (Guinard 2001).

7.3.3 En Haute-Bretagne

L'évolution de la politique linguistique, de l'usage et des représentations de la langue de la Haute-Bretagne est dans beaucoup de traits similaire à celle du breton. Pourtant, il y a quelques divergences notables.

A la différence du breton, la documentation de cette problématique est beaucoup plus restreinte. Il existe seulement quelques ouvrages qui s'y consacrent.⁴¹⁵ Pour cette raison, nous nous basons largement ici sur la recherche de terrain, notamment sur les entretiens avec des spécialistes.⁴¹⁶

⁴¹⁵ Par exemple Tréhel-Tas 2007.

⁴¹⁶ Ôbrée 2011, 2014, 2015, Blanchet 2014-2016, Deffain, Simon, Ghitton 2015, Pelhate, Gênevée 2015 et 2017, Lécuyer 2017.

Jusqu'à la moitié du 20^e siècle, le gallo était la langue parlée par la quasi totalité de la population rurale. Pourtant, le français a commencé à être présent dans cette partie de la Bretagne déjà au 15^e et 16^e siècle, et cela dans le milieu de la noblesse, de l'administration, et des villes. Parmi les facteurs de la diffusion de la langue était également le clergé, formé en dehors de la région. Le gallo est néanmoins resté utilisé dans l'espace citadin jusqu'au 19^e siècle.

Dans le chapitre 6.6.2, nous avons évoqué la problématique de l'absence des chansons en gallo (ou, plus précisément, entièrement chantées en gallo) dans la tradition de la Haute-Bretagne. Matlao Ghitton, musicien, collecteur et chanteur de la tradition haut-bretonne, explique ce phénomène, qui est intéressant puisqu'il s'agit en même temps d'une des voies de la diffusion de la langue nationale : « *Il faut savoir que les chansons traditionnelles en Haute-Bretagne, comme bien souvent ailleurs en France, ne sont, sauf exception, jamais composées localement. Ce sont pour la plupart des chansons connues partout ailleurs en France, composées il y a entre 100 et 500 ans et peut-être plus pour certaines, dans des milieux plutôt lettrés et qui sont passées dans le domaine populaire puis se sont transmises de générations en générations de manière orale. Elles étaient donc écrites en français dans une langue parfois un peu ancienne. On peut certainement imaginer qu'elles ont participé à la diffusion du français.* »⁴¹⁷

Les facteurs de l'abandon étaient du même ordre que dans le cas du breton : politique nationale répressive envers toutes les langues régionales, interdiction de la langue à l'école, armée, déplacement de la population, tourisme, médias – et parallèlement à cela, le jeu des attitudes, d'abord externes, dévalorisant la langue-culture locale, pour ensuite devenir internes, en créant l'identité négative et la volonté de l'abandon de la langue au profit de la langue nationale.

Selon les mots de Léandre Mandard, qui a étudié la question du mouvement gallo dans le cadre de son mémoire soutenu aux Sciences Po (Mandard 2017), l'abandon du gallo était progressif et s'effectuait déjà dès le 19^e siècle. Pourtant, son usage était encore très courant en campagne dans les années 1970, voire 1980. Il affirme que « *Jusqu'aux années 80, on rencontrait régulièrement des anciens qui ne parlaient que du gallo* ». ⁴¹⁸

⁴¹⁷ Matlao Ghitton, 2017.

⁴¹⁸ Entretien avec Léandre Mandard, 2017.

A la différence du breton⁴¹⁹ qui était depuis toujours fort lié à la religion, le gallo ne l'était pas.⁴²⁰ Le clergé, souvent local, connaissait bien sûr la langue des paroissiens, donc les discours informels se faisaient en gallo, mais il n'y avait par exemple pas de livres religieux en gallo et les messes étaient prêchées en latin. De même, il n'y avait pas de chant religieux en gallo. En ce sens, l'Eglise a sans doute été également un facteur de francisation. Ce fait montre également que l'intercompréhension était possible, puisqu'il n'était pas jugé nécessaire de traduire les livres et chants en gallo. Dans le même sens, il n'y a jamais eu de « colloques », manuels d'apprentissage basique de langue pour les marchands et voyageurs, à la différence du breton.⁴²¹

Jusqu'au début du 20^e siècle, le gallo, ou le « patois » était la langue maternelle, habituellement parlée dans toutes les occasions. La majorité de la population était monolingue, même si le français commençait à entrer dans le milieu scolaire et institutionnel. Cela prouve également une compréhension passive. Tout comme pour le breton, c'était à partir de la première guerre mondiale que le français a commencé à changer les habitudes linguistique en devenant langue ordinaire dans certaines familles, et l'assimilation linguistique s'est accentuée dans les années 50 lorsque la population a massivement abandonné le gallo comme langue maternelle.

Nous avons cité les chiffres pour le breton. Cela est un des points des divergences. Il n'y avait pas d'études sociolinguistiques centrées sur l'usage du gallo jusqu'à ces dernières années. Néanmoins, nous pouvons supposer que les chiffres étaient à peu près les mêmes : approximativement un million de locuteurs au début et encore dans la première moitié du 20^e siècle.

Ecole

Tout comme le breton, le gallo était interdit. Le français était la seule langue d'usage et avoir parlé en gallo signifiait recevoir une punition. Pourtant, comme dit Anne-Marie Pelhate, « *les expériences des familles étaient très diversifiées. Tout dépendait de l'école, de l'instituteur* ». Il y avaient même de (rares) enseignants qui « *voyaient dans le gallo une richesse et un appui pour apprendre le français et lutter contre l'échec scolaire d'enfants issus de milieux populaires ruraux* », déjà dans les années 40. Pourtant, leurs visions n'ont pas réussi à être réalisés à l'époque (Pelhate 2011 : 18). Tout comme en Basse-Bretagne, la Haute

⁴¹⁹ Egalement de l'occitan en ce qui concerne le contexte plus large des langues de France.

⁴²⁰ Sauf les efforts de l'abbé Buléon du début du 20^e siècle (Lécuyer 2015 : 87).

⁴²¹ Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

a également connu l'échec scolaire lié aux langues locales et à leurs interdictions. Antoine Châtelier s'exprime sur ce sujet : « *J'ai souvent entendu dire que les petits Bretons parlaient mieux français que les Gallos après l'école, soit disant parce qu'il s'agissait d'une langue si différente qu'il ne mélangeaient pas les deux contrairement aux petits Gallos. C'est quelque chose qui s'entend souvent mais je ne pense pas que ce soit si fondé que ça. Il est vrai que certains bretonnants de naissance peuvent aussi parler un français difficilement compréhensible.* »⁴²²

Michaël Génévée ajoute : « *Je connais beaucoup de personnes qui se souviennent des punitions, des coups de règle sur les doigts, etc., pour avoir parlé en gallo.* » Dominique Deffain raconte sa propre expérience des années 50 : « *J'avais ça même à la maison, car ma sœur aînée était institutrice. Les hussards noirs de la République, on disait ! Et vraiment, on leur a bien mis dans la tête cette idée que le gallo était nuisible. Je me rappelle qu'elle disait que le gallo était dangereux. Que c'était comme une maladie ! Elle disait, figurez-vous, que le gallo pourrait mettre le cerveau des enfants à l'envers ! Vraiment mettre les neurones à l'envers ! C'était fou !* ». Il continue : « *Elle était alors jeune institutrice, en milieu rural de la Bretagne intérieure et dans une société encore très gallésante. Le mot d'ordre pour l'institution était de n'admettre, comme langue d'expression orale et bien sûr écrite, dans le milieu scolaire, que la langue française. Tout le reste était considéré comme mauvais, et néfaste pour le locuteur. Je l'ai entendu argumenter dans ce sens entre autres avec les parents de mes camarades de classe et d'école, leur laissant entendre même que leurs enfants ne trouveraient pas de travail plus tard si ceux-ci continuaient à parler le patois, et si eux, parents, continuaient aussi à leur parler comme cela. C'était un excellent moyen de leur donner la honte de leur langue et de leur culture.* »

Un autre informateur, Albert, gallésant de langue maternelle, dont la famille ne parlait que cette langue dans la sphère privée, raconte ses souvenirs de l'école primaire, dans laquelle il est entré en 1941 : « *A l'école le gallo était strictement interdit. Nous le parlions pourtant entre nous dans la cour de récréation, mais si la maitresse d'école nous entendait nous étions punis. Coup de règles sur les doigts par exemple, corvées diverses etc.* »⁴²³ Il semble pourtant que dans de nombreux cas, les expériences de l'école étaient plutôt calmes. La situation était donc très diversifiée.

⁴²² Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

⁴²³ Entretien avec François, 2016.

Suite aux entretiens réalisés parmi les bretonnants et les gallésants, nous avons une hypothèse que la situation était légèrement différente en Basse et Haute Bretagne, et cela sur plusieurs plans. Tout d'abord, le breton semble représenter une « menace » plus forte par rapport à la langue nationale. Il semble donc que sa répression était plus obstinée. Ensuite, l'acquisition de la langue française à l'école devrait être nettement différente pour les monolingues bretonnants et gallésants, quoi qu'il reste une question si la proximité de la langue régionale par rapport à la langue dominante était une facilité ou pas. Ces réflexions mériteraient une recherche à part.

Antoine Châtelier mentionne un souvenir familial qui peut bien illustrer cette problématique : « *Mon père avait comme fils d'institutrice strictement interdiction de parler gallo à la maison. Mais c'était devenu un plaisir interdit. Il adorait l'apprendre et le parler avec les voisins. À l'inverse, chez ma mère, on ne parlait que gallo. Et quand elle est arrivée en ville, à Nantes, le fait de parler « patois » était une si grande honte qu'elle refuse encore aujourd'hui ne serait-ce que de prononcer un mot dans cette langue.* »⁴²⁴

Armée

L'expérience du service militaire et des deux guerres mondiales était également un des facteurs d'abandon de la langue locale. Pourtant, seulement dans le sens du contact direct avec la langue nationale, la nécessité de l'apprentissage et la mobilité accrue. Sans doute, les Haut-Bretons souffraient du regard moqueur de la part des Parisiens pour leur façon de parler. Il semble pourtant que ces situations étaient beaucoup plus accrues dans le cas des Bas-Bretons. De même, nous ne pouvons pas parler de la perte des hommes à cause de la non-compréhension.

Dévalorisation, identité négative, abandon

« *Le gallo était mal vu par les institutions, interdit à l'école, donc, mal vu par la population par la suite* », résume Michaël Génévée. Le même schéma que pour le breton. La société dévalorise la façon de parler et de vivre, la société a réellement des difficultés avec le niveau de vie, et rejeter la langue qui est un des marqueurs de cette vie semble donc être une solution.

Il est certain que la population avait honte de son parler, et cela notamment à partir des années 50. Aujourd'hui, si vous demandez les générations qui sont nées après 1950 si elles

⁴²⁴ Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

ont reçu le gallo de la part de leur parents, il est très probable qu'elles vont vous répondre dans le même sens que Jonathan : « *On ne m'a pas parlé en gallo quand j'étais petit, même si cette langue était utilisée par mon père quand il était en présence de frères et de ses parents à lui. Mes parents le connaissaient, mais pour eux, il n'était pas question de nous le transmettre. Surtout mon père, il était strictement contre. Il disait : Ce n'est pas une langue de « savants ». C'est comme ça. Nous, lorsqu'on était jeune, nous avions le sentiment que le gallo était la langue des ploucs, des ruraux, ... nous en avions honte! Aujourd'hui, j'ai honte d'avoir eu honte! Donc, maintenant, je suis obligé de l'apprendre à l'aide de leçons et de cours... Heureusement, j'ai tout de même un peu de gallo qui m'est resté dans les oreilles, cela m'aide un peu à l'apprendre!* »⁴²⁵

Pourtant, il y a une différence considérable. Comme nous avons vu plus haut, la langue bretonne a été mise au centre des revendications du mouvement nationaliste, au cours du 20^e siècle, et une part non négligeable de ce mouvement a collaboré avec l'occupant allemand et le régime collaborateur de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale, recevant par exemple des subsides pour la production d'émissions radiophoniques en breton (Calvez 2000). Le gallo, au contraire, n'occupait toujours qu'une place marginale au sein de l'Emsav. Cela n'a pas empêché les rares militants qui ont pris sa défense de l'associer à des aspirations nationales, au côté du breton. Par ailleurs, les subventions allemandes et vichyssoises ont également bénéficié au gallo pendant la guerre, quoique de manière plus limitée que pour la langue bretonne. Le personnage qui incarne le mieux ce nationalisme gallo-breton est sans doute Joël de Villers, militant du gallo dans les années 1940, cadre du Parti national breton, membre d'un groupe folklorique subventionné par Vichy⁴²⁶ et intervenant régulier à la radio nationaliste bretonne pour des émissions sur la Haute-Bretagne et le gallo. Après la Libération, Villers est condamné à plusieurs années de prison pour collaboration.

Ainsi, l'histoire du gallo, tout comme celle du breton, est liée à celle du mouvement politique autonomiste, dont l'image fut pendant longtemps associée à cette sombre époque de la collaboration. Mais ce « courant gallo » au sein du mouvement breton était trop minoritaire pour être réellement connu par la population, si bien que le gallo n'a pas été assimilé, dans les esprits, aux dérives des nationalistes. Au contraire, le nationalisme est souvent perçu comme une forme d'intransigeance absolue sur la langue bretonne (ce qu'il a été bien souvent, mais

⁴²⁵ Entretien de 2017.

⁴²⁶ La Chanterie de Haute-Bretagne.

pas toujours, comme on l'a vu) au détriment du gallo, trop proche du français pour incarner la « nation bretonne ».⁴²⁷

Il semble que, suite aux facteurs évoqués ci-dessus, l'abandon du gallo était un peu plus lent que celui du breton, notamment dans certaines zones.⁴²⁸ C'était également une langue dévalorisée, néanmoins, il semble que pas autant que le breton. Il est pourtant très difficile de tracer des conclusions sur ce sujet, comme il n'y avait aucune étude réalisée.

L'expérience des familles était très diversifiée. Il est néanmoins vrai qu'à partir des années 50, l'habitude est d'élever les enfants en français, tout en utilisant toujours la langue locale avec la génération âgée, entre voisins, etc.

A la différence du breton, dont l'abandon était en général assez brusque, le gallo semble tenir plus longtemps. Comme l'écrit Fabien Lécuyer (2015), la génération née dans les années 70 a passé son enfance dans l'environnement gallésant. Il semble que le gallo s'est maintenu plus facilement dans certaines familles comme langue de communication jusqu'à nos jours.⁴²⁹ Mais, aussi à la différence de la langue de l'ouest de la Bretagne, les représentations de la langue gallèse changent très lentement, la honte et la perception de l'inutilité de la langue restant toujours présents malgré les avancées certaines et les efforts des militants. Nous allons traiter de ces sujets dans les chapitres suivants.

Il y a une autre particularité liée avec l'abandon de la langue. Les galloïsmes. L'usage des expressions en gallo, de ces « petits mots » évoqués si souvent avec un clin d'œil convivial, semble être très fréquent en Haute-Bretagne. Il semble que vu la proximité linguistique, cet usage serait plus grand qu'en Basse-Bretagne.

Renouveau

Le début de l'intérêt scientifique porté au gallo remonte au tournant du 19^e et 20^e siècle, dans la lignée des recherches folkloriques qui étaient présentes partout en Europe. Dans le cas du gallo, il s'agissait des études plutôt individuelles, soit sur le patrimoine oral, soit sur le lexique des variantes locales. Le nom le plus connu de cette période est Paul Sébillot, qui collectait la tradition orale de la Haute-Bretagne. Il est connu notamment pour ses *Les Traditions, superstitions et légendes de la Haute-Bretagne* et *Contes populaires de la Haute-*

⁴²⁷ Pour plus de détails sur cette matière, voir Mandard 2017.

⁴²⁸ Les zones rurales autour de Loudéac, de Redon et de Fougères, dans lesquelles le gallo s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui.

⁴²⁹ Une autre question est la forme, le niveau de la langue. Nous allons la développer dans les chapitres suivantes.

Bretagne, mais concernant la langue, il a publié l'*Essai sur le patois gallot en 1876*. Comme nous l'avons vu précédemment, c'est également lui qui a tracé la limite linguistique qui porte désormais son nom.

Il faut mentionner un nom, souvent oublié aujourd'hui – Léon Bureau, qui a publié en 1875 un dictionnaire gallo-breton-français de pays de Guérande (Lécuyer 2015 : 85). D'autres l'ont suivi en éditant des glossaires, très nombreux, qui nous permettent aujourd'hui d'avoir une documentation sur les différentes variations du gallo.

En 1899, une enquête a été effectuée sur « *les patois français de la Bretagne* », suivie par la publication de plusieurs ouvrages sur cette langue (Tréhel-Tas 2007 : 38). A cette époque, il s'agissait notamment de la description linguistique des variantes locales, notamment au niveau du lexique.

Même si la première guerre mondiale a entraîné un arrêt de cette action prometteuse en faveur du gallo (Tréhel-Tas 2007), la période de l'entre-deux-guerres est liée aux actions des personnages comme Jean Choleau, le marquis et la marquise des Villers, Théophile Jeusset, Adolphe Orain ou Armand Dagnet. Le théâtre en gallo (pourtant assez francisé) se développe et les cours par correspondance sont initiés. Cette époque voit également la première apparition, et rare pour longtemps, de revendication politique en faveur du gallo – celle de Emmanuel Hemery, membre du PNB (Lécuyer 2015).

Ensuite, les initiatives portées sur le gallo sont devenues très rares. Une exception est représentée par la création de l'association Les Compagnons de Merlin, fondée en 1939 comme une branche de la Fédération régionaliste de la Bretagne.

Dans les années 1950, la seule action en faveur du gallo est la publication du texte de Jacques Quatrebœufs, dit « Jacques le gallo ». Il définit la langue comme « *celte armoricain latinisé de langue romane* » et plaide pour la reconnaissance de ce parler qui devrait être « *légitime tout comme le breton dans la région* » – sans aucune réaction (Tréhel-Tas 2007 : 39).

C'est dans les années 70 que les choses commencent à bouger. Le premier signe en est l'article publié dans le Ouest-France par le maire de Trevarac en 1975, avec le titre évocateur : « *Richesse linguistique abandonnée, le gallo se meurt dans l'indifférence* ». Il y décrit les Haut-Bretons comme « *assistant sans réagir à l'extinction de leur moyen d'expression et de*

leur âme, [n'osant plus], en dehors des cercles étroits du troisième âge, [parler gallo en public] » (Tréhel-Tas 2007 : 40).

En décembre de la même année est fondée l'association Amis du parler gallo. Tout d'abord, elle s'oriente vers la recherche dans un but folklorique, dans une « *volonté de le faire connaître et de l'archiver avant qu'il ne s'éteigne* » (ibid). Très rapidement, l'association change de l'approche et s'oriente vers la sauvegarde de tout un patrimoine lié à la Haute-Bretagne et sa langue, avec le soin d'être tourné vers l'avenir. Suite à cette transformation, elle change de nom en 1983 et devient Bretagne gallèse.⁴³⁰ Selon le compte-rendu daté de cette même année, ce nom « *manifeste enfin notre volonté d'inscrire notre action dans le cadre d'un mouvement culturel breton, ce qui ne doit bien sûr nous empêcher de nouer des liens avec d'autres minorités, en particulier celles du domaine d'oïl et d'une manière générale dans l'espace linguistique roman* » (Le Lian 1983). D'ailleurs, il est vrai que Bertègn Galèzz collabore activement avec d'autres langues d'oïl dans le cadre de l'association Défense et promotion des langues d'oïl, et participe à de nombreux événements avec d'autres langues minoritaires, dont la preuve est par exemple la signature par Bertègn Galèzz de Protocole de San Sébastian pour l'ensemble des langues d'oïl en 2016. Cette association, avec une autre nommée *Aneit* (Aujourd'hui) fonde des bases pour une création littéraire moderne. Des noms comme Laurent Motrot, Jean-Yves Beauge, Albert Poulain, Claude Bourel, Jacqueline Rebours, Marie Déqué ou Christian Leray en font la preuve. Un des joyaux littéraires à ne pas oublier est celui de la poésie de Gabriel Guillaume, dit « abbé Guillaume ». Avec Jean-Paul Chauveau, il publie également *l'Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*. C'est également à cette époque que l'on commence à travailler la question des néologismes, notamment par l'œuvre de Jean-Luc Rameau, membre de Bertègn Galèzz. Le début des travaux sur la graphie du gallo remontent à la même époque et la même association, effectués notamment par Alan Raude (Lécuyer 2015 : 87).

Le personnage-clé de cette période est Gilles Morin. Enseignant, il s'est battu pour l'enseignement de la langue gallèse. C'est grâce à lui que les bacheliers bretons peuvent effectuer leur examen également en option gallo à partir de 1982. La même année, il devient également une option aux recrutements des instituteurs (Simon 2014 : 14). Aujourd'hui, de nombreux membres du mouvement du renouveau de la langue regrettent la disparition brusque de cet homme d'exception qui savait transformer ses visions en réalité. Comme le dit

⁴³⁰ Ensuite devenu Bertaeyn galeizz et finalement Bertègn Galèzz (ce nom actuel va être utilisé dans la suite du texte).

Fabien Lécuyer dans son livre récent qui incite la population bretonne à retrouver le gallo comme un de ses vecteurs identitaires, le légitimer et le vivre : « *Toutes les langues minoritaires qui ont réussi à survivre et à se développer dans la deuxième partie du 20^e siècle ont toutes connu des moines-soldats qui ont consacré leur vie à l'étude et à la défense de ces langues [...]. Avons-nous des hommes de cette trempe ?* » (Lécuyer 2015 : 49-50). Il semble que Gilles Morin en était le cas.⁴³¹

L'association des enseignants du gallo est créée en 1983, dans l'élan du développement de l'enseignement optionnel du gallo dans les écoles et collèges de la Haute-Bretagne.

Le gallo est officiellement reconnu par l'Etat et les collectivités locales par la Charte culturelle bretonne, déjà mentionnée, signée par le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing en 1977. Pourtant, comme l'indique Lécuyer (2015 : 88), les promesses n'ont pas été tenues dans le cas du gallo. En effet, le développement de la langue à cette époque est presque exclusivement dans les mains des bénévoles et sa présence dans la sphère publique et les médias inexistante. Le renouveau semble ensuite prendre de l'ampleur à partir des années 1990.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les chapitres précédentes, l'apport principal de cette période du renouveau est celui de la légitimation du gallo comme langue.

En 2007, la troisième « grande association » est fondée – Chubri. Année précédente, les cours de gallo sont dispensés également dans le secteur privé catholique dans le cadre de l'association Dihun, qui a élargi son action du breton au gallo.

Nous pouvons conclure que le renouveau du gallo, malgré les avancées considérables, fait preuve d'une situation particulièrement difficile. Léandre Mandard s'exprime par rapport à ce sujet et pose des questions pertinentes : « *Englobé par le nationalisme bretonnant et trop peu particularisé par rapport à la culture française dominante, le pays gallo était particulièrement mal situé pour suivre la voie d'un réveil culturel de type national. Pour autant, le mouvement culturel haut-breton était-il condamné à ne donner que dans le "divertissement aimable et sympathiquement nostalgique" ? Ou alors, la culture gallèse fut-elle défendue selon un projet distincte, étranger aux préoccupations nationalitaires ? Y a-t-il donc une alternative, entre le modèle classique de revivalisme culturel selon un canon*

⁴³¹ Pour savoir plus, nous recommandons le documentaire de Roland Michon (2008) intitulé *Lettres à un gallésant*.

nationaliste, et un passe-temps innocent et désuet ? Peut-il exister un "folklore révolutionnaire" qui ne soit pas national ? » (Mandard 2017 : 9).

7.4 Côté caché des années sombres

Suite aux faits que nous avons dressés ci-dessus, nous pouvons conclure que les conditions sont devenues favorables pour le maintien des langues-cultures de Bretagne, et que les engagés dans cette question, de plus en plus nombreux des deux côtés, font de leur mieux pour tirer les langues-cultures hors de danger.

Pourtant : est-ce vraiment gagné ?

Nous savons bien que la situation des deux langues est toujours fragile. Nous allons en développer la complexité dans le chapitre suivant. Ici, nous voudrions développer un autre sujet, liant le vécu de la population bretonne à l'actualité.

Les traumatismes.

Ces expériences dont on ne parle pas, mais elles sont là. Quoique, en Bretagne, les blessures du passé sont évoquées de plus en plus. L'inculcation de la honte de parler sa langue, les punitions à l'école, les coupures familiales, la vie dans un environnement bizarre où une langue est parlée – que les enfants ne devraient surtout pas parler,... Tout cela sont des expériences fortes qui laissent des traces dans l'âme.

Parfois, ces traces sont tout à fait explicites, traduites dans un refus pur et simple de la personne de s'exprimer dans sa langue maternelle. Plus légères, elle sont incarnées par l'étonnement de l'ancienne génération sur le choix de leurs petits-enfants de réapprendre la langue, celle qui « ne sert à rien », « qu'il vaut mieux éviter ».

D'ailleurs, nous avons compris à travers de nombreux entretiens avec les apprenants des deux langues que ce « retour aux sources » de la nouvelle génération est souvent porteur de guérison de ces blessures enfouies. Nous pouvons écouter par exemple Marie qui dit « *Je voulais surtout parler breton à ma grand-mère. Dès que j'ai commencé à apprendre, j'ai essayé de lui lancer des petits mots, de la faire parler. Au départ, elle refusait. Elle ne voulait pas en entendre parler. Maintenant, ça a l'air d'aller mieux. J'ai l'impression que ça commence à lui faire plaisir. Et aussi, qu'elle commence à reprendre l'habitude de*

parler... ». ⁴³² Nous pouvons retrouver souvent le même genre de traumatismes également en Haute-Bretagne.

Il semble pourtant que ce n'est pas tout. Les traumatismes peuvent rester enfouis à l'intérieur. Plusieurs auteurs avancent des théories selon lesquelles ce seraient les traumatismes linguistiques qui sont à l'origine des problèmes avec l'alcoolisme, répandu en Bretagne de manière plus forte que dans d'autres régions (Caro 1981, Carrer 1999). ⁴³³

Un des informateurs, bretonnant, retraité ayant travaillé dans la sphère de la psychiatrie, a fait une réflexion sur ce sujet lors de notre entretien : « *Jusqu'à la fin du 20^e siècle, beaucoup de Bretons ont été malades d'alcoolisme. Il y a certainement une corrélation avec la perte de la langue maternelle. Je constate maintenant que plusieurs bretonnants - bilingues - qui se sont intéressés à la langue, qui ont fait des recherches ou écrit des livres, des pièces de théâtre, de l'enseignement, etc., des intellectuels donc, sont malades ou morts du cancer et généralement atteints de l'estomac/intestins. Rien à voir avec l'alcool, ces personnes ne s'alcoolisant pas ! Est-ce le fait de faire des recherches, de se tourmenter pour leur langue maternelle qui les a rendu malades ?* » ⁴³⁴

L'alcool jouait par ailleurs un autre rôle lié aux langues de Bretagne. Celui du révélateur de la langue maternelle, naturelle à la personne, même si enfouie quelque part au fond par la honte ou l'adoption acharnée du français. Nombreuses sont des histoires qui racontent que des personnes francophones se sont mises à parler en breton dans l'état de l'ivresse, ou, aussi, en coma.

Une situation surprise aide également à retrouver sa langue maternelle enfouie. Nous citons cette histoire connue à travers la Haute-Bretagne : « [...] on racontait l'histoire du gars, qui, après avoir passé quelque temps à Paris, prétendait avoir oublié le gallo en revenant au pays. [...] Sous prétexte d'avoir été éloigné des travaux de la terre, il ne pouvait plus nommer en patois les instruments les plus courants jusqu'au moment où, mettant le pied sur un râteau, qui traînait sur le sol, il recevait le manche de l'outil en pleine figure et alors de s'exclamer : *Ah ! l'maodi râté !* » (Giraudon 2012 : 9). Comme on plaisante souvent en Haute-Bretagne, « *chassez-le naturel, il revient au gallo* » (ibid).

7.5 Le français de Bretagne

⁴³² Entretien avec Marie, 2008.

⁴³³ Pour plus de détails concernant la recherche sur les traumatismes liés au changement linguistique, voir Kress 1984.

⁴³⁴ Entretien avec Damien, 2017.

La situation sociolinguistique de Bretagne ne s'articule pas seulement au niveau – déjà bien coloré – de relation langue dominante – deux langues dominées. Il faut savoir qu'à côté du français standard, la langue usitée par la plupart de la population dans un contexte de proximité est, comme dans toutes les régions françaises, le français local. Comme la Bretagne est particulière dans le fait d'avoir deux langues régionales, il n'est pas surprenant que nous rencontrons un français légèrement différent des deux côtés de la frontière linguistique.

Les deux variantes sont utilisées d'une manière habituelle et touchent notamment le lexique et la phonétique. Certains aspects morphosyntaxiques qui reflètent notamment l'influence par le breton, existent également.

Ces expressions, dont les plus usitées sont connues par la quasi totalité de la population, sont donc des exemples des « bretonnismes » ou « galloïsmes » conscients. Il y a ensuite toute une gamme de tournures, employée fréquemment par les Bretons sans le savoir. Ces dernières années, ils les découvrent avec les ouvrages de Hervé Lossec et Daniel Giraudon,⁴³⁵ qui remportent un grand succès – ce qui confirme la relation affective de la population envers leurs langues d'héritage.⁴³⁶

Henriette Walter explique la création du français régional : « *S'approprier une langue implique qu'on la façonne à son usage et à ses besoins [...]. Par ailleurs une communauté ayant des modes de vie particuliers, des habitudes propres et une culture spécifique, éprouve le besoin d'adapter la nouvelle langue à ses réalités, faute de quoi, le français resterait "étranger", incapable de fonctionner dans la vie quotidienne.* » Elle ajoute que « *les langues d'origine enrichissent le français, mais ce dernier est également "exploité de façon originale" - des mots changent du sens, de nouvelles expressions sont créées, etc.* » (Blanchet – Walter 1999, cité par Pelhate 2011 : 15).

Il semble que le français régional de Basse et Haute Bretagne persiste malgré la diminution d'usage du breton et du gallo. Egalement, tout comme ces langues, il est porteur de valeur identitaire.⁴³⁷

⁴³⁵ Lossec 2010 et 2011, Giraudon 2012. Sur le succès énorme et inattendu de Lossec 2010 (180 000 exemplaires vendus en moins de 9 mois) dans Lossec 2011 : 5-13.

⁴³⁶ Pourtant, le succès est beaucoup plus important dans le cas des *Bretonnismes*.

⁴³⁷ Nous pouvons confirmer cela par notre recherche en terrain. La plupart d'informateurs a mentionné que les Bretons savourent agréablement leur discours par des expressions en gallo ou en breton, qu'ils parlent ces langues ou pas. En général, les gens sont avides d'« apprendre des petits mots » dès qu'ils en ont une occasion, même s'ils ne sont pas prêts à suivre une formation dans la langue donnée.

Anne-Marie Pelhate note que, tout comme les langues régionales, le français régional tend à s'effacer, notamment sous l'influence des médias (ibid).

Quelques ouvrages et études ont publiés sur cette problématique. Pour le français de Basse-Bretagne, il s'agit de Lossec 2010 et 2011, Le Dû 2003, Le Harzic 2002, Menard 2009, Morvan 2004, et même un mémoire de Licence de provenance tchèque : Rybková 2012. Pour le français de Haute-Bretagne, les publications sont plus restreintes. Il y a néanmoins Blanchet – Walter 1999 et Giraudon 2012.

Le français régional est également traité, dans son ensemble, dans le *Dictionnaire des régionalismes de France* de Pierre Rézeau (2001).

7.5.1 Le français de Basse-Bretagne

« *La couleur du breton, langue à la structure très différente du français, y reste très présente bien que le nombre de locuteurs bretonnants diminue régulièrement, voire de façon dramatique* », écrit Hervé Lossec dans la préface de son ouvrage à succès (Lossec 2010 : 5-6).

Selon Lossec, les bretonnismes sont « *très nombreux et employés par toute catégorie sociale et d'âge* », quoique leur usage devient moins fréquent chez la jeune génération (idem : 7). Il observe que ce sont majoritairement les non-bretonnants qui en usent,⁴³⁸ et cela pour des raisons de l'ignorance de l'interférence. Pour ceux qui connaissent les deux langues, il est plus facile de reconnaître leurs spécificités (ibid).

L'interférence est causée par la non-alphabétisation, voire la non-transmission de la langue maternelle. Lossec souligne que, avant la première guerre mondiale, quand le français était enseigné à l'aide du breton, il y avait peu d'interférences, le français étant acquis généralement dans une bonne qualité (idem : 10).

Il ajoute que les causes de l'apparition des bretonnismes étaient au départ la transmission d'un « français incorrect » depuis le début, transmis par les parents hâtifs d'enseigner cette « langue de modernité » à leurs enfants. Après la guerre, avec la génération du « baby-boom », les bretonnismes « *sont entrés comme une locution correcte et courante dans le langage*

⁴³⁸ Rybková (2012 : 59), qui a fait une enquête sur l'usage du breton et l'influence de cette langue sur le français local dans le cadre de son mémoire de licence, observe que : « les bretonnismes sont très bien connus par les bretonnants, mais on ne peut pas du tout dire qu'ils sont utilisés uniquement par les locuteurs, au contraire, les non-locuteurs confirment dans la plupart des cas leur connaissance et même leur utilisation lorsqu'ils parlent français. De plus, ils sont visibles sur le plan lexicologique autant que sur le plan morphosyntaxique. »

populaire [...] » (idem : 21). Il illustre ce constat par le fait que « les bretonnismes étaient même entretenus par mes différents professeurs, à leur insu. » (idem : 15).

Les facettes du français local de la Basse Bretagne sont diverses. Il s'agit p. ex. de :

- emploi des mots bretons dans le discours français⁴³⁹
- emploi de la forme affective par le suffixe –ik
- confusion des genres
- traduction littérale du breton
- usage d'exclamations et interjections
- francisation de certains verbes (par le suffixe du premier groupe –er)
- usage inhabituel de certains verbes français (causé par l'aspect polysémique de la variante bretonne)
- usage de certaines prépositions (notamment « avec ») pour exprimer également des significations qui n'y conviennent pas en français
- emploi du possessif même lorsque le possesseur est suffisamment déterminé (p. ex. « J'ai mal à ma tête »)
- sur-utilisation du pronom démonstratif « Celui-ci, celle-là » et des particules « –ci » et « –là »
- surutilisation du pronom relatif « -que », même dans des valeurs aggramaticales en français standard (p. ex. « Le rocher que j'étais assis dessus »)
- erreurs de syntaxe (calques de la syntaxe flexible en breton)
- accent breton, qui est pourtant très varié à travers la Basse-Bretagne

Puisque la problématique est vaste, nous invitons le lecteur à consulter deux mémoires de fin d'études consacrées à ce sujet pour découvrir des exemples concrets (Morvan 2004 et Rybková 2012).

7.5.1.2 Les représentations du français de Basse-Bretagne

Il est intéressant d'observer les attitudes de Bas-Bretons envers leur accent. Pour faire cela, nous nous basons sur les résultats de recherche de Maïwenn Morvan (2004) et des livres de Hervé Lossec (2010 et 2011) cités plus haut.

⁴³⁹ Certains mots d'origine bretonne sont utilisés exclusivement, comme par exemple les termes de la sphère musicale : biniou et sonneur. Personne ne dirait en Bretagne, ou alors très rarement « cornemuse » ou « joueurs de musique traditionnelle ». Quasiment la même chose pour gouren, la lutte bretonne ou gwerz, la complainte. Ce sont des termes d'usage habituelle, entrés dans le vocabulaire de la norme locale du français. Ils ne seraient pourtant pas compris ailleurs. Après, il y a des mots et expressions comme « Kenavo » ou « Yec'hed mat » (au revoir, à santé) qui sont utilisés notamment pour des raisons conviviales.

Maïwenn Morvan, qui a mené une recherche sur la réception de l'accent breton dans le français local de la Basse-Bretagne s'aperçoit que, contrairement aux attentes des représentations négatives, liées avec le vécu difficile de la langue bretonne et la forte insécurité linguistique qui en découlait, l'image que les Bas-Bretons ont de leur accent est très positive : « *les personnes que j'ai rencontrées étaient pour la plupart à l'aise avec leur accent, considéré comme l'étendard on ne peut plus naturel d'une identité bretonne revendiquée* » (Morvan 2004). Nous pouvons conclure la même chose pour l'ensemble des caractéristiques du français de la Basse-Bretagne, en nous appuyant sur l'énorme succès des *Bretonnismes* de Hervé Lossec. Il en parle dans le second volume, paru l'année suivante : « *Étonné que j'ai été ! [...] J'utilise ici un de mes bretonnismes favoris pour évoquer l'accueil réservé au tome 1 des Bretonnismes, sorti en librairie le 9 novembre 2010 à 2 200 exemplaires et en rupture de stock en moins d'une semaine. Beaucoup de lecteurs ont découvert, semble-t-il, qu'ils parlaient plus ou moins breton en français sans le savoir. Ils en ont ressenti un sentiment de fierté retrouvée, trouvé une justification de ce qu'ils croyaient être un « sous-français », reçu une douche d'identité joyeuse dans ce monde en voie de mondialisation et d'uniformisation galopante.* » (Lossec 2011 : 5).

7.5.2 Le français de Haute-Bretagne

Souvent, la population, y compris les locuteurs, pensent que le gallo est le dialecte haut-breton du français. Or, il faut savoir que la variante régionale du français et la langue gallo sont deux choses différentes, le premier étant influencé par le deuxième (Angoujard 2010).

Selon Daniel Giraudon, les galloïsmes sont « *ce qui reste du gallo dans le parler populaire quotidien de Haute-Bretagne à un moment où il est submergé par la langue dominante, le français, et sur le point d'être supplanté par ce dernier* » (Giraudon 2012 : 12). Il s'agit du vocabulaire, des tournures de phrases et des structures syntaxiques.

Ils semblent être très courants dans le français régional. Selon l'enquête sur l'usage et les représentations du gallo de 2016, « *77 % de témoins déclarent la présence de la variété locale dans le français usuel dans l'ensemble des catégories sociolinguistiques* » (Mignerot – Blanchet 2017 : 47).

Il faut savoir que les galloïsmes sont beaucoup moins visibles dans le français régional que les bretonnismes, vu la proximité entre les deux langues. Et cela non seulement du point de vue lexical. La syntaxe gallo, même si elle présente également des originalités par rapport au français, ne surprend pas autant que l'ordre de mots dans une phrase bretonne traduite

littéralement en français. De même pour les traductions littérales des expressions bretonnes et gallèses.

Nous avons vu plus haut que la langue bretonne garde un trésor d'expression, notamment sous forme de « rimadelle ». En gallo, et français de Haute-Bretagne par la suite, de même. Daniel Giraudon dit sur ce sujet : « *la culture gallèse a laissé dans le parler régional des traces de toute une tradition orale composée d'images, bouts-rimés, proverbes, dictons, devinettes, jeux verbaux, autrefois présents au quotidien.* » (Giraudon 2012 : 12).

Tout comme les bretonnismes dans le français de Basse-Bretagne, les galloïsmes sont souvent inconscients. Cela se produit parce que « *pour avoir toujours entendu dans son milieu telle ou telle tournure, on finit par penser que c'est du français* » (idem : 100). Les Haut-Bretons, notamment de génération qui a encore vécu la forte présence du gallo dans leur quotidien, peuvent dire souvent de la sorte par exemple « *il chapille* » pour « il cligne des yeux », « *il bobé* » pour « il somnole » ou « *il pigne* » pour « il pleure », sans savoir que cela vient du gallo. Souvent, les locuteurs en apprennent l'origine à l'école quand ils se font corriger les copies (idem : 12-13). Aujourd'hui, les jeunes utilisent les galloïsmes moins que les générations de leur parents et grand-parents, et si oui, ils en sont plus souvent conscients.

Les galloïsmes se rapportent le plus souvent au vocabulaire de proximité, de la vie quotidienne à la campagne. Dans la prononciation, c'est notamment la présence de « e » muet et du « r » vocalisé : par exemple brouette dite « berouette » (idem : 37).

Certains mots et expressions gallèses très courants dans le français régional sont par exemple :

- « dam » - vraiment, « bah »
- « nenni » - non
- « ben », « bin » - bien
- « benaize » - heureux
- « astour » - maintenant
- « anet » - aujourd'hui
- « crouiller », « cllencher » - fermer à clé
- « pochon » - sachet
- « tantôt », « a tato » - (à) bientôt
- « a la perchaine » - à la prochaine
- « goule » - bouche
- « batr d'la goule » - bavarder
- « caozer » - parler
- « garçailles » - enfants
- « qu'est ce que tu bouenes? » - « qu'est-ce que tu fais? »
- « faire sa merienne » - faire sa sieste

- « un marcou » - un chat mâle⁴⁴⁰

Daniel Giraudon conclut que, malgré le statut encore dévalorisé du gallo, il reste très présent dans le quotidien linguistique des habitants de la Haute-Bretagne. « *On a conservé l'accent et la musique de la langue* » (idem : 100). Par contre, le vocabulaire s'est beaucoup appauvri : « *Pour beaucoup, aujourd'hui, parler gallo, c'est insérer ici ou là un mot, une locution, une tournure de phrase plus expressive et plus naturelle en fonction du vécu de chacun.* » (ibid). Ce sont les galloïsmes.

7.5.3 Conclusion sur le français de Bretagne

Au niveau sociolinguistique, il est intéressant à quel point ce sujet est félicité auprès de la population. L'importance accordée au français local (visible par le succès des ouvrages cités) prouve un fort attachement de la population à ces particularités linguistiques locales. Peut-être pouvons-nous y voir également une compensation, un soulagement que malgré cette amputation de la langue maternelle, ce manque, ce trou dans l'identité de nombreuses personnes, il y a enfin quelque chose de « nôtre », même au niveau linguistique.⁴⁴¹

Pourquoi nous écrivons « enfin » ? Puisque, justement, comme nous l'avons indiqué plus haut, les « bretonnismes » ou « galloïsmes » se divisent en deux cas de figures principales – le premier étant conscient et ensuite, il y a toute une gamme de spécificités linguistiques inconscientes. Et c'est cette partie de la richesse locale que la population utilisait, mais ne s'en rendait pas compte. Après avoir consulté les ouvrages cités, de nombreuses personnes ont donc découvert qu'ils parlaient effectivement le français local, voire, et c'est cela qui est intéressant au niveau sociolinguistique, qu'il y a du breton/du gallo dans leur façon de parler – et qu'on en est fier.

⁴⁴⁰ Mignerot – Blanchet 2017 : 48 – 50 et entretiens divers.

⁴⁴¹ Il faut pourtant ajouter que le livre de Daniel Giraudon, représentant le pendant des Bretonnismes de Hervé Lossec, n'a pas rencontré un tel succès que ce dernier. Cela nous prouve la différence dans les représentations entre le breton et le gallo, la valeur que ces langues représentent pour les habitants des deux côtés de la Bretagne.

8 Etude comparée de la situation actuelle des deux langues de Bretagne

Dans ce chapitre, nous voulons apporter une vision globale de la situation sociolinguistique contemporaine des deux langues de Bretagne. Tout d'abord, en éclairant les notions sociolinguistiques, expliquées dans les chapitres précédents, à la lumière des langues de Bretagne nous souhaitons faire un pont entre la théorie et la situation réelle. Ensuite, nous allons plonger le regard plus profondément dans les thématiques de l'usage, des représentations et de la revitalisation des deux langues – les parties de cette complexité qui font la mosaïque de la situation linguistique en Bretagne.

8.1 Les langues de Bretagne dans le miroir des connaissances sociolinguistiques

Au début du présent ouvrage, nous avons fait un exposé des notions sociolinguistiques qui touchent le domaine des langues minoritaires. Dans ce chapitre, nous voudrions focaliser ces connaissances sur la situation des deux langues de Bretagne afin d'apporter un regard introductif sur l'étude comparée des états des deux langues. Les thématiques mentionnées ici seront développées dans les chapitres suivants afin d'expliquer les divers aspects de la situation actuelle.

Langue, patois, dialecte

En ce qui concerne la légitimation comme **langue** à part entière, ce problème était connu seulement par le gallo, et cela d'une manière intense. La majorité de la population le considérant non pas tellement comme un **dialecte**, mais seulement comme un **patois** dans son sens péjoratif. C'est dans les années 70 que les linguistes ont commencé à promouvoir l'appellation du gallo, qui, depuis, gagne progressivement la sphère des représentations de la population. Selon Dominique Deffain, à cette époque, le gallo quitte le statut de « patois » pour gagner celui du « parler », beaucoup moins péjoratif.⁴⁴²

Il est largement répandu aujourd'hui que le gallo est la langue « apprise à l'école », voire « artificielle », qui est généralement perçue comme éloignée et dont l'intérêt pour l'apprentissage n'est pas très prononcé. Il s'y trouve ensuite le « patois », toujours présent, gagnant des connotations de plus en plus positives de langue conviviale, familiale, de proximité. Lui, contrairement aux représentations du gallo, semble accessible, présent dans de nombreux foyers au moins sous forme de locutions utilisées dans le discours, et suscitant des envies d'en apprendre des bribes dont on peut agrémenter les discussions en français. Il est

⁴⁴² Entretien avec Dominique Deffain, 2017.

vrai qu'une telle distinction, si nous mettons de côté les connotations liées aux représentations, reflète bien la réalité : il suffit de rappeler les mots de Henriette Walter, qui parle du patois francisant ou du français patoisant, danger des langues d'oïl (voir chapitre 5).

L'enquête sur l'usage et les représentations du gallo de 2005 a montré que l'usage du terme « patois » prévaut toujours dans la population haut-bretonne. Il est employé notamment par l'ensemble du groupe d'âge de plus de 25 ans, par les non-locuteurs et les locuteurs traditionnels. Le terme gallo, hormis les militants, est usité notamment par ceux qui l'apprennent à l'école. Le statut de langue semble être attribué au gallo seulement par ceux qui le parlent. Les non-locuteurs ne le considèrent majoritairement pas comme telle. Les auteurs concluent que « *La démarche de choisir l'appellation et l'opposer au patois relève souvent d'un choix stratégique, d'une initiative militante et une revendication identitaire.* » (Blanchet – Le Coq 2007).

En revanche, en 2016, l'appellation de « gallo » semblait gagner du terrain. Le nouveau sondage l'atteste (Mignerot – Blanchet 2017).⁴⁴³

Variation

Les deux langues relèvent d'une grande **variation**. Dans le cas du breton, les dialectes sont repartis dans 4 groupes principaux, à savoir cornouaillais, léonnais, trégorrois et vannetais. Dans le gallo, les dialectes ne sont pas classés officiellement, mais on parle d'une variation locale, présentant des différences presque dans chaque village. **L'intercompréhension** dans les deux langues devrait être possible, plus ou moins selon les variantes (la plus grande différence étant dans le vannetais, dialecte du breton parlé dans le Morbihan). Dans le cas du breton, on évoque souvent les discours des locuteurs qui se plaignent de ne pas pouvoir comprendre les locuteurs issus d'un autre coin de la Basse-Bretagne. Pourtant, les spécialistes notent qu'il s'agit là d'une représentation stéréotypée qui ne reflète pas la réalité (elle serait surtout vecteur de l'affirmation d'une identité locale) et nuit au développement de l'usage de la langue. Il se passe la même chose dans la variation intergénérationnelle.

Le même danger guette le gallo, bien sûr, même si on en parle moins puisque les néo-locuteurs sont toujours un groupe très minoritaire. Pourtant, on peut entendre des opinions comme : « *Parfois, j'entends des conteurs qui ont appris le gallo, et ça m'agace ! Ce n'est*

⁴⁴³ Pourtant, ce sondage a été réalisé en partie parmi les personnes engagées dans le gallo (diffusé en partie dans le milieu associatif, comme nous l'expliquons dans le chapitre 8.2.2. Donc, les résultats doivent être compris avec réserve.

*pas du tout la langue que je connais de mon enfance. Ils ne savent pas prononcer... ».*⁴⁴⁴ A la différence du breton, les locuteurs traditionnels (où ceux qui comprennent seulement, comme l'informatrice en question) peuvent éprouver des sentiments désagréables en écoutant le « néo-gallo »,⁴⁴⁵ mais n'évoquent généralement pas des difficultés de compréhension (que ce soit la variation générationnelle ou géographique).

Attitudes et représentations

La thématique des représentations se révèle d'une importance considérable dans la situation sociolinguistique en Bretagne. Les deux langues ont fait preuve de création d'une identité « négative » suite à la minorisation et à la dévalorisation des langues-cultures. Les changements positifs sont ensuite arrivés, à partir du renouveau dans les années 70. Les représentations du gallo sont encore plus complexes que celles du breton, car « l'oppression », symbolique, s'est effectuée également de la part du breton, quoi que, dans la plupart des cas, de manière inconsciente.

Il sera utile de parler ici du concept de **l'insécurité linguistique**. Elle est ressentie notamment dans le cas du gallo, et cela dans plusieurs sens. D'abord celui qui a influencé l'assimilation linguistique : le sentiment de parler un « mauvais français ». Ce fait a entraîné le délaissement de la langue locale, lié à l'objectif d'assurer une acquisition correcte du français par la nouvelle génération.⁴⁴⁶ Ensuite, on entend souvent les gens avouer avec une dépréciation plus ou moins présente qu'il « parlent patois » et non pas le « gallo correct ». Cela reflète une situation réelle, car on ne retrouve que très rarement le gallo parlé dans toute sa richesse linguistique. Il est intéressant de constater les représentations qui sont liées à un tel discours : la langue gallèse vue comme quelque chose de lointain, de très différent du patois, de trop compliqué pour être acquis et utilisé, voire quelque chose d'artificiel et nuisant même à la vivacité du « patois ». Finalement, on ne se sent parfois pas en sécurité pour parler, ou même tout simplement « hériter comme patrimoine » la langue gallèse. Puisque, faute d'avoir un héritage de langue celtique, on est « moins Bretons ».

Nous pouvons observer un phénomène semblable également dans le cas du breton. Dans cette langue, qui se développe beaucoup plus dans sa forme usitée par les néo-locuteurs, nous

⁴⁴⁴ Entretien avec Michèle, 2015 (comprend le gallo mais ne parle pas).

⁴⁴⁵ Terme que nous utilisons ici en parallèle au « néo-breton », mais qui n'est pas d'usage dans le discours local.

⁴⁴⁶ Un paradoxe parmi d'autres : aujourd'hui, on évoque les bienfaits de la connaissance du gallo pour une meilleure acquisition du français, grâce à la sensibilisation aux notions de l'ancien français, dont les fragments se retrouvent dans le gallo, mais aussi grâce à la capacité de repérer des fautes qui proviennent du substrat gallèse, qui est possible une fois que la personne acquiert les bases du gallo.

pouvons déceler des peurs de ne pas avoir un bon accent ou de parler une langue « artificielle » (alimentées également par les refus de la part des locuteurs traditionnels).

Néanmoins, aujourd'hui, nous assistons à un changement de cette optique, et les deux langues commencent à être perçues comme « langues de Bretagne » côte à côte. Il prendra pourtant encore du temps pour que cette attitude gagne l'ensemble de la population.

Nous pouvons rencontrer toute une gamme de représentations dans le cas de chacune des langues actuellement. Les négatives sont souvent les mêmes : langue de « plouc », arriérée, liée à la ruralité, au passé, langue inutile. Les représentations positives, pourtant, diffèrent considérablement d'une langue à l'autre. Dans le cas du breton, il s'agit notamment de la langue emblématique de la région, langue identitaire, distinguant les Bretons par leur celtitude. Le breton a gagné en prestige. Il semble quitter aujourd'hui les représentations de langue rurale. Même si son usage au quotidien reste encore l'affaire de minorité, nous pouvons observer qu'il est devenu une sorte de « mode », et que le fait de le parler ou l'apprendre est valorisé et apprécié.

Par contre, le gallo ne connaît que très peu ce genre d'attitudes. Il est pourtant doté de fortes représentations positives : langue conviviale, familiale, amicale, liée aux souvenirs d'enfance et aussi humoristique. Nous pouvons conclure que, malgré les valeurs positives, il s'agit de notions « symboliques », « patrimoniales » : qui ne nécessitent pas de compétences actives dans la langue, ce qui se reflète dans l'usage et l'intérêt porté à l'enseignement.

Plurilinguisme

Le plurilinguisme a longuement été considéré comme quelque chose qui nuit au développement de l'intelligence de l'enfant. Cela représentait l'une des causes de l'assimilation linguistique. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 7.3.3, l'usage du gallo risquait de « rendre le cerveau des enfants malade ». De même pour le breton : on avait peur de le transmettre aux enfants car il « prendrait la place réservée pour le français ». ⁴⁴⁷ Aujourd'hui, le bi- et le plurilinguisme sont heureusement perçus comme positifs et leurs bienfaits sont exprimés à de nombreuses occasions. ⁴⁴⁸ Il est vrai que la promotion du

⁴⁴⁷ Sur ce sujet au niveau global de la France, voir par exemple Costaouec 2011.

⁴⁴⁸ Voir par exemple Le café bilingue Nantes, qui touche de nombreuses langues, non seulement les langues régionales : <http://nantescafebilingue.blogspot.cz/p/presentation-du-cafe-bilingue-nantes.html> [consulté le 26/06/2017]. Il existe de nombreux sites qui informent sur le bienfait du plurilinguisme et notamment du bilinguisme précoce. Une thèse de doctorat sur ce sujet était soutenue à l'Université de la Bretagne occidentale (Cadiou 2010) et on retrouve souvent toute une gamme de dépliants informatifs sur les atouts du bilinguisme

plurilinguisme est majoritairement liée à la langue bretonne. Le gallo peut pourtant gagner des bénéfices de cette information répandue à travers la société.

Situation minoritaire

Les deux langues de Bretagne sont passées par le stade de **minoration**, lié aux critères qualitatifs de changement de statut et de représentations, par le fait d'être mis sous dépendance de la langue dominante – le français. A partir de la période révolutionnaire et ensuite de manière croissante au tournant des 19^e et 20^e siècle, le français s'imposait de manière extérieure comme langue nationale, mais aussi intérieure comme langue de prestige et d'ascension sociale. Le côté quantitatif l'a rejoint plus tard, lorsque le nombre de locuteurs a commencé à baisser dans les deux langues, lié à l'appauvrissement des fonctions de la langue et de la fréquence d'usage. Cela a entraîné les deux langues au stade de **minorisation**, dans les années 50 suite à l'**assimilation linguistique**. Il paraît que le nombre de locuteurs du breton a baissé plus rapidement que celui du gallo, dans la mesure où la proximité linguistique du français a permis une continuité naturelle de l'usage de la langue. Le changement qui est advenu dans le gallo a été davantage de l'ordre de « patoisation », de la baisse de la richesse de la langue et de son mélange avec le français, puisque les deux langues se trouvent en situation d'un **continuum linguistique**. Le nombre de locuteurs baisse également, mais la connaissance de fragments de gallo, utilisés pour communiquer avec les proches a permis une continuité notable dans son utilisation, qui n'existe pas dans le cas du breton.

L'assimilation linguistique est caractérisée par trois facteurs qui peuvent être confirmés dans le cas des deux langues de Bretagne : la baisse du nombre de locuteurs, des fonctions⁴⁴⁹ et de la richesse de la langue.

Nous pouvons attester de la **minoritarisation** dans les deux langues. Ce stade est caractérisé par la mise en danger de la langue et la déstructuration identitaire, qui résulte par l'abandon de son identité linguistique. Cela s'est produit successivement chez les locuteurs des deux langues.

Nous pouvons confirmer l'aspect dynamique de ce processus et la relativité qui lui est associée. Au fil du temps, nous pouvons constater des changements, notamment des représentations, qui se reflètent ensuite dans la valeur identitaire de la langue donnée. Aussi, il

précoce lors des événements culturels liés aux langues de Bretagne. Sur ce sujet, au niveau global, voir aussi Milin 2011.

⁴⁴⁹ F. Broudic parle par exemple de la perte de la fonction linguistique primaire chez de nombreux bretonnants – celle de la communication (Broudic 1999 : 185).

est vrai qu'il y a une relativité dans la situation de minorisation dans le sens qu'une langue peut être minoritaire par rapport à une et majoritaire par rapport à une autre langue. Nous pouvons l'observer dans le cas du breton, qui est minoritaire par rapport au français, mais semble parfois jouer le rôle de la langue dominante par rapport au gallo (au niveau symbolique et identitaire). Notons par exemple la situation de la Haute Bretagne où certains habitants apprennent le breton alors même que leur familles sont originaires du pays gallo.

Nous pouvons constater également des différences dans la triangulation **volonté – compétence – performance**. Dans le cas du breton, la volonté est assez répandue, mais la compétence est faible, au regard de la peur liée à la difficulté et à la réticence liée au sacrifice du temps. Dans le cas du gallo, la possibilité d'atteindre la compétence n'est pas de l'ordre du lointain et de l'irréel, mais c'est surtout la volonté qui manque dans l'ensemble de la population en question, par manque de perception de l'utilité de la langue. Comme nous l'avons déjà mentionné, le retournement positif qui a permis le développement de la revitalisation est d'ordre patrimonial et de l'affectif et non de la communication.

Revitalisation

La situation de la mise en danger et les changements positifs dans la perception de l'identité régionale ont produit le retournement en **revitalisation** – beaucoup plus ancienne dans le cas du breton que du gallo.

Il faut pourtant souligner que le mouvement de revitalisation du gallo est toujours à ses débuts et peut évoluer. Il faut également savoir que sans aucun doute, le gallo tire un avantage de l'expérience de sa langue voisine. Si nous comparons le mouvement gallo avec ceux des autres langues d'oïl, nous pouvons constater qu'il est à un stade avancé, notamment au niveau de l'enseignement.⁴⁵⁰

Notre recherche apporte d'autres raisons pour lesquelles la présence du breton n'est pas seulement dominante, donc nuisible au gallo. Nous avons rencontré plusieurs personnes qui ont tout d'abord appris le breton et cela a servi de « porte d'entrée » pour l'apprentissage du gallo. Il est intéressant de souligner que cette histoire est souvent celle des militants pour le gallo.

Vitalité linguistique

⁴⁵⁰ Nous pouvons constater des tendances similaires (pourtant pas avec une telle intensité) dans le poitevin-staintongeais. Dans ce cas, il s'agit sans doute de l'influence de l'occitan.

Sur l'échelle de la vitalité linguistique établie par l'UNESCO, allant du stade 5, « langue en sécurité », au stade 0, « langue éteinte », les deux langues se trouvent au niveau 2 : « sérieusement en danger ». Cela signifie que la langue est parlée par la génération des grands-parents, les parents peuvent la comprendre, mais ne s'adressent pas dans cette langue à leurs enfants.

Les langues de Bretagne sur l'échelle GIDS et les aires de réalisation de la revitalisation

Si nous considérons l'échelle de 8 degrés établie par Joshua Fishman, nous pouvons nous rendre compte que les deux langues et les actions de revitalisation qui y sont liées se trouvent sur plusieurs niveaux à la fois. Les deux rencontrent une difficulté à assurer la transmission intergénérationnelle.

Le breton se trouve parallèlement sur tous les niveaux de l'échelle sauf le niveau 1. Les 8 et 7 sont déjà assez réussis. Dans les niveaux qui suivent, les actions « extérieures » se développent (comme la scolarisation du niveau 4 et la pratique de la langue dans la sphère publique du niveau 2). Pourtant, des lacunes dans la sphère privée et dans le noyau constitué par la transmission intergénérationnelle existent. L'oralité intergénérationnelle, point central qui constitue le niveau 6, semble être gardée seulement dans des familles où le breton est pratiqué au sein du foyer depuis des générations, ou dans des familles de néo-locuteurs, souvent militants pour la cause de la langue bretonne. Même si de nombreux enfants apprennent la langue, dans peu de cas, ils l'utilisent comme langue de communication avec leurs parents.

Le gallo se concentre notamment sur les niveaux 8 et 7, avec le collectage du savoir des anciens et la diffusion des éléments de la langue-culture au sein de la population adulte. L'action est orientée vers la culture. La transmission n'est pas visée collectivement et l'enseignement aux enfants n'a pas pour objectif l'acquisition de la langue pour communiquer. Il s'agit d'une sensibilisation sur plusieurs niveaux et du maintien du caractère ludique et affectif de la langue, comme un condiment de l'identité haut-bretonne.

Les voies de la revitalisation

L'un des principaux points de départ de la revitalisation est l'**individuation** de la langue. Dans le cas du breton, il n'a même pas été nécessaire d'opérer des changements dans les représentations pour le considérer comme langue à part entière. Il s'agissait plutôt de le considérer nouvellement comme langue de valeur. Pour le gallo, au contraire, la

reconnaissance comme langue et la diffusion de l'usage du terme « gallo » a été une des avancées principales qui a permis le développement d'autres actions de revitalisation. Il s'agit notamment de l'individuation par l'élaboration, en lien avec des domaines d'usages différents (notamment la publication, le théâtre, les contes et l'émission radiophonique). L'individuation par distanciation, qui souligne la différence entre le gallo et le français, est présente aussi, visible notamment dans certaines propositions d'orthographe. Pourtant, le gallo en tant que langue n'est encore accepté que par une partie de la population.

La politique linguistique

La **politique linguistique** est notamment du type « **in vitro** », régie par des spécialistes. Elle est d'ordre **auto-gestionnaire** dans le sens où elle repose majoritairement sur les associations, le bénévolat et les instances politiques régionales. La politique linguistique institutionnelle touche beaucoup plus le breton. Pourtant, depuis 2004, et notamment 2017, on constate des avancées également pour le gallo.

L'action sur la langue est assez développée dans le cas de la langue bretonne. C'est l'Office public de la langue bretonne qui se charge de la création des néologismes. Dans le cas du gallo, le travail sur la terminologie existe également, pris en charge notamment par l'association Chubri, mais le budget (déjà assez restreint) et le temps (plus précieux que l'argent dans cette sphère) est consacré plutôt à la collecte auprès de la génération qui détient le trésor du savoir de la langue. L'usage de standards n'a pas encore trouvé de consensus. En ce qui concerne la **codification de l'orthographe**, il est plus facile de trouver une légitimité dans le cas du breton, dans la mesure où il était une langue écrite dans le passé. En revanche, cela est beaucoup plus difficile pour le gallo.⁴⁵¹

Statut et prestige

Les deux langues de Bretagne ont le même statut officiel. A partir de 2004, elles sont reconnues par le Conseil de Bretagne et en 2004 comme langues régionales, représentant le patrimoine de la France. Cela ne leur assure aucun statut légal officiel (contrairement par exemple aux situations en Espagne, en Irlande, en Grande-Bretagne ou dans d'autres pays dont les langues régionales sont langues officielles au même titre que la langue nationale).

⁴⁵¹ Voir le chapitre 8.2.4.4.

Cette reconnaissance symbolique a pourtant amélioré la situation des deux langues dans le sens de la concrétisation de la politique linguistique menée par la région.⁴⁵²

8.2 Regard approfondi

Après avoir situé les langues de Bretagne dans les espaces du savoir sociolinguistique, nous voudrions maintenant plonger plus profondément dans ces réalités, en examinant successivement leurs différentes facettes.

Le texte qui suit va tout d'abord présenter le développement récent de la politique linguistique, mais aussi les usages et les représentations actuels. Dans le cas de ces deux domaines, nous avons pu nous appuyer sur des sondages qui ont été effectués notamment dans la dernière décennie. En ce qui concerne la politique linguistique, nous nous basons notamment sur les données fournies par l'Office Public de la langue bretonne et par les spécialistes avec lesquels nous avons mené des entretiens.

Nous allons ensuite parler plus en détail des actions de revitalisation. Ce domaine va ouvrir la voie vers d'autres thématiques qui en découlent : Nous allons décrire la présence des deux langues dans l'espace public, l'offre (et la demande) d'enseignement, la problématique de la standardisation et de l'action culturelle. Une dernière thématique ne doit pas être oubliée : il s'agit de la présence des deux langues dans l'espace privé et la transmission familiale. Comme nous l'avons vu dans les chapitres théoriques, elle représente à la fois le cœur même d'une revitalisation réussie, mais aussi le domaine le plus difficile à gérer. Qu'est-ce qui est fait dans ce sens pour le soutien de la transmission familiale ? Que pourrait-on faire d'autre ? Nous allons essayer d'y répondre.

La situation de revitalisation est confrontée à des obstacles, des freins, des complications. Nous allons essayer de les mettre en commun. Nous allons nous poser la question de l'avenir, ensemble avec les acteurs de la revitalisation : Quelles sont leurs visions ? Quelles seraient les mesures à prendre ? Y a-t-il des craintes ?

Ce chapitre est basé sur une combinaison de sources écrites avec les entretiens et les observations. Si nous ne citons pas les sources, il s'agit de conclusions de nos propres réflexions, basées sur la recherche sur le terrain.

⁴⁵² Voir le chapitre 8.2.1.

8.2.1 Statut des langues et politique linguistique⁴⁵³

La toute première reconnaissance officielle des langues de Bretagne date de 1977. Il s'agit de la Charte culturelle de la Bretagne, signée par Valéry Giscard d'Estaing, alors Président de la République Française. Elle autorise l'enseignement des deux langues et ouvre les possibilités du renforcement de la politique linguistique favorable, qui ne rencontre pourtant les avancées nécessaires qu'à partir des années 2000.

Les deux langues de Bretagne sont officiellement reconnues comme « *langues de la Bretagne historique* » à côté du français à partir de 2004.⁴⁵⁴ Il s'agit également de la date de la mise en place d'une politique favorable à l'égard des deux langues, votée à l'unanimité par le Conseil Régional. Elle est présentée comme un « *plan volontariste pour leur sauvegarde, leur transmission et leur développement* » et précise son enjeu : « *les revitaliser et promouvoir leur usage dans tous les domaines* ». ⁴⁵⁵ Comme nous l'avons déjà mentionné, elles sont reconnues également comme langues régionales de France, par l'article ajouté à la Constitution en 2008.

Pourtant, cette reconnaissance, étant purement symbolique, ne les dote d'aucun statut officiel. Il s'agit néanmoins d'un grand pas positif, permettant l'ouverture progressive de la politique de plus en plus favorable, et des actions en faveur des deux langues locales.

Les années qui suivent cette légitimation officielle sont assez porteuses pour les deux langues. Même si le budget est loin d'être équivalent,⁴⁵⁶ les avancées touchent les deux langues.

Pour ce qui est de la langue bretonne, elle bénéficiait d'un soutien limité déjà avant 2004. Elle était soutenue par le Conseil Régional de Bretagne notamment sous l'impulsion du Vice-président Jean-Yves Cozan.⁴⁵⁷ A cette époque, il ne s'agissait pas encore de politique linguistique à proprement parler, mais plutôt d'un soutien du monde associatif par des subventions. Il était également procuré par le département du Finistère et dans une moindre mesure le Morbihan et les Côtes-d'Armor.

⁴⁵³ Les informations pour ce chapitre proviennent notamment des entretiens avec Fulup Travers, Lena Louarn, Ronan le Louarn, Bertràn Ôbrée et Mikael Génévée. Nous avons suivi également l'actualité de la politique linguistique sur les sites du Conseil Régional et Office Public de la langue bretonne.

⁴⁵⁴ http://www.bretagne.bzh/jcms/l_17779/fr/developper-les-langues-de-bretagne [18/08/2017]

⁴⁵⁵ Ibid.

⁴⁵⁶ En 2015, 2 % du budget régional pour la politique linguistique est destiné à la langue galloise. En 2017, il s'agit de 7 millions euros pour le breton et 300 000 euros pour le gallo.

⁴⁵⁷ Conseiller régional de Bretagne de 1986 à 1988, et de 1998 à 2004.

En ce qui concerne le gallo, jusqu'en 2004, les associations de sa défense et promotion bénéficient d'un soutien à la marge, à hauteur de 0,5 % du total des aides régionales attribuées aux deux langues de Bretagne. Le gallo est d'ailleurs cité dans les textes régionaux jusqu'à cette date comme un « parler » et non une langue. La résolution du 17 décembre 2004 reconnaît pour la première fois le gallo comme une langue de Bretagne. Cette évolution encourage de nouvelles initiatives telles que la mise en place du projet linguistique de Chubri en 2007, le développement d'émissions en gallo par la radio locale Plum'FM, ou encore la mise en place d'une formation intensive de trois mois par Stumdi en 2009.

Les débuts des démarches institutionnelles en faveur du breton datent de la fin des années 90, avec l'événement principal qui est la création de l'Office de la langue bretonne (Ofis ar brezhoneg) en 1999, dans le cadre de l'Institut culturel de la Bretagne (Skol uhel ar vro), créé en 1981. La mission de l'Office est la « *promotion de la langue bretonne et le développement de son emploi dans l'ensemble des domaines d'usage d'une langue* ». ⁴⁵⁸ Concrètement, il œuvre dans les sphères du travail terminologique, de la traduction, de la diffusion du breton dans l'espace public, de la promotion de la langue et de son enseignement. Il effectue également des études sociolinguistiques de l'usage de la langue. En France, il s'agit du deuxième établissement de ce genre, l'Office pour la langue et la culture d'Alsace ayant été créé en 1994. ⁴⁵⁹

A partir de 2001, l'Office lance la charte *Ya d'ar brezhoneg*, ⁴⁶⁰ d'abord dans le secteur associatif et professionnel, élargi ensuite aux collectivités locales en 2004. Cette charte vise à développer la présence de la langue bretonne dans l'espace public. ⁴⁶¹

En 2011, il a été transformé en Office Public de la langue bretonne. Ce changement a été important, car dorénavant, il s'agit d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle et il détient des pouvoirs beaucoup plus avancés. Les membres fondateurs de cet organisme officiel sont l'Etat, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Régional des Pays de la Loire et les Conseils départementaux des cinq départements. Selon les mots de Fulup Travers, responsable du site de Rennes, il dispose notamment de plus de légitimité : « *Pour la*

⁴⁵⁸ <http://www.fr.brezhoneg.bzh/137-l-oplb.htm> [18/08/2017].

⁴⁵⁹ Pourtant, L'Office de la langue alsacien est orienté depuis sa création également vers la culture alsacienne. Pour cette raison, l'OPLB se déclare être le « premier organisme de ce genre créé en France et touchant une langue autre que le français » <http://www.fr.brezhoneg.bzh/137-l-oplb.htm> [18/08/2017]. L'Office Public de la langue basque est fondé en 2004 et l'Office Public de la langue occitane en 2015. <http://www.olcalsace.org/>, <http://www.olcalsace.org/>, <http://ofici-occitan.eu/> [consulté le 18/08/2017].

⁴⁶⁰ « Oui à la langue bretonne ».

⁴⁶¹ <http://www.fr.brezhoneg.bzh/32-presentation.htm> [18/08/2017] Voir le chapitre 8.2.4.3.

première fois, le breton a un outil public. »⁴⁶² Désormais, une de ses missions est la concrétisation de la politique linguistique établie par les pouvoirs publics. Actuellement, l'Office se consacre notamment au développement de l'enseignement bilingue. Il est présent dans cinq villes bretonnes : Carhaix, Rennes, Vannes, Guingamp et Nantes.

Pour le gallo, la période d'après 2004 a été assez favorable. Les associations ont pu bénéficier de subventions pour embaucher du personnel et pour réaliser leurs actions.

A partir de 2007, le gallo est favorisé par le Conseil départemental de l'Ile-et-Vilaine. Pourtant, après 2010, la politique en faveur du gallo a été plutôt stagnante. De nombreux informateurs du milieu associatif gallo ont évoqué le caractère « plutôt pro-breton » de la politique linguistique régionale. A partir de cette année-là, l'Office Public de la langue bretonne est chargé également du soutien du gallo. Il s'agit notamment du suivi sociolinguistique de l'usage de la langue et de la promotion de l'enseignement du gallo. Il est vrai qu'au départ, ce nouveau rôle de l'Office n'était pas bien vu par le milieu associatif de la langue galloise. Plusieurs informateurs ont mentionné qu'ils sentaient comme dangereux le fait que l'Office mette, naturellement, vu son nom, en premier lieu la langue bretonne. Après un certain temps, ils ont majoritairement fini par accepter et apprécier cette nouvelle collaboration. Néanmoins, il semble que le travail de l'Office paraisse minime en ce qui concerne le gallo.

Le même souci a été représenté par le fait que la politique linguistique régionale était jusqu'en 2010 sous la responsabilité d'une seule personne, Lena Louarn, la Vice-présidente chargée des langues de Bretagne, qui est en même temps Présidente de l'Office Public de la langue bretonne. Il faudra attendre 2016 pour que soit créé un poste d'élue déléguée à la langue galloise, occupé encore aujourd'hui par Kaourintine Hulaud.⁴⁶³

A partir de 2012, le Conseil Régional assure aux deux langues leur présence dans le fonctionnement de l'institution. Toutefois, le breton est encouragé de manière beaucoup plus importante que le gallo. Citons par exemple : « *Les documents grand public de la Région publiés par le Conseil Régional doivent prendre en compte le bilinguisme (français/breton), et le gallo pourra être intégré dans la mesure du possible* ». Il en va de même pour la signalétique des terrains, véhicules et bâtiments (gares, trains TER et autres) et pour l'accueil téléphonique (qui existe en version trilingue avec l'anglais en plus). Le breton est présent sur

⁴⁶² Entretien avec Fulup Travers, 2015.

⁴⁶³ Toutefois, il y a toujours une disparité entre le pouvoir des deux postes.

le web du Conseil Régional de manière régulière, le gallo ponctuellement. À partir de la même année, le logo du Conseil Régional existe et est utilisé également en gallo.⁴⁶⁴

L'année 2015 a été assez favorable au soutien et aux débuts de la promotion de la visibilité du gallo. Suite à la décision du Conseil Régional de mettre en place la signalétique trilingue dans les locaux et les documents de l'institution, il a été demandé aux associations de trouver un consensus sur une terminologie commune utilisée pour ces objectifs. Le Comité consultatif du gallo, représenté par les acteurs du mouvement gallo, des scientifiques et des acteurs culturels, se réunissait régulièrement au sein du Conseil Culturel de Bretagne, ce qui a favorisé l'échange entre les représentants du mouvement. A la même époque, le *Rapport sur le gallo* a été rédigé par les membres du Comité consultatif, qui l'ont présenté au Conseil Régional afin de demander des améliorations concrètes de la politique linguistique en faveur du gallo lors des élections de décembre 2015.

Les axes principaux du rapport ont été l'amélioration de la connaissance de la langue, le renforcement de l'enseignement, de la formation et de la transmission, l'amplification de la place du gallo dans les politiques culturelles et l'accroissement de sa visibilité.⁴⁶⁵

Ces actions ont fait preuve d'effets positifs, puisque les années qui suivent sont particulièrement porteuses d'avancées dans la sphère de la politique linguistique du gallo. En juillet 2016, le Conseil Régional a créé le poste de chargé de mission à la langue gallèse, assuré dorénavant par Michaël Génévée. La Région soutient désormais l'enseignement de la langue, sa présence dans la sphère du loisir, dans l'espace public, les médias et la création artistique.⁴⁶⁶

En novembre 2016, les premières assises de la langue gallèse ont été réunies. Il s'agissait d'une rencontre des acteurs impliqués dans la culture gallèse autour de l'objectif de fixer une « véritable politique linguistique » pour le gallo.⁴⁶⁷ Plus d'une centaine d'entre eux ont été présents.

⁴⁶⁴ http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2012-10/developper_les_langues_de_bretagne_2012.pdf [19/08/2017].

⁴⁶⁵ http://www.bretagne.bzh/upload/docs/binary/octet-stream/2015-10/rapport_gallo_octobre2015.pdf [19/08/2017].

⁴⁶⁶ http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_402034/fr/developper-le-gallo [19/08/2017].

⁴⁶⁷ Un mois plus tôt, un événement semblable a fait débattre les représentants du mouvement pour le breton les questions de la politique linguistique de cette langue : les Rencontres régionales de la langue bretonne. Celui-ci a formulé les axes suivantes : « l'enseignement en langue bretonne et l'enseignement de la langue bretonne ; la formation professionnelle, continue et personnelle à la langue bretonne ; la vie publique et la présence sociale de la langue bretonne; la langue bretonne dans les médias et le numérique; les pratiques

Suite aux décisions prises à cette occasion, l'Institut du Gallo / L'Institut de la Langue Gallèse a été créé en début de l'année 2017. Il s'agit d'un événement important, car l'Institut représente la première organisation fédératrice qui œuvre en faveur de la langue. Ses missions figurent dans la devise de l'organisation : « *Permouwer, Eblucer, Evâiller* » - promouvoir, éduquer, faire connaître. Il fédère les associations œuvrant pour le gallo et la culture de la Haute-Bretagne et se fixe deux objectifs principaux. Il s'agit d'un côté de « *l'enseignement, formation et transmission du gallo, auprès des jeunes générations notamment* », y compris le travail de normalisation de la langue, « *pour faire converger les méthodes de formation et d'enseignement* ». Le deuxième objectif est celui de la promotion de la charte *Du gallo, dam yan, dam vèr*.⁴⁶⁸ L'Institut est basé à Rennes, présidé par Raphaël Gouablin et embauchant un salarié.⁴⁶⁹ Il se positionne ainsi comme un parallèle à l'Office Public de la langue bretonne, tout en ayant des pouvoirs et moyens financiers beaucoup plus limités.

Nous pouvons donc conclure que la politique linguistique devient de plus en plus favorable. Les sphères qui connaissent un succès majeur sont notamment l'enseignement et la visibilité des langues.

8.2.2 Représentations

La question des représentations est intimement liée à la vitalité de la langue et aux succès des efforts de la revitalisation.

Contexte général

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 6.7, l'identité bretonne a basculé dans la honte de soi : on parle alors de l'identité négative.

Les années 70 ont été marquées par un changement dans les représentations de l'identité régionale. Le déclencheur en a été représenté notamment par la musique. La langue bretonne a suivi cet élan, mais sur un rythme moins soutenu. Entendue de nouveau à travers les chansons à succès, elle a commencé à incarner la fierté de l'appartenance bretonne. La naissance et l'intensification de cette fierté ont été conditionnées également par les tendances générales de se différencier de la majorité, présentes dans de nombreux territoires à cette époque. Dans le cas de la Bretagne, une raison importante a été sans doute l'affiliation

culturelles en langue bretonne » http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_370695/fr/rencontres-regionales-de-la-langue-bretonne?lg=fr [19/08/2017].

⁴⁶⁸ « Oui pour le gallo », un pendant de la charte Ya d'ar brezhoneg.

⁴⁶⁹ http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_393510/fr/creation-d-un-institut-de-la-langue-gallose?lg=fr [19/08/2018].

celtique de la langue bretonne. Cette caractéristique a servi pour la différenciation par rapport à la majorité française, et a été sans doute intensifiée par la celtomanie croissante dans cette période de l'ensemble de la société occidentale.

Représentations de la langue bretonne

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, les représentations de la langue bretonne ont tourné assez rapidement vers le positif. Soulignons que les changements se sont opérés massivement parmi la jeunesse (ce qui est assez clair car c'est toujours cette génération qui ressent le besoin de se construire, souvent en se différenciant de la génération précédente). Parmi la population plus âgée, qui a vécu les répressions de la langue-culture locale et qui a elle-même intériorisé ce caractère péjoratif, les représentations sont restées souvent négatives, s'améliorant petit à petit, mais existant encore aujourd'hui.

Les habitants de l'ensemble de la Bretagne ont commencé à percevoir la langue bretonne comme un des piliers de l'identité régionale. Notamment de manière passive, mais aussi active, ce qui s'est reflété dans l'éclosion des possibilités d'apprendre la langue, pour les adultes et les enfants.⁴⁷⁰ La création et puis le développement des écoles Diwan est un symbole représentatif important de ce revirement.

Aujourd'hui, les sondages confirment le regard positif de la population bretonne envers cette langue : une quasi totalité de Bretons de l'ensemble de la Bretagne administrative (92 %) est pour le maintien de la langue (OLB 2007 : 132).

Il est pourtant vrai que plusieurs informateurs mentionnent également des regards négatifs vis-à-vis de la langue, qui traduisent les traces des événements passés, expliqués dans le chapitre 7 :

« Ma grand-mère a vécu toutes les humiliations, les interdictions, les sabots, les coups sur les doigts... qu'elle a pris pour vérité ce qu'on lui disait. Quand elle a appris que je voulais apprendre le breton, elle ne comprenait pas. Cette langue inutile ! Cette langue de honte ! »⁴⁷¹

Marie évoque la même chose, en expliquant les causes : *« Ça change un peu, mais c'est tellement profond, cette honte. Oui, c'est ça qui fait qu'ils ne veulent pas que je l'apprenne. [...] Pour eux, c'est une langue de « plouc », comme on dit, de la campagne. C'est une*

⁴⁷⁰ Pourtant, le nombre de nouveaux locuteurs n'arrive toujours pas à balancer la diminution des locuteurs traditionnels.

⁴⁷¹ Entretien avec Gaston, 2016.

langue avec laquelle on n'a pas de promotion sociale, voilà, on ne peut pas évoluer dans la société... française... Et comme la Bretagne est dans la France, ils n'envisagent pas que, vraiment, le breton puisse servir, même en Bretagne, en fait. Et, pour eux, comment ça s'est passé, ils se faisaient punir dans les écoles, quand ils parlaient breton. Même dans la cours de récréation, ils n'y avait pas droit de parler avec ses camarades. Et puis, mon grand-père, il est allé après la guerre en Allemagne, pour la reconstruction. Il était avec les autres Français et il avait un peu honte, parce qu'il ne comprenait pas toujours tout ce que les francophones disaient. Donc, il avait l'impression d'être, voilà, d'être inférieur. Et, en tout cas, il n'y a jamais eu l'idée qu'être bilingue, c'est un plus. C'était toujours vécu comme un moins. Même aujourd'hui, pour eux, c'est un moins. »⁴⁷²

« L'histoire a laissé des traces très importantes sur les gens. Par exemple, il peut très bien arriver que je dise quelque part que j'apprends le breton, et on va toute de suite me répondre : Breiz Atao ! Les gens confondent tout ! Le breton, le Breiz Atao, l'indépendance de la Bretagne... Ou bien aussi les attentats [...] Même mon père, quand il a appris que je voulais apprendre le breton, me disait : T'es sûr ? As-tu bien réfléchi ? Fais attention... Tu vas te faire embrigader.... »⁴⁷³

Représentations du gallo

Le regard à la langue galloise est encore plus complexe. Lui aussi connaît une évolution positive, mais de façon différente et surtout moins rapide. Le gallo est vu de manière positive notamment dans la génération jeune issue des milieux où la langue est d'usage au moins sous forme d'expressions ponctuelles. Pour elle, pour les locuteurs, mais aussi pour des « connaisseurs passifs », la langue est dotée de signification affective, liée à la famille, la convivialité et l'humour. La relation envers elle est chaleureuse et la population concernée constate que la langue est importante dans ce sens. Pourtant, pour une majorité écrasante de ce groupe, l'importance du gallo est d'ordre patrimonial et devrait se conserver notamment sous forme de ces locutions et expressions transmises de générations en générations – et non pas tellement comme un moyen de communication quotidienne.⁴⁷⁴

Il y a cependant aussi le regard négatif, partagé par une partie de la population. La génération âgée reste souvent persuadée de l'inutilité, voire des effets néfastes du gallo. Pour

⁴⁷² Entretien avec Marie, 2009.

⁴⁷³ Entretien avec Michel, 2011.

⁴⁷⁴ Voir Manzano 1996, Angoujard – Manzano 2009, Nolan 2013 ou Keller 2016.

elle, le gallo est une langue orale et marginale. Nous retrouvons donc le même schéma que dans le cas du breton : celui des traces des traumatismes vécus dans la période de répression.

Dans le cas du gallo, nous pouvons observer une autre relation à la langue, qui n'est pas positive non plus. C'est celle d'une partie de jeunes qui ne sont pas issus des milieux gallésants. Leur regard est négatif, se moquant de la langue en raison de son caractère « plouc ». Cependant, la part des jeunes qui dénigrent la langue gallèse tend à diminuer, puisqu'il y a aujourd'hui une tendance à respecter et soutenir la diversité culturelle qui se perçoit pour les deux langues de Bretagne. Cela se traduit par des attitudes positives et un souhait de conserver les langues historiques. Ce regard bienveillant se manifeste également chez ceux qui n'ont aucune relation proche avec la langue, qu'il s'agisse des Haut-Bretons purement francophones, de ceux qui se sont décidés à apprendre le breton, ou bien des habitants de la Basse-Bretagne, bretonnants ou pas.

Comme l'affirment les spécialistes et des personnes du mouvement gallo, il est encore délicat d'apprécier précisément le regard de la population sur ce sujet. D'après eux, il se transforme petit à petit vers le positif depuis les années 80, accentuant les caractéristiques citées plus haut de langue familiale, de la convivialité et de l'humour. Mais il y a également toute une gamme de différentes attitudes négatives, évoquées ci-dessus. Il y a de même la question des attitudes de la part des bretonnants. Apparemment, une partie de militants pour la question du breton porte un avis négatif sur la langue gallèse, et vice-versa, des militants pro-gallo sont contre la présence de la langue bretonne en Haute Bretagne.⁴⁷⁵ Mais ces regards négatifs entre militants des deux langues sont largement minoritaires et ont tendance à réellement disparaître. La grande majorité de la population est plutôt indifférente. Il faut souligner ensuite un groupe non négligeable de personnes qui se sont tournées d'abord vers l'apprentissage du breton, voire l'action militante dans ce domaine, pour ensuite commencer à s'intéresser au gallo, l'apprendre et le promouvoir.

L'enquête la plus récente, réalisée en 2017 par l'équipe de PREFICs de l'Université Rennes 2, dirigée par Philippe Blanchet, a apporté des résultats intéressants, qui traduisent un changement vers le positif par rapport aux enquêtes précédentes.⁴⁷⁶ Non seulement la

⁴⁷⁵ Encore en 2011, on parle dans ce sens même des représentants des hautes positions politiques, ce qui freine le développement de la politique linguistique en faveur du gallo. Pourtant, cela semble changer ces dernières années, avec une politique linguistique favorable vis-à-vis du gallo.

⁴⁷⁶ Néanmoins, il faut tenir en compte de la non-représentativité de l'échantillon de la population, puisque une partie de la population interrogée est représentée par des personnes sensibilisées à la langue-culture gallèse. La

dénomination du « gallo » est mieux installée, mais le gallo est également perçu aujourd'hui comme une langue régionale, une des langues de Bretagne, et non plus seulement un parler, un patois, lié à une commune.⁴⁷⁷ L'enquête conclut que le gallo représente une langue de la proximité et de l'amitié. Il s'agit également d'une langue de « plaisir », éprouvé également à l'écoute, chez ceux qui déclarent une compétence passive (Mignerot – Blanchet 2017 : 15-19). Il y a pourtant aussi une gêne fréquente, qui provient de l'incompréhension, chez les non-locuteurs (idem : 8).

Les auteurs soulignent également que : « *la grande majorité des répondants évoque une perte culturelle et patrimoniale dommageable, dont la préservation est nécessaire voire urgente* ». Les initiatives en faveur du gallo sont considérées positivement par l'ensemble des générations. Pourtant, il y a également une minorité qui est persuadée de l'utilité de la disparition du gallo (idem : 10).

A la différence des enquêtes précédentes, le sentiment d'appartenance est évoqué en 2017. Cela est lié à la tendance de valoriser les deux langues comme langues de la région, mentionnée plus haut.

Le même sujet est évoqué par Fabien Lécuyer, qui promeut une nouvelle conception de l'identité bretonne, celle qui valorise les deux langues régionales. Il parle également du fait que, contrairement aux décennies précédentes, « *les personnes défendant le breton et le gallo se confondent souvent* » à part quelques-uns qui « *souhaitent la mort du gallo* » parmi les engagés pour le breton (Lécuyer 2017 : 12 - 13).

Néanmoins, il faut ajouter que certains de nos informateurs nous ont confié leur opinion qu'il s'agit ici de tendance qui touche plutôt des gallésants. Les locuteurs du breton, de même que les militants du breton, y restent bien souvent indifférents.

Les deux langues ont vécu la même histoire d'oppression par la langue-culture française et ont été dotées de qualifications négatives liées à la honte et au sentiment d'être « arriérées ». Pourtant, les traumatismes et attitudes négatives qui en découlent et persistent jusqu'à nos jours sont différentes. Dans le cas de la langue bretonne, la stigmatisation de la langue « de plouc » existe encore. Le problème du gallo, tout en ayant cette stigmatisation également, est

raison de ce choix est l'objectif est de mettre en valeur la demande sociale des gallésants (Mignerot - Blanchet 2017 : 7).

⁴⁷⁷ Toutefois, la majorité des témoins comprend la langue bretonne comme « étant représentative de la Bretagne » - ce qui n'exclut pas l'attachement du gallo à la région.

notamment dans la perception de la langue comme une variation du français. Nous pouvons illustrer cette opinion par le discours de Yann :

*« Pour moi, le gallo, ce n'est pas une langue. C'est un dialecte. [...] Ça n'a pas une forme écrite. C'est du français avec une façon de prononcer différente, avec des expressions particulières. »*⁴⁷⁸

Comme nous l'avons déjà évoqué, le gallo souffre d'un « double complexe ». Aux « imperfections » inculquées par rapport à la langue nationale s'ajoute le sentiment d'infériorité par rapport à la langue de Basse-Bretagne : à la différence du breton, le gallo n'est pas un pilier identitaire des Bretons. Comme nous l'avons noté dans le chapitre 6.7.6, il est souvent évoqué en Haute-Bretagne qu'on « n'est pas les vrais Bretons », etc. Fabien Lécuyer parle aux Haut-Bretons dans ce sens dans son *Manifeste du gallo*, en tentant de réveiller leur patriotisme linguistique : « *[...] Hep brezhoneg, Breizh ebet ! Mais non en fait ! Nous les Gallos, notre langue, c'est le GALLO ! Qu'elle soit "laide", "plaisante à entendre", "affreuse à entendre", "typique", "savoureuse", "horrible", "patoisée" et je ne sais quoi on s'en fout, c'est la nôtre, c'est notre langue !* » (Lécuyer 2017 : 5).

En évoquant le regain des attitudes positives, qui constitue un discours assez fréquent en 2017,⁴⁷⁹ plusieurs personnes parlent même d'une certaine fierté. Il semble pourtant que ce sentiment soit partagé notamment par le groupe restreint des militants.⁴⁸⁰

Cristoff Simon parle de l'indifférence de la majorité de la population : « *Les gens aiment bien, mais ne sont pas prêts à s'investir pour devenir des acteurs de revitalisation, d'apprendre. On peut le voir sur l'exemple du festival de Monterfil : il y a des foules, mais les gens viennent pour les danses, pour les jeux, le sport, la musique... on n'y parle pas gallo, les gens qui viennent au cours d'initiation au gallo sont très peu nombreux...* ».⁴⁸¹

Le même problème est évoqué par Anne-Marie Pelhate, enseignante et organisatrice des colonies de vacances en gallo : « *Cette année, dans le cadre des Assemblées gallèses, nous avons organisé également le premier stage BAFA en gallo. Mais il n'a pas pu être ouvert, car il n'y avait pas d'inscrits. Personne. [...] Oui, les gens ne sont pas encore prêts.* »⁴⁸²

⁴⁷⁸ Entretien avec Yann, 2011.

⁴⁷⁹ Grâce à nos activités de recherche prolongées entre 2008 et 2017, nous pouvons confirmer que cette attitude est nouvelle, n'étant pas encore présente, à notre connaissance, en 2015.

⁴⁸⁰ Entretien avec Michael Gènevé, 2011.

⁴⁸¹ Entretien de 2015.

⁴⁸² Entretien de 2017.

Néanmoins, au festival des Assembiés gallèses, nous nous sommes aperçus personnellement du changement des représentations dans le public. Il est vrai que les gens viennent aux Assembiés notamment pour la musique, la danse, la culture de la (Haute-)Bretagne en général. Pourtant, nous nous apercevons de la montée en puissance de la présence du gallo d'année en année,⁴⁸³ et notamment du fait que cette présence est accueillie positivement par les participants et fait sentir des répercussions dans leur comportement (utilisation des tournures en gallo pour agrémenter la conversation, etc).

Les représentations des deux langues peuvent être également illustrées par le fait de la demande et de l'offre des publications en et sur ces dernières. Nous avons déjà mentionné le succès colossal des *Bretonnismes* de Hervé Lossec. Comme nous l'avons remarqué, la réception des *Galloïsmes* a été beaucoup moins enthousiaste. Nous allons voir plus loin que les proportions des publications en breton et en gallo sont très divergentes. Pourtant, en ce qui concerne les publications sur la langue-culture de la Haute-Bretagne, elle semble commencer à augmenter et à trouver son public.

Le regard extérieur sur la Bretagne a-t-il évolué ?

Nous voulons évoquer brièvement également le sujet des représentations des Bretons de la part des « autres ». Nous avons expliqué dans des chapitres précédents que le « traumatisme identitaire » des Bretons avait été causé pour une large part par une image stéréotypée que leur a attribué le reste de la France, ou, à l'époque, notamment la capitale française. Nous avons parlé de la pauvreté, de l'aspect « arriéré », de la faible intelligence des Bretons émigrant vers Paris par exemple. Nous avons parlé de Bécassine. Nous avons évoqué surtout toutes les conséquences néfastes que cette stéréotypisation a entraînées.

Quel est le regard des Français sur les Bretons aujourd'hui ?

En général, il est positif. Tout est réciproque, tout est lié. Comme le dédain externe a provoqué la naissance de la honte dans l'intérieur, la création de l'identité forte et positive a ensuite influencé un nouveau regard sur la Bretagne.

Désormais, on aime bien la Bretagne. On aime bien y passer les vacances. On raconte des blagues gentilles sur les Bretons têtus et fiers, sur leur caractère un peu rude, sur la météo imprévisible de cette contrée,... Mais on les aime. On apprécie et on recherche « l'exotisme » de la région.

⁴⁸³ Nous avons visité le festival en 2015 et 2017.

Cette nouvelle attitude se traduit dans plusieurs faits que nous pouvons citer ici. Il s'agit par exemple du succès de la chanteuse Nolwenn Leroy. Gagnante de la Star Académie en 2002, cette chanteuse pop d'origine bretonne, jusque-là chantant en français, a appris le breton pour enregistrer en 2010 son disque intitulé *Bretonne*.⁴⁸⁴ Il a remporté un succès inattendu, étant vendu à travers la France et dans d'autres pays.⁴⁸⁵

Une occurrence encore plus récente est le bagad de Vannes, ayant gagné dans le concours *La France a un incroyable talent* en 2016.

« *Les Français aiment bien les Bretons* », dit Maïwenn Morvan, enseignante du français langue étrangère et de la civilisation bretonne. Elle ajoute : « *Souvent, les gens des autres régions envient le dynamisme culturel de la Bretagne : la musique, les danses, les costumes. Il y a des traditions ailleurs, mais beaucoup moins mises en valeur.* »⁴⁸⁶

Non seulement la culture populaire fait la bonne marque de la Bretagne, mais c'est également le patrimoine qui est prisé par les Français. La preuve en est d'un côté la popularité touristique de la région, et de l'autre son succès dans l'émission-compétition *Le village préféré des Français*.⁴⁸⁷

Nous pouvons ajouter à ces constats également la forte tendance à s'installer en Bretagne et à y trouver des racines quand on en manque.⁴⁸⁸ Nous avons évoqué dans le chapitre 6.7 le caractère ouvert de l'identité bretonne, la possibilité de choisir de vivre cette appartenance quelles que soient les origines. Il est vrai que de nombreuses personnes, originaires d'autres régions françaises ou de l'étranger en profitent et confirment la véracité de cette affirmation. Nous en avons compté plusieurs parmi nos informateurs.

⁴⁸⁴ Le disque comprend des chansons en plusieurs langues : à côté du breton, il y a du français, de l'anglais et du gaélique d'Ecosse.

⁴⁸⁵ En France, il a marqué la deuxième meilleure vente de l'année 2011, gagné le n° 1 du Top Albums pendant sept semaines, et disque de diamant pour un million de ventes, https://fr.wikipedia.org/wiki/Nolwenn_Leroy#Bretonne_.282010-2012.29 [06/07/2017].

⁴⁸⁶ Entretien de 2017.

⁴⁸⁷ Sur cinq éditions, des villages de Bretagne ont gagné deux fois (Ploumanac'h et Rochefort-en-terre). Locronan a failli représenter le troisième village choisi, se positionnant en deuxième place en 2013 <https://www.france.tv/france-2/le-village-prefere-des-francais/> [19/08/2017]

⁴⁸⁸ D'ailleurs, il semble également que la Bretagne est la région la plus sollicitée dans le cadre des demandes de mutations dans la fonction publique (entretien avec Jerom Bouthier, 2017)

8.2.3 Usage

Nous savons déjà que les deux langues régionales de Bretagne se trouvent dans une situation de danger, et nous en avons expliqué les causes. Quelles sont donc les contours concrets de l'usage des deux langues?

Il est largement connu que la langue bretonne fait l'objet de revitalisation et que ses locuteurs, quoi que leur nombre ne cesse de diminuer, commencent à se renouveler petit à petit grâce aux cours et à l'enseignement bilingue.⁴⁸⁹ Depuis des dizaines d'années, le breton fait également l'objet d'études sociolinguistiques, ce qui nous donne des chiffres fiables et comparables. En revanche, le gallo, lui, a longtemps été vu comme une langue « presque morte », et peu de personnes s'intéressaient à son renouveau. Pourtant, ces dernières années ont apporté de nouvelles enquêtes, qui fournissent des résultats surprenants.

Nous voulons présenter les états d'usage des deux langues dans le texte qui suit.

Le breton

Pour pouvoir décrire la situation actuelle de l'utilisation du breton, nous nous appuyons sur les données fournies par les enquêtes réalisées entre 1990 et 2007 par Fañch Broudic et TMO Ouest.⁴⁹⁰ Pour ce qui est des enquêtes plus récentes, nous avons consulté les résultats de celle de 2013, publiée sur le site de l'organisation Bretagne Culture Diversité (BCD 2014).⁴⁹¹ Elle n'a pas visé seulement l'usage de la langue bretonne, étant centrée sur un contexte plus large de l'attachement culturel et identitaire des Bretons. Nous pouvons ensuite consulter les données rassemblées régulièrement par l'Office Public de la langue bretonne, qui résument des cas partiels de l'usage du breton (état des lieux par pays, études des effectifs scolaires, de l'édition, etc).⁴⁹²

Au niveau du nombre de locuteurs, les dernières enquêtes font preuve de stabilité. En 2014 et 2007, 6 % de la population bretonne se déclarent comme locuteurs actifs et 9 % mentionnent une connaissance passive de la langue.

En 2007, la totalité des locuteurs du breton (y compris les passifs donc) se dénombrait à 290 000 personnes. Cela a représenté une chute considérable par rapport aux enquêtes

⁴⁸⁹ Pourtant, il y a toujours question à quel point l'école arrive à créer de vrais nouveaux locuteurs.

⁴⁹⁰ Broudic 1995, 1999 et 2009. Toutes les trois enquêtes se sont focalisées sur la population de plus de 15 ans. Les deux premières ont mis en compte seulement la Basse-Bretagne, la troisième a visé l'ensemble de la Bretagne historique. Elle représente donc notre principale source d'information.

⁴⁹¹ Une nouvelle étude est en train d'être effectuée par l'OPLB et devrait paraître en 2018.

⁴⁹² <http://www.fr.brezhoneg.bzh/46-situation-de-la-langue.htm> [15/09/2017].

précédentes, qui ont gardé le nombre dans les 370 000. Il s'agit des conséquences de l'abandon de la langue dans les années 50 et du vieillissement des locuteurs à l'heure actuelle (en 2007, 46 % des locuteurs ont plus de 75 ans et 25 % de 60 – 74 ans). Il est pourtant un bon signe que depuis 2007, les chiffres semblent de nouveau stables – sans doute grâce au regain de nouveaux locuteurs. Il faut également ajouter qu'aucun des sondages effectués entre 1990 et 2007 n'a repéré de bretonnant monolingue.

L'enquête de 2007 a démontré un changement considérable dans les pratiques linguistiques. Les locuteurs qui utilisent le breton comme un moyen de communication quotidienne perdent du terrain et la langue commence à être employée plutôt occasionnellement. Suite à l'abandon du breton comme langue familiale dans les années 50, il représente de nos jours principalement une langue de l'amitié. Il y a pourtant également des familles de néo-locuteurs, qui relancent une transmission familiale.⁴⁹³

De nos jours, nous pouvons diviser les locuteurs du breton en trois groupes quasi égaux selon leur langue maternelle : un tiers est représenté par ceux dont le breton est la langue maternelle, un tiers a été élevé en bilingue et un tiers monolingue francophone. En ce qui concerne l'acquisition de la langue, pour 80 %, il s'agit de l'intermédiaire de l'espace familial, pour 13 % le contact dans la société⁴⁹⁴ et pour 8 % des cours. Les pourcentages de ceux qui apprennent le breton sont en légère augmentation : de 1 à 4 % entre 1997 et 2007 (Broudic 1999 : 134-136).

Le breton se trouve en pleine période de transition. Nous avons vu les transformations au niveau du type de locuteurs et des caractéristiques de leur usage. Tout comme la langue perd sa fonction première de communication (qu'elle détenait en exclusivité il y a un siècle et même moins), elle en gagne d'autres : le breton accède à la sphère du travail⁴⁹⁵ ou de l'Internet. Sa production culturelle, notamment écrite et musicale, est également en plein essor. A certaines occasions plutôt ponctuelles, le breton redevient langue de messe (par exemple à Saint-Anne d'Auray). La culture traditionnelle, notamment le chant, la musique et la danse, restent des vecteurs importants de la pratique. Il y en a pourtant également de

⁴⁹³ Voir le chapitre 8.2.4.8.

⁴⁹⁴ Ces deux groupes diminuant.

⁴⁹⁵ Selon OPLB, il devrait y être environ 1000 postes liés directement avec la langue bretonne. Il y a également un portail dédié au recensement des annonces de postes avec le breton : www.labourzo.org [consulté le 15/09/2017].

nouveaux, le breton accédant aujourd'hui aux hautes sphères d'usage, comme le milieu universitaire, administratif ou des services.⁴⁹⁶

Une tendance importante de la période de revitalisation est la diffusion du breton de son territoire traditionnel vers la Haute-Bretagne. Cette question a déclenché de nombreux débats dans les années précédentes et semble se calmer maintenant. Dans les chapitres précédents, nous avons pu voir comment le breton, présent sur l'ensemble du territoire dans les débuts de la période ducale, a progressivement abandonné le territoire de la Haute-Bretagne. Maintenant, étant donné que l'ensemble de la population l'a ré-accepté comme un des marqueurs identitaires, nous assistons récemment à une vague d'apprentissage dans la Bretagne gallèse.⁴⁹⁷ Néanmoins, la majorité des locuteurs se trouve toujours en Basse-Bretagne (Broudic 2009 : 101). Il faut également savoir que très souvent, les apprenants du breton en Haute-Bretagne ont des origines, au moins partiellement, en Basse-Bretagne.

Il y a un autre cas de figure assez récent : les étrangers qui apprennent le breton. Ceux qui viennent s'installer en Bretagne sont assez nombreux à s'inscrire dans les cours de breton. Il semble que cela est lié à la valeur identitaire de la langue : sa connaissance permet aux nouveaux arrivants d'être plus facilement acceptés dans la société d'accueil. Très souvent, ces personnes commencent à se sentir, du moins partiellement, comme Bretons (« Bretons de cœur »), ce qui prouve l'aspect « ouvert » ou accueillant de l'identité locale.⁴⁹⁸

Les territoires d'usage le plus fort de la langue sont au niveau des départements : le Finistère et ensuite l'Ouest des Côtes d'Armor et du Morbihan. L'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique représentent avec les deux capitales des centres d'apprentissage de la langue, mais le taux de bretonnants y reste toujours minime. En Basse-Bretagne, les territoires les plus bretonnants sont traditionnellement le Trégor et le Centre-Bretagne.

Le gallo

Pour décrire la situation du gallo, nous disposons de sources bien moins nombreuses. À côté de la première enquête de 2006, publiée dans Blanchet – Le Coq 2008, l'enquête citée au préalable de Bretagne Culture Diversité (2014) a également visé le gallo. Finalement, il y a

⁴⁹⁶ Il est vrai que ces sphères ne sont pas encore très fréquentées, mais il est important qu'elles existent.

⁴⁹⁷ Il est vrai que dans les dernières décennies, cette situation semblait mettre en danger la langue-culture gallo. Pourtant, ces dernières années (lors de notre recherche de terrain, nous nous sommes aperçus de ce changement de manière importante seulement en 2017), il semble que les deux langues sont en train d'être révalorisées par l'ensemble des habitants. La langue commence à être présente sur ce nouveau territoire également sous forme de panneaux bilingues. Nous allons revenir sur cette question dans le chapitre 8.2.4.3.

⁴⁹⁸ Voir le chapitre 6.7.

une publication tout à fait récente : Mignerot – Blanchet 2017, citée dans le chapitre précédent.

Malgré les représentations fréquentes de langue en voie de disparition, l'enquête démontre la situation du gallo comme « *beaucoup plus complexe et beaucoup moins déliquescence* » (Mignerot – Blanchet 2017 : 6).

Les pratiques du gallo, aussi variables qu'elles soient, semblent rester stables par rapport à 2006 : le gallo serait parlé par environ 200 000 personnes, ce qui représenterait 5 % de la population (idem : 9).⁴⁹⁹ Ces résultats sont prouvés également par l'enquête de Bretagne Culture Diversité (2014). L'Institut de la Langue Gallèse restitue ces données de manière globale : 5 % de la population de la Bretagne le parlent, 8 % le comprennent, et 16 % des habitants de la Haute-Bretagne le comprennent.⁵⁰⁰

Pourtant, il faut savoir qu'il est assez difficile d'obtenir des résultats fiables dans le cas d'enquêtes sur le gallo ou autre langue minoritaire proche de la langue majoritaire et soumise à des sentiments de honte. De ce fait, il peut arriver que les répondants ne souhaitent pas dévoiler leur pratique du « patois », ou bien qu'ils ne s'en rendent même pas compte.⁵⁰¹

Selon l'enquête, le gallo reste une langue familiale – ou du moins acquise en famille, ce qui est le cas pour 80 % des répondants. Au niveau de l'âge des locuteurs, il est intéressant de pointer les résultats que « *ce sont les grand-parents des témoins qui sont surtout déclarés utilisateurs de la variété locale, mais ce sont les 37 – 56 ans qui déclarent le plus le parler au quotidien* » (ibid).

Déjà l'enquête de 2006 a dévoilé une « *vitalité surprenante* » du gallo (Angoujard – Manzano 2007), langue qui est toujours présente dans de nombreuses familles, bien que ce soit souvent sous sa forme « patoisante » ou « francisée ». Le gallo reste une langue qui est ancrée dans le paysage haut-breton. L'enquête de 2017 le confirme, en soulignant notamment des « *pratiques importantes de compréhension et d'expression* » chez les jeunes qui ne reçoivent pas d'enseignement du gallo : « *les résultats montrent une forme de maintien des pratiques chez les jeunes pour rire et plaisanter* » (ibid).

⁴⁹⁹ Néanmoins, comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre sur les représentations, les résultats de cette enquête sont à prendre avec précaution, car une partie d'informateurs a été recherchée dans le milieu associatif gallésant. Pour cette raison, nous ne citons pas ici les pourcentages concrets de l'enquête, mais seulement les estimations sur les proportions dans l'ensemble de la population haut-bretonne, qui ont été élaborées par les auteurs en s'appuyant également sur les sondages précédents.

⁵⁰⁰ Présentation de l'Institut de la langue gallèse aux Assemblées gallèses, le 12 juillet 2017.

⁵⁰¹ Entretien avec Philippe Blanchet, 2014.

Les compétences de l'expression sont très variables, « *allant de "jamais" à "tous les jours" et de "quelques expressions" à "couramment"* » (ibid).

Les contextes d'usage le plus fréquemment évoqués sont le chant, le conte et les anecdotes ou les histoires du passé. Seulement 30 % des locuteurs déclarent lire dans la langue et seulement un tiers de ces derniers l'écrit.

Les auteurs du rapport concluent que « *il apparaît ainsi que le discours largement dominant affirme une chute massive mais pas un arrêt total de la transmission de compétences en gallo aux enfants, y compris de réception* » (ibid).

Autres particularités de l'usage actuel des deux langues de Bretagne

Puisque dans les deux cas, nous nous trouvons dans une situation de revitalisation, l'usage se décline sous plusieurs catégories.

D'abord, nous pouvons nous poser la question de « Qui sont les locuteurs ? ». Nous avons mentionné deux exemples de « locuteur-type », représentant encore la majorité : ruraux, âgés, avec une faible instruction. Pourtant, il y a, à côté des locuteurs traditionnels, les nouveaux, ou « néo » locuteurs, ceux qui ont appris la langue, soit dans des cours pour adultes, soit à l'école. Cette catégorie est beaucoup plus importante dans le cas du breton.⁵⁰²

De cette dualité découle le fait que la forme de la langue a différentes facettes. D'un côté, il y a la langue des « anciens », la langue « autochtone », associée au milieu rural, de l'autre la « néo » langue. Celle qui est enseignée, standardisée, utilisée par les médias – et par les néo-locuteurs. La première est louée pour son authenticité, pour l'accent qui risque de disparaître. La deuxième, pourtant, est nécessaire pour assurer la diffusion de la langue dans la société actuelle. Souvent, on assiste à des tensions entre les anciens et les nouveaux. C'est notamment la génération des locuteurs traditionnels qui avance ne pas comprendre la langue dite « chimique » des jeunes.

Nous pouvons illustrer ce blocage, fréquent, par la citation d'un passage d'entretien avec la famille Dupont (famille, qui n'a pas interrompu la transmission naturelle de la langue) :

Théodore : « *On a une voisine qui se sent mieux en breton qu'en français...* »

Maelenn : « *Sauf avec moi !* »

Gwenola : « *Voilà – parce qu'elle est jeune !* »

⁵⁰² Voir Pentecoteau 2002.

Maelenn : « *Pourtant, je l'ai eue au téléphone, et dans l'intonation, j'ai su que c'était quelqu'un qui parlait breton, donc j'ai répondu en breton. Mais elle est repartie en français !* »⁵⁰³

Lukian Kergoat de l'Université Rennes 2 appelle cette attitude le « *syndrome de l'intercompréhension impossible* », et en distingue deux variétés : intergénérationnelle et géographique.⁵⁰⁴

Nous venons d'illustrer le premier type. Le deuxième consiste dans le refus de communiquer avec des personnes provenant d'autres endroits, car ils ont « un breton différent ».

En ce qui concerne la langue « authentique » versus la « néo » langue, il faut mentionner également la querelle entre les deux universités qui offrent les études du breton. Le département de Rennes est depuis sa création focalisé sur la modernité de la langue, tandis que Brest est plus centré sur les locuteurs natifs, « la langue des anciens ». Ces différences servaient pendant longtemps de terrain de querelles incessantes. Pourtant, ces dernières années, la situation se calme. Il semble que la raison en est le changement du personnel académique.

Pourtant, le dialogue entre les générations est important, justement pour le fait de la conservation des particularités locales, surtout de l'accent. Cette question touche notamment le breton,⁵⁰⁵ et depuis ces dernières années, la politique linguistique vise à favoriser cet échange. Dans le Finistère, il s'agit par exemple du projet *Treizherien soñjoù* (Quêteurs de mémoire), mis en place par le Conseil départemental.⁵⁰⁶ Il existe également un projet associatif qui souhaite répondre à la même problématique, porté par l'association BCD, avec la particularité que ce projet est tourné vers les deux langues : *Bazhvalan* pour le breton et *Baçadou* pour le gallo.

Les deux « syndromes de la compréhension impossible » que nous avons évoqués concernent notamment la langue bretonne. En gallo, il y a, il est vrai, des opposants à la standardisation, mais il n'y a pas encore autant de néo-locuteurs pour que la tension entre les nouveaux et les anciens puisse se développer dans la même mesure.

⁵⁰³ Entretien avec la famille Dupont, 2011.

⁵⁰⁴ Entretien avec Lukian Kergoat, 2011.

⁵⁰⁵ Le gallo réussit assez bien de garder ses variations locales jusqu'à nos jours. Aussi, comme nous l'avons indiqué plus haut, les néo-locuteurs et la langue standardisée sont encore en minorité.

⁵⁰⁶ Voir par exemple <https://www.facebook.com/QueteursDeMemoire/> [24/09/2017].

Encore au niveau de la forme, nous nous apercevons d'autres particularités. D'un côté, il s'agit d'un appauvrissement de la langue. Dans le cas du breton, il est palpable également dans le sens des niveaux de langue, qui ont existé auparavant. Le gallo, lui, n'a jamais eu le statut de la « variété haute ».⁵⁰⁷ Pourtant, nous avons pu voir que la supplantation par le français a entraîné un appauvrissement linguistique et une « patoisation » du gallo, évoluant vers le français régional.

En revanche, les deux langues développent aujourd'hui un travail de néologismes, qui leur permet d'exister dans la société actuelle. Dans le cas du breton, il est assuré notamment par l'Office Public de la langue bretonne. En gallo, c'est l'Institut de la Langue Gallèse, l'association Chubri et les producteurs d'écrits en gallo qui en assurent la charge.

Il faut également prendre en compte ce que l'on pourrait appeler « la vie cachée » des langues régionales. Au premier abord, il peut sembler que les langues de Bretagne n'existent pas. Pour le breton, il est vrai, ces dernières années, le visiteur croise la langue fréquemment sous forme de panneaux bilingues – ce qui est encore de faible mesure dans le gallo. Mais l'entendre parler ? Au coin de la rue, dans un bar, dans des commerces ? Rare. Cela est encore le cas dans de petites communes rurales, au marché par exemple. Sinon, il faudrait avoir de la chance, et aussi tendre bien l'oreille. Car, comme nous l'avons vu précédemment, les deux langues sont une affaire de proximité et d'amitié. A un étranger, on s'adresse en français.

Pourtant, quand nous avons discuté avec les informateurs, nous avons pu entendre des discours sur les événements qui relient les locuteurs. Les locuteurs des deux langues étant souvent en nombre restreint dans la commune donnée. Notamment les militants et les néo-locuteurs ressentent le besoin de se retrouver et de faire vivre leur langue. D'ailleurs, souvent, parmi les néo-locuteurs, ces communautés, faute de la présence de la langue dans le milieu familial, représentent la seule occasion de pratiquer la langue nouvellement acquise. De la sorte, les néo-locuteurs créent ainsi de nouveaux liens de réseaux sociaux.⁵⁰⁸

Dans ces cercles, l'usage de la langue devient très vivant. Nous pouvons donc traverser la Bretagne et ne pas entendre un seul mot en breton ou gallo, mais si nous cherchons bien (et surtout si nous connaissons un membre d'un tel groupe), nous pouvons tomber sur tout un monde caché, qui vit dans la langue de manière intense.

⁵⁰⁷ Dans le cas du breton, on pourrait en parler par exemple dans son usage à l'église ou dans les écoles religieuses.

⁵⁰⁸ Dans ce sens, nous avons entendu à maintes reprises que les nouvelles relations représentent un des apports principaux de l'apprentissage de la langue.

Pourtant, cela touche pour le moment plutôt la sphère du breton. La raison en est sans doute la vague assez importante des néo-locuteurs, militants du breton, à l'opposé des locuteurs traditionnels du gallo, qui, apparemment, n'éprouvent pas un besoin tellement ardent de développer les conversations dans la langue locale. Selon nos expériences, ce type de locuteur ressent du plaisir quand une occasion de « caozer » le gallo / « le patouéz » se prête, mais ne vont pas la rechercher.⁵⁰⁹ Pour les jeunes gallésants qui apprennent la langue dans des cours, il semble que très peu d'entre eux vont tout de suite militer pour l'avenir de la langue. Le discours est plutôt de ce type : « *J'aime bien apprendre plus sur la langue de mes grand-parents. Retrouver des petits mots, apprendre un peu sur le fonctionnement de la langue. Mais après, non, je ne pense pas l'utiliser vraiment, comme ça, dans une conversation avec quelqu'un de particulier. Des petits mots, oui, avec ma famille. Du patois, quoi...* »⁵¹⁰

Dans le cas de ces « îlots bretonnants », il s'agit souvent de communautés assez fermées de personnes qui ont acquis le breton et en ont fait leur langue de communication. Cette communauté peut rassembler parfois des gens de tous les recoins de la Bretagne, et représente pour ses membres une telle importance qu'ils sont prêts à parcourir une longue distance rien que pour discuter en breton. C'est le cas de Gwen, qui nous a dit : « *Je suis venu à Rennes [de Brest] pour rencontrer mes amis du lycée Diwan. Ce sont des personnes de partout en Bretagne, et on se retrouve comme ça, pour rester en contact, pour discuter,...* »⁵¹¹

Un autre informateur, Michel, illustre la vivacité des communautés bretonnantes par son propos : « *Pourquoi je me suis mis au breton... Donc, il y a l'attraction, pour le pays, déjà. Ensuite, l'idée, aussi, de la vie associative, qui... Les personnes que j'ai rencontrées, ça vit la langue en fait, c'est assez puissant. Ils parlent breton... Et on sent que la langue, dans ces associations, c'est une force, quoi, c'est motivant. Et moi, ça m'intéressait de connaître ces gens. Ils étaient vraiment actifs. Et la Bretagne, c'est... il y a un tissu associatif assez dense...* »⁵¹²

Pourtant, pour montrer la complexité de ces réalités et des représentations qui y sont liées, nous ajoutons un autre regard, celui de Maela, non-bretonnante, issue du milieu bretonnant : « *J'aime bien la langue bretonne, oui, j'aime bien l'entendre çà et là, au marché, parce que*

⁵⁰⁹ Sauf dans les ateliers de conversation. Voir le chapitre 8.5.2.

⁵¹⁰ Entretien avec Martine, 2015.

⁵¹¹ Entretien avec Gwen, 2011.

⁵¹² Entretien avec Michel, 2011.

ça arrive assez souvent, encore, chez nous... Cela me rappelle mes grand-parents, oui, c'est mes racines, ma culture. Mais je ne le parle pas, et après, cela m'agace, les bretonnants qui s'enferment entre eux... [...] Oui, ce sont des groupes fermés, très fermés en fait... Et, quand vous y entrez, francophone, il ne font même pas un effort de vous intégrer dans la conversation. [...] Oui, cela m'est arrivé plusieurs fois. A l'occasion d'un mariage par exemple. »⁵¹³

En dehors des communautés amicales, ce sont également des familles qui développent un usage naturel et quotidien de la langue. Les Dupont en disent : « *Pour nous, dans le cadre familial, il est même impensable de parler en français. Quand il y a une visite, comme ça, bien sûr. Mais sinon, entre nous, non... Ça ne serait pas naturel !* ».⁵¹⁴

8.2.4 Revitalisation

Dans le chapitre 7, nous nous sommes intéressés entre autres au développement des deux mouvements de revitalisation des langues de Bretagne. Ici, nous aimerions compléter ce sujet par un regard approfondi sur les efforts de revitalisation à l'heure actuelle. Des deux côtés, les choses bougent. Dans le cas du breton, les avancées se font depuis des dizaines d'années déjà. Le gallo, lui, se trouve dans une vraie période de transition, avec une politique linguistique toute fraîche.

Nous allons tout d'abord présenter dans ce sous-chapitre les acteurs de la revitalisation, et ensuite leur action : présence des deux langues dans l'espace public, enseignement, diffusion dans les médias, standardisation, et leur fleurissement à travers la culture. Nous allons nous intéresser également à la transmission familiale et l'usage privé, aux obstacles du développement et aux défis de l'avenir.

8.2.4.1 Acteurs de revitalisation

Au début de chaque revalorisation d'une langue minoritaire, l'action est dans les mains des gens, passionnés, bénévoles, ayant souvent une profession différente et consacrant leur temps libre à la lutte pour le maintien de la langue.

Il en est de même pour les deux langues de Bretagne. Seulement, les périodes d'action sont différentes. Les militants pour la cause du breton se sont mobilisés déjà à partir du début du

⁵¹³ Entretien avec Maelenn, 2017.

⁵¹⁴ Entretien avec la famille Dupont, 2011.

20^e siècle, voire au 19^e dans certains cas. Concernant le gallo, les premières associations durables se sont créées dans les années 70 et 80.

Après cette étape de l'action « d'en bas »⁵¹⁵ vient l'aide « d'en haut », institutionnelle. Dans le cas de la langue bretonne, comme nous avons montré précédemment, cette action est entamée dans les années 2000, représentée notamment par l'Office (public) de la langue bretonne,⁵¹⁶ le Conseil Régional⁵¹⁷ et des Conseils départementaux, notamment celui du Finistère. Le gallo ne bénéficie vraiment du soutien institutionnel qu'à partir de 2005, et de manière plus importante seulement ces dernières années.

Pour le breton, à côté de l'Office Public de la langue bretonne, il existe une multitude d'associations et organismes qui œuvrent pour le développement de la langue, à l'échelle locale ou régionale. Ce sont par exemple :

- Diwan, Div Yezh et Dihun, des associations de parents d'élèves qui luttent pour le développement de l'enseignement bilingue.

- DAO, Stumdi, Skol an Emsav, Mervent, KEAV, Roudour, Studi ha dudi et autres qui forment les adultes à la langue breton (cours du soir, formations longues, stages)

- C'hoariva, Daoulagad Breizh, Brudañ ha skignañ, Keit Vimp Bev, Radio Kreiz-Breizh,... des associations qui œuvrent pour la diffusion culturelle en langue bretonne (théâtre, cinéma, édition, radio...)

- KLT, SKED, Skeudenn Bro Roazhon, Ti ar vro Lesneven et autres - des ententes de pays qui sont le plus souvent des fédérations d'associations qui œuvrent pour la promotion de la langue et de la culture bretonne⁵¹⁸

- Dudi Sant-Brieg, An Oaled, Ti ar c'hoadoù, UBAPAR qui travaillent dans le domaine des loisirs éducatifs en langue bretonne

Dans le cas du gallo, nous avons déjà évoqué les trois associations majeures orientées essentiellement sur la langue : Bertègn Galèzz, Association des enseignants du gallo et Chubri. Il y a également des associations culturelles qui prennent en compte la langue gallèse

⁵¹⁵ Nous avons pu étudier l'importance dans le chapitre 2.2.6.

⁵¹⁶ Il faut savoir pourtant que l'Office était créé en tant qu'association au départ, dans les années 2000. Il faut attendre l'année 2010 pour qu'on puisse parler de cet organisme en tant que aide institutionnelle, d'en haut.

⁵¹⁷ Notamment à partir du mandat de Jean-Yves Cozan.

⁵¹⁸ Les ententes de Haute-Bretagne travaillent aussi à la promotion du gallo.

par exemple Granjagoul, CAC sud, Bertègn Galèzz 22, Centre culturel Michel le Bris ou l'association récente nommée Clàssiars.⁵¹⁹

Au niveau institutionnel, des temps plus prometteurs commencent pour le gallo. A partir de 2015, la région, favorable au développement du gallo, l'inclut dans sa politique linguistique. Suite à ces impulsions, le milieu associatif se rassemble également pour proposer les objectifs de l'action de la revitalisation. L'événement-clé de cette coopération sont les premières Assises du gallo, qui ont eu lieu en automne 2016. Suite aux décisions prises à cette occasion, la politique linguistique pour le gallo a été dotée d'un organe d'importance considérable (quoique pour l'instant plutôt symbolique), qui manquait jusque-là : l'Institut de la langue gallèse, créé en 2017. Comme nous avons décrit précédemment, il regroupe des objectifs similaires de l'Office Public de la langue bretonne : enseignement, visibilité, médias, terminologie et traduction, et recherche sociolinguistique.⁵²⁰

En comparaison avec le breton, on s'aperçoit non seulement d'une proportion beaucoup plus faible de militants, mais aussi de leur activité moins poussée. Fabien Lécuyer l'évoque dans son *Manifeste* : « [...] j'entends parfois certains gallésants couinant sur tant d'injustice et réclamant : "les mêmes moyens financiers pour le gallo que pour le breton". Hey camarade ! Tu ne vois pas une légère différence de développement entre les deux langues ? Pendant que les bretonnants font des grèves de faim pour leur langue que fais-tu de ton côté ? ». Un peu plus loin, l'auteur mentionne aussi que la situation du gallo n'est pas perdue, et indique la voie de la possible amélioration : « Dans les années 20, l'état de la reconnaissance sociale et intellectuelle du breton était pratiquement au même stade que celui du gallo actuellement. Un homme a donné l'impulsion : Roparz Hemon. Sans lui et son œuvre gigantesque, vous en seriez encore à jouer "Buhez Sentez Babon" et pour trois vieux bandigots de Léon. » (Lécuyer 2017 : 10-11). Il est clair que la revitalisation d'une langue minorisée est au départ une question d'actions importantes d'une poignée de personnes qui s'y sacrifient, avant qu'elle ne gagne le soutien de la population et des institutions. Comme nous l'avons évoqué précédemment, dans le cas du gallo, on évoque souvent dans ce sens Gilles Morin, ayant fait accéder le gallo dans la sphère de l'enseignement, mais malheureusement disparu assez jeune.

⁵¹⁹ L'Institut de la langue gallèse en dénombre 65 au total. Présentation de l'Institut de la langue gallèse, 12 juillet 2017.

⁵²⁰ Ibid.

8.2.4.2 Enseignement

Dans le sujet de l'enseignement, nous pouvons observer de nombreuses disparités entre les deux langues. Tout d'abord, il s'agit du fait que la langue bretonne est aujourd'hui largement transmise justement dans le milieu scolaire, faute de transmission familiale. Le gallo, lui, offre également des possibilités d'apprentissage, mais elles sont toujours considérablement moins fréquentes que celles du breton. Souvent, il s'agit d'une initiation à la langue-culture locale que d'un réel objectif de création de nouveaux locuteurs.

Une autre remarque appartient à la sphère des représentations. Même si l'obstacle de la peur de difficultés et d'un important sacrifice temporel joue souvent son rôle, l'intérêt vis-à-vis de la langue bretonne augmente constamment. En revanche, le gallo ne semble pas aussi attrayant. Malgré les représentations principalement positives, la population de la Haute-Bretagne semble se contenter d'une connaissance passive des expressions ou de la capacité de compréhension, et n'éprouve pas encore un réel besoin de poursuivre une formation.⁵²¹

Nous avons pu observer ces réalités à plusieurs reprises dans les cours pour adultes des deux langues. Tout d'abord à l'université. Les cours du breton en initiation regroupaient une quinzaine d'étudiants par classe, tandis que les étudiants du gallo étaient trois au maximum.⁵²² Au total, il y a environ 80 étudiants en breton en initiation, tandis que pour le gallo, ce n'est qu'une dizaine. Dans les cours pour adultes, les groupes de gallésants ont été un peu plus nombreux, cela dépendait des cours, mais toujours moins nombreux que les cours de breton. Dans ce contexte, nous avons surtout observé une autre divergence : tandis que les participants au cours du breton étaient au départ des non-bretonnants, ceux du gallo représentaient dans la majorité des cas des gallésants de naissance ou bien ceux qui ont acquis la langue par le contact avec l'environnement dans la jeunesse et souhaitent raffraîchir leur mémoire. Souvent, il s'agit des personnes d'un âge avancé.⁵²³ Il faut dire également que la majorité des « cours » du gallo ne sont effectivement pas des cours au sens propre, mais des ateliers de conversation, recherchés également par les participants comme une occasion de s'amuser et de discuter entre amis.

⁵²¹ Pourtant, à la différence du breton, le gallo jouit de l'avantage de la proximité linguistique avec la langue nationale, et donc une facilitation d'apprentissage. Il est également utile d'apprendre la langue locale pour décrypter les constructions « fautives » dans le français des Haut-Bretons (de même pour le breton, d'ailleurs, comme le note Lossec 2010).

⁵²² 5 dans le semestre d'hiver 2014, lorsque nous n'avons pas encore visité le cours.

⁵²³ Cela est arrivé également dans le cas des cours du breton, mais dans une mesure beaucoup moins fréquente que dans le gallo.

Comme nous avons évoqué plus haut, l'un des éléments qui différencie grandement les adultes inscrits au cours de breton et ceux inscrits au cours de gallo est que les premiers sont le plus souvent prêts à devenir engagés dans la sauvegarde active de la langue, tandis que les galloisants le considèrent plutôt comme un passe-temps.

En ce qui concerne les nombres peu élevés des participants des cours du gallo, la situation semble être différente dans le cas des options gallo dans l'enseignement secondaire. Là, selon les renseignements des enseignants du gallo, les groupes comptent souvent une vingtaine d'élèves qui apprécient les cours. Et cela malgré les conditions défavorables qui le placent à une heure autour du repas de midi. Selon Régis Auffray, « *ils aiment bien les cours. Parce que c'est quelque chose de différent. On s'amuse, on rigole, on lit des histoires, on va même dehors pour faire des découvertes dans la nature, etc.* »⁵²⁴ Mais, bien sûr, une heure d'initiation par semaine n'assure pas une éclosion de nouveaux locuteurs. Et, surtout, même si la demande était présente, nous allons voir plus loin que l'offre des options de gallo est minime, à cause du manque d'enseignants.

D'ailleurs, cela reste une question même dans l'enseignement du breton, qui est beaucoup plus intense. Souvent, les enfants perçoivent le breton comme langue scolaire et ne l'utilisent pas dans d'autres occasions. Cela est bien sûr lié au fait que la langue n'est pas présente dans leur familles. Nous allons revenir sur cette question plus loin, dans le chapitre 8.6.

Il faut ajouter que les modalités de la formation d'enseignants des deux langues de Bretagne diffèrent. Le breton bénéficie d'un CAPES spécifique au sein de l'Education Nationale. En revanche, le CAPES de gallo n'existant pas, les enseignants sont désignés par cooptation après avoir passé un CAPES dans une autre matière.

L'enseignement des deux langues de Bretagne date déjà : les premiers cours du breton ont commencé dans la période des débuts du mouvement breton. Les cours par correspondance de Skol Ober jouissent d'une grande popularité dès 1932, date de leur fondation. Les cours existent toujours. Les années 50 ont représenté une période de transition dans la mesure où l'enseignement de certaines langues régionales (dont le breton) est devenu possible grâce à la loi Deixonne. Ensuite, les années 70 ont vu l'essor des écoles Diwan, suivis par d'autres types d'enseignement bilingue dans les décennies suivantes. Les années 80 ont marqué un tournant dans l'enseignement du gallo, qui est entré dans les écoles publiques jusqu'à l'option au baccalauréat. Parallèlement, l'enseignement aux adultes se développait, notamment dans le

⁵²⁴ Entretien avec Régis Auffray, 2015.

cas du breton. Nous pouvons donc constater qu'il y a une longue évolution derrière les possibilités qui se présentent aujourd'hui dans ce domaine. Et de grands efforts de personnes qui se sont acharnées à aider les langues à sortir de leur situation regrettable.

Dans le texte qui suit, nous voulons présenter les types d'enseignement des deux langues et leur évolution actuelle.

Enseignement du breton

Comme nous l'avons déjà remarqué, l'enseignement du breton est beaucoup plus développé que celui du gallo, au regard du mouvement de revitalisation et de la politique linguistique datant des époques antérieures, mais aussi de la demande sociale.

Au niveau de l'enseignement aux enfants, il est aujourd'hui présent sous plusieurs formes, et cela de la maternelle jusqu'au lycée. La présence du breton dans les crèches se développe également, grâce à l'association Divskouarn.

Deux types d'enseignement sont possibles : bilingue à parité horaire et cours hebdomadaires. Le bilingue regroupe à la rentrée de 2016 17 024 enfants, en étant présent dans 490 établissements au sein de 166 communes. C'est dans le département du Finistère qu'il y a le plus d'élèves. L'enseignement bilingue est réalisé par trois associations, mentionnées auparavant.

Le réseau Diwan est l'initiateur de cette forme de l'enseignement du breton. A la différence des autres filières, Diwan se base sur la méthodologie de l'immersion linguistique. Cela signifie qu'en maternelle, tout est en breton, le français n'arrivant qu'au CP. Ensuite, la présence du français s'aggrandit progressivement jusqu'à arriver à la répartition par parité horaire. L'association, a été créée en 1977. Il s'agit d'enseignement associatif, gratuit et laïque. La particularité de cet enseignement tient également dans l'usage des méthodes alternatives. Malgré les débuts difficiles, la popularité des écoles associatives Diwan a rapidement progressé et de nos jours, il s'agit d'écoles réputées pour la qualité de leur enseignement. Pendant de longues années, le financement des écoles a été à la charge complète de l'association pendant les cinq premières années de l'existence. Seulement après cette période, les salaires ont été payés par l'Etat. Aujourd'hui, les écoles Diwan sont contractualisées à partir de 18 mois. Dans le réseau Diwan, il y a aujourd'hui 47 écoles, 6 collèges et un seul lycée. C'est le primaire qui a le plus du succès actuellement. On s'aperçoit néanmoins d'une légère perte d'effectifs dans le lycée.

Le système bilingue à parité horaire est développé par les associations Div Yezh et Dihun. En effet, ce ne sont pas les associations qui assurent l'enseignement bilingue. Dans l'enseignement public, c'est l'Education Nationale et dans le privé, c'est l'Enseignement Catholique qui le mettent en œuvre. Dihun et Div yezh sont des associations de parents d'élèves qui travaillent au développement des filières en lien avec les institutions.

L'association Div Yezh a été créée en 1979. Actuellement, ce sont les effectifs des écoles bilingues publiques qui progressent le plus dans l'ensemble des degrés. Il y a 7 488 élèves dans cette filière en 2016 (OPLB 2016 : 14).

L'association Dihun a été créée en 1990. En 2016, la filière bilingue dans les écoles catholiques scolarise 5 294 élèves.

Au total, il y a plus de 500 établissements bilingues, tous les trois types compris.

La popularité des filières bilingues monte dans tous les trois types.⁵²⁵ Il y a 13 nouveaux sites ouverts en 2016 et 679 nouveaux élèves, ce qui représente une croissance de 4,2 % par rapport à l'année 2015 (OPLB 2016 : 4-5). Les fermetures d'écoles et non-ouvertures de classes tendent à diminuer. Aujourd'hui, l'offre de l'enseignement bilingue, notamment en primaire, est présente sur 22 de l'ensemble de 29 pays. Ce qui représente toujours un frein à la création de nouveaux locuteurs, c'est de toute évidence le manque d'établissements bilingues au niveau du collège et plus encore du lycée dans certaines zones, ce qui oblige les élèves à quitter la filière. Il y a actuellement seulement 45 collèges sur 528 (donc 9 %) et 9 lycées sur 272 (3 %) qui disposent d'une filière bilingue. C'est dans le secteur privé que le nombre de collèges avec filière bilingue est en constante progression. Par contre, la situation aux lycées stagne dans l'ensemble des types depuis 10 ans (OPLB 2016 : 10).

Il faut savoir que les collèges et lycées dits « bilingues » n'atteignent pas la parité horaire dans le secteur privé et public. Seul le réseau Diwan assure une réelle pédagogie d'immersion dans ces degrés (idem : 10-11).

L'enseignement bilingue est un des piliers du travail de la politique linguistique envers la langue bretonne. Selon les mots de Fulup Travers, son développement rencontre du succès ces dernières années. La rentrée 2016 a vu une augmentation du nombre d'élèves et représente ainsi une relance après une période de ralentissement. Aussi, les dernières années sont optimistes en ce qui concerne de nouvelles ouvertures. L'enseignement bilingue est

⁵²⁵ Toutefois toujours plutôt de manière légère – voir le chapitre 8.2.4.9.

dorénavant mis en avant par la politique nationale, à travers le Code de l'Éducation, qui le favorise et souligne la nécessité d'informer les familles de cette possibilité. Les conditions s'avèrent plus favorables notamment à partir de 2015. Cette année-là, une convention Etat-région a été signée sur la transmission de la langue. Ce texte a facilité l'extension du réseau d'écoles⁵²⁶ et a eu des effets positifs également en renforçant le corps enseignant, avec plus de postes au concours et plus de matières enseignées en breton (OPLB 2016 : 30). Cela représente une avancée considérable, car encore dans les débuts de nos recherches, autour de l'année 2010, de nombreux informateurs se plaignaient de fermetures et d'autres freins, causés notamment par une attitude plutôt négative du rectorat. Pourtant, malgré les avancées visibles, l'objectif de 20 000 élèves en 2013, qui a été fixé par la Convention, est loin d'être atteint.

L'Office Public de la langue bretonne se préoccupe pourtant d'un taux de croissance très lent dans les maternelles. De même, il est souligné que 92 % des écoles primaires de la région ne disposent pas de filière bilingue (ibid). Il est donc certain que malgré les avancées considérables, il y a encore une longue route pour arriver à la situation souhaitée.

En dehors de l'enseignement bilingue, il y a également des cours optionnels dans toutes les filières et degrés. Le breton est enseigné également à l'université : en tant qu'option et également en tant que spécialisation. Il y a les départements breton et celtique à l'Université Rennes 2 et l'Université de la Bretagne Occidentale à Brest. Ces études offrent des parcours jusqu'au doctorat.

En ce qui concerne les cours optionnels, il faut avoir un seuil minimum de 10 élèves inscrits, ce qui cause parfois des fermetures. Dans le cadre de l'enseignement bilingue, il n'y a pas de seuil minimum requis.

Des cours pour adultes qui se développent. L'école la plus ancienne est Stumdi, école qui se spécialise notamment dans les formations intensives de 6 mois, populaires parmi les Bretons qui souhaitent approfondir leurs aptitudes professionnelles, ou également des stages de 3 mois de perfectionnement. Ensuite, parmi les plus connues, il y a Skol An Emsav. Elle procure des cours du soir, des stages intensifs, organise de nombreux événements autour de la langue et publie des magazines en breton.

⁵²⁶ Dorénavant, il n'y a plus de seuil d'effectif chez les plus de 3 ans pour ouvrir.

Ce sont les stages intensifs qui représenteraient un atout principal du renouveau du breton. Antoine Châtelier explique : « *Je pense que c'est un changement important de stratégie ces dernières années. Les stages intensifs forment de nouveaux locuteurs rapidement, il y en a environ 350 chaque année. Aussi, ils sont plus rapidement actifs dans la langue, contrairement aux enfants. Ces nouveaux locuteurs sont capables de parler breton dans leur famille, à leurs amis, écrire ou travailler, et cela souvent après 6 ou 9 mois. Beaucoup de néo-bretonnants parmi les plus actifs ont appris le breton dans ces centres. Dans les villes où ils sont implantés, on observe une petite dynamique même – comme par exemple à Rennes ou à Brest. De plus, pour la première fois, ces formations sortent du cadre des militants, car une partie de stagiaires se forment pour pouvoir devenir des enseignants en bilingue, et donc rester dans la région. L'apprentissage de la langue est pour ces derniers donc d'abord une stratégie professionnelle, ce qui est un signe très positif pour l'avenir de la langue en réalité. Je pense que le défi qui nous attend pour les prochaines années est de sortir la langue des écoles, justement, pour éviter la situation "à l'irlandaise", où la langue est officielle dans les écoles, mais parlée par très peu de personnes au quotidien, finalement.* »⁵²⁷

Nous pouvons ajouter une citation tirée du site de l'Office Public de la langue bretonne, basée sur les diplômes de compétence en langues, attribués dans le cas du breton :

« *Le DCL vient démontrer l'efficacité des formations longues. Près de la moitié (46 %) des diplômés atteint un niveau très correct de compétences linguistiques, soit le niveau B2 ou C1 (utilisateurs expérimentés).* »⁵²⁸

Dans ce sens, il y a également une initiative de formation liée à l'augmentation de la présence du breton dans l'espace public et institutionnel. Il s'agit des formations offertes aux agents territoriaux de Finistère à partir de 2015. Ces stages sont soutenus par le Conseil Régional, Conseil départemental du Finistère et touchent notamment ceux qui travaillent avec la jeunesse (structure d'accueil petite enfance, ATSEM, périscolaire, animateurs de CLSH, fonctions d'accueil dans les bibliothèques-médiathèques...) ou les personnes âgées.⁵²⁹

Enseignement du gallo

La situation est bien différente dans le cas du gallo. Comme nous avons vu précédemment, ce sont les années 80 qui ont été le déclencheur de toute activité éducative dans ce domaine.

⁵²⁷ Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

⁵²⁸ <http://www.fr.brezhoneg.bzh/47-enseignement.htm> [15/10/2017]

⁵²⁹ <http://www.fr.brezhoneg.bzh/evenement/1210/50-actualite.htm> [15/10/2017]

Grâce à l'activité de Gilles Morin, membre de l'Association des Enseignants de Gallo, cette langue est entrée dans l'école publique, en offrant des cours optionnels et épreuve au baccalauréat. Les cours sont assurés par des enseignants habilités à enseigner le gallo, qui sont souvent itinérants – se déplaçant dans plusieurs écoles.

Depuis cette époque, la même association continue d'assurer les cours hebdomadaires du gallo. Aujourd'hui, il y a 6 collèges et 8 lycées qui offrent des cours optionnels dans l'enseignement public. Au départ, l'association dispensait également des cours du gallo dans le primaire, assurés par des enseignants. Ces derniers n'ont pas été remplacés après leur départ à la retraite et désormais, il n'y a plus d'enseignement du gallo en primaire dans l'enseignement public.⁵³⁰

Les collèges et lycées qui offrent les cours optionnels se trouvent à Broons, Loudéac, Plémet, Merdrignac, Dinan, Lamballe et Plénée en Côtes d'Armor, à Saint-Malo et Bain-de-Bretagne en Ile-et-Vilaine et à Guer (Morbihan). Nous pouvons donc constater que l'offre est encore loin d'être suffisante. D'ailleurs, il est intéressant de souligner qu'il n'y a pas de cours de gallo à Rennes.

Malgré ce désavantage de l'horaire, cité plus haut, les classes sont habituellement assez nombreuses. Pour l'ouverture, il faut au minimum dix élèves. Il arrive parfois que les classes doivent être fermées pour ne pas avoir atteint ce nombre, mais cela est plutôt rare. Au total, dans l'année scolaire 2016/17, l'ensemble des cours a regroupé 500 élèves, ce qui est un chiffre qui reste stable depuis 10 ans. La même année scolaire, il y a 7 professeurs qui assurent ces cours.⁵³¹

Le secteur public n'est pas le seul à offrir les cours de la langue de Haute-Bretagne. Depuis 2005, Dihun, association de parents d'élèves qui œuvre pour le développement de l'enseignement en breton dans l'enseignement catholique, s'engage également dans la sensibilisation à la langue gallèse. Elle offre des séances d'initiation ponctuelles ou des cours hebdomadaires, selon l'intérêt des écoles. Tous ces cours sont dispensés par Anne-Marie Pelhate. L'enseignante se déplace donc sur l'ensemble de la Haute-Bretagne.

Vu le manque dans les écoles publiques, les écoles catholiques sont en effet presque les seules à offrir l'enseignement du gallo dans le primaire.

⁵³⁰ Source : Effectifs des élèves de gallo, année scolaire 2016-2017 (document fourni par l'Association des Enseignants de Gallo).

⁵³¹ Ibid.

Nous pouvons illustrer le fonctionnement des cours dispensés par Dihun en citant Anne-Marie Pelhate : « *Les projets changent d'année en année. Actuellement, seule l'école de Josselin a des cours hebdomadaires, et cela depuis 11 ans déjà. Je ne sais pas encore le nombre d'écoles où je passerai cette année : généralement c'est une dizaine.* »⁵³²

A la différence du breton, il n'y a pas d'enseignement bilingue en gallo. Il est certain que l'enseignement optionnel n'est pas suffisant pour assurer une transmission de la langue. Il s'agit plutôt d'une initiation. Pourtant, comme nous l'ont avoué de nombreux informateurs, il faut maintenant œuvrer pour le changement de représentations, et aussi pour la création de la formation du corps enseignant. Une fois seulement que la demande sociale sera forte, de nouvelles possibilités d'enseignement peuvent apparaître.

Tout comme le breton, le gallo est présent à l'université. Pourtant, il n'y a pas de section spécialisée. La langue est étudiée seulement en option, à l'université Rennes 2. Comme nous l'avons déjà mentionné, les nombres de participants sont plutôt bas. Dans l'année universitaire 2016/17, il y avait seulement 4 étudiants au total.⁵³³

A niveau universitaire, il faut mentionner que le gallo fait l'objet de recherches de plus en plus fréquentes, et cela notamment à l'Université Rennes 2 et l'Université de Nantes. En 1981, Henriette Walter a inscrit le gallo dans le département de linguistique générale et a dirigé le LERG, laboratoire d'études et de recherches gallèses. Ce laboratoire s'est spécialisé dans la phonologie du gallo jusqu'en 1993. En 1982 Rennes 2 a proposé une unité de valeur « langue et civilisation gallèses » au sein du département de celtique pour les étudiants de première année de Deug. Ce cours a pourtant une existence éphémère. En 1985, « Langue et culture gallèses » sont prises en compte par Christian Leray dans une unité de valeur interculturelle en sciences de l'éducation. Entre 1996 et 2001, la problématique gallèse a figuré également dans le département des lettres, sans pour autant impliquer un apprentissage de la langue. Le pôle de recherche « Ethnotextes, variations et pratiques dialectales » a été initié en 1993 par Francis Manzano, Philippe Blanchet et Christian Leray. Il publie *Les Cahiers de sociolinguistique*,⁵³⁴ édités annuellement par les Presses Universitaires de Rennes. En 2000, le CREDILIF lui a succédé. Celui-ci a intégré l'ERELLIF pour devenir l'actuel PREFICs. Grâce à cette initiative, des travaux de sociolinguistique (mémoires de maîtrise,

⁵³² Entretien de 2017.

⁵³³ Deux groupes par deux personnes en Licence 1 et 3, et aucun étudiant en deuxième année.

⁵³⁴ Devenus *Cahiers internationaux de sociolinguistique*.

DEA puis doctorats) sur la Haute-Bretagne sont publiés.⁵³⁵ Le laboratoire LLING de l'Université de Nantes organise les Journées d'études gallèses.⁵³⁶

Les cours pour adultes se répandent depuis les années 2010. Le répertoire des cours assurés par plusieurs associations (dont notamment Bertègn Galèzz, Chubri et Dihun) est mis en commun par l'Institut de la langue gallèse.⁵³⁷ Dans l'année scolaire 2016/17, il y a 8 ateliers et cours du soir pour adultes. Plusieurs types existent : cours de langue, ateliers de conversation ou ateliers créatifs autour de la langue. Souvent, les cours de langue sont accompagnés de possibilités pour mettre la langue acquise en pratique, comme par exemple les « café galo » organisés par l'Institut du Gallo (qui a pris le relais après l'association Chubri). Ces soirées regroupent les anciens étudiants et les nouveaux et leur permettent de discuter dans la langue de manière informelle, souvent autour d'un sujet choisi. Il y a également des ateliers autour du gallo dans des maisons de retraite, organisés par exemple par les associations Bertègn Galèzz ou Granjagoul ou CAC sud.

Suite au succès des formations intensives en breton, un stage du même type a été offert par Stumdi en 2009.⁵³⁸ Pourtant, ce stage n'a eu lieu qu'une seule fois – dans les années suivantes, il n'a pas été ouvert par manque de stagiaires. Néanmoins, l'Institut du gallo travaille en ce moment pour pouvoir ouvrir de nouvelles formations de ce type dans les années qui viennent.

Il y a ensuite des cours ponctuels, offerts par plusieurs associations. Souvent, ces cours ont lieu dans le cadre des événements autour de la culture gallèse, comme par exemple les Assembiès gallèses ou le festival Gallésies en fête. Pourtant, ces ateliers interpellent un public très peu nombreux.

Même si les cours optionnels sont assez populaires parmi les élèves et leur nombre reste stable, il y a une préoccupation considérable : plusieurs enseignants du gallo, qui assurent notamment les cours dans l'enseignement public (mais aussi des cours et ateliers pour adultes), approchent de la retraite.

⁵³⁵ http://gallo-es-ecole.net/ens/le_gallo_dans_l_enseignement_superieur [29/09/2017].

⁵³⁶ La troisième édition est prévue en avril 2018.

⁵³⁷ Précédemment, cette tâche a été effectuée par Chubri, à travers la plaquette disponible sur le site de l'association : <http://www.chubri-galo.bzh/docs/files/l%20galo/list-2016-aprendd-le-galo-cours-de-gallo-repertoire-adresses.pdf> [28/09/2017].

⁵³⁸ Le processus du lancement du stage et de son déroulement est disponible dans le documentaire *Guernuche a guernaille*, réalisé par Roland Michon (2010).

Selon les informateurs du milieu enseignant et associatif, la nécessité majeure sera donc de former de nouveaux enseignants.⁵³⁹ Selon eux, ce type de formation n'existe pas actuellement, et on ne rencontre que très rarement des jeunes qui seraient intéressés par cette voie. Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, les participants aux cours de gallo ont surtout tendance à rester dans l'usage passif et la vision patrimoniale de l'apprentissage de la langue. Parmi les jeunes, il est très rare de rencontrer ceux qui visent un apprentissage de la langue en profondeur et envisagent de la transmettre autrement qu'en utilisant des expressions en gallo dans une conversation en français ou lors d'occasions particulières, en famille ou pour des spectacles notamment.

Dans ce domaine, il faut signaler une avancée de la rentrée 2017. L'association Clâsseurs,⁵⁴⁰ fondée récemment avec l'objectif de former des enseignants de gallo, a mis en place le projet « le gallo : 15 minutes par jour ». Ce programme, basé sur la méthodologie de la « réponse physique totale » et inspiré par l'expérience de l'hébreu, s'adresse aux écoles primaires. Actuellement développé dans sept établissements. Le matériel pédagogique est en cours de développement et fourni cette année aux enseignants une fois par semaine sous forme de pdf. A la rentrée 2018, un manuel devrait être disponible. Fabien Lécuyer, un des initiateurs de ce projet, avoue avoir contacté autour de 80 établissements, avec une bonne réception.⁵⁴¹

En ce qui concerne les cours du soir, pour le gallo, il n'y a pas de formation des enseignants. Par contre, en breton, les enseignants sont formés d'habitude dans les structures comme Skol an Emsav, Stumdi, DAO ou autres.

Il faut également mentionner le manque de matériel pédagogique. Il existe plusieurs manuels en breton, tandis que chaque enseignant de gallo doit construire ses propres outils.

Nous pouvons remarquer que, même si l'enseignement du gallo est beaucoup plus rare, il est assez actif. Les enseignants travaillent avec leurs élèves sur des projets créatifs de toute sorte, qui sont attractifs pour les jeunes, mais aussi bienfaisants pour la revitalisation de la langue. Dans les chapitres suivants, nous mentionnons par exemple les bandes dessinées qui ont été créées par les élèves, en collaboration avec des artistes, des panneaux bilingues créés et installés par les groupes scolaires ou des émissions radio effectuées par des élèves.

⁵³⁹ D'ailleurs, le manque d'enseignants est également la raison du nombre restreint de cours du gallo.

⁵⁴⁰ « Enseignants ».

⁵⁴¹ Article dans le quotidien *Les Infos du Pays de Redon*, 01/11/2017, page 4.

8.2.4.3 Langues de Bretagne dans l'espace public

Rendre la langue visible est un des premiers pas de toute revitalisation. Il s'agit d'une démarche assez facilement réalisable et qui peut avoir des retombées positives dans la transformation des représentations. Le fait de rencontrer la langue affichée dans les espaces publics, en complémentarité avec la langue nationale ou avec d'autres langues, est un signe de sa valeur. Sa visibilité peut déclencher également la curiosité de comprendre, de se lancer dans l'apprentissage de la langue régionale, ou de demander les significations aux personnes qui la comprennent.

Il ne faut pas oublier que les deux langues sont déjà présentes dans l'environnement breton de manière naturelle – dans la toponymie,⁵⁴² les prénoms et les noms de famille. Cette présence naturelle suscite souvent l'intérêt de comprendre ou d'acquérir les bases de la langue, ce qui peut être illustré par la réponse de Sylvie sur la question de l'attitude de son environnement sur le fait qu'elle apprend le breton :

*« Il y en a ceux qui ne comprennent pas ou me disent à quoi ça sert. Mais parmi mes amis, généralement, ils sont curieux, ils s'intéressent. Et, même si eux, ils ne vont pas apprendre le breton, ils me demandent, par exemple sur des noms de lieux, ou les noms de famille. Ils viennent vers moi et me demandent, qu'est-ce que ça veut dire ? Et ça ? Ils aiment beaucoup. C'est très marrant. »*⁵⁴³

Nous avons observé la même tendance également en gallo.

Au départ, il s'agit souvent d'une initiative bénévole. Dans le cas du breton, c'était dans les années 70 que les militants, réunis dans l'association *Stourm ar brezhoneg*, luttèrent pour la valorisation de la langue à travers le barbouillage des panneaux monolingues français, et des ajouts « sauvages » des inscriptions en breton. A l'époque, ces actions étaient courantes. Aujourd'hui, elles sont devenues plus rares, consistant plutôt dans le démontage des panneaux

⁵⁴² En Basse-Bretagne, la quasi-totalité des noms de lieux est d'origine bretonne : tous les villes, villages et lieux-dits qui contiennent le vocabulaire (mot plus approprié) breton comme « ker » - village, « plou » - paroisse, « lann » - ermitage, monastère, « loc », « lac » ou « tre » - lieu habité et cultivé, « les » - cour seigneuriale, « bod » - demeure, résidence, « coat/coet » - forêt. En Haute-Bretagne, dans la zone qui était jadis bretonnante (voir la carte en annexe) nous pouvons retrouver également la toponymie de langue bretonne allant de plus de 90% dans des zones comme celle de Guérande (Loire-Atlantique), 23% à Ploermel (Morbihan), 14% à Dinan et 10% à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) par exemple». Il faut mentionner que souvent, les noms traditionnels ont été francisés, et cela parfois de manière erronée. Nous pouvons mentionner l'exemple Sant-Rion à Ploubazlanec, devenu Cendrillon, ou traduction comme à Quimper An Douar Du devenu La Terre Noire. (informations issues de l'entretien avec Fulup Travers en 2017).

⁵⁴³ Entretien de 2011.

que dans leur destruction. Les militants organisant des manifestations du genre paisible se réunissent au sein de l'association Ai'ta.⁵⁴⁴

Dans le cas du gallo, les débuts n'ont pas été marqués par un pareil militantisme. Selon nos informateurs, c'étaient certains enseignants de gallo avec leurs groupes d'élèves qui fabriquaient des panneaux d'entrée en commune et les suspendaient à côté du panneau français.⁵⁴⁵ Les premiers panneaux bilingues officiels apparaissent ensuite dans les années 2000.⁵⁴⁶

La visibilité de la langue ne doit pas s'effectuer seulement à travers les panneaux bilingues d'entrée et de sortie de la commune, des inscriptions de directions et des noms de rues. La langue peut être présente dans les commerces, affichée sur la façade du magasin ou dans la description du produit. Elle peut être présente dans les endroits institutionnels, comme cela est le cas au sein du Conseil Régional, mais aussi dans les mairies, banques, postes, écoles, gares, piscines, et autres services, sous forme de traduction dans des formulaires, dépliants, distributeurs automatiques, chèques, etc.⁵⁴⁷ Les langues peuvent être présentes au sein des écoles. Par exemple, l'Université Rennes 2 est dotée de signalisations bilingues français-breton, et distribue un agenda bilingue aux étudiants. La langue peut retrouver sa place également dans les produits culturels – livrets, CDs, sous-titres de films, festivals (inscriptions, signalétique, dépliants divers, messages oraux aux festivaliers,...), espaces liés à la culture – cinémas, bibliothèques, musées. Une autre possibilité est la présence des langues locales sur des cartes postales (pourtant rare en Bretagne) ou sur des objets touristiques (T-shirts, vaisselle, etc). Dans le cas du breton, cette tendance est représentée notamment par les marques A l'aise Breizh, Stered ou Penaos. Dans le cas du gallo, la production d'objets de ce type commence également, dans une moindre mesure et sans commercialisation autre que la vente à l'occasion de festivals et autres événements autour du gallo. Il faut souligner l'activité de l'association Miron Mirette, qui est un collectif d'artistes faisant de la création artistique en gallo. Ils produisent par exemple des T-shirts, des cartes-postales, des sacs, des livrets, et autres objets artistiques, de type de cadeau ou souvenir. L'association présente ses produits lors des festivals et anime des ateliers bilingues de sérigraphie. Comme dit Anne-Marie

⁵⁴⁴ Voir par exemple <http://aita.bzh/fr/2017/08/rn-12-nouvelle-action-de-demontage-de-panneaux/> [20/10/2017].

⁵⁴⁵ Ou bilingue français-breton. En 2017, nous avons observé le même cas de « l'affichage spontané » au festival des Assembiés gallèses, où les organisateurs et bénévoles ont placé des inscriptions en gallo dans les locaux du festival de même que dans les rues du village de la Pressenaye.

⁵⁴⁶ Entretien avec Anne-Marie Pelhate, 2017.

⁵⁴⁷ Pour l'instant, c'est uniquement le breton qui est présent dans l'espace public de cette manière. Il faut ajouter également la version bilingue des livrets de famille.

Pelhate, membre du collectif : « *Nous avons un très bon retour du public. Nos badges s'arrachent!* »⁵⁴⁸ Nous pouvons confirmer que le stand a eu du succès lors des Assemblées gallèses. Il faut aussi mentionner que Miron Mirette a été honoré par le Prix du gallo en novembre 2016.

La langue peut également être présente de manière orale. Par exemple, des commerçants peuvent afficher qu'ils la parlent, ou tout simplement s'adresser dans la langue aux clients qu'ils connaissent, et ainsi créer une atmosphère linguistiquement vivante dans leur magasin. Ils peuvent également mettre une musique de fond, chantée dans les langues locales. Les deux langues sont entendues encore spontanément, notamment aux marchés, dans des communes de petite taille, mais aussi par exemple à Rennes ou autres villes. La langue est présente aussi sous forme de visites commentées. C'est notamment le musée des Champs libres à Rennes qui offre régulièrement des visites guidées en breton et en gallo, et des audioguides au Château des ducs de Nantes ou au Musée Gauguin de Pont-Aven sont également en breton. De même, des visites touristiques sont organisées pour des occasions spéciales dans les deux langues – par exemple la visite de Rennes en gallo dans le cadre du festival Mil goul. Dans ce contexte, l'Office de tourisme peut également mettre les traductions en langues régionales sur les dépliants, affiches ou dans des ouvrages touristiques. Les langues peuvent apparaître également sous forme de discours politique (ce qui est encore rare, mais arrive parfois⁵⁴⁹) et bien sûr dans les médias, ce qui est développé dans le chapitre 8.2.4.5

Comme nous pouvons nous apercevoir, c'est notamment le breton qui s'épanouit dans tous les domaines indiqués : dans certaines de manière assez dynamique (panneaux, inscriptions, objets touristiques, présence institutionnelle), dans d'autres plus timide. Le gallo se trouve encore au tout début de ce développement. Il a été sans doute freiné également par les doutes autour de la mise en place d'une graphie du gallo, et sa proximité avec le français.

Le cas du breton

Après les débuts militants et non-officiels, la visibilité du breton se répand depuis les années 1990 et notamment à partir de 2001, quand elle commence à être soutenue au niveau institutionnel. Cette année-là, l'Office de la langue bretonne a lancé le projet *Ya d'ar brezhoneg*, une campagne « *pour la promotion de la langue bretonne dans la société civile et*

⁵⁴⁸ Entretien de 2017. Pour plus d'information : <https://mironmirette.net/> [29/10/2017].

⁵⁴⁹ Voir par exemple <https://abp.bzh/paul-molac-en-gallo-et-en-breton-a-l-assemblee-nationale-32710> [25/10/2017].

auprès des communes ». ⁵⁵⁰ Il s'agit d'une charte qui peut être signée par des communes, collectivités, entreprises, associations, etc. Le signataire s'engage à valoriser la langue de la manière qu'il choisit. La charte propose tout une gamme de possibilités de valoriser le breton, en l'intégrant dans l'activité de l'organisme donné : signalétique bilingue, web bilingue, cartes de visite bilingues, etc. Au départ, la charte touchait seulement des entreprises. A partir de 2004, elle a été élargie aux communes et aux structures intercommunales en 2006. Sa popularité augmente d'année en année. En 2011, il y avait 140 communes signataires. Actuellement, la charte regroupe 761 structures privées, 192 communes et 16 structures intercommunales. ⁵⁵¹ Nous pouvons voir sur une carte disponible sur le site de l'Office ⁵⁵² que la grande majorité des signataires se trouve en Basse-Bretagne. Pourtant, il faut mentionner que le breton est présent également en Haute-Bretagne, le plus fréquemment sous forme de signalétique bilingue d'entrée et de sortie de la commune.

Le breton trouve sa place également dans les nouvelles technologies. Il est présent sur des sites internet, comme par exemple le Musée des beaux-arts de Quimper, la mairie de Vannes, de Carhaix ou de Quimper. Le breton constitue également une des langues disponibles sur wikipédia et sur facebook. Dans ce sens, il existe aussi une application pour téléphones portables, qui facilite l'écriture en breton. ⁵⁵³

En dernier lieu, mais non moins important, le breton est aujourd'hui visible également « sur les locuteurs ». S'ils le souhaitent, ils peuvent se procurer un « spilhennig », ⁵⁵⁴ qu'ils peuvent accrocher à leur vêtement. Cette initiative existe à partir de 2007 et est inspirée par le modèle gallois. ⁵⁵⁵

Pour illustrer le sujet de la visibilité du breton, et le fait que cette valorisation est dans les mains de tout un chacun, nous citons ici le texte disponible sur le site de l'OPLB :

« Que vous parliez breton ou pas, vous pouvez à votre niveau accompagner le mouvement de réappropriation de la langue bretonne et être partie prenante de ce formidable élan en réalisant de petites actions simples et concrètes qui font vivre la langue au quotidien. Voici quelques exemples :

⁵⁵⁰ Oui à la langue bretonne. <http://www.fr.brezhoneg.bzh/31-ya-d-ar-brezhoneg.htm> [30/09/2017].

⁵⁵¹ Pour plus de détails concrets sur la mise en pratique de la charte dans les entreprises bretonnes, voir le court documentaire disponible sur le site de l'OPLB : <http://www.fr.brezhoneg.bzh/32-presentation.htm> [30/09/2017].

⁵⁵² http://www.fr.brezhoneg.bzh/uploads/Image/0a/1921_897_Yab-Kumuniou-Kerzu-2014-fr.jpg [30/09/2017].

⁵⁵³ Ces informations sont disponibles sur le site de l'OPLB, dans le secteur « actualité » : http://www.fr.brezhoneg.bzh/TPL_CODE/TPL_EVENTEMENTACTULISTE/50-actualite.htm [30/09/2017].

⁵⁵⁴ « épinglette »

⁵⁵⁵ http://www.fr.brezhoneg.bzh/TPL_CODE/TPL_EVENTEMENTACTULISTE/50-actualite.htm [30/09/2017].

- *Porter spilhennig afin d'informer ses interlocuteurs que l'on parle breton et favoriser ainsi les conversations en breton. Spilhennig est disponible auprès de l'OPLB.*
- *Installer le kit de signalétique bilingue de l'OPLB.*
- *Utiliser une signature électronique bilingue.*
- *Demander un chéquier bilingue à sa banque et remplir ses chèques en breton lorsque l'on est brittophone.*
- *Rédiger l'adresse en breton ou dans les 2 langues sur l'enveloppe quand on envoie un courrier.*
- *Enregistrer son répondeur téléphonique en français et en breton.*
- *Demander de la documentation en langue bretonne lorsque l'on s'adresse à certaines structures, les offices du tourisme par exemple.*

L'ensemble de ces initiatives permet au breton de retrouver son rôle de langue de communication et de société. Une langue ne s'use que quand on ne s'en sert pas. »⁵⁵⁶

Le gallo dans l'espace public

En ce qui concerne la langue de la Haute-Bretagne, comme nous l'avons déjà noté, sa présence dans l'espace public, de même que les efforts à l'y introduire, datent d'une époque beaucoup plus récente, et sont aussi beaucoup moins importants.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les premiers panneaux en gallo ont été inofficiels, fruits des efforts bénévoles. Ensuite, la mise en place des panneaux bilingues français-gallo, ou trilingues avec le breton, a été officialisée dans les années 2000. Aujourd'hui, cette question est gérée par la charte/label *Du galo, dam yan, dam vér !*,⁵⁵⁷ prise en charge d'abord par l'association Bertègn Galèzz, et ensuite par l'Institut de la langue gallèse, après sa création en 2017.

Jerom Bouthier parle de cette facette de la revitalisation du gallo : « *La démarche "militante" en faveur de la langue gallèse est différente que celle du breton. La demande sociale pour une plus grande visibilité du gallo n'est pas exprimée, ou peu. Cela est, dans de nombreux cas, dû au fait d'une mauvaise connaissance de la langue et de la situation de la*

⁵⁵⁶ <http://www.fr.brezhoneg.bzh/149-des-actions-simples.htm> [28/10/2017].

⁵⁵⁷ Du Gallo, oui bien sûr !

langue par la population. Le travail pour la reconnaissance du gallo est plus récent, mais, depuis quelques années, bien enclenché, notamment depuis la création d'un poste d'élu délégué à la langue gallèse et le lancement de projets très porteurs pour le développement du gallo comme l'Institut de la langue gallèse, l'association Cllâssiars, ou la Charte et le Label Du galo, dam yan, dam vér. »⁵⁵⁸

Le Label s'adresse principalement aux associations et aux entreprises, la Charte aux communes et aux collectivités territoriales. Les deux visent la mise en œuvre d'actions en faveur du gallo ainsi que la valorisation des initiatives déjà prises. Pour adhérer, une convention est à signer, mentionnant les engagements pris pour valoriser le gallo. L'adhésion est gratuite.

Dans le Label et la Charte, trois niveaux sont proposés. Chaque organisme peut ainsi trouver la forme la mieux adaptée à sa situation.

Le niveau 1 du Label - *Le galo nouz hètt* (On aime le gallo), est constitué d'un engagement à une présence minimale du gallo dans l'activité ou la communication des signataires. Il est demandé aux signataires de choisir au moins 5 engagements de la présente liste, étant donné que les trois premiers sont obligatoires :

- 1 – Information auprès du personnel sur la langue gallèse
- 2 – Information auprès du personnel sur le Label *du Galo, Dam Yan, dam Vèr*
- 3 – Visibilité auprès du public du Label *du Galo, dam Yan, dam Vèr*
- 4 – Indication que l'on peut comprendre le gallo et qu'on l'encourage
- 5 – Message sur le répondeur d'accueil en gallo ou bilingue
- 6 – Premiers mots d'accueil en gallo au téléphone
- 7 – Annonces orales en gallo (animation, information et promotion)
- 8 – Enseigne de l'entreprise en gallo
- 9 – Communiqués de presse bilingues
- 10 – Gallo visible sur l'étiquette du /des produit(s)
- 11 – Gallo présent sur une brochure d'information
- 12 – Publicité en gallo
- 13 – Papier à lettre en gallo ou bilingue
- 14 – Gallo présent sur le site internet
- 15 – Autre présence du gallo sur un support écrit (carte de restauration, catalogue, factures,...)
- 16 – Vente d'un / des produit(s) en gallo
- 17 – Formation à la langue pour les nouveaux employés
- 18 – Possibilité pour le personnel de participer à une formation de gallo (cours, stages) ou à un atelier de pratique de la langue
- 19 – Progression vers un niveau supérieur

⁵⁵⁸ Entretien de 2017.

20 – Autre action en faveur du gallo (à rédiger)

Les organismes labellisés au niveau 2, *Nen caozz galo* (On parle gallo) s'engagent sur la possibilité de service au public en gallo. Dans ce cas, une personne au service du public au moins doit avoir la maîtrise de la langue. En dehors de cet engagement et des trois obligatoires du niveau 1, ils choisissent au minimum deux autres de la liste ci-dessus.

Le niveau 3 du Label, *Nen travâlh en galo* (On travaille en gallo), implique l'utilisation du gallo comme la langue (ou une des langues) de travail ou de communication. En plus des quatre engagements obligatoires, ils choisissent au minimum 3 autres.

Les trois niveaux de certification de la Charte sont organisés dans le même sens. Le niveau 1 implique 5 engagements, le suivant 10 et le dernier 15, étant donné que les trois premiers sont obligatoires. Le niveau 3 est particulièrement amené à désigner un politique chargé du gallo / de la politique linguistique.

Les engagements proposés par la Charte sont les suivants :

- 1 – Information auprès des habitants sur la langue gallèse
- 2 – Information auprès des habitants sur la Charte *du Galo, dam Yan, dam Vèr*
- 3 – Visibilité auprès du public du logo de la Charte *du Galo, dam Yan, dam Vèr*
- 4 – Désignation d'un(e) adjoint(e) / d'un(e) Vice-président(e) chargé(e) du gallo / des langues de Bretagne / de la politique linguistique (concernant explicitement le gallo)
- 5 – Désignation d'un agent territorial / un(e) technicien(ne) chargé(e) du gallo / des langues de Bretagne / de la politique linguistique (concernant explicitement le gallo)
- 6 – Panneaux bilingues aux entrées et aux sorties de la commune / du territoire
- 7 – Plaques de rue bilingues
- 8 – Signalétique bilingue intérieure et / ou extérieure des bâtiments de la collectivité
- 9 – Signalétique bilingue extérieure sur les bâtiments dépendant de la collectivité
- 10 – Signalétique directionnelle bilingue
- 11 – Bilinguisme des documents (cartes de visite, cartes de vœux, papier à lettre, invitations...)
- 12 – Message bilingue sur le répondeur téléphonique
- 13 – Marquage bilingue des véhicules
- 14 – Editorial bilingue dans le bulletin / magazine d'information
- 15 – Articles en gallo dans le bulletin / magazine d'information
- 16 – Introduction de quelques mots de gallo dans les interventions orales et les discours
- 17 – Accueil du public en gallo
- 18 – Gallo présent sur le site internet
- 19 – Mise à disposition de salles pour des spectacles en gallo
- 20 – Soutien à l'implantation et au développement de l'enseignement du gallo dans la commune ou le territoire

- 21 – Promotion des cours et ateliers de gallo pour adultes et / ou pour enfants dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires
- 22 – Soutien aux associations de promotion du gallo et / ou proposant des activités en langue gallèse
- 23 – Acquisition et développement d'un fonds « Langue et culture gallèses » à la bibliothèque / médiathèque
- 24 – Réalisation d'une étude sur la toponymie de la commune / du territoire (recueil des prononciations en gallo, ...)
- 25 – Réalisation d'une étude sur le parler de la commune / du territoire (recueil du vocabulaire, ...)
- 26 – Mise en valeur bilingue du patrimoine (panneaux explicatifs des monuments bilingues, dépliants ou brochures touristiques bilingues)
- 27 – Recensement et valorisation des compétences linguistiques en gallo des personnels
- 28 – Prise en compte des compétences linguistiques en gallo lors des recrutements
- 29 – Formation des personnels au gallo
- 30 – Autre action en faveur du gallo (à rédiger)

Pour le moment, il y a 18 signataires de la Charte et 41 signataires du Label.⁵⁵⁹

Jerom Bouthier parle des effets positifs de cette avancée pour le gallo : « *Rendre visible une langue donne également une forme de reconnaissance "légaliste" vis-à-vis des gallophones de naissance, une forme de droit nouvellement acquis, conférant alors à la langue un statut légal, une forme de légitimité. Comme exemple, je peux mentionner la réaction d'une dame âgée gallophone de naissance à propos de l'inauguration d'une signalétique à Loudéac. Elle a dit : "Si c'est écrit, cela veut dire qu'on a le droit de le parler maintenant."* » Il mentionne également que l'Institut « *souhaite intensifier son travail pour la Charte et la Label. Un poste va être créé très prochainement, à la fin de 2017, pour recruter une personne qui travaillera en grande partie pour la Charte et le Label.* »⁵⁶⁰

En ce qui concerne les panneaux bilingues, il faut mentionner la situation spéciale, dont fait preuve la Haute-Bretagne. A partir notamment des années 2010, le breton commence à apparaître à l'entrée et à la sortie des villes, et dans les noms des rues de la Haute-Bretagne. Cette présence est justifiée par l'Office Public de la langue bretonne par le fait que le breton a été présent sur ce territoire historiquement, et est présent aujourd'hui à travers les cours, les événements culturels et les néolocuteurs.

Pourtant, elle engendre de nombreuses incompréhensions, voire protestations au sein des habitants de Haute-Bretagne. Nous avons remarqué ce genre de discours fréquemment parmi

⁵⁵⁹ <https://www.dugalo.bzh/charte-et-label> [28/10/2017].

⁵⁶⁰ Entretien de 2017.

les informateurs. A noter un exemple très significatif : le département du Morbihan, en gestion des routes départementales a fait le choix de mettre des panneaux bilingues dans tout le département du Morbihan. La mise en place de panneaux en langue bretonne dans la partie de l'est a été source d'incompréhension très forte. Certains habitants ont même pensé qu'il s'agissait de panneaux en anglais, ne sachant pas du tout la langue bretonne, car depuis quelques années beaucoup d'Anglais sont arrivés sur le territoire. Jerom Bouthier note : « *La collectivité départementale n'a pas du tout pris en compte la langue gallo dans sa partie Haute-Bretagne, ce qui est dommage, car cette initiative aurait été une vraie avancée pour les deux langues.* »⁵⁶¹

Néanmoins, il est vrai que depuis peu, l'attitude commence à tourner vers plus de bienveillance entre les deux langues, comme nous l'avons déjà remarqué dans plusieurs domaines. Les militants pour la langue gallo semblent dans leur majorité ne plus être violemment contre la présence du breton sur « leur » territoire, mais souhaitent voir les deux langues côte à côte.

Nous pouvons illustrer ce phénomène par une citation du *Manifeste du gallo* (Lécuyer 2017 : 58-59) : « *A Vitré, si les panneaux de signalisation doivent être posés, ils doivent être d'abord en gallo (puis éventuellement en breton), cela tombe sous le sens. De la même façon, le breton doit avoir la priorité à Plouay ou Lorient. Par contre, s'insurger quand des panneaux ou des écoles en breton sont implantés en Haute-Bretagne est totalement négatif. Au lieu de rejeter le breton, demandons la présence conjointe du gallo ! [...] Raisonnablement en citoyens bretons, d'abord. L'ennemi n'est pas le frère bas-breton, l'ennemi c'est l'impérialisme du français ! Et puis, à nous de tirer les leçons des bretonnants, plutôt ! [...]* » Ajoutons que la ferveur de l'expression de cet ouvrage traduit une actualité brûlante des questions évoquées.

Sauf les initiatives liées à la Charte et au Label *Du Gallo, dam ya, dam vér !*, la présence du gallo dans l'espace public est plutôt ponctuelle, notamment lors des événements culturels. Ainsi, nous pouvons voir la langue gallo par exemple lors des festivals les *Assembiès galloises*, le Gallo en scène, la Gallésie en fête et autres. De manière orale, il est présent aussi sur les marchés ou dans des fermes. Il est à noter qu'aujourd'hui, avec la montée de l'intérêt à la consommation responsable et l'économie participative, les citoyens ont plus de chances

⁵⁶¹ Entretien de 2017. La mise en place de cette décision date selon Jerom Bouthier de la période d'entre 2005 et 2010.

d'être en contact avec le gallo à travers les achats à la ferme. Nous pouvons illustrer cela par les mots de Nadine : « *Depuis quelques années, nous achetons des pommes bio chez une dame dans un village près de Rennes. Et elle parle gallo. J'aime bien l'entendre parler, ça me rappelle mon enfance !* »⁵⁶²

Jerom Bouthier conclut sur la problématique de la visibilité du gallo : « *Nous sommes dans une période transitoire à ce niveau. C'est une situation que l'Institut souhaite mettre en avant. Dans ce cadre, un colloque est prévu pour 2018 sur la gestion par les collectivités du multilinguisme dans les territoires. [...] Nous pourrions, dans les années à venir, mesurer le développement de la langue gallèse à travers une multitude d'indicateurs, notamment économiques et technologiques. A l'instar de ce qui se fait pour de nombreuses langues minorisées, des entreprises, militantes ou pas, se créent, ou créent des produits, à partir de ce développement linguistique : elles surfent sur l'effet croissance de la langue pour développer leur propre activité économique. C'est le cas aujourd'hui de certaines marques bretonnes, comme A l'aise Breizh.. Ce type d'exemple n'existe pas aujourd'hui pour le gallo, même si quelques petites initiatives ont vu le jour. Mais il sera opportun de mesurer régulièrement cette activité économique pour les 20 prochaines années. L'Institut de la langue gallèse a inscrit dans ses missions principales et urgentes la création d'un Observatoire avec dans l'idée de suivre cette évolution économique liée à la langue.*»⁵⁶³

8.2.4.4 Standardisation

Comme nous l'avons pu voir dans le chapitre 2.1.8, la standardisation est une démarche nécessaire dans le processus de la sauvegarde d'une langue en danger. Même s'il est largement souhaité de maintenir la variation des langues et leurs particularités orales, qui en font justement une langue « réelle », vivante, l'existence de la forme standardisée est importante. Elle permet de transmettre la langue de manière institutionnelle, de l'enseigner, de la diffuser dans les médias de masse, dans des publications de diverses sortes, et d'assurer une intercompréhension facile de tous les locuteurs. Cela est d'autant plus important dans notre société actuelle où la mobilité est accrue.

Le breton et le gallo diffèrent dans leur état de standardisation. Historiquement, il y a eu plusieurs graphies du breton : celle du vieux breton, basée sur le latin, avant l'an mil, celle du moyen breton, présentant des similitudes avec l'orthographe française de l'époque ; celle du

⁵⁶² Entretien de 2016.

⁵⁶³ Entretien de 2017.

breton pré-moderne, créée par le père Maunoir, qui a apporté par exemple le signe « c'h » ; et le standard vannetais, existant à partir de la fin du 17^e siècle.⁵⁶⁴

Suite à la perte de ces standards, la langue bretonne a fait l'objet des efforts codificateurs déjà à partir du début du 20^e siècle. D'abord, en 1908, les trois dialectes de « KLT » (Cornouaille,⁵⁶⁵ Trégor et Léon) ont été unifiés. Ensuite, en 1941, tous les quatre dialectes ont été unis dans la graphie peurunvan (Favereau 2005 : 170). Cette orthographe a été créée dans le cadre de la revue Gwalarn, sous la direction de Roparz Hemon.

Ensuite, de nouvelles orthographes ont été créées : l'orthographe « universitaire » en 1953 et l'orthographe interdialectale en 1975. Depuis le début, c'était l'orthographe peurunvan qui s'est avérée être la plus fréquemment répandue, mais elle se heurtait tout au long de la deuxième moitié du 20^e siècle aux adversaires divers. Les querelles étaient assez fortes entre de différents « camps ». Aujourd'hui, la situation semble être calme, la graphie peurunvan étant utilisée dans la plupart des publications, et le breton a son standard, appelé « breton des écoles », utilisé dans l'enseignement et les médias.

En ce qui concerne le gallo, il n'y a pas un standard utilisé par exemple par l'école ou les médias. Anne-Marie Pelhate explique : « *La plupart du temps, les enseignants enseignent dans la forme qu'ils connaissent, souvent d'origine familiale. Il n'y a par exemple pas de méthode de langue qui permettrait un enseignement d'une langue standardisée.* »⁵⁶⁶ Selon Antoine Châtelier, une mise en place de standard oral du gallo n'est pas envisagée en ce moment.⁵⁶⁷

La codification de la graphie est toujours une question ouverte. Elle a causé de fortes tensions dans les années passées. Aujourd'hui, même si nous sommes toujours loin de trouver un consensus, il semble que la situation s'est calmée. Selon les mots de Jean-Luc Ramel : « *ce n'est pas la question d'aujourd'hui* ». ⁵⁶⁸ Effectivement, le monde militant du gallo a bien d'autres préoccupations en ce moment. Notamment la mise en place d'une politique linguistique nouvellement favorable de la part de la région, qui touche l'intensification de la visibilité et l'enseignement. Il est donc nécessaire de se concentrer davantage sur ces points. La question de la graphie reste donc pour le moment suspendue. Chacun utilise celle qui lui

⁵⁶⁴ Entretien avec Antoine Châtelier, 2017.

⁵⁶⁵ Kerne en breton.

⁵⁶⁶ Entretien avec Anne-Marie Pelhate, 2017.

⁵⁶⁷ Entretien de 2017.

⁵⁶⁸ Entretien de 2017.

convient. Dans l'enseignement, on se concentre notamment sur le côté oral et on recommande aux apprenants de ne pas se figer sur une graphie, d'être flexibles.

D'ailleurs, comme nous l'avons déjà remarqué, la question la plus importante pour l'avenir du gallo semble être celle des représentations. La langue jouit aujourd'hui du soutien de la région, qui lui permettrait de mettre en place une politique linguistique efficace, y compris des cours de langue. Pourtant, les apprenants manquent. Faut-il encore du temps pour habituer les gens aux valeurs de la réappropriation de la langue ? Qu'est-ce qu'on peut faire pour que la langue ne disparaisse pas avec ses derniers locuteurs actifs ? Ce sont des questions posées par les acteurs du renouveau du gallo, et nous ne pouvons être que d'accord sur le fait que cela a bien plus d'importance que de se fixer sur la question de la résolution de la graphie.

Pourtant, une multitude de graphies existent. Trois d'entre elles sont utilisées de manière plus générale, chacune ayant un cercle d'utilisateurs qui l'emploient dans leurs publications. Nous les présentons dans le texte qui suit.

ELG (Ecriture de la langue gallèse), est créée en 1978 par l'association Bretagne gallèse. La plus ancienne, elle est marquée par les débuts militants de la valorisation du gallo en tant que langue, ce qui se traduit dans la volonté de distancier le gallo par rapport au français.⁵⁶⁹

MOGA, créée initialement par Bèrtran Ôbrée, dans le cadre de l'association Chubri, en 1995, et tirant son nom du dictionnaire *Motier de Galo*, sorti à la même occasion. Cette orthographe est à base phonologique et pour certains « trop linguistique ».⁵⁷⁰

ABCD, créée par l'association des Enseignants du gallo en 2009.⁵⁷¹ Cette orthographe est aujourd'hui utilisée le plus fréquemment. Selon les mots de Jerom Bouthier de l'Institut de la langue gallèse : « *C'est une écriture qui a tendance à être beaucoup plus utilisée que les autres. Plus simple et accessible aux apprenants, elle s'est codifiée en prenant support sur la langue française. De l'accord de tous, cette écriture est largement perfectible et pose*

⁵⁶⁹ Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 2.1.8.3, il s'agit ici de la légitimation du gallo par sa différenciation du français. La graphie est caractérisée par des consonnes doublées et combinaisons de signes graphiques qui sont inhabituels pour des locuteurs francophones. Pour cette raison, c'est avec cette graphie que les locuteurs du gallo ont des difficultés de compréhension les plus prononcées. Alain Raude défend ce choix : « *Comment écrire le britto-roman ? La première réponse était : Comme si l'on n'avait jamais cessé de l'écrire* ». *C'est-à-dire : comme si la langue française ne l'avait jamais éclipsé ou étouffé. Il est donc exclu dès le départ de penser à une graphie patoisante, celle qui partirait de l'orthographe française et ne viserait qu'à noter les différences de prononciation par rapport au français. Ça serait anti-scientifique, anti-linguistique et avilissant.* » (Raude 1993 : 13).

⁵⁷⁰ http://www.chubri-galo.bzh/chubri-galo_orthographe-du-gallo___fr.htm [28/10/2017].

⁵⁷¹ Le nom reflète ses créateurs : Auffray, Bienvenu, Coq, Deriano.

question sur certains points précis, mais elle est la plus utilisée aussi bien par des organismes Région Bretagne, Plum'FM, Institut du Gallo, Dihun Breizh, Runje, etc., que parmi les auteurs les plus productifs en gallo, comme Régis Auffray, Fabien Lécuyer, Anne-Marie Pelhate ou Patrick Deriano. » Il réagit également au fait évoqué ci-dessus : « Il est vrai que la question de l'écriture ne phagocite plus les débats aujourd'hui, mais c'est aussi parce qu'une d'entre elles, l'ABCD, s'est distinguée des autres. »⁵⁷²

Toutes les écritures mentionnées sont globales. Elles mettent en place donc un standard commun, mais permettent en même temps d'exprimer la variation.

Il faut ajouter que la question de l'écriture pose souvent problème aux locuteurs. Habités seulement à la langue orale, ils rencontrent des difficultés au niveau de compréhension écrite - et cela même avec l'écriture la plus « accessible ». Pour cette raison, les sondés des enquêtes sur l'usage du gallo répondent souvent qu'ils rencontrent des difficultés en lisant la langue – ou tout simplement qu'ils ne la lisent pas. Nous pouvons faire le même constat suite à nos échanges sur le terrain.

Nous voulons illustrer par deux exemples les querelles et malentendus causés par les efforts de la mise en place de l'écriture commune, de même que la difficulté de compréhension causée par une graphie trop éloignée. Le premier est basé sur l'étude sociolinguistique de Thierry Bulot de la réception des inscriptions en gallo dans le métro de Rennes (Bulot 2007). Les résultats ont été frappants, la majorité des personnes interrogées n'a pas reconnu qu'il s'agissait d'une langue locale. Le deuxième, d'ordre anecdotique, est raconté parmi les Enseignants de gallo : « Dans un village près de Fougères, un panneau de signalétique bilingue a été ajouté, avec le nom de la commune en gallo, dans l'écriture ELG. Des habitants sont venus – et ils s'étonnent que leur village a fait un jumelage avec une commune de l'est ! » (rires) « Ils n'ont pas compris que c'était du gallo ! »⁵⁷³

Pour illustrer encore la problématique, complexe, de l'orthographe du gallo, nous citons les mots de Jerom Bouthier : « La proximité de la langue gallèse avec le français a souvent été néfaste à la langue de Haute-Bretagne. Elle est encore aujourd'hui responsable de contre-vérités qui se sont ancrées dans les esprits de beaucoup de Bretons, de Haute et de Basse-Bretagne : le gallo ne serait que du français déformé, etc. Aujourd'hui, cette proximité est beaucoup mieux assumée par un certain nombre de militants. A l'image de beaucoup d'autres

⁵⁷² Entretien du 2017.

⁵⁷³ Entretien avec Dominique Deffain, 2015.

langues européennes, il se trouve que le gallo et le français sont proches, ceci est un fait linguistique - comme peuvent l'être le castillan et le catalan, le corse et l'italien, l'occitan et le français, ... Le combat linguistique n'est plus de chercher à justifier que le gallo est bien une langue en faisant en sorte qu'il soit "loin du français", mais d'assumer cette proximité. Cela s'est notamment concrétisé par le choix de l'écriture, l'ABCD. »⁵⁷⁴

Tensions relatives à la standardisation

Comme nous l'avons pu constater, la standardisation d'une langue en danger est souvent créatrice de nombreux conflits. Les deux langues de Bretagne ne sont pas épargnées par ce fléau. Il n'y a pas seulement des tensions entre les partisans de différents types de standard/orthographe, comme nous l'avons exposé ci-dessus, mais aussi le conflit entre ceux qui sont pour le standard et ceux qui défendent une langue « autochtone ».

Dans le cas de la langue bretonne, il semble que les querelles se sont calmées depuis ces dernières années. L'orthographe peurunvan a trouvé son terrain d'usage majoritaire, et comme la langue bretonne est transmise majoritairement par l'école, sa standardisation s'avère vraiment nécessaire. Pourtant, nous avons pu constater une haine ouverte envers la standardisation de la langue au début dans les années 2010, chez certaines personnes engagées dans la question de la langue bretonne.

Il est chose connue qu'il y a des tensions entre les « anciens » et les « néo-locuteurs », pour les mêmes raisons. D'habitude, les néo-locuteurs sont intéressés à aller voir les locuteurs natifs et enrichir leurs connaissances standard par la prononciation et par le vocabulaire authentiques. Le problème se trouve généralement chez les locuteurs natifs. Ces personnes, d'âge souvent avancé, ont plusieurs blocages à parler la langue. Soit parler la langue tout court, suite aux traumatismes profonds que nous avons étudié dans le chapitre 7.4, soit parler la langue avec les inconnus. Dans le chapitre 8.2.3, nous avons évoqué dans ce sens le « syndrome de l'intercompréhension impossible », développé par Lukian Kergoat, et la querelle entre les universités de Rennes et de Brest.

Concernant le gallo comme nous avons vu précédemment, depuis la création des premiers systèmes d'écriture, les tensions étaient assez fortes jusqu'à récemment. Ces dernières années, elles se calment, sans pourtant avoir résolu la question de manière complète.

⁵⁷⁴ Correspondence électronique en 2017.

Nous rencontrons ensuite le même « syndrome », créant une opposition parmi les « néo » et les « anciens ». Même parmi nos informateurs, nous avons rencontré des personnes qui se positionnent radicalement contre tout effort de standardisation : « *On a tué le gallo avec la standardisation ! On lui enlève son caractère local, sa personnalité, son humour !* » s'exclame Philippe.⁵⁷⁵

8.2.4.5 Edition

Chaque effort de revitalisation de langue minoritaire passe également par la production écrite. La littérature dans la langue donnée est en même temps un signe de vitalité et aussi une preuve de statut. Cela est représenté également par l'existence d'œuvres littéraires dans les périodes historiques, comme c'était le cas par exemple du breton, de l'occitan et de certaines parmi les langues d'oïl.

Toutefois, de nombreuses langues minoritaires sont de tradition exclusivement orale, comme le gallo dans le cas des langues de Bretagne. Ces langues développent la production littéraire dans les époques plus tardives, notamment dans le cadre des efforts de revitalisation.

La production se développe progressivement, répondant à plusieurs facteurs. Il n'est pas seulement question de moyens financiers et du soutien institutionnel et politique. Comme dans d'autres cas, le facteur principal tient dans la société elle-même et dans les représentations qu'elle se construit de la langue donnée. Ainsi, il s'agit d'un cercle fragile d'équilibre et d'interaction entre la demande sociale et l'offre. Tout simplement, il faut habituer la population, qui jusqu'alors utilisait la langue de manière purement orale, à la lire. Et non seulement de manière informative – à savourer le plaisir de lecture dans la langue. La tâche est difficile quand cela n'est pas dans les habitudes. Pour développer ce plaisir, il faut de l'autre côté fournir des ouvrages qui susciteront l'intérêt des locuteurs-débutants. A côté des locuteurs traditionnels, ce sont notamment les nouveaux qui constituent le public, en apprenant grâce aux ouvrages donnés, et ensuite en élargissant leurs activités de lecture.

Edition en breton

Dans le cas de la langue bretonne, la production littéraire est déjà ancienne. La période-clé du renouveau littéraire et de la mise à niveau de la langue pour une expression de richesse et de qualité est la période de Breiz Atao, sa revue littéraire *Gwalarn* et le linguiste Roparz Hemon. Comme nous l'avons expliqué auparavant, ces démarches ont créé également des

⁵⁷⁵ Entretien de 2015.

« effets secondaires » du purisme excessif et ensuite également de l'extrémisme nationaliste.⁵⁷⁶ Malgré ce constat, il est certain que la langue bretonne peut être reconnaissante à cette période pour être tirée du déclin dans lequel elle commençait à sombrer en matière de richesse linguistique.

Suite à cette impulsion, des maisons d'édition ont été créées (par exemple Emgleo Breiz en 1955) et de plus en plus d'écrivains ont commencé à écrire en langue bretonne. Nous pouvons citer par exemple la poétesse Anjela Duval ou les romanciers comme Per-Jakez Helias ou Yeun ar Gow. Suite au contexte historique, la production était notable avant la seconde guerre mondiale, pour ensuite ne réapparaître que dans les années 70. Actuellement, elle est de quantité et de richesse considérables. Elle figure également parmi les piliers de la politique linguistique et reçoit un soutien financier de la part de la région.⁵⁷⁷ Les maisons d'édition qui publient actuellement la majorité de livres en breton sont par exemple Skol Vreizh, Ar Skol vrezoneg, Coop Breiz, Sav Heol, Bannoù-Heol, Keit Vimp Bev ou TES. Deux maisons d'édition importantes ont été fermées ces dernières années : Emgleo Breiz et An Here.

De nos jours, la production en breton est variée, couvrant les ouvrages linguistiques, pédagogiques,⁵⁷⁸ de jeunesse, romans de toutes sortes, poésie, nouvelles, pièces de théâtre, biographie, livres liés à l'histoire et à la tradition régionale, livres originaux mais aussi des traductions des œuvres classiques et contemporaines. Il s'agit soit d'ouvrages en breton, soit en bilingue. Le public des lecteurs bretonnants est aujourd'hui assez développé. Nous y trouvons des locuteurs natifs et des néo-locuteurs, groupe qui prend de l'ampleur progressivement. En ce qui concerne les lecteurs natifs, il s'agit souvent de personnes qui ont appris la langue orale dans le cercle familial, et ensuite ont ajouté les compétences de lecture et d'écriture, par exemple dans le cadre des études.

Selon l'enquête de l'Office Public de la langue bretonne de 2004 (OPLB 2004), un quart des éditeurs de Bretagne, soit 45 organismes, ont publié des ouvrages en breton entre 2002 et 2003. Une dizaine seulement a édité plus de 10 titres dans cette période, et un tiers a publié un seul ouvrage. Un quart de ces éditeurs a un statut commercial, la plupart étant associatifs. De

⁵⁷⁶ Voir le chapitre 7.3.

⁵⁷⁷ La région prend en charge la moitié du coût de l'impression.

http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2012-04/rapport_dactualisation_de_la_politique_linguistique_2012.pdf [consulté le 29/09/2017].

⁵⁷⁸ Manuels et matériel pédagogique scolaire, mais aussi destiné pour le public adulte (comme la célèbre méthode *Oulpann*, inspirée par la méthode galloise *Wlpan*). Il ne faut pas oublier non plus le matériel destiné pour les parents des enfants scolarisés en breton ou pour des familles en quête de devenir bretonnantes au quotidien.

cette manière, le travail de l'édition fonctionne toujours notamment sur la base de bénévolat. Le nombre de salariés augmente progressivement tout de même, représentant en 2004 un quart du personnel de l'édition. Dans cette période, entre 70 et 80 titres sont sortis en breton ou en bilingue chaque année, ce qui représente 7 % de la production régionale. La production originale dépasse la traduction : deux tiers de nouveaux livres sont créés directement en breton. De la même façon, la grande majorité d'ouvrages publiés (84 %) sont de nouvelles éditions, et les trois quarts sont entièrement en breton. Si l'on regarde la proportion de l'édition par département, c'est le Finistère qui est le plus actif, produisant 70 % de l'ensemble. La plupart des publications est destinée au public adulte, une moitié étant littéraire, dont la majorité de romans. Un tiers de la production pour adultes est représenté par les ouvrages d'apprentissage et de linguistique. En 2004, on constate un manque dans l'offre de livres d'Art, livres pratiques, des sciences humaines, de la bande dessinée et des livres pour adolescents. En ce qui concerne le public enfantin, environ 15 titres sortent chaque année.

En 2014, on dénombre 75 organismes qui publient en breton, et parmi eux également ceux qui se trouvent en dehors de la région (notamment sur Paris). La majorité réside toujours en Finistère, et ensuite en Ile-et-Vilaine. Seulement 7 maisons d'éditions sont des entreprises fonctionnant avec un personnel salarié (23 postes à temps plein qui demandent la connaissance de la langue bretonne). Un tiers, donc une vingtaine d'éditeurs, trouve dans la production en breton sa spécialisation (OPLB 2014).

A partir de 2012, on s'aperçoit d'une hausse considérable de la production en breton. Entre 2004 et 2012, entre 80 et 100 livres ont été publiés par année. A partir de 2012, c'est plus de 100 livres qui sont sortis – en 2014, c'était par exemple 131. L'augmentation est la plus forte dans le domaine des livres de jeunesse, de la bande dessinée et des livres de loisirs. Il y a également une augmentation du nombre de traductions, principalement des livres pour enfants. On constate pourtant toujours un manque dans l'offre pour adolescents. A côté de cela, l'Office note un manque dans le domaine contemporain, comme par exemple thriller et roman policier, dans les séries basées sur les grands héros et également dans les supports audio (OPLB 2014 : 11 - 14).

L'Office évoque la croissance du nombre de nouveaux lecteurs, tant ceux qui sont issus des filières bilingues et ceux de la formation pour adultes. Il ajoute que ce nouveau public s'avère plus exigeant au niveau de la qualité de la lecture, ce qui constitue le défi principal pour l'avenir de l'édition en breton (OPLB 2014 : 15).

Au niveau du support, la quasi totalité des publications sortent sur papier, un faible pourcentage sur CD ou DVD-Rom. Seulement 1 % des publications sont des ouvrages numériques (OPLB 2014 : 16).

Souvent, les éditeurs travaillent isolés. Cependant, il existe des réseaux de coopération, notamment dans le cas des éditeurs associatifs. L'exemple le plus important est celui du Kuzul ar Brezhoneg, qui regroupe plusieurs associations et les soutient par exemple par des aides dans les différentes étapes de l'édition et la diffusion (OPLB 2014 : 9). En ce qui concerne la traduction, elle bénéficie du soutien du programme régional de traduction littéraire (OPLB 2014 : 14).

Malgré ces avancées marquantes, l'édition en breton présente une faiblesse, connue tout au long de son existence : la diffusion et la vente. Selon OPLB, « *[les éditeurs] consacrent l'essentiel de leur énergie au travail d'édition stricte et ont peu ou pas de temps pour le suivi et la vente des livres. Le mode de fonctionnement reste artisanal et non entrepreneurial.* » (OPLB 2014 : 18). Ce manque semble être pallié petit à petit par l'intermédiaire de l'Internet et également par la présence des publications aux salons littéraires. Aussi, des animations autour des ouvrages nouvellement sortis sont organisées de plus en plus (idem : 19).

Maiwenn Morvan, écrivaine en breton, s'aperçoit de l'évolution dans l'offre : « *Pendant longtemps, la production littéraire en breton était toujours de la même sorte : livres liés à la Bretagne, livres "sérieux". Quand j'ai soumis l'idée de mon premier livre,⁵⁷⁹ l'éditeur a tout de suite été intéressé, car il s'agissait de quelque chose de nouveau. C'est un roman léger, pour les vacances, un roman de plage. Un peu dans le genre du journal intime de Bridget Jones. Quelque chose qui n'existait pas vraiment en breton auparavant. Le livre a fait parler de lui, et un autre éditeur m'a même proposé d'en publier un autre.⁵⁸⁰ Aujourd'hui, on peut voir que les genres de livres publiés en breton sont plus variés.* »⁵⁸¹

La production littéraire en breton est favorisée également par de nombreux concours, organisés entre autres par l'Association des écrivains bretons.⁵⁸²

Une large part de la production est constituée également par des ouvrages linguistiques et pédagogiques. Pourtant, même dans cette sphère, des manques existent. Maiwenn Morvan apporte un témoignage intéressant également sur ce sujet : « *Pour enseigner maintenant,*

⁵⁷⁹ *Buhez prevez Lola P*, Brest : Emgleo Breiz, 2010.

⁵⁸⁰ *Fake in China*, Brest : Emgleo Breiz, 2017.

⁵⁸¹ Entretien avec Maiwenn Morvan, 2017.

⁵⁸² <https://abp.bzh/association-des-ecrivains-bretons-concours-d-ecriture-2015-36363> [25/09/2017].

*j'utilise la méthode avec laquelle j'ai appris il y a plus de 20 ans... Peu d'ouvrages sont sortis depuis, et pas vraiment pour les vrais débutants. »*⁵⁸³

Nous pouvons conclure que la demande de production littéraire grandit par exemple par le fait de la présence de librairies spécialisées dans chaque grande ville (succès du salon du livre de Carhaix, remise de prix comme Priz ar yaouankiz, Priz Sten Kidna). Pourtant, selon les mots de nombreux informateurs, la demande n'augmente que doucement.

Edition en gallo

Selon OPLB, *« l'édition en gallo peut être considérée comme embryonnaire, comparée à l'édition en langue bretonne »* (OPLB 2014 : 28). Il est vrai que sur ce sujet, il n'existe pas non plus une documentation aussi détaillée comme pour la langue bretonne – la seule source synthétisante étant celle du rapport de l'Office de 2014. Il constate qu'il y a encore très peu de livres publiés : *« seul 5 livres ont été recensés entre 2007 et 2014, dont 3 pour les enfants (ouvrages pédagogiques et bandes dessinées notamment) »*.

En dehors de cette faible production uniquement en gallo, il y a des ouvrages qui sont constitués en partie par la langue gallèse, qui représentent un nombre beaucoup plus élevé : 40 publications dans les 8 années étudiées par l'enquête. Dans ces ouvrages, on dénombre des grammaires, dictionnaires, lexiques et études linguistiques).

Deux éditeurs publient en gallo : les Editions Label LN et Rue des Scribes.

L'Office conclut : *« le gallo reste encore loin du monde de l'édition. Il y a peu de personnes capables d'écrire en gallo, et surtout peu de personnes capables de lire en gallo, dans une orthographe qui reste encore à stabiliser. Le développement de l'édition en gallo ne sera pas vraiment envisageable avant d'avoir résolu la normalisation de l'écriture et tant que les locuteurs ne seront pas alphabétisés. »* Il ajoute que le genre qui s'avèrerait le plus propice à être développé actuellement, à côté des ouvrages pour les enfants, serait celui de nouvelles (OPL 2014 : 28).

Suite à ce manque d'informations sur l'édition en gallo, nous nous sommes tournés vers les personnes engagées dans le milieu associatif, qui nous ont aidé à tracer une image de la production en gallo depuis son début jusqu'à aujourd'hui. Nous avons choisi de présenter ces informations précieuses ici, même si nous ne l'avons pas fait de la même manière dans le cas

⁵⁸³ Entretien avec Maiwenn Morvan, 2017.

du breton. La raison en est le fait que pour le breton, il existe des ouvrages synthétisants,⁵⁸⁴ tandis qu'en gallo, ces réalités sont beaucoup moins connues et plus difficiles à rechercher.⁵⁸⁵

L'édition gallèse remonte à la seconde partie du 19^e siècle. L'auteur le plus connu et le plus prolifique est le folkloriste Paul Sébillot. Armand Dagnet, grammairien et lexicographe du gallo, écrivain du gallo et conteur, publie *Le Patois Fougerais, essai de grammaire*, 1889, pour lequel il obtient le grand prix d'honneur décerné par le Président Mac Mahon. Il y affirme en précurseur dans sa préface une unité du gallo sur toute la Haute Bretagne. Toutefois, la principale préoccupation de tous les auteurs est de sauvegarder la langue comme un patrimoine et non comme moyen de communication. Leurs écrits sont souvent publiés dans des revues spécialisées, telles les *Annales de Bretagne*, ou la *Revue de Bretagne*, et ne s'adressent pas au grand public. Ajoutons à ces auteurs Honoré Pinier, dit Coulabin, et son *Dictionnaire des locutions populaires du bon pays de Rennes-en-Bretagne*, 1891, et Georges Dottin et J. Langouet, auteurs du *Glossaire du parler de Pléchâtel, précédé d'une étude sur les parlers de Haute Bretagne*, de 1901.

La guerre 1914-18 a interrompu les recherches linguistiques gallèses. Deux travaux importants sont néanmoins publiés dans cette période: le *Glossaire du parler malouin* de Geoges Saint M'leux en 1923, et le *Dictionnaire des coutumes, croyances et langage du Pays de Châteaubriant*, de Joseph Chapron en 1924. A côté de ces travaux linguistiques, Jeanne Malivel, de Loudéac, met en vers un conte en gallo de sa grand-mère *Les Sept Frères*, qui inspire la création du mouvement de renouveau artistique Seiz Breur.⁵⁸⁶

En 1939, Jean Choleau apporte une nouvelle optique : il souhaite non seulement conserver mais maintenir le patrimoine culturel de la Haute Bretagne. Il publiera dans *Le Réveil Breton* de 1940 à 1944, puis poursuivra dans le *Pays Breton* en 1955-1956 le *Glossaire des parlers populaires du pays de Vitré*.

⁵⁸⁴ Voir par exemple Gontard 2012.

⁵⁸⁵ Le texte sur l'édition en gallo est basé notamment sur l'entretien avec Dominique Deffain, en juillet 2017. Pour savoir plus sur ce sujet, voir par exemple https://wikimonde.com/article/Litt%C3%A9rature_en_gallo [20/09/2017].

⁵⁸⁶ Il s'agit de mouvement artistique breton, dont le nom, quoi qu'il provient du conte gallo, est une traduction en breton. L'objectif du mouvement est de valoriser l'art breton, vivant et moderne. Il développe l'architecture, l'artisanat, la décoration, la littérature, la musique, la peinture et la sculpture, la gravure sur bois, la céramique, le vitrail, la ferronnerie, l'ébénisterie, le textile, la fresque, l'illustration, la typographie, etc. Créé en 1927, il est discrédité pendant la Seconde guerre mondiale pour la collaboration d'une partie de ses membres, et dissolu en 1948 (Croix – Veillard 2013).

En 1954 paraît l'œuvre d'Henry-François Buffet *En Haute-Bretagne : coutumes et traditions d'Ille-et-Vilaine, des Côtes du Nord gallèses du Morbihan gallo au 19^e siècle*, aux éditions de La Librairie Celtique.

A partir des années 1950, les études gallèses connaissent un nouvel essor. Elles se multiplient plus particulièrement dans deux domaines spécifiques : les travaux des étudiants et les récits de personnes âgées. Dans les années 1960 et 1970, à la Faculté des Lettres de Rennes, de nombreux Diplômes d'Etudes Supérieures et de Mémoires de Maîtrise ont pour objet l'étude de la langue de Haute-Bretagne, sur un modèle essentiellement dialectologique et dans une optique où le gallo est souvent considéré comme une langue de carence par rapport au français. Ces publications universitaires, même de diffusion limitée, demeurent pour autant une contribution appréciable pour les études linguistiques du gallo.

Suite au renouveau qui débute vers la fin des années 70, l'édition en gallo se développe plus rapidement. A partir de 1976 paraît en plusieurs volumes l'important ouvrage de Gabriel Guillaume et Jean-Paul Chauveau : *l'Atlas Linguistique et Ethnographique de la Bretagne Romane, de l'Anjou et du Maine* aux éditions du CNRS.

Dans les années 80, trois thèses de doctorat avec le thème du gallo sont soutenues : *Le Parler Gallo d'Abbaretz, Loire Atlantique* de Serge Jouin, soutenu à l'Université de Nantes ; *La terre et les jours en pays gallo région de Plaintel-Saint Julien, Côtes d'Armor* de Claude Bourel (université de Caen) et *La figure du gallo* de Pierre Corbel (université de Rennes).

En 1977, Les Amis du Parler Gallo font paraître une revue : *Parlons gallo, patois de Haute Bretagne*, avec une seconde édition l'année suivante. À partir de 1978 paraît la revue *Le Lian, parler gallo, arts et traditions populaires de Bretagne orientale*, avec pour directeur de publication Gilles Morin. *Le Lian* paraîtra jusqu'en 2009. Plus que le bulletin interne d'une association, la revue se veut le trait d'union entre tous les militants qui veulent défendre et promouvoir le patrimoine culturel et linguistique gallo.

En février 1982 *l'Anthologie de littérature gallèse contemporaine* est publiée par Les Amis du Parler Gallo. Nous ajoutons un extrait de la préface pour illustrer le regard habituel sur la production en gallo à cette époque : « *Du gallo ? Mais ça ne s'écrit pas. Littérature ? Quel bien grand mot ! Contemporain ? Écoutez, tout ça c'est du passé. Certains vont sursauter peut-être à notre titre... Il n'y a pourtant là ni forfanterie ni provocation car ce projet est parti*

*d'un constat : des hommes et des femmes écrivent en gallo. C'est aujourd'hui une réalité. Une incontestable réalité, au delà des moues dubitatives et des sourires sceptiques... »*⁵⁸⁷

En 1983, Albert Meslay publie *La Cosmochérette*, une nouvelle de science-fiction humoristique. La poésie en gallo fait aussi des émules comme Jacqueline Rebours et ses poèmes engagés. L'ouvrage emblématique qui relance l'édition en langue gallèse est écrit par Adèle Denys, ses *Mémoires d'une centenaire : aout'fas en Pays Gallo* paraissent en 1999.

La bande dessinée en gallo se développe également depuis les années 1980. La revue *Le Lian* publie les premières bandes dessinées en gallo : *Les Trois Frères* de Didier Auffray, *La Tourneye du René* de Hubert Goger. Des albums de Tintin ont également été traduits en gallo , aux Editions Rue des Scribes : *Sus l'île noire* en 1993, *Les Dorûres a la Castafiore*, 1997, *La Cutrie dla Licône*, *La Guénochée à Rackam Le Rouge*, 2005.⁵⁸⁸ L'album d'Astérix aux Éditions Albert René, en 2004, *Astérix à l'école d'ertour*,⁵⁸⁹ traduit par André Le Coq. Finalement, l'album de *Palmer en Bretagne* de René Pétillon, *Palmer en Bertègn*, traduit par Dominique Deffain, paraît en 2014 aux Editions Dargaud.

Il y a également une production de BD créée comme projet scolaire : des collégiens de Plénée Jugon avec l'aide du dessinateur Alain Goutal ont adapté en bande dessinée un conte d'Albert Poulain, *les Troués consails*, en 1996. Ensuite, Christophe Houzé a dessiné *Lés Bote*, d'après une nouvelle d'André Gorguès adaptée par des élèves du secondaire de classes gallo en 2007.

En ce qui concerne les traductions, outre la bande-dessinée, il y a *24 Fables* de La Fontaine qui ont été traduites en gallo par Robert Deguillaume et des membres de l'Université du Temps Libre du pays de Dinan en 1992. Ensuite, *L'Evanjile slon sint Mar* a été traduit par André Bienvenu et a paru aux éditions Label LN en 2007, *Animal Farm* de George Orwell est paru dans le n°19 de l'hebdomadaire *Runje*, 10-17 mai 2015, traduit par Patrick Deriano, et *Le Petit Preincz* d'Antoine de Saint-Exupéry aux éditions Sibel e siben en 2017, par Crisstof Simon et Jacques Larcher.

Des dictionnaires bilingues gallo-français/français-gallo sont aussi rédigés, de même que des grammaires : Marcel Alory publie son *Dictionnaire, 2600 mots gallos, leurs ancêtres et leur famille* en 1994, puis une seconde édition en 1998, au Club 35 Astoure 2000. En novembre 1995 est édité par Bertègn Galèzz le *Motier de galo* par Bertràn Ôbrée. En octobre

⁵⁸⁷ Collectif 1982 : 5.

⁵⁸⁸ *Les Bijoux de Castafiore, Le Secret de la Licorne, Le Trésor de Rackam le Rouge, Sur l'île Noire*

⁵⁸⁹ *Astérix et la rentrée gauloise.*

1998 paraît le *Dictionnaire français-gallo, gallo-français* de Robert Deguillaume et des membres de l'Université du Temps Libre du pays de Dinan. En 2004, le *Dictionnaire de Gallo* de Claude Bourel est édité aux Editions Rue des Scribes. Au printemps 2007, *Le Petit Matao*, de Régis Auffray est aussi publié par Rue des Scribes. En juin 2010, *Motier de pochette*, de Patrik Deriano est édité chez Label LN.⁵⁹⁰

La *Grammaire du Gallo* de Patrik Deriano paraît en août 2005 aux éditions Label LN. *Chapè chapiao, Grammaire de Gallo* de Régis Auffray est éditée par Rue des Scribes en 2012.

Les premiers textes en gallo à destination des enfants paraissent dans *Le Lian*, réalisés par Mimi Buet avec des dessins d'Hubert Goger en 1985. La publication à destination des enfants se développe depuis les années 2000, notamment par la maison d'édition associative Les Emouleriy au Sourgarre avec des albums tel *Miston, le ptiit chutiaù* de Michael Genevée et Romain Ricaud.

Pour ce qui est des publications pédagogiques, malgré un manque général, il faut mentionner par exemple le *Cours de Gallo pour la classe de terminale*, rédigé en 1991 par Jean-Yves Bauge et Dominique Deffain pour le CNED, Institut de Rennes, suite à l'option en gallo au baccalauréat.

Actuellement, l'édition dans le domaine du gallo se développe notamment dans les livres pédagogiques, de vulgarisation, sur le gallo et dans la littérature.

Il y a deux ouvrages importants, publiés par Anne-Marie Pelhate : *Le galo, qhi q'c'et don ? (Ce que vous avez toujours voulu savoir sur le gallo)*, paru en 2011 aux éditions An Amzer, et le premier *Imagier en gallo* de 2014 avec plus de six cents mots en gallo illustrés.

La même année, l'Association des Enseignants de Gallo publie aux Editions Rue des Scribes une *Anthologie de Textes Gallos / Rasserrerie d'écrivaijes du Paiz Galo* de 368 pages, regroupant 46 textes de longueur variable, morceaux choisis inédits de 36 auteurs issus de l'ensemble de la Haute-Bretagne, illustrés par 2 dessinateurs. Les textes sont variés dans leur genre : la poésie, la nouvelle, le conte moderne, le théâtre, le récit de vie,... Les registres passent du merveilleux à l'évocation de problèmes sociaux contemporains. La variété se manifeste aussi dans les niveaux de langue. Un CD des enregistrements est joint et une traduction française accompagne chaque texte.

⁵⁹⁰ A côté des dictionnaires du gallo, il y a également le *Dictionnaire du français régional de la Haute-Bretagne*, publié en 1999 par Henriette Walter et Philippe Blanchet (voir le chapitre 7.5).

Il y a également une production de fictions en gallo, quoi qu'elle reste rare. Nous pouvons citer les romans policiers de Fabien Lécuyer, *Meliy* (roman policier), publié en 2004,⁵⁹¹ *La Souaett dou bouae-jouaerr* de 2007 et le roman historique *Ene oraije naïr*, sorti en 2014, tous chez l'éditeur Les Emouleriy au Sourgarre. Les deux premiers sont des textes bilingues, en gallo et en français.

La nouvelle est développée par exemple par Maurice Coupé : *Galleseries su l'sieu de l'hus* de 2002, *Palanquée d'histouères du Pays Gallo* de 2004 et *Galleseries du p'tit courti* de 2014, tous parus à Astoure et étant bilingues. Aussi, André le Coq a publié les *Caoseries de Matao - De l'Erika dica Ben Laden*, issus de sa chronique d'actualité dans Hebdomadaire de l'Armor, paru chez Imprimerie Le Maire en 2001.

Le récit de mémoire, à côté de l'œuvre déjà mentionnée d'Adèle Denys, a été développé également par André Bienvenu dans ses *Grailles de vie*, publiés en trois tomes en 2007, aux éditions Label LN, en bilingue.

En 2012, *les Galloïsmes* de Daniel Giraudon sont publiés, ouvrage de vulgarisation, en français, sur le gallo et son impact dans le français régional.

Le dernier ouvrage sur le gallo est le *Manifeste du gallo* (2017), écrit par Fabien Lécuyer. Il s'agit d'un ouvrage novateur dans le cas des langues de Bretagne, qui incite le lecteur à prendre conscience de la valeur de la langue et agir activement pour son maintien. Il s'agit en effet d'un ouvrage militant de revitalisation linguistique, destiné au grand public. L'auteur du Manifeste explique les raisons et effets d'un tel ouvrage : « *il n'existait pas de "corps doctrinal" sur la question du gallo avant le Manifeste. Je ne dis pas que le Manifeste constitue ce corps doctrinal, mais il pose quelques minuscules fondations. Toute communauté politique, charnelle, linguistique, a besoin d'idées forces, et je sais que certains lecteurs ont trouvé ces idées forces dans le Manifeste, notamment au niveau des élus du Conseil Régional chez qui nous avons une certaine influence.* »⁵⁹²

⁵⁹¹ Le texte a été adapté également au théâtre par la Cie Tradior.

⁵⁹² Communication électronique avec Fabien Lécuyer, septembre 2017. Il faut souligner qu'il s'agit effectivement du premier manifeste pour l'ensemble des langues régionales de France. Il y avait seulement le Manifeste de Gwalarn, sorti en 1925, qui a en partie inspiré celui du gallo. Disponible sur : [https://br.wikipedia.org/wiki/Gwalarn_\(kelaouenn\)#/media/File:Niverenn_01_Gwalarn.jpg](https://br.wikipedia.org/wiki/Gwalarn_(kelaouenn)#/media/File:Niverenn_01_Gwalarn.jpg) [25/10/2017]. Il existe également le Manifeste pour la reconnaissance du béarnais et du gascon, publié en 2017 : <https://www.institut-bearnaïsgascon.com/manifeste-pour-la-reconnaissance-du-bearnaïs-et-du-gascon/> [12/10/2017].

Nous pouvons donc conclure que finalement, l'édition en gallo n'est pas si minime que présentée par l'OPLB.⁵⁹³ Pourtant, il faut noter que le public des lecteurs n'est pas encore nombreux, étant constitué majoritairement par les personnes engagées dans le renouveau et les participants aux cours et ateliers en gallo. En comparaison avec l'édition en breton, il manque notamment une littérature contemporaine, de loisirs, de spécialisation, etc. Même si les ouvrages pédagogiques ne sont pas encore très nombreux, on peut s'apercevoir d'une dynamique dans ce domaine ces dernières années.

Finalement, nous voulons ajouter que la création littéraire en gallo et en breton fait preuve de coopération ces dernières années, ce qui est visible dans les événements comme par exemple la journée Création littéraire en gallo et en breton, organisée par Livre et lecture en Bretagne en 2014.⁵⁹⁴

8.2.4.6 Médias

L'expression en langue minoritaire au sein des médias de masse est un important signe de vitalité. Avec la présence de la langue dans l'espace public, l'enseignement et l'édition, il s'agit d'une partie-clé de la revitalisation.

Les médias se présentent de deux sortes. D'un côté, il s'agit de grands médias nationaux, qui peuvent accorder une place plus ou moins importante à la diffusion dans la langue régionale. De l'autre, il s'agit des médias locaux, souvent associatifs. Ces derniers s'expriment soit essentiellement en langue régionale, soit l'intègrent en partie.

Comme dans d'autres aspects, il est clair que même dans les médias la revitalisation a commencé à émerger « d'en bas », par l'activité basée sur le bénévolat.

Les deux langues de Bretagne trouvent leur expression dans tous les types de médias : presse, radio et télévision. Ceux-ci figurent dorénavant également sur internet. Pourtant, leurs proportions sont évidemment diverses.

La langue bretonne dans les médias

⁵⁹³ D'ailleurs, les informateurs avec lesquels j'ai discuté cette question ont été surpris par l'hostilité des propos de l'Office. Cela prouve des relations encore tendues entre les deux langues de Bretagne et les personnes engagées dans leur sauvegarde.

⁵⁹⁴ <https://abp.bzh/creation-litteraire-en-gallo-et-en-breton-cinquante-acteurs-qui-s-interrogent-32854> [26/10/2017].

Le breton est présent dans les médias depuis longtemps. Pour la première fois, la radio a diffusé en langue bretonne pendant la seconde guerre mondiale. Pourtant, cette apparition n'a été que très brève et n'est revenue ensuite qu'en 1946, l'année pendant laquelle Pierre Jakez Hélias et Pierre Trépos créent Radio Quimerc'h en langue bretonne.⁵⁹⁵

Les premières émissions télévisées datent de 1964. La première était *Breiz o veva*, 90 secondes en breton par semaine, animée par Charles Ar Gall. Il est vrai qu'il s'agissait d'une très faible dotation horaire, mais c'était un premier pas de grande importance. Il faut mentionner les effets qu'elles ont produits chez le public. André Morvan parle de la situation, fréquente, qu'on a vu apparaître avec le lancement de *Breiz o veva* : « *Beaucoup de personnes attendaient impatiemment ces émissions. Quand l'émission commençait, ils abandonnaient tout pour aller écouter le breton.* »⁵⁹⁶ La même chose se passait dans le cas des émissions de radio.

La présence du breton sur les ondes et à la télévision a progressé tout doucement. Encore à la fin des années 70, la dotation n'était que de 5 heures 30 par semaine sur Radio Armorique et la télévision France 3. Nous pouvons constater que dans les débuts de notre recherche, les informateurs se plaignaient encore très souvent du manque de présence du breton dans les médias, notamment à la télévision.⁵⁹⁷

En ce qui concerne la presse écrite, le breton y est apparu dans les années 40 et 50. Il y a eu *Al Liam* en 1946, *Brud* en 1957 (devenu ensuite *Brud nevez*) et le *Kroaz Breiz* en 1948.

Actuellement, le breton gagne du terrain dans les trois types. Il est présent partiellement dans les radios de diffusion régionale comme France Bleu Breizh Izel (radio publique). Ensuite, les radios locales associatives comme Radio Kreiz Breizh et Radio Bro-Gwened l'intègrent également en partie. Il existe ensuite des radios locales, notamment associatives, comme Arvorig FM, Radio Kerne, diffusant entièrement en breton. Ces radios ont une aire de diffusion limitée mais sont disponibles sur internet également.

En ce qui concerne la télévision, il est présent notamment sur les chaînes locales comme Tébéo, France 3 Ouest, TV Rennes 35, Ty télé ou Armor TV. Il existe également une chaîne

⁵⁹⁵ Le studio d'enregistrement se trouvait à Rennes mais le réémetteur radio était situé sur la commune de Quimerc'h dans le Finistère, d'où le nom donné à l'émission à l'époque et resté dans la mémoire des Bretons (entretien avec André Morvan, 2017; voir ég. Calvez 2000).

⁵⁹⁶ Entretien de 2017.

⁵⁹⁷ Souvent, les informateurs mentionnaient la télévision TV Breizh, qui présentait un paradoxe de ne pas fournir presque aucune émission en breton. Au départ, cette chaîne diffusait quelques programmes en breton au début, puis, petit à petit, plus rien du tout.

de télévision disponible sur internet, Brezhoweb, qui diffuse entièrement en breton, des archives de vidéos comme ABP-TV, site de l'Agence Bretagne Presse, et An Tour Tan.

Le breton gagne du terrain également dans la presse écrite. Il est présent dans une rubrique hebdomadaire dans *l'Ouest France* et le *Télégramme*.⁵⁹⁸ Il est important de souligner que le breton produit également son propre hebdomadaire, diffusé par abonnement et publié entièrement dans la langue régionale - l'hebdomadaire *Ya !*. Avec un autre hebdomadaire en occitan, il s'agit des seuls exemplaires de ce type en France. Ce journal est suivi par le public le plus nombreux dans l'ensemble de la presse en breton : 1350 exemplaires sont imprimés (OPLB 2014 : 22).

L'Office Public de la langue bretonne fait le bilan du développement de la presse écrite dans son rapport sur l'édition. Il constate que « *le visage de la presse écrite en langue bretonne n'a pas énormément évolué au cours de ces 10 dernières années. [...] A l'image de ce qui se passe pour les livres, l'offre n'est pas très diversifiée, notamment pour les jeunes et les adolescents. Il manque encore des journaux comportant des articles de fond sur des sujets divers, des magazines féminins ou masculins et ayant une périodicité plus fréquente.* » (OPLB 2014 : 21-22).

Pourtant, les années 2000 ont apporté la création de magazines pour enfants, *Rouzig* et *Louarnig*, et *Meuriad* pour les adolescents. Cela est une avancée considérable car dans les années 90, il n'existait aucune offre pour ce public. Cette évolution est lancée par le développement de l'enseignement bilingue. Il est intéressant de mentionner le fonctionnement de l'édition de ces magazines, qui se déroule en collaboration avec d'autres éditeurs en langues régionales : basque et occitan. Ils sont regroupés dans l'association Coopelingua. Les magazines sont ainsi traduits d'une langue à l'autre et leur impression est partagée par les associations en question. Les deux magazines pour les enfants ont entre 350 et 650 abonnés. *Meuriad*, pourtant, a arrêté sa diffusion en 2007 par manque d'abonnés.

Les magazines aujourd'hui classiques, qui constituaient la seule offre des années avant 2000, sont les magazines pour adultes, *Al Liamm*, et *Bremañ*. Un autre magazine de ce genre, *Brud Nevez*, a cessé d'être publié. En 2013, une nouvelle revue, pédagogique, a été créée par Skol An Emsav, *#brezhoneg*. Elle a pour objectif d'offrir un terrain d'approfondissement et de la pratique pour les apprenants du breton.

⁵⁹⁸ Une liste de médias en langue bretonne est disponible sur <http://www.missionbretonne.bzh/liens/medias-bretons/> [20/09/2017].

La majorité de la production de presse est diffusée sous forme d'abonnements. Le reste est vendu dans les librairies spécialisées. Ainsi, « *leur absence du réseau de distribution ordinaire les rend [...] confidentiels, les Bretons ne connaissent pas leur existence. Le marché est trop petit pour financer une diffusion en kiosque.* » (idem : 22).

La présence de la langue bretonne dans les médias est donc croissante. Pourtant, elle est toujours loin d'être satisfaisante, comme l'ont affirmé de nombreux informateurs.

Les médias en gallo

La langue gallo ne fait qu'entrer dans la sphère des médias.

En effet, le gallo n'a presque jamais été présent dans les médias, sauf quelques rares exceptions. Il y a eu des émissions en gallo sur radio Kerouézée, une radio du nord Ille-et-Vilaine, dans les années 1980, et des sketches en gallo sur France Bleue Armorique. Actuellement, le gallo est présent de manière diverse, mais toujours assez minime, dans plusieurs médias.

La seule radio qui diffuse régulièrement en gallo avec un nombre d'heures important est Plum'FM, dans le secteur de Josselin et Ploërmel, fondé en 2002.⁵⁹⁹ Comme dit Anne-Marie Pelhate, son animatrice, « *il s'agit d'une radio associative, locale, dont l'objectif est de laisser parler les minorités. Cela est parti avec les handicapés et les enfants, et ensuite s'est élargi aux langues de Bretagne.* » Plum'FM diffuse une dizaine d'heures en gallo par semaine et est disponible sur internet.⁶⁰⁰ Anne-Marie Pelhate note une information intéressante : « *Sur le site, les émissions en gallo sont les plus téléchargées.* »

Le gallo apparaît ensuite ponctuellement dans certaines radios locales. RCF St Briec et Bretagne 5 sont 2 radios associatives qui proposent une émission en gallo animée par des bénévoles de Bertegn Galezz 22. Sur le réseau public, France Bleue Armorique diffuse des sketches en gallo le week end.

Selon Bèrtran Ôbrée, ce secteur devrait pouvoir se développer dans un prochain avenir, car l'association Chubri est intervenue à plusieurs reprises sur le gallo et les droits linguistiques dans le cadre d'une formation d'animateurs de radio, organisée par Skol Radio. Par ailleurs,

⁵⁹⁹ Les émissions sont disponibles également en ligne : <http://www.plumfm.net> [20/10/2017].

⁶⁰⁰ La radio est née dans un Institut Médico Educatif en 1990, les éducateurs voulant s'appuyer sur la radio comme outil éducatif. Les actions de Plum'FM sont assez larges : promotion du gallo, actions éducatives, programmes musicaux de tout style et culturels, actualités du territoire, etc. Il y a actuellement 6 salariés et une soixantaine de bénévoles. Entretien avec Anne-Marie Pelhate, 2017.

plusieurs radios souhaitent développer des programmes en gallo, entre autres Radio Laser (sud de Rennes et pays des Vallons de Vilaine) et Radio Soleil (pays de Fougères). Des échanges sont déjà en cours entre ces radios et Plum'FM.⁶⁰¹

En ce qui concerne la presse, le gallo est très peu visible dans les médias régionaux traditionnels. Sa visibilité se résume à quelques articles et chroniques. André Le Coq publie *Les Caoseries a Matao*, des chroniques sur l'actualité, dans *L'Hebdomadaire d'Armor*, édité à Merdrignac depuis les années 1990.⁶⁰² Une autre rubrique hebdomadaire en gallo apparaît dans *Le Courrier Indépendant de Loudéac*, intitulée *Assis-té, mets du suc !*, écrite par de nombreux auteurs. En 2013, Daniel Giraudon publiait une chronique dans l'édition du dimanche de Ouest-France. Il s'agissait d'abord du *Gallo souffle sur les Breizh* qui mettait gallo et breton en parallèle. Aujourd'hui, sa nouvelle chronique *Le Galo come on l'caoze* est centrée uniquement sur le gallo, et est en plus radiodiffusée sur Plum'FM. Bèrtran Ôbrée écrit une chronique *En gallo dans le texte*, illustrée par Vincent Chassé, dans le trimestriel du département d'Ille-et-Vilaine *NousVousIlle* depuis le début des années 2010.

Il existe un seul hebdomadaire en gallo – *Runje, Je serons les premiers ou ben les dêrains*. La revue numérique a été créée en 2015 à l'initiative de Fabien Lécuyer. *Runje* aborde tous les sujets et son univers d'investigation s'étend de la Haute-Bretagne au monde entier. *Runje* est rédigé entièrement en gallo et s'adresse aux lecteurs qui maîtrisent bien leur langue régionale mais aussi aux débutants.⁶⁰³ La revue est diffusée en format PDF après abonnement. Actuellement, elle a 54 abonnés.⁶⁰⁴

Avant cela, il y avait également le *Druj*, magazine satirique entièrement en gallo, sorti entre 2000 et 2011.⁶⁰⁵ Ce périodique est sorti sous forme fanzine, en photocopies. Un de ses auteurs, Fabien Lécuyer, explique la genèse de ce projet : « *Michaël Genevée et moi-même avons fait les choses par nous-mêmes en sortant des romans, contes, livres d'apprentissages, d'expressions, revues, tout cela sous forme de fascicules. Nous venions du milieu de Hardcore DIY⁶⁰⁶ dans lequel nous étions musiciens et nous avons gardé ce réflexe de ne rien attendre de personne, de fonctionner de manière « underground »* ». ⁶⁰⁷

⁶⁰¹ Entretien de 2015.

⁶⁰² Ses contributions sont ensuite parues dans une édition particulière, *Les caoseries à Matao. De l'Erika dica Ben Laden* chez Dastum.

⁶⁰³ Un lexique explicatif des mots difficiles est joint en fin de revue.

⁶⁰⁴ Communication électronique avec Fabien Lécuyer, septembre 2017.

⁶⁰⁵ <https://abp.bzh/druj-le-deuxieme-numero-de-la-revue-satirique-en-gallo-est-sorti--22647> [20/09/2017].

⁶⁰⁶ « Do It Yourself ».

⁶⁰⁷ Entretien de 2017.

La revue *Le Lian (parler gallo, arts et traditions populaires de Bretagne orientale)*, publiée à partir de 1978, avec pour premier éditeur Gilles Morin, a cessé son activité en 2009. Cette revue avait son importance en tant que lien entre tous les acteurs du renouveau du gallo.

En ce qui concerne la télévision, le gallo n'a jamais été vraiment présent. Il y a eu quelques essais d'émissions très ponctuelles, par exemple sur Armor TV, mais il n'existe rien de nos jours. Il semble que la chaîne locale de France 3 n'a jamais été en faveur du gallo.⁶⁰⁸

A la différence du breton, dans le cas du gallo, la demande ne s'avère pas tellement exigeante. Pourtant, les résultats de l'enquête réalisée par PREFICs en 2016 prouvent qu'il y a une demande sociale de la diffusion en gallo (Mignerot - Blanchet 2017 : 59).⁶⁰⁹

D'autre part, il est intéressant et inspirant de voir que dans le cas du gallo, la production médiatique comprend également la participation des enfants suivant des cours optionnels du gallo, comme par exemple l'émission *Acoute la garsaille* sur Plum'FM.⁶¹⁰

Jerom Bouthier de l'Institut de la langue gallèse affirme : « *Il y a effectivement un gros travail à effectuer dans ce domaine. L'Institut a mis ce point dans ses priorités. En plus de Plum'FM, nous savons que certaines radios locales font des émissions, mais sans se faire connaître, et nous savons aussi que d'autres radios cherchent à diffuser des émissions en gallo mais manquent de bénévoles. Nous allons prochainement faire un travail d'enquête et d'information sur cette question.* » Il continue : « *La demande sociale s'exprime globalement peu sur ce sujet. Il n'y pas de sollicitation exprimée dans ce domaine car j'ai remarqué que souvent, les Hauts-Bretons pensent que mettre le gallo dans les médias "ce n'est pas possible", "personne ne le souhaite", etc. Pourtant, lors des rares fois où cela se fait, non seulement personne ne se plaint mais au contraire, tout le monde applaudit, au minimum trouve cela sympathique. [...] La question des médias est un indicateur de réappropriation de la langue important. Il est temps de se pencher sur la question, et nous avons quelques projets à ce sujet.* » Le coordinateur de l'Institut de la langue gallèse conclut : « *Le gallo a vraiment peu investi l'univers des médias. Mais nous restons attentifs sur ce point, et ferons en sorte de*

⁶⁰⁸ Il faut ajouter que, tout comme la radio locale France Bleu Armorique, il s'agit d'une chaîne locale de société nationale.

⁶⁰⁹ Il faut pourtant prendre en compte que cette enquête s'est adressée directement aux personnes du milieu gallésant, en partie.

⁶¹⁰ <http://www.radiobreizh.bzh/fr/emission.php?emid=180> [30/10/2017].

soutenir les projets "médias". C'est sûrement dans ce secteur que se développera le gallo avant d'avoir une littérature plus dense! »⁶¹¹

8.2.4.7 Langues de Bretagne dans la sphère culturelle

La création culturelle en langue minoritaire est également un des piliers de la revitalisation et un des signes de vitalité de la langue.

Les deux langues de Bretagne sont assez productives à ce niveau, chacune à sa manière. La création culturelle en langues régionales est soutenue par la politique linguistique nationale⁶¹² et régionale. Les terrains de production sont notamment la musique,⁶¹³ le théâtre, le conte, mais aussi les films. Dans ce domaine, nous comptons bien sûr également l'édition littéraire, dont nous avons parlé ci-dessus.

Le breton

La création en langue bretonne est assez riche. Après la littérature, la langue a commencé à asseoir sa renommée à travers la musique. Nous avons déjà évoqué dans le chapitre 6.6.2 le moment-clé de la relance de la valeur de la culture régionale grâce à la musique en breton interprétée avec succès par Alan Stivell. Par la suite, de nombreux chanteurs ont continué dans cette voie, comme par exemple Gilles Servat et Dan ar Braz ou les groupes comme Tri Yann. Il faut mentionner également les chanteurs de kan ha diskan, animateurs de festou noz. Ces derniers ont beaucoup contribué au renouveau de la langue de façon festive, quelques-uns ont sorti des disques mais la plupart sont restés anonymes ou connus seulement localement. Parmi les plus célèbres il y a par exemple les « frères Morvan » ou les « sœurs Goadec ». De nos jours, la musique chantée en breton continue et remporte un succès grandissant non seulement au niveau régional, mais aussi national.⁶¹⁴ Les tendances en sont actuellement dans la musique moderne et dans les mélanges de genres. La langue bretonne, qui apparaît dans ces styles modernes, valorise ainsi son statut dans la société actuelle. Nous pouvons citer dans ce sens par exemple Krismenn, Les Ramoneurs de menhir ou Kohann. La musique bretonne, donc en grande partie chantée en breton (ce qui pourtant n'est pas de règle) est souvent concentrée au sein de festivals, qui foisonnent dans la région, notamment pendant la période estivale. Les plus connus sont le Festival Interceltique de Lorient, Le Cornouaille de Quimper ou Les Chants de marins de Paimpol. De même, les chanteurs et musiciens se regroupent

⁶¹¹ Entretien de 2017.

⁶¹² Voir le chapitre 5.7.4.

⁶¹³ Liée également avec le chant et la danse – voir le chapitre 6.6.2.

⁶¹⁴ Voir les deux succès mentionnés dans le chapitre 6.2.2.

régulièrement à l'occasion des fest-noz. Le breton est également vivant à travers le chant amateur. Il existe de nombreux stages, ateliers, groupes et même compétitions de chants, fonctionnant par des éliminatoires locaux, qui renforcent la vitalité du chant populaire en Bretagne. L'événement le plus connu dans ce domaine est le Kan Ar Bobl. Le chant en breton est pratiqué souvent également dans des chorales, à l'église et lors des pardons.⁶¹⁵

Le théâtre en breton jouissait d'une grande popularité dans les périodes passées, notamment au 19^e siècle. A cette époque-là, il était connoté surtout avec la sphère religieuse. Par la suite, il a connu un abandon et a été renouvelé à plusieurs reprises. Tout d'abord à la fin du 19^e siècle (toujours dans le cadre de l'église), mais notamment dans les années 60 et 70. André Morvan, qui a fait partie de la troupe Teatr brezoneg Penn ar bed, parle du développement du théâtre : « *Au départ, dans le temps du renouveau de la langue bretonne, le théâtre en breton jouissait d'une popularité plus forte qu'aujourd'hui. Il a souvent été pris en compte dans des festivals culturels, comme l'Interceltique de Lorient, les Fêtes de Cornouaille, le Kan ar Loar de Landerneau ou le Gouel ar brezhoneg. Par la suite, le théâtre disparaît petit à petit de la programmation. C'est dû probablement au déclin de la langue, la diminution des locuteurs, l'effort à faire pour suivre une pièce de théâtre dans une autre langue,... mais peut-être également à la prépondérance de la musique sur la langue ou le coût ?* ».⁶¹⁶ En tout cas, le théâtre a moins de succès aujourd'hui. Il existe néanmoins des troupes comme Ar Vro Bagan, Teatr Piba, Strollad Kallag ou La Obra, qui se portent bien et présentent régulièrement de nouvelles créations. Pourtant, André Morvan ajoute : « *Il y a aujourd'hui moins de théâtre classique et axé entièrement sur la langue bretonne. On s'aperçoit de l'augmentation du théâtre avec des objectifs pédagogiques, qui est accessible également aux apprenants par exemple.* » Selon ses mots, le déclin a été le plus perceptible dans les années 2000. Maintenant, le théâtre semble remonter doucement.

Le conte en breton est également populaire, surtout en Basse-Bretagne auprès des natifs (sous le nom de « filajoù » ou « beilhadegoù »). Il y a aussi des contes proposés dans les écoles pour les enfants. Pourtant, nous pouvons noter la différence par rapport à la Haute-Bretagne, où le conte a du succès également auprès du public semi ou non-gallésant. L'éloignement linguistique du breton fait du conte et du théâtre un loisir pour des « initiés ».

Un autre terrain qui est en développement depuis le renouveau est le cinéma. Le plus vieux film sorti en breton s'intitule *Les mystères du Folgoët* et date de 1952, tourné par les frères

⁶¹⁵ Pourtant, vu la forte déchristianisation, nous ne pouvons pas parler d'un signe de vitalité importante.

⁶¹⁶ Entretien de 2017.

Caouissin. Ensuite, il a fallu attendre le renouveau et l'apport financier et matériel de la télévision régionale et de la Région Bretagne, pour avoir des films en langue bretonne, pour la plupart des documentaires adaptés à la diffusion télévisée. Le film en breton se développe donc notamment à partir des années 70.

André Morvan décrit les débuts de la création cinématographique bretonnante, liée au théâtre : « *Dans les années 70, les pièces de théâtre des troupes, Penn ar bed, Ar vro bagan, Strollad kallag et autres ont servi de scénario. Il ne s'agissait pas de filmer une représentation de théâtre - la pièce était découpée et adaptée aux décors naturels ou en studio, les comédiens étaient les acteurs du film appelé à l'époque "dramatique". Ainsi, la première dramatique fut en 1974 la pièce de théâtre "Egile" de Pierre Jakez Hélias, jouée par la troupe du Penn ar bed (qui s'appelait à l'époque Centre dramatique universitaire de langue bretonne). Elle a été filmée en extérieur à Bourg-Blanc près de Brest par un réalisateur de France 3.* »⁶¹⁷

Parmi les réalisateurs, il faut citer notamment Soazig Daniellou, qui a tourné *Lann Vraz*, le seul long métrage sorti au cinéma en 2013. Selon André Morvan, qui a participé au tournage, « *la particularité en est l'usage de la langue bretonne à tous les stades du film : l'écriture du scénario, le tournage, le montage, la diffusion, etc. Sur le tournage par exemple, tous les dialogues, ordres, conseils, déplacements, repas en commun, étaient en breton.* »⁶¹⁸ Soazig Daniellou a ensuite tourné de nombreux documentaires, comme par exemple le déjà mentionné *Ar Gwim, une histoire de familles* (2015).⁶¹⁹

Depuis une dizaine d'années, la production est représentée notamment par des séries en breton tournées en studio ou en extérieur, et des sitcom. En ce moment, nous pouvons mentionner par exemple la série en 7 épisodes « *Fin ar bed* » sur France 3, disponible sur internet. Il y a aussi quelques courts métrages en breton, mais il y a toujours la difficulté de trouver le financement, et ensuite un réseau de distribution pour le visionnement en dehors de la télévision.

Le succès du film est visible également dans le cadre du Festival du cinéma à Douarnenez. Ce festival est dédié de manière globale aux cultures minoritaires et il laisse toujours une place à la production en breton depuis 1978.

⁶¹⁷ Entretien avec André Morvan, 2017.

⁶¹⁸ Ibid.

⁶¹⁹ Pour la filmographie complète, voir <http://bretagne-et-diversite.net/fr/portraits-realisateurs/soazig-daniellou/> [24/10/2017].

Il faut mentionner le doublage de films français et étrangers en breton, qui prend de l'ampleur ces dernières années. Ce service est pris en charge notamment par l'association Dizale, qui propose désormais un service d'abonnement de vidéo à la demande.

En dehors de la production culturelle mentionnée ci-dessus, le renouveau du breton est créateur également de toute une série d'événements culturels, organisés avec l'objectif de la sauvegarde et la valorisation de la langue. L'événement parmi les plus importants est d'ordre sportif. Il s'agit d'Ar Redadeg, course-relais autour de la Bretagne, avec l'objectif de soutenir la langue. Cette course est réalisée tous les deux ans depuis 2008, et a été inspirée par la Korrika basque. Il s'agit de relais sous forme d'un message en breton, qui est transmis de participant à participant : individuels de tous les âges et situations socioprofessionnelles, entreprises, associations, etc. – en symbole de la transmission de la langue. Les participants achètent leurs kilomètres, le bénéfice servant ensuite au financement des écoles Diwan et divers projets de la valorisation du breton. Il faut souligner que cette course jouit d'un grand succès, regroupant des milliers de personnes de la totalité du territoire de la Bretagne historique. Elle est accompagnée par de nombreux événements culturels, comme fest-noz, fest-deiz, concerts et autres.

Des prix sont également décernés aux personnes et collectifs œuvrant pour la valorisation du breton. Le Prix du meilleur bretonnant de l'année, décerné à partir de 2008 par la télévision France 3 Ouest, a été joint en 2012 avec le Prix de l'avenir du breton, décerné par le Conseil Régional. De nombreuses catégories y apparaissent : littérature, musique, film, initiative jeunesse, expression en breton, documentaire, émission de radio, site internet, étude, innovation pédagogique, société, structure publique, association, collectivité, monde économique.

Plusieurs événements sont organisés également en vue de la promotion de la langue parmi le grand public. Il s'agit par exemple de la Semaine du breton et du gallo.

De façon moins importante, le breton est lié également avec les fêtes de la culture populaire, y compris les pardons.

Le gallo

Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, de nos jours, le gallo est surtout vivant justement à travers la culture. Non seulement il reste toujours un moyen d'expression de la tradition orale (proverbes, expressions, dictons, comptines,...), mais il est également lié à la création de diverses sortes.

En effet, ce qui est surtout connoté avec le gallo de nos jours, ce sont des spectacles de conteurs et du théâtre en gallo. A la différence du breton, ces événements foisonnent, remportent un succès considérable et attirent un public important. La raison en est d'un côté la possibilité de compréhension, quoi que limitée, mais suffisante, même par les non-locuteurs. Aussi, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, le gallo est très lié à l'humour.

Pourtant, Fabien Lécuyer pointe un côté précaire de ce foisonnement. Il note qu'un des dangers de la situation du gallo est qu'il est tombé dans le genre « comique agricole ». Il explique : « *La majeure partie (mais pas la totalité !) des contous, racontous, comiques troupiers et artistes du "gallo rigolo" n'exercent pas leur talent en gallo mais bien en patois, en français marrant à coloration régionale. Mélange malheureux et burlesque de gallo, de français, d'argot et de boissons anisées.* » (Lécuyer 2017 : 27).

Pourtant, parmi ces personnes, il y a de nombreux artistes qui présentent un travail de qualité. Parmi les conteurs, il s'agit par exemple de Marie Chiff' Mine, Matao Rollo, Albert Poulain (décédé en octobre 2015), « Fred le disou », « Roger le contou », José d'Lanti, Daniel Robert, ou Maurice le Dorneuf. Le conte est très populaire en Bretagne actuellement. Selon les mots de Matao Rollo : « *Il y a eu une vague du renouveau du conte dans toute la France, et également à travers l'Europe, à partir des années 80 Mais il est vrai qu'en Bretagne, c'est encore un peu plus fort, comme la tradition y reste vivante.* »⁶²⁰ On rencontre de nombreux conteurs (en gallo, mais aussi en français), qui présentent leurs spectacles fréquemment, à l'occasion de nombreux événements culturels sur l'ensemble du territoire. Et le conte est vivant également à travers de stages, qui forment les nouveaux conteurs. Il s'agit donc d'une activité artistique en pleine éclosion.

Les troupes de théâtre sont nombreuses. Il y a par exemple la compagnie Tradior, Préchou, Théâtre La Forge Campin ou Les picots s'épiqihiell. Il est vrai que la plupart du temps, le théâtre en gallo est un théâtre humoristique, jouant sur le comique de situation, souvent autour des sujets liés à la vie familiale, rurale, situations drôles du contact de paysans avec le milieu urbain, etc. Pourtant, ces dernières années, le théâtre en gallo semble commencer à sortir de ce cliché. Cela se produit notamment grâce au travail de la compagnie la Cariquette, autour du conteur Matao Rollo et le musicien Mathieu Ghitton. Nous avons eu l'occasion de participer à la représentation de leur nouvelle pièce, *Tous les dancings seront fermés*, dans le cadre du festival Assembiès gallèses. La pièce, d'une grande qualité artistique, mélangeant la parole, le geste, les effets de la lumière et du décor, la musique et la danse contemporaine (représentée

⁶²⁰ Entretien de 2017.

par la danseuse H el ene Lema ge), raconte l’histoire de l’interdiction des bals sous l’occupation allemande. La pi e ce est novatrice au niveau du sujet abord e, du m elange des genres et de la mise en sc ene. Aux Assembi es gall eses, la repr esentation a connu un grand succ es. Nous avons ensuite discut e avec les spectateurs et nous avons remarqu e une forte  emotion. Plusieurs informateurs ont m eme exprim e de la surprise, ce qui confirme les faits mentionn es ci-dessus. Ces opinions peuvent  illustr es par les mots de Philippe : « *En effet, au d epart, je ne voulais pas aller   ce spectacle. Je me disais,  a va  tre comme toutes les pi e ces en gallo, de l’humour un peu superficiel, histoires de couples, de paysans   Paris, etc. Mais quand j’ai vu l’affiche,  a m’a intrigu e. Je me suis dit, je vais aller voir ce que  a donne. Et je suis tellement content d’ tre all e ! J’ tais tellement  mu ! C’ tait vraiment tr es fort. Et puis quelle qualit e artistique !* ».⁶²¹ Effectivement, la compagnie a fait un pas novateur vers la valorisation du gallo comme un moyen d’expression qui peut  tre employ e m eme avec des sujets profonds, d’actualit e, d’histoire, d’ emotion, etc.

Le gallo est  galement vivant   travers le chant. M eme s’il y a peu de chants traditionnels en gallo,⁶²² il y a des « chantous » qui les interpr tent – soit enti rement en gallo, soit en fran ais local, avec une partie du vocabulaire en gallo. Ces chansons sont souvent destin es   accompagner la danse, pr esent es donc notamment dans le cadre des fest-noz. Parmi les musiciens qui s’expriment en gallo dans le r epertoire traditionnel, nous pouvons citer par exemple Matlao Ghitton.

Le conte et le chant traditionnel ont  volu e en Bretagne vers une nouvelle conception. Il s’agit des « balades chant es » et « balades cont es ». Ces  v enements regroupent le public et l’entretiennent, souvent de mani re interactive, dans le cadre de randonn es, et sont assez populaires. Il s’agit donc d’un m elange convivial du sport, de la nature, et de la culture populaire. Il faut noter que toutes les balades cont es ne sont pas tourn es uniquement vers l’humour. Elles peuvent faire aussi appel   l’imaginaire, au fantastique, etc.⁶²³

La cr ation en gallo n’est pourtant pas li e uniquement   la tradition. Non seulement dans le th  tre, mais aussi la sph ere musicale d veloppe une cr ation contemporaine. Les artistes sont peu nombreux, mais ont du succ es. Il y a deux repr esentants de la musique actuelle en gallo : Bertr an  br ee, qui chante en gallo ses textes po tiques, accompagn es de musique

⁶²¹ Entretien avec Philippe, 2017.

⁶²² Voir le chapitre 6.6.2.

⁶²³ Les balades chant es et cont es existent  galement en Basse-Bretagne. Toutefois, en Haute-Bretagne, ces  v enements sont plus accessibles aux monolingues francophones, d’autant plus que la majorit e des chansons haut-bretonnes est en fran ais.

teintée de jazz, et Beat Bouet Trio, qui performe du hiphop en gallo. Le groupe IMG fait également partie de cette mouvance, ayant sorti le CD *Interdit de cracher gallo !*. Le groupe Trouz an noz, qui chante majoritairement en breton, introduit également le gallo dans sa production.

Bertràn Ôbrée parle de son expérience : « *Quand j'ai commencé à chanter en 2000, j'ai eu la chance de bénéficier d'un gros buzz médiatique en Bretagne et dans la presse musicale française. C'était la première fois qu'un chanteur interprétait du répertoire essentiellement en gallo. Beaucoup de gens m'ont dit que mes chansons les réconcilient avec la langue des parents ou des grands-parents. Ils disent aussi qu'avant ils trouvaient que le gallo c'était pas beau, et qu'en écoutant mes chansons ils s'apercevaient qu'il y avait aussi de la poésie dans cette langue et que finalement elle était aussi belle qu'une autre. Par ailleurs les premières années j'ai parfois entendu des gens rire pendant le concert alors que je ne disais rien de rigolo ; ça me semblait être du rire révélant une gêne, comme si la situation de concert les amenait à toucher aux tabous sur le gallo, à la honte de parler gallo.* »⁶²⁴

Le chant, le conte et le théâtre sont représentés notamment dans le cadre de festivals et événements de compétition, comme par exemple Les Assemblées gallèses, la Gallésie en fête, la Bogue d'or, la Truite de rideau, Mil Goul ou Galléséries de Saint-Malo. Il faut noter également le festival Gallèse Breizh, qui a eu lieu pour la première fois en août 2017 à Questembert, et dont la particularité est d'être axé sur les deux cultures de Bretagne. Ce choix a été fait par la commune au vu de sa situation géographique en proximité de la frontière linguistique. Nous pouvons lire sur le site de la mairie : « *le but est de mettre en avant cette identité riche qui additionne les apports des deux cultures.* »⁶²⁵ Ceci est une des preuves du nouveau regard sur la présence des deux langues régionales comme langues de Bretagne, mentionné déjà plusieurs fois dans cette étude.

Pour l'instant, il n'y a pas une importante production cinématographique en gallo. Nous pouvons noter deux films pour enfants : *Lipour* par Gwengolo Filmoù, et *Ujènn* par La Familh PetitPus. Il y a ensuite des films sur la problématique gallèse, comme par exemple les documentaires de Roland Michon ou *Le voyage en Gallésie* de Hubert Blanchard (2002).⁶²⁶ Un projet de doublage en langue gallèse devrait voir le jour en 2018, avec une formation de

⁶²⁴ Entretien de 2017.

⁶²⁵ <http://www.mairie-questembert.fr/galtese-breizh/> [12/09/2017].

⁶²⁶ *Lettres à un gallésant* (2009) et *Guernuche a guernaille* (2010). Les deux disponibles sur <http://bretagne-et-diversite.net/fr/portraits-realisateurs/roland-michon/> [12/09/2017].

comédiens gallésants à la technique du doublage. Ce projet se fera avec une association de doublage professionnel en langue bretonne : l'association « Dizale ».

Dans le cadre de la production culturelle, il faut noter les Prix du Gallo, qui existent depuis 2011. Il y a cinq catégories : Structures (associations, entreprises ou collectivités locales), Réalisations (créations culturelles, études linguistiques, etc) et Personnalité gallophone de l'année. L'organisation de ces prix était réservée à l'association Bertègn Galèzz, mais depuis 2017, la Région Bretagne, en partenariat avec l'Institut de la Langue Gallèse, a repris la main afin d'en faire un événement plus médiatique et actuel. Davantage de moyens seront également mis en œuvre pour la cérémonie de remise des prix.⁶²⁷ Cette cérémonie sera filmée et retransmise sur les chaînes locales : TV Rennes, Tébéo Lorient, Brest et Saint Brieuc.⁶²⁸

8.2.4.8 Langues de Bretagne dans la sphère privée

Comme nous avons pu l'apprendre dans le chapitre 2.2.6, il y a un élément qui prime sur les autres dans la sauvegarde d'une langue : l'usage privé et la transmission naturelle entre les générations.

Il est bien sûr très utile d'offrir un enseignement de la langue, et encore mieux un enseignement bilingue, publier des livres et revues, produire des émissions de radio ou de télévision en langue locale, organiser des événements culturels, chanter dans la langue, la voir sur des panneaux,... Tout cela est important, mais ne sera pas efficace pour le maintien de la langue comme moyen naturel de la communication du groupe, tant qu'elle ne sera pas vivante au sein des familles, des voisinages, des groupes de proximité – tant qu'elle ne sera pas dotée de connotations affectives, et devenue moyen privilégié, naturel, de la communication entre parents et enfants.

En effet, pour pouvoir réussir dans la revitalisation, il est souhaitable que toutes les actions mentionnées ci-dessus se développent dans un objectif clair de soutenir l'usage naturel de la langue et la transmission intergénérationnelle.

Nous avons déjà pu constater l'ambivalence du phénomène : la transmission, élément le plus important, est à la fois nécessaire et très compliquée à encourager de façon volontariste. Dans le texte qui suit, nous ferons un état des lieux de l'usage privé et de la transmission de

⁶²⁷ La cérémonie aura lieu à la Région Bretagne le 8 décembre 2017.

⁶²⁸ Communication électronique avec Jerom Bouthier, 2017.

ces deux langues. Ensuite, nous présenterons les actions menées pour encourager cet usage, et enfin nous apporterons des réflexions sur ce qui pourrait être développé encore dans ce sens.

Même si les deux langues se trouvent en danger, il existe encore de nos jours des familles qui n'ont pas coupé la transmission intergénérationnelle, et ont continué à utiliser la langue de manière naturelle. Dans le chapitre 7.3.2, nous avons mentionné l'histoire de certaines familles bretonnantes, militantes, qui ont continué malgré les conditions défavorables dans la société. Parmi nos informateurs, il y a également une famille bretonnante et un jeune homme issu de famille gallésante, continuant la transmission.

Il est vrai que de nos jours, des jeunes dont une des langues locales est langue maternelle se font très rares. Mais il y en a toujours. Nous pouvons diviser ces familles en deux catégories : les militants et les gens « ordinaires ». Les familles engagées dans la sauvegarde de la langue sont notamment bretonnantes. Selon Anne-Marie Pelhate, dans le cas du gallo, « *la transmission de la part de personnes militantes à leurs enfants, c'est très rare, à ma connaissance, ça doit se compter sur les doigts d'une main.* »⁶²⁹ Ensuite, il y a des gens « ordinaires », qui constituent sans doute un groupe plus nombreux, mais dont le nombre reste inconnu faute de recherches menées dans ce secteur. Il s'agit des personnes issues du milieu rural, notamment exerçant des métiers agricoles. Les deux langues se maintiennent dans ces milieux, car elles y sont traditionnellement liées, et le vocabulaire de la terre, des animaux, etc. est habituel dans ces langues. Il semble que ces familles sont beaucoup plus nombreuses dans le cas du gallo que celui du breton, où l'abandon semble être plus fort même à la campagne. La raison en est sans doute notamment la proximité entre le gallo et le français, qui a permis une continuité naturelle de la langue au sein de la société majoritaire. Pourtant, comme nous l'avons déjà évoqué, cette proximité est également la cause du mélange des deux langues. De ce fait, aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire que ces familles où la langue s'est maintenue sont « gallésantes » ou « patoisantes ».

Même si la transmission de la langue en tant que telle est encore faible, nous citons une opinion intéressante de Jerom Bouthier sur un autre type de transmission, qui se développe et pourra amener une réappropriation des langues locales par la suite : « [...] *il y a une autre forme de transmission, la transmission "affective" ou "perceptive" : le regard que l'on porte sur la langue, que l'on maîtrise bien ou pas. Pendant longtemps, plusieurs générations de*

⁶²⁹ Entretien de 2017.

Bretons, brittophones et gallophones, ont transmis un affect négatif aux jeunes générations. La langue était alors un poids, un élément néfaste, une charge dont il fallait absolument se débarrasser. Aujourd'hui, c'est ce regard qui change. Les parents des générations actuelles transmettent, pour une part non négligeable, un regard porteur pour les langues. Davantage pour le breton que pour le gallo, même si là encore je pense que cela pourrait venir assez vite pour le gallo. La quête d'une identité sincère, et non dictée par un pouvoir central et la globalisation, y est sûrement pour quelque chose... »⁶³⁰

Nous voulons apporter ici en illustration la citation de Christophe, l'informateur gallésant (bilingue) de langue maternelle, âgé de 23 ans, issu du milieu agricole, mais poursuivant des études universitaires. Christophe décrit le contexte de son acquisition et usage du gallo, de même que d'autres questions qui y sont liées, comme la situation linguistique dans son entourage ou le fait du mélange des registres, si fréquent dans le milieu gallésant : « *Le fait que ma mère m'ait transmis le gallo, entre les années 1990 et 2000, est en effet assez peu commun. Je ne parle en gallo que très rarement avec des gens de mon âge. Il faut savoir que mes deux parents sont agriculteurs, éleveurs de vaches laitières. La transmission du gallo s'est faite de façon naturelle dans la communication du foyer, sans que la frontière entre français et gallo soit bien définie. À la maison, nous utilisons tous, suivant les moments, le registre de langage et les thèmes abordés, plus ou moins de mots et d'expressions gallos. Si nous parlons de politique, nous utiliserons un français standard, alors que si nous exprimons des émotions, un état physique, ou parlons de la famille, de la ferme et de l'ancien temps, le gallo sortira naturellement. Curieusement (ou pas, j'ai l'impression que c'est une tendance générale), aux animaux, nous ne parlons qu'en gallo. Mais tout cela se fait dans un continuum linguistique permanent, ainsi, je ne saurais dire quelle est ma langue maternelle. Le français et le gallo mélangés, sans doute. Alors que la langue maternelle de ma mère est clairement le gallo. [...] Moi et ma sœur (née en 1985) avons aussi eu la chance de pouvoir suivre des cours de gallo au lycée, pour le baccalauréat. Nous avons déjà un niveau avancé, alors que le gallo était quasiment une langue étrangère pour la plupart des autres élèves.»*

Il est intéressant d'évoquer également les raisons de la conservation de l'attitude positive envers la langue dans la famille de Christophe : « *Le regard positif conservé dans ma famille à l'égard du gallo est aussi lié à une conception plus générale de la ruralité. Mes parents, profondément attachés à la campagne et respectueux envers le mode de vie de leurs aînés,*

⁶³⁰ Entretien de 2017.

sont très conscients des excès de la modernisation agricole et des désastres (sociaux, écologiques, mais aussi économiques et culturels) du productivisme. Condamner l'uniformisation culturelle entraînée par l'abandon du gallo implique aussi, logiquement, de condamner l'uniformisation des paysages, des pratiques agricoles et des produits, et inversement. Tout est lié. Je pense que dans une ferme ultramoderne avec robot de traite, pesticides et soja OGM, le rapport au gallo sera totalement différent. »

Nous avons interrogé Christophe également sur les attitudes exprimées du fait qu'il parlait le gallo, dans un environnement francophone, pendant son enfance. Il répond : *« Aux représentations négatives que j'ai pu rencontrer dans mon enfance sur le gallo, je n'y accordais pas plus d'importance et de crédit qu'à ceux qui se moquaient de mes cheveux roux. Elles n'étaient de toute façon pas si courantes, puisque la majorité des gens manifestent davantage de l'indifférence et de l'ignorance plutôt que de l'hostilité pour le gallo, même si cette dernière existe aussi, bien sûr. »*

Christophe, conscient des réalités linguistiques et profondément instruit dans cette matière, étant familier du milieu militant gallo, s'exprime également sur le fait que nous venons d'évoquer en début de ce chapitre – la transmission davantage présente dans le gallo que dans le breton. Et les divergences dans les représentations des deux langues qui y sont liées : *« A mon avis, les différences de transmission entre le gallo et le breton sont dues aussi bien à la supériorité de la répression pour le breton qu'à la proximité du gallo avec le français. Les usages identitaires et les représentations liés à ces deux idiomes sont en effet tout à fait différents, même s'ils ont des points communs. Le gallo et le breton ont tous les deux été assimilés à la campagne et aux paysans, depuis longtemps, mais le breton a été le support d'une forte identité qui n'était pas réductible au monde rural, mais à toute une région clairement différenciée, et a été pris en charge depuis très longtemps par une élite instruite qui l'a construit en tant que langue. Le gallo, comparativement, n'a pas fait l'objet d'un investissement militant très substantiel, et reste trop proche du français pour être clairement identifié comme langue (ce qui n'explique pas tout, car le catalan n'est pas plus éloigné du castillan que le gallo ne l'est du français). Cette particularité laisse néanmoins la place à une transmission superficielle, souvent dans un registre humoristique, et sans une conscience nette de la richesse culturelle qu'il constitue. Cette transmission est tout sauf militante, et est assez discrète, mais elle existe en effet. Elle reste cependant clairement minoritaire. Dans mon cas, la transmission fut assez poussée, et en même temps, consciente. »*

Concernant le mélange des registres et la « patoisation », il évoque : « *En effet, la qualité du gallo se dégrade d'une génération à l'autre, dans la mesure où à chaque fois, des mots et des expressions se perdent, et sont peu à peu remplacés par le français. Cette évolution est ancienne, les folkloristes de la fin du 19^e siècle en parlaient déjà. Il est évident, rien qu'à l'oreille, que le gallo de ma grand-mère est meilleur que celui de ma mère, et celui de ma mère meilleur que le mien. Par meilleur, j'entends plus riche, plus divers. Il faut aussi se représenter les conditions dans lesquelles a évolué ma grand-mère, par exemple, qui a connu dans son enfance des années 1930-1940 un monde rural où tout le monde parlait gallo, sauf les institutions comme l'école. Par rapport à ma situation, où le gallo était quotidiennement utilisé au foyer pendant mon enfance, mais quasiment absent en dehors, cela fait une grande différence.* »

Nous tenons à clôturer ce témoignage par un sujet qui est parmi les plus importants dans ce sujet de transmission : « *J'envisage en effet de transmettre le gallo à mes enfants. Toutefois, cela paraît difficile, à cause de la chute continue du nombre de locuteurs et de la qualité du gallo utilisé, ce qui est lié. Beaucoup de volonté et d'habileté me seront sans doute nécessaires, et il est même possible que la transmission, à terme, s'apparente à celle d'une langue morte. Cela me fait penser au petit récit utopique qu'avait publié le sociologue Henri Mendras,⁶³¹ où l'occitan était transmis aux enfants à la manière du latin, comme langue de culture, mais sans être parlé de manière courante.* »

Il ne reste qu'à souhaiter que le gallo parvienne à se relever de cette situation précaire. Cela reste encore tout à fait possible, vu la transition dans laquelle cette langue se trouve.

Pour la question des familles bretonnantes, nous renvoyons le lecteur au documentaire déjà évoqué (Daniellou 2015) ou encore au Mémoire de Master soutenu à l'Université Charles de Prague par Tereza Hlaváčková (2013).

Avant d'évoquer la situation du breton sous sa forme actuellement la plus présente, de la « néo-transmission », nous voulons présenter encore un cas de figure présent en Haute-Bretagne. La transmission s'y est maintenue souvent d'une autre manière que celle de parent à enfant. De nombreux informateurs, issus du milieu militant, nous ont avoué que le gallo est pour eux la langue « grand-parentale », qu'ils l'ont reçue de manière naturelle par leurs grands-parents. Bien sûr, une langue ainsi acquise n'est pas maîtrisée totalement et relève de compétences passives. Pour pouvoir l'utiliser en tant que moyen de communication, il faut

⁶³¹ *Voyage au pays de l'utopie rustique*, 1979.

ensuite la « ré-apprendre » - soit en cours, soit en autodidacte (comme dans la plupart des cas des militants de gallo). Pourtant, ce genre de transmission joue un rôle très important : à la différence des apprenants « de zéro », ces « gallésants passifs » entrent dans leur apprentissage avec un bagage précieux – celui de la valeur affective de la langue. Ainsi, la communication dans le milieu familial peut devenir naturelle assez facilement. L’immersion linguistique pendant l’enfance favorise l’acquisition d’une prononciation correcte de la langue. De cette façon, il semble que le gallo ait des chances de redevenir une langue naturelle, à côté du français, car la population qui a vécu une telle immersion est encore présente.⁶³²

Une situation similaire existe bien sûr également du côté de la langue bretonne. Pourtant, elle est différente dans une certaine mesure. La distance linguistique entre le breton et le français non seulement entraîne la nécessité d’un engagement plus intense dans l’apprentissage, mais est aussi la cause du nombre plus restreint des transmissions partielles de cette sorte. A la différence du gallo, il y a aujourd’hui beaucoup moins de personnes, notamment parmi les jeunes ayant été en contact régulier avec la langue bretonne à travers leurs grand-parents.

Comme le résume Katell Chantreau, « *il y a eu beaucoup de personnes exposées au breton de façon passive, beaucoup d’enfants nés entre 1940 et 1970 par exemple, mais leur apprentissage a été très très partiel pour ceux qui, une fois grands, n’ont pas cherché à aller plus loin.* »⁶³³

Pourtant, de nos jours, la langue bretonne présente un autre avantage dans le sens de la transmission. Le nombre de néo-locuteurs augmente et le nombre de jeunes parents⁶³⁴ ayant nouvellement acquis la langue augmente également. Selon le sondage de Fañch Broudic (2009), c’est le groupe des moins de 40 ans qui utilise le plus la langue au quotidien. Selon lui, un tiers des parents bretonnants dans ce groupe d’âge s’adresserait en breton à ses enfants. Il faut noter que dans ce groupe d’âge, la majorité des locuteurs sont justement des néo-locuteurs.

⁶³² Néanmoins, il y a d’autres facteurs qui influencent la transmission de la langue. Nous les avons évoqués dans les chapitres précédents : la faible valorisation de la langue, son statut patrimonial, etc. Pour assurer une transmission, il faut que tous les facteurs soient réunis.

⁶³³ Entretien de 2015.

⁶³⁴ Souvent, les parents bretonnants sont en couple avec des conjoints non bretonnants.

Ce constat est très positif dans la question du développement de l'usage du breton. Pourtant, la transmission familiale comporte plusieurs défis pour les parents qui s'y aventurent. Nous pouvons les illustrer par les mots d'Erell⁶³⁵, qui, lorsqu'elle avait 19 ans, est venue vivre en Bretagne, région d'origine de son père,⁶³⁶ après avoir passé son enfance en région parisienne. Après son installation, elle a appris le breton en cours du soir à Skol an Emsav, à l'Université de Rennes 2, dans des stages divers et aussi à l'occasion de colonies de vacances en langue bretonne où elle travaillait comme animatrice pendant les vacances scolaires alors qu'elle était étudiante. La raison de son apprentissage a été selon ses mots « un hasard » - une promenade à travers Rennes l'a menée à Skol an Emsav, elle a essayé un cours, cela lui a plu et elle a continué. Ce « hasard » lui a permis de construire son identité de jeune adulte : « *En Bretagne, on dit qu'on est Breton ou qu'on peut devenir breton. Pour moi, ça s'est passé comme ça, je suis devenue bretonne.* » Elle résume : « *C'est une langue que je me suis appropriée, petit à petit, en l'espace de 4 ou 5 ans. C'est une langue qui est devenue vraiment ma langue seconde, et puis aujourd'hui, c'est une langue avec laquelle je travaille, et c'est celle que j'ai choisie pour élever mes enfants.* » Elle explique son expérience : « *Ce choix est venu même avant d'avoir des enfants. Pour moi, c'était une occasion de progresser dans mon apprentissage, de mettre plus de breton dans ma vie quotidienne, la voie essentielle pour récupérer la langue. Pour moi, ce n'est pas la vocation de l'école de transmettre une langue. La famille devrait se charger de la transmission de la langue, l'école venant ensuite pour parfaire la connaissance de cette langue et notamment de sa forme écrite. Pour moi, il est important que le breton et le gallo continuent à être parlés. [...] Le père de mes enfants n'est pas bretonnant. Il est originaire de Vendée. Ça ne le dérangeait pas du tout que je parle breton aux enfants, mais il n'a pas fait d'effort pour apprendre la langue. Il comprend un petit peu. Il a fait une semaine de stage.* » (rires)⁶³⁷ « *Mais, ce n'était pas évident, au départ. J'étais capable d'avoir une discussion fluide avec mes amis, au marché, etc, je me sentais assez bien dans la langue, mais m'adresser à mon bébé en breton, ce n'était pas évident ! Les six premiers mois ont été un peu durs, au niveau linguistique. Je ne maîtrisais pas le vocabulaire spécifique pour le bébé, le vocabulaire affectif, le vocabulaire du corps. Mais je*

⁶³⁵ Nous transcrivons ici une partie importante de l'entretien, réalisé en 2015, car il comporte également d'autres constats, illustrant de manière propice les faits présentés dans les chapitres précédents. Il s'agit notamment de la problématique des néo-locuteurs, de l'enseignement en breton, de son usage par les enfants, et aussi de l'identité bretonne.

⁶³⁶ Son père est né dans un bourg de la partie gallo du Morbihan. A 30 ans, il a quitté la Bretagne pour la région parisienne pour aller chercher du travail.

⁶³⁷ Actualisation de 2017 : Le père prend actuellement des cours du soir de breton depuis septembre 2016. En un an, il a beaucoup progressé, comprend quasiment toutes les conversations du quotidien et commence un peu à parler (correspondance électronique, octobre 2017).

ne voulais pas lui parler français ! Quand j'étais en train de la changer, parfois il me manquait un mot, une expression, alors j'arrêtais de parler ! » (rires) « Après, je cherchais dans le dictionnaire ou je demandais à des amis comment on dit telle ou telle chose. Peu à peu ça a commencé à être ma langue. [...] Aujourd'hui, les expressions affectives en français, je ne peux pas, ça ne sort pas. Même pour d'autres enfants, dire « oh ma puce, comme tu es mignonne », ça ne résonne pas en moi ! Je leur parle en breton. Les gens me laissent faire. [...] Une autre complication, c'était les attitudes dans ma famille. Ma mère n'a jamais été favorable, elle n'a jamais compris. Ma première fille a commencé à parler tard. Ma mère me disait que c'est parce qu'on lui parlait deux langues, que ça ne devait pas lui faciliter la tâche. C'était un peu désagréable à entendre, un peu comme si ma mère voulait que je me sente coupable du fait que ma fille ne parle pas tôt. [...] Quand ma fille a commencé à parler, c'était des mots en breton et en français. Elle parlait facilement en français. C'était la langue de la nourrice et de la majorité, il faut pas rêver... Mais je lui demandais en breton. A ses cinq ans, elle a commencé à parler sans que je lui demande. C'est à la même époque que sa sœur a commencé à parler, direct en breton. Le petit, je sens que tous les mots sont là, mais il est coquin, mais je crois que dans 6 mois, ça va venir. »⁶³⁸ Erell continue : « Ensuite, ma première fille est entrée en école Diwan à Rennes. J'étais hyper contente : je n'étais plus la seule à transmettre. Mais depuis l'année dernière, elle ne va plus à Diwan, elle est dans une classe bilingue publique, car on a déménagé en Basse-Bretagne et il n'y a pas d'école Diwan près de chez nous. C'était triste au début, car j'aimais bien le système. J'ai adoré l'année où ma fille a appris à lire en breton. La deuxième l'a appris en français. Mais leur nouvelle école est super. »⁶³⁹

Erell évoque également le milieu des néo-locuteurs, dont la communauté est nombreuse, paradoxalement, notamment à Rennes, en Haute-Bretagne : « Quand j'étais à Rennes, j'avais un bon réseau d'amis bretonnants. C'était surtout des néo-bretonnants. C'était super aux cours du soir, car c'était sur plusieurs années, donc des amitiés se créent. »⁶⁴⁰

⁶³⁸ Actualisation 2017 : Le fils a commencé à parler breton à 6 ans. Aujourd'hui, il parle plus souvent en français, mais quand on lui demande en breton, il répond en breton.

⁶³⁹ D'ailleurs, ses trois enfants portent également un nom breton (tout comme maman, dont le nom a été attribué par les parents, ayant seulement une partie de racines bretonnes. Cela illustre également un fort attachement à la région.

⁶⁴⁰ Il est intéressant d'ajouter également le point de vue d'Erell sur le gallo, car elle appartient à cette nouvelle génération des Bretons, chez lesquels on observe le phénomène de valorisation des deux langues de Bretagne, comme nous l'avons introduit dans le chapitre ... : « J'ai fait un cours du soir du gallo à Rennes, mais j'ai pas trop accroché avec le professeur. Mais maintenant, à Douarnenez, je me dis qu'il faudrait me mettre au gallo aussi. » (rires). Elle continue : « Mes enfants j'ai fait le choix de les élever en breton, mais je veux aussi leur

Une autre réalité à laquelle les parents doivent faire face, est la question de l'usage spontané de la langue chez les enfants. L'environnement bretonnant familial est une chose (nécessaire, bien sûr), la pratique du breton à l'extérieur en est une autre. Cela peut être encouragé de diverses manières,⁶⁴¹ mais en fin de compte, il s'agit de la décision libre des enfants, conditionnée par l'environnement dans lequel ils se trouvent. Errell en parle :

« Pour s'approprier la langue, les enfants doivent parler breton hors de l'école. Ce n'est pas le même type d'usage de la langue que dans le contexte scolaire. Parfois, mes enfants jouent à la maîtresse en breton. C'est dur de pousser les enfants à un usage spontané du breton dans une société très monolingue francophone. Ils vont vers la langue la plus facile. Les enfants ne parlant pas breton à la maison, n'ont pas du tout l'habitude de parler cette langue en dehors de l'école. En colonie en breton, il y a souvent un groupe d'enfants qui parlent breton spontanément mais ce n'est pas la majorité (un quart du groupe en moyenne). Une fois, dans une colonie que j'ai dirigée, il y avait 13 enfants de la même école, ils avaient un super instit et avaient l'habitude de parler breton entre eux. C'était génial, ils ont entraîné les autres dans cette dynamique. Mais c'est rare. [...] Il y a des écoles où l'usage du breton en dehors de la classe est obligatoire, pendant les récréations par exemple, comme l'école Diwan de Pontivy. Des enfants peuvent être punis s'ils ne respectent pas cette règle. Les enseignants sont très présents avec les petits qui viennent de rentrer à l'école pour qu'ils suivent cette règle, après ça roule. Moi j'aime bien ce système. Mais il y a des parents qui sont contre parce qu'ils trouvent scandaleux que des enfants soient punis parce qu'ils ont parlé français. Ils évoquent l'histoire du symbole lorsque les enfants étaient punis parce qu'ils parlaient breton à l'école. Mais c'est un système très efficace, les enfants progressent vite. Les petits apprennent le breton avec les grands, en dehors de la classe. Je me suis rendue compte que ces enfants, ils jouent en breton. Si les enfants n'ont pas vécu le breton en jeux, comment ils pourraient le vivre plus tard? Pour les enfants qui, petits, n'ont pas eu de pratique spontanée du breton, le breton ne deviendra leur langue que s'ils font un choix fort une fois devenus grands, ce choix n'est pas évident à faire. Combien de jeunes me disent : « C'est hyper dur de passer en breton avec nos potes car on est tellement habitués à échanger en français ! » ».

ouvrir les oreilles a d'autre chose, donc théâtre en gallo, contes,... [...] Je le comprends assez bien. Ma fille, elle m'a dit qu'elle a compris presque tout... En tout cas, ça lui a bien plu. »

⁶⁴¹ Nous allons les expliciter ci-dessous.

Chez de nombreux parents qui décident d'élever leurs enfants en breton, le frein de l'isolement se présente. Nous pouvons voir en détail un exemple de ce type dans Hlaváčková 2013.

La transmission chez les néo-locuteurs du gallo existe également, mais dans une mesure beaucoup plus faible. Tout d'abord, il y a beaucoup moins de néo-locuteurs. Et ensuite, comme dit Aline Métayer, animatrice de colonie de vacances en gallo : « *Chez les gallésants, on a un problème, souvent, on n'a pas d'enfants !* »⁶⁴² Anne-Marie Pelhate ajoute : « *Il est vrai que dans le microcosme militant gallésant, peu ont des enfants mais les choses évoluent petit à petit.* »⁶⁴³

Les enfants comme initiateurs

Nous avons déjà mentionné que la transmission se passe de nos jours principalement à travers l'école. Souvent, les enfants des parents non-bretonnants sont scolarisés. Dans de nombreux cas, ces enfants restent les seules personnes initiées à la langue dans la famille. Cela est assez problématique – ensuite, le breton n'est qu'une langue de l'école ou une matière. Pourtant, il y a également des parents qui commencent à s'intéresser au breton grâce à leurs enfants. Maïwenn Morvan raconte son expérience dans ce domaine : « *Je remarque que le fait de scolariser les enfants en breton crée assez souvent une dynamique familiale et que certains parents décident d'apprendre la langue : cours du soir ou formation longue. Mais le breton ne devient pas forcément la langue de la famille.* »⁶⁴⁴

Actions en faveur de la transmission et de l'usage naturel des langues

Plusieurs actions sont proposées pour le soutien de la transmission naturelle dans le cas de la langue bretonne. Sur le site de l'Office Public de la langue bretonne, nous pouvons consulter les offres pour « l'apprentissage parent-enfant », la liste des crèches en breton, des assistantes maternelles, des gardes d'enfants bretonnantes et autres services. Il y a également une liste de loisirs en breton.

Pour la jeunesse, les loisirs sont actuellement assez développés. Les enfants peuvent faire des activités hebdomadaires ou participer aux colonies de vacances, qui sont fréquentées

⁶⁴² Entretien de 2015.

⁶⁴³ Entretien de 2017.

⁶⁴⁴ Entretien de 2017.

chaque année par environ 750 jeunes. En 2016, 46 séjours ont été proposés autour de thématiques diverses : par exemple équitation, balade en roulotte, cross country, kayak, poterie, fun boat, trésors de la mer, voyage à l'étranger...⁶⁴⁵ Ces activités sont coordonnées par l'organisation UBAPAR (Union bretonne pour animation des pays ruraux). Elle s'oriente non seulement vers le breton, mais aussi vers le gallo, en offrant la colonie de vacances en gallo dans le cadre des Assemblées galloises. UBAPAR organise également des stages BAFA et DABU en breton.⁶⁴⁶

A côté de ces activités qui facilitent un usage naturel de la langue locale par la jeunesse, il y a également des stages pour les parents dont les enfants sont à l'école bilingue. L'objectif de ces stages est de fournir aux parents des bases de la langue pour pouvoir accompagner les enfants – il ne s'agit pas de rendre les parents bilingues.⁶⁴⁷

Ensuite, il existe d'autres stages, comme par exemple ceux de KEAV,⁶⁴⁸ qui s'adressent aux parents ayant déjà un certain niveau en breton. Leur objectif est de faciliter la communication en breton dans le cadre familial.

Dans certaines villes, des animations pour parents et enfants sont proposées, comme par exemple à Brest, avec l'association SKED.⁶⁴⁹

Favoriser davantage?

Il est certain qu'il n'y aura jamais assez d'actions en faveur de la transmission et usage naturel, tant que les langues en danger ne retrouveront pas leur stabilité.

Nous avons pu voir que dans le cas des langues de Bretagne, les initiatives se trouvent pour le moment plutôt du côté du breton. Il y a des publications qui facilitent l'usage du lexique spécifique à la vie familiale, des stages et cours pour les parents, des colonies de vacances et activités de loisirs. Parfois, il y a également des événements proposés pour les parents et enfants dans les quartiers, etc. Suite aux constats de l'isolement fréquent des familles

⁶⁴⁵ <http://www.fr.brezhoneg.bzh/17-loisirs.htm> [28/10/2017].

⁶⁴⁶ La particularité de l'UBAPAR est qu'il tient depuis le début à la collaboration entre les acteurs du breton et du gallo. Entretien avec Katell Chantreau, 2015.

⁶⁴⁷ Voir par exemple https://sked.bzh/index.php?rub=stum_gerent [28/10/2017].

⁶⁴⁸ <http://www.keav.bzh/fr/> [28/10/2017].

⁶⁴⁹ <http://brest.spot.bzh/br/> [28/10/2017].

bretonnantes, nous pouvons conclure qu'il serait utile de développer davantage ce type d'action, afin de faciliter le succès de la transmission.⁶⁵⁰

Nous avons demandé aux informateurs engagés dans le gallo leur opinion sur ce qui pourrait être fait pour favoriser un usage naturel ainsi que la transmission du gallo. Ils proposent :

- Le financement de vraies émissions en gallo à la radio régionale France Bleu Armorique, avec des reportages, des émissions thématiques, mélangeant gallésants de naissance et néo-gallésants. Egalement des émissions en gallo sur TV Rennes ou France 3 – Bretagne (suite au modèle de la langue bretonne).
- Des initiations obligatoires au gallo à l'école primaire.
- Lier cet enseignement à l'apprentissage d'activités traditionnelles et ludiques (potager, artisanat, jeux de plein air, jeux de mots, proverbes, chansons...).
- Au collège et au lycée, densifier cet enseignement avec des activités de collectage linguistique et ethnographique auprès des anciens, menées par les élèves.

Léandre Mandard en évoque l'urgence la plus importante : *« Permettre au public de développer un intérêt pour le gallo et sa culture, en donnant à la population une conscience minimale de ce qui existe et qui doit être préservé. Le mouvement militant, déjà assez faible, restera impuissant si les institutions publiques ne l'appuient pas. Tant que l'Education nationale et les collectivités publiques resteront exclusivement préoccupées par le retour de la croissance et la modernisation à outrance des territoires et des modes de vie, le gallo continuera à occuper une place négligeable dans les politiques publiques. Le gallo, à travers tous les savoirs ruraux qu'il porte, peut être un puissant outil d'émancipation des populations, vers plus d'autonomie, avec un lien renforcé à sa culture et à la nature. Mais cette culture est difficilement soluble dans les impératifs de croissance et de consommation, donc ça n'intéresse pas les politiques. »*⁶⁵¹

8.2.4.9 Regard vers l'avenir : obstacles et questions actuelles

Nous avons pu voir que la revitalisation des deux langues est en plein essor. De nombreuses actions en leur faveur sont réalisées, les représentations deviennent peu à peu

⁶⁵⁰ Sur ce sujet, voir Hinton 2013.

⁶⁵¹ Entretien de 2017.

positives, la politique linguistique est devenue favorable très récemment pour les deux langues, ce qui permet un réel soutien institutionnel.

Pourtant, les choses ne sont pas gagnées. Le parcours de revitalisation d'une langue en danger est délicat, et malgré les avancées considérables, il y a toujours toute une gamme de dangers, complications, obstacles, qui peuvent freiner le processus de récupération.

Dans ce dernier chapitre, nous présentons tout d'abord ces dangers, qui nuisent au développement efficace des deux langues au moment présent. Puis, nous avons souhaité tourner notre regard vers l'avenir. Pour faire cela, nous nous sommes adressés aux informateurs du milieu militant des deux langues. Nous leur avons demandé : « Quel est votre vision de l'avenir du breton et du gallo ? Que faut-il faire pour que leur renouveau se développe avec efficacité ? ». Nous apportons leurs réponses.

Obstacles

Premièrement, les freins classiques au développement d'une langue sont ceux qui représentent les raisons mêmes de l'avènement de la minorisation des langues. Comme nous l'avons pu voir dans les chapitres précédents, il s'agit de l'attitude hostile de la part de la société, la langue-culture majoritaire, et ensuite des représentations négatives qui se créent dans la population donnée. Ces phénomènes déclenchent la mise en danger de la langue, mais aussi continuent à freiner le développement du renouveau une fois que celui-ci est lancé. Nous avons pu observer que les deux langues n'ont gagné le soutien institutionnel⁶⁵² qu'après une période assez longue d'efforts de revitalisation des militants et des bénévoles. D'autant que la société majoritaire, le gouvernement et la politique régionale n'ont pas soutenu ces mouvements dans leurs débuts. Pendant une longue période, ils se positionnaient ouvertement contre, freinant par exemple la mise en place de l'enseignement des langues régionales ou prononçant des discours hostiles.

Aujourd'hui, ces freins institutionnels semblent diminuer considérablement, sans toutefois encore être dépassés. Il y a toujours par exemple des difficultés à mettre en place des enseignements, recruter et former des professeurs. La France n'est pas encore tout à fait sortie de son attitude « jacobine », ce qui se reflète par exemple dans le fait que la Charte

⁶⁵² D'ailleurs, au départ, on peut parler plutôt de tolérance, qui est déjà une avancée considérable, que d'un réel soutien.

européenne des langues minoritaires n'a pas encore été ratifiée. Un autre exemple, très actuel, de cette politique peu ouverte sur les différences, est « l'affaire du prénom Fañch ». ⁶⁵³

Quant aux représentations, leur état s'améliore progressivement, tournant même en très positif dans de nombreux cas, notamment en breton. Il faut savoir néanmoins que les représentations négatives restent toujours et freinent le développement, du côté des deux langues. « Langue inutile », « arriérée », « du passé », etc. – voilà ce qui reste encore, notamment dans l'ancienne génération. Dans le cas de la langue bretonne, nous pouvons encore rencontrer également des discours du type « Ce sont des nationalistes, extrémistes », voire « collaborateurs » - tellement le vécu des périodes difficiles a été fort. ⁶⁵⁴ Pour certains, non seulement la connaissance d'une langue régionale « ne sert à rien », il s'agit même d'un « repli sur soi », d'une fermeture. ⁶⁵⁵ Aussi, il faut savoir que parmi les jeunes, la question des langues reste pour beaucoup étrangère, et cela dans les deux cas.

A côté de ces freins issus de la situation minoritaire, il y en a d'autres, qui peuvent surprendre davantage. Le processus de revitalisation peut être freiné également par... les efforts de revitalisation. Il s'agit là de toutes ces tensions et querelles entre les partisans de divers « camps » : langue « autochtone » versus langue « nouvelle », standardiser ou pas, standardiser de quelle manière,... Voilà un terrain propice aux débats, qui ont en réalité un double effet : d'un côté, ils peuvent freiner considérablement le développement des actions de revitalisation, en éparpillant les (parfois peu nombreuses) personnes qui s'engagent dans la lutte pour la sauvegarde de la langue. Mais aussi, il faut tenir en compte que toute tension ajoute également à la dynamique des choses, peut accélérer le développement et apporter de nouvelles solutions. Dans cette optique, la présence des tensions et « guerres internes » au

⁶⁵³ Il s'agit d'un garçon né le 11 mai 2017 à la maternité de Quimper, dont la famille a souhaité le nommer Fañch (version bretonne de François). Nous avons déjà mentionné que les prénoms bretons peuvent aujourd'hui être attribués aux enfants de manière officielle. Pourtant, le gouvernement français a refusé ce prénom pour le signe diacritique étranger. Dans un premier temps l'officier d'état civil de la mairie de Quimper refuse le prénom écrit Fañch à cause du tilde ~ et propose aux parents de choisir un autre prénom. Ils refusent. L'Officier d'état civil revient sur sa décision et l'accepte quelques jours plus tard ; mais le 5 juillet les parents sont convoqués au tribunal de grande instance de Quimper parce que la lettre ñ est absente des signes diacritiques autorisés dans l'état civil français : dans la circulaire du 23 juillet 2014 relative à l'état civil indiquant les signes diacritiques autorisés dans la langue française le ñ n'apparaît pas. Le 13 septembre le tribunal signifie son refus du prénom Fañch, le prénom doit être écrit Fanch. Voir par exemple <https://www.ouest-france.fr/bretagne/quimper-29000/quimper-le-n-tilde-de-fanch-convoque-au-tribunal-5142227> [20/08/2017].

⁶⁵⁴ Voir les chapitres 7.3 et 8.2.2.

⁶⁵⁵ Ce que les amateurs des deux langues réfutent d'ailleurs en louant le caractère ouvert de l'identité bretonne, renforcée par la connaissance des langues régionales.

sein du milieu militant des deux langues de Bretagne serait une preuve majeure de la vitalité de tels efforts.

Ensuite, il y a des représentations parmi les locuteurs, qui sont issues de la revitalisation – et en constituent un obstacle. Il s’agit du « complexe de l’intercompréhension impossible »,⁶⁵⁶ qui entraîne le fait que la génération des locuteurs traditionnels refuse de communiquer avec les néo-locuteurs. La même chose se passe dans le cas des représentants de différentes variantes dialectales – ce qui n’est pas issu de la revitalisation, mais constitue un obstacle superflu tout de même.

En dernier lieu, il y a une tension qui a été problématique notamment pour le développement du gallo ces derniers temps. Il s’agit de la relation entre les deux langues régionales. Nous avons déjà observé les facettes de ce conflit. D’un côté, les représentations des Haut-Bretons qui se voient comme « semi-Bretons », les « vrais » étant les Bretons « celtiques » de Basse-Bretagne. De ce fait, le breton est aussi vu comme « la » langue régionale, porteuse des valeurs identitaires – le gallo n’étant de ce point de vue considéré que comme un parler local. Il y a des regards parfois condescendants de la part des Bas-Bretons vers les Haut-Bretons, et de la part des bretonnants vers les gallésants. Et finalement, la grande différence du soutien institutionnel en faveur du développement de ces langues.

Pourtant, nous avons déjà mentionné que ces blocages s’estompent peu à peu. Le gallo et l’appartenance haut-bretonne gagnent en valeur progressivement (quoique lentement), et on commence à percevoir la valeur des deux langues comme langues de Bretagne, l’une et l’autre, au même titre.⁶⁵⁷ Cette transformation est tout à fait récente et il faut noter que pour l’instant, elle touche plutôt les personnes engagées dans le soutien de l’une ou l’autre langue.⁶⁵⁸ Néanmoins, ceci est une avancée considérable, qui peut ensuite engendrer des changements dans la population elle-même.

D’ailleurs, déjà le fait du soutien institutionnel nouvellement favorable au gallo aidera sans doute prochainement à rehausser la valeur de la langue.

A venir ?

⁶⁵⁶ Voir le chapitre 8.2.4.4.

⁶⁵⁷ Voir par exemple Lécuyer 2017.

⁶⁵⁸ Dans l’optique nouvelle, donc, plutôt, des deux langues.

Que faut-il donc faire maintenant pour assurer une continuité efficace des deux langues ?
Quels obstacles sont repérés par les informateurs, et comment y faire face ?

Voilà ce qu'en pensent les personnes engagées sur le sujet⁶⁵⁹ :

« Les obstacles sont de deux sortes. D'abord, quantitatifs et institutionnels, à savoir le désintérêt des institutions pour des langues qui ne présentent pas de plus-value dans les activités économiques dominantes et dans la mondialisation néolibérale. Ces manques quantitatifs sont patents quand on considère le nombre d'heures de cours de breton et de gallo dans l'enseignement, ou le budget global alloué à ces langues. La deuxième catégorie d'obstacles est plus englobante, plus profonde, et dès lors plus difficile à combattre : il s'agit de l'évolution générale de la société vers des modes de vie qui dévalorisent l'ancrage dans un territoire, la transmission des savoirs populaires, etc.

Les urgences actuelles tiennent dans la reformation d'un lien d'échange entre les dernières générations de locuteurs natifs et les jeunes générations. Plus concrètement, cela passe par un changement de regard, de la part des jeunes, sur la génération de leurs grands-parents, en particulier s'ils sont issus du milieu rural. »

« La langue bretonne est sauvée pour quelques temps parce que enseignée de manière officielle. Mais il faut qu'elle redevienne utile et utilisée au quotidien. Il faut que les locuteurs de la génération du "baby boom" prennent leurs responsabilités en rassemblant leurs énergies et transmettent leur langue et leur culture régionales. Pour cela, il faut créer les conditions d'un grand réveil qui passe par une prise de conscience collective. »

« Il faut que les héritiers linguistico-culturels que nous sommes se débarrassent d'un complexe d'infériorité, alors que, bien souvent, nous possédons et l'expérience et les compétences pour pratiquer et transmettre nos savoirs en la matière. A ces conditions, il est possible que s'effectue un passage de relais vraiment enthousiasmant et porteur d'innovations. La langue régionale et sa culture pouvant devenir un atout pour un vrai progrès pour tous, dans un monde attentionné à la vie et bénéficiant d'un environnement matériel et immatériel durable.

⁶⁵⁹ Propos recueillis par enquête électronique en octobre 2017. Nous les mentionnons en anonyme, car il s'agit des opinions personnelles, sauf les trois propos approfondis mentionnés à la fin de ce chapitre, dont nous avons demandé la permission des auteurs.

Je pense aussi que les universités en Bretagne doivent encore plus plonger leurs racines dans le terreau des langues et des cultures régionales : penser local - agir global, penser global - agir local. Le monde économique devrait s'y mettre aussi, et ne plus se contenter d'être entraîné dans la spirale de la mondialisation "rouleau compresseur". Réaliser que l'implantation dans les territoires est une source de richesse. »

« L'obstacle principal pour la langue bretonne est l'absence de statut légal. »

« Franchement, je suis assez pessimiste pour l'avenir du breton. Les militants mettent toujours en cause le manque de moyens et le manque de soutien des institutions, mais je crois qu'il y a un obstacle beaucoup plus grand : le manque de volonté populaire. Si les Bretons voulaient vraiment que le breton se développe, ils scolariseraient tous leurs enfants à Diwan ou classes bilingues. Diwan fait peur à certains, à cause du militantisme, mais les classes bilingues, étant intégrées dans l'enseignement public/privé sous contrat sont plus neutres. Le bilinguisme précoce est paré de multiples vertus actuellement, et il n'y a pas d'autres offres bilingues à grande échelle (comme des classes français-anglais par exemple), donc la seule raison que je vois au fait que les écoles en breton ne scolarisent même pas 20 000 enfants, c'est le désintéressement, tout simplement. Donc pour moi l'urgence absolue c'est le changement de mentalité, mais je n'ai aucune idée de comment y parvenir ! »

« Il faut former des enfants et des adultes pour à terme enrayer la baisse du nombre de locuteurs. »

« Pour moi, l'urgence pour le breton est double : Former de nouveaux locuteurs (enfants et adultes), mais aussi, les former bien. Ce n'est pas suffisant que les gens apprennent le breton, il faut aussi les mettre en contact avec des locuteurs de naissance, il faut les former à écouter les sonorités du vrai breton. Le problème actuel, c'est qu'on forme beaucoup de gens, enfants et adultes, mais le breton qu'ils parlent est affreux ! L'accent est celui du français, les structures de phrases souffrent du français aussi... L'obstacle à cela réside dans le fait que les futurs enseignants apprennent le breton coupés du terrain... Ils ne peuvent donc pas transmettre un breton ancré dans le terroir, avec des accents variés. Il faut absolument trouver des moyens de faire entendre aux gens le breton des locuteurs de naissance. Il faut mettre en contact les apprenants avec les personnes âgées. »

« Les obstacles à un développement efficace me semblent, au risque de heurter la pensée majoritaire, les Bretons eux mêmes :

- D'une part parce que tout le monde adhère à un sauvetage "virtuel" de la langue (85 % des Bretons indiquent que pour eux la langue bretonne est importante), mais peu dans leur pratique quotidienne en font usage, ou lui consacrent un usage.

- En dehors des bretonnants natifs et des "néo", peu de bretons connaissent la langue et leur histoire; donc peu de personnes réalisent qu'il s'agit d'un patrimoine culturel mondial en danger (une des dernières langues celtiques au monde: le cornique, manxois et gaélique d'Irlande ayant presque totalement disparu....)

Par ailleurs peu de gens connaissent les capacités de la langue bretonne à s'adapter à la modernité, en inventant néologismes et mots nouveaux.

- Enfin beaucoup pensent que la culture spécifique des Bretons (chant, danse, architecture, modes alimentaires, paysages, etc, peut malgré tout perdurer en dehors de l'existence de la langue (qui est une idée fortement véhiculée en France, dans son rapport historique à la colonisation).

- Par ailleurs, et ceci est plus une hypothèse, mais s'appuyant toutefois sur quelques éléments de constats empiriques : Les néo-brittophones (comme ils aiment à se qualifier eux mêmes) ont une tendance (côté pile du chauvinisme français) de plus en plus à se considérer comme une "avant garde", voire une petite "élite" qui peut avoir des effets de rejet ou de rebut pour la grande majorité des gens en Bretagne, y compris ceux qui regardent favorablement le développement de la langue.

Tous ces éléments de méconnaissance, renforcés et amplifiés par le non-enseignement de l'histoire, contribuent à ce que beaucoup de Bretons soient aveugles au devenir de leur identité spécifique, avec la disparition de la langue.

Il faudrait selon moi rendre "facultatif" mais présent dans tous les établissements scolaires, de la maternelle à l'université, au minimum une initiation, mais plutôt un enseignement, prioritairement du breton, mais aussi du gallo dans la zone haute-bretonne. Et par ailleurs, induire une visibilité publique par la systématisation et institutionnalisation de la signalétique routière bilingue (et non trilingue), en trouvant une zone de partage et d'équilibre entre breton et gallo en Haute-Bretagne (où il y a interpénétration des langues), ainsi qu'en parallèle encourager une signalétique privée (commerces, maisons, entreprises, etc.) »

Trois personnes se sont exprimées de manière approfondie. Nous synthétisons ci-dessous leurs opinions sur ce sujets, et renvoyons le lecteur aux annexes, où il trouvera la version complète de leur discours.

Selon Fabien Lécuyer, le breton devrait accéder à la sphère économique et s'épanouir davantage dans les sphères spécialisées, notamment du loisir. En ce qui concerne le gallo, l'auteur de son *Manifeste* considère que le milieu militant doit avant tout « oser » et ensuite qu'il faut « créer le monde du gallo », avec tout l'environnement linguistique qui manque encore de nos jours.

Dans le cas du breton, Antoine Châtelier souligne notamment la nécessité de lier les générations des natifs et des néo-locuteurs, améliorer la vie culturelle et publique en breton, faire de la langue un atout social et économique et entretenir une mémoire de la pratique de la langue.

Pour le gallo, les urgences résident dans la communication, les représentations et la formation de nouveaux locuteurs.

Selon Bertràn Ôbrée, les freins principaux se trouvent dans le cadre juridique français, qui n'est toujours pas conforme au droit international concernant les minorités. Dans le cas concret du gallo, il pointe notamment la collaboration entre les différents acteurs de la revitalisation, le soutien institutionnel et budgétaire. Il parle également de la reconnaissance de la diversité linguistique de la Bretagne et du développement de la langue dans les sphères tels que le travail, l'école, les médias, etc.

9 Conclusion

Dans le présent ouvrage, nous avons tenté de tracer un tableau général de la situation actuelle des deux langues de Bretagne. Considérant que cette situation est très riche et variée, qu'il existe de nombreuses études sur le sujet de la langue bretonne, très peu sur le gallo et aucun sur les deux, et compte tenu de la nécessité d'effectuer toute une gamme d'études sur la question, nous avons souhaité créer un ouvrage d'introduction à la problématique. Notre objectif a donc été d'apporter une vision globale et un ancrage de la situation des deux langues dans leur contexte, ainsi que des pistes pour pouvoir approfondir la découverte du sujet.

Au niveau méthodologique, notre démarche est ancrée dans l'approche ethno-sociolinguistique de la complexité, qui est basée sur la compréhension des phénomènes dans leur qualité dynamique. Nous l'avons appréciée également pour sa dimension humaine et franche, ayant pour objectif de présenter la situation donnée comme l'une des visions possibles, comme un assemblage d'hypothèses, proposées pour pouvoir être l'objet de recherches ou de réflexions à venir.

Après avoir tracé le cadre théorique et méthodologique, nous avons ouvert une large partie du travail, l'objectif étant d'apporter un contexte quasi exhaustif de la problématique étudiée. Nous présentons les faits liés aux langues minoritaires et leur protection au niveau mondial et européen, ainsi que le sujet des langues de France et de leur évolution, puis la politique linguistique française. Nous présentons ensuite la problématique de la branche des langues d'oïl, dont l'une des langues de Bretagne, le gallo, fait partie.

Toujours avec le souci de fournir un contexte nécessaire à la compréhension de la situation étudiée, nous présentons ensuite la région Bretagne, du point de vue géographique, historique, social et culturel. L'identité bretonne représente un élément important de cette introduction aux réalités régionales. Puis, nous continuons dans le même chapitre par une présentation de la thématique celtique, en expliquant les contours historiques et culturels. Nous présentons également les langues de la famille celtique, dont fait partie la langue bretonne.

Après cette large contextualisation, nous introduisons les deux langues de Bretagne. Nous évoquons tout d'abord leurs caractéristiques linguistiques, pour ensuite retracer l'histoire du développement de leur usage et des représentations, cela dans le contexte de la politique linguistique française et des tendances de la société. Finalement, nous nous intéressons dans ce chapitre également à une autre réalité linguistique de la région : celle de la présence des deux formes du français régional.

Le chapitre 8 est constitué d'un ensemble d'éléments permettant de comprendre la situation actuelle des langues de Bretagne. Tout d'abord, nous revenons sur les notions sociolinguistiques expliquées dans le chapitre 2, en les illustrant avec les réalités bretonnes. Cette démarche nous sert à créer un lien entre la théorie sur laquelle nous nous appuyons et la situation réelle que nous avons pu observer sur le terrain.

Suite à cela, nous présentons pour commencer trois points majeurs de toute situation linguistique de ce genre : l'état des lieux actuel de la politique linguistique envers les deux langues, leurs usages et la problématique des représentations des langues.

Ensuite, nous ouvrons un volet qui décrit les efforts actuels de la revitalisation. Nous présentons tout d'abord les réalités basiques de la problématique : les acteurs de la revitalisation et les actions menées. Ensuite, nous décrivons l'un après l'autre les phénomènes révélateurs du renouveau : l'enseignement, la visibilité des langues, la standardisation, l'édition, la présence des langues dans les médias, dans la sphère culturelle et dans l'espace privé. Finalement, nous apportons une vision sur les principaux obstacles au développement des deux langues et sur les urgences actuelles.

Au lieu de vouloir tenter ici la tâche impossible de retracer un résumé de la comparaison de la situation des deux langues de Bretagne, nous choisissons humblement d'affirmer que celle-ci est d'une grande complexité, et renvoyons le lecteur aux chapitres en question, qui essaient de la présenter, telle une mosaïque d'innombrables éléments, faits et facteurs, en constante évolution. Nous souhaitons répéter ici que, dans la largeur et la complexité du sujet étudié, nous ne prétendons pas l'avoir englobé de manière exhaustive. Il existe certainement d'autres pièces qui, malgré nos efforts, nous sont restées inconnues.

Nous pouvons pourtant conclure que les deux langues se situent dans une période de transition. Suite aux facteurs de la politique linguistique répressive envers les langues régionales, des représentations négatives et du rejet de l'appartenance culturelle et identitaire, les deux langues ont connu une assimilation linguistique, une coupure de transmission intergénérationnelle. Les deux cas ayant présenté de nombreuses similitudes, mais aussi des points divergents.

Pour mettre en évidence les disparités évoquées, leur cause primaire est la différence entre la proximité linguistique du gallo avec le français, contrairement à l'éloignement dont fait preuve la langue bretonne. Cette réalité s'est ensuite reflétée dans de nombreux domaines. De façon chronologique, nous pouvons évoquer tout d'abord une répression plus forte du breton que du gallo, car la langue celtique a présenté, par sa différence totale, un danger potentiel plus important pour l'unité de la République. De ce fait, et aussi pour la compréhension naturelle plus facile, le gallo a connu une assimilation linguistique plus lente.

Cette opposition des avantages et inconvénients s'est brusquement retournée à partir des années 70. Dans une atmosphère de prise de conscience identitaire générale, les Bretons ont réussi à inverser leur perception de l'identité régionale de la négative à la positive. Le souci pour le gallo a été le fait que cette identité bretonne s'est construite principalement autour de l'héritage celtique. La langue bretonne est ainsi devenue langue symbolique de tous les

Bretons. A partir de ce moment, le gallo, ayant déjà souffert de la dévalorisation par rapport à la langue nationale, a commencé à intégrer des représentations négatives également en lien avec le breton. « Langue régionale » versus « patois ».

Pourtant, la proximité du gallo par rapport au français joue aujourd'hui en sa faveur : elle rend la langue beaucoup plus accessible. Il est vrai qu'au niveau de l'apprentissage, cet atout n'est pas encore mis en valeur, la population n'exprimant de volonté d'acquisition de la langue que très rarement, à la différence de la langue bretonne, qui, malgré les blocages fréquents provenant de la difficulté de l'apprentissage, connaît une dynamique de légère croissance. L'acquisition est donc encore une vision de l'avenir. Pourtant, nous pouvons nous rendre compte d'un effet évident : celui de l'accessibilité du gallo. A la différence du breton, le théâtre et le conte en gallo jouissent d'une grande popularité non seulement parmi les gallésants, mais aussi parmi des monolingues francophones ou personnes avec une légère initiation à la langue.

Le renouveau du breton a commencé beaucoup plus tôt que celui du gallo. Cela peut être expliqué sans doute également par sa valeur identitaire forte. A partir du moment où le renouveau du gallo s'est accru, des tensions se sont également créées entre les deux milieux militants, les deux langues ayant revêtu des caractéristiques d'« ennemis » - un peu dans le genre des représentations des époques passées de ne pouvoir « contenir dans le cerveau » qu'une seule langue. Les divergences dans ce sens ont été également de l'ordre du soutien institutionnel.

Aujourd'hui, nous apercevons plusieurs tendances intéressantes. Tout d'abord de l'ordre des représentations : le gallo rejoignant doucement le breton dans la construction de représentations positives. Toutefois, il faut savoir que cette évolution n'en est qu'à ses débuts, et aussi, que les représentations négatives continuent encore, également dans le cas du breton.

Il faut mentionner également que les enquêtes récentes, pionnières dans le cas du gallo, ont démontré que la langue est beaucoup plus vivante qu'on ne le pensait auparavant, et s'approche au niveau du nombre des locuteurs de celui des bretonnants : environ 200 000 personnes. La proximité linguistique vis à vis du français n'a pourtant pas été seulement favorable à cette évolution car elle est également source de mélanges entre les deux langues, ce qui entraîne un appauvrissement progressif du gallo.

Un changement important est à mentionner au niveau institutionnel. A partir de 2017, la politique linguistique de la Région prend en compte le gallo de manière beaucoup plus concrète qu'avant. Dorénavant, des actions plus poussées sont envisagées en faveur notamment de l'information, de la visibilité et de l'enseignement. Ces démarches sont censées avoir des retombées positives sur les représentations, dont la récupération est nécessaire pour une mise en place réellement efficace de la politique linguistique favorable.

Finalement, une transformation considérable s'effectue dans le cadre des représentations, pour l'instant notamment chez les personnes impliquées dans les questions des deux langues, mais avec l'espoir de se répandre prochainement à travers la société. Il s'agit d'une nouvelle conception de l'égalité des deux langues régionales, qui commencent à être placées côte à côte, en complémentarité, invitant ainsi à la collaboration et non plus à la rivalité. Il faut savoir que les attitudes de ce type ont toujours existé dans le milieu militant des deux langues, et bien sûr également parmi la population. Pourtant, les tensions semblaient être plus fortes auparavant. Il est également à noter que ce changement n'est que très récent. C'est un encouragement important pour réussir à développer l'épanouissement des deux langues, ensemble, et notamment leur acceptation par l'ensemble de la population comme des piliers égaux de l'identité régionale. Mais, comme disent les acteurs de revitalisation des deux langues, et cela dans de nombreux sens, « *il reste beaucoup à faire* ».

Conclusion générale, donc : les deux langues de Bretagne se trouvent toujours en danger et restent dans une situation très fragile. Leur situation évolue vers le positif, mais il est nécessaire que de nombreux facteurs soient réunis pour que ce développement puisse aboutir à son terme suivant des scénarios positifs. Malgré les améliorations de la politique linguistique, la sauvegarde et le développement des langues de Bretagne sont principalement entre les mains des « gens ordinaires ». Si les langues revêtent une importance pour eux, elles se maintiendront.

10 Discussion

Au terme de la présente étude, nous voulons ouvrir ici une discussion afin de mentionner les pistes possibles pour l'orientation de travaux ultérieurs.

Ils sont nombreux, étant donné la dynamique de la situation actuelle des langues de Bretagne et les travaux manquants dans de nombreux sujets. Notamment dans le cas du gallo, nous pouvons nous rendre compte que des études manquent dans de nombreuses sphères, et seraient utiles à effectuer pour pouvoir y appuyer les activités de revitalisation.

Il a déjà été beaucoup écrit sur le triste sort du breton.⁶⁶⁰ Très peu sur le gallo. Il sera donc bénéfique de retracer le vécu lié à l'abandon linguistique et culturel de la Haute-Bretagne. Cela pourrait permettre sans doute de valoriser la langue-culture dans la conscience collective, et de pouvoir la développer davantage.

Au niveau de la situation actuelle, toute une multitude de sujets apparaissent. Dans le cas du gallo, nous pouvons tout simplement revoir l'ensemble des thématiques abordées tout au long de ce travail et constater qu'elles nécessitent un développement à travers des recherches sociolinguistiques. Cela pourrait être le cas, espérons-le, avec la nouvelle dynamique de la prise en compte de la langue, toute récente, comprenant la création de l'Institut de la langue gallèse qui se charge entre autres des travaux de l'observatoire linguistique.

Ensuite, d'autres sujets doivent encore être développés dans les deux langues. A côté de la collecte, qui est toujours urgente dans ces temps de décroissance rapide du nombre de locuteurs natifs, il sera utile également de s'intéresser à ces personnes et familles qui n'ont pas coupé le « fil d'or » de la transmission, au niveau sociolinguistique. Ces témoignages aideront à comprendre, valoriser et ainsi à créer le lien entre les générations.

Dans la même sphère, une urgence absolue est de suivre les jeunes familles qui ont choisi d'avoir l'une ou l'autre langue locale comme langue de vie familiale. Leurs témoignages permettraient de comprendre leurs difficultés et besoins et de faciliter ainsi le point-clé de la sauvegarde linguistico-culturelle : la transmission naturelle.

Grâce à nos recherches, nous nous sommes également aperçus de plusieurs sujets qui pourront constituer des axes de travail pour de nouvelles recherches. Il s'agit par exemple de :

- la demande et réception d'ouvrages de et sur les langues

⁶⁶⁰ Ce qui ne signifie pas bien sûr que de nouveaux ouvrages de ce type ne sont pas utiles. En effet, tout est utile dans ce cas, pour la compréhension de la situation actuelle, mais aussi pour la valorisation.

- la réception de la dénomination du « gallo » auprès de la population
- la question du « gallo » et du « patois » (représentations, question de la « patoisation » du gallo, etc.)
- la question de l'identité de la Haute-Bretagne
- la relation entre les habitants des deux parties de la Bretagne (tensions linguistiques, culturelles, identitaires).⁶⁶¹
- la transmission « grand-parentale » des deux langues
- les histoires des néo-locuteurs
- la question de l'acquisition des deux langues par des étrangers venant s'installer en Bretagne
- le français régional de la Bretagne, notamment dans sa partie Haute, et notamment étudié du point de vue des représentations

Nous aussi, nous souhaitons poursuivre les recherches sur des thèmes plus spécifiques désormais, que nous pourrions ajouter aux connaissances mises en commun dans le présent ouvrage. Tout d'abord, nous souhaitons continuer dans cette direction en puisant encore une fois dans les riches témoignages que nous avons collectés tout au long de nos recherches. Nous nous rendons compte, au regard de la quantité des informations et les limites du présent ouvrage, que nous avons dû laisser de côté nombre de ces témoignages. Dans le prochain ouvrage, nous voudrions donc tirer ces trésors de nos archives et donner la parole aux informateurs, pour retracer des histoires concrètes des langues de Bretagne.

Nous espérons que toutes ces études apporteront leur contribution, minuscule mais importante, au développement de l'amour de la diversité.

⁶⁶¹ Il serait très utile d'observer dans ce sens le chemin vers la reconnaissance des deux langues locales comme constituant une valeur commune à l'ensemble de la Bretagne.

11 Sources

11.1 Bibliographie

- ABALAIN, Hervé (1998) : *Histoire des langues celtiques*, Editions Jean-Paul Gisserot.
- ABALAIN, Hervé (2000) : *Histoire de la langue bretonne*, Editions Jean-Paul Gisserot.
- ABALAIN, Hervé (2002) : *Les langues celtiques dans les îles britanniques*, Clio [en ligne].
Disponible sur :
https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/les_langues_celtiques_dans_les_iles_britanniques.asp [consulté le 30/05/2015].
- ABALAIN, Hervé (2007) : *Le français et les langues de France*, Editions Jean-Paul Gisserot.
- AEG (2009) : *L'écriture ABCD*, Rennes : Association des Enseignants de Gallo.
- AEG (2014) : *Anthologie de textes gallos : Rasserrie d'ecrivaijes du Paiz Galo*, Association des enseignants de gallo, Rue des Scribes.
- ALÉN GARABATO, Carmen (2013) : « De la loi Deixonne à la révision de la constitution en 2008 : l'impasse idéologique ? », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 321-337.
- ANGOUIJARD, Jean-Pierre – MANZANO, Francis (2007) : « Autour du gallo : état des lieux, analyses, perspectives », *Cahiers de sociolinguistique : Autour du gallo (Etat des lieux, analyses, perspectives)*, n°12, 2007/1, 5-10.
- ANGOUIJARD, Jean-Pierre (2010) : *Le gallo* [en ligne], Disponible sur :
<https://entrelangues.iker.univ-pau.fr/node/18> [consulté le 01/05/2017].
- AUFFRAY, Régis (2012) : *Chapè chapiao (grammaire du gallo)*, Rue des scribes.
- BARTH, Fredrik (1969) : *Ethnic groups and boundaries : the social organisation of cultural difference*, Waveland press [en ligne]. Disponible sur :
http://isites.harvard.edu/fs/docs/icb.topic446176.files/Week_4/Barth_Introduction_Ethnic_Groups_and_Boundaries_.pdf [consulté le 20/01/2017].
- BEACCO, Jean-Claude – MESSIN, Kenza Cherkanoui (2010) : « Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité linguistique en France », *Langue française* 2010/3, n°167, 95-111 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-3-page-95.htm> [consulté le 17/06/2017].
- BERTILE, Véronique (2014) : « Les langues de l'outre-mer français : des langues régionales ou minoritaires ? », in : BUSQUETS, Joan – PLATON, Sébastien – VIAUT, Alain (éds.) (2014) : *Identifier et catégoriser les langues minoritaires en Europe occidentale*, Pessac : Maison des sciences de l'Homme de l'Aquitaine, 139-150.
- BIENVENU, André (2009) : *Quand gallo et breton se rencontrent*. Ploudalmézeau : Editions Label LN, 2009.
- BITTNEROVÁ, Dana - MORAVCOVÁ, Mirjam (2005) : *Kdo jsem a kam patřím : identita národnostních menšin a etnických komunit na území České republiky*, Praha : Sofis.
- BLANCHET, Philippe – BULOT, Thierry – MARCELLESI, Jean-Baptiste (2003) : *Sociolinguistique. Epistémologie, langues régionales, polynomie*, Paris : L'Harmattan.

- BLANCHET, Philippe – LECOQ JAHIER, André (2007) : « Où en est le gallo ? Pratiques et représentations de la langue et de la culture en Haute-Bretagne », *Cahiers de sociolinguistique : Autour du gallo (Etat des lieux, analyses, perspectives)*, n°12, 2007/1, 11-29.
- BLANCHET, Philippe – LECOQ, André (2006) : *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute-Bretagne (Rapport de recherche, CREDILIF)*, Rennes : Université de Rennes 2.
- BLANCHET, Philippe – WALTER, Henriette (1999) : *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne (de Vannes à Saint-Malo de Nantes à Saint-Brieuc)*, Editions Bonneton.
- BLANCHET, Philippe (2004) : « Enseigner les langues de France ? », *Cahiers pédagogiques*, n°423 : 75 langues de France, et à l'école ? [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Enseigner-les-langues-de-France> [consulté le 10/05/2017].
- BLANCHET, Philippe (2005) : « Minorations, minorisations, minorités » In : HUCK, Dominique - BLANCHET, Philippe (eds.) : *Cahiers de sociolinguistique n°10, Minorations, minorisations, minorités (études exploratoires)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 17-47.
- BLANCHET, Philippe (2012) : *La linguistique de terrain : méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- BOTHORELLE, Arlette (2005) : « Introduction aux journées d'études », in : HUCK, Dominique - BLANCHET, Philippe (eds.) : *Cahiers sociolinguistiques n°10 : Minorations, minorisations, minorités (études exploratoires)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 9–15.
- BOURDIEU, Pierre (1982) : *Ce que parler veut dire*, Paris: Fayard.
- BOYER, Henri (1997) : *Plurilinguisme, contact ou conflit des langues*, Paris : L'Harmattan.
- BOYER, Henri (2008) : *Langue et identité (Sur le nationalisme linguistique)*, Limoges : Editions Lambert-Lucas.
- BOYER, Henri (2013a) : « L'impact de l'unilinguisme sur la normativisation de la langue française », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 183-188.
- BOYER, Henri (2013b) : « « Patois » : le déni français de glossonyme », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 169-178.
- BRANCHADELL, Albert (2013) : « La gestion de la minorité russophone dans la Lettonie du XXI^e siècle », in : ALÉN GARABATO, Carmen (éd.) : *Gestion des minorités linguistiques dans l'Europe du XXI^e siècle*, Limoges : Editions Lambert-Lucas.
- BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ (2014) : *Baromètre Bretagne Culture Diversité : Synthèse des résultats 2014*. Lorient : Bretagne Culture Diversité [en ligne]. Disponible sur : <http://bcd.bzh/DOC/DIGEST-sondage.pdf> [consulté le 06/05/2017]
- BRODERICK, Miriam (2014) : « Language policy and minority languages in the Republic of Ireland », in : BUSQUETS, Joan – PLATON, Sébastien – VIAUT, Alain (éds.) (2014) : *Identifier et catégoriser les langues minoritaires en Europe occidentale*, Pessac : Maison des sciences de l'Homme de l'Aquitaine, 51-90.

- BROUDIC, Fañch (1995) : *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- BROUDIC, Fañch (1997) : *L'interdiction du breton en 1902 (La III^e République contre les langues régionales)*, Spézet : Coop Breizh.
- BROUDIC, Fañch (1999) : *Histoire de la langue bretonne*, Rennes : Editions Ouest-France.
- BROUDIC, Fañch (2009) : *Parler breton au XXI^e siècle : le nouveau sondage de TMO régions*, Brest : Emgleo Breiz.
- BROUDIC, Fañch (2010). *Le breton* [en ligne]. Disponible sur : <https://entrelangues.iker.univ-pau.fr/node/12> [consulté le 01/05/2017].
- BROUDIC, Fañch (2011) : *Breiz o veva : Vivre la Bretagne*, Emgleo Breiz.
- BULOT, Thierry - BLANCHET, Philippe (2011) : *Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle : une introduction à la sociolinguistique [en ligne]*, Disponible sur : www.sociolinguistique.fr [consulté le 19/11/2016].
- BULOT, Thierry (2007) : « Le gallo, une langue urbaine : ou les discours sur l'espace et les langues bretonnes à Rennes », *Cahiers de sociolinguistique : Autour du gallo (Etat des lieux, analyses, perspectives)*, n°12, 2007/1, 51-74.
- BUSQUETS, Joan – PLATON, Sébastien – VIAUT, Alain (éds.) (2014) : *Identifier et catégoriser les langues minoritaires en Europe occidentale*, Pessac : Maison des sciences de l'Homme de l'Aquitaine.
- CALVET, Jean-Louis (1993) : *La Sociolinguistique*, Paris: Presses universitaires de France.
- CALVET, Jean-Louis (1999) : *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Plon.
- CALVEZ Ronan, *La radio en langue bretonne. Roparz Hemon et Pierre-Jakez Helias*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000.
- CARO, Guy (1981) : *Yerc'hed mad = à votre santé*, Le Guilvinec : Ed. Le Signor.
- CARRER, Philippe (1999) : *L'envers du décor (Ethnopsychiatrie en Bretagne et autres terres celtiques)*, Spézet : Coop Breizh.
- CASSARD, Jean-Christophe – MONNIER, Jean-Jacques (eds) (2003) : *Toute l'histoire de la Bretagne (Des origines à nos jours)*, Morlaix : Skol Vreizh.
- CAUBET, Dominique – CHAKER, Salem – SIBILLE, Jean – HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine (2013) : « Mise en graphie des langues de France », in : KREMnitz, Georg (ed) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 199-207.
- CAUBET, Dominique - CHAKER, Salem - SIBILLE, Jean (eds) (2002) : *Codification des langues de France. Actes du colloque Les langues de France et leur codification : Ecrits divers – Ecrits ouverts, Paris – Inalco : 29 – 31 mai 2000*, Paris : L'Harmattan.
- CCI (2015) : *Chiffres clés Bretagne 2015 (Repères économiques Bretagne)*, CCI Bretagne. Disponible sur : www.bretagne-ouest.cci.bzh/file/331/ [consulté le 23/05/2017]
- CERQUIGLINI, Bernard (1999) : *Les langues de France : Rapport au Ministre de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, et au Ministre de la Culture et de la Communication*, La Documentation française [en ligne]. Disponible

sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994000719.pdf> [consulté le 01/04/2017].

- CERQUIGLINI, Bernard (ed.) (2003) : *Les langues de France*, Paris : Presses universitaires de France.
- CHEVALIER, Gwendal (2007) : « Gallo et breton : complémentarité ou concurrence ? », *Cahiers de sociolinguistique : Autour du gallo (Etat des lieux, analyses, perspectives)*, n°12, 2007/1, 75-109.
- CHIORBOLI, Jean (2002) : « La codification des langues polynomiques : L'orthographe du corse », in : CAUBET, Dominique - CHAKER, Salem - SIBILLE, Jean (eds) : *Codification des langues de France. Actes du colloque Les langues de France et leur codification : Ecrits divers – Ecrits ouverts, Paris – Inalco : 29 – 31 mai 2000*, Paris : L'Harmattan, 141-154.
- CLÉRIVET, Marc (2013) : *Danse traditionnelle en Haute-Bretagne*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- COLLECTIF (1982) : *Anthologie de littérature galloise contemporaine*. Les Amis du parler gallo.
- COLONNA, Romain (2013) : « Le plurilinguisme à l'épreuve de la modernité », in : COLONNA, Romain - BECETTI, Ali - BLANCHET, Philippe (eds.) : *Politiques linguistiques et plurilinguismes : Du terrain à l'action glottopolitique*, Paris : L'Harmattan (édition Espaces discursifs), 143–154.
- COLONNA, Romain (2016) : « L'amour et la haine en sociolinguistique : de l'auto-odi à l'émancipation », in : ALÉN-GARABATO, Carmen – COLONNA, Romain (eds) : *L'auto-odi : la haine du soi en sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan, 181-...
- COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS LINGUISTIQUES (1998) : *Déclaration universelle des droits linguistiques*, Barcelone : Institut d'Edicion de la Disputació de Barcelona [en ligne]. Disponible sur : <http://www.linguistic-declaration.org/versions/frances.pdf> [consulté le 09/05/2017].
- COSTA, James (2010) : *Les langues celtiques : Du déclin au renouveau ?* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.sorosoro.org/2015/08/les-langues-celtiques-du-declin-au-renouveau/> [consulté le 15/04/2017]
- COSTAOUEC, Denis (2011) : *Du monolinguisme populaire traditionnel au monolinguisme de langue d'Etat : Un obstacle au plurilinguisme* [en ligne], Disponible sur : <http://www.sorosoro.org/2015/08/du-monolinguisme-populaire-traditionnel-au-monolinguisme-de-langue-detat-un-obstacle-au-plurilinguisme/> [consulté le 06/04/2017]
- CROIX, Alain – VEILLARD, Jean-Yves (éds) (2013) : *Dictionnaire du patrimoine breton*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- CRYSTAL, David (1997) : *Moudrost Keltů*, Praha : Karmelitánské nakladatelství. Traduit de l'anglais : *The Wisdom of the Celts*, London : The Lion publishing, 1996.
- DAWSON, Alain (2002) : « Le picard : langue polynomique, langue polygraphique ? », in : CAUBET, Dominique - CHAKER, Salem - SIBILLE, Jean (eds) : *Codification des langues de France : Actes du colloque Les langues de France et leur codification : Ecrits divers – Ecrits ouverts, Paris – Inalco : 29 – 31 mai 2000*, Paris : L'Harmattan.

- DAWSON, Alain (2013) : « Le picard est-il bienvenu chez les Ch'tis ? », in : DGLFLF : *Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes (Cahiers d'observatoire des pratiques linguistiques n°3)*, Paris : Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 41-54 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Observation-des-pratiques-linguistiques/Etudes-et-recherches/Cahiers-de-l-Observatoire-des-pratiques-linguistiques-n-3-langues-de-France-langues-en-danger-amenagement-et-role-des-linguistes> [consulté le 09/05/2017].
- DÉGUIGNET, Jean-Marie (2008) : *Mémoires d'un paysan bas-breton*, Arkae.
- DGLFLF (2005) : *Repères 2005 : Les langues de France : Un patrimoine méconnu, une réalité vivante*, Paris : Délégation générale à la langue française et aux langues de France [en ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Documentation/Documentation-administrative/Reperes-2005-les-langues-de-France-un-patrimoine-meconnu-une-realite-vivante> [consulté le 09/05/2017].
- DGLFLF (2008) : *Repères 2008 : Les langues de France : Un patrimoine méconnu, une réalité vivante*, Paris : Délégation générale à la langue française et aux langues de France [en ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Documentation/Documentation-administrative/Reperes-2008-les-langues-de-France-un-patrimoine-meconnu-une-realite-vivante> [consulté le 09/05/2017].
- DGLFLF (2009) : *Références 2009 : Les langues de France*, Paris : Délégation générale à la langue française et aux langues de France [en ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Documentation/Documentation-administrative/References-2009-les-langues-de-France> [consulté le 09/05/2017].
- DGLFLF (2010) : *Références 2010 : Les langues de France*, Paris : Délégation générale à la langue française et aux langues de France [en ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Documentation/Documentation-administrative/References-2010-les-langues-de-France> [consulté le 09/05/2017].
- DGLFLF (2013) : *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne (rapport présenté à la ministre de la culture et de la communication par le Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne)*, Paris : Ministère de la culture et de la communication, juillet 2013 [en ligne], Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000439.pdf> [consulté le 16/06/2017].
- DGLFLF (2014a) : *Etude sur la place des langues de France sur internet*. Paris : Délégation générale à la langue française et aux langues de France [en ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-et-numerique/La-diversite-linguistique-et-la-creation-artistique-dans-le-domaine-numerique/Etude-sur-la-place-des-langues-de-France-sur-l-internet> [consulté le 09/05/2017].
- DGLFLF (2014c) : *La place des langues de France hexagonales dans les projets Wikimedia*. Paris : Délégation générale à la langue française et aux langues de France [en ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-et-numerique/La->

diversite-linguistique-et-la-creation-artistique-dans-le-domaine-numerique/La-place-des-langues-de-France-hexagonales-dans-les-projets-Wikimedia [consulté le 09/05/2017].

- DJORDJEVIĆ LEONARD, Ksenia (2013) : « L'albanais en Europe du sud : entre substitution et normalisation », in : ALÉN GARABATO, Carmen (éd.) : *Gestion des minorités linguistiques dans l'Europe du XXI^e siècle*, Limoges : Editions Lambert-Lucas.
- DORNER, Daniela (2011) : « Vitalité du francique en Lorraine germanophone ? », *Lidil (Revue de linguistique et de didactique de langues)*, 44/2011, 27-42 [en ligne]. Disponible sur : <https://lidil.revues.org/3135> [consulté le 05/11/2016]
- DPLO (1994) : *Paroles d'oïl : Choix de textes en langues d'oïl avec traductions et glossaires (wallon – picard – champenois – normand – gallo – morvandiau – poitevin-saintongeais)*, Saint-Lô : Geste éditions, Défense et promotion des langues d'oïl.
- ELEGOËT, Fanch (1978) : *Nous ne savions que le breton et il fallait parler français - Mémoire d'un paysan du Léon*, La Baule : Éditions Breizh hor bro.
- ELEGOËT, Louis (1998) : *Bretagne, une histoire*, Rennes : CRDP de Bretagne.
- ELOY, Jean-Michel – JAGUENEAU, Liliane (2013) : « Dynamique de permanence et d'émergence des langues d'oïl : quel sens social ? », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 385-396.
- ELOY, Jean-Michel (1998) : « Sur l'inventaire des variétés d'oïl de France : un processus de naissances de langues ? », *Travaux de linguistique*, n°9, Angers : Université d'Angers [en ligne]. Disponible sur : https://www.u-picardie.fr/LESCLaP/IMG/pdf/inventaire_cle0e5615.pdf [consulté le 17/06/2017].
- ELOY, Jean-Michel (2004) : *Permanence et ré-émergence des langues d'oïl contre la langue du pouvoir : quel sens social ?* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.langues-de-france.org/eloy.html> [consulté le 03/04/2017]
- ELOY, Jean-Michel (2012) : « Le paysage linguistique pluriel de la France : retour critique sur l'enquête de 1999 », *Cahiers internationaux de sociolinguistique, Pluralité linguistique et démarche de recherche : Vers une sociolinguistique complexifiée*, n°2, 2012/1, 7-10.
- FAVEREAU, Francis (2017) : *Les Celticismes*. Skol Vreizh.
- FAVEREAU, François (2005) : *Bretagne contemporaine (Culture – Langue – Identité)*, Morlaix : Editions Skol Vreizh.
- FELTIN-PALAS, Michel (2012) : « Onze idées reçues sur les langues régionales », *L'Express*, 31 mars 2012 [en ligne]. Disponible sur : http://www.lexpress.fr/region/onze-idees-recues-sur-les-langues-regionales_1099691.html [consulté le 13/05/2017].
- FILIP, Jan (1995) : *Keltská civilizace a její dědictví*, Praha : Academia.
- FILIPETTI, Aurélie (2014) : *Les langues de France*. Editions Dalloz.
- FINES, Francette – GICQUEL, Héloïse (2014) : « L'Union européenne, menace ou levier pour la valorisation des langues régionales ou minoritaires ? », in : BUSQUETS, Joan – PLATON, Sébastien – VIAUT, Alain (éds.) (2014) : *Identifier et catégoriser*

- les langues minoritaires en Europe occidentale*, Pessac : Maison des sciences de l'Homme de l'Aquitaine, 165-183.
- FISHMAN, Joshua – GARCÍA, Ofelia (éds.) (2011) : *Handbook of language and ethnic identity (The success-failure continuum in language and ethnic identity efforts, volume 2)*, New York : Oxford University Press.
- FISHMAN, Joshua (1991) : *Reversing language shift*, Clevedon/Philadelphia/Adelaide : Multilingual Matters Ltd.
- FISHMAN, Joshua (1994) : « The truth about language and culture », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 109, 1994, 83-96.
- FLEURIOT, Léon (1969) : « Breton et cornique à la fin du Moyen-Age », *Annales de Bretagne*, vol. 76, n° 4, 705-724 (en ligne). Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1969_num_76_4_2537 [consulté le 02/06/2017].
- FLEURIOT, Léon (1980) : *Les origines de la Bretagne*, Paris : Payot.
- GALLIOU, Patrick – JONES, Michael (1998) : *Bretonci*, Praha : Nakladatelství Lidové noviny.
- GALLO, Jacques (1953) : « Point de vue de gallo », in : *Le pays breton*. (cité par Tréhel-Tas 2007 : 39).
- GERMELMANN, Friedrich (2014) : « Le droit allemand des langues minoritaires : panorama général et notions », in : BUSQUETS, Joan – PLATON, Sébastien – VIAUT, Alain (éds.) (2014) : *Identifier et catégoriser les langues minoritaires en Europe occidentale*, Pessac : Maison des sciences de l'Homme de l'Aquitaine, 125-138.
- GIACOMO-MARCELLESI, Mathée (2013) : « Le corse », in : KREMELITZ, Georg (éd.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 465-473.
- GIRAUDON, Daniel (2011) : *Le trésor du breton rimé (Mimologies d'oiseaux)*, Emgleo Breiz.
- GIRAUDON, Daniel (2012) : *Les galloïsmes : le français tel qu'on le parle en Bretagne*, Skol Vreizh.
- GIRAUDON, Daniel (2013) : *Le trésor du breton rimé (Grivoiseries bretonnes)*, Emgleo Breiz.
- GIRAUDON, Daniel (2014) : *Le trésor du breton rimé (Rimes de l'enfance)*, Morlaix : Emgleo Breiz.
- GONTARD, Marc (2002) : *Dictionnaire des écrivains en breton*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- GUESPIN, Louis - MARCELLESI, Jean-Baptiste (1986) : « Pour la glottopolitique », *Langages*, n°83, vol. 21, 5-34.
- GUILLAUMIN, Colette (1992) : « Une société en ordre : De quelques-unes des formes de l'idéologie raciste », *Sociologie et sociétés*, automne 1992, vol. 24, numéro 2, 13-23 [en ligne]. Disponible sur : <http://id.erudit.org/iderudit/001319ar> [consulté le 10/05/2017].
- HAGÈGE, Claude (2000) : *Halte à la morte des langues*, Paris : Editions Odile Jacob.

- HARTWEG, Frédéric – KREMNITZ, Georg (2013) : « Le rôle des Eglises et des croyances religieuses dans le comportement langagier », in : KREMNITZ, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 159-168.
- HELIAS, Per Jakez (1975) : *Le Cheval d'orgueil (Mémoires d'un paysan bigouden)*, Plon.
- HELOT, Christine – ERFURT, Jurgen (eds.) (2016) : *Education bilingue en France : Politiques linguistiques, modèles et pratiques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- HERAN, François – FILHON, Alexandra – DEPREZ, Christine (2002) : « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population et sociétés*, n°372, 1-4 [en ligne]. Disponible sur : http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/18724/pop_et_soc_francais_376.fr.pdf [consulté le 11/05/2017].
- HINTON 2002 : *How to keep your language alive : A commonsense approach to one-to-one language learning*, Heyday books.
- HINTON, Leanne (2011) : « Language revitalisation and language pedagogy : new teaching and learning strategies », *Language and education*, vol. 25, n°4, July 2011, 307-318 [en ligne]. Disponible sur : <https://educ373.wikispaces.com/file/view/Language+Revitalisation.pdf> [consulté le 04/05/2017].
- HINTON, Leanne (2013) : *Bringing our languages home : revitalisation for families*. Heyday books.
- HOARE, Rachel (2003) : *L'identité linguistique des jeunes en Bretagne*, Brud Nevez.
- HROCH, Miroslav (1999) : *V národním zájmu*, Praha : Nakladatelství Lidové noviny.
- JANEČEK, Petr (2014) : *Etnografický výzkum*, Brno : Masarykova Univerzita [en ligne]. Disponible sur : https://www.academia.edu/29351971/Etnografick%C3%BD_v%C3%BDzkum [consulté le 02/01/2016]
- JIGOUREL, Thierry (2004) : *La harpe celtique : le temps des enchanteurs : histoire et actualité*, London, Binic : Celtics Chadenn.
- JIGOUREL, Thierry (2015) : *Les sports populaires des Bretons*, Coop Breizh.
- KEHERVÉ, Jean (1991) : « Comment la Bretagne est-elle devenue française ? » In : *L'Histoire*, n° 147, p. 8-16
- KEHERVÉ, Jean (1997) : « Entre conscience nationale et identité régionale en Bretagne à la fin du Moyen-Age » In : *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen-Age à l'époque moderne*, Beihefte der Francia, Band 39, p. 219-243.
- KLEIN, Pierre (ed.) (2013) : *Les langues de France et la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires (Actes du colloque de Strasbourg)*, Strasbourg : Association Initiative citoyenne alsacienne.
- KOKAISL, Petr (ed) : (2016) : *Po stopách keltojazyčných obyvatel Evropy : Irsko, Skotsko, Wales, Cornwall, ostrov Man a Bretaň*, Praha : Nostalgie.

- KREMnitz, Georg (1981) : « Du "bilinguisme" au "conflit" linguistique. Cheminement de termes et de concepts », *Langage*, n°61, 63–74.
- KREMnitz, Georg (2013a) : « La disparition des langues », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 179-182.
- KREMnitz, Georg (2013b) : « Les langues de France avant la Révolution », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 265-270.
- KREMnitz, Georg (2013c) : « Le terme *langue* face à celui de *variété* dans le cadre du phénomène de communication », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 95-102.
- KREMnitz, Georg (2013d) : « Questions de terminologie et de concepts », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 103-112.
- KREMnitz, Georg (ed.) (2013) : *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- KRESS Jean-Jacques (1984) : « Changement de langue et traumatisme psychique », in : *Psychologie Médicale*. Paris, S.P.E.I., p. 1369-1373.
- LAGARDE, Christian (2014) : « Le modèle écolinguistique espagnol et ses langues minoritaires », in : BUSQUETS, Joan – PLATON, Sébastien – VIAUT, Alain (éds.) : *Identifier et catégoriser les langues minoritaires en Europe occidentale*, Pessac : Maison des sciences de l'Homme de l'Aquitaine, 21-22.
- LAPIERRE, Jean-William (1984) : « L'identité collective, objet paradoxal : d'où nous vient-il ? », *Recherches sociologiques*, XV-2/3, 195-206.
- LAQUITTANT, Jean-Luc (2015) : *Le gallo : d'ouyou qu'i vient ? (L'histoire du français, du gallo, du breton et des langues régionales)*, Beignon : Editions Les Oiseaux de papier SARL, coll. Bretagne, des hommes et des lieux.
- LASAGABASTER, David (2006) : « Les attitudes linguistiques : un état des lieux », in : *Etudes de linguistique appliquée*, n°144, 2006/4, 393-406 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-ela-2006-4-page-393.htm> [consulté le 02/02/2017].
- LE BIHAN, Hervé – DENIS, Gwendal – MENARD, Martial (2002) : *Le breton pour les nuls*. Paris : Editions First.
- LE COADIC, Ronan (1998) : *L'identité bretonne*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- LE COADIC, Ronan (2013) : « A propos des relations entre langue et identité en Bretagne », *International journal of the sociology of the language*, De Gruyter, 2013, 223, 23-41 [en ligne]. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00865001/document> [consulté le 01/05/2017].
- LE DÛ, Jean (2003) : *Du café vous aurez?*, Armeline Eds.
- LE STUM, Philippe (2016) : *Le néo-druidisme en Bretagne* [en ligne]. Disponible sur : <http://bcd.bzh/becedia/fr/le-neo-druidisme-en-bretagne> [consulté le 30/05/2017].
- LEBESQUE, Morvan (1970) : *Comment peut-on être Breton ? Essai sur la démocratie française*, Paris : Seuil.

- LECOQ JAHIER, André (2007) : « 1997 – 2007 : 30 ans d’enseignement du gallo », *Cahiers de sociolinguistique : Autour du gallo (Etat des lieux, analyses, perspectives)*, n°12, 2007/1, 225-234.
- LECOQ, André (2009) : « Enseignement du gallo », *Tréma* 31/2009 : *Enseignement des langues régionales en France d’aujourd’hui : états et perspectives*, 39-45 [en ligne]. Disponible sur : <http://trema.revues.org/942> [consulté le 06/05/2017]
- LECUYER, Fabien (2015) : *Manifeste du gallo*. Coop Breizh.
- LERAY, Christian (2002) : « L’alternance de langues en Haute-Bretagne », *Cahiers de sociolinguistique : Langues en contact (Canada, Bretagne)*, n°7, 2002/1, 123-132.
- LESPOUX, Yan (2013) : « Enseignement des langues "régionales" et en langues "régionales" », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 375-384.
- LOSSEC, Hervé (2010) : *Les Bretonnismes (Le français tel qu’on le parle en Bretagne)*, Skol Vreizh.
- LOSSEC, Hervé (2011) : *Les Bretonnismes de retour (le français tel qu’on le parle en Bretagne 2)*, Morlaix : Skol Vreizh.
- MANZANO, Francis (1996) : Sur le statut sociolinguistique du gallo : une identité en question. In : MANZANO, Francis (éd) : *Langues et parlars de l’Ouest (Cahiers de Sociolinguistique 1)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- MANZANO, Francis (2002) : « Sur le contact français – gallo : observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques », *Cahiers de sociolinguistique : Langues en contact (Canada, Bretagne)*, n°7, 2002/1, 133-177.
- MANZANO, Francis (2003) : « Diglossie, contacts et conflits de langues... A l’épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb », *Cahiers de sociolinguistique*, n° 8, 1/2003, 51-66 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2003-1-page-51.htm> [consulté le 04/11/2016]
- MANZANO, Francis (2007) : « Dix ans d’étude du gallo aux Cahiers de sociolinguistique : De la langue patrimoniale à l’affirmation sociolinguistique », *Cahiers de sociolinguistique : Autour du gallo (Etat des lieux, analyses, perspectives)*, n°12, 2007/1, 31-49.
- MARKALE, Jean (1976) : *Traditions de Bretagne*, Veviers, Belgique : Marabout.
- MARTEL, Philippe (2013a) : « Combats pour les « langues régionales » depuis 1870, in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 303-320.
- MARTEL, Philippe (2013b) : « Langues et construction nationale : La Révolution face aux « patois » », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 271-282.
- MARTEL, Philippe (2013b) : « Trente ans de politique linguistique en France », in : KLEIN, Pierre (ed.) : *Les langues de France et la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, Strasbourg : Association Initiative Citoyenne Alsacienne.

- MIGNEROT, Alexandrine – BLANCHET, Philippe (2017) : *Bretons et gallo : Enquête sur les pratiques, les représentations et la demande sociale de langue régionale en Bretagne gallo (réalisée pour le Conseil régional de Bretagne)*. Rennes : PREFICs, Université Rennes 2.
- MILIN, Rozenn (2011) : *Les bienfaits du plurilinguisme* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.sorosoro.org/2015/08/les-bienfaits-du-plurilinguisme/> [consulté le 04/04/2017]
- MILIN, Rozenn (2015) : *Questions de l'identité : Pourquoi et comment être Breton ?*, Editions BO Travail.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2013) : *Apprendre et enseigner les langues et les cultures régionales dans l'école de la République* [en ligne]. Disponible sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/01_Janvier/37/2/2013_langues_regionales_guide_web_295372.pdf [consulté le 04/05/2017].
- MOAL, Stefan (2009) : « La langue bretonne dans l'enseignement, Tréma, 31/2009 : *Enseignement des langues régionales en France d'aujourd'hui : états et perspectives*, 27-37 [en ligne]. Disponible sur : <http://trema.revues.org/927> [consulté le 06/05/2017].
- MOAL, Stefan (2014) : « La force de la littérature comme outil glottopolitique pour une langue minorisée : le cas du breton », in : COLONNA, Romain (ed) : *Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs*, Limoges : Lamert-Lucas.
- MOAL, Stefan (2016) : « Locuteurs traditionnels et nouveaux locuteurs de langue bretonne : Un auto-odi peut en cacher un autre », in : ALÉN-GARABATO, Carmen - COLONNA, Romain (eds.) : *Auto-odi : La haine du soi en sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan.
- MOLINER, Olivier (2013) : « La politique linguistique au parlement : de la III^e République à la loi Deixonne », in : KREMnitz, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 291-301.
- MORAVČÍK, Jiří (2004) : *Keltská hudba*, Praha : Torst.
- MOREAU, Marie-Louise (éd.) (1997) : *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga.
- NOLAN, Shaun John (2013) : *The results of a nascent language emancipation in France (Perceptions of the status and future of Gallo in the context of its inclusion in Brittany's language education policy)*, Equinox publishing [en ligne]. Disponible sur : https://www.academia.edu/5628913/The_results_of_a_nascent_language_emancipation_in_France_perceptions_of_the_status_and_future_of_Gallo_in_the_context_of_its_inclusion_in_Brittany_s_language_education_policy [consulté le 02/08/2017].
- ÔBRÉE, Bèrtran (2007) : « Lire et écrire en gallo avec le "Moga" : un standard pour une diversité d'usages », *Cahiers de sociolinguistique : Autour du gallo (Etat des lieux, analyses, perspectives)*, n°12, 2007/1, 205-224.
- OLB (2007) : *La langue bretonne à la croisée des chemins : Deuxième rapport général sur l'état de la langue bretonne, Observatoire de la langue bretonne, 2002-2007*, Carhaix-Plouguer : Office de la langue bretonne.
- ONU (1992) : *Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques* [en ligne]. Disponible sur :

http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Minorities/Booklet_Minorities_French.pdf
[consulté le 09/05/2017]

- ONU (2011) : *Forum sur les questions relatives aux minorités linguistiques : Compilation des recommandations formulées à l'issue des quatre premières sessions (2008-2011)*, Genève : Haut commissariat des droits de l'homme [en ligne]. Disponible sur http://www.ohchr.org/Documents/Events/Minority2012/Forum_on_Minority_FR.pdf [consulté le 07/05/2017].
- ONU (2017) : *Droits linguistiques pour des minorités linguistiques : guide pratique pour la mise en œuvre*, Genève : Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités.
- OPLB (2011) : *La langue bretonne dans le marché du travail*. Carhaix-Plouguer : Office Public de la langue bretonne.
- OTTAVI, Pascal (2011) : « Regards sur le concept de diglossie, à l'épreuve du terrain corse », *Lidil*, n°44 : *Langues, minor(is)ations et marginalisations*, 111-124 [en ligne]. Disponible sur : <https://lidil.revues.org/3145> [consulté le 20/11/2016].
- OZOUF, Mona (2009) : *Composition française : retour sur une enfance bretonne*, Paris, Gallimard.
- PECH, Marie-Estelle (2013) : « Le succès des langues régionales à l'école », *Le Figaro*, 31 juillet 2013 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/07/29/01016-20130729ARTFIG00330-le-succes-des-langues-regionales-a-l-ecole.php> [consulté le 13/05/2017].
- PELHATE, Anne-Marie (2011) : *Le galo, qhi q'c'et don ? (Ce que vous avez toujours voulu savoir sur le gallo)*, An Amzer.
- PENTECOTTEAU, Hugues (2002) : *Devenir bretonnant : découvertes, apprentissages et réappropriations d'une langue*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- PÉREZ FERNÁNDEZ, José Manuel (2014) : « La catégorisation de la langue asturienne comme « langue régionale, statutaire et traditionnelle », in : BUSQUETS, Joan – PLATON, Sébastien – VIAUT, Alain (éds.) (2014) : *Identifier et catégoriser les langues minoritaires en Europe occidentale*, Pessac : Maison des sciences de l'Homme de l'Aquitaine, 229-254.
- POKORNÝ, Jan (2010) : *Lingvistická antropologie : jazyk, mysl, kultura*, Praha : Grada publishing.
- POUTIGNAT, Philippe - STREIFF-FENART, Jocelyne (1995) : *Théories de l'ethnicité*, Paris : Presses universitaires de France.
- PRESS, Jeffrey Ian (1992) : « The situation of the Breton language in Brittany », *Multilingua*, vol. 14, issue 4, 407-426 [en ligne]. Disponible sur <https://www.degruyter.com/view/j/mult.1992.11.issue-4/mult.1992.11.4.407/mult.1992.11.4.407.xml> [consulté le 02/06/2017].
- PRESS, Jeffrey Ian (1995) : « Barriers to the standardisation of the breton language », *Philological society*, vol. 93, issue 1, 51-93 [en ligne]. Disponible sur : <http://enlignelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-968X.1995.tb00436.x/abstract;jsessionid=94EA02C699B41DA62F5086870EE83439.f04t04> [consulté le 02/06/2017].

- QUEILLÉ, Hervé (2015) : *Identité bretonne : la fin des tabous* (entretien avec Ronan Le Coadic) [en ligne]. Disponible sur : http://www.bretagne.com/fr/culture_bretonne/histoire_de_bretagne/histoire_contemporaine/identite_bretonne [consulté le 25/05/2017].
- RAUDE, Alan (1993) : *Ecrire le gallo*, Rennes : Bertègn Galèzz.
- RAUDE, Alan-J. (2004) : « L'avenir du gallo », in : *Toutes les cultures de Bretagne*, Morlaix : Skol Vreizh.
- RÉZEAU, Pierre (2001) : *Dictionnaire des régionalismes de France : géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2001.
- RIVIÈRE, Patrick (2004) : *La religion des Celtes (De l'épopée celtique aux mystères du Druidisme en Europe occidentale)*, De Vecchi.
- ROHOU, Jean (2005) : *Fils de ploucs*, Rennes : Editions Ouest-France.
- SALZMANN, Zdeněk (1997) : *Jazyk, kultura a společnost : úvod do lingvistické antropologie*, Praha : Ústav pro etnografii a folkloristiku AV ČR.
- SAPIR, Edward (1921) : *Language : an introduction to the study of the speech*, New York : Harcourt, Brace.
- ŠATAVA, Leoš (1994) : *Národnostní menšiny v Evropě*, Praha : nakladatelství Ivo Železný.
- SAUZET, Patrick (2002) : « Réflexions sur la normalisation linguistique de l'occitan », in : CAUBET, Dominique - CHAKER, Salem - SIBILLE, Jean (eds) : *Codification des langues de France : actes du colloque Les langues de France et leur codification : Ecrits divers – Ecrits ouverts, Paris – Inalco : 29 – 31 mai 2000*, Paris : L'Harmattan.
- SIBILLE, Jean (2002) : « Ecrire l'occitan : essai de présentation et de synthèse », in : CAUBET, Dominique - CHAKER, Salem - SIBILLE, Jean (eds) : *Codification des langues de France : actes du colloque Les langues de France et leur codification : Ecrits divers – Ecrits ouverts, Paris – Inalco : 29 – 31 mai 2000*. Paris : L'Harmattan.
- SIBILLE, Jean (2013) : « La notion des langues de France, son contenu et ses limites », in : KREMNIČ, Georg (ed.) : *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 45-60.
- SIMON, Christophe (2007) : « Graphier le gallo : Une analyse anthropologique du phénomène », *Cahiers de sociolinguistique : Autour du gallo (Etat des lieux, analyses, perspectives)*, n°12, 2007/1, 183-203.
- SIMON, Crisstof (2014) : *Le galo ben d'amaen : Le gallo pratique. (Guide de langue pour tous)*, Rennes : Sibel et Siben.
- SIMON, Pierre-Jean (1999) : *La Bretonnité : une ethnicité problématique*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- SIMON, Pierre-Jean (2006) : *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- SOUKUP, Martin (2014) : *Terénní výzkum v sociální a kulturní antropologii*, Praha : Karolinum.
- SOUKUP, Václav (1994) : *Dějiny sociální a kulturní antropologie*, Praha: Karolinum.

- TILLINGER, Gábor (2013) : « Langues, dialectes et patois – Problèmes de terminologie dialectologique (Réflexions sur la situation géolinguistique en France et la terminologie française) », *Argumentum* 9, Debrecen : Debreceni Egyetemi Kiadó, 1-18 [en ligne]. Disponible sur : <http://argumentum.unideb.hu/2013-anyagok/tillinger.pdf> [consulté le 17/06/2017].
- TŘESOHLAVÁ, Anna (2014) : « Vztah jazyka a regionální identity obyvatel Bretaně na příkladu studentů bretonštiny », *Studia ethnographica pragensia* 2/2014, Praha : Univerzita Karlova, 26-37.
- TŘESOHLAVÁ, Anna (2017) : « Langues de Bretagne : Entre langues proscrites et revendiquées », in : LEGEDEN, Gudrun (ed) : *Malelingua* 2. Paris : L'Harmattan, p. 175-186.
- UNESCO (2003) : *Language vitality and endangerment* (Document submitted to the International Expert Meeting on UNESCO Programme Safeguarding of Endangered Languages , Paris, 10 - 12 march 2003) [en ligne]. Disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00120-EN.pdf> [consulté le 04/05/2017].
- VALENTIM MADEIRA, Thaïse (2015) : « Le renouveau culturel en Bretagne et le défi de valorisation d'une culture cosmopolite », *Cahiers de MIMMOC*, 13/2015 : Minorités en Europe (en ligne). Disponible sur : <http://mimmoc.revues.org/2350?lang=en> [consulté le 13/04/2017]
- VAN DER GOOT, Auke (2014) : « Les notions de langue régionale ou minoritaire aux Pays Bas : l'importance de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires », in : BUSQUETS, Joan – PLATON, Sébastien – VIAUT, Alain (éds.) (2014) : *Identifier et catégoriser les langues minoritaires en Europe occidentale*, Pessac : Maison des sciences de l'Homme de l'Aquitaine, 329-336.
- VIAUT, Alain (2002) : « Apport et réception française de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (approche sociolinguistique) », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, volume 33, n°1, 9-48 [en ligne]. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/receo_0338-0599_2002_num_33_1_3131 [consulté le 09/05/2017]
- VOPATRNÝ, Gorazd (2002) : *Keltská církev a její spiritualita*, Brno : L. Marek.
- WALTER, Henriette (1994) : *L'aventure des langues en occident*, Paris : Editions Robert Laffont.
- WOEHLING, Jean-Marie (2013) : « Histoire du droit des langues de France », in : KREMnitz, Georges (éd.) : *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 71-88.
- WWF and Terralingua (2000) : *Indigenous and Traditional Peoples of the World and Ecoregion Conservation : An Integrative Approach to Conserving the World's Biological and Cultural Diversity*, 1196 Gland, Switzerland : World Wide Fund for Nature.
- ZERVA, Maria (2011) : « Assimilation linguistique et processus de minoration », *Lidil (revue de linguistique et de didactique)*, n°44 : *Langues, minor(is)ations et marginalisations*, 125-136 [en ligne]. Disponible sur : <https://lidil.revues.org/3147#tocto1n1> [consulté le 21/11/2016]

11.2 Ouvrages non publiés

- CADIOU, Clarisse (2010) : *L'influence du bilinguisme précoce au développement cognitif de l'enfant* (thèse de doctorat), Brest : Université de Bretagne occidentale.
- CORBEL, Pierre (1984) : *La figure du gallo* (thèse de doctorat), Rennes : Université Rennes 2.
- DIAZ, Anne (2018) : *“Gallos” et “Bretons” : représentations de l'Autre et mobilisations de la frontière linguistique dans les processus de construction identitaire. Une approche anthropologique de la limite entre Haute et Basse-Bretagne* (thèse de doctorat), Rennes : Université Rennes 2.
- FERRÉ, Clément (2010) : *De la capacité langagière des classes ouvrières en milieu hospitalier. Analyse critique du travail langagier en domaine gallophone au Centre Hospitalier de Fougères* (Mémoire de Master 2), Rennes : Université Rennes 2.
- HLAVÁČKOVÁ, Tereza (2013) : *Bretonština jako rodinný a socializační jazyk* (Mémoire de Licence), Praha : Univerzita Karlova.
- KELLER, Sandra (2016) : *Defining and Displaying Gallo (Language and Ideology In Upper Brittany)* (theses). University of South Carolina [en ligne], Disponible sur : <http://scholarcommons.sc.edu/etd/3459/> [consulté le 02/08/2017].
- LAROSSE-FARMER, Geneviève (2015) : *La transmission d'une langue autochtone endormie en contexte de revitalisation linguistique : le cas du wendat* (mémoire de maîtrise), Laval : Université Laval.
- LE HARZIC, Katell (2002) : *Le français régional de Basse-Bretagne : enracinement sociolinguistique et fonctionnement* (thèse de doctorat), Rennes : Université Rennes 2 [en ligne].. Disponible sur : <http://www.theses.fr/2002REN20035> [consulté le 07/08/2017]
- LE SQUÈRE, Roselyne (2007) : *Une analyse sociolinguistique des marquages du territoire en Bretagne : toponymie, affichage bilingue, identités culturelles et développement régional.* (thèse de doctorat), Rennes : Université Rennes 2 [en ligne]. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00189245/document> [consulté le 11/05/2017].
- MANDARD, Léandre (2017) : *Une politique du patois? : Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980* (mémoire de Master), Paris : Institut d'études politiques de Paris, École doctorale de Sciences Po.
- MORVAN, Maïwenn (2004) : *Les Bretons et leur accent (Etude des représentations sociolinguistiques attachées à l'accent du français de Basse-Bretagne)*. Brest : Université Bretagne Occidentale [en ligne]. Disponible sur : http://www.freelang.com/publications/memoires/maiwenn/Les_Bretons_et_leur_accent.htm [consulté le 19/07/2017]
- OSTERKORN, Patrick Karl (2013) : *Vivre un multilinguisme disjoint? L'expérience du multilinguisme des collégiens dans une école minoritaire vivant en breton* (Mémoire de Master), Wien : Universität Wien.
- RYBKOVÁ, Hana (2012) : *Le breton et son influence sur le français local : Situation linguistique dans le Finistère* (mémoire de Licence), Brno : Masarykova Univerzita

[en ligne]. Disponible sur : https://is.muni.cz/th/341865/ff_b/ [consulté le 19/07/2017].

SEVESTRE, Yoann (2002) : *Les Fougerêts : Patrimoine et identité d'une commune de Haute-Bretagne* (thèse de doctorat), Rennes : Université Rennes 2. Disponible sur https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Fouger%C3%AAts_:_Patrimoine_et_identit%C3%A9_d%E2%80%99une_commune_de_Haute-Bretagne. [consulté le 10/04/2017]

TŘESOHLAVÁ, Anna (2011) : *Revitalizace bretonštiny : Vztah jazyka a identity u nové generace bretonsky mluvících* (Mémoire de Master), Praha : Univerzita Karlova.

TVRZOVÁ, Jana (2008) : *Národně-emancipační proces a konstrukce identity Bretonců* (Mémoire de Licence), Praha : Univerzita Karlova.

VACULA, Richard (2011) : *Oživení regionálního jazyka v Provence prostřednictvím škol Calandreta* (thèse de doctorat), Praha : Univerzita Karlova.

11.3 Filmographie

BLANCHARD, Hubert (2002) : *Voyage en Gallésie*, JPL Films.

DANIELLOÛ, Soazig (2005) : *Pêcheurs du goémon*, Kalanna, France 3 Ouest et Roland Michon. Disponible sur : <http://www.kubweb.media/page/documentaire-les-sabots-electriques-soazig-daniellou/> (troupe du théâtre Ar Vro Bagan) [consulté le 7/08/2017].

DANIELLOÛ, Soazig (2017) : *Botou-koad dre-dan / Sabots électriques*, Kalanna, France Télévisions, Tébéo, TébéSud, TVR , Brezhoweb. Disponible sur : <http://www.kubweb.media/page/documentaire-les-sabots-electriques-soazig-daniellou/> [consulté le 7/08/2017].

DANIELLOU, Soazig (2015) : *Ar Gwim, un istor bugale (Ar Gwim, une histoire de famille)*. Kelenna, France 3. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=YuhixDF2ORM> [consulté le 7/08/2017].

DURAND, Philippe (1979) : *Yezh ar Vezh (La langue de la honte)*. Disponible sur : <https://vimeo.com/179018369> [consulté le 12/08/2017].

GUINARD, Patrick (2001) : *Brezhoneg (Un siècle du breton)* [DVD]. France 3 Ouest et 13 Production [consulté le 7/08/2017].

MICHON, Roland (2008) *Lettres à un gallésant*, Kalanna/TV Rennes [consulté le 7/08/2017].

MICHON, Roland (2010) *Guerche a guernaille*, Kalanna/TV Rennes [consulté le 7/08/2017].

11.4 Sitographie

Nous mentionnons ici seulement les domaines internet qui représentent les sources d'informations et de données concernant la problématique étudiée. Pour d'autres sites, par exemple de type journalistique ou touristique, les citations se trouvent seulement en notes en bas de page. De même, si nous avons utilisé plusieurs articles de la même domaine, les articles concrets sont cités seulement en bas de page.

ABP : Agence bretonne de presse. Disponible sur : <https://abp.bzh> [consulté le 02/06/2017].

AI'TA : mouvement militant de de sauvegarde du breton. Disponible sur : <http://aita.bzh> [consulté le 30/05/2017].

AOSB : Association d'opposition à la signalisation bilingue en pays gallo. Disponible sur : <http://aosb.free.fr/> [consulté le 11/05/2017].

ASSEMBIÈS GALLÈSES : festival de la culture de la Haute-Bretagne. Disponible sur : <http://assemblies-gallese.net/> [consulté 31/07/2017].

BABELEYES : Disappearing languages (projet musical). Disponible sur : <http://babeleyes.free.fr> [consulté le 06/05/2017].

BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ : portail d'information sur la Bretagne et la diversité culturelle. Disponible sur : <http://bcd.bzh> [10/03/2017].

CAFÉ BILINGUE NANTES : présentation. Disponible sur : <http://nantescafebilingue.blogspot.cz/p/presentation-du-cafe-bilingue-nantes.html> [consulté le 26/06/2017].

CANAL ACADÉMIE : radio. Disponible sur : <http://www.canalacademie.com> [consulté le 18/06/2017].

CONSEIL CELTIQUE : site officiel. Disponible sur : <http://www.ccheilteach.ie/> [consulté le 30/05/2017].

CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE. Disponible sur : http://www.bretagne.bzh/jcms/preprod_90480/fr/le-conseil-culturel [consulté le 14/05/2017].

CONSEIL DE L'EUROPE : Convention-cadre, Charte des langues régionales ou minoritaires. Disponible sur : <http://www.coe.int> [consulté le 01/04/2017].

DASTUM : archives de la tradition orale de la Bretagne. Disponible sur : <http://www.dastum.bzh/> [consulté le 31/07/2017].

DÉFENSE ET PROMOTION DES LANGUES D'OÏL. Disponible sur : <http://www.languesdoil.org/> [consulté le 03/06/2017]

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/La-DGLFLF> [consulté le 04/05/2017].

DU GALO, DAM YAN, DAM VER : une charte et un label pour le gallo. Disponible sur : <https://www.dugalo.bzh/> [consulté le 03/06/2017].

ENDANGERED LANGUAGES DOCUMENTATION PROGRAMME. Disponible sur : <http://www.eldp.net/> [consulté le 04/05/2017].

ENTRELANGUES : site d'information sur les langues parlées dans l'Etat français. Disponible sur : <https://entrelangues.iker.univ-pau.fr/presentation> [consulté le 01/05/2017].

ETHNOLOGUE : portail sur les langues du monde. Disponible sur : <https://www.ethnologue.com/> [consulté le 29/04/2017].

EUROPEAN LANGUAGE EQUALITY NETWORK (ELEN) : ONG de sauvegarde des langues minoritaires en Europe. Disponible sur : <https://elen.ngo/information/> [consulté le 07/05/2017].

FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT. Disponible sur : <http://www.festival-interceltique.bzh/> [consulté 31/07/2017].

FUEN : Federal Union of European Nationalities. Disponible sur : <http://www.fuen.org/> [consulté le 13/05/2017].

CHANSON EN LANGUE D'OÏL : portail consacré aux groupes et chanteurs de langues d'oïl. Disponible sur : <http://projetbabel.org/oil/> [consulté le 29/07/2017]
 CHANT GALLO : base de chansons populaires de Haute-Bretagne. Disponible sur : <http://chantgallo.com/> [consulté le 02/07/2017].

IFOP : sondage Les Français et les langues régionales. Disponible sur : http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=3058 [consulté le 13/05/2017].

INSTITUT DU GALLO : Disponible sur : <http://institutdugallo.bzh/> [consulté le 10/08/2017].

INSTITUT SUPÉRIEUR DES LANGUES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Disponible sur : <http://www.islrf.org/> [consulté le 11/05/2017].

JAUPITRE : association de promotion des jeux de la Haute-Bretagne. Disponible sur : <http://jeuxbretons.bzh/?lang=fr> [consulté le 01/08/2017].

LANGUE BRETONNE : site de Fañch Broudic, journaliste et chercheur. Disponible sur : <http://www.langue-bretonne.com/> [consulté le 01/05/2017].

LANGUES DE FRANCE : portail du projet Histoire sociale des langues de France. Disponible sur : <http://www.langues-de-france.org/> [consulté le 03/04/2017].

LINGUAPAX : ONG travaillant sur la protection de la diversité linguistique. Disponible sur : <http://www.linguapax.org/francais> [consulté le 07/05/2017].

MAAYA : The World Network For Linguistic Diversity. Disponible sur : <http://www.maaya.org/?lang=en> [consulté le 07/05/2017].

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME D'AQUITAINE : Base de données Catégorisation des langues minoritaires en Europe. Disponible sur : <http://www.msha.fr/baseclme/> [consulté le 22/05/2017].

OPLB : Office Public de la langue bretonne. Disponible sur : <http://www.fr.brezhoneg.bzh> [consulté le 28/06/2017].

OSCE : Organisation for Security and Co-operation in Europe. Disponible sur : <http://www.osce.org/whatistheosce> [consulté le 07/05/2017].

RADIO BREIZH : podcast des radios de Bretagne. Disponible sur : <http://www.radiobreizh.bzh> [20/10/2017].

RÉGION BRETAGNE. Disponible sur : www.bretagne.bzh [consulté le 28/06/2017].

SIL International : Summer Institute of Linguistics. Disponible sur : <https://www.sil.org/> [consulté le 07/05/2017].

SOROSORO : projet de documentation des langues menacées. Disponible sur : <http://www.sorosoro.org/> [consulté le 07/05/2017].

TERRALINGUA : « Protecting biocultural diversity ». Disponible sur <http://terralingua.org/> [consulté le 07/05/2017].

THE CELTIC LEAGUE : site officiel. Disponible sur : <https://www.celticleague.net/> [consulté le 30/05/2017].

THE ENDANGERED LANGUAGES PROJECT : projet de l'Alliance for Linguistic Diversity [en ligne]. Disponible sur : <http://www.endangeredlanguages.com/about/> [consulté le 07/05/2017].

THE NETWORK TO PROMOTE LINGUISTIC DIVERSITY : réseau européen pour la politique linguistique des langues minoritaires. Disponible sur : <http://www.npld.eu/> [consulté le 07/05/2017].

UNESCO : Disponible sur : <http://www.unesco.org> [consulté le 07/05/2017].

UNIVERSITÉ LAVAL : L'aménagement linguistique dans le monde. Disponible sur : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/> [consulté le 07/05/2017].

11.5 Autres sources

Cours *Breton en initiation* par Maxime Crahé, Université Rennes 2, semestre d'hiver 2008/09.

Cours *Civilisation bretonne et culture celtique* par Maïwenn Morvan, CIEL de Bretagne, Brest, juillet 2017.

Cours *Initiation au gallo* par Crisstof Simon, Bertègn Galèzz, Monterfil, juillet 2015.

Cours *Traitement des données qualitatives* par Anne-Briac Billi et Françoise Philip, Rennes 2, 2008/09.

Cours *Metody a techniky terénního výzkumu* (méthodes et techniques de la recherche en terrain) par Miloš Tomandl, FFUK, 2006/07.

Entretiens, questionnaires (voir liste des informateurs) et observations.

12 English summary

The aim of the present work is to discuss the problem of the current language situation in the Brittany region in the northwest of France. Two local languages developed within this region; the Celtic Breton and the Romance Gallo in the western and eastern parts of Brittany, respectively. Both of them have been greatly influenced by a repressive language policy started at the time of the French revolution. These measures culminated in a negative perception of the Breton regional identity, and in the 1950s the language shift appeared. Since then, the number of the users of these languages has been decreasing. Nevertheless, since the 1970s, the perception of the Breton identity has been changing and the population has been progressively expressing its interest in the regional languages. Nowadays, we can clearly observe the revitalisation tendencies in both aforementioned languages. Although there are some similarities, the situations differ significantly in many ways. The aim of this work is to compare the actual phenomena of usage of these languages in the historical and cultural context of Brittany, with special attention to representations, usage and revitalisation efforts.

In an attempt to achieve this goal and manage such a complex workflow, we propose a method based on the ethno-sociolinguistic approach called « of complexity », developed by the French sociolinguist Philippe Blanchet. The main advantages of this approach are its qualitative dimension and its ability to focus on the complexity of the sociolinguistic situations. These are seen as dynamic and influenced by many interrelated factors that are always unstable. In this regard, these sociolinguistic situations are not supposed to be analysed with the objective to bring any generalising conclusion, but to present one of the possible views of the studied situation.

In this way, with regards to the complexity of the situation and to the fact that not any other work has been published on the very subject of the general situation of the two languages of Brittany, we decided to create an introductory study, which can serve as a reference for future works in this domain. In this regard, an important part of the study consists of putting the actual sociolinguistic situation of Brittany in a huge context, necessary for its understanding.

Our conclusions about the present-day tendencies of the two languages are based on published sources and mainly on a field research that we carried out by repeated stays during the period of 2014 – 2017. In addition, we used as well the data that we collected in our previous research that tightly related to the relation between language and identity in the new generation of breton speakers. Our methodology, as indicated before, is qualitative, based

mainly on interviews and observations. Furthermore, we used questionnaires in order to decrypt the situation and find the appropriate research questions.

Our work is created in two steps. Firstly, we introduce the context, which brings us then to the description of the language situation itself. At the beginning, we propose a theoretical framework explaining the terminology and sociolinguistic concepts used in the study. After that, the methodology is being discussed. Then we open the introductory part of the study, of which the aim is to bring the context useful for the understanding of the studied situation.

We introduce the problematics of the minority languages and their protection in the worldwide and European context. In more detail, the language situation in France is being introduced. We present the languages of France, the evolution of the language policy and the actual tendencies of the development of the regional languages. We introduce as well the topic of the « oil » branch of Romance language family, because one of the languages of Brittany, Gallo, takes part of it.

The general context of the region is described afterwards in the geographic, historical and cultural way. A special attention is also been paid to the problematics of the identity, which is important for understanding the representations of the local languages. In this context we are presenting the knowledge from the previous research.

One of the important components of the Breton identity is the Celtic heritage. That, too, is why we are presenting this topic.. We also explain the topic of the Celtic languages in regards to the Breton language

After this contextualising introduction, we open the topic of the languages of Brittany. First we present them in the linguistic and historical way, and then we outline the development of their usage and representations, in the context of the evolution of the language policy and society.

We then open the chapter of which the aim is to present the actual situation. First we make a bridge between the theory and the real situation by commenting the concepts presented at the very beginning of the study in the light of the actual state of the Breton and the Gallo. After that we go deeper in the actual situation. The status and language policy, usage and representations are presented. After, we introduce the situation of revitalisation in all the parts that are being developed in this aim: the teaching, the standardisation, the publications, the presence in the public space, in the medias, the cultural creation in the languages, and the use and intergenerational transmission. Finally, we open the question of

the existing obstacles and of the very actual needs in the continuation of successful revitalisation.

It is hard to outline any general conclusions. Nevertheless, we can summarise that the two languages are in a situation of transition. Despite the revitalisation tendencies, both languages are still in a fragile situation and are in real danger of the diminution of their speakers. The Gallo is even more in danger than Breton. This is caused mainly by the differences in representations. The Breton language gained its prestige as the identity language of the region, while the Gallo is still seen mostly as «patois», with emphasized affectionate meanings, but seen more as folklore than possible means of communication. Due to these facts, the revitalisation movement is much stronger in the Breton case.

Despite this problematic situation, we can observe a number of positive trends. The most noticeable fact is that the two languages are apparently being considered equal in terms of the importance for the regional cultural heritage and identity. This new regard is now observed mostly in the sphere of the revitalisation movement and in the regional language policy. Nevertheless, this attitude will surely take time to be extended among the population. As known, this is the only key of the real development of a minority language. After having observed the complexity of the situation of the two languages, containing fragility and hope at the same time, we can conclude that their future is in the hands of the population itself. Now, when the languages are encouraged by the institutional sphere, the regard and the will of the ordinary people is the only thing that counts. Finally, the conclusion is very simple: if the languages are important for the people, these languages will survive.

13 Annexes

13.1 Informateurs

Tous les informateurs évoqués, ayant participé à la recherche sur les deux langues, sont répartis en deux groupes principaux. Il s'agit d'abord des spécialistes (du milieu académique, institutionnel et associatif), qui sont des personnages connus dans la sphère linguistique locale, donc nous les présentons sous leur noms réels.

Ensuite, le deuxième groupe d'informateurs (qui rassemble une sous-division selon de différents critères) est composé de personnes issues du grand public. Nous gardons leur anonymat en utilisant des pseudonymes. Les pseudonymes sont choisis de manière spontanée dans le calendrier français, parmi des prénoms habituels. Le caractère de prénom breton, gallo ou étranger est gardé.⁶⁶² Dans des cas exceptionnels, des informateurs de ce type apparaissent sous leur vrai nom (prénom + nom). Il s'agit de spécialistes ou des personnes connues dans le domaine qui nous ont donné l'autorisation de les nommer par leur vrai nom. Dans les cas où nous n'avons pas reçu l'autorisation, les informateurs apparaissent sous pseudonyme, et nous mentionnons également qu'il s'agit de spécialiste, militant, acteur culturel dans la sphère de la langue donnée, etc.

Pour les raisons du choix de la méthodologie qualitative, nous mentionnons en détail seulement les informateurs avec lesquels nous avons mené des entretiens. Les sondés par questionnaire, qui a servi d'exploration initiale du terrain, sont présentés de manière schématique.

Les informateurs qui apparaissent deux fois dans la liste (pour des raisons d'entretiens sur différentes questions évoquées, p. ex. milieu associatif, institutionnel et culturel) ne sont pas mis en gras dans la seconde apparition avec laquelle la première mention est alors indiquée.

Comme nous le notons dans le chapitre Méthodologie, certains informateurs ne sont pas cités directement dans le texte, ce qui ne signifie pas que leur apport à l'étude était moindre que celui d'autres. De nombreux entretiens nous ont servi d'orientation dans la problématique. Ainsi, ils ont procuré des renseignements sur les généralités qui apparaissent tout au long du texte sans avoir besoin de mentionner la source.

Les entretiens (ou sondages par questionnaire) se sont déroulés entre 2008 et 2017. L'âge indiqué des informateurs est celui de l'année de l'entretien/questionnaire. Les années des entretiens/questionnaires sont mentionnées suite aux données socio-professionnelles. Dans plusieurs cas, nous avons interviewé les mêmes informateurs plusieurs années de suite. Dans ce cas, l'âge indiqué correspond au dernier entretien. Avec certains informateurs, nous n'avons pas réussi à effectuer d'entretien. Dans ces cas, les renseignements ont été collectés à travers une correspondance électronique. Chez les informateurs avec lesquels les entretiens ont été réalisés entre 2008 et 2011, nous avons essayé de vérifier l'état de leur relation avec les langues locales à travers la communication électronique. Dans les cas de réponses obtenues, nous gardons néanmoins l'âge de la date du dernier entretien.

⁶⁶² Les prénoms bretons ayant été choisis dans la liste proposée par l'Office Public de la langue bretonne : <http://www.fr.brezhoneg.bzh/28-prenoms-bretons.htm>, les prénoms gallo dans CHASSÉ et alii 2013, disponible sur http://www.chubri-galo.bzh/chubri-galo_dictionnaire-gallo-francais_prenoms__fr.htm [17/09/2017]

13.2 Liste des informateurs sur le breton

A) Spécialistes

a) Académiques

– Enseignants et chercheurs du département Breton et celtique de l'Université Rennes 2 :

- **Ronan Le Coadic** – sociolinguiste, spécialiste de l'identité bretonne (entretiens 2008, 2011, 2014)
- **Stéfane Moal** – enseignant du breton (entretiens 2008, 2009, 2011)
- **Lukian Kergoat** - enseignant du breton (entretiens 2008, 2009, 2011)
- **Francis Favereau** - enseignant du breton (entretiens 2008, 2011, 2014)
- **Gwendal Denis** – directeur du département, enseignant du breton (entretiens 2008, 2011)
- **Hervé le Bihan** - enseignant du breton (entretiens 2009, 2011)
- **Maxime Crahé** - enseignant de l'option breton (entretiens 2008, 2009, 2011, 2015)
- **Dimitri Boekhoorn** enseignant de l'option breton (entretiens 2011, 2015)
- **Anne Diaz** – doctorante en sociolinguistique (Diaz 2017) (entretien 2015 et 2017)
- **Antoine Châtelier** – chargé d'enseignement en breton, spécialiste également du gallo (entretien 2017)
- **Maiwenn Morvan** – enseignante du cours Civilisation bretonne à l'école de langues CIEL de Bretagne, Brest; ancienne étudiante du département Breton et celtique de l'Université de Bretagne Occidentale, Brest : Mémoire de Master sur l'accent breton – Morvan 2004, enseignante du breton à Sked, la maison de la culture et de la langue bretonne de Brest (entretien 2017)

b) Institutionnels

- **Fulup Travers** – directeur de l'Office Public de la langue bretonne (OPLB) (entretiens 2011, 2015, 2017)
- **Catherine Bourrouleg** – employée de l'Observatoire de la langue bretonne (OPLB) (entretiens 2011, 2015)
- **Lena Louarn** – Présidente de l'Office de la langue bretonne, Vice-présidente du Conseil Régional de Bretagne, chargée des langues de Bretagne (entretiens 2009, 2011, 2015)
- **Ronan le Louarn** – chef de service des langues de Bretagne au Conseil Régional (entretien 2015)
- **Philippe Lanoë** – employé de l'organisation Bretagne Culture Diversité

c) **Associatifs**

- **Katell Chantreau** – association UBAPAR (entretien 2015)
- **Youenn Guillanton** – directeur de l'école Diwan à Rennes (entretien 2011)
- deux membres de l'association **Div Yezh** à Rennes (entretien 2009)
- deux membres de l'association **Skeudenn Bro Roazhon** à Rennes (entretiens 2009, 2015)
- Lena Louarn – ancienne directrice de Skol an Emsav (entretien 2009)
- **Thierry Stefan** – enseignant du cours du soir à Chavagne (entretien 2011)
- Anne Diaz – ancienne enseignante à Skol an Emsav (entretien 2015)
- **Hervé Le Gall** – ancien enseignant à Diwan, apprenant du gallo (correspondance par courrier électronique 2017)
- **Ronan Gueblez** – association Dastum (entretien 2015, correspondance électronique 2017)

d) **Acteurs culturels**

- **Martial Chevreuil** – animateur des cours de chant de Basse-Bretagne au Cercle celtique de Rennes (participation à l'atelier avec 10 chanteurs bretonnants, majoritairement étudiants et néo-locuteurs, en 2009 et 2011, entretiens en 2009, 2011, communication par courrier électronique en 2017)
- **Roland Michon** – réalisateur de films sur le breton et le gallo (entretien 2015, communication par courrier électronique 2017)
- Maïwenn Morvan – écrivaine en breton (entretien 2017)
- **André Morvan** – acteur du théâtre en breton dans la troupe Teatr brezhoneg Penn ar bed (entretien 2017)

B) Autres informateurs

a) **Apprenants**

- 63 participants au sondage par questionnaire (18 – 30 ans, étudiants de l'Université Rennes 2, fréquentant les cours du breton en initiation et continuation), 2008-2011
- **Marie** – femme, 36 ans, enseignante du FLE, doctorante en sociolinguistique, habite en Basse-Bretagne, origines de Basse-Bretagne, étudiante de l'option breton à Rennes 2 (questionnaire 2008, entretiens 2009, 2011, 2014)
- **Jeanne** – femme, 20 ans, habite à Rennes, origines de la Haute et Basse-Bretagne, famille non-bretonnante, étudiante de Licence en anglais, option breton à Rennes 2 (questionnaire 2008, entretien 2009, correspondance électronique 2011)

- **Maël** – homme, 18 ans, habite en Haute-Bretagne, origines des deux côtés, grand-père bretonnant; étudiant en sociologie, option breton à Rennes 2 (questionnaire 2008, entretien 2009, communication électronique 2014)
- **Pierre** – homme, 18 ans, habite et originaire de Haute-Bretagne, famille non-bretonnante; étudiant de Licence en anglais, option breton à Rennes 2 (questionnaire 2008, Entretien 2009)
- **Alice** – femme, 18 ans, habite et originaire de Basse-Bretagne, famille bretonnante, Alice – première génération de la non-transmission ; étudiante en Licence des études médiatiques, option breton à Rennes 2 (questionnaire et Entretien de 2011, correspondance électronique 2014)
- **Sylvie** – femme, 20 ans, habite et originaire de Basse-Bretagne, famille partiellement bretonnante ; étudiante en Licence d'économie, option breton (questionnaire et entretien 2011)
- **Paul** – homme, 21 ans, habite et originaire de Haute-Bretagne, famille non-bretonnante ; étudiant en Licence de théâtre, option breton (questionnaire et entretien 2011, correspondance électronique 2014, 2016)
- **Yann** – homme, 19 ans, habite et originaire de Haute-Bretagne, famille partiellement bretonnante (néo-locuteurs), militant actif pour la langue bretonne, étudiant en Licence d'histoire, option de breton à Rennes 2 (questionnaire et Entretien 2011, correspondance électronique 2015)
- **Manon** – femme, 20 ans, originaire de Paris, pas d'ancêtres bretons, a déménagé en Bretagne pour ses études universitaires, compte y rester puisque se sent « Bretonne de cœur », étudiante en Licence en art plastique, option de breton à Rennes 2 (questionnaire et entretien 2011, correspondance électronique 2014)
- **Michel** – homme, 22 ans, habite et originaire de la Haute-Bretagne, famille non-bretonnante, voire hostile à la langue bretonne. Etudiant en Licence d'histoire-géographie à Rennes 2, fréquente le cours du soir de breton à Skol an Emsav. Militant actif pour la langue bretonne. Projet d'enseigner dans une école bilingue (Entretien 2011, correspondance électronique 2014)
- **Emmanuel** - homme, 18 ans, origines en Haute et Basse Bretagne, étudiant du département de Breton et celtique de l'Université Rennes 2 (Licence) et de l'option gallo, famille parlant gallo (questionnaire et entretien de 2017)
- **Véronique** - femme, 18 ans, origines en Haute et Basse Bretagne (autour de la frontière linguistique), étudiante du département de Breton et celtique de l'Université Rennes 2 (Licence) et de l'option gallo, famille parlant breton et partiellement gallo. (questionnaire et entretien 2017)
- **10 participants du cours du breton pour adultes à Chavagne** (6 femmes, 4 hommes, entre 40 et 60 ans, 6 originaires de Basse-Bretagne, 2 de Haute-Bretagne, 1 de Provence, 1 de Poitou) (observation et entretien 2011)

b) **Néo-locuteurs**

- **Gwen** – 25 ans, auto-mécanicien, habite et originaire de Basse-Bretagne, ancien étudiant à Diwan (école primaire – lycée), fait partie d'un réseau étroit

d'anciens étudiants du lycée Diwan, chanteur dans une chorale bretonnante (entretien 2011)

- **John** – homme, 38 ans, originaire des Pays-Bas, a déménagé en Bretagne en 1998, a appris le breton, musicien (musique traditionnelle bretonne et celtique), enseignant du breton (entretiens 2011 et 2015, communication électronique 2017)
- **Erell** – femme, 39 ans, originaire de région parisienne, grand-père de Basse-Bretagne, habite en Basse-Bretagne depuis 19 ans, travaille dans le secteur associatif de la promotion de la langue bretonne, élève ses enfants en breton (Entretien 2015, communication électronique 2017)
- **Véronique** – femme, 35 ans, doctorande en sociolinguistique, originaire d’Auvergne, a déménagé en Bretagne pour ses études et y est restée, se sent Bretonne, a appris le breton, l’a enseigné et ensuite a appris le gallo, (entretiens 2015 et 2017)
- **Laure** – femme, 38 ans, enseignante, originaire de Basse-Bretagne, ayant vécu en Angleterre, puis retournée en Basse-Bretagne, apprend le breton en cours du soir, sa fille de 8 ans est à l’école bilingue (entretien 2015)
- **Noémie** – fille, 16 ans, parents d’Allemagne et de Basse-Bretagne, habite en Basse-Bretagne, lycée Diwan, amatrice de la musique traditionnelle (entretien 2015)
- **Gwennaëlle** – femme, 36 ans originaire et habitante de la Basse-Bretagne, grands-parents bretonnants, père a appris le breton mais n’a pas transmis ; a appris en cours du soir et à l’université (Master en breton) (entretien 2017)
- **Damien** – homme, 62 ans, originaire et habitant de Basse-Bretagne, retraité ayant travaillé dans la psychiatrie; parents bretonnants, n’ont pas transmis; a appris le breton à partir du lycée, a joué du théâtre en breton (entretien 2017)
- **Anne** – femme, 62 ans, originaire de Basse-Bretagne et y réside, retraitée ayant travaillé en psychiatrie, parents bretonnants, regrette ne pas avoir reçu le breton ; bonne connaissance passive, activement seulement des bases et expressions (entretien 2017)
- **Rémi** – homme, 45 ans, originaire et habitant de la Basse-Bretagne, a appris les bases du breton avec sa mère, musicien, amateur de la musique traditionnelle bretonne (entretien 2015)
- **Marcel** – homme, 46 ans, habite en Basse-Bretagne, originaire de Haute-Bretagne, dessinateur, connaissances basiques du gallo (appris en enfance) et du breton (en cours du soir), amateur de la musique traditionnelle (questionnaire 2015, entretien 2017)
- **Arnaud** – homme, 45 ans, originaire de la Haute-Bretagne, habite en Basse-Bretagne, enseignant, a appris le breton dans un stage intensif pendant 6 mois, projette d’enseigner en bilingue (questionnaire 2015, communication électronique 2017)

- **Martine** – femme, 36 ans, originaire de Haute-Bretagne et de Franche-Comté, née et élevée en Franche-Comté, enseignante de breton/Histoire-Géo en bilingue privé (entretien 2017)
- **Erwan** – homme, 34 ans, originaire et habitant de la Basse-Bretagne, musicien (musique traditionnelle bretonne), grand-père bretonnant, connaissances basiques du breton (entretien 2015)
- **Gaston** – homme, 28 ans, enseignant, origines en Basse et Haute-Bretagne, a appris le breton dans un cours du soir (entretien 2016)
- **Mona** – femme, 24 ans, étudiante, originaire de la Basse-Bretagne, habite à Brest, bretonnante, famille bretonnante (entretien 2017)

c) locuteurs traditionnels

- **famille Dupont** : famille qui n’a pas interrompu le fil de la transmission de la langue. Le breton n’a jamais cessé d’être la langue de communication au sein de la famille et entre amis. Militants de la langue bretonne. Originaires de la Basse-Bretagne, habitent à Rennes. Petites filles élevées en breton également. (entretien 2011)
 - parents : **Théodore** (61 ans, fonctionnaire d’Etat en retraite), **Gwenola** (55 ans, production culturelle),
 - **Maelenn** (23 ans) lycéenne à Diwan.
- Lena Louarn – personnage connue du milieu militant et politique (voir ci-dessus), égelement issue d’une famille qui n’a pas cessé de transmettre le breton. Originaire de Basse-Bretagne, enfance à Paris, habite à Rennes

d) Non-locuteurs issus du milieu bretonnant

- **Michèle** – femme, 56 ans, musicienne, habite en Haute-Bretagne, parents originaires de la Haute et de la Basse-Bretagne, père a transmis une connaissance passive du breton, mère faisait preuve du refus du gallo. Admiration des deux langues et regret de ne pas les connaître activement. (entretien 2015)
- **Lucille** – fille, 7 ans, originaire de Basse-Bretagne et y résidant, participante au stage du chant traditionnel de la Haute-Bretagne de Roland Brou, Assembiès gallèses 2015 (entretien 2015)
- **Maryvonne** – femme, 55 ans, retraité ayant travaillé comme enseignante à l’école primaire, originaire et habitante de Basse-Bretagne, parents et mari bretonnants (entretien 2016)
- **Mikaela** – femme, 77 ans, retraité ayant travaillé comme enseignante à l’école primaire, originaire et habitante de Basse-Bretagne, père bretonnant (entretien 2015)

- **Maela** – femme, 51 ans, employée de commerce, originaire et résidente de Basse-Bretagne (entretien 2017)

13.3 Liste des informateurs sur le gallo

A) Spécialistes

a) académiques

- **Philippe Blanchet** – enseignant-chercheur au laboratoire PREFICs de l'université Rennes 2 : sociolinguistique, langues minoritaires, gallo (entretiens 2014, 2015, 2016)
- **Léandre Mandard** – promu de Sciences Po, Mémoire de Master sur la thématique gallèse (Mandard 2017)
- Anne Diaz – doctorante en sociolinguistique à Rennes 2 (Diaz 2017) (entretien 2015 et 2017)

b) institutionnels

- **Michael Génévée** – chargé de mission au Conseil Régional de Bretagne et membre de l'association Enseignants du gallo (entretien 2015, 2016, 2017)
- **Jerom Bouthier** – coordinateur de l'Institut de la langue gallèse (entretien 2017)

c) associatifs

- **Anne-Marie Pelhate** – animatrice des cours du gallo pour enfants dans association Dihun, cours pour adultes par Stumdi et Bertègn Galèzz, membre de l'association Miron Mirette, auteure de publications de vulgarisation du gallo et de matériel pédagogique, animatrice de la radio Plum'FM (entretiens 2015, 2017)
- **Bertràn Ôbrée** – membre de l'association Chubri, chanteur en gallo (entretiens 2011, 2015, 2016, 2017)
- **Dominique Deffain** – membre de l'association Enseignants du gallo (entretiens 2014, 2015, 2016, 2017)
- **Annie Maudet** - membre de l'association Enseignants du gallo (entretiens 2015, 2017)
- **Régis Auffray** - membre de l'association Enseignants du gallo (entretien 2014)
- **Christine Trochu** - membre de l'association Enseignants du gallo (entretien 2014)
- **Paul Recoursé** - membre de l'association Enseignants du gallo (correspondance électronique 2017)
- **Cristof Simon** - membre de l'association Sibel et Siben (entretiens 2014, 2015)
- **Jean-Luc Ramel** - membre de l'association Bertègn Galèzz (entretiens 2014, 2015, 2016, 2017)

- **Daniel Deveaux** – organisateur des Assemblées gallèses, membre de l’association Poëvr’et seu (entretien 2015)
- **Danièle Deveaux** - membre de l’association Poëvr’et seu (entretien 2015)
- **Chantal Lemée** – organisatrice des Assemblées gallèses, membre de l’association CAC sud et de la troupe de théâtre en gallo Les Préchous (entretien 2017)
- **Cédric Malaunais** – animateur PCI à l’association Granjagoul (correspondance électronique 2017)
- **Auguste Férey** – professeur de lettres et d’histoire et de gallo (correspondance électronique 2017)
- **Aline Métayer** – animatrice du camp gallo, membre du Chubri et du Conseil Culturel de Bretagne, agricultrice (entretien 2015)

d) **acteurs culturels**

- **Matao Rollo** – conteur et acteur en gallo, membre de la compagnie La Cariqhelle, ancien animateur de la radio Plum’FM (entretiens 2015 et 2017)
- **Mathieu Ghitton** – chanteur et musicien, spécialiste de la tradition haut-bretonne, collecteur en chant et linguistique, membre de l’association Chubri, lecteur des cours pour adultes, membre de compagnie La Cariqhette (entretiens en 2014, 2015, 2017)
- **Fabien Lécuyer** – écrivain en gallo (Lécuyer 2017) (correspondance électronique 2017)
- **André Montfort** – conteur et écrivain en gallo (correspondance électronique en 2016)
- **Roland Brou** – chanteur, spécialiste du chant de la Haute-Bretagne (entretiens 2015, 2017)
- **Bruno Ronzier** – violoniste, spécialiste de la musique traditionnelle bretonne (entretien 2015)
- Bertràn Ôbrée – chanteur en gallo (entretien 2016)
- Roland Michon - réalisateur de films sur le breton et le gallo (entretien 2015, communication électronique 2017)

B) **Autres informateurs**

a) **locuteurs natifs**

- **Joseph** – homme, 63 ans, chauffeur en retraite, originaire de la campagne de Haute-Bretagne, y réside toujours (entretien 2016)
- **Albert** – homme, 71 ans, retraité de Marine Marchande, originaire et habitant de la Haute Bretagne, gallo parlé toujours au sein de la famille, avec une moindre fréquence mais plaisir avec les enfants et petits enfants (questionnaire et entretien 2017)
- **Fabrice** – homme, 37 ans, originaire de Haute-Bretagne, habite à Fougères, gallo langue maternelle, famille gallésante des grand-parents jusqu’aux enfants (questionnaire et entretien 2017)

- **Christophe** – homme, 23 ans, étudiant, habite à Paris, originaire de Haute-Bretagne, Ile-et-Vilaine (entretien 2017)
- **Bertrand** – homme, 72 ans, professeur d'université, originaire et habitant de Haute Bretagne (questionnaire et correspondance électronique 2016)
- **Adrien** – homme, 80 ans, retraité (ingénieur en informatique), originaire de la campagne de la Haute-Bretagne, vit près de Rennes (questionnaire 2017)
- **Alain** – homme, 81 ans, retraité (enseignant), habite en Basse-Bretagne, près de la frontière linguistique, originaire de la campagne de Haute Bretagne (questionnaire 2017)
- **Robert** – homme, 64 ans, enseignant retraité, originaire et habitant de la campagne de la Haute Bretagne, membre d'association gallésante (questionnaire 2017)
- **Hélène** – femme, 60 ans, psychologue, originaire et habitante de la Haute Bretagne (questionnaire 2017)
- **Amandine** – femme, 70 ans, agricultrice retraitée, originaire et habitante de la campagne de Haute Bretagne (questionnaire 2017)
- **Armand** – homme, 77 ans, agriculteur retraité, originaire et habitant de la campagne de Haute Bretagne (questionnaire 2017)
- **Angélique** – femme, 69 ans, retraitée, originaire et habitante de la campagne de Loire-Atlantique, membre d'association gallésante (questionnaire 2017)
- **Jeannick** – 69 ans, retraitée, originaire de la campagne de Haute Bretagne (questionnaire 2017)

b) locuteurs par contact avec la langue dans l'environnement

- **Étienne** – homme, 44 ans, enseignant du gallo, a appris le gallo avec grand-parents (questionnaire et entretien 2015 et 2017)
- **Henri** – homme, 64 ans, retraité, originaire de Haute et Basse Bretagne, habite en Basse-Bretagne, bretonnant, gallo parlé avec sa mère (entretien 2017)
- **Simone** – femme, 41 ans, professeur des écoles, originaire et habitante de la Haute-Bretagne, a appris le gallo avec grand-parents (questionnaire 2017)
- **Jacques** – homme, 73 ans, retraité, originaire et habitant de la campagne de Haute Bretagne, a appris le gallo avec le côté maternel de sa famille (monolingue gallo) (questionnaire 2017)
- **Mathias** – homme, 57 ans, agent de maintenance, originaire et habitant de la campagne de Haute Bretagne, a appris le gallo avec les anciens dans sa jeunesse et ensuite avec les collègues du travail (questionnaire 2017)
- **Isabelle** - femme, 70 ans, originaire et habitante de l'est la Haute-Bretagne, a appris le gallo enfant, par une voisine, conte en gallo (questionnaire 2017)
- **Agathe** – femme, 64 ans, retraitée, originaire de la campagne de Haute et Basse Bretagne, habite en Haute Bretagne. A appris le gallo avec ses parents, mais l'a oublié par manque d'usage, a suivi des cours pour se rappeler (questionnaire 2017)
- **Charlotte** – femme, 71 ans, retraitée, originaire et habitante de la campagne de Haute Bretagne (questionnaire 2017)

- **Thomas** – homme, 59 ans, directeur d’association, originaire de la campagne de Haute Bretagne, habite en Basse Bretagne (questionnaire 2017)
- **Maurice** – homme, 79 ans, retraité, originaire du milieu citadin de la Haute-Bretagne, a appris avec grand-parents de la campagne (questionnaire 2017)
- **Benjamin** – homme, 69 ans, retraité, originaire de la campagne de Basse Bretagne, habite en Haute Bretagne (questionnaire 2017)

c) néo-locuteurs

- **Edwige** – femme, 65 ans, originaire de Poitou-Charentes, habite en Basse-Bretagne (près de la frontière linguistique), anime un atelier de gallo (entretien 2015)
- **Justine** – femme, 55 ans, originaire de la Haute-Bretagne, habite à Rennes, famille gallésante, participe à l’atelier gallo de Bertegn galeizz (questionnaire 2016)
- **Monique** – femme, 51 ans, originaire de la Haute-Bretagne, habite à Rennes, participe à l’atelier gallo de Bertegn galeizz (questionnaire 2016)
- **André** – homme, 52 ans, originaire de la Haute-Bretagne, habite à Rennes, participe à l’atelier gallo de Bertegn galeizz (questionnaire 2016)

d) 10 participants au café galo (6 femmes, 2 hommes, entre 50 et 60 ans, 1 homme de 40 ans avec sa fille de 7 ans) – café galo à la Quincaillerie générale, organisé par Chubri, mené par Mathieu Ghitton, autour du sujet du concours haïku (novembre 2014)

e) apprenants

- **Sabine** – femme, 19 ans, originaire de Haute-Bretagne, campagne près de la Gacilly, famille gallésante, étudiante en lettres modernes, option gallo à l’université Rennes 2, première année (entretien 2015)
- **Martine** - femme, 19 ans, originaire de Haute-Bretagne, campagne près de la Gacilly, grand-parents gallésants, étudiante en lettres modernes, option gallo à l’université Rennes 2, première année (entretien 2015)
- **Roselyne** - femme, 20 ans, originaire de Haute-Bretagne, campagne près de Fougères, étudiante en lettres modernes, option gallo à l’université Rennes 2, deuxième année (entretien 2015)
- **Valentin** – homme, 24 ans, originaire et habitant de la Haute Bretagne, étudiant de lettres modernes, option gallo à l’université Rennes 2, deuxième année (entretien 2016)
- **Magali** – femme, 18 ans, originaire et habitante du territoire de la frontière linguistique, étudiante en Licence de breton et celtique à l’université Rennes 2, option gallo (questionnaire 2017)
- Emmanuel – homme, 18 ans, originaire et habitant de la campagne de Haute Bretagne, étudiant en Licence de breton et celtique à l’université Rennes 2, option gallo. Gallo parlé dans sa famille. (questionnaire 2017)

- Véronique – femme, 35 ans, doctorante en sociolinguistique, originaire d’Auvergne, a déménagé en Bretagne pour ses études et y est restée, se sent Bretonne, a appris le breton, l’a enseigné et ensuite a appris le gallo, (entretiens 2015 et 2017)
- **Adelyne** – femme, 45 ans, conseillère pédagogique au 1^{er} degré, origines des régions diverses de France, née à Paris, apprend le gallo en cours du soir, développe une sensibilisation au gallo (questionnaire 2017)
- **Brigitte** – femme, 25 ans, animatrice, originaire de la Basse Bretagne, vit en Haute Bretagne (questionnaire 2017)
- **Francis** – homme, 41 ans, informaticien, originaire de Poitou-Charentes, habite en Haute Bretagne (entretien 2015)
- **Jonathan** – homme, 43 ans, originaire de la Haute-Bretagne, employé dans une association gallèse, néo-locuteur du breton, famille bilingue français-breton avec un intérêt croissant porté au gallo (entretien 2017)

f) non-locuteurs issus du milieu gallo

- **famille Corot** – originaires de Haute-Bretagne, habitent un village dans les environs de Loudéac. **Simone** (65) et **Marc** (65), retraités (institutrice et employé de sécurité d’eau) comprennent le gallo, ayant grandi dans son environnement. Ils utilisent des expressions en gallo quand ils rencontrent des amis gallésants. **Thierry** (42) et **Simon** (39) le comprennent mais ne l’utilisent pas. (entretien 2017)
- **Maurice** – homme, 65 ans, retraité (ancien employé de la Mutualité sociale agricole), originaire de Haute-Bretagne, habite à Rennes, grand-parents parlaient le gallo (entretien 2016)
- **Nadine** – femme, 64 ans, psychologue retraitée, originaire de la Haute-Bretagne, habite à Rennes, parents parlaient un peu le gallo (entretien 2015)
- **Philippe** – homme, 53 ans, musicien, originaire de la Haute-Bretagne et y résidant. Parents partiellement gallésants (entretien 2015)

participants aux Assemblées gallèses (stages de chant, musique et conte) :

- **Angèle** – femme, 47 ans, professeur d’anglais, originaire de Loire-Atlantique, grand-parents paternels parlaient gallo (éprouvaient la honte), intéressée dans la culture traditionnelle (chant, danse), aimerait apprendre le breton pour chanter (questionnaire et entretien 2015)
- **Rozenn** – femme, 37 ans, assistante patrimoine..., originaire de Basse et Haute Bretagne, habite en Loire-Atlantique, aimerait apprendre le breton pour chanter (questionnaire et entretien 2015)
- **Mathilde** – femme, 55 ans, employée de commerce, originaire de la région parisienne, habite en Haute-Bretagne, intéressée dans la culture traditionnelle bretonne, notamment le chant, a trouvé en Haute-Bretagne ses racines (questionnaire et entretien de 2015 et 2017)

- **Georges** – homme, 65 ans, éducateur retraité, originaire et habitant Haute-Bretagne, parents gallésants de langue maternelle, honte, n’ont pas transmis. Comprend le gallo, regret de la situation. (questionnaire et entretien 2015 et 2017)
- **Ida** – femme, 67 ans, retraité, originaire du mans, habite en Haute-Bretagne (Loudéac), comprend le gallo, membre d’association culturelle gallo : soirées conte, chants, musique; assiste aux « causeries de gallo » (questionnaire et entretien 2015)
- **Elisabeth** – femme, 54 ans, chargée de communication, originaire de Haute et Basse Bretagne, habite à Rennes. A grandi dans un environnement gallésant. Langues de Bretagne présentes dans la famille sous forme d’expressions. A pris des cours du breton pur apprendre les bases. Le gallo (« patois ») a moins d’intérêt que le breton (questionnaire 2015)
- **Catherine** – femme, 45 ans, originaire de Basse-Bretagne et Vendée, habite en Haute-Bretagne (Redon) (questionnaire 2015)
- **Odette** – femme, 62 ans, retraité, originaire et habitante de la Haute Bretagne, famille utilise expressions en gallo (questionnaire 2015)
- **Valérie** – femme, 63 ans, psychologue, originaire de Lille, habite à Saint-Brieuc (questionnaire 2015)
- **Marion** – femme, 61 ans, infirmière libérale, originaire de Basse-Bretagne, habite en Haute-Bretagne, comprends le breton, parents bretonnants. Ne se sent bien en Haute-Bretagne. Fille au camp gallo. (questionnaire 2015)
- **Bleuen** – femme, 43 ans, professeur des écoles, mère de Awena (ci-dessus), originaire de Haute-Bretagne, habite en Basse-Bretagne, expressions en gallo dans la famille (questionnaire et entretien 2017)
- **Nicolas** – homme, 78 ans, retraité, originaire et habitant du sud de la Loire-Atlantique, ne connaît pas le gallo, pense qu’il s’agit d’un dialecte breton (entretien 2016)
- **Marcelle** – femme, 58 ans, musicienne, originaire et résidant en Haute-Bretagne (entretien 2015)
- **Marcel** – homme, 46 ans, habite en Basse-Bretagne, originaire de Haute-Bretagne, dessinateur, connaissances basiques du gallo (appris en enfance) et du breton (en cours du soir), amateur de la musique traditionnelle (questionnaire 2015, entretien 2017)

g) enfants participants au camp gallo

- **Awena**, fille, 8 ans, originaire des deux côtés de Bretagne, habite en Basse-Bretagne, parents partiellement gallésants et bretonnants (entretien 2015)
- **Vivien** – fille, 17 ans, originaire de Basse-Bretagne, habite en Haute-Bretagne, famille connaît expressions gallo, grand-parents bretonnants (questionnaire en 2015)

h) autres

- **participants au cours du chant gallo**, organisé par le Cercle celtique de Rennes, mené par Mathieu Ghitton (10 participants de Haute-Bretagne, non gallésants pour la plupart, ou partiellement, dans la majorité des cas issus du milieu gallésant) (octobre – novembre 2017)

participants aux Assemblées gallèses issus d'autres régions / pays :

- **Clémence** – femme, 22 ans, étudiante en musique, origines en Haute-Bretagne et Angleterre, vit en Allemagne (questionnaire 2015)
- **Georges** – homme, 73 ans, retraité, originaire de Basse-Bretagne, vit à Paris, famille utilisait expressions en breton (questionnaire 2015)
- **Edith** – femme, 22 ans, étudiante, origines divers (France), habite à Lyon, aimerait apprendre le breton (liaison avec la musique) (questionnaire 2015)

participants des Assemblées gallèses de Basse-Bretagne :

- **Arnaud** – homme, 45 ans, originaire de la Haute-Bretagne, habite en Basse-Bretagne, enseignant, a appris le breton dans un stage intensif pendant 6 mois, projette d'enseigner en bilingue (questionnaire 2015, communication électronique 2017)
- **Carine** – femme, 57 ans, cadre de santé, originaire et habitante de Basse-Bretagne (Morbihan), famille bretonnante, connaît des bases du breton (questionnaire 2015)
- **Erwan** – homme, 34 ans, originaire et habitant de la Basse-Bretagne, musicien (musique traditionnelle bretonne), grand-père bretonnant, connaissances basiques du breton (questionnaire et entretien 2015)
- **Mona** – femme, 24 ans, étudiante, originaire de la Basse-Bretagne, habite à Brest, bretonnante, famille bretonnante (questionnaire 2015)

13.4 Regard vers l'avenir – transcription des témoignages

13.4.1 Antoine Châtelier

« La langue bretonne est en train d'être réappropriée par une certaine élite culturelle bretonne (professeurs, métiers de la culture, néo-ruraux, militants écologiques). Ils commencent déjà à former des petits réseaux, grâce à internet et en divers endroits où ils savent qu'ils peuvent se retrouver et pratiquer la langue comme des centres culturels,⁶⁶³ des événements (concerts, veillées,...) ou des lieux festifs (bars, théâtres...). Ce genre de petites vies bretonnantes est amené à se développer dans tous les endroits dynamiques démographiquement.

Il y a encore des bretonnants de naissance plutôt « jeunes », autour de 50 ans, les gens vivants toujours plus longtemps et en meilleure santé. Il y aura donc des bretonnants de naissance encore dans les prochaines décennies. S'ils sont moins nombreux, je pense (ou j'espère) qu'ils seront plus investis dans leur rôle de transmetteurs.

Sur cette base, on peut imaginer divers scénarios possibles à plus long terme. Un scénario positif serait que la langue continue sur cette lancée et qu'elle soit réappropriée par des parties plus conséquentes de la société (si par exemple on réussit à en faire une langue ayant un intérêt professionnel, social et éducatif important). Un scénario entre-deux serait celui évoqué ci-dessus, langue correspondant à une certaine classe sociale (population éduquée) mais ayant du mal à sortir de ces réseaux et toucher d'autres populations. Un scénario pessimiste, stagnation ou baisse du nombre d'apprenants, perte du soutien des pouvoirs publics, la langue ne serait utilisée que par quelques milliers de militants. Avec la perte de la génération de « natifs » il y a un vrai risque d'une perte de la mémoire de la pratique de la langue bretonne et qu'elle soit considérée comme allogène. C'est déjà ce qu'on peut observer dans les régions où la langue a disparu il y a 50/60 ans et où beaucoup pensent qu'on "n'a jamais parlé breton ici" (région de Guérande, Belle-Ile, Groix, vieille ville de Concarneau,...).

Les défis dans l'avenir : Faire le pont, un maximum, entre le breton des natifs et celui des néo-locuteurs. Créer une vie culturelle de qualité en breton (littérature, musique, films,...). Faire de la langue un atout social et économique (pour la rendre "utile" et ne pas la

⁶⁶³ Comme par exemple le nouveau projet de Nantes: Yezhoù ha Sevenadur.

restreindre aux seuls cercles de professeurs et de militants). Avoir une vie publique en breton (pour qu'elle ne soit pas confinée à certains lieux). Entretenir une mémoire de la pratique de la langue pour éviter un effet "amnésie Guérandaise". »

« Rien de surprenant si je dis que le gallo est dans une situation bien plus inconfortable ! J'ai beau vivre entre Nantes et Rennes, les deux plus grandes villes de Bretagne, les gallophones militants que je connais se comptent sur les doigts des deux mains. Ici à Nantes, 99 % des gens ne savent pas ce qu'est le gallo (ils disent "patois" et le confondent souvent avec l'argot ou d'autres formes de français populaire), et il n'y a qu'un seul cours du soir (plutôt un atelier conversation d'ailleurs) dans tout le département.

A Rennes, la situation est différente, on sent qu'il y a eu un travail de communication sur cette langue, mais la situation est loin d'être rose. Très peu de cours avec très peu d'apprenants, le mot "gallo" est souvent utilisé dans un sens ethnique plutôt que linguistique par les gens pour se différencier des "Finistériens", mais sans plus.

Le tableau est sombre, mais je pense qu'il y a une chance qui s'offre pour l'avenir du gallo : la politique linguistique régionale avec l'Institut du gallo. Pour reprendre l'idée des scénarios comme en breton, je dirais pour l'avenir positif : l'Institut réussit sa tâche : communiquer et instruire la population pour commencer (la majorité des gallésants eux-mêmes ne sait pas ce qu'est le gallo). Financement de formations, cours, matériaux par la région qui formeront de nouveaux locuteurs actifs. Valorisation du gallo dans le monde du travail (dans les écoles), création de réseaux de gallésants (bars gallos, etc.), implication des locuteurs natifs. Bref, c'est ce qu'a très bien compris l'Institut du gallo : l'avenir radieux du gallo c'est la situation actuelle du breton. Ce n'est pas impossible, mais la tâche est gigantesque et les petites mains sont malheureusement peu nombreuses par rapport au breton...

Scénario moyen : Le manque de "petites mains" n'aura pas permis à l'Institut de remplir tout ses objectifs. Certains objectifs ne demandant pas beaucoup de moyens humains sont cependant atteints : le gallo pourrait bien gagner en visibilité (panneaux bilingues plus courants), la communication aussi pourrait facilement être développée (et par là, sensibilisation de la population). Des instituteurs des réseaux bilingues (Diwan, Dihun, Div yezh) font la formation en gallo pour pouvoir proposer des activités en gallo aux enfants. Des matériaux pédagogiques sont imprimés. Le risque dans ce scénario est d'avoir une langue

"patrimonialisée" : comme en Irlande - langue de l'école et des panneaux, sans vraie pratique sociale.

Scénario catastrophe : Les formations ne trouvent pas leur public, la communication n'est pas efficace. Au manque de connaissance général de la population sur ce qu'est le gallo se rajoute un scénario "amnésie", les jeunes ne savent pas que le gallo a été parlé en Haute-Bretagne, la langue est même vue comme allogène. Une poignée de passionnés le parle et l'étudie. Pas de transmission dans les familles ou alors de manière anecdotique.

Défis à venir : Communication, réussir une inversion symbolique, créer de quoi former de nouveaux locuteurs.

Comme souvent les projections dans le futur en disent surtout long sur le présent... S'il fallait tout de même me mouiller et pencher pour un de ces scénarios selon mon ressenti actuel, je pense que le breton a de bonnes chances d'accéder au scénario positif (dans certaines zones de Bretagne en tout cas, peut-être Brest, Rennes, Quimper et certaines zones plus rurales comme le Trégor ou le Léon). En ce moment, je suis moins positif concernant le gallo, je pencherai plus pour le scénario médian, à cause du manque cruel de militants et de gens réellement motivés pour utiliser la langue dans tout les contextes.»

13.4.2 Bèrtran Ôbrée

« Concernant les deux langues propres à la Bretagne, l'un des obstacles à la transmission et à la revitalisation, c'est le cadre juridique français qui protège très peu les droits des locuteurs des langues régionales et plus largement des locuteurs de toute langue autre que le français. En même temps, un obstacle est le fait que certaines compétences essentielles telles que l'enseignement ou les médias publiques ne sont pas des compétences décentralisées aux collectivités territoriales.

Le besoin est donc que le cadre juridique français évolue pour se conformer davantage au droit international concernant les droits humains fondamentaux tels que le droit de parler, s'exprimer, créer et transmettre dans la langue familiale et/ou dans la langue traditionnelle du territoire. A défaut d'évolution notoire, il reste que la loi NOTRe de 2015 a introduit la notion de "droits culturels" et que cette notion renvoie à des éléments du droit international qui s'appliquent au droit français et qui de fait ont des implications nombreuses en terme de droit linguistique. C'est donc un nouveau levier pour sensibiliser les collectivités au fait

qu'elles ont désormais des obligations de mettre en œuvre les droits des locuteurs, notamment pour les langues régionales.

Concernant le gallo, je pense que ce qui importe maintenant, c'est que les acteurs du gallo puissent développer du travail en réseau. Ça veut dire travailler en complémentarité en apportant chacun sa pierre dans un domaine particulier : l'enseignement, la linguistique, les médias, les politiques publiques, le développement numérique, etc.

Cela suppose être suffisamment soutenus sur le plan institutionnel et forcément budgétaire pour développer des projets dans tous les domaines d'activité. Par le passé, beaucoup d'initiatives collectives en faveur du gallo ont échoué à défaut de soutien public voire d'une hostilité implicite de la part d'institutions.

Il faut donc aujourd'hui pouvoir développer effectivement la langue au travail, à l'école, dans les crèches, dans les médias, dispenser des formations pour adultes en cours du soir ou en stages intensifs... Une des premières étapes est déjà de reconnaître publiquement le fait-même de la diversité linguistique en Bretagne et d'encourager, entre autres, la pratique du gallo et du breton par de l'information institutionnelle régulière. Il y a beaucoup à faire.

Un problème est lié également à la politique linguistique de la Région. La Vice-présidente chargée des langues de Bretagne est en même temps Présidente de l'Office Public de la langue bretonne, et met clairement en avant le breton. Du point de vue du gallo, le mieux serait d'avoir un élu délégué au gallo et un autre au breton et de disposer, au-dessus, une vice-présidence à la diversité linguistique incarnée par une personne susceptible de porter ces questions de façon équilibrée. Dans la situation actuelle, la Vice-présidente est beaucoup plus impliquée sur le breton et impulse des mesures de politique linguistique qui instaurent de fait une hiérarchie entre breton et gallo. La signalétique généralisée des gares TER en breton sur tout le territoire de la région, etc, contribue à faire passer le message plus ou moins implicite que breton serait la langue de tous les Bretons et le gallo seulement une option en Haute-Bretagne. Du coup, me semble-t-il, c'est discriminant et contraire au principe international d'égalité des cultures, la langue étant un élément essentiel de la culture dans le droit international.

Il faut aussi pouvoir faciliter et encourager la transmission entre les générations. Et pour réussir ça, me semble-t-il, il faut oser inventer des nouvelles façons de faire qui soient plus respectueuses de la variation dialectale, afin que les anciens se sentent autorisés à parler leur

gallo à eux à leurs petits-enfants ou arrière-petits-enfants, un parler tout aussi légitime qu'un gallo "standard" qu'ils ne reconnaissent pas comme leur propre langue. Donc ça veut dire inventer quelque chose d'un peu différent du modèle dominant des langues des états-nations. Cela demande de légitimer le parler local, par exemple en respectant la prononciation locale quand on transcrit les noms de lieux dans la signalétique. Et ceci n'est pas incompatible avec la formalisation d'un gallo standard dont il y a aussi besoin pour communiquer à l'échelle de la communauté linguistique entière. »

13.4.3 Fabien Lécuyer

« Tant que le breton n'aura pénétré dans la sphère économique, il ne pourra pas passer ce plafond de verre qu'on connaît actuellement. C'est-à-dire que le breton est un peu bloqué à un étage et ne peut pas monter plus haut. [...] Si le français a gagné, c'est qu'il était un moyen d'ascension sociale. Le breton, aujourd'hui, est un vecteur identitaire, mais n'a pas encore assez de fonctions utilitaristes. [...]

Sinon, je crois que les familles placent beaucoup trop d'espoir dans des écoles. Il faut que le breton soit pratiqué par des enfants. Il faut que les familles soient bretonnantes, et notamment la mère, parce que le langage passe par la mère. Tant qu'on n'aura pas des familles bretonnantes, on n'aura pas des enfants qui ont le breton comme langue première.

Pour le gallo, on aura un développement à partir du moment où on aura un mouvement gallo qui a su se mettre à niveau avec les autres grands mouvements pour la défense des langues régionales. Donc, le gallo doit se défendre comme le breton, comme le basque, comme l'occitan, le catalan, etc., et non pas comme un élément de culture populaire, rigolotte, de contes et de soirées bon enfant, etc. Donc, le gallo devrait être en gros plus sérieux... Tout en gardant un côté convivial... Mais une langue, ce n'est pas que de la convivialité...

Si vous voulez, quelqu'un qui apprend le gallo, aujourd'hui, il n'a rien à lire, il peut parler avec pratiquement personne dans la vie courante, à part des vieux de 90 ans. Donc, le gallo doit construire tout un monde, puisque chaque langue minoritaire a un monde, on dira... des radios, des télévisions, des publications, des journaux, des livres,... Vous êtes un néo-gallésant... bah, vous n'avez rien à lire, rien à écouter, personne à qui parler, voilà... C'est une langue de la solitude... Moi-même, je parle avec ma grand-mère qui a 95 ans, avec mes voisins qui ont un gallo très très très très allégé... Ces gens-là, ils ont perdu l'habitude de parler gallo, et de

parler autre chose que de la ferme. Donc, moi-même, je ne trouve des possibilités de parler gallo qu'avec des gens du milieu du gallo. Donc, le gallo a un monde à se construire, pour pouvoir attirer de nouvelles personnes, et leur donner... de quoi se nourrir, quoi! Car une langue, c'est comme de la nourriture, il faut se nourrir, pour pouvoir développer, pour pouvoir y prendre goût.

Et quels sont les obstacles?

Pour le breton, ça va être l'Etat, car il ne veut pas lui donner aucun statut. Donc, vous ne pouvez pas vivre entièrement en breton, même quand vous êtes une famille bretonnante, c'est assez difficile – d'aller visiter un musée, d'avoir des loisirs, des activités, la presse internet assez multiple. Par exemple les Occitans, même s'ils ne sont pas aussi loin que les Bretons, ont un site web consacré à la science. En breton, nous avons un hebdomadaire et quelques mensuels généralistes. Or, on est dans le temps de l'ultra-spécialisation, il faut offrir des choses spécialisées. Pas un magazine généraliste, ou un magazine sur la musique, mais sur un certain type de musique bien déterminé, etc. [...]

En gallo, le problème est malheureusement chez les militants mêmes qui n'osent pas. Il faut oser. Pour donner un exemple : Je crois que c'était dans les années 30. Pour prouver que les bretons pouvaient tout dire, les militants en breton avaient fait un traité de balistique... Donc, le jour où les militants de gallo font ce genre de choses – qui ne sert à rien au final, puisque personne ne lira la balistique en gallo ou en breton.. Mais, il faut savoir tout dire et explorer tous les horizons, tous les champs possibles de la vie. Donc, il faut construire des néologismes, il faut... Tant que le gallo ne saura tout dire, nous ne pourrons pas explorer tous les champs de la vie. Voilà. »

13.5 Cartes



Figure 2 : Langues de France, <http://www.college-jean-monnet-broons.ac-rennes.fr/?Qu-est-ce-que-le-gallo> [28/10/2017]



Figure 3 : Bretagne : les 5 départements historiques
<http://geobreizh.bzh/geobreizh/images/cartes-libres/bretagne-departements-fr.jpg>
[28/10/2017]

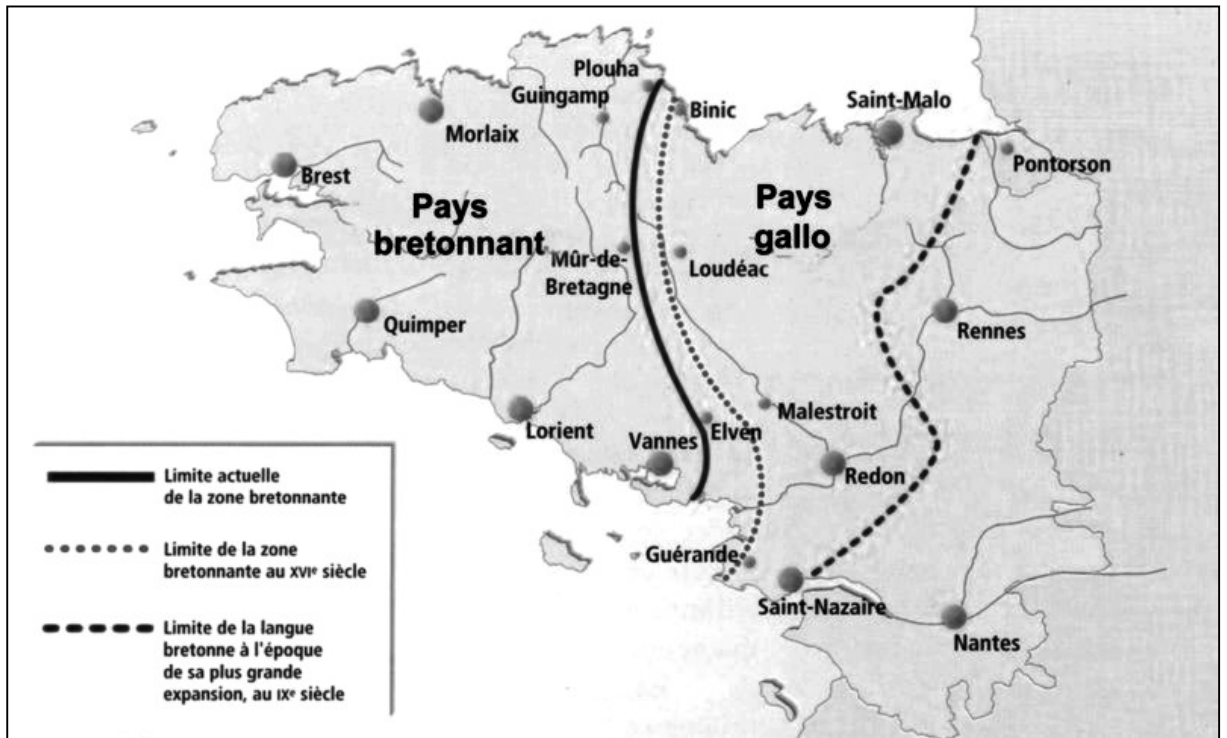


Figure 4 : Langues de Bretagne

<http://quercus.canalblog.com/archives/2008/05/26/9322718.html> [28/10/2017]



Figure 5 : Bretagne : pays <http://geobreizh.bzh/geobreizh/images/cartes-libres/bretagne-peier-br.jpg> [28/10/2017]

13.6 Questionnaires

Nous présentons ici les questionnaires utilisés dans le cadre de la recherche. Nous voudrions souligner encore une fois que les enquêtes ont servi d'exploration du terrain et ont été approfondis dans des entretiens avec des informateurs choisis par la suite. Nous ne présentons pas ici les grilles d'entretien, car chacune a été unique selon la personne et la situation donnée.

Etudiants du breton/du gallo

Nom:
Sexe:
Études : spécialisation, année :
Origines, résidence:
Profession des parents:
Langues parlées en famille:
e-mail:

1. Pourquoi tu as chois d'apprendre le breton/le gallo?
2. Avais-tu déjà des connaissances du breton/du gallo?
3. Etre Breton (Haut/Bas-Breton), qu'est-ce que cela signifié pour toi?
4. Quel est l'importance de la langue bretonne/du gallo pour toi?
5. Quand on di tle breton/le gallo, à quoi tu penses?
6. Comment tu voudrais utiliser le breton/le gallo dans l'avenir?
7. Que pensez-vous de la situation actuelle du breton/du gallo etz de leur avenir?

Apprenants du gallo (cours du soir)

Sexe:
Age:
profession:
Vous êtes originaire d'où?
Vous habitez où?
Vos parents viennent d'où?
Quelles langues sont parlées / étaient parlées dans votre famille?
Quelles langues parlez-vous?
Quelles langues comprenez-vous?
E-mail:
(en cas d'approfondissement nécessaire)

1. Pourquoi vous vous êtes décidé d'apprendre le gallo?
2. Aviez-vous déjà quelques connaissances en gallo avant de commencer ce cours?
3. Qu'est-ce que cette langue représente pour vous?
4. Quels sont vos objectifs, comment voudriez-vous vous servir du gallo?

5. Comment envisagez-vous la transmission du gallo à vos enfants?
6. Comment voyez-vous la situation actuelle du gallo?
7. Vous vous considérez plutôt Breton/ne, Français/e, ou autre? (*classifiez par ordre d'importance*)
8. Qu'est-ce que « être Breton/ne » veut dire pour vous?
9. Qu'est-ce que vous aimez au cours?
10. Aimerez-vous changer quelque chose?
11. Envisagez-vous continuer votre apprentissage? Comment?
12. Sauf l'apprentissage du gallo, avez-vous quelques autres loisirs liés avec cette langue et culture?
13. Aimerez-vous apprendre le breton? Si oui, pour quelles raisons?
14. Autres remarques sur votre relation aux langues régionales de la Bretagne:

Locuteurs du gallo

Nom (*facultatif*):

Sexe, âge, profession:

Où habitez-vous? D'où venez-vous et votre famille?

Quelles langues sont / étaient parlées dans votre famille ?

Quelles langues parlez-vous?

E-mail :

1. Quand on dit le gallo / le patois, à quoi pensez-vous? Qu'est-ce que cela vous évoque?

Quand vous entendez le gallo, qu'est-ce que vous ressentez?

Qu'est-ce que cette langue représente pour vous?

Quelle est son importance pour vous?

Pouvez-vous imaginer que cette langue pourrait disparaître?

Comment vous appelez cette langue?

2. Rencontrez-vous cette langue dans votre vie? Quelle fréquence et quelles occasions?

Connaissez-vous des gens qui parlent le gallo/patois?

Connaissez-vous des gens qui l'apprennent?

3. Parlez-vous le gallo / le patois?

Si oui, précisez la fréquence et les occasions de l'usage de la langue.

Comment vous l'avez apprise?

Lisez-vous le gallo/le patois?

Le parlez-vous avec vos enfants?

Si vous ne le parlez pas, le comprenez-vous?

4. Est-il facile de comprendre le gallo/le patois pour ceux qui parlent seulement le français?

6. Que pensez-vous de sa situation actuelle?

7. Vous vous considérez Breton/ne, Français/e, Haut-Breton/ne, ou autre? (classifiez selon l'ordre d'importance)

Qu'est-ce que être Breton/veut dire pour vous?

Etre Breton de la Haute Bretagne?

8. Quelle est votre relation envers la langue bretonne?

9. Quelles sont les attitudes envers le gallo et le breton dans votre entourage?

10. Etes-vous amateur de la culture traditionnelle de la Bretagne / de la Haute-Bretagne? Participez-vous aux événements culturels liés à la tradition?

Si vous avez d'autre chose à dire sur le gallo ou la situation linguistique en Bretagne, grand merci pour vos témoignages!

Assembiés gallèses

1. nom, âge, sexe, profession, év. contact (*si besoin d'approfondissement*)

2. domicile et origines (Haute ou Basse Bretagne?)

3. quelles langues sont/étaient parlées dans votre famille?

4. Sentez-vous Breton / Français / Haut ou Bas Breton / autre...? Qu'est-ce que cette appartenance signifie pour vous, quelles sont ses composantes?

5. Quand on dit...

- le gallo

- le patois

- le breton

... à quoi pensez-vous? Qu'est-ce que cela vous évoque?

Entendez-vous ces langues parfois? Quand, où, qui parle, est-ce que c'est souvent ou rare?

Qu'est-ce que vous sentez quand vous les entendez?

6. Parlez-vous ces langues?

7. Aimerez-vous les apprendre? (Pourquoi?)

8. Sont-elles importantes pour vous? Si oui, pourquoi?

9. Connaissez vous des personnes qui les parlent? (comme langue maternelle ou appris?)

10. Connaissez-vous des personnes qui les apprennent?

11. Que pensent des personnes autour de vous de ces langues?

12. Comment voyez-vous la situation actuelle de ces langues?

13. Pouvez-vous imaginer qu'elles disparaissent un jour?